HAL
open science

Du Free Fight aux Arts Martiaux Mixtes : sportivisation, violence et réception d'un sport de combat extrême

Yann Ramirez

To cite this version:

Yann Ramirez. Du Free Fight aux Arts Martiaux Mixtes : sportivisation, violence et réception d'un sport de combat extrême. Sociologie. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2015. Français. NNT : 2015MON30007 . tel-01208274

HAL Id: tel-01208274

https://theses.hal.science/tel-01208274

Submitted on 2 Oct 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Collège Doctoral du Languedoc-Roussillon

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par **UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY MONTPELLIER**

Préparée au sein de l'école doctorale 60 **Territoires, Temps, Sociétés et Développement**

Et de l'unité de recherche
Laboratoires d'Études et de Recherches en Sociologie et Ethnologie de Montpellier

Spécialité : **SOCIOLOGIE**

Présentée par **Yann RAMIREZ**

DU FREE FIGHT AUX ARTS MARTIAUX MIXTES : SPORTIVISATION, VIOLENCE ET RÉCEPTION D'UN SPORT DE COMBAT EXTRÊME

Soutenue le 16 avril 2015 devant le jury composé de

Monsieur Patrick BAUDRY, Professeur, Université Michel de Montaigne Bordeaux III	Rapporteur
Monsieur Thierry BLIN, Maître de Conférences, Université Paul Valéry Montpellier	Directeur de thèse
Madame Cécile COLLINET, Professeure, Université Paris-Est Marne-la-Vallée	Examinatrice
Monsieur Philippe JORON, Professeur, Université Paul Valéry Montpellier	Examinateur
Monsieur Olivier SIROST, Professeur, Université de Rouen	Rapporteur

ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER

UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY
MONTPELLIER
Arts, Lettres, langues, Sciences Humaines et Sociales

Préparée au sein de l'école doctorale 60 **Territoires, Temps, Sociétés et Développement**

Et de l'unité de recherche
Laboratoires d'Études et de Recherches en Sociologie et Ethnologie de Montpellier EA 4584

CNU Section 19

Spécialité : **SOCIOLOGIE**

Présentée par **Yann RAMIREZ**

DU FREE FIGHT AUX ARTS MARTIAUX MIXTES : SPORTIVISATION, VIOLENCE ET RÉCEPTION D'UN SPORT DE COMBAT EXTRÊME

Thèse de doctorat en sociologie

Soutenue le 16 avril 2015 devant le jury composé de

Monsieur Patrick BAUDRY, Professeur, Université Michel de Montaigne Bordeaux III	Rapporteur
Monsieur Thierry BLIN, Maître de Conférences, Université Paul Valéry Montpellier	Directeur de thèse
Madame Cécile COLLINET, Professeure, Université Paris-Est Marne-la-Vallée	Examinatrice
Monsieur Philippe JORON, Professeur, Université Paul Valéry Montpellier	Examinateur
Monsieur Olivier SIROST, Professeur, Université de Rouen	Rapporteur

Titre : Du free fight aux arts martiaux mixtes : sportivisation, violence et réception d'un sport de combat extrême

Résumé :

Véritable phénomène de société, le mixed martial arts ou MMA est l'un des sports qui connaît actuellement le plus grand essor. Dans la traduction française, le terme d'arts martiaux mixtes revient fréquemment. Sport contemporain par excellence, le MMA est né et s'est développé au cours du XXème siècle où il est resté très marginalisé, pour connaître son aspect formalisé et médiatisé seulement dans les années 1990. Cette discipline qui a connu un processus de sportivisation inversée, est marquée par une réception difficile de la part des autorités, des fédérations sportives olympiques et de l'opinion publique : la cage qui accueille les combats, le sang et les frappes sur un homme au sol posent des problèmes d'acceptation. Ces éléments négatifs se retrouvent dans les représentations sociales et individuelles, chez les réponses des enquêtés qu'ils soient initiés ou non-initiés aux pratiques de combat hybride. En France, la compétition de MMA n'est pas autorisée alors que les clubs l'enseignent auprès de pratiquants de plus en plus nombreux. Les arts martiaux mixtes réunissent les contraires : une altérité fondée sur l'utilisation de l'agression instrumentale potentiellement destructrice, une réciprocité violente, mais socialisatrice et un sport « viril » capitaliste qui se nourrit du libéralisme et du débridement du pouvoir étatique. Pris dans un contexte post-moral, l'extériorisation d'une violence dans le MMA est à contre-courant du processus de pacification que la société connaît, associé à la quête de sécurité. Enfin, l'engagement corporel intense de ce sport ne correspond pas au culte du corps en bonne santé qui prédomine désormais. De ce fait, cette discipline questionne sur la place des sports-spectacles violents au sein d'une société pacifiée.

Mots-clés : arts martiaux mixtes, sportivisation, violence, altérité, corps, vitalisme.

Title: From Free Fight to Mixed Martial Arts: sportivization, violence and the critical reception of an extreme combat sport

Abstract:

Nowadays MMA is truly a phenomenon of society, it is among the fastest-growing sports of our time. The French translation frequently uses the words: arts martiaux mixtes. Contemporary sport par excellence, MMA was born and expanded during the late 20th century where it remained very marginalized. Its expansion came in the 1990s thanks to media coverage. This sport experienced an inversed process of sportivization. It is characterized by a hesitant reception from authorities, Olympic sport federations and public opinion: the cage, blood and hitting a grounded opponent pose problems for many observers. These negative aspects may be found in the social and individual representations in the answers of surveyed individuals, both initiated and non-initiated to hybrid combat sports. Mixed Martial Arts competition is not allowed in France, while athletes are more and more numerous within French MMA academies and gyms. This sport combines opposing concepts: otherness based on the utilization of instrumental, potentially destructive aggression, a violent but socializing reciprocity and a manly, capitalist sport which is based on liberalism and a stripping of state power. Taken in a post-moral context, the violence acts out against the process of pacification. This process is associated with a search for security and peace. Finally, the intensive bodily engagement of MMA does not correspond with the healthy body cult which predominates nowadays. Therefore, this practice questions the role of sport entertainment within a peaceful society.

Keywords: mixed martial arts, sportivization, violence, otherness, body, vitalism.

Remerciements

Premièrement, je tiens à remercier mon directeur de recherche M. Thierry Blin pour m'avoir accordé sa confiance, sa disponibilité et ses nombreux conseils depuis près de cinq ans, du projet de mémoire de master jusqu'à la finalisation de la thèse de doctorat.

Mes remerciements s'adressent à tous les athlètes et les entraîneurs qui m'ont accueilli dans leur club et durant des évènements relatifs à l'objet de recherche, mais également à tous ceux et celles qui m'ont accordé de leur temps pour répondre à mes questions.

Je remercie mes collègues enseignant(e)s et jeunes chercheur(e)s qui m'ont aidé et donné de précieux conseils, lors de journées passées dans le laboratoire de recherche et durant les nombreux évènements scientifiques. Mes remerciements vont également à mes amis du Centre du Guesclin de Béziers et en particulier Erika Serex qui m'a tendu la main à un moment clé de ce travail. Sans eux et sans elles, cette thèse n'aurait pas pu se concrétiser.

Enfin, je remercie chaleureusement ma famille pour leur soutien sans faille, qui a su trouver les mots pour soigner les maux, et me donner la force d'aller au bout de cette aventure scientifique et humaine.

Merci à vous toutes et à vous tous.

TABLES DES MATIÈRES

Introduction générale……15
1) Rentrer dans la cage : une lutte de définitions…….15
2) Construction d'un modèle de recherche……...27
3) Des ressources documentaires au ring : les étapes de l'enquête de terrain…….....35
4) Le plan de la recherche…….45

Première partie : Le processus de sportivisation inversée : l'évolution du combat-spectacle et du sport-spectacle……47

Chapitre I : Ancêtres et genèse du MMA……49

1) La parenthèse historique brutale de la gladiature……49
1.1) Du sacré au profane……...49
1.2) L'organisation des *munera*……53
1.3) La vie dans le *ludus* et la fin de gladiature……55
1.4) Les raisons de cette existence et la crainte de son retour…….....57
2) Le sport dans l'Antiquité et les défis ancestraux……..59
2.1) Union et séparation entre sports de préhension et sports de percussion……60
2.2) Les duels dans l'histoire……...63
3) Des arts martiaux hybrides au MMA : l'évolution logique…….65
3.1) La capoeira……65
3.2) L'apport du *jiu-jitsu* brésilien et de la *luta livre*……66
3.3) Le Japon : l'autre pays pionnier……68
3.4) Le sambo à l'Est ; le *no-holds barred* à l'ouest……70
3.5) La crise des arts martiaux traditionnels……72
4) Le *valetudo* et le paradoxe d'une sportivisation précoce……74
4.1) Du « challenge Gracie » au *valetudo*……74
4.2) L'internationalisation du *valetudo*……76
4.3) Un pied dans la sportivité, un autre dans la rue……78
4.4) Rioheroes : le retour éphémère du *valetudo*…….....79
Conclusion……....82

Chapitre II : Les différentes étapes de la sportivisation : la quintessence du sport-spectacle……...85

1) L'ère spectaculaire du Pride F.C……..86
1.1) Une décennie au sommet de ce sport…….....86
1.2) L'avènement du sport-spectacle……...89
1.3) Les outils extra-sportifs du spectacle…….....92
1.4) L'organisation d'une génération……...94
2) Le modèle sportivisé de l'UFC……...96
2.1) Une évolution difficile du MMA à la fin des années 1990……..97
2.2) L'évolution continuelle de l'UFC……...100
3) MMA moderne : La fin du spectacle ?.....103
3.1) Le mixed martial arts et le sport-spectacle……..104
3.2) Sportivisation et évolutions…….....106
4) Vers une standardisation globalisée propice aux dérives ?.....112
4.1) De la standardisation à la lassitude……113
4.2) Les pratiques dérivées du MMA……117
Conclusion……..121

2ème partie : La socio-économie des arts martiaux mixtes……..123

Chapitre I : Les stratégies commerciales et les enjeux économiques……...125

1) Un développement tardif et lucratif……125
1.1) MMA et *pay-per-view*…….....126
1.2) Gestion humaine des combattants……...129
1.3) L'Ultimate Fighting Championship : le *fight business*……133
2) L'UFC : une marque en vogue……...137
2.1) Les différentes stratégies commerciales……..137
2.2) Un sport d'avenir ou un sport tendance ?.....140
2.3) La marchandisation du MMA…….....142
3) L'expansion du MMA par le biais des créations d'organisations…….....144
3.1) Une évolution historique……145
3.2) 2006 : l'année charnière……..146
3.3) L'internationalisation historique du MMA..……...……..148

3.4) Créations d'organisations et stratégies……..151
4) Entre démocratisation du MMA et l'économie en coulisses……...155
4.1) Vers un assainissement des organisations…….155
4.2) Le MMA en tant qu'hégémonie du sport capitaliste…….158
4.3) Un capitalisme diffus……160
Conclusion……..161

Chapitre II : Une sociologie des arts martiaux mixtes : ses pratiquants, ses acteurs et ses spectateurs…….163

1) Une sociologie des combattants et des spectateurs…….163
1.1) Les pratiquants dans le monde……..163
1.2) Le parcours professionnel et scolaire des athlètes……166
1.3) Les rapports violents comme éducation et motivation…….169
1.4) Une approche sociologique des spectateurs et téléspectateurs…….171
2) La professionnalisation de la pratique comme bouleversement social……...175
2.1) Un changement social……...175
2.2) Les conséquences de la professionnalisation……178
2.3) Le contrat à l'UFC……181
3) Le genre dans le MMA : vers une féminisation de la pratique……...185
3.1) L'histoire du MMA féminin : développement et raisons du succès…….185
3.2) Les caractéristiques du MMA féminin…….188
3.3) Les controverses et ses limites……..191
4) Affirmation virile, sportivisation et sexualisation de la pratique……...195
4.1) Les sources du scepticisme envers les combats féminins…….195
4.2) Les limites de l'affirmation virile…….197
4.3) La sexualisation de la discipline……...199
Conclusion…….201

Chapitre III : Le rempart français, dérive de la violence sportive ou conservatisme institutionnel ?.....203

1) Une sociographie française du MMA……...203
1.1) La pratique en France……..204

1.2) La cartographie du MMA en France…….206
1.3) Les prédispositions sociales à la pratique des sports de combat……...208
2) Causes et conséquences du contexte français……..211
2.1) L'influence des grandes fédérations sportives……...211
2.2) MMA, droit et politique…….216
3) Au cœur du sport-spectacle : les évènements d'arts martiaux mixtes…….220
3.1) Un rapide tour du monde des galas de MMA……....220
3.2) Les évènements en France…….222
3.3) Description des Honor & Glory II et III……....225
4) Un retard sportif et économique……..228
4.1) Les conséquences sportives……...228
4.2) L'économie française du combat libre……...231
4.3) Dragon Bleu : l'exception tricolore……...233
Conclusion……..235

3ème partie : La violence, l'attractivité et le rejet d'un sport de combat extrême……237

Chapitre I : De l'humain primitif à l'humain socialisé : l'agressivité et ritualité……...239

1) L'agressivité innée et acquise dans les arts martiaux mixtes……...239
1.1) Stratégies offensives pré-combat dans les arts martiaux mixtes……240
1.2) Agressivité, narcissisme et instinct de survie……....243
2) Lutte et ritualité……245
2.1) Les rites sportifs……..……..246
2.2) Les arts martiaux mixtes : un rite simplifié……...247
2.3) Un rituel social……..250
3) Violence et sports de combat : l'individualisation d'un phénomène global……...252
3.1) Une pratique violente ou des pratiquants violents……253
3.2) La mauvaise influence d'un sport ou un sport influencé……..255
4) La zone d'ambiguïté de ce sport……258
4.1) L'existence d'une part sombre……..258
4.2) MMA et transgressions……261
4.3) Le conflit comme outil de resocialisation……263
Conclusion……..267

Chapitre II. *Homo violens* et société : un sport violent au sein d'une société pacifiée…269

1) La violence polymorphe et fascinante…….269
1.1) Sport et violence : inéluctabilité et archaïsme……...270
1.2) Sport et violence : un « contre-feu » régulateur……272
1.3) La violence fascinante……...274
2) Une évolution de la violence……...277
2.1) La culture de la répression des pulsions……278
2.2) L'ombre persistante d'une violence toujours présente…….280
3) La violence devenue inacceptable……..282
3.1) Violence, distance et perception……...283
3.2) La violence inacceptable d'un monde pacifié……...284
3.3) Société et émotions……...286
3.4) Violence et médias……...288
4) Sports de combat et altérité : adversaire ou partenaire……...290
4.1) L'expérience de l'altérité……..291
4.2) L'altérité en combat……..294
4.3) Gagner à tout prix……297
4.4) D'adversaires à partenaires et *vice versa*……..300
4.5) Les limites de cette altérité……...302
Conclusion…….303

Chapitre III. Des tendances contradictoires généralisées : de la morale aux risques...305

1) Entre déclin de la morale et retour de l'éthique : au cœur du paradoxe post-moral…....306
1.1) La post-moralité…….....306
1.2) Le processus empathique de victimisation……....308
1.3) La moralité et la dignité humaine dans le combat libre……310
2) La société névrosée et opiomane en quête de soins……313
2.1) Un sport « total » pour des régimes totalitaires ?.....314
2.2) Le libéralisme……316
2.3) La société déceptive et l'ère de consommation……319
2.4) La société sécuritaire et paroxystique……...321
3) La régulation de l'excédent énergétique……324

3.1) Les manifestations pulsionnelles et les contradictions d'aujourd'hui……..325
3.2) L'excédent énergétique…….326
3.3) La cage intérieure : l'aventure ordalique……..331
4) Le sport-spectacle à risques……334
4.1) Le corps doublement en danger……...334
4.2) Un sport traumatique……336
4.3) la fascination pour le risque……337
Conclusion……339

Chapitre IV. Destruction et auto-destruction dans les arts martiaux mixtes……341

1) Une violence plus visuelle que destructrice……342
1.1) La dangerosité vue par les enquêtés……..342
1.2) Au cœur du litige : les frappes au sol et les coups de coude……347
1.3) Traumatologie et les prises en charge médicale……349
1.4) Le corps……352
2) Les hommes machines : les surhumains à l'entraînement……...355
2.1) Un entraînement de haut niveau……355
2.2) L'observation des entraînements……...357
2.3) Être un pratiquant de sports de combat……360
2.4) Les liens entre les clubs……361
3) Un dopage « intégral »……363
3.1) L'histoire omniprésente du dopage dans les arts martiaux modernes……..364
3.2) Les conditions d'un dopage conscient……..367
3.3) Une lutte à armes inégales……370
3.4) Le débat pour l'autorisation de produits illicites……...373
Conclusion……..375

4ème partie : Les représentations sociales et individuelles du mixed martial arts…….377

Chapitre I. Les causes et les effets des représentations sociales et individuelles……...379

1) La technique d'association de mots……379
1.1) Méthodologie……380
1.2) Les résultats et l'analyse……....381

1.3) Les associations entre thèmes……385
2) Les différentes représentations à partir de l'enquête……...386
2.1) Les termes proposés lors des entretiens……387
2.2) Les représentations spontanées……..391
2.3) Mutation des représentations……393
2.4) Méconnaissance et connaissance du MMA……...395
3) Les différentes dénominations……397
3.1) Des dénominations référentielles……...397
3.2) Responsabilité des acteurs……400
3.3) L'apport des surnoms dans les représentations……403
3.4) L'étude des surnoms dans le MMA……...……...404
4) Le combat moderne entre réenchantement et sensorialité……...408
4.1) Les reviviscences archaïques dans les arts martiaux modernes……408
4.2) Le MMA japonais : un modèle postmoderne……410
4.3) MMA et spiritualité……...412
4.4) Le combat et la sociologie des sens……...414
Conclusion……..416

Chapitre II. Le MMA et les activités artistiques……419

1) Tatouages et engagement corporel……..419
1.1) Le tatouage : sport et société……420
1.2) Le corps communiquant……422
1.3) Mise en spectacle du corps……425
2) « MMArts » : sport, arts et littérature……426
2.1) Le MMA dans les livres……427
2.2) Être combattant et artiste……..428
2.3) Musique et MMA : du rock au rap……....430
2.4) Les entrées des combattants...……...432
3) Du téléspectateur au joueur……433
3.1) Le sport télévisuel……..434
3.2) Les vidéos introductives……435

3.3) Les *highlights*……437
3.4) Le téléspectateur devenu joueur……439
4) MMA et cinéma……...442
4.1) Origine et évolution……...442
4.2) Un lien croissant……444
4.3) Un cinéma annonciateur d'un futur sombre ?.....447
Conclusion……..449

Conclusion générale……451

Bibliographie……...463

Glossaire illustré des techniques……...…….....510
Glossaire non illustré des techniques……..……512

Index des notions……... 514

Index des auteurs…….518

Annexes……...523

Annexe n°1 : Les règles unifiées du mixed martial arts selon la Commission Athlétique du New-Jersey……..525
Annexe n°2 : Les créations d'organisations…….526
Annexe n°3 : Salaires des combattants sur trois évènements de 2005 à 2013…….533
Annexe n°4 : Affiches d'évènements de pancrace……...535
Annexe n°5 : Les athlètes, pays et sports olympiques en MMA…….536
Annexe n°6 : Les pratiques de combat hybride en France……...537
Annexe n°7: Les combattants français dans les classements mondiaux…….538
Annexe n°8 : Tableau récapitulatif des principaux cas de dopage en MMA de 2001 à novembre 2013……539
Annexe n°9 : Les cooccurrences de la technique d'association de mots…….542
Annexe n°10 : Les différents thèmes des surnoms analysés……547
Annexe n°11 : Compte rendu des évènements de sports de combat……548
Annexe n°12 : Compte rendu des entraînements observés……..561
Annexe n°13 : Compte rendu de l'interclub de Carcassonne, le 15 décembre 2012……...564
Annexe n°14 : Compte rendu des tournées des plages du CFMMA……...566

Annexe n°15 : Expérience des sports de combat…….568
Annexe n°16 : Tableau récapitulatif des entretiens, méthodologie…….575
Annexe n°17 : Les questions posées durant les entretiens……...580
Annexe n°18 : Entretiens du groupe 1…….586
Annexe n°19 : Entretiens du groupe 2…….601
Annexe n°20 : Entretiens du groupe 3…….618
Annexe n°21 : Entretiens du groupe 4…….631
Annexe n°22 : Entretiens du groupe 5…….642
Annexe n°23 : L'équipement obligatoire du *mixed martial artist*……...644

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1) Rentrer dans la cage : une lutte de définitions

> « Un tournoi de champions d'arts martiaux où toutes les prises sont autorisées. Tous passés maîtres dans les techniques de boxe, jiu-jitsu, karaté, kung-fu, et sumo parmi d'autres. Huit hommes s'affrontant par élimination directe pour désigner leur champion. À mains nues. Enfermés dans un Octogone d'acier. Pas de règles. Pas de limites de poids. Pas d'arbitre »[1].

Il ne s'agit pas de la synopsis d'un film d'arts martiaux où la tête d'affiche serait Jean-Claude Van Damme ou Jet Li, mais il s'agit bien d'un évènement non fictionnel qui fêta son vingtième anniversaire en novembre 2013, à la suite d'une soirée nommée UFC 167 où le canadien George Saint-Pierre affrontait l'américain Johny Hendricks.

1.1) Succès et rejet d'une activité physique contemporaine

Le 12 novembre 1993, 2800 personnes assistent à la première édition de l'Ultimate Fighting Championship, mieux connue sous l'acronyme UFC, à Denver, aux États-Unis. Malgré les informations du générique de l'évènement « *No rules, No scores, No time limits* » (traduit par : « Pas de règles, pas de décisions des juges, pas de limites de temps »), il était interdit aux compétiteurs de mettre les doigts dans les yeux, de ne pas mordre et de ne pas saisir les parties génitales. Neuf ans seulement après la naissance de l'UFC, la pratique évoluait dans tous les sens du terme. Les règles y étaient plus nombreuses et le free fight atteint des records : 71 000 sièges payants lors de la soirée Shockwave/Dynamite organisée par les promoteurs du Pride fighting championship (Pride F.C.) et du K-1, le 28 août 2002, au stade olympique de Tokyo. Avec les invités ajoutés à ce chiffre, il s'agit du record de spectateurs pour un évènement de sports de combat[2].

De quoi parlons-nous ? L'étymologie offre une grande variété d'appellations : mixed martial arts (MMA), *valetudo*, free fight, combat libre, *ultimate fighting*, *extreme*

[1] Texte marqué au dos du DVD UFC 1 : *the beginning*, commercialisé en France en 2007.
[2] « Historique du MMA », *in Commission Française de Mixed Martial Arts*, [En ligne : http://cnmma.fr/page-24-Historique%20du%20MMA.html]. Consulté le 08/05/2011.

fighting, *no-holds barred* (NHB). La traduction française est fluctuante comme si cela témoignait de son existence à la reconnaissance fragile : nous parlons d'arts martiaux mixtes, d'arts martiaux modernes ou encore d'arts martiaux mélangés. Ces expressions sont des marques commerciales ou intégrées au jargon de la communauté étudiée, il n'est donc pas nécessaire de les mettre en italique. Nous verrons que chaque nom renvoie à un domaine particulier et une histoire précise de cette pratique. En français, MMA est utilisé au singulier alors que les anglophones et hispanophones le mettent au pluriel, car il s'agit d'un agrégat de plusieurs arts martiaux. La thèse étant en langue française, nous utiliserons donc le singulier.

Sport contemporain par excellence, le mixed martial arts (MMA) est né et s'est développé au cours du XXème siècle où il est resté très marginalisé, pour connaître son aspect formalisé et médiatisé seulement dans les années 1990. Le Free Fight est en perpétuelle évolution. Vingt ans plus tard, le processus de sportivisation[3] de Norbert Elias et Eric Dunning ou de sportification selon les termes de Pierre Parlebas[4], continue de façonner la pratique. Aujourd'hui, les médias spécialisés présentent le MMA comme l'art martial le plus efficace où la philosophie serait la recherche du combattant parfait dans les conditions d'un combat « réel ».

De nos jours, le MMA se présente sous une forme codifiée, dont les principales règles sont[5] :

- Interdiction de mordre, de tirer les cheveux, de mettre les doigts dans les yeux, de frapper dans l'entrejambe et l'arrière de la tête.

- Interdiction de frapper à la gorge de l'adversaire, de donner des coups de pied et de genou à un adversaire au sol.

- Trois rounds de cinq minutes (cinq rounds lors des combats pour le titre dans les plus grandes organisations telles que l'UFC).

---

[3] « Sportivisation » est la traduction de *sportivization*, d'après N. Elias, E. Dunning, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, trad. de l'anglais par J. Chicheportiche et F. Duvigneau, avant-propos de R. Chartier, Paris, Fayard, 1994 (éd. originale 1986), 382 p.

[4] D'après P. Parlebas, *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, Institut National du Sport et de l'Éducation Physique, 1999, 468 p. La sportification fait davantage référence à l'adoption de l'ensemble des traits distinctifs de la pratique sportive (dont l'institutionnalisation).

[5] Toutes les règles unifiées du MMA sont dans l'annexe 1 pp. 525-526, d'après « Mixed Martial Arts Unified rules of conduct additional Mixed Martial Arts », *in Department of Law and public safety New Jersey State Athletic Board*, mis en ligne le 05/09/ 2002, [En ligne : http://www.state.nj.us/lps/sacb/docs/martial.html]. Consulté le 17/06/2014.

- Neuf catégories de poids chez les hommes, cinq chez les femmes.

La surface de combat varie selon les pays et les organisateurs, que cela soit sur un ring ou dans une cage grillagée. Une cage octogonale était déjà utilisée en 1993 lors de la première édition de l'UFC. Plus de vingt ans plus tard, cette cage de 69 m² (9,75 m de diagonale et 1,82 m de hauteur) est toujours présente, mais la pratique a beaucoup changé et s'est professionnalisée. Ses acteurs évoquent la protection assurée par cette enceinte, qui empêche les projections en dehors de la surface. L'existence de règles ne cache pas un fait : il s'agit aujourd'hui du sport de combat qui autorise le plus d'actions, et de ce fait, le plus de frappes et de techniques pour « finir » (le terme spécifique est « finalisation ») un assaut.

Le MMA n'a aucune existence officielle en France. Malgré un vide juridique que nous détaillerons dans un chapitre consacré au MMA français (dernier chapitre de la deuxième partie), l'interdiction s'appuie sur une recommandation du Comité des ministres du Conseil de l'Europe demandant aux États membres d'empêcher les manifestations de « combats libres », car cette discipline serait contraire aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, une pratique abusive et avilissante, ne respectant pas l'intégrité humaine. Le texte n°R (99) 11, se réfère à la recommandation (963) de 1983, relative aux moyens culturels et éducatifs de réduire la violence, et la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors des manifestations sportives et notamment de matchs de football[6]. C'est également à partir de cette recommandation[7] que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel interdit en 2005 aux chaînes de télévision la retransmission de ces combats. L'UFC et d'autres évènements de MMA sont donc diffusés en France à partir de chaînes luxembourgeoises : RTL 9 et Kombat sport.

Une impasse se profila à la suite des propos de Valérie Fourneyron, ministre des Sports de mai 2012 à mars 2014 : « Le MMA est interdit en France et je souhaite poursuivre cette interdiction […] Un sport qui se déroule dans une cage, qui permet de frapper au sol son adversaire, est un sport qui ne respecte pas aujourd'hui ces valeurs

[6] « Recommandation n°(99) 11, *in Conseil de l'Europe*, [En ligne : http://www.coe.int/t/dg4/epas/resources/texts/Rec%2899%2911_fr.pdf]. Dernière consultation le 21/12/2014.
[7] *Recommandation du 20 décembre 2005 sur la retransmission de certains types de combats*, mis en ligne le 20/05/2005, [En ligne : http://www.csa.fr/Espace-juridique/Deliberations-et-recommandations-du-CSA/Recommandations-et-deliberations-du-CSA-relatives-a-la-protection-des-mineurs/Recommandation-du-20-decembre-2005-sur-la-retransmission-de-certains-types-de-combats]. Dernière consultation le 10/05/2013.

éducatives ».[8] Les artisans français des arts martiaux modernes travaillent pour légaliser la pratique. Depuis le 28 janvier 2008, une Commission nationale (CNMMA), devenue CFMMA et rattachée à la FFFCDA (Fédération française de full-contact et des disciplines associées), s'est créée sous l'impulsion du premier français victorieux sur le ring du Pride F.C., au Japon : Bertrand Amoussou. Parallèlement, un autre organisme s'est créé avec la FPAMM (Fédération de Pankration et des Arts Martiaux Mixtes) en 2012, présidée par Gérard Garson.

Cette bataille fut du même acabit aux États-Unis. En 1996, les sénateurs John McCain et Ben Nighthorse-Campbell écrivirent une lettre aux autres gouverneurs du pays pour interdire l'UFC : « un sport sanglant, brutal et répugnant, qui ne devrait pas être autorisé sur le territoire des États-Unis »[9]. McCain parla de l'*ultimate fighting* dans ces termes : « des combats de coqs humains »[10]. Plus tard, les revues sportives américaines dont le célèbre *Sports Illustrated* se posèrent la question : l'*ultimate fighting* est trop brutal ou est-il le futur ?[11] Désormais, l'essor du MMA outre-Atlantique est un fait. Parmi les 48 États américains possédant une commission sportive, New York est le seul qui interdit ce sport. Dans le monde, outre la non-autorisation des compétitions en France, la Norvège interdit la pratique. Anciennement pionniers européens, les Pays-Bas ne tolèrent plus les évènements amateurs. Quant à la Thaïlande, les galas de MMA refleurissent après une interdiction en 2012, car la discipline était jugée trop violente, et nuirait à la culture nationale incarnée par la boxe thaïlandaise.

1.2) Les concepts qui tournent autour de cette cage de combat

De très nombreux auteurs ont étudié le sport. Afin de mieux appréhender l'objet de recherche, nous devons éclaircir les définitions qui gravitent autour. Nous allons tenter d'y remédier en adoptant une stratégie en entonnoir : partir de la place du sport dans la société jusqu'aux arts martiaux mixtes, après avoir traité de la violence.

---

[8] Propos de Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, au cours d'un reportage de Stade 2, sur France 2, le 24/02/2013, [En ligne : http://www.youtube.com/watch?v=7SxrYrYiWlc]. Dernière consultation le 10/12/2014.

[9] « Historique du MMA », *in Commission Française de Mixed Martial Arts*, [En ligne : http://cnmma.fr/page-24-Historique%20du%20MMA.html]. Consulté le 08/05/2011.

[10] Propos cités dans A. Pellaud, *Mixed Martial Arts: au coeur de l'expérience ultime*, Lausanne, 2009, faculté des sciences sociales et politiques, institut des sciences du sport et d'éducation physique, Université de Lausanne (Suisse), sous la direction de F. Ohl, p. 6.

[11] Voir J. Wertheim, « Too brutal or the future ? Ultimate Fighting, america's fastest growing and most controversial sport », *in* Sports Illustrated, may 2007.

1.2.1) L'impossibilité d'un tel objet sans une violence au préalable

Nous en arrivons à la première définition nécessaire, une définition sociétale, celle de la violence, car elle est protéiforme. Les définitions posent un problème tant il existe une diversité des champs scientifiques portés sur ce concept. Nous choisissons donc d'aborder la violence avant même de définir l'objet de recherche, car ce sport est une fenêtre qui donne sur la société. S'il est présomptueux de régler l'épineuse question de la violence globale, il est pourtant nécessaire de la traiter pour comprendre l'engouement et l'aversion qu'elle suscite ; le mixed martial arts en est un exemple.

Dans sa thèse de doctorat en sciences et techniques des activités physiques et sportives, soutenue en 2000[12], Éric Reynes établit un travail de définitions que nous reprenons dans une initiative identique et modeste d'essayer de relever une acceptation consensuelle. Nous avons donc réalisé la même dissociation entre l'agressivité (le facteur de la personnalité, tendance à l'agression), l'agression (comportement avec ou non l'intention de nuire à autrui/objet/soi-même) et la violence (concept sociologique d'une transgression des normes par la force qu'elle soit physique ou non). Pour illustrer cette complexité, Konrad Lorenz définit l'agressivité comme « l'instinct de combat de l'animal et de l'homme dirigé contre son propre congénère »[13]. Ce dernier estime donc que l'agressivité est uniquement intraspécifique. Nous en arrivons à deux connotations différentes de l'agressivité : celle positive (l'*agressiveness* chez les anglo-saxons) qui se rapproche de la combativité et celle négative (l'*agressivity*) qui comprend une satisfaction venant de la souffrance d'autrui. Jean Bergeret et Yves Michaud[14] adoptent cette posture épistémologique en définissant cette agressivité négative, destructrice, désintégrante dont la composante est la haine. Ceci étant une distinction avec l'agressivité positive (que Bergeret nomme comme une « violence fondamentale »[15]), constructive allant dans le sens de l'agrégat et de l'intégration pour conserver l'individu et le groupe social. Cette approche est un écho à la dichotomie entre les pulsions de vie et de mort développées par Sigmund Freud et ses disciples.

[12] D'après E. Reynes, *Sport, agression et émotion. Etude de l'influence de la pratique des sports de combat sur l'agressivité d'enfants de huit à dix ans,* Nice, 2000, Université de Nice-Sophia Antipolis, thèse de doctorat, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, sous la direction de J. Lorant et R. Pfister, 321 p.
[13] K. Lorenz, *L'agression : l'histoire naturelle du mal*, trad. de l'allemand par V. Fritsch, Paris, Flammarion, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1969 (éd. originale 1963), p. 5.
[14] D'après Y. Michaud, *Violence et politique*, Paris, Gallimard, 1978, pp. 139-156.
[15] D'après J. Bergeret, *La violence fondamentale : l'inépuisable d'Oedipe*, Paris, Dunod, 1984, 251 p.

Après avoir distingué l'agression directe et indirecte, Arnold Buss[16] ouvrit la voie aux différentes variantes appelées : agression de colère (un but en soi) et celle de sang-froid (un moyen), agression réactive et celle pro-active, agression hostile et celle instrumentale. La notion d'intentionnalité du comportement classant alors l'agression, comme le définit le psychologue social Jacques-Philippe Leyens[17].

À quel type de violence avons-nous affaire ? Il serait vain de vouloir la nier tant un consensus approprié voit le caractère violent du sport : « Si le sport devait mourir de violence, si la violence "tuait'' le sport, alors il serait mort-né »[18]. Les activités sportives dans le sens d'une euphémisation de la guerre utilisent une agressivité de dérivation[19]. Nous pouvons également la nommer « violence inhérente » [20] où elle devient stratégique, instrumentale et proportionnée selon l'objectif du compétiteur. « En tant qu'instinct, la violence ne saurait être en soi ni bonne ni mauvaise ; elle se constate tout simplement, elle existe »[21]. Jean Bergeret y différencie la violence et l'agressivité. La violence est selon lui, une force vitale, défensive, un instinct de vie, de survie. L'agressivité est davantage un mélange de plaisir, tourné vers l'autre ou vers soi. L'agressivité est une violence érotisée. Même si Erich Fromm ne distingue pas l'agression de l'agressivité, il devança Bergeret dans cette différenciation en parlant d'agression « maligne-destructive » (biologiquement non adaptative) et celle « bénigne-défensive » (une pulsion phylogénétique programmée qui pousse à fuir ou à attaquer quand les intérêts vitaux sont menacés)[22]. Nous remarquons alors la complexité à définir ces concepts. Pour ne pas commettre de confusions, nous nous rangeons derrière les définitions d'Éric Fromm.

Nous en arrivons au débat non abouti sur le pluralisme des causalités de la violence et de l'agressivité. Les théories de l'instinct (Freud, Lorenz) considèrent l'agressivité comme une pulsion innée, naturelle, inévitable, mais potentiellement régulée par le sport, qui agirait comme un exutoire salutaire et une libération cathartique acceptable. *A*

---

[16]D'après A. H. Buss, *The psychology of aggression*, New York, J.Wiley, 1961, 307 p.
[17] D'après J-P. Leyens, *Psychologie sociale*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1979, 194 p.
[18] Y. Vargas, *Sport et philosophie*, Paris, Le Temps des cerises, 1997, p. 37.
[19]D'après L. de Roure, P. Duizabo, *Les comportements violents et dangereux : aspects criminologiques et psychiatriques*, préface du Pr. P. Jeammet, Paris, Masson, coll. « Médecine et psychothérapie », 2003, pp.11-21.
[20] Voir X. Crettiez, *Les formes de la violence*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, 120 p.
[21]J. Bergeret *in* F. Millaud et *alii*., *Le passage à l'acte : aspects cliniques et psychodynamiqes*, préface de M. Lemay, Paris, Masson, coll. « Ouvertures psy », 2002, p. 14.
[22]D'après E. Fromm, *La passion de détruire : anatomie de la destructivité humaine*, trad. de l'anglais par T. Carlier, Paris, Robert Laffont, 1975 (éd. originale 1973), pp. 25-26.

contrario, les théories de l'apprentissage social d'Albert Bandura affirment que la fonction de l'apprentissage a un apport supérieur à la pulsion biologique. Selon lui, la catharsis augmenterait les agressions par un effet circulaire à cause de l'imitation suscitée, en particulier auprès des enfants. Dans l'immensité des travaux sur la violence et l'agressivité, Jacques-Philippe Leyens avance la théorie de la frustration-agression (traitée par Leonard Berkowitz notamment), qu'elle soit naturelle ou non, la relation causale universelle entre frustration et agression dépend des circonstances situationnelles.

1.2.2) Le sport placé entre le jeu et la guerre

C'est à partir de la quête de plaisir par les loisirs que l'activité physique s'est accrue, au cours d'un renouveau athlétique où ses pratiques de loisirs et ces jeux vont se sportiviser progressivement. Le loisir est cette enclave « égocentrique » tournée vers autrui, une sphère publique où les décisions sont individuelles en fonction de sa propre satisfaction. Dans ces actions improductives, le loisir intègre les activités physiques et sportives. Le sport a toujours posé un problème de définition. Il se situe entre le jeu et la guerre. Selon Elias et Dunning[23], un sport moderne est caractérisé par l'abaissement du degré de violence autorisée dans l'engagement corporel, la mise en place de règles écrites et uniformes codifiant les activités, le développement d'une éthique fondée notamment sur un respect popularisé par le « fair-play », le jeu sportif autonomisé vis-à-vis des luttes rituelles ou guerrières, le lien non dichotomique entre le désir de performance et le plaisir du jeu. Ces caractéristiques permettent de distinguer un sport moderne des jeux traditionnels. Si nous suivons cette définition, le MMA n'obéit pas entièrement à cette définition du sport, car le degré de violence autorisée dans l'engagement corporel y est supérieur aux autres disciplines sportives. Dans *Civilisation des mœurs*, Norbert Elias traite d'un processus d'étatisation qui monopolise la violence en une justice publique, faisant diminuant la violence individuelle. Son niveau permis dans les jeux et inversement proportionnel à l'organisation étatique. Cela produit une mutation de la violence : plus économique que physique. L'avènement de l'État-Nation augmenta le rôle du *Surmoi* et fit baisser le seuil de tolérance au contact d'évènements pénibles.

[23] D'après N. Elias, E. Dunning, *op.cit*., 382 p.

Dans sa thèse de sciences politiques, Claude Roggero[24] établit une large recension des auteurs qui considèrent le sport comme un substitut compensatoire et symbolique à la guerre. Inspiré par le conflit et l'inspirant en retour, le sport comme une sorte de répétition à la guerre faussement pacifiée, en la préparant ou l'imitant, de sorte qu'il ne peut y avoir qu'un seul gagnant[25]. Bernard Jeu nuança le lien entre le sport et la guerre : « Ce n'est pas être une répétition générale à la guerre. Il n'en est pas la reproduction instinctive et compensatoire, car le combat est limité, codifié et circonscrit avec un accord préalable »[26]. À la suite de Bernard Jeu, Roggero reprend l'idée du déplacement d'un réinvestissement du religieux de l'église au stade, ainsi qu'une violence permise dans le sport alors que la société normale la rejette en théorie. Une contre-société sportive établit donc des règles dans une volonté de puissance infinie que la société répressive ne parvient pas à garantir. Ce dépassement de la violence ne l'élimine pas pour autant. Le sport se développerait quand le cycle des conflits violents décline. Notre but n'est pas de cloisonner notre objet de recherche par une approche polémologique ou théologique, mais il est nécessaire de l'introduire par cette voie.

1.2.3) Les différents visages du sport

Une distinction doit être réalisée entre les sports-spectacles, les sports loisirs et les sports de masse[27]. Paul Yonnet[28] et d'autres auteurs en sociologie du sport traitent longuement du sport-spectacle dont la fonction est d'assurer l'incertitude et la recherche d'identification, par la fabrication des rivaux sans altérer l'égalité de l'opposition. Cette fusion est la clé pour créer une intensité dramaturgique. L'issue suffisamment imprévisible est le moteur du sport-spectacle. Il connaît une expansion depuis le début du XXème siècle, liée à l'essor de sa médiatisation et de sa professionnalisation. Toujours selon Yonnet, le premier système désigne les sports où les athlètes se battent contre les « autres », le second système désigne les épreuves où ils se battent contre eux-mêmes : les deux systèmes sont intégrés dans le sport-spectacle. En effet, les épreuves de masse, initialement de loisir comme les rallyes-raids, les concours de

[24] D'après C. Roggero, *Sport, guerre et paix : le désir mimétique*, Nice, 2000, Université de Nice, thèse de doctorat, Sciences Politiques, sous la direction de R. Charvin, 410 p.
[25] M. Bouet insiste sur le sport né de l'*Agôn*, dans *Signification du sport*, Paris, Éditions Universitaires, 1968, p. 463.
[26] B. Jeu, *Le sport, la mort, la violence*, Paris, Éditions Universitaires, 1972, p. 59.
[27] Voir P. Yonnet, *Systèmes de sports*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1998, 254 p.
[28] *Ibidem*.

musculation (crossFit par exemple), les raids « trekking » se sont aussi à la fois sportivisés et spectacularisés. L'essor des sports loisirs eut lieu dès 1970. Une massification inégale toucha alors des sports autoréférents : les courses à pied ou encore les cyclosportives. Ce sport de masse est à la frontière de l'inégalité puisqu'il peut revêtir la veste de rassemblement « spontané », « autorégulé », sans la paternité organisationnelle d'une quelconque fédération et sans l'accord d'administrations d'État. Cela est le cas des sorties dominicales entre passionnés de cyclisme, des matchs de football, basket-ball, rugby entre amis jusqu'aux réunions risquées des rodéos en voitures ou en motos, ainsi que des réunions extrêmes de *street fight underground*. La sportivisation des passe-temps conduit alors certaines pratiques « loisirs » à devenir des compétitions. Les sports professionnels ne peuvent pas être la conséquence d'une massification de la pratique, car les spectateurs sont majoritairement étrangers à l'expérience même de son action : la Formule 1 et la boxe en sont des exemples. Il n'est pas nécessaire qu'un sport se développe essentiellement constitué d'initiés, un spectateur peut apprécier les sports automobiles ou les sports de combat sans toutefois les pratiquer. Le sport professionnel devient tentaculaire ; l'érosion de l'amateurisme est perceptible dans les valeurs, les attitudes et les structures des disciplines. Pour Johan Huizinga[29], la conséquence est le déclin du ludisme et l'augmentation du sérieux (même si l'opposition jeu/sérieux est flottante), ce qui rend le jeu sportif « désacralisé » moins spontané, mais plus orienté vers la performance, en fonction des spectateurs et a fortiori des intérêts commerciaux. Cela témoigne également d'un changement du lien social, où le lien segmentaire (local avec une violence endémique et ritualisée) devient un lien fonctionnel (national ou international avec une violence rationnelle et instrumentale, autocontrôlée par davantage de contraintes). Nous pouvons exemplariser ceci avec l'exemple de la *soule* devenue football ou rugby. Cependant, des formes archaïques du lien segmentaire réapparaissent dans des formes d'agressions ritualisées comme dans le phénomène du hooliganisme. Le processus de civilisation est irrégulier. Elias et Dunning concluent leur livre en affirmant que de nombreux sports modernes proviennent d'affrontements où les jeux populaires étaient structurés à partir d'une violence enracinée et endémique, d'une société très patriarcale où la virilité masculine était une valeur centrale. Yves Vargas revient sur ce fonctionnalisme[30] qui dissocie le

[29] D'après J. Huizinga, *Homo Ludens, Essai sur la fonction du jeu*, trad. du néerlandais par C. Seresia, Paris, Gallimard, 1988 (éd. originale 1934), 340 p.
[30] D'après Y. Vargas, *Sur le sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Philosophies », 1992, pp. 6-14.

spectacle (l'apparence du jeu) et la lutte (combat comme euphémisme de la guerre), ce qui configure les éléments nécessaires pour le développement de sports-spectacles.

Les ouvrages de Jean-Marie Brohm possèdent une vision plus critique. Le sport n'est pas une nouvelle religion, mais un stupéfiant : un opium du peuple. Contextualisé par la mondialisation capitaliste, le sport-spectacle est aliénant, un despotisme marqué par la servitude volontaire des athlètes, qui sont trompés par le « prisme mysthificateur de l'auto-labellisation sportive »[31]. Umberto Eco considère le sport comme un discours phatique, un gaspillage calculé de l'énergie et de l'intelligence, qui illustre l'inconsistance de l'homme en tant qu'animal social[32]. L'athlète y est vu comme un « monstre » possédant un « organe hypertrophié », un « instrument d'autrui » [33], glorifiant la consommation. De ce fait, le sportif fait polémique, en particulier au sein des pratiques de combat qui laissent apparaître une violence physique. Une distinction doit être réalisée entre ces différentes pratiques.

1.2.4) Une différence entre les arts martiaux et les sports de combat

Nous devons spécifier les différentes activités qui rentrent dans ce champ sportif, à partir de la distinction réalisée par Philippe Bernier[34]. Les arts martiaux contiennent fondamentalement un danger de mort, un contexte de guerre : tuer pour défendre sa vie. Le *Budo* (la « voie du guerrier » en japonais) provient du Japon depuis le XVIème siècle. L'idéogramme chinois du *Bu* se décompose en deux parties, dont l'une signifie une « lance » et l'autre désigne l'action d' « arrêter »[35]. Ainsi nous pouvons y voir une action défensive de stopper une attaque adverse. Le *budo* a la vocation de perpétuer cette efficacité martiale, par la répétition et l'approfondissement des techniques. Il est accompagné d'un projet de vie qui encadre la pratique (éducation aux valeurs traditionnelles telles que le respect par exemple). Enfin, les sports de combat se distinguent de ces derniers, car ils mettent en avant des techniques plus offensives,

[31] J-M. Brohm, *La tyrannie sportive : théorique critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, coll. « Prétentaine », 2006, p. 14.
[32] D'après U. Eco, *La guerre du faux*, trad. de l'italien par M.Tanant avec la collab. de P. Caracciolo, Éditions Grasset et Fasquelle, Paris, 1985 (éd. originale recueil de textes de 1963 à 1983), pp. 112-177.
[33] *Ibidem*, p. 174.
[34] P. Bernier, « Que faire des arts martiaux et des sports de combat ? », *in* J. Pain, *La non-violence par la violence. Une voie difficile*, Vigneux, Éditions Matrice, 1999, p. 249.
[35] K.F. Friday, F. Seki, *Legacies of the sword: the Kashima-Shinryū and samurai martial culture,* Hawaii, University of Hawaii Press, 1997, p. 64.

normées par des règles, où le but est de gagner sans nécessairement tuer ni blesser l'adversaire, ils intègrent un aspect ludique et la compétition.

Michel Brousse différencie trois pôles d'arts martiaux[36] :

- Spirituel et éducatif.
- Utilitariste et insistant sur les techniques.
- Aspect sportif.

Le combat par le biais du *Budo* s'apparente donc à des systèmes spirituels et corporels encourageant une maîtrise et une amélioration de soi par la sagesse. La mise en compétition de ses arts martiaux fait glisser la pratique des deux premiers pôles de Brousse, jusqu'au troisième pôle, celui de l'aspect sportif. C'est ainsi que des arts martiaux basculent en partie dans les sports de combat. C'est ainsi que le judo est passé du « classique » au « sportif » avec son intronisation aux Jeux olympiques. C'est également ainsi que certaines pratiques de combat ne correspondent pas originellement aux arts martiaux, car la dimension spirituelle et l'efficacité technique sont occultées par la dimension sportive : nous pouvons assimiler cela à la boxe anglaise. Si des arts martiaux figurent dans la constitution du MMA, ce dernier apparaît davantage comme un sport de combat. Mais nous verrons que la différence est fluctuante selon le degré d'initiation des pratiquants. Michel Bouet a une définition plus critique. Selon lui : « Il s'attache aux sports de combat un trait de sport originel plongeant ses racines dans le passé de l'humanité, et de sport radical, sans ambages, ramenant à une situation radicale »[37].

Selon les logiques motivationnelles de John Nicholls[38], nous pouvons distinguer deux types : les buts de maîtrise (où se rangent les pratiques traditionnelles des arts martiaux), et les buts de compétition (les sports de combat, dont le MMA). Les individus présentant des buts de maîtrise recherchent la progression technique selon un autoréférencement. Les personnes avec des buts de compétition recherchent la performance, le résultat final référencé selon des éléments externes (un classement, la lutte face à autrui). Ces individus légitiment davantage les comportements agressifs et

[36] M. Brousse, « L'historiographie des "arts martiaux" », *in* A. Terrisse (dir.), *Recherches en sports de combat et en arts martiaux : état des lieux*, Paris, Éditions Revue EPS, coll. « Activités physiques et sports, recherche et formation », 2000, pp. 21-34.
[37] M. Bouet cité par M. Broussé, *op.cit.*, *in* A. Terrisse (dir.), p. 23.
[38] J. Nicholls, « Achievement motivation : conceptions of ability, subjective experience, task choice, and performance », *in Psychological review*, n°91, 1964, pp. 328-364.

l'utilisent[39]. De ces travaux, un consensus s'est établi pour affirmer que les femmes (comparativement aux hommes) accordent plus d'importance au *fair-play* et désapprouvent davantage la violence. Cependant, les travaux de Geneviève Coulomb-Cabagno et Olivier Rascle[40] montrent que lorsque le conflit de genre s'atténue, les comportements agressifs s'homogénéisent entre les hommes et les femmes. Les deux subissant l' « effet de forces contextuelles » comme celle de la quête de victoire, devenant un déterminant du comportement. Cela expliquerait pourquoi le MMA féminin tend à se développer, adoptant les mêmes caractéristiques que les combats masculins. Nous y reviendrons dans la deuxième partie, au cours d'un chapitre consacré à la sociologie des arts martiaux mixtes.

Devons-nous parler d'un véritable sport lorsque nous traitons des arts martiaux mixtes? Le fait est que ces derniers autorisent un plus grand nombre de frappes et de techniques de soumissions par rapport aux sports de combat plus « traditionnels ». Cela va à l'encontre de l'abaissement du degré de violence autorisée. Nous sommes donc face à un premier souci d'acceptation. Même si cette thèse se focalise essentiellement sur le mixed martial arts, nous allons pourtant naviguer succinctement entre plusieurs pratiques de combat (boxe anglaise, boxe thaïlandaise, judo, lutte, jiu-jitsu brésilien). Nous aborderons donc des liens entre eux.

Arts martiaux, sports de combat, luttes non sportives, luttes rituelles, etc., le combat est une structure anthropologique qui rappelle une part animale que possède chaque être humain, une part sombre que nous ne pouvons pas nier. Les motivations et l'acceptation du combat sont des points que nous aborderons en particulier dans notre chapitre consacré à l'altérité, appelé : *Homo violens* et société : un sport violent au sein d'une société pacifiée.

1.2.5) Des formes embryonnaires au mixed martial arts : la croissance d'un nouveau sport

Enfin, nous concluons cette méthode en entonnoir en définissant les arts martiaux mixtes. Dans un premier temps, nous avons énuméré la grande étymologie associée à ce sport de combat hybride. Le cœur de cette thèse va se concentrer sur le MMA. Sa

[39] G. Coulomb-Cabagno , O. Rascle, « L'agression sportive : une exclusivité masculine ? », *in* D. Bodin, *Sports et violence*, Paris, Chiron, 2001, p. 185.
[40] *Ibidem*, pp. 181-190.

présence illégitime en France nous pousse aussi à aborder les pratiques de substitution comme le pancrace, le kempo ou le pankido. L'histoire de la pratique nous invite également à parler des parenthèses américaines, dont le *valetudo* brésilien et le *no holds barred* étatsunien. Le niveau actuel de sportivisation fait que les autres termes de combat libre, *ultimate fighting*, free fight, *extreme fight,* semblent être des traductions ou dénominations obsolètes et inappropriées ; du moins nous allons tenter de le prouver. Nous nommerons les affrontements : combats, luttes, confrontations, oppositions. Cependant, il est curieux de noter que le mot « assaut » est utilisé par les juges et arbitres de la FFSCDA, durant les combats de kick-boxing[41] ; ce qui s'apparenterait à un adoucissement des termes. L'approche historique de cette étude emprunte également les luttes dans l'antiquité, car cet épisode montre l'atemporalité du combat. Les prémices du sport-spectacle et les prises de risque se retrouvaient déjà dans la gladiature ; dans un parallèle intéressant où les gladiateurs, *agitatores* (conducteurs de chars) d'hier, pilotes ou *toreros* d'aujourd'hui ; perpétuent et acceptent une danse avec la mort. Ce lien avec la mort explique la fascination que le public éprouve à l'égard de ces individus[42].

Pour définir au mieux notre objet de recherche, il est intéressant de voir que cette discipline n'est pas nouvelle puisque des formes embryonnaires se sont développées à partir des années 1930 au Brésil, puis au Japon, aux États-Unis et enfin en Europe. De la famille Gracie et les défis entre arts martiaux dans les « règles » poreuses du valetudo, jusqu'à la première compétition télévisée et « officielle » en 1993 avec l'UFC, le free fight a beaucoup évolué. L'UFC fut créée par Rorion Gracie, un autre membre de cette famille dont son histoire suit la même courbe que le combat libre. Cette évolution reste inachevée.

2) Construction d'un modèle de recherche

Après un travail de définitions, nous avons décidé de ne pas enfermer toute la méthodologie dans une partie du texte, et ainsi l'isoler de l'analyse. Ce paragraphe dans l'introduction générale permet donc d'expliquer la première partie de la méthodologie

[41] Compte rendu complet d'un évènement de kick-boxing à l'annexe 11.5 pp. 555-556.
[42] J-P. Thuillier *in* W. Decker, J-P. Thuillier, *Le sport dans l'antiquité. Égypte, Grèce, Rome*., trad. de l'allemand par R. Leroux, Paris, Éditions A. et J. Picard, coll. « Antiqva », 2004, pp. 143-244.

globale : il s'agit alors de construire le questionnement de départ, la problématique et les hypothèses.

2.1) La découverte du MMA : du sujet à l'objet de recherche

Hiver 2004/2005, les premières images du free fight arrivent en France, nous tombons par hasard sur un reportage de Canal + pour *Lundi Investigation* sous le nom de « Free Fight : les nouveaux Gladiateurs ». Le documentaire d'Ariel Wizman, Éric Perruchon et de Valentine Gay fait froid dans le dos. Tous les aspects les plus brutaux et sauvages du combat libre sont montrés à l'écran. Tout est réuni pour interpeller le spectateur : des combats déloyaux entre des français novices et des étrangers aguerris, les actions les plus brutales, des provocations verbales, l'exposition des combattants les plus charismatiques, un historique succinctement rappelé, des supporters déchaînés, des défis non sportifs comme une bagarre de rue dans Rio de Janeiro, et enfin la clandestinité de la pratique en France.

Au lieu d'être choquée, notre curiosité est éveillée. Qu'est-ce donc que le free fight ? Sport+ montra régulièrement des compétitions à la télévision jusqu'à l'interdiction de diffusion par le CSA. La première surprise vient du spectacle unique proposé : de grands moyens pyrotechniques, des jeux de lumière, des entrées théâtralisées de combattants et des combats « réels » où la confusion avec le catch est vite dissipée. La seconde surprise provient de l'incohérence avec le reportage proposé par *Lundi Investigation,* car les confrontations sont réglementées et se terminent systématiquement avec des signes de respect.

Une décennie plus tard, aucune compétition de free fight ne peut être organisée en France alors qu'il est l'un des sports qui grandit le plus rapidement dans le monde. Nous avons donc voulu chercher les causes des préjugés et des critiques prononcés contre ce phénomène. Le combattant professionnel Karl Amoussou résume ironiquement les clichés les plus répandus :

> « Je pense qu'il y a une grande hypocrisie par rapport à ça. Les grandes fédérations ont peur de perdre leurs licenciés alors il faut faire peur, il faut dire que le MMA est un sport sanguinaire pratiqué essentiellement par des voyous, qui ne reconnaissent pas les valeurs

martiales et frappent un pauvre adversaire sans défense au sol qui pèse vingt kilos de moins qu'eux »[43].

Alors que des joueurs de rugby ou des cyclistes ensanglantés sont glorifiés, le sang dans le combat libre est considéré comme un élément barbare. Des enquêtés ne comprennent pas l'inégalité de traitement entre les différents sports et ses pratiquants, dont le souci de santé occulté de certain(e)s athlètes : « regardez en gymnastique ce que l'on fait aux gamines, elles ont des problèmes de santé avec les régimes, la croissance, mais là il n'y aucun problème ? » (Morgane, groupe 1). Ce paradoxe est aussi à la source de notre questionnement de départ. À partir du vide juridique, le journaliste Clément Daniez résume la situation de la pratique en France : « la réalité est déjà en avance sur le droit »[44].

2.2) Problématisation et élaboration des hypothèses d'un objet en plein essor

Nous avons entamé la recherche dès le mémoire de master de deuxième année de sociologie. Le mémoire s'intitulait alors *Les arts martiaux mixtes : entre sportivisation et représentations*. Au cours de ce mémoire nous avons validé partiellement ou non, diverses hypothèses : le lien ancien entre le free fight et les films violents traitant des sports de combat, les caractéristiques postmodernes de ce sport, l'avenir incertain du MMA et sa sportivisation manifeste comme n'importe quelle discipline sportive. Par contre, nous avons réfuté l'hypothèse d'une perpétuation de l'image de « clandestinité » liée au statut précaire de ce sport.

La place du sport dans la société est si influente et influencée, qu'il revêt la lourde veste d'un fait social total, au sens maussien du terme. La violence exprimée dans le sport peut alors représenter un angle d'approche adéquat pour comprendre nos sociétés. Les sports de combat extrême sont ainsi les derniers exemples types de sports-spectacles, et permettent ainsi d'être au plus près de cet angle d'approche convoité. Le

[43] « Interview de Karl Amoussou », *in Riddum*, mis en ligne le 21/01/2011, [En ligne : http://riddum.com/articles/exclusivites/6031-exclusif-riddum-tuf-13-100-fight-4-prochain-combat-karl-amoussou-repond-a-toutes-vos-questions]. Consulté le 10/06/2011.

[44] C. Daniez, « Le MMA compte ses poings », *in L'Express*, n°3306, 12/11/2014, p. 96, mis en ligne le 16/01/2015, [En ligne : http://www.lexpress.fr/actualite/sport/mma-cachez-ce-sport-que-l-on-ne-saurait-voir_1641555.html]. Consulté le 17/01/2015.

but est de comprendre les deux versants qui encadrent l'objet de recherche, à savoir : connaître les raisons d'un engagement, l'attirance des individus et des spectateurs pour des spectacles violents tels que le MMA, mais également de connaître les raisons de sa fragile réception, de l'aversion et des réticences que ce sport suscite. Le MMA oscille entre sportivisation et dé-sportivisation, la violence et l'agressivité générées dans sa pratique font débat. Comment cette discipline sportive peut-elle se développer aujourd'hui au cours d'une société dont le processus de civilisation tend à condamner les différentes formes de violence ?

Nous en arrivons aux hypothèses de départ de cette thèse :

- À l'heure actuelle, le MMA n'est pas un sport acceptable. Au contraire, il aurait pu s'épanouir entre les années 1960 et 1980, lors de l'apogée orgiastique de la postmodernité. Le MMA se développerait trop tard.

- Ce sport va se scinder en deux activités : l'une exclusivement sportivisée et régie par une fédération, l'autre dé-sportivisée et spectaculaire avec des règles minimales et sans instance officielle.

- La pratique d'un sport de combat extrême est le témoignage d'un vécu violent dans l'enfance et l'adolescence des combattants, où une régression au stade archaïque est possible.

- En admettant l'existence du surplus d'énergie et d'une violence fondamentale chez l'être humain, ces différentes luttes (sportives et non-sportives) peuvent être socialisatrices.

- Ce sport est le produit d'un débridement étatique accompagné d'un réensauvagement de la société.

Notre modèle d'analyse est donc composé de concepts et d'hypothèses. Ce n'est pas un concept opérationnel isolé (empiriquement construit à partir d'observations directes), mais un concept systémique par déduction, s'appuyant sur des prénotions pour élaborer les hypothèses avec des paradigmes existants, dans le but de rompre avec les préjugés au cours du cadre d'analyse.

2.3) Une approche interactionniste

Sans pour autant botter en touche sur le terrain de la méthodologie, notre démarche de recherche s'articule entre une approche empirico-inductive où le paradigme est dirigé autour de la notion d'enquête et une approche hypothético-déductive qui consiste à formuler des hypothèses afin d'en déduire des conséquences. Nous adoptons une approche interactionniste de type goffmanien, afin de mieux appréhender les caractéristiques de notre terrain d'exploration, où cela suppose d'analyser la coordination des activités dans leur contexte de réalisation. Ceci prend en compte les normes, les règles ou les rôles en tant que modèles, ce qui demande d'être actualisé[45]. Cette coordination des activités au sein de leur contexte de réalisation, signifie que le social est toujours en construction et que l'observation des individus en interaction permet de saisir toutes les modalités. C'est ainsi que l'accent sera davantage mis sur l'expérience et l'investigation empirique que sur la logique et la réflexion théorique, même si ces dernières seront nécessaires.

Notre démarche est à la fois qualitative et compréhensive. La posture compréhensive consiste à s'intéresser au sens que les individus donnent à leurs pratiques, à la façon dont ils appréhendent leurs intérêts et considèrent les contraintes de leurs situations. Cependant, cette posture n'écarte pas l'emprunt de théories provenant de la sociologie critique du sport, et de mettre en avant des aspects « négatifs ». Nous privilégions donc la description empirique prenant en compte la subjectivité des individus. Quant à la démarche qualitative, cela n'exclut pas de mentionner des études quantitatives associées à l'objet et d'utiliser des méthodes similaires.

Notre sociologie qualitative tend à s'approcher d'un modèle épistémologique de type empirico-inductif, afin d'obtenir des données et s'approcher d'expériences communes avec mes enquêtés. Ceci est proche de la théorie ancrée formulée par Barney G. Glaser et Anselm A. Strauss[46], utilisée par l'école de Chicago dont Erving Goffman et Howard Becker. Pour cette thèse, cette méthode empirico-inductive est englobée par le modèle hypothético-déductif, pour répondre au mieux aux hypothèses de départ.

---

[45] Voir E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome1 : la présentation de soi*, trad. de l'anglais par A. Accardo, Paris, Éditions de Minuit, 1973, 251 p.

[46] D'après B.G. Glaser, A.A. Strauss, *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, trad. de l'anglais par M-H. Soulet et K. Oeuvray, préface de P. Paillé, Paris, Armand Colin, 2010 (éd. originale 2009), 409 p.

2.4) Un objet de recherche anglo-saxon

Nous avons pris connaissance du mémoire d'Anne Pellaud qui s'intitule *Mixed martial arts : au cœur de l'expérience ultime.* Son travail se focalise sur les pratiquants de MMA, la perception de leur sport et leur trajectoire biographique[47], à partir d'une observation participante et d'entretiens compréhensifs. Dans le but d'approfondir l'étude sur cet objet de recherche, nous nous sommes intéressés à l'environnement social de l'enquêté ; au cursus professionnel et sportif ; au regard porté sur les combattants, sur la pratique et son évolution ; les raisons d'un engagement ou non dans le MMA ; l'accès à l'information sur ce sujet. Pour avoir une vue d'ensemble et un recul nécessaire afin d'éviter le danger des avis fantasmés, nous avons également interrogé des pratiquants de sports de combat hors « combat libre », ainsi que des non initiés au mixed martial arts. Ces derniers offrent une vision extérieure.

L'état de l'art révèle la prépondérance d'études réalisées au sein d'universités anglo-saxonnes. Elles se divisent principalement en trois thèmes : les travaux qui traitent juridiquement du MMA, ceux qui se consacrent à la traumatologie dans ce sport et enfin les articles scientifiques qui se focalisent sur le rapport entre la violence et la sportivisation. Les premiers travaux dédiés au MMA furent publiés à partir de 2005. En 2005, le *British Journal of Sports Medicine* publia une première étude consacrée aux blessures cervicales dans le MMA[48]. Cette même revue publia en 2008 une autre étude traumatologique[49]. En 2006, une équipe de chercheurs de l'université de Baltimore autour de Grégory Bledsoe analysa la traumatologie des athlètes de combat libre[50]. Toujours en 2006, c'est l'équipe de G. J. Buse qui publia une étude sur la traumatologie dans ce sport, à la différence que celle-ci se focalisa sur la première décennie de l'UFC, à savoir les combats entre 1993 et 2003[51].

---

[47] A. Pellaud, *op.cit*., p. 3.

[48] T. Kochhar et *alii*, « Risk of cervical injuries in mixed martial arts », *in British journal of sports medicine,*vol.39, 2005, pp. 444-447.

[49] K. M. Ngai et *alii*., « Injury trends in sanctionned Mixed Martial Arts competition: a five year review 2002-2007 », *in British journal of sports medicine*, vol.42, 2008, pp. 686-689.

[50]G. H. Bledsoe, J. D. Brill, J. G. Grabowski, E. B. Hsu, G. Li, « Incidence of injury in professional mixed martial arts competitions », *in Journal of Sports Science and Medicine*, Johns Hopkins University School of Medicine, Departement of Emergency Medicine, Baltimore (USA), mis en ligne le 01/07/2006, trad. de l'anglais et [En ligne : http://mixed-martial-arts.wifeo.com/documents/Injuries-in-MMA-v5combat-18.pdf]version originale [En ligne : http://mixed-martial-arts.wifeo.com/videos.php]. Dernière consultation le 11/12/2014. Pages non disponibles au 31/01/2015.

[51]G. J. Buse, « No Holds Barred sport fighting: a 10 year review of Mixed Martial Arts competition », *in British Journal of Sports Medicine*, n°40 (2), 2006, pp. 169-172.

Le second grand thème de ces travaux concerne le champ législatif. En 2010, J. T. Smith décrivit la lutte pour la régulation du MMA et sa législation sur le sol des États-Unis[52]. Une thèse de doctorat en philosophie fut réalisée en Irlande, soutenue en 2011. Stephen Edward King y traite du MMA, des arts martiaux et des sports de combat pour répondre aux questions de la place d'une violence consentie dans l'état de droit. Il conclut sur l'immoralité de toutes pratiques martiales lorsque celles-ci découlent sur la compétition[53], car cela amène à une déshumanisation des participants. S. E. King est ainsi plus critique que le chercheur américain Peter Hess qu'il cite dans sa thèse. Ce dernier décrivit en 2007 l'évolution des arts martiaux mixtes, qu'il ne définit plus comme un « combat-spectacle », mais davantage comme le retour d'un cycle qui serait parti du temps du pancrace dans l'antiquité[54]. L'étude de P. Hess nous permet de passer au troisième grand thème de l'état de l'art sur notre objet de recherche, à savoir son degré de sportivisation. David Mayeda analysa l'essor du MMA avec le succès de la série de l'*Ultimate Fighter,* qui tomba à un moment crucial de l'évolution de ce sport[55]. Mayeda interviewa quarante combattants américains. En 2009, Johan Heilbron et Maarten Van Bottenburg publièrent dans une revue française. Leur article montre que la naissance du NHB est un phénomène typique de dé-sportivisation, usant de termes fustigeant cette pratique naissante et balbutiante qui allait devenir le MMA moderne : « la férocité et la cruauté des combats »[56]. L'évolution de la sportivisation est reprise par les chercheurs espagnol et américain Raúl Sanchez Garcia et Dominic Malcolm en 2010[57]. Ils voient dans le MMA, l'ascendance du professionnalisme sur l'amateurisme, avec une hybridation des styles de combat provenant de l'Occident et de l'Orient. Ils placent ce sport à la limite du niveau de violence socialement acceptable ; une violence plus instrumentale et moins affective qui ne peut pas échapper à la condamnation morale. Le MMA ferait appel à un équilibre tensionnel.

---

[52]J. T. Smith, « Fighting for regulation : Mixed Martial Arts legislation in the United States », *in Drake Law Review*, vol.58, 2010, pp. 617-649.

[53]S. E. King, *Consensual violence and the state : a case study in combat sports*, Limerick, 2011, Université de Limerick (Irlande), School of Law, thèse de doctorat, philosophie, sous la direction de E. Quill et H. Opie, pp. 266-268.

[54] P. Hess, « The development of Mixed Martial Arts : from fighting spectacles to state-sanctionned sporting events », *in Willamette sports law journal*, n°4, 2007, p. 23, [En ligne : http://www.willamette.edu/wucl/pdf/sportslaw/spring07/art3.pdf]. Dernière consultation le 13/12/2014.

[55] D. Mayeda, D. Chin, *Fighting for acceptance: Mixed Martial Artists and violence in American society*, Lincoln, iUniverse, 264 p.

[56]J. Heilbron, M. Van Bottenburg, « Dans la cage », *in Actes de la recherche en sciences sociales*, « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, p. 33.

[57] R. Sanchez Garcia, D. Malcolm, « Decivilizing, civilizing or informalizing ? The international development of Mixed Martial Arts », *in International Review for the sociology of sport*, vol.45, 2010, pp. 39-58.

Depuis 2010, les travaux se poursuivirent sur cet objet. Corey M. Abramson et Darren Modzelewski étudièrent le *cage-fighting* en l'associant à une sous-culture et à la marginalité. Leur approche socio-ethnographique reprend une méthode identique à celle de Loïc Wacquant[58] et de Dale Spencer. Comme ses deux auteurs, Darren Modzelewski poussa son enquête de terrain jusqu'à expérimenter le combat en compétition amateur. Si les deux derniers cités ont combattu en MMA, Wacquant fit de la boxe anglaise. Cet article de 2010 considère le MMA comme une activité partagée qui crée un espace, un mode de vie de la classe moyenne, car ils véhiculent les idéaux d'une communauté volontaire, méritocratique et sacrificielle[59]. Abramsom et Modzelewski concluent sur l'existence de ces idéaux inscrits dans une sous-culture et l'habitus des combattants. En 2011, un article aux conclusions similaires fut publié dans la revue *Social psychology quarterly*. Le management émotionnel personnel et interpersonnel que nous retrouvons dans le MMA, formerait une « micropolitique émotionnelle personnelle »[60], qui se transmettrait d'un individu à un autre (d'un expérimenté à un novice). Les combattants reproduiraient ainsi des stéréotypes culturels, dont celui de la virilité.

Outre l'article de Van Bottenburg et Heilbron, le *valetudo* en Bolivie fut également traité dans le numéro 174 des *Actes de la recherche en sciences sociales*[61]. Mais il a fallu attendre quelques années pour que des articles français s'emparent de ce sujet. En 2013, Cécile Collinet et Mathieu Delalandre de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée sortirent une étude relative au MMA, et en particulier sa « sportification » controversée et ambigüe en France. Ce travail fut également publié en anglais[62]. Comparé à des pratiques telles que la spéléologie et le *break-dance*, le MMA se place à un rang inférieur d'institutionnalisation, alors que la France est justement un pays où les disciplines sportives sont fortement institutionnalisées. Pris dans le processus de « sportification », le MMA et le *Break dance* partagent d'ailleurs l'aspect *entertainment.* Matthieu Delalandre et Cécile Collinet réalisèrent une enquête de terrain pour analyser

[58] D'après L. Wacquant, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone Comeau et Nadeau, coll. « mémoires sociales », Marseille, 2000, 268 p.
[59] C. M. Abramson, D. Modzelewski, « Caged morality : moral worlds, subculture, and stratification among middle-class cage-fighters », in *Qualitative sociology*, vol.34, 2011, p.162, [En ligne : http://cmabramson.com/uploads/1cagedmorality-cma-dm.pdf]. Dernière consultation le 13/12/2014.
[60] J. M. Maccabe., D. P. Schrock, C. A. Vaccaro, « Managing emotional manhood: fighting and fostering fear in Mixed Martial Arts », *in Social psychology quarterly*, vol.74 (4), 2011, p. 432.
[61] Voir F. Poupeau, « *Vale Todo* en Bolivie », *in Actes de la recherche en sciences sociales*, « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, pp. 46-52.
[62] Voir C. Collinet, M. Delalandre, C. Lessard, P-O. Schut, « Physical practices and sportification : between institutionalisation and standardisation. The example of three activities in France », *in The international journal of history of sport*, 2013, vol.30 (9), pp. 989-1007.

le cas ambigu de ce sport en France, auprès de vingt athlètes et cinq « acteurs institutionnels »[63]. L'enjeu de cet article est d'établir un état des lieux national du MMA, mais également de décrire le processus de sportification appliqué dans notre pays, accompagné d'une relativisation de la violence et des tensions entre les acteurs nationaux. Toujours en 2013, Thierry Blin publia également un article sur cette pratique « aux frontières du sport »[64], mettant en lumière la dimension économico-philosophique propre au MMA.

L'ouvrage de référence est celui de Dale Spencer, qui fit une thèse de doctorat sur les arts martiaux mixtes à travers l'étude du corps, des sens, du genre, des blessures, de l'habitus et de la violence[65]. Enfin, l'état de l'art comprend l'ensemble des livres spécialisés sur ce sujet, avec un traitement tourné vers ses techniques d'entraînement et son histoire[66].

3) Des ressources documentaires au ring : les étapes de l'enquête de terrain

La présentation de la méthodologie se concentre désormais sur l'exposition des ressources documentaires consultées et sur les observations effectuées sur le terrain. Cependant, nous reviendrons régulièrement sur les méthodes utilisées au cours des différentes parties, des paragraphes dédiés à une méthodologie appliquée. C'est-à-dire que nous introduirons méthodologiquement des études que nous avons réalisées sur des thèmes plus restreints : les représentations sociales et individuelles du MMA chez des enquêtés grâce au test d'association de Jung, une étude des surnoms, des comptes rendus d'évènements, des relevés de chiffres (concernant la vente de paiements à la séance, la création d'organisations, le nombre de combattants dans le monde, etc.).

[63] Voir M. Delalandre, C. Collinet, « Le Mixed Martial Arts et les ambiguïtés de sa sportification en France », *in Loisir et société*, n°35 issue 2, 2012, pp. 293-316.
[64] T. Blin, « Tous les coups sont permis. Sur les gladiateurs du free fight », *in Le Débat,* n°174, 2013/2, Paris, Gallimard, p. 160.
[65] Voir D.C. Spencer, *Ultimate fighting and embodiment : violence, gender and mixed martial arts*, New York, Routledge, coll. « Routledge research in sport, culture and society », 2011, 199 p.
[66] Les ouvrages dédiés au MMA sont répertoriés dans la bibliographie, aux pages 484-485.

3.1) Un corpus interdisciplinaire

La recherche s'est originellement orientée vers les ressources documentaires, à partir de la première année de master, lorsque nous devions présenter un projet de mémoire. Nous avons utilisé une documentation dans divers courants sociologiques : sociologie du sport, sociologie historique, de la violence, des conduites à risque, sur l'interactionnisme symbolique, sur la postmodernité, l'hypermodernité, la théorie critique, l'altérité. La documentation est devenue pluridisciplinaire avec la consultation d'ouvrages incluant les théories sur la violence et l'agressivité étudiées par l'histoire, la psychologie, la philosophie et l'éthologie. Ce choix important n'est pas exhaustif tant les bibliographies du sport et de la violence comptent une pléthore de documents. La pluridisciplinarité de nos ressources documentaires obéit à la volonté de remonter à l'amont du phénomène de l'agressivité, afin de présenter au mieux une pratique sportive dite « violente ».

Nous avons utilisé des magazines spécialisés comme *Fightsport*, *Top Fight* (les articles d'Akira Hattori[67]), *Karate Bushido*, mais également des périodiques de sport qui ont dédié des numéros au MMA, comme *L'Équipe magazine* en France, *Sports Illustrated* aux États-Unis ou *Veja* au Brésil. Nous avons visionné plusieurs documentaires et reportages diffusés à la télévision ou sortis en DVD[68], de nombreux évènements de l'UFC retransmis sur les chaînes RTL 9 et Kombat sport (deux chaînes luxembourgeoises), des évènements du Pride F.C., International Valetudo, M-1 en DVD, ou encore ceux du K-1 Heroes, Strikeforce, Bellator, BodogFight, EliteXC, etc. sur Internet. Rappelons que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel interdit toujours les retransmissions de combat libre sur les chaînes françaises, vilipendant les chaînes après des reportages :

> « Le Conseil est intervenu auprès de France 2 à la suite de la diffusion, dans le cadre du magazine 13h15 le samedi du 23 janvier 2010, d'un reportage intitulé "L'arène est une cage". Ce reportage présentait les combats de Free Fight de manière favorable, ne donnant que le point de vue des seuls adeptes, alors qu'il s'agit d'une activité interdite en

[67] Rédacteur pour *Top Fight*, Akira Hattori est le spécialiste du MMA japonais, il nous a permis de traduire des ouvrages provenant du Japon, dont ceux du Kamipro Books, qui se trouvent dans la bibliographie.
[68] L'ensemble des reportages et documentaires est répertorié dans la bibliographie à la page 505.

France et que le Conseil a recommandé aux chaînes, par la délibération du 20 décembre 2005, de ne pas diffuser ce type de combats »[69].

Nos ressources documentaires utilisent également des œuvres de fiction : la littérature, des mangas et des films. Cette part du corpus est particulièrement utilisée pour le chapitre relatif au traitement fictif de ce sport, ainsi que dans celui traitant des représentations chez les acteurs de ce sport et ses non-initiés. Cette part forme les deux chapitres qui figurent dans la quatrième et dernière partie d'analyse. Le traitement médiatique nous éclaire sur le succès de ce sport. À partir du site *factiva.com*, nous avons comptabilisé les articles de presse et les sites internet qui traitent de notre sujet. Les différents termes utilisés sur le moteur de recherche de *Factiva* sont instructifs. La répartition graphique des articles selon les années nous montre l'évolution du traitement médiatique. Ces relevés furent réalisés le 23 décembre 2014.

Mots Clefs	Résultat	Périodes
Free Fight	1439 articles + 13 sites web (dont 825 articles en français et 7 sites web)	Surtout depuis 2006 avec une nette progression entre 2011 et 2014
Combat Libre	958 articles + 30 sites web	Depuis 2003 jusqu'à 2014
Arts martiaux mixtes	961 articles + 77 sites web	Surtout depuis 2009
Mixed martial arts (en français)	578 articles + 21 sites web	Depuis 2005 avec une progression constante depuis 2008
Mixed Martial arts (toutes les langues)	59032 articles + 2732 sites web	Depuis 1992 et une progression depuis 2005

Tableau 1 - Le nombre d'articles et de sites Internet selon les différents termes relatifs au MMA

Ce tableau 1 offre plusieurs éléments. Premièrement, malgré l'interdit de la compétition en France, les articles francophones traitant de ce sport restent nombreux et

[69] « Reportage sur le Free Fight : intervention auprès de France 2 », *in CSA*, mis en ligne le 06/05/2010, [En ligne : http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions_detail.php?id=131150]. Consulté le 13/06/2011.

réguliers : les sujets abordés sont la problématique liée à sa légalité/illégalité, les clubs et les athlètes locaux dans des presses régionales ou encore l'utilisation de cette pratique à des fins para-sportives (préparation pour des agents de l'État). Deuxièmement, les différents termes choisis montrent une évolution de sa dénomination par la presse. Le « combat libre » fut ainsi nommé dès 2003, plus tôt que le « free fight », dont les articles augmentent après 2006. Dans les deux cas, ces termes sont encore utilisés jusqu'en décembre 2014, avec une nette progression d'articles sur le « free fight » après 2011. Troisièmement, il y a une nette différence entre l'utilisation de « free fight » et de « mixed martial arts » selon les langues. Plus de la moitié des articles avec le premier cité (825 articles en français contre 1 439 dans toutes les langues) proviennent de la presse francophone, alors que cette distinction s'inverse disproportionnellement avec le second terme précédemment cité. En effet, 578 articles francophones (avec néanmoins une progression constante depuis 2008) parlent de « mixed martial arts » contre 59 032 articles dans toutes les langues (depuis 1992). Cela montre bien que la presse francophone (la France en particulier) privilégie encore le terme « free fight » alors qu'à l'étranger, le terme de « MMA » (mixed martial arts) est abondamment appliqué. Une autre remarque concerne le terme d' « arts martiaux mixtes » qui se retrouvent majoritairement dans des articles au Canada francophone. Enfin, l'évolution historique montre dans tous les termes utilisés, une nette progression en deux phases : une évolution douce entre 2006 et 2009, et une forte progression de la médiatisation depuis 2010. Ce qui fait du MMA, un sport de plus en plus abordé dans la presse écrite française et surtout internationale. Le MMA ayant même un onglet spécial sur des sites Internet de sport aux États-Unis (ESPN, Fox, etc.) ou au Brésil. Le journal français de L'Équipe parle de plus en plus de ce sport. Un numéro de *L'Équipe magazine* intitulé « Implacable » fut consacré à cette pratique « très marketée dans notre système de fédérations agréées par l'État », un sport « totalement ancré dans la modernité »[70]. Le 9 février 2015, la chaîne de télévision L'Équipe 21 diffusa un documentaire « Frères de sport » consacré aux arts martiaux mixtes. L'ancien footballeur Bixente Lizararu s'entraîna à Rio de Janeiro avec le champion de l'UFC José Aldo. Nous y apprenons que le MMA est devenu le second sport préféré des brésiliens après le football. Il le défendit dans un débat qui suivit le documentaire.

[70] J. Issartel, « édito' », *in L'Équipe magazine*, « Implacable », n°1584, 28/11/2012, Boulogne-Billancourt, p. 5.

3.2) L'enquête de terrain : avec et sans les gants de boxe

Nous entreprîmes une « ethnographie de l'action » pour reprendre les termes de l'ouvrage d'Albert Piette[71], l'observation des détails se rapprochant de la méthode expliquée par Erving Goffman[72]. Il serait présomptueux de présenter ce travail comme une observation participante, car l'immersion dans le milieu ne fut pas totale. Cependant, nous avons tâché d'approcher cette méthode. N'étant pas un pratiquant d'arts martiaux, nous avons décidé de commencer le travail de terrain par le biais d'Internet. Nous nous sommes inscrits sur le site Ikusa.fr pour engranger des contacts et ainsi préparer les observations sur le terrain. Afin de suivre la vive actualité des arts martiaux mixtes, nous avons quotidiennement consulté des sites spécialisés comme *riddum.com*, *ufc.com*, *sherdog.com*, *cfmma.fr*, *francefight.fr*, *bloodyelbow.com*, *bleacherreport.com*, *mixedmartialarts.com, cagepotato.com*. Pour des données particulières, nous avons consulté *mmajunkie.com* pour les grilles de salaires des athlètes de l'UFC ; *mma-core.com* pour l'évolution du nombre de combattants, d'organisations de combat et d'évènements ; *fightmatrix.com* pour les classements par catégorie. D'autres sites furent consultés épisodiquement, ce qui rend notre webographie conséquente, répertoriée de la page 490 à 504.

Lors de l'élaboration du mémoire de master, nous avons réparti les enquêtés dans trois groupes : les combattants et les acteurs de MMA, les pratiquants provenant d'autres sports de combat et d'arts martiaux, et les non initiés à ces pratiques martiales. En janvier 2011, les entretiens commencent. Dans un premier lieu, ils étaient ciblés sur le groupe des non-initiés pour que nous puissions en parallèle prendre des contacts sur *Ikusa.fr* avec des pratiquants de sports de combat. Sur ce même site, nous avons également posté un sujet concernant notre travail sur le forum, le 10 mars 2010, où nous posions des questions générales. Nous avons donc opté pour une méthode qualitative, la priorité donnée aux membres actifs du site *Ikusa.fr*. Dix-huit entretiens au total (six par groupes) furent réalisés avant juin 2011. Au cours de cette même période, une question fut également posée sur un forum généraliste *Orange.fr*, la méthode et les résultats sont détaillés à la page 388.

[71] D'après A. Piette, *Ethnographie de l'action : l'observation des détails,* Paris, Éditions Métailié, 1996, 202 p.
[72] E. Goffman, « On fieldwork », *in Journal of contempory ethnography*, n°18, 1989, pp. 123-132.

Pour le travail de thèse de doctorat, nous avons poursuivi l'enquête de terrain. La première caractéristique méthodologique fut de répartir mon échantillon d'enquêtés en cinq groupes (au lieu de trois) : le groupe 1 contient onze combattants de MMA (dont huit comptabilisent au moins un combat professionnel), le groupe 2 comprend dix acteurs non pratiquants de MMA (un webmaster et deux rédacteurs d'un site spécialisé, un entraîneur, deux journalistes et trois créateurs de clips vidéo), le groupe 3 inclut onze athlètes des autres sports de combat et d'arts martiaux (un pratiquant d'aïkido, deux en kick-boxing, deux en judoka, deux en boxe anglaise, trois en boxe thaïlandaise et un en Oliva Professional Fighting System), le groupe 4 comporte dix non-initiés aux pratiques martiales, et le groupe 5 rassemble des entretiens spécifiques. Ce dernier groupe est le plus hétéroclite avec huit individus dont quatre membres du site *Ikusa.fr*, un docteur (médecin du sport) intervenant dans le milieu du MMA, une doctorante en psychologie, un entraîneur/membre de la commission française de MMA et un écrivain/père d'un combattant de pancrace. La méthode d'entretien fut également hétérogène, appliquée au cas par cas, puisque les questions posées étaient ciblées sur leurs connaissances spécifiques.

Ce qui fait un total de 50 enquêtés interviewés, 27h35 d'entretien pour 284 pages de retranscription[73]. 29 entretiens furent réalisés en vis-à-vis (dans l'Hérault, l'Aude, Valence et sur Paris), quatre par téléphone, quatre avec le logiciel Skype, treize par courriers et messages électroniques. Nous avons utilisé un dictaphone pour 21 entretiens et la prise de notes pour le reste des interviews (à l'exception des courriers électroniques). Si de nombreux français composent mes enquêtés, l'échantillon est international avec un franco-japonais, un franco-arménien, un suisse, deux américains, un espagnol, un bulgare, un australien ; tous provenant de ou des alentours de Paris, Bordeaux, Béziers, Montpellier, Melbourne, Hawaï, Lyon, Amiens, Miramas, Aix-en-Provence, Valence, Jaén, Fribourg et Pau. Hormis les échanges par courriers électroniques (des entretiens directifs), chaque entretien fut semi-directif, puis non directif, car une discussion conclut ces échanges. Une exception existe avec six cas que nous allons traiter d'ici quelques lignes de texte. Dans la majorité des entretiens, nous avons entrepris le test d'association de mots à partir des mots stimulus « mixed martial

[73] Le tableau récapitulatif des entretiens se trouve dans l'annexe n°16 pp. 575-580, comprenant l'âge, le sexe, le lieu d'habitation de l'enquêté, le lieu de l'interview, la manière dont ils ont été réalisés et les prises de contact qui menèrent aux entretiens. Le tableau est suivi par les annexes 18, 19, 20, 21 et 22, où nous avons gardé un entretien complet par groupe, puis nous avons fait des commentaires sur les autres interviews.

arts » ou « free fight ». La méthodologie, le résultat et l'analyse se trouvent de la page 379 à 386.

Pour trouver des non-initiés qui connaissaient ce sujet, 248 personnes furent interrogées depuis janvier 2011 (vingt personnes avant juin 2011). La première question fut « Connaissez-vous le mixed martial arts (MMA) et l'UFC ? ». Si l'individu ne connaissait pas, la question suivante était : « Connaissez-vous le free fight ? ». Notre intérêt n'était pas de s'arrêter à la connaissance des individus sur les termes spécialisés, d'où l'utilisation d'un terme dé-sportivisé à connotation plus négative. Il est arrivé à six reprises que nous poursuivions nos questions s'ils répondaient par l'affirmative ; nous avons ainsi comptabilisé ces échanges comme des entretiens (des entretiens spontanés hors échantillonnage initial), réalisés de façon non directive. Cette enquête pour chiffrer le taux de connaissance du MMA dans la population, se découpe en deux périodes : de janvier à juin 2011 qui correspond à notre mémoire de master où vingt personnes furent interrogées, puis de juillet 2011 à décembre 2014 avec 228 individus interrogés. Pour obtenir ce taux de connaissance, de nombreux terrains différents furent utilisés: bibliothèques, universités, salles de sport, bars, stades, boutiques, supermarchés, marchés, colloques, plages, transports en commun, repas collectifs. La population provient de toute l'Europe (France, Espagne, Italie, Allemagne, Pologne, Angleterre, Belgique, Portugal, Luxembourg, Suède). Les enquêtés internationaux furent interrogés en Italie, Espagne et Suède ou sur le sol français. Nous avons tâché d'avoir un échantillon le plus représentatif et diversifié possible : hommes, femmes, personnes jeunes ou âgées.

Connaissance du MMA ou free fight	**Nombre de réponses chez les hommes (148 individus)**	**Nombre de réponses chez les femmes (100 individus)**	**Nombre total de réponses**
OUI	106 (72%)	37 (37 %)	143 (58%)
NON	42 (28%)	63 (63 %)	105 (42%)

Tableau 2 - Le taux de connaissance du MMA de janvier 2011 à décembre 2014, en Europe

Selon le taux de connaissance du MMA, 58% de mes enquêtés savent ce que sont les arts martiaux mixtes. Même si la proportion des individus interrogés est faible entre janvier et juin 2011 (vingt enquêtés), ils étaient 55% à en avoir la connaissance. Si la progression semble faible, elle paraît logique. Le taux de connaissance selon le genre est diamétralement opposé : si 72% des hommes interrogés connaissent le MMA, les femmes ne sont que 37% à connaître. Autre remarque non quantifiable puisque nous ne demandions pas l'âge, mais nous avons observé une propension à connaître ce sport chez les enquêtés les moins âgés. Enfin, nous remarquons une plus forte probabilité de connaissance du MMA dans les milieux sportifs et plus particulièrement dans les sports collectifs (football, rugby, etc.) contrairement à des pratiques telles que le cyclisme où nous avons eu davantage de réponses négatives. Ayant commencé cette enquête en 2011, il nous est impossible de chiffrer la progression de ce taux de connaissance depuis une décennie. Mais nous constatons que ce taux est contextualisé par un traitement journalistique du MMA, qui s'est densifié en France au cours de la même période, à savoir depuis 2011. Nous pouvons alors avancer la corrélation entre le taux de connaissance et le nombre d'articles de presse consacrés à cet objet.

Au jour du 23 décembre 2013, 13 309 221 d'utilisateurs Facebook suivent l'actualité de l'Ultimate Fighting Championship, et 1 796 199 sur YouTube. À titre de comparaison, le compte officiel Facebook de la National Football League compte 11 940 388 abonnés. Certes plus ancienne, la NFL a une dimension moins internationale que l'UFC. Toutefois, le nombre d'abonnés de l'UFC reste loin des 40 698 789 d'utilisateurs qui suivent le compte FIFA World Cup.

La seconde grande partie de notre enquête de terrain comprend les observations et les comptes rendus d'évènements de janvier 2011 à mai 2014. Des entraînements furent décrits et analysés à Palavas-les-Flots (le club de la Team Marcou), à Béziers (les Golden Boys), à Paris (le Lagardère Paris Racing), et à Narbonne (la Fight Impact). Un interclub dans les règles du pancrace à Carcassonne figure aussi dans les observations. Les comptes rendus comptent six évènements de pancrace et de kempo : à Palavas-les-Flots (le FMC IV), à Béziers (Honor & Glory I, II, III et l'évènement hybride de la Nuit des défis) et à Pérols (le FMC Premium). Nous avons également comptabilisé un compte rendu d'un évènement de kick-boxing sur Nissan-lez-Ensérune. Concernant l'évènement de l'Honor & Glory III, nous avons pu observer les coulisses, dans les

vestiaires et l'organisation de la soirée. L'observation participante fut davantage marquée par notre implication dans la revue *Fightsport* avec la rédaction de plusieurs articles entre 2012 et 2014 (dont deux comptes rendus d'évènements), et lors de la tournée des plages (j'ai été présent dans l'Hérault à Vias-Plage et dans l'Aude à Narbonne-Plage) organisée par la Commission Française de MMA : le Combat sport beach tour 2012 (avec démonstration de grappling, kick-boxing) et le MMA beach tour 2013. Le but était d'observer la réaction d'un public majoritairement novice dans ces sports, ainsi que la pédagogie utilisée par les animateurs de l'évènement.

La troisième partie de l'enquête concerne la participation à des sports de combat. L'observation participante s'intensifia alors, en devenant un membre actif d'une association sportive de boxe anglaise et de kick-boxing. Contrairement à Loïc Wacquant, Dale Spencer et Darren Modzelewski, nous ne sommes pas allés jusqu'à la compétition. De septembre 2011 à février 2013, cette expérience s'arrêta aux entraînements de boxe anglaise, de kick-boxing et à une initiation au grappling : des disciplines qui composent le MMA. L'ensemble des comptes rendus de ces expériences de terrain se trouve au cœur du texte et de l'analyse, puis au sein des annexes associées.

La méthodologie comprend également des relevés réguliers de chiffres entre mars 2013 et septembre 2014, concernant l'évolution du nombre d'individus ayant participé à des combats professionnels (de la page 163 à la page 166), l'évolution du nombre de créations d'organisations (de la page 148 à la page 153) et l'évolution du nombre d'évènements par organisation (à la page 154). Comme pour les relevés précédemment cités, nous avons étudié les chiffres engendrés par la vente des *pay-per-views* et des tickets d'entrée (de la page 126 à la page 129), les taux de finalisation des combats (aux pages 78, 81, 108, 109, 110, 111 et 187), à partir de sites Internet spécialisés sur ce sport. Le même procédé fut utilisé pour l'étude des surnoms de la page 404 à 407.

3.3) Les difficultés rencontrées et les remarques

Les premières difficultés sont intervenues dès la recherche bibliographique, car de nombreux ouvrages spécialisés dans les arts martiaux modernes ne sont pas disponibles en France, il s'agit de livres écrits en anglais. De plus, les ressources documentaires sont principalement sur Internet. La dernière difficulté concerne la difficulté à trouver quelques individus détestant ce sport. Mais il fut également difficile de trouver des

combattantes avec une expérience dans les règles du MMA. Si les combattants locaux étaient disponibles, nous avons rencontré davantage de difficultés lorsque l'intention était de rentrer en contact avec des célébrités françaises et internationales, devant passer par des agents ou composant avec leurs emplois du temps surchargés. Dale Spencer affirme que la blessure influence le contenu des déclarations des individus ; ces derniers ont un avis plus ou moins négatif sur leur sport et son avenir suivant l'état de blessures[74]. Nous avons donc rajouté la question : « Êtes-vous blessé en ce moment ? » Les réponses montrent une récurrence des blessures des enquêtés pratiquants. Par conséquent, cela n'influence les avis que dans de faibles proportions. En revanche, ces réponses prouvent la place des blessures chroniques que Dale Spencer avait relevée.

Nous avons supprimé une question pour le premier groupe, car elle offrait des lieux communs, il s'agit de celle-ci : « Êtes-vous pour la légalisation du MMA en France ? » Les intervenants du premier groupe souhaitent la légalisation dans une immense majorité. La dernière difficulté rencontrée fut de composer avec l'actualité de l'objet de recherche, jusqu'à la fin de la rédaction. En effet, le MMA est un sport en constante évolution où l'actualité et les changements sont réguliers. Le cas délicat de son statut en France et les actions des différents protagonistes ont accentué cette difficulté. Nous avons donc dû revenir à maintes reprises sur des paragraphes, pour effectuer des mises à jour.

Qu'elles soient expérimentales ou sur le terrain, toutes les recherches engendrent un processus de communication avec des effets concrets sur les acteurs de l'objet recherché et son contexte social. Ce n'est pas pour autant que nous pouvons ranger ce travail dans la recherche-action, car l'intention première ne fut pas de produire un changement sur le terrain d'enquête, mais obtenir davantage de nouvelles informations et d'en tirer des éléments susceptibles de répondre à notre problématique : comment est-il possible que ce sport de combat extrême se développe au cours d'une société prise dans le processus de civilisation ? Cependant, il serait naïf de croire que les acteurs de cet objet n'attendent pas un *feedback*, car il faut rappeler que le milieu du MMA est encore associé à une image parfois défavorable, d'un manque de reconnaissance et d'une non-autorisation de la compétition en France. C'est dans cette controverse que cette thèse de

[74]D. C. Spencer, *op.cit*, pp. 107-109.

doctorat s'inclut, s'articulant entre la volonté de produire une analyse la plus objective possible et la volonté d'exister de tous les acteurs qui ont participé sur le terrain à notre collecte d'informations.

4) Le plan de la recherche

Quatre parties composent le texte analytique : historique, socio-économique, une analyse de la violence et de l'engagement corporel, puis une étude des représentations sociales relatives à l'objet. Les deux chapitres de la première partie s'articulent autour du « processus de sportivisation » du mixed martial arts. Un processus inversé qui est passé du spectacle pour aboutir à un véritable sport à part entière. Le spectacle garde néanmoins une part importante, où les stratégies commerciales des organisations privées de combat varient selon les pays. À travers son histoire, nous verrons que ce n'est pas une pratique nouvelle, mais l'évolution des différents arts martiaux et des formes de combat, puisant son origine dans les luttes rituelles sacrées, devenant dans un premier temps des combats-spectacles profanes. L'approche géohistorique permet alors de voir l'ancienneté et l'universalité de la lutte, composante maitresse des sports de combat hybrides. Le MMA moderne tel que nous le connaissons désormais est le fruit d'une oscillation entre la sportivisation et la dé-sportivisation.

La seconde partie socio-économique vise à démontrer la mondialisation de ce sport et son ancrage progressif qui semble dépasser le simple effet de mode. Les enjeux sont nombreux, la politique économique de l'Ultimate Fighting Championship en est un exemple. Nous décrirons l'évolution de ce sport à travers le développement des organisations privées de combat et des chiffres générés par ses évènements. Puis nous analyserons les conséquences sur la sociologie de la pratique, de ses pratiquants et de ses spectateurs. Dans ces chapitres essentiellement sociologiques, nous verrons les cursus professionnels et scolaires des athlètes, leur entrée dans la discipline, et l'essor tardif du MMA féminin. Malgré l'image d'un sport « viril », nous verrons que la sexualisation touche également cet objet. Enfin, nous terminerons cette partie avec un zoom réalisé sur le cas singulier de la discipline en France.

Avec quatre chapitres, la troisième partie se concentrera sur les théories de la violence et de l'agressivité, qui enveloppent notre objet de recherche. Nous aurons une approche psycho-éthologique avant de nous concentrer sur la sociologie de la violence. Nous aborderons la part inhérente de la violence en l'Homme, l'excédent énergétique et leurs utilisations dans des actions dictées par la réciprocité et l'altérité : le combattant en tant qu'adversaire et partenaire. Nous chercherons à comprendre l'engouement pour les spectacles violents et son aversion, en la confrontant au contexte sociétal. Ce contexte témoigne de la sanitarisation d'une société post-morale, en quête de sécurité permanente où la moindre pratique dangereuse n'est plus tolérée : un sport controversé au cœur d'une société paradoxale. En tant que sport-spectacle à risque, nous verrons l'engagement corporel qui existe dans les arts martiaux mixtes. Nous finirons donc cette partie avec la part destructrice et autodestructrice qui mêle les blessures et le dopage.

La dernière et quatrième partie se consacrera aux représentations sociales et individuelles du MMA. Postmoderne ou hypermoderne, ce sport semble être le miroir d'une société caractérisée par l'ambivalence d'un retour des éléments archaïques et d'une fuite en avant où les peurs (de la mort, du déclassement social, de l'insécurité, de la maladie) dominent l'individu. Une lutte des représentations s'engage entre des initiés pratiquants ou non et des non-initiés. Ces représentations révèlent les éléments clés qui expliquent d'un côté l'intérêt pour ce sport et d'un autre côté son dégoût. La relation entre la pratique sportive et les arts tapisse le socle des représentations, d'où la présence d'un chapitre qui parlera du traitement du MMA par les œuvres de fiction.

Des conclusions parcourent la thèse sous deux formes différentes : une petite qui conclut chaque sous-chapitre, et une plus grande à la suite de chaque chapitre. Une conclusion générale succèdera aux quatre parties d'analyse et clôturera le texte.

Première partie :

Le processus de sportivisation inversée : l'évolution du combat-spectacle et du sport-spectacle

Chapitre I. Ancêtres et genèse du MMA

Au travers de multiples civilisations antiques, nous remonterons le temps et décrirons ces différentes formes de combat qui préfigurèrent l'avènement d'arts martiaux hybrides, mixtes que nous connaissons aujourd'hui en tant que « sports » à part entière. La quête des raisons de ce développement passera par les divers défis et duels qui émaillèrent l'histoire, et les formes de combat qui s'accrurent dès la fin du XIXème siècle et surtout au début du XXème siècle, que cela soit au Brésil, au Japon ou en Europe. Cette histoire fait apparaître des similitudes entre les pratiques antiques et contemporaines, démontrant ainsi le caractère intemporel du combat.

1) La parenthèse historique brutale de la gladiature

Les gladiatures et les jeux du cirque de l'Empire Romain sont certainement les combats plus connus et les plus violents, car les armes et les mises à mort étaient permises. La première réaction serait de se cacher derrière des opinions moralistes en s'indignant et en condamnant ces pratiques difficilement envisageables dans nos sociétés contemporaines. Éric Teyssier commence son ouvrage *La mort en face : le dossier Gladiateurs*, en disant ceci : « Il ne faut pas regarder les gladiateurs du haut des gradins, avec un dégoût allié à une certaine commisération. Au contraire, il est nécessaire de s'introduire au cœur du ''*ludus*'', là où vivent et s'entraînent les ''familles'' de gladiateurs »[75]. Il suggère donc de vivre une expérience intellectuelle anthropologique ou ethnologique au cœur de ces lieux de vie et de mort.

1.1) Du sacré au profane

Que cela soit en Grèce ou dans le monde Romain, les origines de ces combats apparaissent sous une forme ritualisée et sacrée.

[75] E. Teyssier, *La mort en face : le dossier Gladiateurs*, Arles, Actes Sud, 2009, p. 7

1.1.1) Vers la fin des rites funéraires

Roland Auguet avance la date de 264 avant notre ère[76] comme le début de l'existence à Rome des jeux du cirque dans lesquels figuraient aussi les courses de chars. Or, ces jeux sont inspirés de ceux que pratiquaient les Grecs dès 1500 av. J.-C. et qui furent ensuite repris par les Étrusques vers l'an 1000 av. J.-C. À Rome les esclaves s'affrontaient pour honorer les dieux ou la mémoire de Brutus, ou encore celle des guerriers morts au combat. La coutume de ces combats était de transformer les vaincus en victimes expiatoires. On s'entretuait pour apaiser les esprits et honorer les mânes d'un défunt devant sa tombe. Les nombreuses victoires romaines avaient pour conséquence de faire beaucoup de prisonniers qui devenaient alors des esclaves. Un grand nombre d'esclaves représentaient un coût important pour les Romains et les sacrifier permettait de diminuer la charge qu'ils représentaient. En outre, extraire parmi eux les plus combatifs afin de les opposer dans une lutte armée présentait un objectif sécuritaire en évitant une éventuelle rébellion.

Dans l'Empire romain, un calendrier des *Ludi* (les Jeux, à ne pas confondre avec les casernes de gladiateurs également nommées *Ludi*) s'instaura avec des Jeux, des représentations théâtrales et des courses de chars, de quoi alimenter leur oisiveté.

La vision chrétienne voit dans ce paganisme un rite par le sang versé pour des dieux dévoreurs d'hommes. Auguet avance l'idée d'une perception de la violence selon la proximité entre les acteurs et le public. Il prend l'exemple de ces rites où « l'absence même de distance conférait à l'effusion un caractère violent et puissamment émotionnel »[77]. Cette distance apparaît aussi dans le fait qu'ils mouraient sans enlever le casque, car l'enlever c'était : « montrer un autre visage, fausser le jeu et rompre, vis-à-vis du public, une complicité qui était sans nul doute l'aliment indispensable de l'émotion ressentie au cours de ces spectacles »[78]. Ce rapport entre la distance et la perception de la violence est toujours d'actualité. Les gradins dès l'Antiquité, comme la télévision aujourd'hui, éloignaient les individus de l'action brutale renforçant ainsi sa tolérance à la violence extrême.

[76] R. Auguet, *Cruauté et civilisation : les Jeux Romains*, Paris, Flammarion, 1970, p. 15
[77] *Ibidem*, p. 16
[78] *Ibidem*, p. 56

La nature du *munus* change (le *munus* est un accomplissement d'un devoir, qui désigne par métonymie les combats publics de gladiateurs) et tous les prétextes sont bons pour en organiser. Au-delà de commémorer ou d'honorer les morts, le *munus* était mis en scène pour satisfaire la plèbe et finissait donc par se banaliser. Le *munus* sacré devint peu à peu un *ludus* profane. La désacralisation de ces rites, qui étaient devenus un spectacle et un divertissement, était une substitution au caractère plus dramatique que symbolique. En effet, les gladiateurs avaient pris la place du sacrifié.

1.1.2) Les fondations d'un sport-spectacle avancé

Le terme de combat-spectacle est certainement plus approprié, mais l'existence de certaines « règles » et l'appel croissant à la technique envisagent les premières formes de sportivisation, certes dans un contexte de mœurs perverties et d'une tolérance pour la violence sanglante. La première rationalisation fut ethnique, puisqu'elles se rapportaient aux peuplades conquises par les Romains avec leurs armes telles que les Thraces ou les Gaulois. Les combats se spectacularisaient en se technicisant par la même occasion. Le nombre des mises à mort diminuait en raison de l'introduction de meilleures techniques d'entraînement qui apportaient à l'individu une valeur économique supérieure. La baisse des gladiateurs tués dans l'arène permettait aussi d'attirer plus d'hommes libres. L'organisation des combats obéissait à une certaine loi d'équilibre qui consistait à ne pas opposer un gladiateur expérimenté à un novice, et obéissait à une loi de complémentarité qui permettait d'opposer des individus aux armes et aux styles différents : c'est le cas des duos classiques qu'étaient le rétiaire contre le *secutor* et le thrace contre le mirmillon par exemple. Le *secutor* contre le rétiaire était une symbolique de la guerre fondatrice entre le feu et l'eau[79]. Cela rappelle les chocs de style du MMA contemporain où opposer un *grappler* (un lutteur ou jiu jitsuka) contre un *striker* (boxeur ou kick-boxeur) a toujours présenté un attrait important pour les spectateurs connaisseurs. Ces oppositions entretenues par des entraînements spécifiques sont une composante d'un spectacle « réussi », pour éviter une standardisation pouvant lasser un public exigeant.

[79] J. Thomas, « Introduction. Les Romains étaient-ils sportifs ? Étude d'un imaginaire », *in* F. Monneyron (dir.), *Sport et imaginaire*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « sociologie des imaginaires », 2013, p. 17.

Une rupture intervint dans le dernier demi-siècle avant notre ère, où la gladiature ethnique selon les traditions guerrières passa à une gladiature professionnelle marquée par l'uniformisation de la pratique et l'unification culturelle. En complément de ces oppositions de styles, des affrontements « miroirs » avaient parfois lieu, cela consistait à mettre aux prises deux *provocatores* : des jeunes athlètes démarrant le cursus au *ludus*, non assimilés à une ethnie, portant une dague courte et pointue, ainsi qu'un casque qui permettait d'avoir progressivement une meilleure ventilation. Ces dagues courtes imposaient un combat à courte distance. Les *provocatores* plaisaient dans l'Asie Mineure et le monde hellénique. Des combats par équipes avaient également lieu, tout comme la présence de gladiatrices à partir du règne d'Auguste et repris par Néron. Sous Commode, les effets de brutalisation firent disparaître le peu de sacralisation qu'il restait. Le sang coulait davantage pour un combat-spectacle à tout prix avec des gladiateurs attachés entre eux, par exemple.

1.1.3) Un premier adoucissement des mœurs ?

En dehors de ces pertes de sacralité illustrées sous les périodes de Commode, les combats appartenant à la gladiature seraient donc un léger adoucissement des mœurs donnant une forme policée aux sacrifices humains. « Il s'agit ni d'estropier, ni d'assassiner brutalement, mais de vaincre dans une épreuve »[80]. Un gladiateur ne pouvait pas achever son adversaire sans le signe extérieur de l'*editor* (l'organisateur) ou de l'empereur lui-même. Cette décision n'était pas arbitraire, mais déterminée selon la combativité, le renom du gladiateur et la frustration du public. Une augmentation de la « clémence » tout au long de la journée était observée, car la soif de sang du public était plus forte en début d'après-midi qu'en soirée : « Le matin, on jette des hommes aux lions et aux ours ; à midi, on les jette à leurs spectateurs »[81]. Un poème de Martial[82] relate le combat épique et interminable entre Priscus et Verus, déjà reconnu dans la gladiature. Si nous devions faire une analogie des évènements de l'UFC, Priscus contre Vérus aurait été le *main event* d'une soirée où le titre de champion poids lourds aurait été mis en jeu. Devant l'empereur Titus en 80 de notre ère pour l'inauguration du Colisée de Rome, le combat fut soldé par un *stans missus* (sans vainqueur), sous

[80] R. Auguet, *op. cit.,* p. 58.
[81] Sénèque, cité par R. Auguet, *ibidem*, p. 79.
[82] Martial, « De spectaculis Liber, XXIX », *in Epigrams. Spectacles volume I. Books 1-5*, trad. du latin par D. R Shackleton Bailey, Londres, Harvard University Press, coll. « The Loeb classical library », 1993, 416 p.

l'insistance du public. Titus offrit l'épée de bois, symbole de liberté pour les deux hommes. Dans la visée de satisfaire le public, les combats devaient être actifs, les gladiateurs avaient la pression des fouets et du fer rouge, d'autres étaient galvanisés par l'excitation des gradins. Cette mort codifiée est la conséquence d'un combat encadré avec des arbitres (un principal et un assistant) portant la *rudis,* afin d'éviter qu'un gladiateur ne tue trop rapidement son adversaire et garder ainsi le rôle du public sur le dénouement du combat.

1.2) L'organisation des *munera*

La description de cette approche historique fait apparaître un point étonnant : celui des méthodes organisationnelles des *munera*. Loin d'être anarchiques, ils obéissaient à une pensée faite pour optimiser l'évènement et ainsi s'adapter et ravir le public.

1.2.1) Un procédé organisationnel pratique

Les *munera* ne furent pas plus cruels que les tortures infligées aux bestiaires ou lors des naumachies et des chasses. Cependant, l'accumulation de ces spectacles morbides nécessita de diffuser, par des tuyaux de l'amphithéâtre, une eau parfumée revivifiant le public, car l'odeur devenait saturée de poussière et de sang. Un rideau permettait aussi de se protéger du soleil. Les *munera* se déroulaient sur plusieurs jours, ils étaient plus courts en province. Une journée type de ces jeux se déroulait ainsi : les chasses durant le matin, les exécutions à midi puis une dizaine de combats de gladiateurs l'après-midi. Les premiers combats mettaient aux prises des *provocatores*, le clou de la soirée était les gladiateurs de renom. Plus de deux siècles plus tard, le même procédé organisationnel est utilisé pour les galas de sports de combat, dont le MMA.

Une véritable gestion de carrière avait lieu. Grâce aux ouvrages de Roland Auguet et d'Éric Teyssier, nous pouvons établir qu'un gladiateur combattait dans l'arène environ trois fois dans l'année, pour un total de sept combats. Il mourait entre vingt et vingt-cinq ans. On retrouvait ainsi de véritables palmarès gravés sur les épitaphes. Nous pouvons citer, par exemple, un palmarès qui figure comme une exception, celui du gladiateur d'origine syrienne Flamma, le *secutor* qui mourut à trente ans : trente-quatre

combats, vingt et une victoires, neuf *stans missus* (sans vainqueur) et quatre *missus* (vaincu et gracié)[83].

L'onomastique latine traditionnelle n'est pas utilisée pour nommer les gladiateurs. Des épitaphes, des graffitis montrent qu'ils portaient des noms d'arène ou des sobriquets familiers, qui font référence à des divinités et héros de la mythologie (Persée, Ajax, etc.), à des qualités physiques (le « Costaud », le « Rapide », etc.), à leur prestance, à d'anciens gladiateurs ou à une évocation de la chance (le « Veinard »). Nous pensons aux surnoms omniprésents dans le sport moderne, y compris le MMA, à cette différence près que les athlètes contemporains ne sont pas privés de leurs noms d'identité. Nous y reviendrons dans la quatrième partie. Enfin, l'équipement était conçu pour protéger les endroits où une blessure pouvait handicaper et empêcher les ressources de sa technique. L'armement défensif protégeait donc le bras, la jambe, les articulations, la tête.

1.2.2) Un spectacle à voir et pour être vu

À l'image des *entrances* contemporaines des athlètes de MMA, l'entrée des gladiateurs partageait un caractère cérémonial avec la *pompa* (une parade), en habits d'apparat. C'est lors de cette entrée qu'aurait été prononcée la phrase des gladiateurs adressée à l'empereur : *Ave Caesar, morituri te salutant*, traduit par « Salut à toi César, ceux qui vont mourir te salut ». Mais le manque de récits à ce propos nous oblige à rester prudents sur la tenue de cette phrase. Il reste donc une incertitude sur le protocole entre l'entrée des gladiateurs et le combat. Un examen des armes et un tirage au sort public présidé par l'editor semblaient avoir lieu. Les musiciens accompagnaient aussi les combats, soulignant les actions, rajoutant un côté dramatique et spectaculaire. La surenchère fut alors en marche, un grand spectacle hollywoodien avant l'heure qui se dirigea vers une saturation du sensationnel.

Le public y avait un lien particulier. Selon Juvénal, les femmes présentes n'étaient pas là pour voir, mais pour être vues. Des débordements arrivèrent parfois, mais le souvenir du caractère religieux d'antan imposait la décence. Le public devint de plus en plus exigeant.

[83]R. Auguet, *op.cit.,* p. 222.

1.3) La vie dans le *ludus* et la fin de gladiature

La gladiature ne se résume pas aux combats dans l'arène. Une vie au sein du camp d'entraînement encadrait le gladiateur dans de rudes conditions. La laïcisation progressive de la gladiature est alors réalisée avec la dimension ludico-performative générée par l'exercice.

1.3.1) La gladiature initiale

Les premiers gladiateurs furent des prisonniers et esclaves à la suite de conquêtes victorieuses dans des contrées « barbares » au sens hellénique du terme, c'est-à-dire étranger de sa civilisation. Ils furent aussi des criminels envoyés dans les *ludi* (les casernes de gladiateurs) suivant leur robustesse. Par la suite, la gladiature s'ouvrit aux enrôlements volontaires parmi des chevaliers par exemple. Le goût du risque et la passion pour les armes étaient des motivations pour ces engagés volontaires, mais le besoin d'argent est le motif majoritaire. Les récompenses et les privilèges pour les gladiateurs les plus connus firent naître de l'intérêt pour des novices qui y voyaient une opportunité et non plus un châtiment. Teyssier rappelle que, sous Auguste, les Romains augmentèrent les effectifs de volontaires, car l'entraînement d'esclaves et de prisonniers de plus en plus techniques et efficaces devenait un véritable danger pour les cités. Partie de Capoue, la rébellion par Spartacus entre 73 et 71 avant notre ère en fut le plus grand exemple.

1.3.2) Les conditions d'entraînement

Les entraînements étaient sous le commandement des *doctores*. Un gladiateur ne combattait qu'après de longs mois de pratiques intensives dans des *Ludi*, qui se spécialisaient progressivement. Il en existait quatre à Rome : le *Magnus* qui était la plus grande caserne proche du Colisée, le *Matutinus* pour les *Venatores* (les chasseurs d'animaux sauvages destinés à l'arène), le *Gallicus* spécialisé dans les gladiateurs gaulois, et le *Dacicus* pour les daces. Le traitement était extrêmement contraignant dans ces casernes. Une prison vouée au combat où la peur des punitions et la promiscuité produisaient un conditionnement moral nécessaire pour rentrer dans l'arène, annihilant le sentiment de révolte. Ces *ludi* formaient des « machines humaines » pour tuer et pour être tuées : le laniste apprenait aux gladiateurs à tendre la gorge quand ils étaient battus,

car demander grâce était mal perçu par les spectateurs. La passivité de l'*homo spectator*[84] demandait toujours plus de violence. Nous verrons au cours de la troisième partie que cette volonté de l'*homo spectator* ne change guère aujourd'hui, voulant davantage d'actions brutales que les propres acteurs de ces confrontations.

Concernant les enrôlés volontaires, si les célibataires étaient souvent encasernés, ils étaient nombreux à entretenir une famille et vivre en ville. Roland Auguet cite Pline et Cicéron qui voyaient la gladiature comme une école de valeurs, de nobles sentiments, d'amour de la gloire et du mépris de la mort[85]. Outre les *doctores* et du laniste, le *ludus* était composé de cuisiniers avec leur aide, de serviteurs pour l'entretien, d'un masseur, de médecins et des techniciens (pour l'équipement) accompagnés de leurs assistants respectifs. Les principes généraux de l'entraînement concernaient le travail physique avec des haltères lié à la technique de combat de chacun. Il consistait à une répétition des gestes pour gagner en réflexes qui nous rappelle les entraînements contemporains des boxeurs et *mixed martial artists*. Nous poursuivons la comparaison en mettant en parallèle les structures d'entraînements similaires entre ces *ludus* et les camps des plus grandes équipes de MMA, en n'oubliant pas de préciser que ces clubs modernes ne sont ni des prisons pour esclaves ni des casernes provisoires pour enrôler des volontaires.

Le Docteur Jean Gauthier, cardiologue et médecin du sport réalisa une expérience en Arles[86]. Cette expérience consistait à reproduire l'effort physique de ce que pouvait être un combat de gladiateurs, à travers six sportifs portant l'*armatura*. Les combats avaient une durée moyenne de quatre minutes et quarante secondes. La plus grande difficulté était plus respiratoire que cardiaque, pouvant aller jusqu'à l'hypoxie. La fin de combat avait parfois lieu par l'épuisement et l'asphyxie. Selon le point anaérobique, l'alternance entre le réajustement de l'équipement et les attaques brèves et intenses fait que les capacités physiques requises demandaient de la vitesse, de la puissance et de l'endurance. Des capacités physiques qui sont également requises dans les sports de combat hybrides contemporains.

[84] D'après J. Thomas, *op.cit*., pp. 14-26.
[85] Roland Auguet, *op.cit.,*, p. 238.
[86] J. Gauthier, Ainsi vivaient les gladiateurs, *in Sport et vie*, entretien réalisé par Matthieu Tonneau, Dijon, Éditions Faton, n°93, novembre 2005, pp. 4-7.

1.3.3) Une dé-sportivisation finale

La fin de la gladiature se fit progressivement. Les ultimes évolutions virent une augmentation des mises à mort. Les crises politiques, économiques, sociales, religieuses et morales à partir du IIIème siècle entraînèrent une baisse d'investissement sur les Jeux, et par voie de conséquence une baisse des entraînements et un appauvrissement des techniques. Le retour à une gladiature ethnique était à l'œuvre où les acteurs portaient moins de boucliers. À défaut de techniques, le public avide de sensationnel se tourna alors vers un retour à la brutalisation. Éric Teyssier, pour expliquer la fin de ces spectacles, avance plusieurs raisons qui sont : une agonie des phénomènes pluriséculaires, un appauvrissement économique entraînant le déclin des écoles de combat, une morale plus présente et une condamnation chrétienne.

1.4) Les raisons de cette existence et la crainte de son retour

Ces spectacles étaient des produits paradoxaux puisque la brutalité des combats n'excluait pas la présence de règles. Ils provoquaient la fascination des hommes, des femmes et même des enfants qui allaient jusqu'à s'identifier à des gladiateurs. Comment pouvait-on accepter de tels évènements qui sacrifiaient des hommes en l'honneur des dieux par la mise à mort spectacularisée ? Comment une civilisation « n'accordant rien au plaisir et à la fantaisie finit-elle par organiser et disperser à profusion les plaisirs les moins honnêtes et les extravagances les plus folles »[87] ?

1.4.1) Des hommes instrumentalisés

Il faut partir de l'idée que les gladiateurs étaient admis, car ils étaient des esclaves ou assimilés comme tels. Ces esclaves furent un simple instrument. Les critiques de la gladiature venaient principalement des intellectuels et des traditionalistes comme Tacite ou Juvénal. Elles visaient davantage la frivolité des Romains que les atrocités. Par une mise en scène morbide et spectaculaire, les cruautés des jeux du cirque furent aussi, à des fins esthétiques, un art de la torture pour assouvir un besoin quotidien de la vue du sang. Cette mort fabriquée s'est nourrie d'une luxure et des excès d'une société devenue oisive, d'une morale soumise aux instincts les plus primaires, ainsi que d'un

[87] R. Auguet, *op.cit.,* p. 11.

« nationalisme » narcissique des romains. La civilisation romaine avait donc réussi à instrumentaliser le mépris de la vie humaine.

La sécularisation avait alors un rôle spécifique dans la vie politique. Les *munera* étaient soutenus par le Sénat et l'Empereur. Le public présent dans les gradins entrait en contact avec les puissants, l'applaudissement apparaissait telle une institution officielle comme c'était le cas des ovations pour l'empereur. Ce rôle politique permit de lancer des carrières de gouverneurs, de magistrats par exemple. Les jeux bénéficiaient de l'évergétisme[88]. Les évergètes œuvraient dans une surenchère de dons à la collectivité. La gladiature était ainsi un instrument de propagande, les jeux étant une vitrine du prestige, du pouvoir et de la richesse. Dans l'amphithéâtre flavien de Rome accueillant environ 60 000 personnes[89], les jeux étaient notamment un outil pour impressionner les consuls. La force et l'impact de ces spectacles se vérifient par la présence de deux cents amphithéâtres connus dans l'Empire romain. Le motif politique était d'autant plus fort que le retour sur investissement économique était faible, la gladiature coûtait très cher. Dans cette société de classes où un enfant d'esclaves né esclave, il restait alors peu de place à la miséricorde pour ses individus asservis et ses criminels et nous constatons aussi une faible préoccupation de la santé des personnes.

1.4.2) La combinaison pour un possible retour

La crainte d'un retour de ces spectacles dépassant l'extrême nécessite l'agrégat d'éléments. Cette combinaison comprend l'instrument politique, le mépris de la vie d'une frange de la population rendue à l'état d'esclaves, la morale déficiente, l'oisiveté alliée à la luxure et un substitut à la guerre en temps de paix. L'inquiétude vient de l'inexistence du lien nécessaire entre une conscience spécifique dans la culture romaine et la cruauté de certains jeux appréciée par le public. Ainsi, au cours d'une période historique où les mœurs étaient censées condamner ces pratiques, apparut la crainte d'un retour de ces combats-spectacles sanglants où la mort n'était pas un simple accident. Monique Jallet-Huant dresse un constat de ces Romains désœuvrés s'écartant du travail qui structure une société. Ne s'intégrant plus au sein d'un groupe, l'individu flotte : « Les Romains peu à peu se sont liquéfiés dans une vie de loisirs et de spectacles

[88] D'après P. Veyne, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 (éd. originale 1976), 889 p.
[89] R. Auguet, *op.cit.*, p. 32

de plus en plus violents qui ne leur apportaient plus rien. Ils n'avaient plus d'idéal et avaient oublié la morale, celle de leurs aïeux »[90].

Panem et Circences, le pain et les jeux du cirque ! La formule satirique de Juvénale est connue, cela nous invite à interpréter ces jeux romains comme une forme ancestrale du sport-spectacle. Un combat-spectacle qui s'avère plus ou moins sportif au temps des Romains, malgré quelques caractéristiques d'une sportivisation précoce. En effet, les méthodes d'entraînement, l'organisation des spectacles, la gestion d'une carrière de gladiateur permettent de voir des similitudes avec les sports de combat contemporains.

2) Le sport dans l'Antiquité et les défis ancestraux

Certes, il est inapproprié de parler de « sports » de combat durant cette période historique. Le terme de « combat » suffit pour rendre compte de ces pratiques martiales sorties du contexte militaire et guerrier. Nous observons une universalité du combat et sa présence transhistorique. Ce n'est pas une nouveauté, l'art du combat est avant tout l'art de la guerre. Avant même la naissance des arts martiaux, diverses formes de combat émaillèrent l'histoire et animèrent les civilisations. Pour les dieux, pour la plèbe et pour l'entraînement à la guerre les occasions ne manquèrent pas de se battre. Le cas de l'Égypte fut traité dans l'ouvrage de Wolfgang Decker et Jean-Paul Thuillier : *Le sport dans l'Antiquité*. Decker dit ceci : « Le combat ritualisé soumis à des règles sportives est le reflet d'une réalité où le pouvoir n'était pas encore un monopole d'État et où la force physique pouvait parfaitement être un critère de reconnaissance sociale »[91]. Hormis quelques exceptions comme la soule ou la crosse sous l'ancien régime en France, les jeux en équipes devenus des sports collectifs se sont développés tardivement. Les pratiques sportives individuelles possèdent davantage d'exemples. Parmi ces combats d'homme à homme plus ou moins sportivisés, nous allons évoquer l'importance du duel dans l'histoire, qui se situe hors du cadre des jeux, mais tout en conservant une relative codification.

[90] M. Jallet Huant, *Plaisirs, combats, Jeux du Cirque dans la Rome Antique*, Charenton-le-Pont, Presses de Valmy, 2003, p. 181.
[91] W. Decker, *in* W. Decker, J-P. Thuillier, *Le sport dans l'Antiquité*, trad. de Richard Leroux, Paris, Éditions A. et J.Picard, coll. « Antiqva », 2004, p. 42.

2.1) Union et séparation entre sports de préhension et sports de percussion

Les différents arts martiaux et les sports de combat se différencient en deux groupes distincts. En effet, les sports de préhension avec ses phases de lutte, de prises et de soumissions se distinguent des sports de percussions avec ses différentes frappes. L'histoire nous révèle que ces deux groupes se connectent régulièrement entre eux pour former des combats hybrides.

2.1.1) L'universalité de la lutte

La lutte est universelle. En effet, elle est présente en Europe, en Amérique, en Afrique, en Asie et en Océanie. Multimillénaire, elle est aussi la plus ancienne, sous de nombreuses formes traditionnelles, ethniques, nationales ou régionales que nous regroupons dans les sports de préhension. Les luttes olympiques désignant la lutte libre et la lutte gréco-romaine sont les descendantes de nombreuses luttes ancestrales et martiales qui sont toujours pratiquées. Depuis l'antiquité jusqu'à nos jours[92], elles étaient ou sont présentes dans de nombreux pays. Nous pouvons citer : la Grèce antique, la Mésopotamie, la Turquie (*Yagli Güres* la lutte à l'huile), l'Islande (*Glima)*, l'Iran (*Koshti* et *Pahlavani)*, l'Inde (la lutte mongole *Pehlwani* et *Kushi)*, la Suisse (*Schwingen)*, l'Écosse (*Back-hold)*, la Birmanie, La Chine (*Shuai Jiao)*, le Japon (Sumo), la Corée (*Ssireum)*, la Russie (Sambo), l'Arménie (*Kokh)*, le Brésil (*Huka-Huka* amazonien), le Chili et l'Argentine (la lutte dans différentes ethnies de la Terre de Feu), chez les Maoris en Océanie (les jeux et exercices sous la forme de luttes *Whatoto*, *Nonoke*, *Mamau*), les États-Unis lutte *Folk*, la France (lutte celtique dont le *Gouren* en Bretagne), l'île de la Réunion (la Croche), la Sardaigne *(Istrumba*, l'Espagne (lutte léonaise en Castille et León), les Îles Canaries *(Lucha Canaria)*.

Les luttes slaves et d'Asie centrale offrent une grande diversité : en Géorgie, au Kazakhstan, en Azerbaïdjan, Tatarstan et Bachkortostan, Ouzbékistan, Moldavie, Arménie, Turkménistan. Je finis l'énumération de cette pratique par la grande présence des luttes traditionnelles africaines : en Égypte avec les luttes *Sebekkah* et *Hikuta* développées originellement sous la forme de la *Kuta* par les anciens gardes des

[92] Voir T. A. Green, J. R. Svinth, *Martial Arts of the world: an encyclopedia of history and innovation*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2010, 663 p.

pharaons, la lutte nubienne au Soudan, *Bassula* en Angola, *Kokowa* au Niger, *Gidigbo* au Nigéria même ce terme désigne en langue Yoruba « coup de tête », au Bénin, *Libanda* dans la République démocratique du Congo (alors que les règles autorisaient initialement des percussions), *Grech* en Tunisie, *Evala* au Togo, *Laamb* au Sénégal.

La lutte sumérienne date entre 3000 et 2000 ans avant notre ère. La lutte n'était pas aussi prestigieuse à Rome qu'en Grèce, où il fallait trois projections au sol pour gagner. Contrairement à Rome où un athlète pouvait bloquer au sol, les règles grecques faisaient qu'un individu pouvait être battu, mais n'abandonnait pas. Il est à préciser que les jeux Olympiques antiques se déroulaient selon des catégories d'âges, et non de poids. L'universalité historique de la lutte n'est pas étrangère dans l'importance de cette discipline dans le MMA moderne, puisque la mondialisation des arts martiaux mixtes se réalise avec l'apport de tous les athlètes provenant des différents pays où la lutte figure en tant que sport de prédilection.

2.1.2) Le développement du Pancrace

L'activité des athlètes dans les Jeux grecs avait une dimension originelle sacrée. C'était une offrande cathartique pour purifier le monde de la violence immanente[93]. Michael Poliakoff remarqua que la lutte en Grèce permit de plus en plus des techniques pouvant casser des côtes, des doigts et des étranglements. Ce n'est donc pas un hasard si le *pankation* fit son apparition aux jeux Olympiques en 648 avant notre ère. La présence du « pancrace » dans la terminologie actuelle du combat libre n'est pas le fruit du hasard. Dans une recherche de traditions manquantes à la pratique de notre objet, le lien avec l'un des sports de la Grèce antique est tout trouvé. Le pancrace ou *pankration* réunit les coups de pied, de poing, de genou, de coude ou de tête. Le combat se poursuivant au sol, les projections, les clés et les étranglements furent couramment employés ; néanmoins les morsures et mettre les doigts dans les yeux de son adversaire furent interdits (ces règles sont les mêmes pour les premiers UFC dès 1993). Réunissant la préhension et les percussions, le pancrace apparaît donc comme une forme embryonnaire des arts martiaux hybrides. Les luttes *Musangwa* en Afrique du Sud, *Testa* en Érythrée, *Borey* en Gambie ont des techniques mixtes. Sous l'aspect culturel de certaines régions, il revit aujourd'hui comme la *Lutta Mora* (ou *Lutta Corsa*) en Corse

[93] J. Thomas, *op.cit.,* p. 14.

qui se déroule sur un ring pour quatre fois trois minutes dans la catégorie professionnelle, sans les juges de table pour éviter les injustices des décisions. La décision provient que de l'arbitre. La *Lutta Corsa* autorise les frappes au corps lors des phases au sol.

Cependant le pancrace antique semblait être moins dangereux que le pugilat. En effet, lorsque les deux épreuves se déroulaient au cours de la même journée, les athlètes préféraient concourir au pancrace avant la boxe[94]. Le pugilat était le sport le plus physique et le plus traumatique. Le durcissement de la boxe s'est opéré par les gants sanglés de lanières de cuirs de plus en plus durs, entre 1500 et 400 avant notre ère. Il n'y avait pas de rounds, ni de catégories de poids. Un arbitre intervenait avec un bâton lors des phases de corps à corps. Les coups autorisés étaient supérieurs à ce que la règle permet aujourd'hui, comme les coups dans les parties génitales lors de combats étrusques. À Rome, la présence de *Ceste* (un métal sous le *strapping* à la manière d'un poing américain) était parfois avérée, ce qui occasionnait de plus grandes blessures. Cependant, selon Decker et Thuillier, l'art suprême du pugiliste était d'éviter les coups et sortir indemne, ce qui relativise la notion d'engagement corporel durant l'antiquité, ainsi que l'équilibre attaque/défense des techniques individuelles. Malgré une forte tolérance à la douleur, les stigmates corporels et les blessures étaient un risque potentiellement évitable selon les techniques défensives utilisées.

2.1.3) Des guerriers devenus des athlètes

Les qualités requises étaient la force, l'endurance et la technique. Il s'agissait principalement de forts gabarits. Les entraînements intensifs à la Palestre marquaient les corps, les oreilles en chou-fleur étaient déjà les stigmates des lutteurs. Michael Poliakoff parle de la détermination visuelle des athlètes de l'antiquité, mais également de l'apport des régimes et de l'hygiène des individus. Il prend l'exemple de Gerenos qui mourut durant l'entraînement à la suite d'une fête. Si toutes les classes pouvaient participer en Grèce, ce sont surtout les nobles et les nouveaux « riches » qui s'illustraient. Le sport devint ainsi un signe de richesse. Bénéficiant de l'éphébie et d'entraînements qui avaient un certain coût, ils avaient un avantage sur les athlètes des classes moyennes et pauvres. Ces pratiques athlétiques se développèrent selon l'état de pacification des

[94] M. Poliakoff, *Combat sports in the ancient world : competition, violence and culture*, Yale University Press, Sport and history series, 1978, p. 63.

civilisations. Les spartiates ne boxaient pas, car ils estimaient cette discipline trop traumatique ou inadéquate dans l'optique de la guerre. Il n'y avait pas de compétitions à Sparte, où l'entraînement militaire ne menait qu'à la finalité guerrière. La *pax romana* a permis l'émergence du spectacle de la gladiature pour combler ce manque causé par la paix, et devenir un substitut facile et indispensable pour l'Empire.

2.2) Les duels dans l'histoire

Du latin *duellum* (combat d'homme à homme), dérivé de *duo* (deux) et *bellum* (guerre), le duel est caractérisé par une pluralité de motifs et procédés. Le nombre de duels est proportionnel à la structuration d'un État et ils se sont mutés progressivement en pratiques plus « sportives ». Ainsi, la boxe a remplacé le duel en Angleterre dès le XVIème siècle[95].

2.2.1) De la loi Gombette à Gaston Deferre

L'histoire regorge de défis ou de duels qui opposèrent des chevaliers, des hommes politiques ou de lettres jusqu'à l'ensemble de la population. Ces duels prirent naissance en Germanie. En l'an 501, la *lex burgundionum* ou loi Gombette promulguée par Gondebaud, le roi des burgondes, codifie les duels en tant que combat judiciaire[96]. À l'épée, aux pistolets, en France ou ailleurs, les duels judiciaires, puis les duels d'honneur étaient les principaux motifs des duels initiés par des défis. Il n'y a rien de « sportif » dans cette pratique que le royaume de France bannit pour ne pas décimer ces gentilshommes. Les édits se multiplièrent, justifiable de la peine de mort depuis Saint-Louis, mais les duels ont perduré. Jean-Noël Jeanneney[97], puis Martin Monestier montrent comment des illustres personnages se sont livrés à ces défis armés. Il y avait des duels entre maîtres d'armes, des duels « galants » entre courtisans ou autres pour la faveur d'un roi ou d'une dame, des duels sur fond de rivalités politiques, ou encore motivés par des querelles autour du racisme durant l'affaire Dreyfus par exemple. Si les duels furent très nombreux au XVIIème siècle puis à la fin du XIXème, ils décrurent

[95] J-C. Chesnais, *Histoire de la violence en Occident : de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1981, p. 109.
[96] Voir M. Monestier, *Duels : histoires, techniques et bizarreries du combat singulier*, Paris, Le Cherche Midi, 2005, 347 p.
[97] D'après J. Jeanneney, *Le duel : une passion française, 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 229 p.

nettement au cours du XXème siècle. Le dernier duel célèbre fut celui entre Gaston Deferre et René Ribière en 1967.

2.2.2.) L'universalité du duel

Les duels eurent lieu dans le monde entier, sur tous les continents. Jean-Claude Chesnais voit l'existence d'une prédisposition universelle au duel[98]. Les westerns au cinéma dans la culture populaire mirent en scène des duels sur fond violent de conquête de l'Ouest américain. Ces scènes sont basées sur l'un des rares duels « un contre un » à arme à feu, entre Wild Bill Hickok et Davis Tutt, en 1865, sur la place de la ville de Springfield. Dès la mythologie, la fiction s'empara des duels. Afin de venger la mort de Patrocle, le combat entre Achille et Hector conté dans l'Iliade par Homère, en est l'exemple le plus marquant. Il existait aussi des duels de samouraïs dans le Japon antique pour non seulement se battre (règlements de compte), mais aussi rétablir les honneurs, voire venger des personnes. Ces duels eurent toujours lieu avec des armes, principalement les sabres (*katana*). Ils durèrent jusqu'à la fin du XIXème siècle (la restauration de Meji ou Meiji *Ishin*) et l'abolition des privilèges donc des statuts de samouraïs.

Il était important de traiter des défis aboutissant sur des duels, car nous y voyons le basculement des motifs, du duel judiciaire jusqu'à celui de l'honneur. Les sports de combat semblent avoir pris le relais de ces duels. Ce qui signifie que le duel a toujours subsisté, d'une façon ou d'une autre. Les pratiques athlétiques, de l'antiquité jusqu'à la boxe anglaise moderne par exemple, permettent donc de contrôler ces défis pour éviter les conséquences dramatiques des duels médiévaux, en les codifiant dans des règles sportives à l'issue non mortelle. Nous reviendrons dans ce chapitre sur les défis réalisés entre pratiquants d'arts martiaux, ce qui aura un impact direct sur l'émergence de notre objet de recherche. Après l'émergence d'activité physique dans l'antiquité sur un fond de sacralité, les duels semblent être le chaînon manquant entre ces premières formes de compétition et les sports de combat moderne. De plus, ce paragraphe historique nous renseigne sur la primauté de la lutte (combat de préhension) et son universalité, la lutte ayant traversé le temps pour marquer de son importance un sport comme le MMA.

[98] J-C. Chesnais, *op.cit.,* p. 113.

3) Des arts martiaux hybrides au MMA : l'évolution logique

Après nous être éloignés historiquement de notre objet de recherche pour y voir des similitudes, mais, également, pour y voir ses racines dans des pratiques telles que la gladiature, le pancrace de la Grèce antique et les différentes luttes traditionnelles, nous avons utilisé la passerelle des duels non sportifs pour prouver que le défi a toujours animé le cœur des hommes. Cet agrégat d'éléments débouche sur les arts martiaux hybrides du XXème siècle. Au Brésil, en Europe de l'Est, aux États-Unis ou au Japon, l'hybridation des formes de combat suit une évolution proche.

3.1) La capoeira

Il est impossible de ne pas associer la capoeira avec le Brésil tant la culture populaire s'appuie sur cette discipline comme un art martial typiquement brésilien. Si son histoire reste évasive, il est cependant certain que le cinéma et l'industrie des jeux vidéo s'appuient sur ce « cliché ».

3.1.1) Histoire de la capoeira

La capoeira est ancienne, nous trouvons son existence dès le XVIème siècle pendant la traite négrière. Elle fut développée par des esclaves originaires d'Afrique dont l'Angola, pour tromper leurs maîtres grâce à un art martial déguisé en danse folklorique. Des formes proches aux origines similaires se trouvent à Mayotte, Madagascar et la Réunion avec le *Moring*, à la Martinique et Guadeloupe avec le *Ladja*, à Cuba (le *Maní*), à Haïti (le *Pingue*), au Suriname (le *Susa*). Les coups de tête, des gifles (*Tapa*), des balayages appelés *Rasteira* et de nombreuses techniques acrobatiques de coups de pied sont utilisés. La capoeira s'est popularisée à partir du début du XXème siècle en s'exportant dans le monde sans toutefois s'organiser autour d'une fédération. Les habitants l'utilisèrent pour apprendre des techniques de défense. De nos jours, des compétitions existent comme l'International Capoeira Competition. Les frappes ne sont pas autorisées, les combattants-danseurs ou artistes sont jugés à travers leur créativité, leur agilité, leur technique et leur style. Quelques athlètes brésiliens de MMA proviennent de cet art martial : Jean Silva ou encore Marcus Lelo Aurelio. Ce dernier est connu pour infliger des *knockouts* très spectaculaires à partir des techniques de capoeira. Originaire de Recife au Brésil, Aurelio fonda une école à Vancouver, le Grupo

Axé Capoeira Vancouver, où ils étaient trois athlètes à combattre dans les règles du mixed martial arts, référencé sur le site de référence *Sherdog*.

3.1.2) La perception de la capoeira dans les jeux et les films.

Les personnages de films et des jeux vidéo invitent à penser que la capoeira est perçue comme le plus grand art martial brésilien. Nous pouvons citer par exemple Eddy Gordo dans le jeu et le film éponyme *Tekken* (2009). Le premier combattant de capoeira dans un jeu vidéo fut Richard Meyer dans *Fatal Fury* en 1991. Les japonais créateurs de ce jeu considéraient effectivement la capoeira comme un des plus puissants arts martiaux. Nous notons également les combattants brésiliens dans les films *Never surrender* (2009) *Undisputed III* (2010) et l'*Honneur du dragon* (2005). Dans les quatre films, l'acteur américain né au Brésil Lateef Crowder Dos Santos, joue le rôle d'un pratiquant de capoeira. Jusque dans les années 1940, la capoeira était l'art martial le plus pratiqué au Brésil. Sa popularité réside aujourd'hui dans le fait qu'elle n'entretient pas sa finalité originelle violente mettant davantage en avant sa danse. Ses techniques inspirent notamment de nombreux mouvements de hip-hop.

3.2) L'apport du jiu-jitsu brésilien et de la *luta livre*

Après la capoeira, nous restons au Brésil pour traiter des disciplines plus récentes que sont le jiu-jitsu brésilien et la *luta livre*. La présence d'athlètes provenant de ces disciplines est plus nombreuse dans le MMA.

3.2.1) Le jiu-jitsu brésilien

Nous avons pu constater la baisse des duels armés entre des personnalités de la vie politique et culturelle dès le début du XXème siècle, devenant progressivement un attribut des individus représentants des arts martiaux. Sans quitter une motivation propagandiste et de la défense d'un honneur, les duels se dépolitisent et se restreignent davantage au cadre sportif. C'est entre 1895 et 1920 que se développèrent de nombreux défis d'arts martiaux. Le judoka Mitsuyo Maeda, repéré par Jigoro Kano, fut envoyé pour effectuer un tour du monde afin de promouvoir le judo. Il affronta des combattants issus de divers arts martiaux, avant de s'installer au Brésil en 1914 où il devint le « père » du jiu-jitsu brésilien. Le jiu-jitsu prit un essor au Japon quelques années après l'interdiction du port

du sabre en 1876 sous l'ère Meiji et la disparition des castes de samouraïs. Épuré de ses techniques mortelles, Jigoro Kano fonda l'école *Kodokan* et ce qui deviendra le judo. Lors de sa tournée internationale, Maeda usa davantage des techniques du jiu-jitsu contre des lutteurs ou des boxeurs américains, anglais, espagnols ou d'autres. À son arrivée, Maeda reçut le soutien de Gastão Gracie, un homme politique local et influent, chargé d'assister les nouveaux immigrants venus du Japon, suite à une forte migration, dès 1870, et une intensification du flux migratoire, dès 1910. Gastão Gracie est lui-même le petit-fils d'un immigré écossais du nom de Georges Gracie. Dans l'intention de remercier la famille Gracie, Maeda enseigna le judo à Gastão et à son fils aîné Carlos. Ce dernier transmit son savoir à ses frères, dont Helio. Mitsuyo Maeda développa avec les membres de la famille Gracie des techniques innovantes de judo et de jiu-jitsu pour dominer un adversaire lors d'un combat « réel », donnant naissance au JJB. Sa principale différence avec le jiu-jitsu traditionnel provient de son orientation tournée vers l'efficacité dans le cadre d'un duel sportif. La notion de compétition grandit. Les frappes n'étaient cependant pas autorisées. Le questionnement de départ d'Hélio Gracie était la suivante : « Comment une personne plus faible physiquement peut-elle maîtriser un adversaire plus fort ? »[99] L'enseignement du JJB se transmit dans toutes les générations de Gracie. Cette hybridation se fit originellement à partir d'un échange de services entre deux individus provenant de cultures différentes.

3.2.2) La *luta livre*

Depuis les années 1920, la *luta livre* s'est développée également au Brésil, un sport de combat sportif sans kimono, ce qui en fait sa principale différence avec le JJB. Née dans les quartiers les plus pauvres de Rio de Janeiro (un développement qui s'oppose ainsi à celui du JJB avec son équipement et la famille non défavorisée des Gracie), cette discipline s'est ouverte aux quartiers plus favorisés, puis dans divers pays comme le Portugal ou la France par l'intermédiaire de Flavio Santiago. De nombreux combattants de *valetudo* et de MMA proviennent de la *luta livre* comme Marco Ruas et ses élèves Johil de Oliveira, Alexandre Pequeno Nogueira, etc.

[99]T. Janssen, *Brésil, un siècle de combat*, Label-Anim et 13ème Rue, 2005, Dvd video *Fightsport*, Antigua, 2006, 12ème min.

3.3) Le Japon : l'autre pays pionnier

À l'instar de la capoeira pour le Brésil, de nombreux arts martiaux possèdent leur image adossée à la culture japonaise. La grande variété de ces arts permet d'affirmer que le Japon est également un pays pionnier dans l'émergence de combats hybrides.

3.3.1) Les premières initiatives au Japon

Dans les années 1960, la rivalité entre les différentes écoles de karaté poussèrent Mas Oyama à fonder le *karaté kyokushinkai*. Afin de prouver son efficacité, Oyama défia les représentants des écoles concurrentes et affronta même des taureaux, brisant leurs cornes d'un seul coup et à mains nues. En 1980, Kazuyashi Ishii se détacha du *kyokushunkai* pour fonder le *karaté seidokan*. Les tournois de karaté au K.O se développèrent et s'exportèrent aux États-Unis. Ishi fonda en 1993 le plus grand tournoi de karaté *seidokan* : le K-1, qui devint le kick-boxing japonais. C'est dans ces rivalités internes que les compétitions s'intensifièrent et se multiplièrent, de la même manière qu'au Brésil.

Au Japon, le combat libre prit naissance sous une forme proche du catch : le *Shoot Wrestling* où le résultat est connu d'avance, mais avec des coups « réels » échangés. Le 25 juin 1976, le catcheur Antonio Inoki affronta Muhammad Ali, le champion de boxe anglaise. S'il fut très médiatisé, ce combat qui était alors appelé au Japon *Ishu Kakutôgi* (ce qui signifie « combat de différents arts martiaux ») fut soldé sur un résultat nul, et ne resta pas dans les annales du sport. Le *Shooting* se construit sous l'impulsion de Satoru Sayama. Cette discipline combine différentes techniques de boxe pieds/poing, de lutte et de sambo. Le premier évènement amateur de Shooto est créé en 1986, avec des protections. Le premier évènement professionnel eut lieu en 1989. Ce jour de mai 1989, la première édition vit sept finalisations par soumissions sur sept combats. Le premier K.O intervint seulement lors de la troisième édition en octobre 1989. Contrairement au *valetudo*, le Shooto fut marqué par une précocité des règles : pas de combats à mains nues, interdiction des coups des pieds et de genou à la tête d'un adversaire au sol, et plusieurs catégories selon le niveau des individus (des catégories D et C amateurs jusqu'aux classes professionnelles B et A). Ce système se retrouve actuellement dans la fédération française des Sports de Contact et des Disciplines Associées. Le Shooto est aujourd'hui la plus vieille organisation de MMA au monde, et il est toujours en activité

avec des branches dans une dizaine de pays, dont la Belgique, la Suède, l'Italie, l'Australie, la Finlande, le Brésil.

Sayama voulait allier trois aspects : l'intensité, la compétitivité des sports de combat et le spectacle du catch. C'est dans cette optique que d'autres organisations japonaises naquirent, tous se déroulant sur un ring. Le Pancrase fut créé en 1993. Les athlètes combattaient sans gants, mais ils ne pouvaient pas frapper le visage de l'adversaire avec les poings fermés et ils devaient aussi relâcher les soumissions si l'opposant touchait les cordes. À partir de 1998, les règles s'harmonisèrent avec les autres organisations telles que le Pride F.C. De ce fait, nous ne le comptabilisons pas comme du *valetudo* que nous traiterons plus tard. Les combattants célèbres tels que Bas Rutten et Franck Shamrock furent champions au Pancrase.

3.3.2) La Rings et le K-1 : les dernières formes hybrides avant l'arrivée du Pride F.C.

La dernière organisation historique est la Rings, de son nom complet : Fighting Network Rings, crée par le catcheur Akira Maeda en 1991. À partir de 1995, les évènements se détournèrent progressivement du *shooto-wrestling* pour se sportiviser davantage à l'image du Pride F.C., les combats étaient comptabilisés comme du MMA. Cependant, l'opposition entre Maeda et le multiple champion olympique Alexandre Karelin qui eut lieu en 1999 était bel et bien du *shooto-wrestling*. Après une interruption au Japon de 2002 à 2008 (les évènements n'eurent lieu qu'en Lituanie et aux Pays-Bas), l'organisation est encore active au pays du soleil levant. Nous avons pu voir que le K-1 fut créé en 1993 en tant qu'organisation de kick-boxing japonais. La première édition eut lieu devant 10 000 spectateurs[100]. S'agissant exclusivement du pied/poing (règle du kick-boxing avec les coups de genou sans saisie), le K-1 est un autre grand exemple de l'intérêt du public pour les sports de combat hybride où le spectacle est porté en leitmotiv. Son âge d'or se situe entre 1994 et 1999. Après une carrière au K-1, Mirko Filipovic et Mark Hunt brillèrent ensuite en MMA. Multiple champion de kick-boxing japonais, Semmy Shilt fit le chemin inverse au milieu des années 2000.

[100] « Made in Japon. Samourai Factory », *in Fightsport*, Ivry-Sur-Seine, Antigua, p. 24.

Le point commun entre toutes ces organisations est la surface de combat, puisque nous y trouvons le ring classique. Jusqu'au milieu des années 2000, le *Puroresu* (lutte professionnelle ou *Shooto wrestling*) fournit le gros contingent de combattants japonais en MMA, dont les anciennes têtes d'affiche du Pride F.C. : Kazushi Sakuraba, Kyoshi Tamura, Nobuhiko Takada. Le *shooto wrestling* était la discipline qui se rapprochait le plus du MMA, avec des combattants qui savaient maîtriser l'art des coups debout et des prises au sol.

3.4) Le sambo à l'Est ; le *no-holds barred* à l'ouest

Bien qu'ils soient des disciplines qui permirent au combat hybride de trouver sa forme moderne avec le MMA, le sambo et le *no-holds barred* (NHB) ont des différences significatives.

3.4.1) Le sambo

Nous avons cité le sambo parmi les sports de préhension. Présent dans l'ex-Union soviétique, et plus particulièrement l'ancienne Russie durant le contexte révolutionnaire, il tire ses racines des luttes slaves. Le sambo (abréviation russe d' « autodéfense sans armes ») illustre l'intérêt pour les « systèmes de combat composite »[101]. Il récupère ainsi les meilleures techniques de nombreuses luttes slaves, de la boxe anglaise, de la boxe française, du jiu-jitsu et des techniques militaires. Le sambo se divise en trois disciplines proches : le sambo sportif (avec projections et combat au sol), le sambo de combat (avec percussions pieds-poings autorisées) et le sambo de défense (autodéfense avec toutes les techniques autorisées). L'essor du sambo toucha le judo, puis le combat libre puisque le samboïste russe Oleg Taktarov remporta plusieurs combats à l'Ultimate Fighting Championship, aux États-Unis. Aujourd'hui, de nombreux combattants tels que les frères Emelianenko (Fedor et Alexander), Sergueï Kharitonov et Andreï Arlovski proviennent de cet art martial. Nous verrons que les anciens pays de l'Union soviétique connurent une vaste période dédiée au *valetudo* et aux tournois sans gants.

[101] Voir B. Bronchant dans « Historicité et évolution comparée du sambo », *in* A. Terrisse (dir.), *Recherches en sports de combat et en arts martiaux*, 1ère partie, chap. 6, p. 79.

3.4.2) Le *no-holds barred*

À la suite du « challenge gracie » que nous verrons en détail dans le paragraphe suivant, ce plan marketing s'exporta aux États-Unis par l'intermédiaire de Rorion Gracie, fils d'Hélio Gracie. Dans le but de promouvoir le jiu-jitsu brésilien, cela déboucha ainsi sur l'Ultimate Fighting Championship, un tournoi organisé le 12 novembre 1993, à Denver dans le Colorado. Diffusés par le *pay-per-view* (PPV ou le paiement à la séance), les combats se déroulèrent dans une cage octogonale. Le PPV garde encore aujourd'hui un lien très étroit avec le free fight. Un tournoi à élimination directe qui réunit des hommes de différents arts martiaux. Variante du *valetudo* par la permissivité des règles, le terme américain NHB (« *no holds barred* ») est associé à ces tournois où la brutalité est mise en avant, car les règles sont minimisées. L'un des pionniers du NHB, Orlando Wiet, en parle en ces termes : « C'était le bon temps, l'époque barbare. On était comme les gladiateurs »[102]. L'adrénaline ressentie lui rappelle les bagarres de sa jeunesse dans les rues d'Amsterdam : « Dans la cage, on ressentait une liberté totale. Et on est poussé par l'instinct de survie ». Malgré cela, il estime que la boxe thaïlandaise est plus traumatisante ; l'ancien champion du monde de boxe thaï et *mixed martial artist* Cyrille Diabate partage cet avis[103]. Wiet trouve que le MMA est devenu « trop propre », trop standardisé. Les avis tendent à diverger selon les générations de combattants qui ont connu ou non cette période.

C'est un phénomène typique de dé-sportivisation[104] où le sport est commercialisé de manière racoleuse et où le spectateur est davantage intéressé par la violence du divertissement et l'excitation du spectacle que par les performances sportives. Aux États-Unis, l'UFC a ouvert la voie à de nombreux tournois de *no-holds barred*, qui se multiplièrent à Hawaï et dans de nombreux États américains, avant que la législation n'intervienne pour interdire ces pratiques. Les connaisseurs se souviennent des organisations comme l'International Fight League, ou le Superbrawl. Contrairement au *valetudo*, les combattants optèrent rapidement pour le port de gants. Ceci est également

[102] Les propos d'Orlando Wiet, *in L'Équipe magazine*, « Implacable », n°1584, 28/11/2012, Boulogne-Billancourt, p. 20.
[103] D'après les propos de Cyrille Diabate, *in ibidem*, p. 30.
[104] D'après J. Heilbron, M. Van Bottenburg, « Dans la cage », *in Actes de la recherche en sciences sociales*, « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, pp. 32-46. Et B. Gaudin B, « La codification des pratiques martiales », *in Actes de la recherche en sciences sociales*, « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, pp. 4-52.

une grande différence avec les affrontements rangés dans les classes du *streetfight* et de sa variante plus codifiée du *Bare-Knuckle Fight* (un duel de boxe originaire de Grande-Bretagne et d'Irlande qui ne se déroule pas au sol). Le port des gants obéit avant tout à la volonté de réduire les blessures aux mains. Le premier porteur de ces gants, David Abbott, s'explique : « J'ai été dans de nombreux combats de rue, ce que je sais c'est que lorsque je frappe, mes mains vont gonfler »[105]. Greg Downey insiste sur l'importance de l'instauration d'une telle règle. Les gants protégeant les mains de l'attaquant affectent le déroulement du combat en provoquant plus de dégâts sur l'adversaire[106]. Greg Downey remarque également que les « techniques de finalisation » étaient une nécessité pour les participants : le combat obéit donc à une expérience pragmatique où la technique et le technologique sont pris en compte. Cette expérience permit rapidement au NHB de se démarquer des luttes non sportives communément appelées *streetfight*. Cependant, un paradoxe est apparu. En effet, en se sportivisant, grâce à des règles obligeant le port des gants, nous assistions à une spectacularisation de la pratique par l'intermédiaire de K.O plus nombreux. Nous aborderons cette évolution dans le chapitre suivant.

3.5) La crise des arts martiaux traditionnels

Les premiers UFC et d'autres évènements de NHB marquèrent les esprits par l'engagement de ses combats, sa violence réelle, mais également par une certaine crise des arts martiaux provenant d'individus issus du *street fighting*.

3.5.1) La relative inefficacité des arts martiaux traditionnels

Parallèlement au mouvement olympique qui se développa autour de l'idée de l'activité physique et sportive, des arts martiaux émergèrent au début des années 1900. Michel Brousse dans *Recherches en sports de combat et en arts martiaux* (sous la direction d'André Terrisse)[107] montre les trois pôles qui définissent ces disciplines martiales : les dimensions spirituelles et éducatives, « l'utilitarisme du geste technique » (l'efficacité) et l'aspect sportif. De nombreux athlètes ne se reconnaissent plus dans leurs disciplines respectives, car au moins l'un des trois pôles est fragilisé. La sportivisation toucha de nombreux arts martiaux. Le premier exemple de sportivisation

[105] Cité dans C.III Gentry, *No holds barred evolutions. The truth behind the world's most misunderstood sport*, Richardson, Texas, Archon publishing, 2001, p. 81.
[106] G. Downey, « Producing Pain : techniques and technologies in No-Holds Barred fighting», *in Social Studies of Science*, 37 (2) 2007, pp. 201-226.
[107] M. Brousse, « l'Historiographie des Arts martiaux », *op.cit.,* 1ere partie, chap. I

concerne le judo devenu olympique depuis 1964. L'éthique et les valeurs propres au judo furent mises à mal avec le passage du « classique » au « sportif ». Un épuisement de l'éthique s'opéra, ou du moins se fit ressentir. Si ce n'est pas la mise en compétition qui en est la cause, c'est la crise de l'efficacité qui est mise en avant. Effectivement, malgré une violence exacerbée, les premières éditions de l'UFC révélèrent l'inefficacité des arts martiaux traditionnels. À part le jiu-jitsu brésilien qui domina les tournois par l'intermédiaire de Royce Gracie, d'autres représentants des différents sports de combat furent inefficaces dans les conditions proches du combat « réel ». D'ailleurs, le *street fighter* Tank Abbott a terrassé la cage de l'UFC avant que les premiers combattants polyvalents du circuit n'apparaissent.

3.5.2) La polyvalence des athlètes : un effet pervers ?

L'effet pervers de la crise des arts martiaux traditionnels se répercute sur les pratiques hybrides. En effet, que cela soit en MMA (ou pancrace en France), une standardisation des techniques est à noter. Des exceptions résident chez quelques athlètes possédant des techniques propres, à l'instar du coup de pied retourné d'Edson Barboza, de l'*anaconda choke* des *grapplers* de l'ancienne Brazilian Top Team, du *superman punch* de Georges Saint-Pierre, des esquives sans garde d'Anderson Silva, des *soccer kicks* de la Chute Boxe tolérés lors du Pride F.C. Hormis ces exceptions, nous constatons une uniformisation de la pratique, basée sur des techniques classiques, empruntées aux divers arts martiaux et sports de combat qui composent le combat libre. Certes, le haut niveau de la pratique exige des tactiques fines pointant le doigt sur les points forts et les points faibles, d'où des *game plans* différents et par conséquent une façon de lutter non réciproque. Cependant, cette distinction n'est pas fortement visible et demande un degré de connaissance élevé. Aujourd'hui, aucun combattant ne rentre dans l'octogone de l'UFC sans connaître et maîtriser les techniques approfondies de la boxe pieds/poings, de lutte et de jiu-jitsu brésilien. La standardisation des coups, des saisies, des contrôles et des soumissions s'accompagne de la mondialisation de ce sport. Cette globalisation ponctue la dernière évolution de la sportivisation du MMA, éliminant les particularités nationales encore présentes avant le quasi-monopole de l'UFC. Cela est interprété comme un appauvrissement quantitatif des techniques selon les avis des « puristes » adeptes d'arts martiaux ou de sports de combat. Nous y reviendrons dans le chapitre suivant, consacré au MMA moderne.

Capoeira, jiu-jitsu brésilien, *luta livre*, sambo, etc. les racines de notre objet de recherche se situent dans ces différents arts martiaux traditionnels. Cetaines disciplines autorisaient déjà les combats hybrides où les phases de préhension et de percussion se mélangent. Chronologiquement, le K-1 au Japon et le NHB aux États-Unis ont introduit l'ère du sport-spectacle dans le ring et la cage, développant par la même occasion une crise des arts martiaux traditionnels.

4) Le *valetudo* et le paradoxe d'une sportivisation précoce

« Tout est permis » ou « tout est valable » en Français, « *anything goes* » ou « *everything allowed* » en anglais. Les appellations veulent tout dire, mais il est cependant difficile de bien définir cette discipline. Les règles sont simples : pas de rounds, pas de gants et peu de prises ou de coups prohibés, interdiction de mordre et de mettre les doigts dans les yeux. Il y a encore peu de temps, le *valetudo* avait sa place, sur les rings et dans les cages et il était visible sur les DVD vendus. Les athlètes aujourd'hui en fin de carrière connurent cette période. Les icônes de ce sport comme Wanderlei Silva ou Anderson Silva débutèrent comme cela. Cependant, nous allons constater qu'une forme sportivisée de ce combat va se développer malgré la présence constante de composantes et de dérives clandestines

4.1) Du « challenge Gracie » au *valetudo*

La famille Gracie est incontournable lorsqu'il est question d'aborder la naissance du MMA et l'ère du *valetudo*. Au cours du XXème siècle, le « challenge Gracie » proposa ainsi à différents représentants d'arts martiaux de se mesurer entre eux.

4.1.1) Les « challenges Gracie » à la source du *valetudo*

Le *valetudo* se développa ainsi dans les années 20. Carlos Gracie, fils de Gastao inventa le « challenge Gracie » où les différents représentants d'arts martiaux (boxe, judo, karaté, capoeira etc.) furent invités à combattre les membres de la famille Gracie. Hélio, le plus léger de ces membres fut le plus célèbre, accumulant les défis jusqu'à l'âge de 49 ans. Le succès du *valetudo* grandit, le combat perdu d'Hélio Gracie sur un K.O par coup de pied à la tête face à Valdemar Santana en 1955 reste encore aujourd'hui dans la légende du combat libre, car la confrontation dura trois heures et

quarante minutes.[108] Ce combat fut aussi le dernier défi d'Hélio dans les règles du *valetudo* où les seules issues étaient le K.O ou l'abandon. Les autres duels d'Hélio Gracie eurent lieu sans les frappes. Cette défaite de 1955 eut pour conséquence le départ de nombreux élèves de Gracie vers la nouvelle école de Santana. Derrière le duel d'hommes, existait également l'affrontement de différentes écoles et de divers courants d'enseignement. L'honneur des Gracie ayant été entaché, Carlson Gracie affronta à son tour Valdemar Santana, il sortit vainqueur de ce combat devant 30 000 personnes en 1955[109]. Cinq autres duels entre ses deux lutteurs suivirent (trois nouvelles victoires pour Carlson et deux égalités). Santana affronta deux fois le japonais Kimura en 1959. Il perdit en grappling la première fois, il défia alors le nippon pour une revanche dans les règles du *valetudo* qui se solda sur une égalité après quarante minutes. Lors du deuxième affrontement, Kimura combattit blessé et contre l'accord des médecins. La question de l'« honneur » comme motivation rappelle les défis non sportifs cités précédemment.

4.1.2) Des défis devenus moins médiatiques

Les « challenges Gracie » et d'autres défis entre arts martiaux se poursuivirent jusqu'à maintenant. De nos jours, ils sont parfois organisés clandestinement. Les combats moins médiatiques sont à mains nues, dans des salles d'entraînement, exacerbés par la rivalité entre les académies qu'elles soient de JJB, de *luta livre*, *muay thai* ou capoeira. Certaines vidéos montrent alors des duels se déroulant sans aucune structure organisationnelle, ne garantissant qu'un minimum de sécurité pour les protagonistes, dont certains présentaient des signes de consommation de drogues[110]. Le « challenge Gracie » arriva en France de façon peu orthodoxe. En 2003, le perpignanais Damien Riccio, l'un des pionniers du MMA en France, défia Robin Gracie lors d'un séminaire organisé par ce dernier. Le combat eut lieu dans un gymnase de la ville dans les règles du *valetudo*. Après la victoire du français, les familles Riccio et Gracie échangèrent des insultes par courriers électroniques[111], les brésiliens reprochant au français de ne pas avoir respecté les règles du « challenge gracie » à savoir, défier un de

[108] « Historique du MMA », *in CFMMA*, [En ligne : http://cnmma.fr/page-24-Historique%20du%20MMA.html]. Consulté le 08/05/2011.
[109] T. Janssen, *op.cit*., 23ème min.
[110] A. Wizman, E. Perruchon, V. Gay, « Free fight : Les Nouveaux Gladiateurs », La grosse boule productions et Canal +, 2005, documentaire Canal + *Lundi Investigation*, 7 février 2005, 29ème min.
[111] L'échange de mails, mis en ligne le 23/11/2011, [En ligne : http://sweepking.blogspot.fr/2011/11/royce-gracie-aftermath-robin-gracie-vs.html]. Consulté le 21/12/2013.

ses membres dans leurs propres écoles et non dans un séminaire sans avoir suivi un entraînement au préalable.

De nos jours, nous ne devons pas croire que, parce que ces défis sont beaucoup moins médiatisés que dans les années 1950, ils aient disparu pour autant. Les duels martiaux continuent à avoir lieu, en marge d'une réelle sportivisation et en l'absence de totales contraintes spectaculaires. En effet, aujourd'hui il est impensable qu'un combat de plus d'une heure, se déroulant majoritairement au sol, ait lieu sur un support assimilé à un média de masse.

4.2) L'internationalisation du *valetudo*

Les compétitions s'émancipèrent des « challenges Gracie » au début des années 1990. Différents évènements de *valetudo* se créèrent au Brésil, au Japon ou dans les pays de l'ancienne Union soviétique. Cependant, la présence de la famille Gracie restait marquée. Ainsi, Rickson, fils d'Hélio, fut la tête d'affiche du Vale Tudo Japan en 1994 et 1995. Cette organisation s'arrêta en 1999, puis reprit du service en 2009 sous des formes plus modernes. Ces évènements japonais avaient la particularité de faire lutter les athlètes avec des gants, dès 1994.

4.2.1) Le *valetudo* au Brésil dans les années 1990.

> « L'IVC a été une grande passion, comme une première amoureuse. L'IVC était très traumatisant. Je me souviens que deux ou trois semaines plus tard, je sentais encore l'odeur du sang des combats. Après l'IVC, j'ai perdu beaucoup de combats à cause des nouvelles règles, je suis un lutteur formé dans les rues, à me défendre et à me battre tous les jours. L'IVC ressemblait beaucoup à ce qu'on vivait. Au Brésil, tout le monde se bat. À l'IVC, on pouvait donner des coups de tête, de coude. Pour gagner, il fallait faire trois combats d'une demi-heure. L'IVC me manque beaucoup, tout était possible »[112].

Cette déclaration provient d'une légende du *valetudo*, le brésilien né à Cuba José *Pelé* Landi-Jons. Célèbre grâce à l'International Valetudo Championship, il a la nostalgie de ces évènements organisés en tournois où il devint célèbre à la suite de combats très traumatisants physiquement. En 1999, il reçut pendant trente minutes plus de quatre-vingts coups de tête de la part de son adversaire ensanglanté Johil de Oliveira.

[112] A. Wizman, E. Perruchon, V. Gay, *op.cit.*, 26ème min.

Le visage déformé de Landi-Jons a marqué les spectateurs de l'époque. Afin de respecter le format des tournois, les combats étaient limités à une demi-heure. Ils se déroulaient sur un ring portant un filet entre les deux cordes les plus basses pour éviter les chutes. Outre l'interview avec les journalistes de *Lundi Investigation* de Canal +, il a eu l'occasion de livrer ses impressions dans de nombreux entretiens qu'Arthur Cauras, un réalisateur de documentaires sur ce sport, traduisit et publia. Il parlait déjà de l'omniprésence de la violence dans les rues et de son lien avec les sports de combat : « J'étais tout le temps en train de me battre. Même si j'ai une mauvaise image, il faut savoir que je n'ai pas été lié à un combat de rue durant ces sept dernières années […] J'étais très agressif »[113].

D'autres organisations furent créées au Brésil : l'Extremo Combate, le BVF de 1996 à 1999, le WVC entre 1996 et 2002. Renzo, un autre membre de la famille Gracie, participa à un évènement en cage : le Pentagon. Cette soirée qui eut lieu en 1998 fut marquée par une bagarre géante dans le public, qui arrêta le combat initial. Les partisans des deux combattants de plus en plus oppressants au bord de la cage finirent par se battre entre eux. Ces débordements sont toutefois isolés, mais illustrent les tensions partisanes exacerbées, causées par la volonté de représenter la meilleure académie, le meilleur club de combat. Cela rappelle les tensions violentes entre supporters de football dont le Brésil est régulièrement témoin.

4.2.2) Le *valetudo* en Europe de l'Est

L'autre région du monde où se développe le *valetudo* se situe en Europe de l'Est et en particulier la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie. L'IAFC eut lieu de 1995 à 2002. Le format du tournoi était également utilisé, tout comme la cage. Les combats étaient limités à trente-cinq minutes, à mains nues, et tolérant une grande variété de frappes jusqu'aux coups de coude derrière la tête. Le tournoi de *valetudo,* ayant réuni le plus de combattants en une fois (32 combattants donc seizièmes de finale, huitièmes de finale, quarts, demi et finale en une journée) a eu lieu lors de l'IAFC 1 avec Ricardo Morais comme vainqueur. Un tel tournoi comptant cinq combats dans la même journée n'a jamais été réorganisé de nos jours.

[113] Interview réalisée en 2001, traduite et publiée en France par Arthur Cauras, mis en ligne le 18/10/2010, [En ligne : http://fr.muaythaitv.com/pages/forums/viewtopic.php?t=10059]. Consulté le 24/12/2013.

4.3) Un pied dans la sportivité, un autre dans la rue

Le point commun entre ces évènements, c'est l'uniformité des règles : des frappes à mains nues au sol, des coups de pied dans la tête d'un adversaire au sol, coup de tête, de coude, pas de rounds.

4.3.1) Le taux de finalisation dans le *valetudo*

Pour voir les conséquences sur la dimension sportive, nous allons analyser le taux de finalisation. Pour que ce taux soit le plus complet possible, nous inclurons la période de l'UFC de 1993 à 1997 (soit de l'édition 1 à 14) avant la mise en place de règles interdisant les coups de pied au sol, les coups de tête et l'obligation de porter des gants. 806 combats sont comptabilisés.

Variété de finalisation	K.O	T.K.O	Soumission	Décisions	Égalité	Autres	Total
Nombre	55	356	316	60	5	14	806
Taux de finalisation	**6,8%**	**44,2%**	**39,2%**	**7,4%**	**0,6%**	**1,7%**	**100%**

Tableau 3 - Taux de finalisations de 806 combats à mains nues, d'organisations de Vale Tudo et de No Holds Barred entre 1993 et 2002

La catégorie « autres » contient deux *no-contests* et douze disqualifications dont des prises de cordes répétées, des doigts dans les yeux volontaires et deux morsures. Avec 1,7%, ces incidents restent quasi exceptionnels.

José Landi-Jons disait précédemment que l'IVC et, *a fortiori,* les autres évènements de cette nature ressemblaient beaucoup à ce que les individus vivaient tous les jours, en raison du manque de règles et de la violence permise. Cette transposition du combat de la rue au ring, ou de la rue à la cage fait apparaître le *valetudo* comme du *street fight* aménagé, mis en scène pour les chaînes télévisées et Internet. Sur ce point, cette discipline paraît dégradante et réservée à des individus ne voulant exprimer que leur désir de violence. Le constat est que les lutteurs ont l'expérience des combats de rue et se nourrissent de ce passé violent pour l'exprimer au sein d'une compétition

sportive. Si les arts martiaux sont nés de l'art de la guerre, le *valetudo* s'est forgé à partir de l'art de la guerre de rue.

4.3.2) Une sportivisation paradoxalement précoce

Dire que le *valetudo* obéissait à une sportivisation précoce pourrait être du sarcasme. Pourtant, il n'existait pas de combats sans un arbitre. Les combattants se soumettaient à l'autorité de ces référents, arrêtant de frapper l'adversaire vaincu. Ils n'objectaient pas à la décision de ceux-ci. Douze disqualifications sur 806 combats prouvent que le contingent de lutteurs en délicatesse avec les règles est faible. Les *knockouts* ne sont pas fréquents. Le détail montre qu'ils dépendent en partie de quelques combattants qui influent directement sur ce taux : Wanderleï Silva à l'IVC, Igor Vovchanchyn à l'IAFC, David Abbott à l'UFC. Le constat est le même pour les soumissions avec Royce Gracie à l'UFC. La forte présence des étranglements, des clés et des immobilisations montre la haute teneur technique que possèdent ces lutteurs ainsi que leur *background* en art martial et en sport de combat. Malgré cela, les soumissions restent généralement un peu moins fréquentes que le T.K.O, avec 39,2%. Les abandons, les interruptions de l'arbitre lorsque des compétiteurs ne se défendent plus ou subissent trop de coups, des interruptions du médecin après une coupure ou une blessure, produisent alors un large nombre de finalisations comptabilisé comme un K.O technique. L'absence de règles telles que nous les connaissons aujourd'hui provoque un faible taux de décision : 7,4% des combats.

Hormis des exceptions majoritairement situées aux États-Unis (Tank Abbott, Bobby Hoffman, etc.), nous pouvons donc affirmer que la majorité de participants à ces affrontements extrêmes avait la motivation de représenter son art martial initial dans une logique de sportivisation, que nous retrouverons similairement dans le MMA moderne et réglé par des commissions sportives.

4.4) Rioheroes : le retour éphémère du *valetudo*

Le *valetudo* revint sur le devant de la scène au milieu des années 2000, au Brésil. Mais ce retour fut vite avorté. Contextualisé par un MMA devenu sportivisé, le *valetudo* semble ne plus avoir sa place dans le champ martial actuel. Nous allons prendre pour exemple dans ce paragraphe avec l'organisation éphémère du Rioheroes.

4.4.1) L'organisation ambigüe du Rioheroes

Ce n'est qu'à partir de la cinquième édition en juin 2007 que ses évènements figurent sur le site référence *Sherdog*. Les quatre premières éditions eurent lieu dans des conditions de sécurité très insatisfaisantes, c'est-à-dire, d'abord sur un parking autour d'un étroit tatami, puis dans une salle délimitée par un mur et des vitres (qui se cassèrent lors d'un combat) enfin dans une enceinte grillagée. C'est lors de ces éditions non répertoriées comme du MMA, que nous trouvons deux cas de débordement. Le premier était un combattant refusant d'arrêter de frapper son adversaire vaincu. Le second était l'intrusion d'une tierce personne durant une confrontation. Trois divisions composèrent l'organisation : les poids légers, moyens et poids lourds. La surface de combat dès la cinquième édition fut un pentagone grillagé dont un côté était un mur protégé d'un tapis. De tous les évènements du Rioheroes répertoriés en tant que MMA, peu de combattants frappèrent leur adversaire après un K.O ou un T.K.O et nous comptons peu de débordements.

Le fondateur, ancien combattant devenu arbitre de sa propre organisation, Jorge Pereira se mettait en scène. En treillis t-shirt avec l'inscription « *No rules* », il rentrait dans la cage après les lutteurs, il les encourageait et les vilipendait si besoin, pour rendre les affrontements plus dynamiques. Il imposait aux protagonistes de parler à la caméra à la suite des luttes, lui-même interagissait régulièrement avec les caméras. Le Rioheroes fut interdit en 2008 par la municipalité de São Paulo. Jorge Pereira n'a jamais eu d'autorisation pour organiser ces évènements. Les combats étaient visibles sur le site Internet du Rioheroes, reprenant le système du *pay-per-view*. De plus, à l'image de l'organisateur Jorge Pereira, la motivation des compétiteurs était la nostalgie du *valetudo*, aux règles minimales permettant une totale expression du combat. Durant une interview pour une émission brésilienne nommée *Fantastico*, Pereira se défend : « Nous sortons les gens des rues, des vols et des crimes, et nous donnons une chance à de nombreux combattants de vivre décemment »[114]. Lors de cette émission, le combattant Leiarte Azevedo parle de ces évènements : « Les doigts, les yeux, le dos, tu es meurtri, n'est-ce pas ? Qui rentre dans ce monde connaît les risques auxquels il fait face » Il

[114] Les extraits de l'interview de Pereira et d'Azevedo lors de l'émission brésilienne « Fantastico » furent publiés sur un post du forum Sherdog, mis en ligne le 11/02/2008, [En ligne : http://forums.sherdog.com/forums/f61/rio-heroes-closed-police-729088/]. Consulté le 24/12/2013.

rajoute à propos des bourses de 2.000 USD offertes aux jeunes athlètes : « Ça n'en vaut pas la peine, non ? C'est une petite somme, tu te vendrais toi-même pour ça ? Mais tu es un athlète, tu vis pour combattre et tu aimes le faire ». Selon les dires de ce lutteur, l'argent ne serait pas le moteur pour participer à ces tournois.

4.4.2) Des combats peu spectaculaires ?

Variété de finalisation	K.O	T.K.O	Soumissions	Décisions	Autres	Total
Nombre	3	29	32	0	1no-contest	65
Taux de finalisation	**4,62%**	**44,61%**	**49,23%**	**0%**	**1,54%**	**100%**

Tableau 4 - Taux de finalisation du Rioheroes édition 5 à 14, de juin 2007 à janvier 2008

Le tableau ci-dessus confirme le faible nombre de K.O lorsque les combattants ne portent pas de gants. Les nombreuses soumissions montrent la place accordée au JJB, dans la lignée des évènements de *valetudo* qui avaient eu lieu une décennie plus tôt. Les participants au Rioheroes étaient donc en partie des initiés aux sports de combat, attirés par la dimension *underground.* D'ailleurs, la majorité des participants avaient déjà participé à des combats officiels de MMA dont Thiago Santos qui fut engagé avec l'organisation américaine du Bellator. Le fait que les soumissions aient été davantage plébiscitées que les frappes au sol peuvent également s'expliquer par une habitude moindre à frapper sans gants. Les lutteurs privilégiaient alors les techniques de soumissions, moins traumatiques pour les mains et plus efficaces, car l'impact des coups sans les gants sont insuffisants pour mettre un K.O face à un combattant aguerri.

4.4.3) Le futur du *valetudo*

Il est aujourd'hui difficile d'imaginer un retour de cette forme hybride de sports de combat tant la sportivisation du MMA est à un stade évolué et pourtant si soumis aux critiques. La perception pour le *valetudo* a changé. Dans les années 1990, cela était perçu comme l'essence même du combat « réel », sans artifices, sans interventions extérieures et sans les règles qui altèrent la libre expression de la lutte. Aujourd'hui, l'existence des évènements se reconnaissant comme du *valetudo* est perçue comme un *Fight club* clandestin, une régression martiale. Le regard a changé. Pourquoi son retour

est inapproprié ? La première raison provient du manque de gants qui provoquent de nombreuses fractures des mains. Peu de combattants issus des nouvelles générations n'ayant pas connu le *valetudo* prendraient le risque de se blesser davantage. La deuxième raison est législative puisque les coups de tête, les coups de pieds et de genoux à la tête sur un adversaire au sol sont désormais interdits dans la grande majorité des organisations. Peu de pays et d'États ne laisseraient se dérouler ces combats dont l'aspect visuel est encore plus dégradant que le MMA. De plus, les tournois au cours d'une même soirée, qui étaient chose courante, ne sont plus tolérés dans les États américains par exemple. La dernière raison est le manque de « spectacle » de cette discipline aux règles minimes. L'absence d'une limite de temps permet de longues séquences au sol avec peu d'intensité, l'adepte y trouve l'essence même du combat où une faille peut se trouver après plusieurs dizaines de minutes de lutte, mais le spectateur étranger aux combats au sol trouvera cela ennuyeux. L'absence des gants est un frein aux K.O, l'impact des mains nues ne permet pas un spectacle total où le *knockout* en fait partie.

Pour toutes ces raisons, il n'est désormais plus envisageable de voir réapparaitre des combats de *valetudo* de façon clandestine entre puristes nostalgiques et des individus en marge des arts martiaux et des sports de combat classiques, qui se révèlent être des individus dé-sportivisés même si le *valetudo* proposait déjà un degré avancé de sportivisation. Il est peu probable que le MMA revienne à l'état de *valetudo*, car ces tournois télévisés n'attireraient finalement qu'une petite frange de la population semblable à celle des premiers UFC.

Conclusion

Nous pouvons conclure que le MMA et les autres sports de combat moderne ont plusieurs héritages, d'une part celui de la Grèce Antique avec l'émergence du combat sportivisé, et d'autre part celui de la Rome Antique avec la spectacularisation des disciplines (la gladiature ayant des similitudes avec la sportivisation et la professionnalisation actuelles). Durant cette histoire, les duels non sportifs furent le chaînon entre les formes antiques et modernes. Alors que les défis et duels judiciaires ou d'honneur dans la vie civile disparaissaient peu à peu, ceux dans les arts martiaux prirent un essor tout au long du XXème siècle. Les logiques du *valetudo* reposaient ainsi

sur la défense d'honneur des académies martiales et de la recherche de preuves empiriques de la supériorité de son art. Toujours à la quête de démontrer sa suprématie sur les autres sports de combat et arts martiaux, le *valetudo* trouva dans les médias un allié de choix : l'UFC était alors créé en 1993. Combat-spectacle durant la gladiature ou sport-spectacle dans les sports de combat hybrides contemporains, ce chapitre historique montre des similitudes entre ses organisations et la rationalisation des techniques qui amènent aux confrontations.

Le facteur de sportivisation visible est sans conteste l'évolution du port des gants. Si l'UFC n'interdit les combats à mains nues qu'en juillet 1997 et le Brésil qu'en 2002, le Japon au contraire était en avance. Les seules organisations à mains nues ne toléraient pas les frappes avec le poing fermé. Le Shooto, dès 1989, avait déjà les gants. La standardisation des techniques appliquées lors des combats est antinomique avec l'hyperspécialisation demandée dans les secteurs professionnels de nos sociétés contemporaines dès les formations requises par exemple. Ces spécialisations se retrouvent aussi dans divers sports comme le cyclisme où le fossé se creuse entre les coureurs des grands tours (Tour de France, etc.), les coureurs de tours d'une semaine, les spécialistes des courses d'un jour (elles-mêmes se spécialisant entre les flandriennes, les ardennaises, etc.), les grimpeurs, rouleurs, sprinters. Cette différenciation n'est plus le cas en MMA. Les chocs de style du type *striker vs grappler* sont encore mis en avant sur la forme alors que le fond révèle un entraînement similaire. La différence d'arts martiaux utilisée n'apparaît que dans le *background* des athlètes. Le point commun des différentes disciplines qui composaient les combats hybrides et qui débouchèrent sur le MMA, est la précocité de l'apprentissage des techniques. Nous reviendrons sur la mondialisation de la discipline dans le chapitre qui suit.

Chapitre II. Les différentes étapes de la sportivisation : la quintessence du sport-spectacle

Le spectacle moderne est le règne autocratique de l'économie marchande, un excès du médiatique selon Guy Debord[115]. L'avènement du sport-spectacle produit une fuite en avant, anti-historique, car il est une projection des évènements à venir : « Le sport est un évènement qui attend son fait »[116]. L'importance y précède l'existence. Le sport-spectacle enfonce le clou d'un jeu qui a perdu son ludisme pour devenir plus utilitariste et rationnel. Du jeu au travail, il assujettit le plaisir de l'athlète à celui du spectateur[117]. Cependant, même en se sécularisant pour devenir un sensationnalisme primaire[118], l'*homo ludens* de Johan Huizinga a toujours considéré le jeu comme sérieux. Dans ce contexte global qui touche l'ensemble des compétitions sportives médiatisées (l'« ordre du regard », la quête de visibilité), le développement du MMA ne fut pas linéaire. Pour Benoît Gaudin, trois mouvements caractérisent l'évolution martiale : le passage des combats réels aux combats codifiés (au début du XXème siècle), la spiritualisation des arts martiaux pour y enlever l'utilitarisme guerrier (à partir des années 1960) et le relâchement actuel du système réglementaire consécutif d'une violence accrue des combats. Ce dernier mouvement est une « vague de retour de l'*agôn* »[119]. Cette pratique est caractérisée par une sportivisation inversée où la compétition a précédé le jeu et le loisir, contrairement à de nombreuses activités physiques et ludiques. Ainsi, nous analyserons les différents degrés de sportivisation, et la spectacularisation, des grandes organisations qui ont marqué les arts martiaux mixtes, à savoir le Pride F.C. au Japon, et l'UFC aux États-Unis. Nous sortirons ensuite des cas particuliers pour voir les conséquences du MMA moderne sportivisé.

[115] D'après G. Debord, *La société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel, 1972 (éd. originale 1967), 221 p.
[116] Y. Vargas, *Sur le sport*, *op.cit.,* p. 77.
[117] C. Lasch, *La culture du narcissisme. La vie américaine à un âge de déclin des espérances*, trad. de l'anglais par M. L. Landa, B. Hoepffner, C. Goffaux, précédé de « Pour en finir avec le XXIème siècle de J-C Michéa, Castelnau-le-Lez, Climats, coll. « Sisyphe », 2000 (éd. originale 1979), pp. 139-165.
[118] D'après J. Huizinga, *op.cit*., 340 p.
[119]B. Gaudin, *op.cit*., p. 28.

1/ L'ère spectaculaire du Pride F.C.

L'organisation japonaise suivit le modèle nippon où le *pro-wrestling* est très influent, à dominante spectaculaire. Si l'UFC se tourna progressivement vers un procès de sportivisation, le Pride oscilla avec la dé-sportivisation, jonglant davantage avec la notion de sport-spectacle. Ce jonglage est une configuration en action entre Scylla (le désordre d'une victoire hâtée) et Charybde (l'ennui d'un match nul)[120]. La surface des combats fut essentiellement un ring. La sémantique anglo-saxonne n'est pas le fruit du hasard, le Pride qui veut dire « fierté » en français est un pied de nez envoyé aux américains qui lancèrent l'UFC quatre ans auparavant. Le Pride ne tardait pas à dépasser l'UFC dans le cœur des fans de MMA.

1.1) Une décennie au sommet de ce sport

De 1997 jusqu'à 2007, le Pride Fighting Championship domina le circuit du combat libre. Sa suprématie se reposa premièrement à travers l'aspect sportif, car de nombreux combattants de l'organisation japonaise dominèrent leur sport : Fedor Emelianenko, Antonio Rodrigo Nogueira, Mirko Filipovic, Wanderleï Silva, Mark Coleman, Mauricio Rua, Takanori Gomi, Dan Henderson, Kazushi Sakuraba, etc.

1.1.1) Des débuts incertains

La première soirée du Pride eut lieu le 11 octobre 1997, à Tokyo, organisée par la société Kakutougi Revolutionary Spirits (KRS). 47 000 spectateurs assistent à cet évènement qui se voulait unique. La première édition opposa la légende du *valetudo* Rickson Gracie (frère du champion des premiers tournois de l'UFC Royce Gracie) et la célébrité locale provenant du catch Nobuhiko Takada. La réussite de cette soirée poussa alors les organisateurs à poursuivre ses soirées de façon régulière, par le biais de la retransmission télévisée de Fuji television et de la chaîne par satellite et *pay-per-view* Sky perfect Tv. Fort du succès populaire, un *rematch* est alors organisé entre Gracie et Takada à la fin de l'année 1998, lors de la quatrième édition. Après cela, la KRS est dissoute et le Pride devient le Pride Fighting Championship sous la direction de la

[120]Voir N. Elias, E. Dunning, *op.cit.,* 392 p.

société Dream Stage Entertainment (DSE)[121]. Durant les premières éditions, elle comportait plus de règles que sa voisine américaine de l'UFC. Ni les coups de tête ni les coups de coude n'étaient autorisés. Il était également interdit de donner un coup de pied à un homme lorsque ce dernier était au sol et dos à son adversaire. Le début en dent de scie de l'organisation nippone provient aussi des suspicions de trucages de certaines confrontations. Un combat truqué fut avéré. Il s'agit de la victoire de Nobuhiko Takada face à Mark Coleman, qui avoua s'être « couché »[122]. D'autres combats sont sujets à polémiques, ce qui délégitima l'aspect sportif durant un certain temps. Quinton Jackson avoua la pression mise par les organisateurs sur les combattants pour offrir un spectacle au détriment du résultat sportif. Lors de son affrontement face à Kasushi Sakuraba, l'américain fit un départ très agressif (selon la volonté des organisateurs), accumulant les *slams* (violente projection au sol de son adversaire). Après l'essoufflement de Jackson, le japonais le finalisa par soumission. Malgré la défaite, le spectacle produit par l'américain lui permit de faire carrière au Japon et de bénéficier d'un gros soutien du public[123]. La carrière de Bob Sapp fut dictée par cette volonté de produire un spectacle au détriment du résultat sportif. Sa fiche de carrière en témoigne, il compte plus de défaites que de victoires, mais il fait toujours l'affiche des évènements auxquels il participe.

1.1.2) Le durcissement des combats

Afin de revitaliser l'organisation, pérenniser la dimension sportive et le différencier du *pro-wrestling*, les organisateurs décidèrent de créer un tournoi qui devait couronner le « meilleur combattant du monde ». Le tournoi sans catégories de poids eut lieu en 2000, en deux parties : un round éliminatoire entre seize combattants. Les huit rescapés s'affrontèrent trois mois plus tard, dans une soirée où les quarts de finale, les demi-finales et la grande finale se déroulèrent le même soir. Les confrontations sont limitées à quinze minutes. Les règles du combat en quart de finale entre Royce Gracie et Kazushi Sakuraba furent modifiées à la demande du clan Gracie. En effet, les brésiliens voulaient que le combat se termine soit par abandon, K.O ou soumission, et non par

[121] Kamipro Books, *PRIDE wa Mô Wasurero! Shinjidai Kakutôgi no Mikata*, titre traduit du japonais par Akira Hattori *Oublier le PRIDE : la façon de voir les sports de combats nouvelle génération,* Tokyo, Enterbrain, 2009, 333 p.
[122] A. Hattori, « *Matchmaking* et recrutement au Pride : les dossiers cachés et secrets », in *Top Fight,* n°21, avril mai juin 2014, Fighting Spirit Editions, pp. 48-52.
[123] Kamipro Books, *PRIDE Kiitsu Fairu, Fûin Sareta 30 no Keikaku*, titre traduit du japonais par Akira Hattori *Les dossiers secrets du PRIDE : 30 projets enfouis*, Tokyo, Enterbrain, 2008, 289 p.

décision, pensant que les juges japonais avantageraient Sakuraba. À la suite de pauses toutes les quinze minutes, Royce Gracie abandonna après 90 minutes de lutte. Exténué, son vainqueur perdit au tour suivant. Le format de tournoi fut repris de 2003 à 2006, s'ouvrant progressivement à toutes les catégories de poids : poids lourds, moyens, puis welters et poids légers. En 2000 et 2006, les tournois furent en « *openweight* », réunissant des combattants de tous les poids. Contrairement à la première édition, celle de 2006 n'accueillit qu'un seul combattant hors poids lourds. Ce format permit de mettre en haleine les spectateurs pendant des mois.

Les règles sont devenues plus permissives. À partir de l'édition 13 du 25 mars 2001, les coups de pied et de genou au sol furent autorisés sur un homme dans toutes les positions. Il faut rappeler qu'auparavant, les combattants pouvaient donner un coup de pied à la tête d'un homme au sol seulement si ce dernier était sur le dos. Nous assistions alors à de nombreux combats aux finalisations « brutales » telles que des *soccer kicks* (coups de pied envoyés à la tête d'un homme au sol), ou des *stomps* (piétinement)[124] : le K.O infligé de Wanderleï Silva sur Yuki Kondo marqua les esprits à cause des piétinements. Aujourd'hui, les organisations qui incluent ces règles sont de plus en plus rares : le One F.C (basé à Singapour) est la seule organisation majeure qui l'utilise encore. Ces coups autorisés sont une étape supplémentaire vers l'ère hyper-spectaculaire du MMA.

1.1.3) Les recommandations des dirigeants aux combattants

À l'instar de Quinton Jackson encouragé à offrir du spectacle quitte à perdre, Bertrand Amoussou raconte ce qu'un ancien dirigeant du Pride lui dit juste avant son combat en 2004 :

> « "Pense à quelque chose, pense que tu vas combattre, pense à quelque chose dont les gens vont se souvenir, quelque soit cette chose''. C'était ça, donc, il disait ça à tout le monde, et les gens, cette chose c'était un costume ou autre, la musique qui va avec et on fait le perlimpinpin. C'est ça, des gens se déplacent pour voir un combat sportif, mais aussi pour se divertir ».

[124] Le *soccer kick* et le *stomp* sont illustrés dans le glossaire à la page 511. Même si des définitions parcourent le texte, le glossaire (non-exhaustif) est indispensable tant les termes techniques et anglophones sont utilisés dans les arts martiaux mixtes.

Selon lui, ils étaient des intermittents du spectacle sans toutefois quitter le statut du sportif. Malgré la reconnaissance de la part spectaculaire, il dissocie le MMA du catch qui est du « spectacle pour le spectacle ». Il reconnaît que la mise en scène d'éléments extra-sportifs sert de « *decorum* » en MMA, car c'est un sport professionnel et qu'il doit se vendre comme n'importe quel produit.

1.2) L'avènement du sport-spectacle

Le Pride fut marqué par son orientation tournée vers le spectacle, oscillant entre sportivisation et dé-sportivisation. Au bout du compte, rarement une discipline sportive médiatisée n'avait autant correspondu au terme de « sport-spectacle ».

1.2.1) La culture de la différence

La priorité des dirigeants japonais (Pride, le K-1) fut d'abord de se focaliser sur les poids lourds, des combattants aux gabarits atypiques comme Paulo Cesar « Giant » Silva (2m19, 175 kg, ancien basketteur olympique brésilien), Akebono (2m03, 220 kg, ancien sumotori et yokozuna, soit le grade suprême), Hong Man-choi (sud coréen de 2m18 et 160 kg), Bob Sapp (ancien joueur de football américain, 1m96 pour 159 kg), Alan Karaev, James Thompson, Zuluzinho etc.[125] À l'inverse, des combattants avec des physiques « normaux » planifient leur carrière sur l'affrontement déséquilibré avec ces *freak*[126], à l'image d'Ikuhisa Minowa. Le déséquilibre volontaire des rencontres s'oppose à la recherche de suspense du sport-spectacle, ce qui fait de ce *matchmaking*, le seul trait qui ne correspond pas à la définition du sport-spectacle. Ce déséquilibre participe à la dé-sportivisation, à la performance spectaculaire, insolite, un « David contre Goliath » des temps modernes. Cela s'apparente au spectacle de la singularité qui autorise ou du moins accepte une part de « ridicule » pour mieux s'adapter à la règle du plus visible et non du plus fort : une primauté du paraître[127]. Ce *matchmaking* multi-styles accompagna l'histoire de cette organisation. La motivation première fut de permettre au public de ne jamais s'ennuyer durant un combat, mais aussi d'ajouter de l'enjeu sportif à la lutte. En effet, des représentants de jiu-jitsu brésilien étaient

[125] Voir le « *Fighfinder* » de *Sherdog*, [En ligne : http://www.sherdog.com/stats/fightfinder]. Consulté le 09/05/2011.
[126] « Le freak c'est chic », *in Fightsport*, n°20, avril 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 28-32.
[127] D'après A. Ehrenberg, *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, pp. 100-233.

régulièrement opposés à des lutteurs, ou des boxeurs. Ces « chocs de style » regroupés par l'opposition *grappler versus striker* passionnèrent le public du Pride. Les chocs d'équipes découlent de ces luttes hétérogènes. Ainsi, les boxeurs thaïlandais agressifs *de la Chute Boxe de* Curitiba au Brésil étaient régulièrement opposés aux *jiu jitsuka* techniques au sol de la Brazilian Top Team de Rio de Janeiro, ou de la famille Gracie. Les différentes équipes étaient alors marquées par une spécialité : la Team Quest et la Hammer House aux États-Unis formant des lutteurs, les kick-boxeurs de la Golden Glory aux Pays-Bas, les *pro-westler*s nippons du Takada Dojo, les lutteurs japonais du T-Blood, les judokas du Yoshida Dojo, les samboistes de la Russian top team puis des Red Devils en Russie. Cette diversité offrait un large panel d'oppositions de style. Des évènements étaient alors thématisés autour des affrontements entre les athlètes de deux équipes. Ces grandes académies avaient aussi la conséquence de concentrer les réseaux pour participer aux évènements du Pride. Il était alors difficile d'être recruté par l'organisation japonaise si les athlètes ne provenaient pas de ces clubs.

La dernière observation sur la culture de la différence concerne l'accent mis par les organisateurs sur l'origine géographique, voire ethnique des combattants. Cette fois-ci, les oppositions de styles deviennent des chocs de nations. Cela se matérialise également au cours des soirées à thème des premières éditions du Pride Bushido entre 2004 et 2005 : Japon *vs.* Brazilian top team, Japon *vs.* Gracie, Japon *vs* Chute Boxe. Le Pride s'internationalisa peu à peu s'ouvrant sur les Amériques, puis l'Europe, l'ensemble de l'Asie, l'Océanie et enfin l'Afrique dans un degré bien moindre. Thierry Rameau Sokoudjou, un camerounais expatrié aux États-Unis, était alors le représentant africain dont le surnom était « The african assassin ».

1.2.2) L'omniprésence du spectacle

L'organisation japonaise est reconnue pour son spectacle de qualité. Un évènement ne comptait pas de distinction entre la carte principale et la carte préliminaire. Même si les têtes d'affiche combattaient en fin de soirée, il était fréquent de voir une star de la discipline combattre dès la première opposition. D'ailleurs, contrairement à ce que nous voyons lors des galas de l'UFC, le public japonais était massivement présent dès le premier combat. L'intensité des tournois répartis sur six mois, les évènements fortement agrémentés par des éléments extra-sportifs, la présence de pyrotechnie et de cérémonies

font que le Pride devint un spectacle familial où les enfants et parents assistent aux combats. Il s'agit d'une caractéristique que nous ne trouvons pas ailleurs. Au Japon, l'hétérogénéité du public était bien plus manifeste entre 2002 et 2007 qu'ailleurs. Cela correspond avec les années où le sport-spectacle était à son paroxysme. La dé-sportivisation du combat libre réalisée par le Pride est représentée par les artifices dignes des plus grands évènements de catch, à la WWE (World Wrestling Entertainment) : cérémonie d'ouverture, salle immense, décor et pyrotechnie, jeux de lumière, musique. Les spectateurs jouissent autant des combats que des entrées théâtralisées des acteurs.

Sport-spectacle par excellence, le Pride et le K-1 s'allièrent pour organiser le plus grand évènement de sports de combat : le Pride Dynamite de 2002, au Tokyo Stadium, un évènement hybride où se succédèrent des combats de kick-boxing (règle K-1 avec coups de genou direct) et de MMA. Par la suite, les deux organisations se séparèrent et organisèrent des galas du Nouvel An : le Shockwave (thème utilisé pour la retransmission nord-américaine) pour le Pride, et le Dynamite pour le K-1. En 2003, un troisième évènement d'arts martiaux mixtes fut organisé le 31 décembre : l'Inoki Bom-ba-ye sous la direction d'Antonio Inoki. Il est à noter que ce dernier est un habitué des galas du Nouvel An puisqu'il en organisa de 2001 à 2003 puis de 2012 à 2013[128]. Durant ces soirées, le sport devint un ersatz de cabaret avec des courts spectacles introductifs, des cartes sportives densifiées où des athlètes de tous horizons sont présents, l'ancien joueur de base-ball José Canseco par exemple. Néanmoins, cette primauté du spectacle, des règles plus permissives, un rythme de combat annuel élevé, des confrontations parfois déséquilibrées font que nous pouvons nous inquiéter sur le vieillissement des anciennes gloires du Pride, contrairement à ceux de l'UFC et de son modèle plus sportivisé, avec un plus grand suivi médical. Gary Goodridge souffrant de la démence pugilistique à l'âge de 46 ans, Kazushi Sakuraba qui perdit un bout de son oreille durant un combat en 2010 à 41 ans ou encore Mark Kerr devenu dépendant aux antidouleurs, sont les plus grands exemples d'une génération qui connut les heures les plus sombres du sport-spectacle. Nous reviendrons à la fin de la troisième partie sur la traumatologie liée à ce sport.

[128] A. Hattori, « New Year Event: terminer l'année avec du MMA », *in Top Fight*, n°20 janvier février mars 2014, Fighting Spirit Édition, pp. 40-44.

1.3) Les outils extra-sportifs du spectacle

Le caractère extra-sportif prit une grande importance au fil de son histoire. La compétition sportive ne suffit pas pour attirer près de 50 000 personnes dans le Saitama Super Arena ou le Tokyo Dôme. Énoncée précédemment, une cérémonie d'ouverture ouvrit les soirées du Pride obéissant à un protocole progressivement plus étoffé : une présentation des athlètes, des vidéos introductives, les entrées sur le ring, etc. Le Pride voulut être un spectacle complet.

1.3.1) Un protocole qui s'enrichit peu à peu

Les évènements suivaient un protocole. La cérémonie d'ouverture se déroulait à la suite de la présentation des arbitres, des juges et des docteurs. Cette dernière pouvait durer une douzaine de minutes lors des évènements du Nouvel An. Cette cérémonie accueillait régulièrement des artistes jouant d'un instrument traditionnel, par exemple Okura Shonosuke avec un *Tsuzumi* lors du *Pride* 13 en mars 2001. D'autres artistes utilisaient le *Taiko* (grand tambour). Alors qu'il était devenu directeur de l'organisation à la suite de sa retraite sportive, Nobuhiko Takada se mit régulièrement en scène lors des grands évènements pour jouer du *Taiko*, piano ou juste dire un discours avant de prononcer la phrase : « Tu es un Homme », qui précédait la présentation des protagonistes. Selon le spécialiste du MMA japonais Akira Hattori, cette phrase signifie « l'homme fort, prêt à se battre, sans aucune connotation sexiste ». Dès l'année 2000, l'organisation trouve un hymne, *Pride* composé par Yasaharu Takanashi. Il retentissait traditionnellement après une vidéo qui introduisait la soirée. Une autre chanson nommée *Victory* résonnait ensuite après chaque combat au moment d'une finalisation ou à la suite d'une décision des juges. Lors de la finale du tournoi en 2003, la chanson *Pride* fut jouée par un orchestre lors de la cérémonie d'ouverture, accompagnée de jets d'eau et de pyrotechnie. Une chorale et des danseurs animèrent la cérémonie lors du Nouvel An 2006. Cependant, cela avait un coût très important et causa un incident. En 2000, le brésilien Johil de Oliveira fut brûlé par une explosion pyrotechnique dans les vestiaires, ce qui l'obligea à se désister pour son combat.

Afin de rendre un aspect formel, les organisateurs mirent en place une cérémonie de présentation des ceintures avant le combat et une cérémonie de remise de ces ceintures

après la lutte. Cela avait lieu lors d'un combat pour le titre de champions et lors des finales des tournois. Les hymnes nationaux des protagonistes retentissaient avant la confrontation comme en boxe anglaise par exemple. Pour compléter le protocole, le Pride invitait traditionnellement tous les combattants de la soirée à monter sur le ring à la suite de la dernière confrontation programmée. Ils échangeaient alors des mots entre eux et posaient pour une photo de groupe.

1.3.2) L'atout de la singularité

Les entrées des combattants offraient une autre part du spectacle. La musique d'entrée était un signe de singularité. Ainsi, les athlètes se rapprochaient de ceux du catch lorsque ces derniers adoptaient un *gimmick*[129]. Ainsi, Kevin Randleman faisait régulièrement de grands sauts en hauteur pour s'associer à son surnom de « Donkey Kong » et Quinton Jackson portait une grosse chaîne autour du cou. Ce dernier poussait des hurlements tel un chien enragé ou déchaîné qui correspond à la traduction française de son surnom Rampage. Alistair Overeem et Giant Silva sortaient des vestiaires respectivement avec un gros marteau et un gourdin ; Jean-François Lenogue portait le béret, chemise à carreaux pour rappeler le stéréotype du « français » ; Sergueï Kharitonov l'ancien militaire parachutiste de l'armée russe rentrait en treillis et portant son béret bleu, etc. À ce jeu-là, Kazushi Sakuraba optimisait l'apport spectaculaire des entrées dans la salle. À chaque combat, il se déguisait tantôt en Mario des jeux vidéo Super Mario, en postier, en enfant habillé d'un pyjama prêt à s'endormir avec son oreiller. Il était toujours affublé d'un masque. Sa popularité vient également de son apport spectaculaire durant les combats, en tentant de nouvelles techniques, des sauts, des frappes inhabituelles. Nous pouvons également citer Akihiro Gono qui offrait des concerts avec l'auteur de sa chanson d'entrée DJ Ozma, accompagnés de toute une troupe de danseurs.

Toutes ces entrées étaient annoncées avec la voix si singulière de Lenne Hardt, ce qui rajoute une nouvelle fois au caractère bien particulier du Pride. Seul athlète français à avoir gagné dans cette organisation, Bertrand Amoussou raconte ce moment :

> « Un moment fort c'est au moment… on était au Yokohama Arena, il y a 20000 personnes dans la salle. Et il y a la caméra qui est coincée sur toi, et t'as le mec qui attend

[129] Terme anglophone utilisé dans le catch, désignant le personnage joué par l'athlète, et par extension, le comportant adapté à ce rôle.

le signal pour y aller, qui ouvre le grand drap noir, tu attends ça. Il regarde, et dès qu'il se tourne vers toi tu crois qu'il va te dire "*go*''. Tu es près à chaque fois de partir, tu es en train de faire des gestes pour continuer l'échauffement et quand il te dit "*GO*'' ! C'est une implosion à l'intérieur, comme une espèce de boum ! Et c'est la première fois que je le ressens aussi fort. De toutes les compétitions, c'est la première fois que je le ressens aussi fort […] C'est vraiment comme une implosion, un *BAM* ! »

1.4) L'organisation d'une génération

L'enquête de terrain révèle une distinction générationnelle. Si la génération d'adeptes et de spectateurs âgés de moins de 23 ans a connu ce sport *via* l'UFC, ce n'est pas le cas de leurs aînés. Les combattants, acteurs ou passionnés de MMA âgés aujourd'hui de 23 à 45 ans furent profondément marqués par le Pride Fighting Championship. Il était majoritairement perçu comme la première organisation mondiale. Les exceptions parmi notre échantillon d'enquêtés proviennent des créateurs de clips Yannis (22 ans), de Cynthia (22 ans) et le jeune pratiquant de MMA/kempo Adil (18 ans). Ils découvrirent le MMA *via* le Pride, et non l'UFC.

1.4.1) Les combattants au rang de célébrités

Les noms et les visages des combattants du Pride étaient affichés dans les rues, les transports en commun, à la télévision, sur des affiches publicitaires. Des cartes de crédit à l'effigie des athlètes existaient, un vaste marchandisage où ils étaient la vedette et un appât pour des fins économiques. L'ancien champion olympique de judo Yoshida devint l'égérie d'une marque de bières, Mirko Crocop devint l'ambassadeur d'un rasoir. Bob Sapp, le combattant le plus visible dans les publicités télévisées n'est pas forcément l'athlète le plus titré. L'impressionnant américain est sollicité pour vendre des pâtes, des pizzas, des papiers toilettes. Il est également régulièrement sollicité pour participer à des émissions de variété et de divertissements. Le livre de l'ancien président du K-1 Sadahru Tanikawa, explique pourquoi son organisation a choisi Bob Sapp en tant qu'« égérie »[130]. En 2013, lors d'un divertissement télévisé au Japon, nous avons pu le voir dans un concours de bras de fer face à d'anciennes célébrités *du Pride et* des sports de combat ou de force. Six ans après l'arrêt de l'organisation martiale, les combattants restent populaires au Japon.

[130] T. Sadahru, *Hiraayamar*i *K-1 Shûraku Hontô no Riyû*, titre traduit du japonais par A. Hattori *Mes plus plates excuses: les vraies raisons de la chute du K-1,*Tokyo, Base-Ball Magazine Co.ltd, 2012, 271 p.

Pour attirer et conserver ces combattants-stars, les dirigeants du Pride proposaient des primes de victoires supérieures à la concurrence américaine. Les droits télévisés n'ont fait que croître au cours de cette décennie, légitimés par un solide audimat. En effet, la finale du Grand Prix 2005 a réuni par exemple 13% des téléspectateurs. Diffusée sur une chaîne publique en *prime time* et employant davantage de combattants nippons, l'organisation voisine du K-1 Hero's (la branche MMA du K-1) a dépassé les 22% de parts de marché dès sa seconde édition en juillet 2005[131].

1.4.2) L'après-Pride au Japon ?

Nous relevons une nostalgie d'une partie des interviewés. Effectivement, certains acteurs de cette discipline regrettent le Pride et ses « combats hyper-spectaculaires » (Clément, groupe 1), « tout y était différent. Le Pride était assez exceptionnel, unique » (Akira, groupe 2), « le Pride était un autre monde, quelque chose de magique qui ne reviendra pas, et je suis fier de l'avoir vécu, les introductions, les grand-prix, tout était impressionnant » (Lorenzo, groupe 2), « le Pride était quelque chose d'autre…au Japon le facteur du spectacle est toujours d'une grande importance dans chaque *show* » (Cynthia, groupe 2). Cynthia possède d'ailleurs une nostalgie de l'ère pré-commerciale de l'UFC avec des combats davantage « *old school* ». Dans la plupart des cas, cette nostalgie se retrouve davantage chez les acteurs non compétiteurs. L'expérience du combat fait que les règles du Pride autorisant les coups de genou et de pied sur un homme au sol, freine la nostalgie de l'organisation nipponne.

L'organisation japonaise n'a pas disparu faute d'audience, mais pour des raisons que nous aborderons dans le chapitre suivant. Le Pride disparu, des organisations mineures drainent de nos jours moins de 5000 spectateurs par évènement. Nous constatons avec étonnement une grande perte de ce public qui atteignait régulièrement plus de 40 000 spectateurs. Ce public qui a délaissé les évènements de MMA représente les « spectateurs lambdas », comme le souligne Akira Hattori :

> « Ils ont découvert le Pride parce que c'était télévisé, ça passait en première partie de soirée le samedi soir vers 21h. Une grande partie du public a découvert le MMA grâce à ça. Il y a une grande partie qui n'a plus suivi le MMA à partir du moment où ça n'était plus télévisé ».

[131] « Le HERO'S télévisuel » *in Fightsport*, n°14, octobre 2005, Ivry-Sur-Seine, Antigua, p. 15.

Il poursuit sur la baisse de la passion des japonais sur ce sport :

> « La passion du MMA s'est estompée petit à petit. La demande n'a pas forcément été faite. Les japonais sont très "téléinfluençables''. Ce qu'ils voient à la télé, des trucs qui passent à la télé, ils sont à fond dessus. Et quand il n'y en a plus, ils s'en détachent complètement et passent à autres choses. C'est ce qui s'est passé avec le Pride et même avec le K-1. Il y a une passion qui s'est créée un moment, de 2003 à 2005. Et par exemple depuis quelques années la boxe anglaise revient au premier plan à la télévision, car de nombreux champions japonais charismatiques ont fait leur apparition sur le circuit alors qu'à une période le MMA et le kick-boxing prenaient le dessus sur tous les autres sports de combat. Mais ceci n'est peut-être aussi qu'un effet de mode, bien que je vois difficilement le MMA retrouver une popularité comme autrefois ».

Akira Hattori aborde ainsi un effet de mode constitué par une large partie du public nippon, qui privilégiait le spectacle au sport. La disparition du Pride fit basculer une minorité de passionnés de MMA vers les concurrents de l'UFC et des organisations mineures. Les spectateurs qui regardaient cela comme un spectacle avant tout ne se retrouvèrent plus dans le MMA sportivisé de l'UFC par exemple.

Après 69 évènements pour 588 combats en dix ans. Le Pride fighting championship s'arrêta suite à son rachat par la société Zuffa, LLC en 2007. Après une rivalité avec les américains de l'UFC, l'ère de l'organisation nippone s'acheva pour laisser le champ libre à l'Ultimate Fighting Championship.

2) Le modèle sportivisé de l'UFC

Johan Heilbron et Maarten Van Bottenburg parlèrent des premiers UFC comme d'un processus de dé-sportivisation[132], rejoignant ainsi celui de dé-civilisation de groupes sociaux avancé par Norbert Elias et Eric Dunning[133]. Le MMA entame alors une nouvelle étape de son évolution par le biais d'une plus grande sportivisation. C'est par le biais de l'organisation américaine de l'Ultimate Fighting Championship, que ce sport va prendre la forme que nous connaissons aujourd'hui. Du *no holds barred* sans

[132] D'après J. Heilbron, M. Van Bottenburg, *op.cit*., p. 33.
[133] D'après N. Elias, E. Dunning, *op.cit.,* 392 p.

gants et sans limites de temps jusqu'à son expansion dans le monde, l'UFC a grandi rapidement en l'espace de 20 ans, annihilant de nombreux concurrents pour acquérir un statut quasi monopolistique.

2.1) Une évolution difficile du MMA à la fin des années 1990

L'organisation américaine de l'UFC connut à la fin des années 1990 une période particulièrement trouble. Le Pride F.C. au Japon est un rival très sérieux qui prit le *leadership* de ce nouveau marché des arts martiaux mixtes, dès 1997. Mais la franchise nippone ne fut pas la seule raison.

2.1.1) Un contexte défavorable

C'est l'ensemble du MMA mondial qui connut une période de stagnation autour des années 2000. En effet, il suffit de regarder le graphique pour voir qu'une progression des créations d'organisations eut lieu à la suite de la réussite du Pride. Par contre, de 1999 à 2001, une légère stagnation fut à signaler. Cela découlerait d'un intérêt moindre pour le MMA alors qu'à l'opposé, le début des années 2000 correspond à l'âge d'or du K-1 [134]. D'ailleurs, les japonais du Pride prirent cette concurrence au sérieux en engageant des échanges qui permirent au public de MMA de voir à plusieurs reprises Bob Sapp par exemple sur le ring du Pride. 2002 fut marquée par le plus grand évènement hybride organisé par ces derniers et les dirigeants du K-1 : le Pride Dynamite. Aux États-Unis, l'UFC ne se distingue pas par ses nouveautés, nous retrouvons la généralisation des gants, la suppression des coups de pied et de genou sur un homme au sol et la suppression des coups de tête.

Les dirigeants américains eurent du mal à garder les têtes d'affiche de l'UFC : Royce Gracie, Ken Shamrock, Mark Kerr, Dan Henderson, etc. quittent l'octogone pour rejoindre le rival du Pride.

[134] T. Sadahru, *op.cit.,* 271 p.

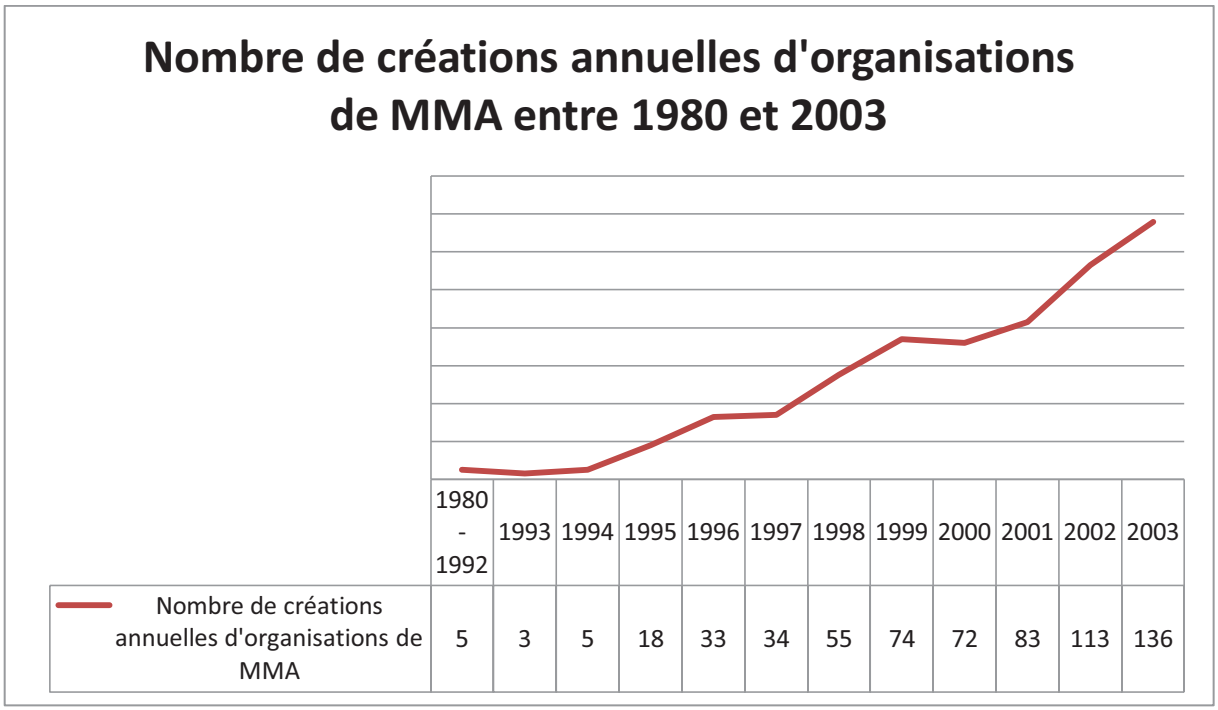

Figure 1 - Nombre de créations annuelles d'organisations de MMA entre 1980 et 2003[135]

Enfin, c'est au cours de cette transition qu'est attribuée l'invention du terme « Mixed Martial Arts », lors de l'UFC 18 en janvier 1999. Son auteur est l'ancien champion olympique de lutte Jeff Blatnick. La fin des années 1990 est également marquée par les vives critiques que suscite ce sport dans les différents états américains qui le bannissent. Devenu commentateur télévisé, et membre de la commission interne de l'UFC, il dit ceci : « Ne vous référez plus au *no holds barred*, ce sont des arts martiaux mixtes »[136]. Il explique ainsi les connotations négatives portées par le terme « *no holds barred* » et considère que le terme de « Mixed Martial Arts » correspond mieux aux différentes formes martiales qui composent ce sport. Ce dernier terme s'est ainsi généralisé dans le monde entier, devenant le nom « officiel ».

2.1.2) 2001 : le tournant américain

Le premier virage fut juridique par l'adoption de règles de la part des différentes commissions athlétiques des États américains. Après une tentative floue en Californie

[135] Chiffres obtenus sur *MMA-Core*, [En ligne : http://www.mma-core.com/organizations/all]. Dernière consultation le 26/07/2014.
[136] D. Meltzer, « Whenever you hear the term mixed martial arts, you should think Jeff Blatnik », *in MMAfighting*, mis en ligne le 24/10/2012, [En ligne : http://www.mmafighting.com/2012/10/24/3550680/whenever-you-hear-the-term-mixed-martial-arts-you-jeff-blatnick]. Consulté le 18/06/2014.

en avril 2000, ce n'est qu'en septembre de la même année que l'État du New Jersey, par l'intermédiaire du New Jersey State Athletic Control Board[137], décida de se pencher sur ce sport afin de mieux le réguler. Après plusieurs réunions au cours de l'année 2001, des règles unifiées virent le jour et se propagèrent dans les autres états américains autorisant le combat libre. Le premier évènement de l'UFC sous ses règles fut l'édition 28, à Atlantic City (dans l'État du New Jersey), le 17 novembre 2000. Depuis ce moment, les règles unifiées interdisent les coups de genou sur un homme au sol, les coups de coude sur la colonne vertébrale et la nuque, les frappes sur l'arrière du crâne. Ces règles introduisent également un meilleur suivi médical, et un contrôle plus assidu des accès à la surface du combat. Une plus grande distinction de classes de poids est aussi réalisée. Cependant, malgré les neuf classes de poids, l'UFC mit plusieurs années à les intégrer dans sa quasi-totalité. En effet, en 2014, il n'y a que la catégorie des super poids lourds (plus de 120 kg) qui est absente dans l'octogone.

Le second tournant provient du changement effectué au sein de la plus grande organisation de combat sur le sol américain. En janvier 2001, l'Ultimate Fighting Championship changea de propriétaires. Les frères Fertitta rachetèrent l'organisation américaine en déclin pour deux millions de dollars[138]. Lorenzo et Franck Fertitta sont des hommes d'affaires travaillant dans les casinos, les restaurants, ainsi que des promoteurs dans le milieu du sport. Lorenzo est également un ancien membre du Nevada State Athletic Commission (NSAC). Ce savant mélange fit de Las Vegas la nouvelle capitale du MMA ; l'ancien manageur de combattants Dana White devint le nouveau président de l'UFC, au sein du groupe Zuffa, LLC. Le résultat ne se fit pas attendre : « Ils ont créé plus de règles, des rounds, on a assisté à la mort du Free Fight et à la naissance du MMA »[139].

---

[137] « Mixed Martial Arts Unified rules of conduct additional Mixed Martial Arts », *in Department of Law and public safety New Jersey State Athletic Board*, mis en ligne le 05/09/ 2002, [En ligne : http://www.state.nj.us/lps/sacb/docs/martial.html]. Consulté le 17/06/2014.

[138] Rapporté par le magazine *Forbes*, mis en ligne le 17/09/2008, [En ligne : http://www.forbes.com/lists/2008/54/400list08_Frank-Fertitta-III_K7DM_print.html]. Dernière consultation le 09/06/2014.

[139] Citation dans J. Basse, J. Jarossay, *Free Fight : au cœur de l'Ultimate Fighting Championship et du MMA*, Cosa film, 2011, documentaire France 4, 08/04/2011, 4ème min.

2.2) L'évolution continuelle de l'UFC

La modernisation de cette pratique moins brutale et mieux structurée qu'avant permit son retour sur les écrans des télévisions américaines. La téléréalité de l'*Ultimate Fighter* s'est exportée sur plusieurs continents, toujours estampillée par la franchise de l'UFC. Selon une étude, 17,8% des étatsuniens ont connu le MMA par le biais de cette téléréalité[140]. Ce développement n'est pas qu'international, il touche aussi l'intégration de nouvelles catégories de poids.

2.2.1) La décennie gagnante de l'*Ultimate Fighter*.

Afin de rebondir à la suite de l'apport des athlètes venus de l'*Ultimate Fighter*, la renommée de l'organisation franchit de nouveaux échelons grâce à la réussite commerciale et sportive du TUF (*The Ultimate Fighter*) : une téléréalité réunissant seize *mixed martial artists* sur la chaîne américaine Spike TV, dès 2005. Neuf ans plus tard, *The Ultimate Fighter* atteint la vingtième saison. Ajouté à ces vingt éditions tournées à Las Vegas :

- trois saisons furent tournées au Brésil entre 2012 et 2014 (TUF *Brazil*).
- une en Chine en 2013 (TUF *China*).
- une en Australie en 2012 (TUF *The Smashes UK VS Australia*).
- une au Canada en 2013 (TUF *Nations* : *Canada vs Australia*).
- une au Mexique en 2014 (TUF *Latin America*).

Depuis, 2005, le succès de cette téléréalité sportive permit à l'organisation américaine de l'UFC d'acquérir le monopole de la discipline en annihilant les intentions des principaux concurrents. Les rachats successifs des organisations du World Extreme Championship en 2006, du Pride F.C. en 2007 et plus récemment du Strikeforce en 2011 assoient définitivement la domination de l'UFC sur le monde du MMA. En 2014, seul le Bellator aux États-Unis peut concurrencer sans pour autant poser des difficultés, avec de grands noms de la discipline (et anciens vétérans de l'UFC).

[140] D. P. S. Andrew, C. T. Greenwell, S. Kim, « An analysis of spectator motives and media consumption behavior in an individual combat sport: cross-national differences between American and South Korean Mixed Martial Arts fans », *in International journal of sports marketing and sponsorship*, janvier 2009, p. 163.

2.2.2) L'ouverture vers de nouvelles catégories de poids

À l'instar des grandes organisations mondiales à la fin des années 1990 et aux débuts des années 2000, l'UFC privilégiait les catégories avec les combattants les plus lourds même si le premier champion que fut Royce Gracie ne pesait « que » 80 kilogrammes. La première distinction de poids à l'UFC intervint lors de la douzième édition en 1997, avec les poids lourds (plus de 100 kg) et les poids légers (moins de 100 kg). Après l'UFC 28, l'organisation américaine suivit les règles unifiées du New Jersey State Athletic Control Board. De nouvelles catégories de poids furent adoptées ou réajustées, par exemple, la catégorie *Batamweight* devint *lightweight*, celle des *lightweight* devint *welterweigh*t, etc. jusqu'à la création de *lightheavyweight*. Cependant, d'août 2004 à mars 2006, la catégorie des poids légers (*lightweight*) fut suspendue, n'étant pas assez attractive. Cette période correspond avec l'essor progressif des « petites » catégories de poids au Japon et au Pride F.C. en particulier avec ses éditions Bushido, et ses tournois d'où émergeront des « stars » de la discipline : Takanori Gomi, Tatsuya Kawajiri, Shunya Aoki, Hayato Sakurai, etc. Le MMA japonais étant plus compétitif dans les catégories inférieures aux poids moyens.

L'attrait pour les « petites » catégories de poids toucha le continent nord-américain avec la réussite du World Extreme Championship (le WEC, racheté par Zuffa en janvier 2007) dont Urijah Faber, José Aldo, Anthony Pettis, Benson Henderson ou encore Dominick Cruz étaient les fers de lance. Sur la figure 5 (à la page 127), l'édition 48 du WEC talonna des évènements de la « grande sœur » l'UFC : 175 000 PPV furent vendus. En octobre 2010, l'UFC intégra dans ses rangs deux nouvelles catégories : les poids plumes (*featherweight*) et les poids coqs (*bantamweight*). En septembre 2012, la catégorie des poids mouches (*flyweight*) fit son apparition dans l'octogone. Enfin, les athlètes féminines arrivèrent dans l'octogone dès février 2013 : la catégorie *bantamweight* de la championne Ronda Rousey, et la catégorie *strawweight* qui apparut au cours de la saison 20 de l'*Ultimate Fighter* avec Carla Esparza sacrée en finale de la saison, en décembre 2014.

2.2.3) Les disparités entre les catégories

Deux ans après l'intégration des poids mouches à l'UFC, l'attrait du public pour cette catégorie reste faible, d'où le choix de n'avoir mis que cinq combats *flyweights* en

main event (dont deux évènements en *pay-per-view*). Cela se répercute sur les salaires des athlètes poids mouches, inférieurs aux autres athlètes de l'organisation. Si les qualités sportives de leur représentant sont manifestes, le prétendant au titre Ian McCall avance des idées qui obéissent clairement à la logique du sport-spectacle, tout en utilisant de l'humour :

> « Je ne veux pas accabler Demetrious Johnson, mais c'est de sa responsabilité (en tant que champion). Le gars a le charisme de ma tasse à café. À vrai dire, ma tasse a même plus de personnalité vu que c'est un *mug* à l'effigie de Joe Rogan. Il ne fait pas son boulot en matière de marketing. Nous le savons tous, il est excellent, il livre de grandes performances, il s'améliore à chaque combat, etc., bla bla bla. Mais il s'agit de divertissement. C'est comme ça que fonctionne ce business et apparemment, on n'en fait pas assez chez les *flyweights*. Donc ce qu'il va se passer, c'est que je vais prendre sur moi et botter le cul de tout le monde, devenir champion et ensuite commencer à faire du *trash talk* tel un Conor McGregor et faire le *buzz*. Qui sait, peut-être que je vais m'arranger pour être arrêté au volant en état d'ivresse ? Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour générer de l'argent et donner plus de visibilité aux petits gars[141] ».

La visibilité et les salaires des athlètes passent par l'intérêt du public, un intérêt qui se chiffre à partir des *pay-per-views*, des tickets d'entrée vendus et des audiences télévisées. Au temps du sport-spectacle, les performances sportives ne sont pas suffisantes, car il faut également le charisme et la communication des combattants.

2.2.4) L'expansion internationale de l'UFC

Outre une excursion sur l'île de Porto Rico (un état libre associé aux États-Unis par le Commonwealth, un territoire non incorporé) en 1995, la politique d'expansion se fit en deux étapes. La première se situe de 1995 à 2002 avec peu d'évènements en dehors des États-Unis dont quatre au Japon entre 1997 et 2000, un évènement au Brésil en 1998 et au Royaume-Uni en 2002. La seconde étape intervint dès 2008 avec une expansion plus remarquable, continue et progressive, témoignant de la réussite mondiale de l'organisation américaine. Treize évènements au Royaume-Uni dès 2007[142], dix-sept au Canada dès 2008, deux en Irlande depuis 2009, trois en Allemagne dès 2009, deux aux

[141] « Ian McCall déplore le manque de popularité des poids mouches », *in Riddum*, mis en ligne le 30/10/2014, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/40145-ian-mccall-deplore-le-manque-de-popularite-des-poids-mouches]. Consulté le 31/10/2014.
[142] Au jour du 1er décembre 2014.

Émirats Arabes Unis dès 2010, cinq en Australie depuis 2010, seize au Brésil depuis 2011, trois au Japon depuis 2012, trois en Chine (Macao) depuis 2012, deux en Suède depuis 2012, un à Singapour en 2014, un en Nouvelle-Zélande en 2014, un au Mexique en 2014. En dehors des États-Unis et de son état libre Porto Rico, treize pays ont accueilli un évènement de l'UFC.

La future tâche des frères Fertitta et de Dana White est de conquérir les terres encore hostiles à la venue de ce sport, des territoires où l'interdiction règne : l'État de New York aux États-Unis premièrement, puis la France. L'Ultimate Fighting Championship par l'intermédiaire des commissions athlétiques des États comme le New Jersey par exemple, a permis de sportiviser le MMA. Son statut de quasi-monopole a encouragé les organisateurs à suivre ce modèle. Les règles unifiées touchent l'ensemble du MMA mondial, à quelques exceptions près. Cependant, son développement sportivisé laisse apparaître des disparités entre les athlètes puisque les petites catégories de poids n'ont pas le même traitement télévisuel et salarial que les combattants plus lourds.

3) MMA moderne : La fin du spectacle ?

À travers l'histoire du MMA, cette pratique est passée par plusieurs phases de sportivisation et de spectacularisation. Avec l'instauration des règles unifiées depuis 2001, puis le rachat du Pride par l'UFC, l'équilibre entre sportivisation et dé-sportivisation du MMA semble se stabiliser. Son aspect athlétique et spectaculaire lui permet d'être un sport-spectacle par excellence. Roger Caillois[143] distingue différents jeux : les jeux de hasard (*Alea*), la compétition (*Agôn*), le simulacre (*Miminy*), le vertige (*Ilinx*). La compétition ou l'*Agôn* est un combat marqué par une création artificielle de l'égalité des chances. La « passion agonistique » est un élément phare de la pensée d'Alain Ehrenberg dans le *Culte de la performance*[144]. À l'exception des pratiquants en « loisir », cette passion anime la volonté des protagonistes de ce sport.

[143] D'après R. Caillois, *Des jeux et des hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1967 (éd. originale 1958), 378 p.
[144] D'après A. Ehrenberg , *op.cit.,* 323 p.

3.1) Le Mixed Martial Arts et le sport-spectacle

Le contexte historique est marqué par la mondialisation capitaliste accélérée du sport-spectacle. Au cours de cette spectacularisation universelle du phénomène sportif et de sa marchandisation globalisée, le MMA peut apparaître comme un idéal-type, mais il n'est pas une exception.

3.1.1) L'avènement global du sport-spectacle

Le XXème siècle est le triomphe du sport-spectacle, son avènement global. Le début du XXIème siècle n'enraye en aucune façon cette expansion. À partir de la définition donnée par Paul Yonnet aux pages 22 et 23, une triade se forme ainsi par le biais d'un rapport de force entre les pratiquants, les spectateurs et les téléspectateurs. Les athlètes deviennent des acteurs sportifs du spectacle. La fin de l'amateurisme pour les sports les plus médiatiques ouvrit la voie aux professionnels du spectacle, un spectacle réifié[145]. Paul Yonnet explique que les sports-spectacles se développent sans pour autant être une pratique de masse initiale comme la Formule 1 ou la boxe anglaise. Les arts martiaux mixtes peuvent figurer dans ces exemples. L'auteur rajoute qu'une trop grande connaissance des sports nuit au développement des sentiments simples. Le déclin de l'aspect éducatif et ludique du sport est évoqué. Pascal (groupe 3), l'un de nos interviewés partage cette opinion : « Plus le niveau augmente et moins il y a de valeur sportive ». Dans ce contexte-là, le combat libre est vu comme le vecteur favorisant le déclin pédagogique.

3.1.2) Le développement inversé du MMA

Les différentes disciplines sportives se sont majoritairement développées à partir d'activités physiques ludiques, à partir de jeux : les sports de ballon, de balle, de boules. Ce n'est pas le cas de notre objet de recherche. Le MMA est à l'image des sports nord-américains : très hiérarchisé, sur-réglé, sur-violent[146] où les chiffres, les statistiques sont omniprésentes. Des émissions intitulées *Inside MMA*, diffusées sur AXS TV et durant les retransmissions de l'UFC sur Fox décryptent les combats, comme d'autres médias analysent des matchs de football ou des courses cyclistes. À travers les « challenges Gracie », le *valetudo* puis le MMA moderne, cette discipline est née et s'est développée

[145] Voir G. Debord, *op.cit.,* 221 p.
[146] D'après P. Yonnet, *Système des sports*, *op. cit*, 254 p.

par la compétition. Nous avions brièvement abordé précédemment le déclin pédagogique de ces compétitions de combat extrême. Darragh (groupe 1), qui travaille pour le site de l'UFC en version française, met en avant la « partie éducative » afin de montrer ce qu'est réellement le MMA. Cette éducation qui passe par la communication se différencie sur la forme et non sur le fond avec la politique du CFMMA de Bertrand Amoussou. Le MMA éducatif selon Bertrand Amoussou est une donnée essentielle pour son développement en France : « montrer que le vrai MMA passe par l'entraînement avant la compétition, développer un MMA pour tout le monde, que le vrai MMA est un loisir où la santé est prioritaire »[147]. L'analyse de terrain dans différents clubs d'arts martiaux mixtes en France confirme l'existence d'une pratique de loisir. Si la proportion de compétiteurs varie d'un club à l'autre, la majorité des adhérents des clubs ne font pas de compétition. Malgré la présence de champions de ce sport dans leur rang, la Snake Team en région parisienne ou encore le Cross Fight ont une section loisir. Dans les villes de Béziers et de Narbonne, les clubs respectifs de la Golden Glory et du Fight Impact sont présents dans les forums des associations pour présenter les arts martiaux mixtes, sensibiliser le public au fait qu'il peut être pratiqué sans pour autant chercher la compétition. Le travail sur l'aspect éducatif est donc présent chez de nombreux « artisans du MMA », à différents niveaux, il est nécessaire à ce sport puisqu'il s'est développé initialement par la compétition : la compétition a temporellement devancé le jeu, ce qui est un cas singulier dans le vaste champ des activités physiques. Chargée du développement des sports non olympiques au sein de la FILA, Anne Pellaud partage cet avis : « Historiquement, il ne s'est pas développé selon les critères habituels propres au sport. Il repose sur des logiques purement commerciales et les athlètes se retrouvent sous le joug des lois du marché, des questions de favoritisme ou de leur cote de popularité et du contexte social/politique »[148].

[147]« La voix des guerriers avec le président de la CFMMA Bertrand Amoussou », *La voix des guerriers*, mis en ligne le 19/012011, interview *via* webradio 40 min, [En ligne : http://lavoixdesguerriers.com/?p=1221]. Consulté le 02/02/2011.

[148]« *FranceFight* vous propose une interview exclusive d'Anne Pellaud, Manager du Département Sport et Communication au sein de la FILA », *in Francefight*, mis en ligne le 13/03 2010, [En ligne : http://francefight.fr/nouvelles-390.html]. Dernière consultation le 27/12/2014.

3.1.3) Le *matchmaking*

Toutes les grandes organisations ont un *matchmaker*, chargé de monter les « cartes » préliminaires et principales en choisissant les combats et les combattants : Joe Silva et Sean Shelby à l'UFC, Julie Kedzie à l'Invicta, Ali Abdel-Aziz au World Series Of Fighting[149]. En se sportivisant davantage lorsque la logique sportive prime (par le biais de la recherche du titre de champion), le *matchmaking* est de plus en plus difficile à réaliser. Des athlètes peuvent refuser d'affronter un *fighter* s'il estime qu'il a davantage à perdre qu'à gagner. Le *matchmaking* au Japon a toujours été traditionnellement marqué par des chocs de style de type *grappler vs striker*. À l'UFC, il est fréquent d'assister à un choc de *strikers* (Mirko Filipovic vs Pat Barry, Mark Hunt vs Junior Dos Santos, Cub Swanson vs Denis Siver par exemple) ou à un choc de *grapplers* (Demian Maia vs Jake Shields, Antonio Rodrigo Nogueira vs Fabricio Werdum, etc.). Le premier cité garantit souvent un affrontement debout spectaculaire, et le second type ravit les spectateurs les plus techniciens.

Pour revenir au cas japonais du Pride F.C., le *matchmaking* semblait régulièrement déséquilibré afin de garantir un final spectaculaire, plus divertissant que légitime sportivement. Il était aussi fréquent d'affronter une star de l'organisation face à un combattant moins aguerri, moins connu afin de relancer sa carrière, ou lors d'un retour de blessure. Ce cas de figure se retrouve moins aux États-Unis. Mais des combattants semblent davantage « protégés », ils sont mis face à des athlètes intrinsèquement inférieurs pour « gonfler » un palmarès. Ce fut le cas du premier champion du TUF Diego Sanchez.

3.2) Sportivisation et évolutions

Les effets de la sportivisation dans le MMA ont des conséquences sur la fréquence des combats par athlète et par an, ainsi que sur l'évolution du taux de finalisation.

[149] A. Hattori, « *Matchmaking* et recrutement des combattants au Pride : les dossiers cachés et secrets », *op.cit.,* pp. 48-52.

3.2.1) La fréquence des combats par athlète

En se mondialisant et se popularisant, le MMA attire un flux de combattants venus de tous les continents. Mais cet accroissement du nombre des athlètes se heurte à la situation monopolistique de l'UFC. Hormis des organisations satellitaires et peu concurrentielles, les meilleurs combattants du monde se retrouvent à l'UFC. Certes, le nombre de ses galas est passé de 11 en 2005 à 33 en 2013. Le nombre de combattants est d'environ 550 en fin d'année 2013 alors qu'il était d'environ 130 en 2006[150]. Le calcul est simple, le nombre de galas a triplé en huit ans alors que sur une période quasi similaire, le nombre de combattants sous contrat a été multiplié par 4,2. Depuis le rachat de nombreuses organisations et l'intégration de ses combattants, l'accès aux cartes des galas de l'UFC est saturé.

La gestion de la carrière évolue. La crainte d'une non-prolongation d'un contrat et le peu d'opportunités forcent les athlètes à prendre moins de risque : le délai des retours de blessure augmente, le nombre de désistements s'accentue également. Entre 2001 et 2005, Wanderleï Silva a combattu quatre fois par an au sein du Pride. Entre 2007 et 2013, il n'a combattu qu'entre un et deux combats par an au sein de l'UFC. Alors qu'il a combattu à huit reprises en 2004 lors de son passage au Pride, Mirko Filipovic n'a pas combattu plus de trois fois dans la même année lorsqu'il était à l'UFC entre 2007 et 2013. Toujours au sein de l'organisation américaine, Georges Saint-Pierre est passé de trois combats par an entre 2004 et 2005 à deux combats par an de 2006 à 2013. Le canadien n'a combattu qu'une seule fois au cours des années 2011 et 2012. Des contre-exemples viennent contrecarrer ces statistiques, ainsi Donald Cerrone a combattu cinq fois dans l'octogone en 2011 et quatre fois en 2013.

3.2.2) Les taux de finalisation à l'UFC.

Les effets de la sportivisation se ressentent davantage dans l'évolution du taux de finalisation. Premièrement, *Fightmatrix* le site spécialisé dans les statistiques relatives à ce sport, s'est penché sur le taux de finalisation de l'UFC de 1993 à 2010. Le tableau 5 situé à la page suivante comptabilise ces taux par année.

[150] « Complete UFC roster ? », *in Sherdog*, mis en ligne le 09/05/2005, [En ligne : http://forums.sherdog.com/forums/f2/complete-ufc-roster-425296/index2.html]. Dernière consultation le 15/07/2014.

Year	T/KO	Sub	Dec	U Dec	M Dec	S Dec	Draw	NC	DQ	Finish %
1993	3	5	0	0	0	0	0	0	0	**100%**
1994	9	23	0	0	0	0	0	0	0	**100%**
1995	11	24	3	3	0	0	2	0	0	**87.5%**
1996	18	20	5	4	0	1	0	0	0	**88.4%**
1997	15	17	6	5	0	1	0	1	0	**84.6%**
1998	10	8	7	4	0	3	0	0	0	**72.0%**
1999	24	9	9	7	0	2	2	0	0	**75.0%**
2000	12	13	16	13	3	0	1	0	1	**60.5%**
2001	16	10	12	9	3	0	0	1	1	**70.0%**
2002	27	10	15	14	1	0	0	1	0	**71.7%**
2003	18	8	12	11	0	1	2	0	1	**65.9%**
2004	17	12	10	7	1	2	0	0	0	**74.4%**
2005	39	25	27	23	0	4	0	1	0	**70.7%**
2006	55	51	52	42	2	8	0	0	0	**67.1%**
2007	52	55	61	52	1	8	1	1	1	**63.7%**
2008	83	54	64	49	1	14	0	0	0	**68.2%**
2009	71	60	91	65	1	25	1	1	1	**57.2%**
2010	76	65	130	101	5	24	3	0	2	**51.8%**

Tableau 5 - Le taux de finalisation à l'UFC de 1993 à 2010 (*Fightmatrix.com*) [151]

[151] « UFC bout statistics 1993-2010 », *in Fightmatrix*, mis en ligne le 17/01/2011, [En ligne http://www.fightmatrix.com/2011/01/17/ufc-bout-statistics-1993-2010]. Dernière consultation le 16/07/2014.

Les abréviations suivantes signifient T/KO (K.O ou K.O technique), Sub (soumission), Dec (décision), U Dec (décision unanime), M Dec (décision majoritaire), S Dec (décision partagée), Draw (égalité), NC (*no-contest*), DQ (disqualification). 2 090 combats furent comptabilisés. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le MMA se sportivisant par le biais de l'UFC est passé de 100% de finalisations en 1993 à 51,8% en 2010. Ce chiffre a même légèrement baissé puisqu'en 2013 le taux de finalisation est tombé à 50%[152]. Reed Kuhn explique les raisons possibles qui se rajoutent à celles de la sportivisation et de la nivellisation commune entre athlètes de l'UFC. Les récentes chutes de ce taux coïncident avec les intégrations de catégories de poids inférieures. D'ailleurs à l'opposé, l'année 2008 connut un rebond de ce taux à 68% par l'attractivité des catégories plus lourdes connues pour une plus grande puissance. En effet, le taux de finalisation varie selon les catégories de poids[153]. Avant 1997 et l'obligation de porter des gants, il y avait davantage de soumissions que de T/KO. Cela s'est inversé après 1997 lorsque le port des gants est devenu obligatoire. En effet, offrant une protection, les gants permirent aux combattants de frapper avec plus d'impact. Enfin, il y a légèrement plus de disqualifications que lors des premières années, dues à l'augmentation des règles qui régissent la lutte.

	TOTAL FIGHTS	TKO	SUB	DEC	OTHER
Lightweight	255	22.8%	31.4%	45.5%	0.4%
Welterweight	281	34.5%	24.6%	39.9%	0.1%
Middleweight	231	37.7%	31.6%	30.7%	0.0%
Light Heavyweight	179	41.9%	17.9%	38.0%	0.2%
Heavyweight	147	60.5%	15.7%	23.1%	0.7%

Tableau 6 - Le taux de finalisation selon les catégories de poids à l'UFC de mai 2001 à septembre 2010 (*bloodyelbow.com*)

[152] « Finishing rate in UFC drops from 100 to 50 over 20 years », *in Mixedmartialarts*, mis en ligne le 25/06/2013, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/437630/Finishing-rate-in-UFC-drops-from-100-to-50-over-20-years-now-steady]. Dernière consultation le 16/07/2014.

[153]« UFC by numbers finishing rates and weight class », *in Bloodyelbow*, mis en ligne le 01/10/2010, [En ligne : http://www.bloodyelbow.com/2010/10/1/1721043/ufc-by-numbers-finishing-rates-and-weight-class]. Consulté le 16/07/2014.

Le tableau 6 ci-dessus indique que le taux de décision diminue progressivement des poids légers aux poids lourds (exception faite des « lourds-légers »). À l'inverse, le taux de finalisation par T.K.O augmente sans exception des poids légers aux poids lourds. Il est à noter que certains chiffres dépendent de seulement quelques athlètes. Par exemple, le fort taux de soumission dans la catégorie poids moyens provient majoritairement de deux combattants : les brésiliens Damian Maïa et Rousimar Palhares. Cela nous amène à un graphique plus original qui montre les différents taux de finalisation suivant les nationalités des combattants[154].

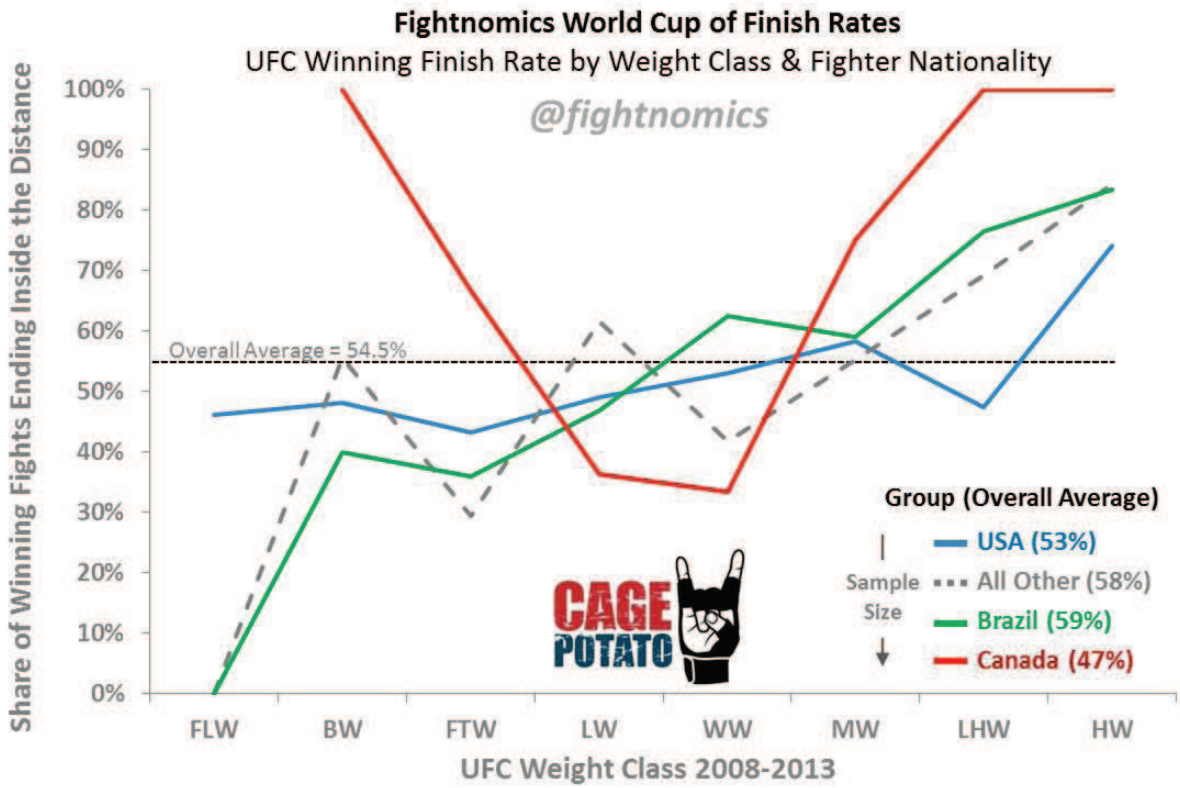

Figure 2 - Le taux de finalisation selon la nationalité des combattants, et les catégories de poids à l'UFC de 2008 à 2013 (Reed Kuhn de *Fightnomics* pour *Cageptato.com*)

Ayant des parcours plus spécialisés en jiu-jitsu brésilien ou en muay thai (des disciplines axées sur des techniques de finalisation respectivement au sol et debout), les brésiliens dominent ce taux avec 59% de combats finalisés. Ils sont talonnés par le contingent venu de tous les pays (hors États-Unis, Brésil et Canada). Les américains et canadiens dont la spécialité est la lutte sont respectivement à 53% et 47%. Les lutteurs

[154] « The bang effect : a statistical look at 2013's most improved mma team », *in Cagepotato*, mis en ligne le 09/12/2013, [En ligne : http://www.cagepotato.com/tag/cagepotato-databomb]. Consulté le 16/07/2014.

axent davantage leur technique sur les saisies et le contrôle au sol. Cependant, le taux des canadiens est à pondérer puisqu'il chute entre les *lightweight* et *welterweight*, provoqué par le grand nombre de décisions remportées par Georges Saint-Pierre, Sam Stout ou encore Mark Bocek.

3.2.3) Le taux de finalisation entre plusieurs organisations

L'UFC compte le moins de finalisations en comparaison avec la plus grande organisation asiatique actuelle (One F.C.) et la plus grande organisation féminine actuelle (Invicta F.C.)[155]. Le tableau 7 permet de faire la comparaison.

Le type de fin des combats	**Ultimate Fighting Championship**	**Invicta F.C**	**One F.C**
Décisions	53,5%	36,5%	23%
Soumissions	20%	34,5%	31%
(T)KO	24,5%	27%	41%
NC ou égalités	2%	2%	5%

Tableau 7 - Taux de finalisation selon les organisations sur quatre évènements chacun en 2013

En 2013, l'UFC compte le plus décisions avec 53,5%, les combats se terminant avant la limite de temps sont désormais minoritaires. L'organisation féminine de l'Invicta compte le plus de soumissions, ce qui indique peut-être un attrait supérieur des féminines pour le grappling au détriment du *stand-up*. Le One F.C. compte le moins de décisions. Les rédacteurs de *Riddum* à l'origine de cette analyse comparative avancent l'hypothèse d'un plus grand nombre de combattants inexpérimentés au sein du One F.C., ainsi que des confrontations déséquilibrées à cause d'un *roster* (l'effectif d'une organisation) plus hétéroclite. Ceci serait le constat inverse de l'UFC où le niveau plus homogène, les enjeux financiers et sportifs plus forts, font que les décisions sont plus nombreuses.

[155] « UFC, Invicta et One fc , que révèlent les taux de finalisation ? », *in Riddum*, mis en ligne le 26/02/2013, [En ligne : http://riddum.com/articles/debat/36437-ufc-invicta-et-one-fc-que-revelent-les-taux-de-finalisation]. Consulté le 16/07/2014.

La perception de combats plus engagés dans les jeunes organisations est confirmée par les chiffres. Cependant, il ne faut pas forcément assimiler le taux de finalisation avec l'attractivité des combats. Des oppositions se terminant trop rapidement ne déclenchent pas nécessairement autant l'enthousiasme que des combats se départageant à la décision. D'ailleurs, il est fréquent que ces derniers reçoivent les distinctions : « combat de la soirée » et « combat de l'année ».

La sportivisation joue un rôle dans la gestion de la carrière des athlètes, ce qui se répercute sur la fréquence des combats par an. Mais ce constat est également causé par le manque de concurrence d'organisations de très haut niveau, car il n'y a pas assez de galas de l'UFC pour satisfaire l'ensemble des combattants sous contrat. La sportivisation fait également évoluer le taux de finalisation avec de plus en plus de décisions des juges.

4) Vers une standardisation globalisée propice aux dérives ?

Roland Renson voit deux éléments qui constituent la standardisation (elle-même constitutive de la sportivisation) : l'institutionnalisation et la rationalisation des pratiques[156]. Les effets cumulés de la sportivisation, du monopole de l'UFC et de l'homogénéisation de tous ses combats ont pour conséquence d'accentuer la standardisation de la pratique. Elles provoquent également une primauté des tactiques « sans risque », au détriment du combat-spectacle. S'il était commun d'affirmer que le risque faisait partie du jeu, ce n'est plus le cas aujourd'hui. À l'image des tactiques de courses dans le cyclisme, les enjeux économico-sportifs du MMA moderne poussent les compétiteurs à ne pas se livrer dans des batailles que nous pourrions qualifier de « suicidaires ».

[156] D'après R. Renson, « The cultural dilemma of cultural games, globalization versus localization », *in* M.C Duncan, G.E Chick et A. Aycock (dir.), *Play and cultural studies, volume 1: diversions and divergences in fields of play*, London, Ablex publishing, 1998, pp. 51-58.
La rationalisation des techniques dans les activités physiques est un élément qui fut déjà traité par A. Guttman, *From ritual to record. The nature of modern sports*, New-York, Columbia University Press, 1978, 224 p.

4.1) De la standardisation à la lassitude

Si le MMA est toujours en plein essor, il existe cependant une certaine lassitude d'une partie du public, susceptible de se tourner vers des disciplines dérivées. Pour cela, je vais m'appuyer sur les commentaires des enquêtés que nous avons rencontrés.

4.1.1) L'effacement des différences : une homogénéisation du niveau et de la pratique

Nous reprenons l'idée d'une standardisation mondialisée ou globalisée, ultérieurement traitée lors de la crise des arts martiaux traditionnels. Le taux de finalisation prouve une augmentation quasi régulière du nombre de combats dont l'issue intervient *via* les décisions des juges. Les *game plans* élaborés par les entraîneurs sont des points stratégiques devenus indispensables pour les athlètes. En effet, l'homogénéisation de la pratique, surtout dans les grandes organisations telles que l'UFC, pousse les protagonistes à aiguiser des tactiques pour prendre l'ascendant sur un adversaire au niveau équivalent, mais aux qualités différentes. Par exemple, un combattant spécialiste de kick-boxing a tout intérêt à éviter que l'assaut aille au sol face à un lutteur, un judoka ou un *jiu jitsuka*. Pour cela, son entraîneur va élaborer un *game plan* basé sur une boxe à distance et appuyé sur des *sprawls* (défense anti mise au sol où le défenseur se met presque à plat ventre pour que l'opposant ne saisisse pas ses jambes). L'entraîneur Greg Jackson est reconnu pour être le tacticien le plus efficace, mais aussi le responsable de nombreux combats jugés ennuyeux.

Les prises de risque sont réduites par le resserrement du niveau des compétiteurs et des enjeux sportifs et financiers accrus. Luc Collard remarque que la peur de perdre supérieure à l'envie de gagner accentue les chances de voir des phases de préhension et des techniques défensives dans les sports de combat[157]. Le Pride et le NHB comptaient des combattants aux ambitions sportives faibles, ce qui désinhibait la volonté d'un fort engagement. Lors d'un visionnage d'un évènement du Pride, il est fréquent d'assister à l'engouement d'un public nombreux lorsque cet engagement est intense et spectaculaire. S'ils n'ont jamais été champions du Pride, les échanges de coups entre Don Frye et Yoshihiro Takayama en 2002 les ont assurés d'une très grande popularité au Japon. De nos jours, la standardisation globalisée touche tous les échelons du MMA,

[157] L. Collard, *Sport et agressivité*, Méolans-Revel, Éditions DesIris, 2004, p. 79.

de l'UFC au rang amateur. La peur de perdre est grande. La diminution des fréquences de combats fait que les athlètes n'ont « pas le droit de perdre », afin d'optimiser la fiche de palmarès que consultent tous les organisateurs de combats. Ils optent alors pour un combat plus tactique qu'engagé spectaculairement.

La standardisation est également visible dans l'attitude de plus en plus neutre des combattants. C'est-à-dire qu'il n'existe presque plus d'entrées excentriques dans la cage comme il y en avait lors du Pride et du K-1. Les règles unifiées interdisent les chaussures de lutte, le port du *rashguard* et du kimono. Ces interdits participent aussi à une standardisation vestimentaire. En effet, un combattant « type » porte un short de combat. Le short de compression (moulant) largement plébiscité au temps du Pride revient progressivement sur la scène MMA avec des ambassadeurs comme Georges Saint-Pierre et Anderson Silva qui le portent à chaque combat. Durant la seconde moitié des années 2000 avec l'avènement du modèle américain de l'UFC, le short de combat classique non moulant avait pris l'ascendant dans le domaine de l'équipement. La sportivisation n'est pas la seule raison de la standardisation. En effet, la commercialisation de l'UFC en a fait un produit à vendre, soit un produit policé qui doit plaire au plus grand nombre. La créatrice de *highilights* Cynthia (groupe 2) fait le lien entre les logiques commerciales et la popularisation de ce sport devenu « "la'' chose cool », ce qui a les effets d'attirer des individus n'étant pas bien éduqués à ce sport, et n'appréciant pas ou ne connaissant pas son histoire. Elle rajoute être ennuyée par cet état actuel, ayant la nostalgie du Pride. Ce produit à la mode est source d'appropriation par des « *newbies* » (les nouveaux fans) péjorativement appelés sur les forums spécialisés.

4.1.2) Uniformisation et lassitude

La dualité sport et spectacle est au cœur des réflexions des enquêtés. Nicolas P. (groupe 4), rugbyman qui s'intéresse au MMA, voit les limites d'un sport trop réglé, trop normé : « On protège de plus en plus le combattant ! Je sais pas si c'est bon, bénéfique pour le *show* ». Il ajoute qu'il préférerait deux styles de MMA adaptés aux deux styles de spectateurs : celui qui privilégie le spectacle avec moins de règles, et celui qui privilégie le sport avec des règles qui protègent davantage le spectateur. Le risque de lassitude est audible : « Il faut faire attention que le public ne se lasse pas, ils

doivent montrer de nouveaux combattants, de nouveaux styles » (Akira, groupe 2), « Ils jouent vraiment la sécurité, et ils se contentent de marquer des points pour séduire les juges sans vraiment tenter d'aller au bout du combat » (Steve groupe 2).

D'autres enquêtés partagent cet avis :

> « Je vois ce sport évoluer de plus en plus vers du *show* s'apparentant au catch, […] en plus l'hégémonie de l'UFC va empêcher la diversité de styles, de règles… Les fans plus anciens risquent fort de ne plus se retrouver dans ce que va être le MMA dans les prochaines années » (Julien, groupe 1).

> « Les combats sont longs, de plus en plus ennuyeux […] Ça restera entre passionnés, ça pourrait s'essouffler. Tous les beaufs s'arrêteront parce qu'ils aimeront un autre sport encore plus spectaculaire. Il n'y a pas de tradition comme le kick-boxing, la boxe thaï » (Pascal, groupe 3).

Combattant français et organisateur de galas de Pancrace en France, Clément (groupe 1) voit moins de sportivité à l'avenir : « un retour au modèle japonais, le déclin de l'UFC, car les combats sont souvent monotones. Les gens vont se lasser ». Jérômen b (groupe 1) explique l'existence de ce désintérêt :

> « Au niveau du visuel peut être parce que si maintenant tu veux des mecs qui se tapent dessus comme t'avais Wanderleï Silva contre Jackson, des mecs comme ça, t'as beaucoup moins ce visuel-là parce que maintenant dès que le mec est touché ils savent tous lutter donc ils vont s'amener au sol […] Je crois que c'est Rashad Evans qui avait fait un combat de merde où Dana White avait râlé, des combats comme ça où les mecs se neutralisent ».

Les critiques du modèle de l'UFC traitent également des recrutements des athlètes : « J'aime l'UFC je regarde même si je critique, mais il y a une domination américaine qui est notable dans tous les domaines de la vie. Les combattants c'est pro-américains » (Ludovic, groupe 1). Ludovic poursuit en expliquant que malgré les nombreuses confrontations entre américains, il est logique que des représentants de pays comme la France ne soient pas nombreux. Lors de l'entretien, il revient aussi sur le phénomène de standardisation, voire d'appauvrissement des techniques étudiées aux entraînements qui pourraient nuire à l'avenir de ce sport : « "Aujourd'hui on va faire une technique de poings, une projection et une soumission au sol", moi je ne vois pas du tout ça dans la pédagogie et la progression. Le mec il aura beaucoup de failles dans chaque dimension du combat ». Sans parler de paupérisation technique, Akira (groupe 2) n'apprécie pas

l'hégémonie de la lutte en MMA : « Je trouve que les combats deviennent un petit peu ennuyant où c'est toujours le même schéma : un combattant qui essaye de mettre l'autre au sol et l'autre qui essaye de résister pour ne pas se faire plaquer…et voilà ».

Arthur (groupe 2) prend l'exemple des combats de Georges Saint-Pierre, tous achevés à la décision depuis 2008, qui ne collent pas avec ses attentes de ce sport : « Ok c'est le challenger qui doit aller chercher la ceinture, mais il est tellement rodé que ça fait des combats qui ne passionnent pas. En MMA j'ai un côté fougueux, j'ai envie d'en prendre plein les yeux ».

Enfin Yohan (groupe 2) synthétise ce ressentiment de paupérisation et de lassitude. Selon lui, la fin des chocs de style causée par l'uniformisation des athlètes lui a fait perdre un peu d'intérêt pour le MMA :

> « Il n'y a beaucoup moins de surprises, mais surtout il n'y a plus cet aspect "sport contre sport''. Les mecs ils savent tous faire de la lutte, le but de jeu ça va toujours être la même chose, c'est emmener le gars au sol, le taper. Avant je regardais les combats, tu pouvais apprendre des techniques. Aujourd'hui je n'apprends rien. Pour moi, le MMA à l'heure actuelle ce n'est pas très compliqué. Tu as un panel de… 50 techniques. Si tu les maîtrises parfaitement tu fais du MMA, à savoir faire un *jab*, un crochet, tes enchaînements pied/poing, tes amenées au sol, mettre les pieds sur les hanches comme il faut pour repousser le gars, chercher à te relever. […] Je pense que ça a tellement évolué que maintenant ça devient un peu trop la même chose… et je trouve ça… un petit moins joli, un petit moins intéressant ».

4.1.3) L'avenir du MMA ?

Il y a quelques lignes, nous citions Clément qui avançait l'idée d'un possible retour du modèle du *Pride*. Un autre intervenant voit ce changement de modèle s'exercer.

> « Il y a encore pas mal de choses qui vont évoluer dans le bon sens en terme de sport. Par contre je pense qu'à un moment donné on va revenir vers le spectacle. Je ne serai pas étonné, mais ce ne sera pas maintenant, pas dans les cinq ans à venir, peut être dans 15-20 ans on reviendra vers du n'importe quoi. On va confronter un combattant de MMA contre un super champion d'un autre sport, des défis entre des joueurs de football américain et des combattants de MMA. Je pense qu'on y reviendra… ça, c'était vraiment du spectacle. » (Yohann, groupe 2)

L'avis de Yohann est intéressant, mais reste minoritaire dans nos groupes d'enquêtés. Seul le journaliste Benjamin (groupe 2) voit également une évolution vers l'*entertainment* où les athlètes devront sortir du cadre sportif, rajoutant que le MMA est trop dépendant de l'UFC, car si ce dernier devait s'arrêter, le reste de la discipline suivrait : « Les sportifs resteront des athlètes de haut niveau, mais le *show* que les fans demandent d'avoir peuvent inciter parfois, à dépasser le cadre sportif, à arranger certains combats, à encourager le dopage ». Dans l'ensemble, les enquêtés voient un essor croissant du MMA dans le meilleur des cas, une stagnation dans le pire des cas. Une croissance intimement liée à celui de l'UFC, qui va continuer de dominer outrageusement la discipline tel un « rouleau compresseur » (Bertrand, groupe 1). La majorité des personnes interviewées voient le MMA tendre vers la sportivité et non le spectacle. Autorisant les coups de pied et de genou sur un homme au sol, ainsi que les coups de coude, l'échec de l'organisation japonaise Voltage en 2010 est une preuve des limites de la dé-sportivisation actuelle.

Cependant, Darragh (groupe 1) voit quant à lui une évolution du MMA dépendant de celle de la boxe anglaise. Selon lui, le succès actuel de ce sport provient de l'état peu réjouissant de la boxe professionnelle entachée par la corruption et la faible attractivité de la catégorie des poids lourds.

Si le MMA moderne lasse légèrement une partie de nos enquêtés (en particulier ceux préférant le Pride) favorables à ce sport, ils ne s'en sont pas détournés. Si cet objet de recherche doit connaître un déclin, il n'interviendra pas à court terme. Effectivement, le succès du MMA *via* l'UFC est mondial et croissant, malgré la lassitude notée chez une partie d'un public, provoquée par l'uniformisation des règles et la standardisation des techniques et des combats. L'UFC semble avoir réussi ce tournant de la sportivisation.

4.2) Les pratiques dérivées du MMA

Suite aux déclarations d'enquêtés qui voient un possible retour à des combats moins sportivisés, nous avons voulu établir un état des lieux de pratiques dérivées les plus médiatiques.

4.2.1) La Russie et l'expérience déviée

Estimant que les arts martiaux mixtes vont s'essouffler et rester qu'entre passionnés, Pascal (groupe 3) dit que « tous les beaufs s'arrêteront de regarder parce qu'ils aimeront un autre sport encore plus spectaculaire ». Au sein de notre échantillon, un seul individu avoue s'intéresser à des pratiques dérivées, et particulièrement à l'Arrows Street Fight. À la question « Quand avez-vous entendu parler de l'Arrows Street Fight ? », il répondit ceci :

> « C'est par un pote, un serbe que j'ai rencontré à l'armée. Il m'en a parlé parce que lorsqu'on se voit, on passe une semaine ou quinze jours à se foutre sur la gueule, en tout bien tout honneur, un peu comme le *Fight Club* avec des règles, etc., mais on se lâche bien. Quand il m'a montré ça, c'est une arène au milieu, ou le stade de la ville. Du coup, t'as énormément de personnes. Soit ils font ça comme ça, ils montent un ring, comme on en a pour le kick-boxing. Du sable au milieu. Là ils interpellent ceux qui veulent venir boxer face à des professionnels » (Anthony, groupe 3).

Anthony dit également : « Au final c'est ça, ils permettent à des boxeurs professionnels d'avoir des *sparring partners* gratuits et ça permet aux mecs de se défouler, donc ils sont gagnants tous les deux », puis rajoute sur sa préférence du *street fight* au MMA par la plus grande présence de *knockouts* : « Et puis c'est pas comme au MMA où t'as certaines conditions, ils vont chercher la soumission alors que là ils cherchent le K.O, ils cherchent à faire du spectacle, à faire du K.O ».

Cependant, l'enquêté se trompe lorsqu'il pense qu'il suffit désormais de se placer au bord du ring et lever la main pour se battre. Pour participer à ces tournois et combattre les champions reconnus du système Arrows, il faut s'enregistrer sur leur site[158], préciser son parcours martial, ses titres gagnés, le club d'entraînements, l'entraîneur. Selon lui, le MMA est un business, une caste fermée alors que le système Arrow permet à des inconnus de combattre. Il se dit intéressé pour y participer. L'Arrows Street Fight existe depuis 2011. Né en Russie, il s'exporte désormais en Ukraine, Serbie, Italie et Brésil depuis novembre 2014. Il est à préciser que l'évènement en Italie fut appelé l'Arrows SPQR, en référence aux abréviations de la devise romaine *Senatus Populesque Romanus*. Le tournoi porte également le nom russe de Strelka qui signifie en français « petite flèche », ce qui est la traduction russe de

[158] « Become a fighter », *in Thronesmma*, [En ligne : http://thronesmma.com/fighters/become-a-fighter]. Consulté le 20/07/2014.

l'anglais « Arrow ». Le décor rudimentaire (ring monté sur le sable, gazon, etc.) et les règles permettant des coups au sol font que l'image de l'Arrows est plus proche du *street fighting* que du MMA. L'Arrows se sportivise légèrement avec le port des gants obligatoires, la présence d'un arbitre et d'un *staff* médical. S'il n'est affilié à aucune fédération, ni à aucune commission, il se sportivise davantage que la défunte organisation du Rioheroes que nous avons vu précédemment.

La Russie apparaît actuellement comme le laboratoire européen du combat-spectacle. En effet, d'autres pratiques dérivées du MMA sont encore moins sportivisées que l'Arrows : le Hip show qui mélange le Parkour (se déplacer parmi des obstacles à franchir) et le MMA, est le dernier cas médiatisé en 2013. Il se joue en équipe dans les règles du mixed martial arts. Les obstacles permettent des mises au sol très spectaculaires. Les participants portent un casque, des gants (mitaines) et un short de combat et doivent obéir à des catégories de poids.

4.2.2) Tour du monde des innovations extravagantes

Avec des joueurs/combattants équipés comme des combattants, l'Ultimate Ball est un mélange de lutte, de football américain et de basket depuis 2012 en Grande-Bretagne. Il se joue en équipe à l'intérieur d'une cage. Si les joueurs portent des gants, il y a davantage de plaquages que de coups. C'est l'ancien promoteur du Cage Rage qui en est l'inventeur. Ces matchs ont lieu lors des évènements MMA de l'Ultimate Challenge MMA. En Italie, le Fight Football League s'est développé à partir de 2010. Les participants portent des gants de MMA et un short de combat. Pratiqué en équipes, il y est permis d'éliminer physiquement les adversaires qu'ils aient le ballon ou non. Le but du jeu est d'envoyer le ballon dans des filets. Cela est inspiré du jeu romain l'*Harpastrum*. Seuls les combats en un contre un sont autorisés. Une fois K.O, le joueur est éliminé. Dans le même registre des sports collectifs violents italiens, le *Calcio* florentin ou *Calcio storico* est un exemple plus historique et connu. Né durant la renaissance, disparu au XVIIIème siècle, ce *Calcio* fut relancé dans les années 1930 et perdure encore de nos jours. Néanmoins, les participants ne portent pas d'équipements de MMA.

S'il est un pays où le terme de « laboratoire du combat-spectacle » s'applique au mieux, il s'agit des États-Unis, déjà « inventeur » du NHB qui donna naissance à l'UFC. De nombreuses pratiques dérivées se succèdent. Le San do fight où un homme

affronte trois adversaires en même temps dans une surface de combat. Les participants portent un kimono et des mitaines. Autre exemple : le Tag Team MMA, en cage, où les combattants se remplacent de la même manière qu'au Catch. Ce système a existé entre 2003 et 2004 au Japon au sein de l'organisation ZST. Un peu plus ancien, le bras de fer/MMA ou X-trem armwrestling (X-arm) est né dès 2008 sous l'initiative de l'homme d'affaires Art Davie. Ce dernier fut d'ailleurs le co-fondateur avec Rorion Gracie de l'UFC en 1993, ce qui montre son intérêt pour les pratiques hybrides aux frontières entre sportivisation et dé-sportivisation. Les participants sont équipés de mitaines, le combat démarre par un bras de fer, puis se frappent avec les jambes, de la main libre. Ils peuvent tenter des soumissions. Pour finir, le dernier cas en date est à la fois une dérive du MMA et du Legend Football League (anciennement connu sous le nom de Lingerie Football League). Il s'agit du Lingerie Fighting Championships qui se déroule dans une cage et avec des mitaines, et qui est désormais disponible en *pay-per-view* depuis janvier 2014. Le combat-spectacle s'allie cette fois à la sexualisation du divertissement sportif.

4.2.3) Le Felony Fights : le combat extrême véritable

L'exemple du Felony Fights est dramatiquement plus éloigné du champ sportif. Le Felony Fights est une société de production de vidéos qui organise dans la rue des combats entre anciens prisonniers (*Felony* est un crime ou délit) depuis 2005. Une chaîne de vidéos sur YouTube est libre au visionnage sans restriction d'âges[159]. Les combats d'une extrême violence n'obéissent à aucune règle, laissant de très nombreux coups de pieds, poings, genoux avoir lieu après que l'un des hommes soit déjà K.O. Ils étaient présentés de façon où les protagonistes s'affrontent avec des surnoms très stéréotypés : Nazi *versus* Black gangster, Mexican *versus* White, etc. Aujourd'hui, les noms des acteurs de ces bagarres filmées sont marqués sur les vidéos. Des combats à deux contre un, à plusieurs ont aussi lieu. Avec ces Felony Fights, nous sommes concrètement dans le combat extrême, à la dernière marche avant les mises à mort. Le seul point commun avec les autres dérives citées plus haut réside dans le fait qu'ils existent « grâce à » et « pour » le support télévisuel, et plus particulièrement sur Internet où la diffusion est libre.

[159] « Channel Felony Fight », *in YouTube*, mis en ligne en août 2013, [En ligne : https://www.youtube.com/channel/UCcN1w79dhgECLafLGJbyofw]. Consulté le 20/07/2014.

Si ces dérives[160] se succèdent sous des formes diverses et plus ou moins sportivisées, le succès reste modeste et ne fait aucune ombre au MMA « traditionnel ». Si nous nous référons à notre échantillon hétéroclite de 50 individus, seule une personne s'intéresse à ces pratiques dérivées. Il semble alors peu probable que ces innovations connaissent un succès qui pérennise ces « jeux de combat ». Néanmoins, les nombreuses initiatives y compris venant d'acteurs des arts martiaux mixtes comme Dave O'Connel et Art Davie prouvent que rien n'est figé et que les menaces d'un durcissement de la discipline peut toujours avoir lieu dans un futur à moyen et long terme. Malgré la violence et la bizarrerie de ces pratiques, ils sont à différencier du *Street fight* sans gants et sans arbitres.

Conclusion

Ainsi, sans être un cas particulier, le modèle sportivisé grâce à une unification de règles et des éléments très spectaculaires, fait que le MMA peut être assimilé à l'idéal-type du sport-spectacle. Le *valetudo* et le NHB présentaient une image faussement spectaculaire ou du moins d'une spectacularisation incomplète, à cause des échanges sans les gants qui limitaient les assauts brutaux. Le Pride au Japon fut l'intermède spectaculaire avec une débauche de cérémonies extra-sportives et de *matchmaking* ne donnant pas la priorité au champ sportif. Le modèle sportivisé de l'UFC et du MMA américain depuis les années 2000 a standardisé la pratique et a équilibré le lien entre sport et spectacle. Cette sportivisation est inversée puisque le mixed martial arts est né de la compétition avant d'être un jeu. Elle a aussi lassé une petite minorité du public qui se tourne vers des pratiques dérivées plus extrêmes, plus spectaculaires, sans toutefois entraver le développement de notre objet de recherche. Cette séparation du public vient d'un fait équivalent aux propos de Christopher Lasch[161], lorsque ce dernier affirme que le vrai connaisseur fait la différence entre le spectacle et l'artiste. Donc, même si le MMA se sportivise davantage et perd de son caractère spectaculaire sensationnaliste, le vrai connaisseur (le « technicien ») trouvera son compte dans cette forme de combat plus « pur » dans le sens où cela reviendrait à une forme moins spectacularisée comme

[160] « Les pires inventions en rapport avec le MMA », *in guideparleseum.wordpress*, mis en ligne le 21/06/2013, [En ligne : http://guideparleseum.wordpress.com/2013/06/21/les-10-pires-inventions-en-rapport-avec-le-mma]. Consulté le 20/07/2014.
[161] C. Lasch, *op.cit.*, pp. 143-146.

au temps du *valetudo*. Les arts martiaux mixtes ne sont pas singuliers dans ce processus. Matthieu Delalandre et Cécile Collinet recensent d'ailleurs les différents sports de combat et arts martiaux traditionnels qui se sont conformés au modèle du sport occidental : la boxe anglaise, le judo, le karaté, le taekwondo, l'hapkido, la boxe thaïlandaise ont également cédé à la tentation du processus de sportivisation[162].

[162] D'après M. Delalandre, C. Collinet, « Le Mixed Martial Arts et les ambiguïtés de sa sportification en France », *Loisir et société*, n°35 issue 2, 2012, p. 293.

Deuxième partie :

La socio-économie des arts martiaux mixtes

Chapitre I. Stratégie commerciale et enjeux économiques

Lorsque nous traitons d'un sport-spectacle, les différentes stratégies commerciales utilisées sont à être relevées et analysées, car les enjeux économiques sont considérables[163]. Dans cet univers concurrentiel, la jungle sportive s'anime et les chocs se multiplient à tous les niveaux. De l'évolution géohistorique des galas de MMA dans le monde jusqu'à la gestion d'une organisation telle que l'Ultimate Fighting Championship, les différents échelons des arts martiaux mixtes montrent un marché économique indéniable et un développement constant. La première caractéristique de cet objet de recherche réside dans l'existence de structures privées, non supervisées par des fédérations nationales et internationales reconnues par le Comité International Olympique. Ces structures privées ont un but lucratif, ce qui se répercute dans les différentes gestions commerciales, humaines et financières. Des figures, des cartes et des tableaux seront utilisés pour illustrer cette partie, afin de mieux appréhender les chiffres générés par le MMA, et l'UFC en particulier.

1) Un développement économique rapide et lucratif

Dans la partie précédente, nous avons abordé différents aspects du *matchmaking*. Celui-ci passe au préalable par le recrutement des athlètes. La gestion humaine au sein des organisations n'est pas le fruit du hasard, mais s'apparente à celui de la théorie du choix rationnel, intégrée à une entreprise à but lucratif : le système du *pay-per-view* influence grandement cette gestion. L'exemple de l'UFC servira de fil rouge, puis d'exemple analysé en profondeur.

[163] Les chiffres, les alliances entre organisations sont traités dans « The Brawl Street Journal », *in Fightsport*, n°32, mai 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 37-41.

1.1) MMA et *pay-per-view*

Le système de paiement à la séance ou télévision à la carte ne s'est pas développé qu'avec l'UFC. Il existait dès les années 1950, puis dans les années 1970-1980 avec de célèbres combats de boxe comme celui de Mohamed Ali face à Joe Frazier en 1975 : le *Thrilla in Manilla*. Outre le MMA, la boxe et le *pro-wrestling* utilisent le PPV.

1.1.1) Les ventes des PPV en MMA

Afin de faciliter la lecture des figures, l'historique des ventes de PPV en MMA est découpé en quatre parties : de 1993 à 2006, de 2006 à 2009, de 2009 à janvier 2011 et de janvier 2011 à août 2012. Le choix du découpage ne fut pas arbitraire, mais dépendait uniquement de la lisibilité des figures, pour que le plus grand nombre d'évènements y figurent en restant lisibles.

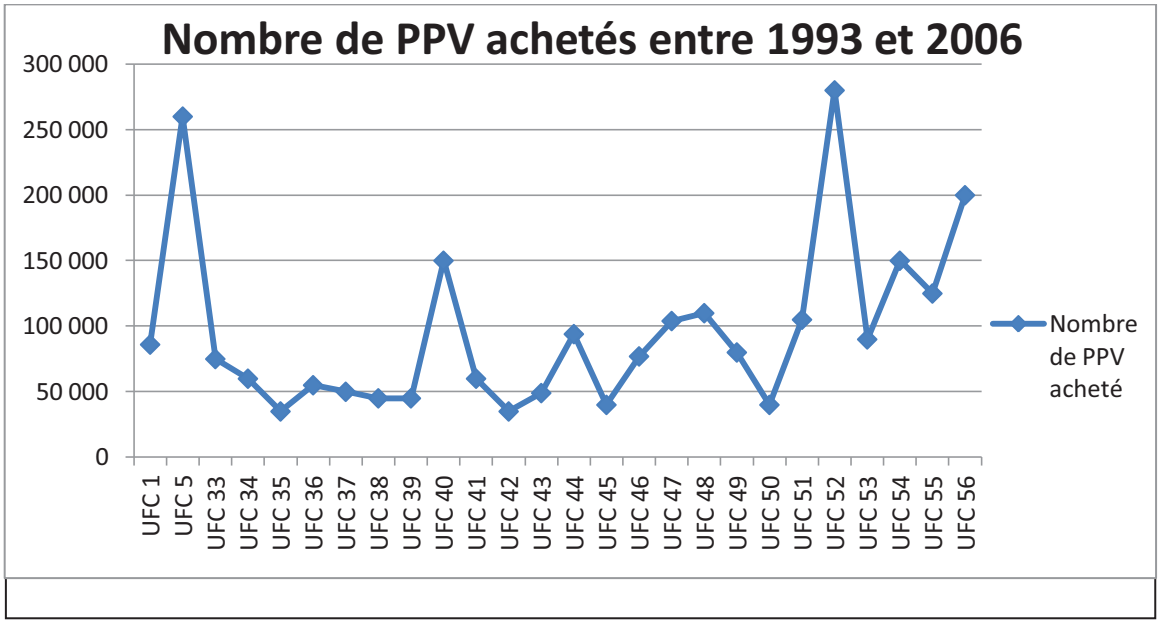

Figure 3 - Les PPV achetés entre 1993 et 2006

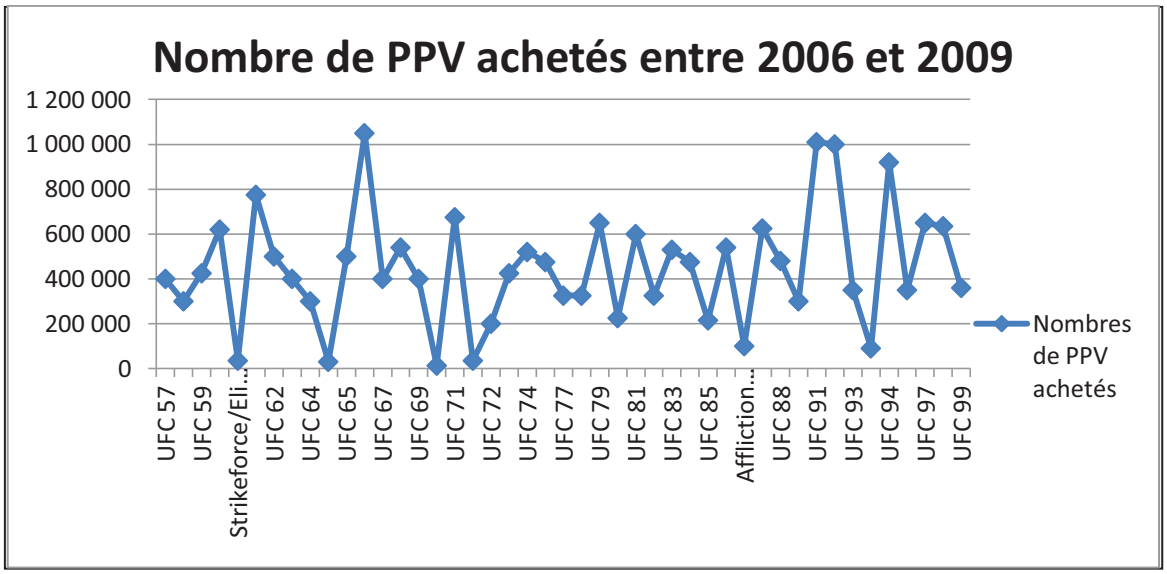

Figure 4 - Les PPV achetés entre 2006 et 2009

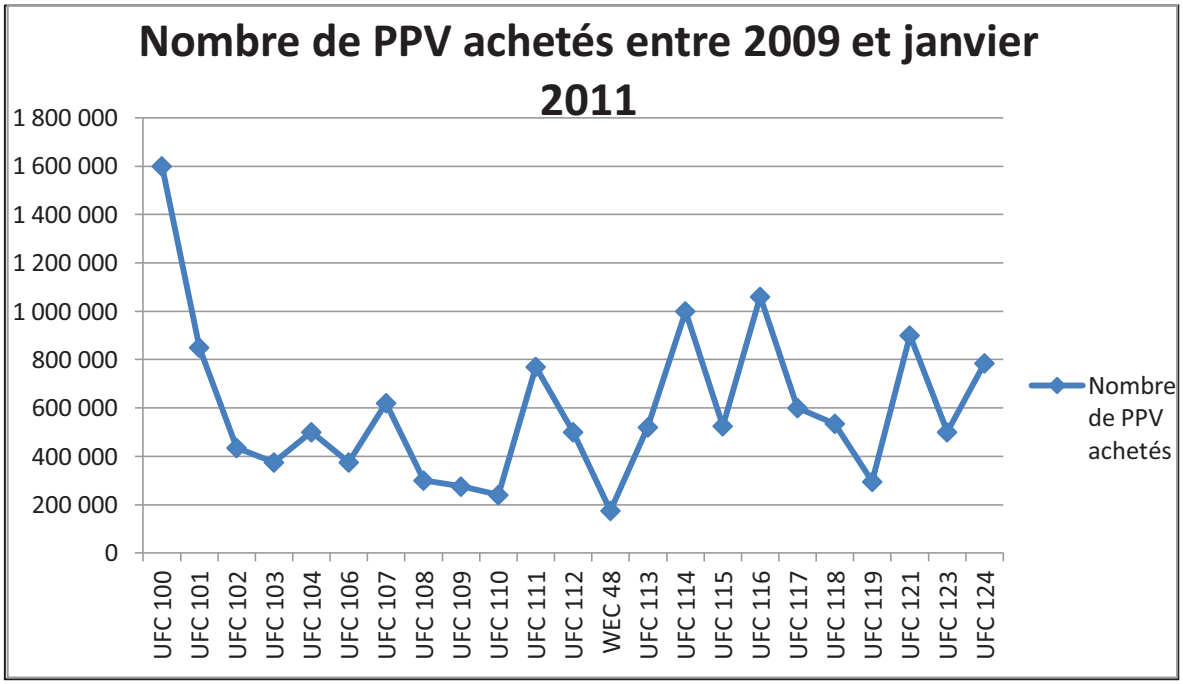

Figure 5 - Les PPV achetés entre 2009 et janvier 2011

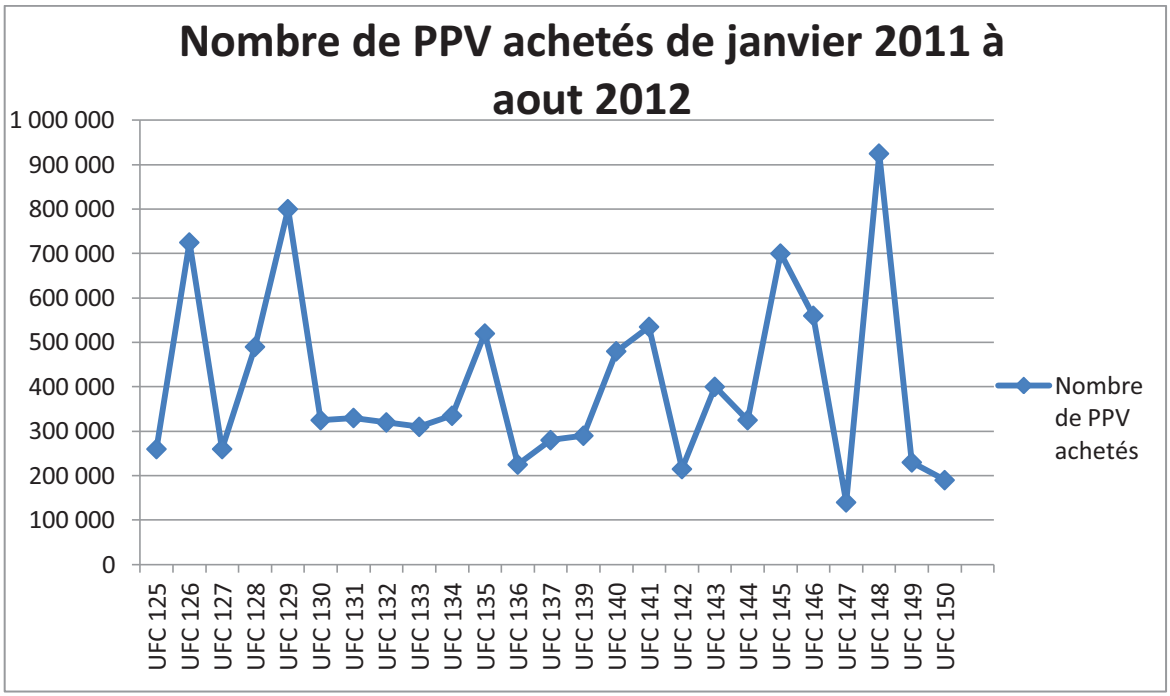

Figure 6 - Les PPV achetés entre janvier 2011 et août 2012

1.1.2) Analyse des ventes de PPV

Les ventes de *pay-per-views* explosèrent en 2006[164]. Pour résumer en quelques chiffres, cela fait une moyenne entre 2008 et 2012 de 526 470 PPV achetés par évènement et plus précisément de 605 114 (+15% par rapport à la moyenne générale) lorsque la soirée contient un combat pour le titre, et au contraire 385 000 (- 26%) lorsque la soirée ne contient pas de *title fight*. L'aspect le plus remarquable est l'apport des entraîneurs des différentes saisons de l'*Ultimate Fighter* avec une moyenne de 940 000 PPV achetés (soit +79% par rapport à la moyenne)[165]. Historiquement, nous constatons une évolution de ces chiffres. Le découpage en quatre périodes distinctes s'arrêta au mois d'août 2012, car la dernière tranche mentionnée graphiquement correspond aux derniers chiffres publiés sur le site *MMApayou*t mentionné en notes de

[164] Les chiffres des PPV achetés ont été relevés sur *MMApayout*, mis à jour en mai 2014, [En ligne : http://mmapayout.com/blue-book/pay-per-view/]. Dernière consultation le 18/06/2014. Et sur « History of UFC PPV buyrates (UFC 33- UFC 100), *in Mixedmartialarts*, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/183433/History-of-UFC-PPV-buyrates-UFC-33---UFC-100]. Dernière consultation le 18/06/2014.

[165] O. Chan , « A comprehensive breakdown of the UFC's PPV numbers (and how they can improve them) », *in Cagepotato*, mis en ligne le 13/03/2013, [En ligne : http://www.cagepotato.com/cagepotato-presents-a-comprehensive-breakdown-of-the-ufcs-ppv-numbers-and-how-they-can-improve-them/]. Dernière consultation le 18/06/2014.

bas de page, en 2013 et 2014 : l'évolution s'arrête donc à l'année 2012. Après une progression de la vente des PPV de l'UFC 1 jusqu'à la cinquième édition, il a fallu attendre l'UFC 52 en 2005 pour dépasser le pic des 250 000 ventes. Jusque là, les chiffres ne décollèrent pas. C'est à partir de l'UFC 62 en 2006 que les chiffres de PPV dépassèrent régulièrement les 600 000 ventes, dépassant même le million grâce à des athlètes en particulier. C'est le cas de Brock Lesnar, Georges Saint-Pierre et Anderson Silva dont leurs combats en *main event* figurent parmi le top des ventes de *pay-per-views*[166]. L'observation la plus frappante reste néanmoins l'hégémonie de l'UFC sur ces ventes. Les organisations telles que le WEC, l'Affliction, l'Elitexc/Strikeforce et le K-1 dynamite USA ne dépassèrent jamais plus de 180 000 ventes.

Le coût moyen de l'achat d'un PPV de l'UFC oscille entre 44,99$ et 49,99$ pour un visionnage standard, entre 54,99$ et 59,99$ pour un visionnage haute définition. Le coût du PPV pour le combat de boxe anglaise Floyd Mayweather face à Saul Alvarez était de 75$, pour une estimation de 2,2 millions d'achats.

1.2) Gestion humaine des combattants au sein d'une entreprise.

Dream Stage Entertainment au Japon, Zuffa LLC aux États-Unis furent ou sont encore des entreprises dont la vocation est de produire et de fournir des services dans le domaine de l'événementiel sportif. Dans ce contexte-là, quels athlètes sont susceptibles d'être recrutés dans les plus grandes organisations du monde? Quels combattants et combattantes peuvent figurer sur une carte principale, sur une carte préliminaire ? Lors d'un gala diffusé en paiement à la séance ou à Las Vegas ? Ces choix ne sont pas anodins et obéissent à des stratégies commerciales précises.

1.2.1) L'usine à combattants

Le contingent de combattants au sein de l'UFC, ne fait que grossir inexorablement. En 2004, 55 athlètes ont combattu à l'UFC lors des cinq galas de l'année. En octobre 2013, ils étaient 402 combattants à composer l'effectif de l'UFC pour 32 évènements au cours de l'année, et 562 en août 2014 pour 43 évènements. En dix ans, les évolutions du nombre de soirées organisées et du nombre de boxeurs composant l'effectif sont

[166] J. Fox, « Top selling UFC PPVs of all-time », *in MMA-Manifesto*, mis en ligne le 09/01/2014, [En ligne : http://mma-manifesto.com/root/ufc-ppv-data-root/top-selling-ufc-ppvs-of-all-time.html]. Consulté le 07/07/2014.

spectaculaires. La progression est plus forte dans le nombre d'athlètes sous contrat que celui des galas annuels, ce qui provoque une diminution des fréquences des combats par an et par athlète, comme nous avons pu le voir à la page 107. Les catégories médianes se situent entre les poids légers et mi-moyens, qui comptent le plus d'individus. L'UFC étant la plus grande organisation de combat libre au monde, la répartition des athlètes par catégories de poids est ici un modèle que nous pouvons transposer au MMA mondial ; avec quelques exceptions comme celui du MMA asiatique où les catégories inférieures au poids mi-moyen sont plus fournies qu'ailleurs (au Shooto, One F.C. par exemple). Les nouvelles catégories de l'UFC, constituées des poids mouches et coqs féminins ont approximativement doublé leur effectif.

Catégories de poids	Octobre 2013	Août 2014
Poids mouches	18	35
Poids coqs	40	55
Poids plumes	49	68
Poids légers	75	109
Poids mi-moyens	80	105
Poids moyens	59	75
Poids mi-lourds	35	44
Poids lourds	32	42
Poids coqs féminins	14	29
Total	402	562

Tableau 8 - Effectif de l'UFC selon les catégories de poids en 2013 et 2014[167]

[167] « Weight classes », *in UFC*, [En ligne http://www.ufc.com/discover/sport/weight-classes]. Consulté le 10/08/2014.

1.2.2) Le recrutement des combattants

Le Pride F.C. se différenciait par son recrutement fantasque, hétéroclite : du critère sportif avec les meilleurs athlètes du moment et des médaillés olympiques jusqu'au critère purement spectaculaire avec des combattants aux physiques impressionnants et des acteurs ou célébrités venant d'horizons divers. Avant de devenir la seconde organisation du monde, le Bellator était connu pour engager de nombreux combattants hispano-américains. Les présentateurs télévisés du Bellator parlaient d'ailleurs en espagnol. Pour l'organisation historique japonaise du Shooto, les dirigeants optent pour la recherche de jeunes talents.

Pour l'UFC, le critère sportif est prioritaire, ce qui n'exclut pas d'autres motifs. Jusqu'à 2006, l'UFC se concentrait sur les athlètes américains en vue d'obéir à leur stratégie de développement et suivant l'état de la couverture médiatique. Effectivement, selon son président Dana White[168], il aurait été difficile de recruter des athlètes internationaux avec une couverture médiatique ne dépassant pas le continent nord-américain, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Mais il est à noter que le recrutement des athlètes anticipe l'expansion internationale des galas. À partir de 2005, l'UFC engagea déjà de nombreux canadiens, mais aussi des européens venant principalement d'Angleterre et de France (Cheick Kongo, Kristof Midoux, Xavier Foupa-Pokam, Cyrille Diabate, Jess Liaudin, Samy Schiavo, David Baron puis Francis Carmont). Deux italiens aussi dont Alessio Sakara qui resta longtemps sous contrat alors que son palmarès fut marqué par de nombreuses défaites consécutives. Ce choix n'était pas irrationnel, car outre le charisme de Sakara, l'UFC prévoyait un évènement en Italie. Le recrutement de nombreux français est logique, car les dirigeants n'ont jamais caché l'intention d'organiser un évènement en France. Le recrutement s'internationalisa davantage autour des années 2010 avec l'engagement de nombreux brésiliens, puis japonais, irlandais, scandinaves, chinois, coréens. Le Japon, la Suède, la Chine, l'Irlande et Singapour pour ne citer qu'eux, accueillirent des galas après ces recrutements. Le fait d'inclure des « locaux » dans des soirées en dehors des États-Unis permet l'identification des supporters. Le terme de « locaux » inclut les combattants de régions voisines du pays : c'est le cas des finlandais présents sur les évènements qui ont lieu à Stockholm en Suède, ou de coréens lors d'évènements en Chine. La récente arrivée de

[168] « Interview Dana White », *in Fightsport*, n°32, mai 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 30.

polonais (Piotr Hallman) et du combattant d'origine turque Altepkin Ozkilic, est annonciateur de l'arrivée future de l'UFC en Pologne et en Turquie.

1.2.3) La constitution des cartes d'évènements

Ceci est différent du *matchmaking*. Afin d'optimiser les ventes de tickets d'entrée et des *pay-per-views*, le montage des cartes d'évènements est très important. Cela est la même logique rationnelle que d'inclure des locaux. Ce choix se porte à différentes échelles : des villes aux États-Unis et du Canada jusqu'aux différents pays dans le monde (Anthony Pettis à Milwaukee, Georges Saint-Pierre à Montréal, Michael Bisping à Manchester, Alexander Gustaffson à Stockholm, Conor Mc Gregor à Dublin, Cung Le à Macau, José Aldo, Anderson Silva ou les frères Nogueira à Rio de Janeiro). Pour le premier évènement de l'UFC sur le sol mexicain, la tête d'affiche fut initialement composée de l'américain d'origine mexicaine Cain Velasquez et du brésilien hispanophone Fabricio Werdum (sa mère est espagnole, il a lui-même vécu à Madrid). Velasquez a cependant dû déclarer forfait.

La seconde stratégie utilisée pour la constitution des cartes et des têtes d'affiche provient du choix des catégories de poids. Lors de l'analyse des chiffres concernant les ventes de *pay-per-views* aux pages 128 et 129, nous avons vu l'apport bénéfique des entraîneurs des saisons de l'*Ultimate Fighter*, de champions tels que Georges Saint-Pierre, Brock Lesnar, Anderson Silva. Nous constatons une augmentation des chiffres lors des défenses de titre des catégories plus lourdes. Les plus petites catégories de poids intégrées récemment à l'UFC font moins recette. Les autres facteurs[169] sont les *rematchs* qui génèrent de l'attente, ainsi que des galas « historiques » comme le premier combat féminin de l'histoire de l'UFC. Pour le premier évènement diffusé sur la Fox, la tête d'affiche était une défense du titre pour le championnat poids lourd : Cain Velasquez *vs* Junior Dos Santos. Les autres évènements de l'UFC qui ne portent pas de défense de titre (les « Fight Night ») ou qui ont lieu en dehors du continent nord-américain possèdent des cartes et des têtes d'affiche moins prestigieuses. Cette stratégie peut signifier que l'UFC elle-même, est davantage l'attraction majeure à l'étranger. Les galas ne sont donc pas équilibrés entre eux et dépendent du lieu (continent nord-

[169] J. Napoli, « UFC PPV buyrate analysis of main events: what generates big buyrates », *in Yahoo sport*, mis en ligne le 23/09/2013, [En ligne : http://sports.yahoo.com/news/ufc-ppv-buyrate-analysis-main-events-generates-big-192000156--mma.html]. Consulté le 25/07/2014.

américain) ou du support télévisé (PPV ou sur la Fox). Enfin, les combats pour le titre poids lourds ont majoritairement eu lieu à Las Vegas. Ceci est dû à l'attrait du public pour cette catégorie. Las Vegas étant le siège social de l'UFC et la ville qui a le plus accueilli d'évènements de cette organisation, à 85 reprises[170]. Ce constat est aussi le cas pour la boxe anglaise. Les bénéfices que les paris sportifs peuvent engendrer dans cette ville de jeu d'argent sont un facteur à ne pas négliger.

1.3) L'Ultimate Fighting Championship : le *fight business*

Il est difficile d'analyser la réussite et les retombées économiques du Pride F.C. Les contrats et le montant des primes n'étaient pas révélés, car aucune commission athlétique ou organisme sportif d'État ne les obligeaient. Avec la popularisation du MMA, l'UFC adopte une politique plus transparente que ses anciens rivaux. L'organisation est une réussite économique.

1.3.1) La composition de l'entreprise

La société Zuffa est catégorisée en tant que manageur et promoteur dans le domaine sportif. Elle emploie dans les services de l'administration, du management général et des évènements, dans la communication, le droit, la sécurité, les productions de services (les réalisateurs et producteurs audio et vidéo), les services techniques, de l'informatique, le marketing et la vente. 300 employés locaux y travaillent à Las Vegas[171]. Les directeurs financiers, du développement, des nouveaux médias et technologie, des ressources humaines, des stratégies marketing, ainsi que du marketing digital composent l'administration de la société. En 2014, l'ancien directeur du club de football de Manchester City Gary Cook est le vice-président de l'UFC et directeur pour les régions de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Mark Fischer est à la tête de la division asiatique. Ce dernier fut le représentant de la NBA en Asie pendant des années et a grandement contribué à la popularisation de l'organisation américaine de basket-ball, notamment en Chine.

[170] « List of UFC events », *in Wikipedia*, mis à jour le 28/07/2014, [En ligne http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_UFC_events]. Dernière consultation le 29/07/2014.
[171] J. Robinson, « Owner of UFC buys land parcels for new global headquarters », *in Las Vegas Review Journal*, mis en ligne le 28/08/2014, [En ligne : http://www.reviewjournal.com/business/commercial-real-estate/owner-ufc-buys-land-parcels-new-global-headquarters]. Consulté le 08/08/2014.

Lors des évènements, le personnel des hôtels/casinos et des salles de spectacle sont employés. L'UFC utilise plusieurs agences de communication dans le monde, dont RevolutionR en France et PHA Media au Royaume-Uni. Le fait qu'une agence française soit sollicitée montre la volonté des dirigeants américains de toucher le marché hexagonal. Des arbitres nommés par les commissions athlétiques des États ou des fédérations affiliées, des médecins, et du personnel technique, dont les *cutmen,* travaillent lors des évènements (les galas et les combats se déroulant lors des *Ultimate Fighter*). Provenant de la boxe anglaise, le plus célèbre *cutman* est Jacob « Stitch » Duran, il est en charge de la prévention et de la prise en charge des blessures physiques des combattants, ainsi que du bandage des mains. Un cutman peut toucher un faible pourcentage (entre 1% et 3%) de la bourse d'un boxeur.[172]

1.3.2) Un succès *made in USA*

2001 fut donc un tournant majeur avec le changement de propriétaires. Proche de la faillite, la société Semaphore Entertainment Group cède l'UFC pour deux millions de dollars aux frères Lorenzo et Frank III Fertitta. Ils créent alors la société Zuffa LLC. Copropriétaire minoritaire et nommé président, Dana White devint l'homme incontournable de la scène mondiale du MMA. Dana White est un ancien professeur d'aérobic, ami d'enfance de Lorenzo Fertitta. Nous nous sommes penchés sur la moyenne des gains issus des tickets d'entrée : le *live gate*. Les chiffres obtenus par les *pay-per-views* ne sont pas comptabilisés, car les galas en PPV ne représentent qu'une partie du total des évènements. Le tableau ci-dessous est découpé en plusieurs périodes historiques discontinues entre 2001 et 2014. Les données sont récoltées à partir du site *MMAjunkie*. Les gains obtenus lors des galas au Brésil et au Japon ne sont pas disponibles ; nous n'avons pas pu trouver la raison de cette indisponibilité.

Le tableau 9 à la page suivante montre une très forte augmentation des gains obtenus ces dernières années. Il montre également que les UFC *classics* (diffusés en PPV) génèrent davantage de chiffres en tickets d'entrée entre 2010 et 2014 qu'entre 2001 et 2006. La franchise américaine se rentabilise peu à peu depuis le succès de l'*Ultimate Fighter* en 2005, alors qu'auparavant, elle perdait chaque année plusieurs

[172] K. Rodriguez Ogren, « Stitch, MMA's favorite cutman gives insight into a dream job », *in Chicago now*, mis en ligne le 30/04/2011, [En ligne: http://www.chicagonow.com/pow-mixed-martial-arts/2010/04/stitch-mmas-favorite-cutman-gives-insight-into-a-dream-job/]. Consulté le 09/08/2014.

dizaines de millions de dollars. Elle engrange un total de 349 millions de dollars lors des 13 galas en PPV en 2009, alors que la plus grande année des PPV de boxe avait cumulé 255 millions en 2007[173].

Périodes historiques	Total des évènements comptabilisés pour le total des gains en dollars	Moyenne des gains en dollars par évènement, issus des tickets d'entrée (*Live Gate*)	Moyenne des gains (*Live Gate*), en dollars issus des UFC *classic*, en PPV
De 2001 à 2006	25 pour un total de 47 568 910 dollars	1 902 756 dollars	1 902 756 dollars pour 25 évènements en PPV
Du 01/01/2010 au 31/12/2011	49 pour un total de 106 322 846 dollars	2 169 854 dollars	2 921 283 dollars pour 33 évènements en PPV
Du 01/01/2012 au 01/08/2014	60 pour un total de 110 225 565 dollars	1 837 092 dollars	2 906 888 dollars pour 29 galas en PPV

Tableau 9 - Les gains issus des tickets d'entrée lors des évènements de l'UFC, de 2001 à 2014

Le sponsoring, le marchandisage, la vente des DVD, des jeux vidéo et des magazines éponymes, ainsi que la gestion des droits, figurent parmi les nombreuses sources de revenus.

1.3.3) L'avenir financier de l'UFC

Les frères Frank III et Lorenzo Fertitta sont les propriétaires à 40,5% chacun, le Sheikh Tahnoon Al Nahyan de la société Flash Entertainment d'Abu Dhabi à hauteur de 10%, et Dana White à 9%. Zuffa a vendu 10% de ses parts à Flash Entertainment en

[173] D. Meltzer, « Minority interest sold in UFC parent company », *in Yahoo Sports*, mis en ligne le 12/01/2012, [En ligne : http://sports.yahoo.com/news/minority-interest-sold-ufc-parent-221000750--mma.html]. Consulté le 03/08/2014.

décembre 2010[174]. Selon White, il s'agit d'une stratégie pour l'expansion internationale, et notamment en Chine dont le premier évènement de l'UFC eut lieu en novembre 2012.

Un rapport de l'agence de notation financière Standard & Poor's en 2012[175] révèle que la note attribuée à la société Zuffa était de BB, au lieu de BB- en 2010, grâce notamment à un ajout de 50 millions de dollars au crédit accordé à l'entreprise, passant de 475 millions à 525 millions de dollars. L'échéance du prêt qui devait intervenir en 2012 fut étendue à l'année 2015, ce qui laisse une part d'incertitude à l'avenir. Cependant, cette amélioration de la note provient aussi de l'apport de la signature de Zuffa avec la FOX Broadcoasting Company, d'un contrat de 100 millions de dollars par an sur sept ans, à compter d'août 2011. Un contrat avec un grand groupe de télédiffusion apporte une plus grande source de revenu, dépendant moins de la volatilité du public et des incidents sur un évènement (une carte qui ne plaît pas, un gala annulé comme celui de l'UFC 151, etc.). Quatre évènements par an sont diffusés sur la grande chaîne (Big Fox), les autres sont retransmis sur d'autres chaînes câblées du groupe comme FX et Fox sports. Ce contrat permet de baisser le ratio des gains de l'UFC entre ceux des PPV/Tickets d'entrée et celui des contrats télévisés, qui étaient de 75/25 puisque 75% des gains étaient obtenus par la vente des PPV et des tickets d'entrée. Ce ratio est en 2012 de 55/45. Malgré des incertitudes sur le remboursement du prêt, la vulnérabilité des financements de l'UFC semble plus atténuée aujourd'hui qu'il y a dix ans. L'ensemble des contrats télévisés dans le monde regroupe un potentiel de 500 millions de téléspectateurs. L'UFC est visible dans 145 pays, en France grâce aux chaînes luxembourgeoises RTL9 et Kombat Sport, auprès de vingt chaînes latino-américaines grâce à Televisa Networks, ou encore Tv Globo au Brésil, BT Sport au Royaume-Uni, etc. Spike Tv qui était l'ancien diffuseur de l'UFC est désormais celui du Bellator. Au Japon, le Pride fut retransmis par Skyperfect Tv (une chaîne câblée) dans son intégralité et sur la chaîne nationale Fuji TV pendant une certaine période.

Le MMA est indéniablement l'un des sports qui s'est le plus rapidement développé dans le monde. Confidentiel jusqu'au milieu des années 2000, ce sport par

[174] *Ibidem*.
[175] Les chiffres révélés dans le rapport de Standard & Poor's furent présentés sur le site d'analyse économique *davemanuel.com*, cité par T. Blin, « Tous les coups sont permis. Sur les gladiateurs du free fight », *in Le Débat*, Paris, Gallimard, 2013/2, n°174, p. 162.
et J. Mendoza, « Zuffa maintiens "BB'' credit rating after $50M add-on », *in MMApayout*, mis en ligne le 18/06/2012, [En ligne : http://mmapayout.com/2012/06/zuffa-maintains-bb-credit-rating-after-50m-add-on/]. Consulté le 04/08/2014.

l'intermédiaire de son organisation phare l'UFC, connaît un développement lucratif. La vente des *pay-per-views* est un indicateur de choix, une raison importante de la réussite de l'entreprise Zuffa.

2) L'UFC : une marque en vogue

En concurrence sur le sol étatsunien avec la boxe anglaise et le *pro-wrestling*, le MMA rejoint le rang des sports populaires. Pour garder son rang, des stratégies commerciales sont utilisées, dont celle de médiatiser la présence des célébrités. Ce procédé est une publicité pour les organisations concernées, comme s'il s'agissait de légitimer ce sport à travers la présence d'acteurs, de chanteurs ou encore d'athlètes venant de différents sports.

2.1) Les différentes stratégies commerciales.

Les arts martiaux mixtes n'utilisent pas une stratégie singulière. En effet, les modèles de la boxe anglaise et du catch sont présents. Attirer le spectateur n'est pas l'unique stratégie utilisée par les dirigeants et les investisseurs du MMA. Il s'agit désormais de le fidéliser. À l'instar du reste des chapitres sur la sportivisation et l'économie des arts martiaux mixtes, l'Ultimate Fighting Championship est la référence en la matière.

2.1.1) La fidélisation du public

La dernière nouveauté est l'UFC Fight Pass, un système d'abonnements depuis décembre 2013, qui permet aux membres du site *UFC.com* d'accéder à dix évènements au minimum dont des combats préliminaires, des contenus exclusifs (les vlogs des athlètes appelés Fighting Diaries, UFC Upfront, UFC By the numbers, UFC Fight Camp insider, des astuces d'entraînement) et des vidéos à la demande appartenant à Zuffa (sur des organisations de combats rachetées comme le WEC, Strikeforce, etc.). Cette nouveauté est visible également sur les mobiles. L'abonnement a un tarif dégressif à partir de 7,99$ le mois à 5,99$ par mois durant un an. La fidélisation du public est un point stratégique, le système Fight Pass en est une première étape. Cela permet

également de restreindre les vidéos dans le cadre d'un enregistrement sur le site de l'UFC, et ainsi éviter le partage sur des sites de téléchargements illégaux, qui est un cheval de bataille de Zuffa depuis des années. L'attraction puis la fidélisation sont également utilisées par la diversification des produits dérivés proposés par l'UFC.

2.1.2) Le modèle de la boxe anglaise et du catch

En tant que sport-spectacle par excellence, le MMA suit un modèle ancré entre celui de la boxe, et celui du *pro-wrestling*. Dans un souci de se sportiviser, l'Ultimate Fighting Championship utilise la même stratégie que la boxe anglaise : des combats entre les détenteurs des ceintures de champions dans chaque catégorie et les *challengers*. Les outils promotionnels insistent sur le côté « sportif » avec les entraînements et les combats précédents des opposants. Les évènements se ressemblent dans une ambiance moins extravagante qu'au Pride F.C. ; de légers artifices sont visibles. Le but de la politique pro-boxe de l'UFC est clairement de se différencier de l'aspect plus spectaculaire de la WWE, sa voisine et concurrente : la première organisation de catch au monde.

Aujourd'hui, le cas de Brock Lesnar, devenu champion des poids lourds de l'UFC (vaincu depuis par Cain Velasquez), n'est pas isolé. Daniel Puder, Bobby Lashley et Dave Bautista ont également fait le pas. The Undertaker et The Rock (« superstars » de la WWE) assistent régulièrement aux évènements de l'UFC. Il n'existe pas que des différences avec le *pro-wrestling*, les histoires pimentent les semaines et les mois précédents le combat. Amitié et trahison vont de pair dans le milieu mercantile du MMA : les anciens partenaires Chuck Liddell et Tito Ortiz, Jon Jones et Rashad Evans sont les exemples les plus flagrants. Comme toutes les sociétés de communication, l'UFC saute sur les occasions pour vendre un produit : l'animosité entre deux athlètes est un classique du genre. Ce procédé communicationnel est une technique de *story-telling* appliquée au sport. Au Japon, la différenciation entre les deux sports-spectacles n'est pas de mise puisque de nombreux dirigeants et anciens dirigeants d'organisations proviennent directement du *pro-wrestling* (*shoot-wrestling* pour être précis) : Antonio Inoki, Nobuhiko Takada, Akira Maeda, la filiation y est assumée. Au Japon, la couverture médiatique des athlètes est axée sur leur vie et moins sur l'aspect sportif. Le charisme supplante la technique. Les évènements ressemblent à ceux de la WWE avec de la pyrotechnie et de l'extravagance.

2.1.3) La fausse domination de la boxe anglaise dans les chiffres

L'arrivée de Lesnar dans l'octogone fut retentissante, ses combats figurent parmi les cinq galas de boxe et de MMA les plus achetés en 2010:

1. Boxe : Floyd Mayweather vs. Shane Mosley – 1 400 000 d'achats en cartes PPV.
2. Boxe : Manny Pacquiao vs. Antonio Margarito - 1 150 000 achats en cartes PPV.
3. UFC 116 : Brock Lesnar vs. Shane Carwin - 1 100 000 achats en cartes PPV.
4. UFC 114 : Quinton Jackson vs. Rashad Evans - 1 050 000 achats en cartes PPV.
5. UFC 121 : Brock Lesnar vs. Cain Velasquez - 1 000 000 d'achats en cartes PPV. [176]

En 2012, le classement des cinq galas se composait ainsi :

1. Boxe : Floyd Mayweather vs Miguel Cotto - 1 500 000 d'achats en cartes PPV.
2. Boxe : Manny Pacquiao vs Juan Manuel Marquez – 1 150 000 d'achats en cartes PPV.
3. UFC 148 : Anderson Silva vs Chael Sonnen – 925 000 d'achats en cartes PPV.
4. WWE wrestlemania : The Rock vs John Cena – 715 000 d'achats en cartes PPV.
5. UFC 145 : Jon Jones vs Rashad Evans – 700 000 d'achats en cartes PPV.
5. UFC 154 : Georges Saint-Pierre vs Carlos Condit – 700 000 d'achats en cartes PPV.
5. Boxe : Manny Pacquiao vs Timothy Bradley – 700 000 d'achats en cartes PPV[177].

Il est intéressant de voir que malgré l'essor du combat libre, la boxe anglaise domine toujours les débats dans les chiffres générés sur un seul évènement. La boxe dominait déjà ce classement en 2007[178]. Cependant, les chiffres de vente de la boxe dépendent des mêmes protagonistes, à savoir Floyd Mayweather et Manny Pacquiao, alors que l'UFC engendre plus d'achats à l'année avec plus de protagonistes différents. Il existe une différence dans le comportement des américains lors du visionnage de ces PPV. Effectivement, les américains ont tendance à regarder uniquement le combat phare d'un PPV de boxe et à négliger les autres combats de la carte ; tandis que pour l'UFC

[176] « PPV Boxe anglaise *vs*. MMA – La boxe devant », *in Riddum*, mis en ligne le 20/01/2011, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/autres-nouvelles-mma/6013-ppv-boxe-anglaise-vs-mma-la-boxe-devant]. Dernière consultation le 18/11/2014.
[177] D. Meltzer, « Meltzer breaks down UFC, WWE, boxing PPV buys », *in Mixedmartialarts*, mis en ligne le 02/02/2013, [En ligne http://www.mixedmartialarts.com/mma.cfm?go=news.detail&gid=435698]. Consulté le 25/07/2014.
[178] « Boxe anglaise vs. UFC », *in Fightsport,* n°38, février/mars 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 63.

les fans achètent généralement les PPV de l'UFC pour visionner l'ensemble de la carte principale (soit cinq combats).

2.2) Un sport d'avenir ou un sport tendance ?

Un sport tendance a-t-il un avenir ? L'engouement internationalisé pour cette pratique attire notamment de nombreuses célébrités. Mais s'agit-il d'une vogue passagère ou d'un enracinement du MMA dans le champ sportif ?

2.2.1) Vers une sociologie des tendances

Il est commun d'assister à la popularisation d'une activité ou d'une marque par le biais de la présence de célébrités. Leur intérêt pour le MMA dope celui du public. Cependant le MMA n'appartient pas aux tendances confidentielles et circonscrites, ce qui le distingue de l' « effet Veblen[179] » (autrement dit l' « effet de snobisme ») et du processus de surenchères de singularité de Georg Simmel[180], où un individu est tiraillé entre le désir d'appartenance par l'imitation et le désir de distinction par la différenciation. En effet, le MMA n'est pas assimilé à un bien de luxe permettant une distinction sociale. Néanmoins, assister au Pride, puis à l'UFC n'est pas un évènement gratuit comme les courses cyclistes (Tour de France, etc.), le prix des places officie en tant que sélection sociale. Si une sélection intervient et limite l'accès aux individus issus des classes les plus modestes, l'UFC reste ouvert sans distinction de sexe, de genre, d'âge (il existe tout de même une interdiction aux mineurs en Allemagne). Les évènements restent ouverts à toutes les personnes désireuses d'assister à un gala, au prix oscillant entre 50 et 800 dollars selon le lieu et le type de gala, ainsi que le placement dans la salle. Il faut dépenser plus de 800 dollars pour une place près de la cage lors d'un évènement à Las Vegas. Ce sport et plus particulièrement l'UFC est une tendance commerciale. Les « arbitraires collectifs » [181] interviennent lorsque les tendances apparaissent et disparaissent sans raison logique et évidente. Pour notre objet de recherche, l'augmentation des gains réalisés, la stabilité des ventes de PPV et des tickets d'entrée font qu'il n'est pas encore envisageable que la tendance « MMA » s'arrête à

[179] D'après T. Veblen, *Théorie de la classe de loisirs*, trad. de l'anglais par L. Evrard, Paris, Gallimard, 1970 (éd. originale 1899), 278 p., cité dans G. Erner, *Sociologie des tendances*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2008, p. 77.
[180] D'après G. Simmel, *Philosophie de la mode,* Paris, trad. de l'allemand par A. Lochman, Éditions Allia, 2013 (éd. originale 1905), 58 p.
[181] G. Erner, *op.cit*, p. 21.

court terme, et peu probable à moyen terme, malgré les doutes émis à la suite de la présence de lassitude d'une partie du public.

2.2.2) L'UFC : l'endroit où il faut être

Les personnalités publiques ne se cachent pas, bien au contraire, et cela depuis une douzaine d'années. Le MMA est incontestablement le sport en vogue du moment. Les galas de l'UFC organisés à Las Vegas et à Los Angeles recensent de nombreuses célébrités du septième art, passionnées ou non par le MMA. L'UFC est devenu l'endroit où il faut être. Les acteurs en profitent pour afficher leur intérêt pour ce sport, promouvoir des films ou des séries télévisées diffusées sur la même chaîne (la série *Blue Mountain State* par exemple, lorsque l'UFC avait un contrat avec Spike tv). Depuis son nouvel élan à partir de 2002 : Chuck Norris, Chuck Zito, Michael Clarke Duncan, Nicolas Cage, Kevin James, Paul Walker et bien d'autres assistent ou assistaient régulièrement aux évènements. Les chanteurs, chanteuses et musiciens Anthony Kiedis des Red Hot Chili Peppers, Travis Barker de Blink 182 et +44, Drake, Rihanna ; les rappeurs 50 cents, Snoop Dog, etc. sont présents. Leur présence est systématiquement montrée lors de la retransmission, entre les rounds ou entre les combats. Lors des galas organisés dans tous les États-Unis, de nombreux joueurs ou anciens joueurs de franchises locales de NFL (football américain), NBA (basket-ball), NHL (hockey sur glace) ou MLB (base-ball) y assistent également, suscitant les applaudissements ou des sifflets du public. Malgré la rivalité avec la boxe anglaise, Mike Tyson porte un grand intérêt pour le MMA, présent lors des soirées de combats du Pride puis de l'UFC. Il a également fait la couverture des magazines français *Fightsport* en novembre 2006, et *Top Fight* en juillet/août 2014. Récemment Cristiano Ronaldo, Ballon d'Or 2013, a affiché son intérêt pour le MMA en rencontrant plusieurs combattants. Mario Balotelli affirma vouloir pratiquer ce sport. Lors des UFC en Angleterre, bon nombre de footballeurs y assistent. Si des personnalités publiques se servent de la popularité du MMA pour s'y exhiber, l'intérêt illustré par la fidélité de leur présence et la teneur technique de leurs propos semblent montrer un réel engouement pour la pratique. Ces mises en scène ne seraient pas qu'un simple artifice marketing.

2.2.3) Un marché qui s'internationalise

Selon le *Las Vegas Review-Journal*[182], les revenus annuels sont estimés à 500 millions de dollars par an, dont 40% générés à l'extérieur des États-Unis, un pourcentage voué à s'accroître au cours des prochaines années. L'UFC pèserait deux milliards de dollars, soit autant qu'une franchise de National Football League (Dallas Cowboys) ou de Major League Base ball (New-York Yankees). Zuffa s'intéresse désormais à l'Afrique du Sud et à l'Inde. Pour s'y établir, *The Ultimate Fighter : India* est en projet, comme ce fut le cas en Chine. La téléréalité du TUF est la porte d'entrée de l'UFC pour s'installer dans les pays au fort marché potentiel. Cela avait démarré par la participation de pays anglophones à l'émission : Royaume-Uni, Canada, Australie. Le Brésil et la Chine suivirent. En attendant l'Inde, le TUF Amérique latine *versus* Brésil permet de pénétrer davantage le marché latino-américain, du Mexique jusqu'à l'extrême sud de l'Amérique du Sud. Au Japon, l'UFC a signé un accord avec l'organisation Shooto en 2014, pour confier la prospection de jeunes talents ; chose rare que de voir l'UFC s'allier avec un concurrent. Outre la dimension géographique, le marché économique du mobile sur les téléphones est un facteur important du développement de ce sport.

2.3) la marchandisation du MMA.

Le Pride Fighting Championship fut la première organisation à développer le marketing, à travers une batterie de produits dérivés pour répondre aux besoins d'un public japonais qui s'était passionné pour ce sport. L'UFC reprend et poursuit cette stratégie mercantile. La marchandisation ne se résume pas aux équipementiers spécialisés.

2.3.1) Les équipementiers

La marchandisation des arts martiaux mixtes a démarré logiquement par la vente des équipements spécialisés. Les t-shirts, sweat-shirts, shorts, gants, sacs de frappe, casques, protège-dents, etc. garnissent l'équipement et les vêtements disponibles[183]. Les

[182] A. Snel, « UFC plots aggressive path to expand global empire », *in Las Vegas Review Journal*, mis en ligne le 10/08/2013, mis à jour le 12/08/2013, [En ligne : http://www.reviewjournal.com/sports/mma-ufc/ufc-plots-aggressive-path-expand-global-empire]. Consulté le 05/08/2014.
[183] L'équipement complet du *mixed martial artists*, annexe n°23 , p.644.

Fight Gear ou *Fightwear* deviennent progressivement dans leur nomination : les MMA *Gear* et MMA *clothing* sur les sites internet. Les marques Bad Boy, Full Contact Fighter et surtout Tapout furent les précurseurs, présents dès les années 1990. Originellement, Bad Boy était une marque plébiscitée autour des années 1990 par des pratiquants de jiu-jitsu et de *valetudo,* dont Rickson Gracie. Fortement présent au début et milieu des années 2000 avec des athlètes très reconnus comme Andreï Arlovski, Georges Saint-Pierre, Eddie Alvarez, Full-Contact Fighter est une marque aujourd'hui absente de la scène professionnelle. Si cette dernière n'a pas pu se maintenir, Tapout reste encore aujourd'hui une marque emblématique du MMA, le leader mondial depuis sa création en 1997. Malgré le décès de son fondateur Charles Lewis Jr en 2009, la marque Tapout est toujours présente lors des évènements de l'UFC, par l'intermédiaire des combattants sponsorisés et du groupe *Tapout Crew* (des membres grimés de l'entreprise). Tapout est également associé au film *Warrior* sorti en 2011.

Aujourd'hui, ce sont plusieurs dizaines de marques[184] qui se sont lancées dans le marché de l'équipement de combat, et au-delà de la pratique sportive. Le port de ces marques est un signe d'appartenance, reconnaissable dans la rue, ce qui génère parfois des critiques chez des acteurs de la discipline. Pourtant passionné de MMA, Kussay (groupe 1) ne porte pas de *fightwears* : « je ne veux pas être un panneau publicitaire. […] Les combattants qui sont sponsorisés c'est normal qu'ils en portent, mais je n'ai pas besoin de ça pour me démarquer et montrer que je fais du MMA... j'ai déjà mon nez pété, mes oreilles en chou-fleur. ». Darragh (groupe 1) est plus critique : « il y a des personnes qui se prennent pour des coriaces parce qu'ils s'habillent en Tapout, et qui sont le contraire. Ils n'ont rien à voir avec des combattants ».

Des équipementiers sportifs généralistes s'intéressent désormais au MMA. Nike, Under Armor, Reebok ou encore Adidas sponsorisent des combattants. Le français Karl Amoussou est soutenu par Adidas. Nous reviendrons à plusieurs reprises sur les équipementiers, mettant en lumière les contrats relatifs au sponsoring, le cas français, puis les représentations causées par leurs appellations.

[184] Présentation de plusieurs équipementiers spécialisés notamment en MMA, [En ligne : http://www.mmawarehouse.com/landing-page-brands.html]. Dernière consultation le 11/08/2014.

2.3.2) Une diversification des produits dérivés

L'UFC ne se limite pas aux équipementiers. L'UFC vend des accessoires encourageant les passionnés à collectionner des objets : reproductions d'une ceinture de champion, bracelets, sacs à dos, portefeuilles, lunettes, montres, les programmes officiels des galas, écouteurs pour la musique, coques de téléphone mobile, couverture de table, des encyclopédies de l'organisation, des cahiers, des tatouages provisoires, etc. Chaque évènement classique en PPV et les saisons du TUF sont vendus en DVD. Cette diversification des produits dérivés était déjà utilisée au Japon avec le Pride F.C. Le magazine français *Fightsport* par l'intermédiaire de la société Plan9 Entertainment, était le distributeur des DVD de MMA en France. Les DVD étaient disponibles dans les bureaux de tabac et les supermarchés. À l'image des dirigeants nippons, l'UFC commercialise des figurines à l'effigie des combattants, des magazines et des jeux vidéo éponymes. Les jeux de l'UFC sont une grande réussite, édités désormais par Electronic Arts, connus avec la saga footballistique annuelle *FIFA*. Le magazine *UFC 360*, un programme DVD sur le fitness (*UFC Fit*) complètent la diversification.

Le développement constant et international du MMA et de l'UFC nous pousse à penser que cet engouement n'est pas prêt de décliner à court et à moyen terme. Ce sport possède encore une marge de progression à l'échelle mondiale, notamment en Amérique du Sud, en Inde, en Chine et en Afrique. Le succès est tel que ce sport se marchandise, avec une grande variété de produits dérivés, allant des équipementiers spécialisés jusqu'aux revues, DVD, jeux vidéo.

3) L'expansion du MMA par le biais des créations d'organisations

La création des organisations est un indicateur intéressant de l'évolution de ce sport et de son attractivité. Il est aussi le révélateur de ses difficultés à créer une économie du MMA. À la page 98, nous avons vu cette évolution de 1980 à 2003, où le nombre s'accroît fortement à partir de 2002 : 74 nouvelles organisations en 1999, 83 en 2001, 113 en 2002 et 136 en 2003.

3.1) Une évolution historique.

L'histoire des implantations de la première organisation de MMA dans les pays nous renseigne sur une évolution qui se réalise globalement par aires géographiques.

3.1.1) Chronologie des premières organisations par nation

Lors de la recension des créations, nous nous sommes intéressés aux premières organisations qui virent le jour dans les pays. Les pionniers sont donc le Brésil avec des évènements épars dans les années 1980, le Japon avec le Shooto en 1989 et les États-Unis avec l'UFC en 1993, le Canada en 1994. Puis viennent la Russie, les Pays-Bas, l'Espagne et la Belgique en 1995 ; l'Ukraine, l'Autriche et la Lituanie en 1996 ; la France, la Suède, le Mexique et l'Australie en 1997 ; l'Angleterre, le Portugal, La Finlande, le Kazakhstan, la Nouvelle-Zélande en 1998. Globalement, les créations touchèrent l'ensemble de l'Europe, puis l'Océanie à la fin des années 1990.

L'internationalisation se poursuit au début des années 2000 dans les pays balkaniques, le continent asiatique, la péninsule arabique et les premiers pays des continents africains, sud-américains et des îles du Pacifique : Guam, Bosnie-Herzégovine, Birmanie, Émirats Arabes Unis, Koweït, Afrique du Sud en 2001, Serbie, Thaïlande, Argentine, les Philippines, Indonésie, Croatie en 2002, Corée du Sud en 2003, puis Taïwan en 2004, Chine et Costa Rica en 2005, Pérou en 2006. C'est dans la seconde moitié des années 2000 que le MMA touche les pays du Maghreb avec la Tunisie en 2006, le Maroc en 2009 dont la presse nationale avait titré pour cette occasion « Au secours, les gladiateurs arrivent ! »[185]. Enfin, d'autres pays accueillirent plus tardivement des évènements de MMA comme le Sri Lanka, la Jordanie en 2010, l'Égypte, les Barbades en 2012, le Liban en 2013, etc. En 2014, seul le continent Africain reste un lieu peu enclin à organiser des galas. La Norvège reste vierge de tout évènement à cause de l'interdiction du MMA. En France, les compétitions de pancrace, kempo, ou lutte-contact peuvent être comptabilisées dans les registres du *Sherdog* et de *MMA-Core*, selon les souhaits des organisateurs qui transmettent les résultats de leurs évènements.

[185] M. Siraj, « Au secours les gladiateurs arrivent », *in Aujourd'hui*, mis en ligne le 13/02/2009, [En ligne : http://www.aujourdhui.ma/maroc/culture/au-secours-les-gladiateurs-arrivent--90213#.U9pNX2M1SP9]. Consulté le 31/07/2014.

3.1.2) Les nouvelles organisations en 2012 et 2013

Selon les données du site internet spécialisé *MMA-Core*, 136 organisations de MMA virent le jour en 2003, pour un total de 638 entre la période de 1980 et 2003. Les chiffres entre 2004 et 2011 ne sont pas pris en compte, car les sites *MMA-Core* et *Sherdog* n'ont pas de données triées par année, mais classées en partie chronologiquement sur près de 8 500 pages. Ces créations d'organisations furent donc recherchées aux deux extrémités de l'onglet du site *MMA-Core*. Une autre limite de la démarche quantitative se situe dans le fait que la totalité des organisations ne put être relevée, car certaines étaient enregistrées trop tardivement sur le site. C'est-à-dire qu'un évènement qui eut lieu en 2002 a pu être enregistré qu'en 2007 et sera donc noyé dans les pages. Un peu moins de dix ans plus tard, 618 organisations furent créées en 2012, soit presque autant que les 638 organisations créées au cours d'une période de 23 ans entre 1980 et 2003. En dix ans, ce nombre a progressé de + 81,7%. Par contre, il y a une baisse en 2013 avec 530 créations. Il est difficile de tirer des conclusions sur cette baisse. Cela mériterait de suivre cette évolution dans les prochaines années.

3.2) 2006 : l'année charnière.

À la suite du succès de l'*Ultimate Fighter* en 2005, l'année 2006 fut marquée par de nombreuses créations d'organisations aux grandes ambitions, aux États-Unis. Il s'agit d'une date clé où la vague du MMA prit réellement son ampleur.

3.2.1) Les initiatives d'investisseurs

- Le Strikeforce, fondé et dirigé par Scott Coker. Dans cette liste, Coker est une exception, car il est un pratiquant de taekwondo et de kick-boxing. Avant de promouvoir des évènements de MMA, le Strikeforce organisait des galas de kick-boxing à partir de 1985. Il fut temporairement le plus grand rival de l'UFC avec de nombreux athlètes de premier rang mondial tels que Christiane Santos, Dan Henderson, Fedor Emelianenko, etc. Depuis son rachat par Zuffa LLC et sa disparition, Scott Coker est devenu le président du Bellator.

- L'EliteXC, en partenariat avec la chaîne Showtime et la société Proelite, fut fondée en décembre 2006 et s'est pérennisée grâce à des partenariats avec différentes organisations, et avec des combattants de renom, dont Gina Carano, Nick Diaz et Frank

Shamrock. Sa chute coïncide avec la défaite surprise d'une de ses têtes d'affiche: l'ancien *streetfighter* Kimbo Slice face à Seth Petruzelli, le 4 octobre 2008. Outre l'investigation de la commission athlétique de Floride sur ce combat, les réticences des investisseurs et des acheteurs poussèrent les dirigeants à annuler un évènement programmé le 20 octobre 2008. Ce fut la fin de l'EliteXC[186]. Le Strikeforce profita pour y engager de nombreux athlètes.

- Le Bodog Fight, fondé en février 2006 par l'homme d'affaires canadien Calvin Ayre est une branche du groupe Bodog, spécialisé dans le divertissement dont les jeux d'argent en ligne, l'enseignement de la culture d'entreprise, la vente d'une marque de café, la production de musique et d'émissions télévisées. Calvin Ayre s'ouvrit au MMA en organisant des saisons qui eurent lieu dans divers lieux : plage de Costa Rica, Saint-Pétersbourg. Les combattants sous contrat proviennent du monde entier, incluant une division féminine. Avant de disparaître en novembre 2007, le Bodog Fight se distingua par une réalisation des évènements où Calvin Ayre se mettait en scène, avec l'omniprésence d'éléments luxueux : yacht, hôtel de luxe, belles voitures, mannequins, champagne.

- L'International Fight League eut lieu de 2006 à 2008, développée et fondée par Kurt Otto et Gareb Shamus. L'ancien promoteur de boxe et dirigeant pour la chaîne Showtime Jay Larkin fut le président de l'IFL. Cette organisation tenta de se différencier en créant une ligue de quatre équipes (un athlète par catégorie de poids) puis huit équipes aux noms reprenant la dénomination des franchises de football américain, basket, base-ball ou hockey. Chaque équipe était associée à un entraîneur reconnu (Renzo Gracie, Bas Rutten, etc.), puis à une ville (New York Pitbulls, Los Angeles Anacondas, Quad City Silverbacks, Seattle Tiger Sharcks, etc.) et enfin à un camp d'entraînement (Team Tompkins, Team Quest, Lions Den, American Top Team, Miletich Fighjting Systèms, etc.). Malgré l'originalité de cette ligue qui se voulait être la NFL du MMA, l'organisation s'arrêta. L'autre différence résidait dans la surface de combat utilisée, puisque les combats eurent lieu sur un ring. Les vidéos promotionnelles traitaient des qualités du ring, contrairement à la cage. Zuffa LLC a racheté l'IFL à la suite de difficultés financières de ce dernier.

[186] « Reports : EliteXC tells employees, fighters it's out of business », *in Espn*, mis en ligne le 21/10/2008, [En ligne : http://sports.espn.go.com/extra/mma/news/story?id=3655102]. Consulté le 30/07/2014.

3.2.2) Les alliances entre organisations

Des alliances relièrent des organisations entre elles : l'EliteXC avec les japonais du Dream au Japon, avec les américains du King Of The Cage, les anglais du Cage Rage, puis avec le Strikeforce. Le Strikeforce eut également des alliances avec les russes du M-1 Global, le Dream et posséda la marque Bodog comme sponsor. Comme le Strikeforce, le Bodog fight avait une alliance avec le M-1 Global afin d'organiser des combats de Fedor Emelianenko, dont son agent était Vadim Finkelstein, le fondateur et directeur du M-1. Enfin, le K-1 organisa un évènement très ambitieux en 2007, dans le stade olympique de Los Angeles, diffusé en *pay per view*. Malgré l'alliance qui unit pour l'occasion les sud-coréens du Spirit MC, les anglais du Cage Rage et les américains de l'Elite XC, l'initiative du K-1 pour rivaliser l'UFC sur le sol étatsunien fut un échec. Ces alliances étaient nécessaires pour prétendre rivaliser avec le géant américain de l'UFC. Malgré cela, ce ne fut pas suffisant.

3.3) L'internationalisation historique du MMA

Afin d'avoir une vue d'ensemble de l'évolution de son internationalisation, nous avons établi des cartes géographiques du monde, découpées en plusieurs périodes historiques.

3.3.1) Les créations d'organisations dans le monde entre 1980 et 2003

Entre 1980 et 2003, l'internationalisation fut limitée à 44 pays[187], concentrée sur les pays pionniers tels que les États-Unis (308 organisations), le Brésil (59), puis le Japon (42), le Canada (32) et l'Angleterre (31). Les continents américains sont donc fortement influents sur les premières créations, alors que le Japon est isolé en Asie. Avec moins de créations, l'Europe est cependant plus homogène entre nations, autour de l'Allemagne (8), Italie (15), Angleterre, les Pays-Bas (19), la Finlande (9) et la Russie (21). Les tournois de *valetudo* en Russie dès le milieu des années 1990 expliquent ce nombre. Il n'est pas étonnant de voir les Pays-Bas avec autant de créations, car il s'agit d'un pays où les sports de combat sont historiquement forts, en particulier avec le kick-boxing et le muay-thaï. Quant à la France, elle compte cinq organisations enregistrées sur les sites spécialisés, même si ce n'est pas dans les règles MMA ; puisque le Golden Trophy était

[187] Voir l'annexe 2.1, pp. 526-528.

disputé dans les règles de la lutte-contact, les Golden Belts dès 1997 dans les règles du pankido, et d'autres galas en pancrace. Enfin, l'Afrique n'est représentée qu'avec l'Afrique du Sud.

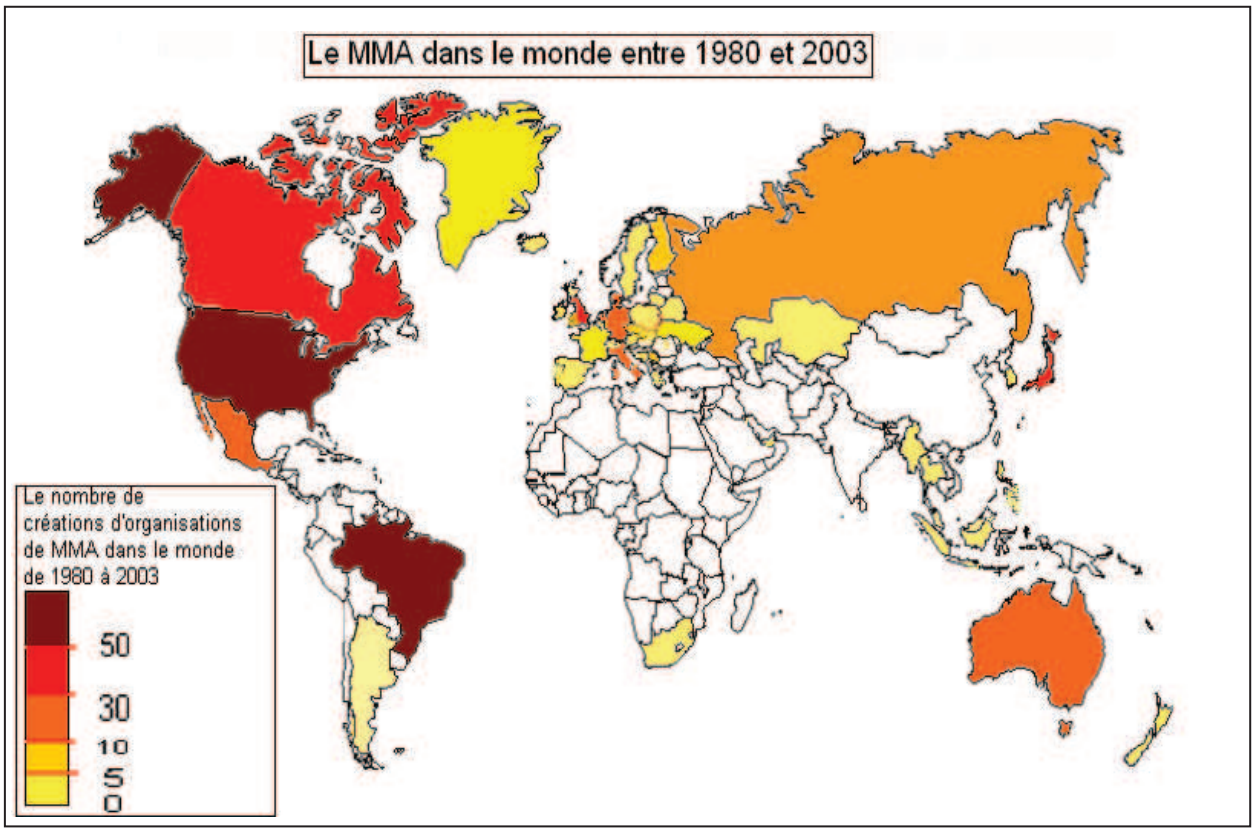

Figure 7 - Les créations d'organisations de MMA dans le monde entre 1980 et 2003

3.3.2) L'internationalisation du MMA après 2012

En 2012, 64 pays sont représentés. En 2013, il y en a 61. Cette légère baisse des nations correspond à celle enregistrée pour l'ensemble des créations d'organisations : 530 en 2013 pour 618 en 2012. En comparaison avec la période 1980-2003, l'écart se creuse entre les grandes nations du MMA (États-Unis, Brésil) et le reste des pays. Seule la Pologne constitue la transition entre les nations majeures avec plus de cinquante créations annuelles et les pays d'une moindre influence avec moins de vingt créations annuelles. Les différences avec la période 1980-2003 se situent dans l'homogénéisation des continents sud-américain, océanien et asiatique. L' « effet UFC » est visible en Chine où depuis l'arrivée de l'organisation américaine à Macau, cinq organisations

virent le jour en 2013 contre trois en 2012. L'Afrique reste le continent le moins actif concernant les créations.

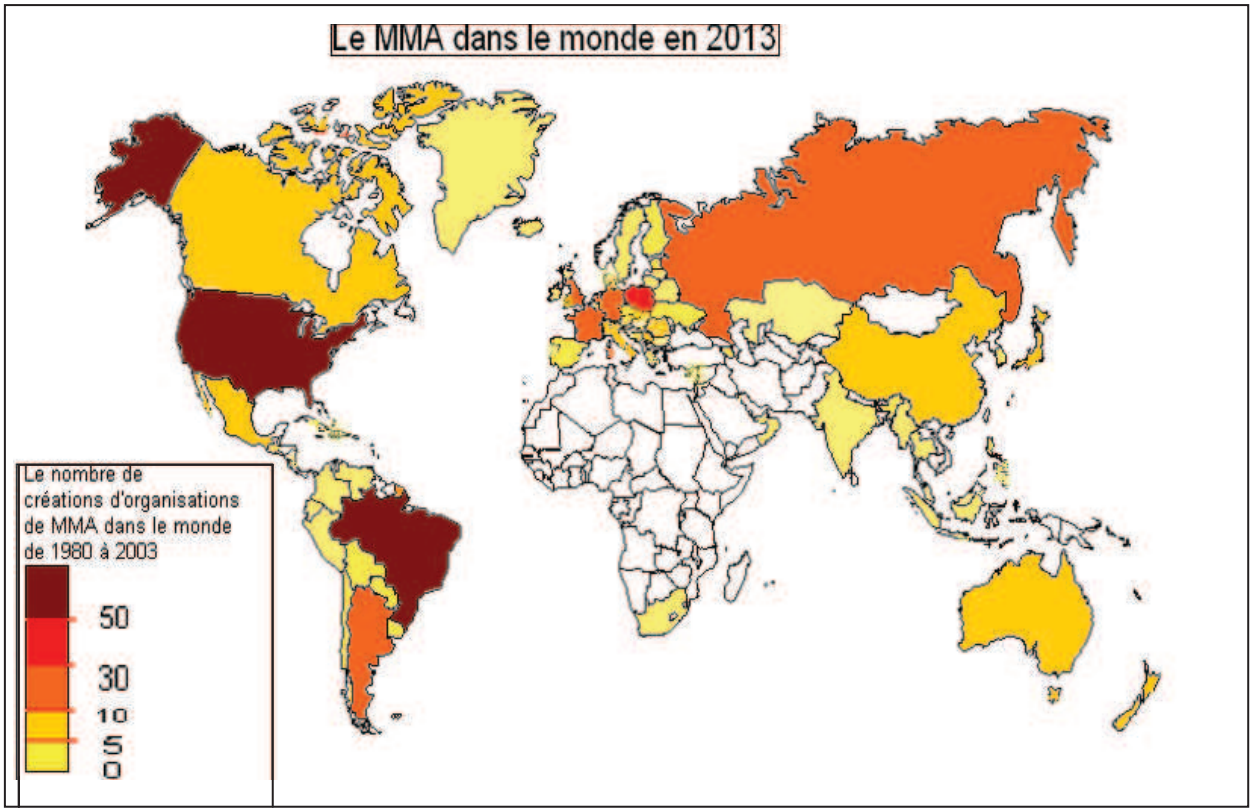

Figure 8 - Les créations d'organisations de MMA dans le monde en 2013

3.3.3) Les créations d'organisations en Europe en 2012

Vis-à-vis des cartes précédentes, un zoom sur l'Europe permet de mieux voir l'internationalisation sur le plan continental. Pour cette carte, les données de l'année 2012 sont choisies [188], car davantage de pays furent actifs dans les créations d'organisations. Les régions les plus actives se situèrent dans l'Europe centrale et de l'Est, avec la Pologne (34 organisations), la Russie (31), l'Allemagne (12), l'Ukraine (9). Les pays de l'ex-Yougoslavie sont également actifs avec la Serbie (6) et la Croatie (5). Si l'Angleterre et l'Italie restent également un acteur de ce sport, les Pays-Bas sont désormais moins productifs sur ce point.

[188] Voir annexe 2.2, pp. 528-531.

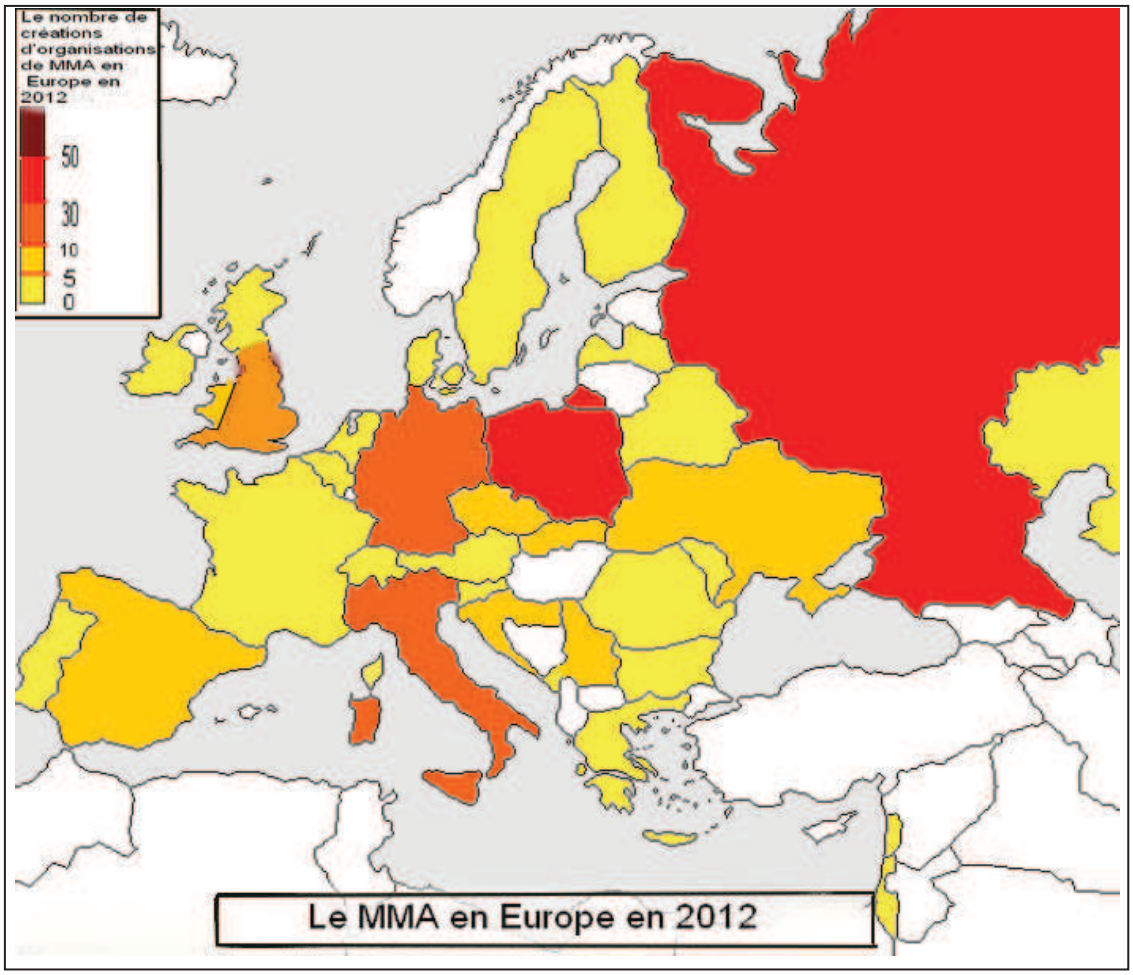

Figure 9 - Les créations d'organisations de MMA en Europe en 2012

3.4) Créations d'organisations et leur longévité

Des pays phares du MMA furent et restent des poids lourds de la discipline. Les créations d'organisations sont une nouvelle fois plébiscitées ici, car elles montrent les nations où les initiatives sont les plus marquantes, ainsi que leur longévité. Un calendrier annuel des organisations semble également se détacher.

3.4.1) Le Brésil : l'ancien et nouveau pays fort du MMA

Figure 10 - Les huit pays les plus prolifiques en 2002

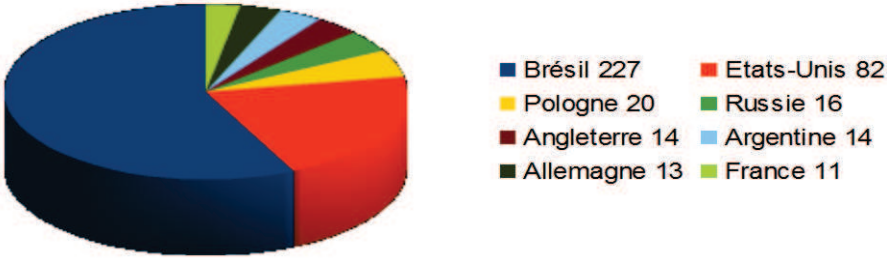

Figure 11 - Les huit pays les plus prolifiques en 2013

Les dates de 2002 et 2013 sont choisies, car elles démontrent les grands changements qui eurent lieu. Le seul point commun entre les pays est la croissance des créations d'organisations, à l'exception de la Russie qui stagne. Nous constatons un changement dans la tête du classement, puisque ce n'est plus les États-Unis qui créent le plus. En effet, le Brésil est en 2013 le pays le plus prolifique avec 227 nouvelles organisations. À l'instar de la Chine, il y a un « effet UFC » au Brésil depuis son retour en 2011. Déjà présent au préalable, l'engouement des brésiliens pour ce sport s'est renforcé avec le succès des galas de l'UFC dans les villes de Rio de Jaineiro, São Paulo, Jaragua do Sul, Natal, Goiania, Barueri, Belo Horizonte et Fortaleza. Cela encourage des promoteurs locaux à se lancer à leur tour, afin de surfer sur cette vague UFC/MMA. La deuxième grande différence est la nette croissance de la Pologne, devenue un pilier du MMA en Europe. Si nous devions utiliser ces données pour prévoir leur plan

d'internationalisation, l'Argentine (14) et l'Italie (7) pourraient être les prochaines destinations pour y organiser un gala de l'UFC. Avec 11 créations, la France est beaucoup plus active en 2013 qu'en 2012. Les dirigeants de l'Ultimate Fighting Championship n'ont pas attendu 2013 pour s'intéresser à la France[189], les derniers chiffres légitiment leur choix d'essayer de s'implanter dans ce pays.

3.4.2) Le calendrier annuel du MMA

Lors de la recension des différentes créations d'organisations, j'ai constaté la prépondérance du mois de mars. J'ai ainsi poursuivi l'analyse du calendrier des années 2012 et 2013.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
22	35	77	63	55	67	41	52	63	37	49	57	618

Tableau 10 - Le total des créations d'organisations en 2012 classé par mois

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
33	30	62	55	57	33	27	47	36	44	53	53	530

Tableau 11 - Le total des créations d'organisations en 2013 classé par mois

Les deux tableaux 10 et 11 révèlent un pic de créations lors des mois de mars, et plus généralement au printemps. Le mois de décembre est également un mois privilégié pour les promoteurs. Les mois de janvier, février ainsi que juillet ne sont pas propices, car ils correspondent aux périodes scolaires, dans de nombreux pays. Ce calendrier annuel n'est pas exclusif aux premières éditions des organisations, il correspond au rythme annuel des compétitions et des saisons de l'*Ultimate Fighter* diffusé de mars à juin, puis de septembre à décembre. En France, de nombreux galas sont organisés avec peu d'intervalle de mars à juin, car cela permet d'attirer des athlètes étrangers qui font une tournée de plusieurs évènements, dans une zone géographique rapprochée : les costaricains Ludwing Salazar et Arannick Monteiro combattirent respectivement en

[189] « Lorenzo Fertitta : "On espère amener l'UFC en France d'ici un an'' », *in 20minutes* , mis en ligne le 02/05/2011, [En ligne : http://www.20minutes.fr/article/716039/sports-lorenzo-fertitta-on-espere-amener-ufc-france-an]. Consulté le 30/07/2014.

avril et en mai 2012, à Béziers puis Paris pour le premier cité, et Béziers puis Marseille pour le second. En poursuivant l'analyse du calendrier, nous nous apercevons que les galas ont presque toujours lieu en soirée, principalement les vendredis ou samedis : soit des créneaux horaires susceptibles d'attirer le maximum de spectateurs et téléspectateurs. Des galas qui peuvent avoir la forme d'un dîner-spectacle comme l'Honor & Glory de Béziers ou des évènements hybrides hollandais, ce qui garantit une nouvelle fois au MMA et aux sports de combat le caractère de sport-spectacle.

3.4.3) La longévité des organisations

Créer une organisation est une chose, la pérenniser en est une autre. Le site *MMA-core* fut une nouvelle fois mis à contribution. Trois relevés furent réalisés dans les onglets « *orgs* » et « *events* » du site, du 11 mai 2013 au 11 mai 2014 :

- le 11 mai 2013, il existait 5 196 organisations enregistrées pour un total de 23 792 galas, soit une moyenne de 4,58 évènements par organisation.

- le 24 septembre 2013, il existait 5 510 organisations pour un total de 24 980 galas, soit une moyenne de 4,53 évènements par organisation.

- le 11 mai 2013, il existait 5 986 organisations pour un total de 27 036 galas, soit une moyenne de 4,52 évènements par organisation.

La baisse de la moyenne est donc constante en un an, et dépend des grandes organisations ayant un grand nombre d'éditions. Au 1er août 2014, Le Shooto comptabilise 407 évènements au Japon, 356 évènements du King Of the cage (États-Unis et Canada) depuis 1998, 289 au Pancrace (Japon), l'UFC avec 285 évènements passés et 19 à venir, 172 Gladiator Challenge et 122 Bellator aux États-Unis respectivement depuis 2000 et 2009. En Europe, le M-1 Global compte 182 évènements depuis 1997 et 80 au Cage Warriors depuis 2002. En France, le 100% Fight de Stéphane « Atch » Chauffourier a le record national d'éditions avec 44 évènements depuis 2008. Ces organisations aux grands nombres d'évènements sont une minorité dans le milieu du MMA. Un nombre conséquent d'organisations recensées ne compte qu'une seule édition, en particulier au Brésil. Cette baisse constante montre les difficultés de pérenniser une organisation, malgré sa popularité grandissante et globalisée dans le monde. Cela provient des monopoles réalisés par les grandes franchises précédemment citées. Le professionnalisme grandissant de la pratique pousse

de plus en plus les athlètes à chercher de « bons » contrats, délaissant ainsi les petites organisations qui faute de sponsors et de cartes attractives ne reconduisent pas les galas. Nous poursuivrons ceci dans le chapitre consacré au pancrace en France.

Les États-Unis resteront les créateurs et développeurs du MMA moderne grâce au succès de l'UFC. Mais son hégémonie qui étouffe les concurrences sur le sol nord-américain puis à l'étranger a fait baisser le nombre de créations d'organisations. Ces initiatives se retrouvent désormais au Brésil et en Europe de l'Est, dont la Pologne qui illustre ainsi un marché fort intéressant pour l'entreprise Zuffa et d'autres dirigeants de MMA.

4) Entre démocratisation du MMA et l'économie en coulisses

En s'internationalisant et en se démocratisant, le MMA s'étend dans la société. Ce marché qui se développe est donc une aubaine pour les investisseurs et les dirigeants qui travaillent au cœur ou près de ce sport. Après les chaînes de télévision, ce sont les sponsors qui se rapprochent. Ce sport-spectacle apparaît donc comme une activité physique de compétition adaptée au capitalisme. L'esprit du capitalisme est d'ailleurs structuré autour de la compétition et de l'utilitarisme[190]. La compétition est alors un affrontement qui mobilise diverses formes de « capitaux » autour d'enjeux spécifiques. Le mixed martial arts apparaît d'autant plus capitaliste qu'il s'est développé à partir d'un processus de sportivisation inversé qui premièrement, donna la priorité à la compétition.

4.1) Vers un assainissement des organisations

Des affaires troubles émaillèrent quelque peu l'évolution du mixed martial arts. L'ombre des jeux en ligne et des casinos qui accueillent les combats encouragent une certaine image négative d'un sport : l'image d'un sport d'argent. Des politiques d'assainissement précèdent et suivent les stratégies de démocratisation du MMA.

[190] Voir P. Duret, *Sociologie de la compétition. Sociologies contemporaines*, sous la direction de F. de Singly, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2009, 126 p.

4.1.1) Les zones d'ombre

Les politiques d'assainissement au sein de ce sport sont manifestes, mais elles ne peuvent pas effacer des relations douteuses que les dirigeants entretinrent par le passé. Le Pride fighting championship fut secoué par des liens présumés avec les *yakuzas* en 2003[191], à la suite du suicide de l'ancien président de l'organisation nippone, dans sa chambre d'hôtel. Les tabloïds locaux évoquèrent la fraude fiscale, et des liens avec une organisation criminelle. C'est après ce scandale que l'homme d'affaires Nobuhiko Sakakibara prit les rênes de l'organisation. Ses évènements ne furent pas organisés dans des hôtels/casinos.

En Russie, milliardaires, personnages du *show business* et hommes politiques au passé sulfureux s'assoient côte à côte lors des évènements de MMA[192]. La Russie est un exemple qui éveille des interrogations, la plus grande organisation russe est le M-1 Global, fondée et dirigée par Vadim Finkelstein, un homme d'affaires de Saint-Pétersbourg et manageur de l'ancien champion du Pride Fedor Emelianenko. Après le rachat du Pride par Zuffa LLC, Vadim Finkelstein garda son champion dans des organisations en lien avec le M-1 Global (Affliction, Strikeforce, Bodog), mais jamais avec l'UFC. Cela est contraire à la logique sportive, car le prétendu meilleur combattant aurait dû judicieusement rejoindre la plus grande ligue privée.

4.1.2) La prépondérance des hôtels/casinos

Aux États-Unis, les propriétaires de l'UFC sont des hommes enrichis dans les casinos. Les partenariats avec des sites de paris en ligne sont très présents, sponsorisant des combattants et des évènements. En 2008, les frères Fertitta parviennent au 380ème rang des plus grandes fortunes des États-Unis avec 1,3 milliard de dollars chacun[193] (Lorenzo est au 1384ème rang mondial, Franck au 1392ème rang mondial en 2014). Ce sont des hommes d'affaires, co-fondateurs du groupe Station Casinos, propriétaires de nombreux hôtels-casinos sur Las Vegas, Reno (Nevada) et sur Sonoma (Californie). Lorenzo cumule plusieurs casquettes : président du Gordon Biersch Brewing Company, du Nevada Resort Association, directeur de l'American Gaming Association, et ancien membre de la commission athlétique de l'État du Nevada de 1996 à 2000 ; ce dernier

[191] T. Blin Thierry, « Tous les coups sont permis. Sur les gladiateurs du free fight », *op.cit*., p. 160.
[192] « Russian supremacy », *in Fightsport*, n°33, juin 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 30.
[193] M. Miller, « Ultimate Cash machine » *in Forbes*, mis en ligne le 17 avril 2008, [En ligne : http://www.forbes.com/forbes/2008/0505/080.html]. Consulté le 15/08/2014.

poste n'était pas négligeable pour le futur développement du MMA sur Las Vegas. De nombreux évènements sur le sol nord-américain eurent lieu ou ont encore lieu dans des hôtels-casinos : les Manadalay Bay, MGM grand, le Bellagio, Hard Rock à Las Vegas, le Mohegan Sun à Uncasville, Trump Taj Mahal à Atlantic city, etc. Une organisation porte même le nom d'un établissement de ce genre : le Tachi Palace Championship à Lemoore en Californie, de 2009 à nos jours, après avoir porté le nom de Palace Fighting Championship de 2007 à 2009. Historiquement, le premier UFC organisé dans un casino eut lieu qu'en octobre 1997, dans le Hollywood Casino de Saint-Louis. Cela est paradoxal puisqu'au temps du NHB, ce sont des salles de spectacle ou omnisports qui accueillirent ces premiers galas. Les hôtels-casinos ne furent pas de suite liés à ce sport. De nombreux combats de boxe anglaise dont ceux de Mike Tyson, Oscar De La Hoya et plus récemment ceux de Floyd Mayweather et Manny Pacquiao eurent lieu dans ces mêmes hôtels cités de Las Vegas. Il a donc fallu quelques années pour que les dirigeants de ces hôtels-casinos s'intéressent au MMA, y voyant une manne intéressante.

Sur le sol nord-américain, de nombreux galas de moindre importance ont lieu dans des hôtels-casinos de second rang, mais aussi dans des centres commerciaux, où le MMA devient une attraction au sein d'espaces exclusivement voués aux commerces : ce fut le cas du Bellator 22 et 26 en 2010, au Kansas City Power and Light District, à l'intérieur d'un grand centre commercial. En France, les exemples sont bien moindres. Le FMC de Clément Marcou organisa un évènement dans le Pasino de la Grande-Motte en 2014, l'Honor & Glory sur Béziers réalisa une pesée publique lors de deux évènements en 2012 et 2014, au sein du centre commercial du Polygone-Béziers (sur les terrasses en 2012, et au cinéma de ce centre en 2014). Tous ces cas illustrent une nouvelle fois le caractère idéal-typique du MMA en tant que sport-spectacle.

4.1.3) Des casinos aux salles omnisports ou de spectacle

Depuis la popularisation de la discipline, nous constatons l'accroissement des galas organisés dans des salles de spectacle ou des salles omnisports (Staples Center de Los Angeles, Centre Bell de Montréal, HP Pavilion de San José, O2 de Londres, Ericsson Globe de Stockholm, Saitama Super Arena à Saitama, HSBC Arena de Rio de Janeiro, etc.). Des salles majoritairement franchisées, mais qui permettent d'avoir une plus grande capacité de places pour le public. Cela permet aussi de s'implanter dans des villes et des États où les casinos sont prohibés. Ces raisons fonctionnelles ont un poids

plus légitime que celles d'un assainissement volontaire des organisations. Des cas particuliers interviennent à l'UFC lors de galas en dehors des États-Unis : l'UFC Fight Night de Singapour en janvier 2014 dans le complexe hôtelier du Marina Bay Sands, et ceux d'Abu Dhabi sur l'île de loisirs Yas Island

4.2) Le MMA en tant qu'hégémonie du sport capitaliste

L'UFC caractérise parfaitement la logique capitaliste du sport-spectacle moderne : la recherche du profit, l'accumulation du capital *via* une entreprise privée. La globalisation du capitalisme s'associe ici avec la démocratisation du MMA. La réunion des deux phénomènes forme un vaste marché où les dirigeants s'y adaptent et créent le besoin. Cependant, cet objet de recherche ne monopolise pas les éléments capitalistes, Yves Vargas voyant le sport dans son ensemble comme le reflet du capitalisme[194], avec une hiérarchie de valeurs.

4.2.1) L'économie des hommes

Les intérêts économiques qui gravitent autour et à l'intérieur du MMA sont un fait visible. Par conséquent, les plus sceptiques verront dans le MMA la vitrine d'un jeu d'argent, un divertissement à des fins commerciales où les combattants sont instrumentalisés. Pris dans une sportivisation marchande globalisée, le souci de rentabilité et les enjeux financiers sont les leitmotivs des dirigeants. Le sport-spectacle est « un instrument de l'engrenage politico-économico-technologique » où les acteurs sportifs deviennent des « champions-marchandises »[195]. Jean-Marie Brohm définit le sport-spectacle comme une spectacularisation universelle, une orgie de publicités, « des marchandises vivantes au service de marchandises mortes »[196]. Cette citation est légitimée par la place accordée au sponsoring. Les combattants sont progressivement devenus des « hommes-sandwichs » arborant des marques qui les sponsorisent : le t-shirt, le sweat-shirt, la casquette et le short. À haut niveau, l'ensemble d'une équipe de l'athlète porte les mêmes habits et sponsors. Dernièrement, l'équipement du sponsoring

[194] D'après Y. Vargas, *Sur le sport*, Paris, PUF, coll « Philosophies », 1992, pp. 15-30.
[195] L-V. Thomas, « Economie des biens, économies des hommes », *in* Jean-Marie Brohm, Frédéric Baillette, *Critique de la modernité sportive*, Paris, Les éditions de la Passion, coll. « Série Quel corps ? », 1995, pp. 135-139.
[196] J-M. Brohm, *La tyrannie sportive : théorique critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, coll. « Prétentaine », 2006, p. 11.

s'est vu rajouter un casque de musique d'une célèbre marque, porté autour du cou. Un casque « nu », car il n'est pas relié à un appareil.

4.2.2) La prolifération des sponsors

Depuis 2007, les équipes des athlètes arborent une bannière derrière la présentation des protagonistes, juste avant le combat. Tito Ortiz fut le premier à le faire, lors de l'édition 66 de l'UFC en décembre 2006 (l'année de la médiatisation accrue du MMA) ; sa bannière portait seulement le logo de son équipe (Team Punishment). Cette bannière s'est progressivement personnalisée avec le nom du combattant, le lieu du combat, les sponsors, son équipe. Elles se sont généralisées et devenues un matériel indispensable dans le MMA professionnel. Elles sont même parfois visibles lors d'évènements de pancrace en France. Avant l'hégémonie des bannières, des combattants arboraient des drapeaux nationaux. D'une certaine manière, le nationalisme s'est effacé face au capitalisme, dans la cage et sur le ring.

À la suite du visionnage des combats au sein des grandes organisations comme l'UFC, le Bellator, le Strikeforce, etc. nous remarquons que le nombre de sponsors inscrits sur les bannières et les shorts de combat est proportionnel au manque de renommée du combattant. En effet, plus un athlète est connu et plus il arbore des sponsors du même acabit. Ces derniers offrant un contrat plus important, la nécessité de cumuler les sponsors est moindre. Une évolution dans leur renommée est également visible, puisque si les sponsors étaient limités jusqu'à la fin des années 2000 à des marques de boissons énergétiques, de préservatifs, de sites de jeux en ligne (devenus interdits à l'UFC), de compléments alimentaires et aux équipementiers de combat ; le MMA attire désormais des marques internationalement connues telles que Burger King (sponsor d'Anderson Silva), Nike (pour Anderson Silva, Junior Dos Santos, Jon Jones), Under Armor et Coca-Cola pour Georges Saint-Pierre, X-box pour Demetrius Johnson ; BudLight, Toyotires, Harley-Davidson, entre autres pour l'UFC. Ces marques imposent ainsi un protocole. Harley-Davidson est associée aux saisons du TUF où un épisode à chaque édition montre une visite des athlètes et des entraîneurs dans une concession de la marque. D'ailleurs, une moto est offerte aux vainqueurs. Le protocole se situe surtout lors des entrées dans la cage, avec un plan sur la marque posée au sol, à l'endroit même où les athlètes sont contrôlés par l'arbitre, et se font mettre de la vaseline sur le visage. Les placements produits sont fréquents lors des saisons du TUF, en particulier lors des

éditions brésiliennes. Ces scènes illustrent parfois des placements produits maladroits qui ne cachent pas le manque de spontanéité des participants, devenus des acteurs de publicités pour l'occasion. La marque de voitures françaises Renault est fortement présente lors des éditions brésiliennes, avec une voiture à gagner pour le vainqueur.

4.3) Un capitalisme diffus

Les affiches des galas du Pride, puis de l'UFC furent et sont présentes dans la rue, les métros, dans les journaux, sur les portières de taxis, etc. Mais le capitalisme diffus pousse les dirigeants de ce sport-spectacle à investir par l'image et les réseaux sociaux, en s'approchant ou en invitant de nouveaux adeptes, et à fidéliser les initiés.

4.3.1) L'investissement par l'image

Le soutien à l'armée U.S est régulièrement utilisé au sein de l'UFC. Trois éditions UFC Fight for the troops eurent lieu, dans des casernes où les soldats sont invités au spectacle. Entre chaque combat, les retransmissions montrent des reportages sur des soldats blessés au combat ou en mission, et sur des familles de militaires décédés. Les reportages se concluent avec des demandes de dons. Afin de rendre l'identification du public aux combattants, les dirigeants de l'UFC mettent d'anciens soldats sur la carte des UFC Fight for the troops : *marines* ou autres tels que Liz Carmouche, Brian Stann, Tim Kennedy, Colton Smith, Neil Magny. L'entreprise de la WWE adopte la même stratégie en organisant des exhibitions de catcheurs dans des régiments envoyés en Irak, ou en Afghanistan.

En France, cela s'apparente moins à l'investissement par l'image, mais cela est accompagné d'une communication publique. Clément Marcou, l'organisateur du Fighting Marcou Challenge dans la région montpelliéraine, reversa l'intégralité de sa prime de combat en Suède en 2013 au profit de l'institut Saint-Pierre de Palavas-les-Flots, un établissement sanitaire à but non lucratif participant au service public hospitalier. Des places furent offertes à des enfants et à des adolescents de cet institut pour des évènements du FMC. Des communiqués de presse en faisaient état sur les comptes gérés par Clément Marcou, sur les réseaux sociaux.

4.3.2) La popularisation et les évènements publics

En tant que leader mondial de ce sport, l'UFC est l'un des grands artisans de sa démocratisation. Ses dirigeants organisent régulièrement des *fan expo* : des expositions en marge des évènements où les spectateurs peuvent approcher leurs idoles. L'entrée est payante pour les spectateurs, gratuite pour les enfants de moins de six ans. La WWE organise ces mêmes expositions durant leurs tournées mondiales. Chez l'UFC, un concours de photos entre les fans et les athlètes fut organisé sur Facebook. L'accessibilité des combattants est valorisée, chaque passage télévisé d'un athlète est accompagné de son adresse Twitter. Les réseaux sociaux sont logiquement utilisés pour accentuer la popularisation, l'accessibilité de ce sport et de ses protagonistes. Les évènements publics de l'UFC sont porteurs d'une visée plus commerciale. Cela traduit la grande inégalité de l'état des lieux économiques du MMA en Amérique du Nord et en France. En effet, le contexte d'interdiction de la compétition a pour conséquence de laisser la France au stade de la stratégie pédagogique. Nous y reviendrons au cours du chapitre consacré au MMA français.

Le support qui encadrait les thèmes des galas a changé. Le nationalisme s'est progressivement atténué au profit d'un capitalisme à peine dissimulé tant le sponsoring, les stratégies de développement et le marketing sont puissants et visibles. Les évènements qui mettaient en lumière les chocs entre nations et les athlètes qui arboraient des drapeaux nationaux sont moins présents. L'expansion de l'UFC et du MMA passe notamment par l'assainissement de son image, nécessaire à sa massification.

Conclusion

Racheté pour deux millions de dollars en 2001, Zuffa a acquis l'ancienne référence du MMA en 2007, à savoir le Pride Fighting Championship pour une somme inférieure à 70 millions de dollars[197]. Aujourd'hui, la valeur de l'UFC dépasse les deux milliards de dollars, ce qui fait de l'organisation américaine l'une des plus grandes réussites économiques du sport moderne. Précédemment, nous avons montré une stagnation

[197]C. Harty, « 5 MMA organizations bought out by UFC », *in The Richest*, mis en ligne le 16/01/2014, [En ligne : http://www.therichest.com/sports/mma-sports/5-mma-organizations-bought-out-by-ufc/2/]. Consulté le 10/08/2014.

globale des ventes des PPV de l'UFC depuis 2011, atteignant plus de 800 000 ventes que sporadiquement. Cependant, l'arrivée de galas de l'Ultimate Fighting Champsionship dans de nouveaux pays montre que sa croissance n'est pas terminée. L'ère de l' « *Ultimate Fric Championship* »[198] ne semble pas prête de s'éteindre. Cependant, des stratégies de développement jusqu'au sponsoring en passant par la marchandisation des produits dérivés, l'UFC n'a pas une économie singulière. Son succès est tel que cet acronyme est devenu le synonyme du MMA, ayant le potentiel de devenir plus célèbre que ce dernier. Dans un monde où les marques envahissent le vocabulaire, l'UFC ne serait-il pas le futur nom des arts martiaux mixtes ?

À la suite de la sportivisation qui permit de réduire l'aspect violent de la pratique, en supprimant les coups de pied sur un homme au sol notamment, la seconde étape de la popularisation de ce sport passe par l'assainissement de son économie, de ses liens avec les milieux d'argent tels que les hôtels-casinos. Le fait que les galas aient lieu davantage dans des salles de spectacle est un point à ne pas négliger. Cependant, le Pride organisait aussi des galas dans des salles de spectacle en dehors des casinos, ce qui n'a pas empêché de connaître une affaire liée à une organisation criminelle. Le modèle structurel du MMA en fait la vitrine du capitalisme sportif où le dépassement de soi est devenu un modèle d'existence[199], par le biais d'épreuves codifiées et mesurées (statistiques, classements, etc.) qui déterminent la valeur et la reconnaissance sportive des individus. Pour conclure, il serait intéressant d'élargir le champ de recherche et d'établir une analyse comparative avec d'autres sports qui seraient affiliés à des fédérations reconnues par le Comité International Olympique. Cette analyse permettrait alors de voir l'existence globalisée des structures privées dans l'univers du sport-spectacle, avec les mêmes conséquences sur la gestion humaine, commerciale, voire financière. Si le MMA est soumis aux lois du capitalisme, il n'en est pas une exception.

[198] T. Blin, « Tous les coups sont permis. Sur les gladiateurs du free fight », *op.cit.,* p. 163.
[199] Voir P. Duret, *Sociologie de la compétition. Sociologies contemporaines*, *op.cit*., 126 p.

Chapitre II. Une sociologie des arts martiaux mixtes : ses pratiquants, ses acteurs et ses spectateurs

Après une description et une première analyse de la discipline sportive par le biais des origines historiques, des organisateurs et de l'évolution de la sportivisation ; nous allons désormais nous intéresser aux pratiquants. Premièrement, nous nous attarderons sur une approche sociologique des acteurs de la discipline : les combattants, puis du public. Ce sport a évolué, il s'est professionnalisé et cela a des conséquences sur un changement social observable des protagonistes. Nous nous consacrerons dans un second temps au thème du genre qui anime la discipline : le MMA féminin en plein essor et les débats sceptiques qui ont lieu autour de la question genrée, dont l'affirmation virile et la sexualisation de la pratique.

1) Une sociologie des combattants et des spectateurs

Quels individus pratiquent ce sport ? Quels individus se passionnent pour le MMA et le regardent ? Nous allons adopter une approche sociologique des initiés, des pratiquants, des spectateurs et des téléspectateurs. Une évolution du nombre de combattants sera établie. Les parcours scolaires et professionnels des intéressés seront également des facteurs pour l'analyse, accompagnés des rapports violents potentiellement vécus. En dehors de nos enquêtés, les observations proviennent des vidéos introductives qui présentent les combattants durant les galas.

1.1) Les pratiquants dans le monde

Précédemment, la progression des créations d'organisations dans le monde fut illustrée et analysée. L'évolution de la pratique passe logiquement par celle du nombre de pratiquants. Le nombre d'individus concernés se concentre essentiellement sur les compétiteurs.

1.1.1) Une progression constante de la pratique

Un calcul fut réalisé à partir de la liste des combattants enregistrés sur le site *MMA-Core*[200]. Les premiers à être inscrits sont les pionniers du free fight lors des éditions initiales de l'UFC, du *valetudo* au Brésil, de la Rings au Japon et des tournois en Russie. Nous avons multiplié le nombre de pages où figurent à chaque fois quinze combattants (onze depuis une mise à jour du site en juillet 2014), ce qui donne 124 919 individus comptabilisant au moins un combat en MMA (au jour du 11 septembre 2014), depuis le début des années 1990. Le 11 mars 2013, ils étaient 103 185 enregistrés. La figure 12 ci-dessous montre une progression constante de compétiteurs dans le monde, sur une période continue de 18 mois entre mars 2013 et septembre 2014. Une progression régulière à l'exception du début d'année 2014, vers le mois de mars qui vit un pic de nouveaux combattants. Cette remarque correspond aux tableaux 9 et 10 qui illustrent la prépondérance des créations d'organisations au cours des mois de mars. Ces deux remarques rassemblées entre 2012 et 2014 montrent que ce phénomène temporel est durable. Une nuance doit être effectuée, car des individus sont enregistrés alors qu'ils n'ont pas combattu. Ce cas de figure intervient lorsque le combattant a dû se désister d'un gala où il était inscrit, ou lorsque l'évènement n'a finalement pas eu lieu.

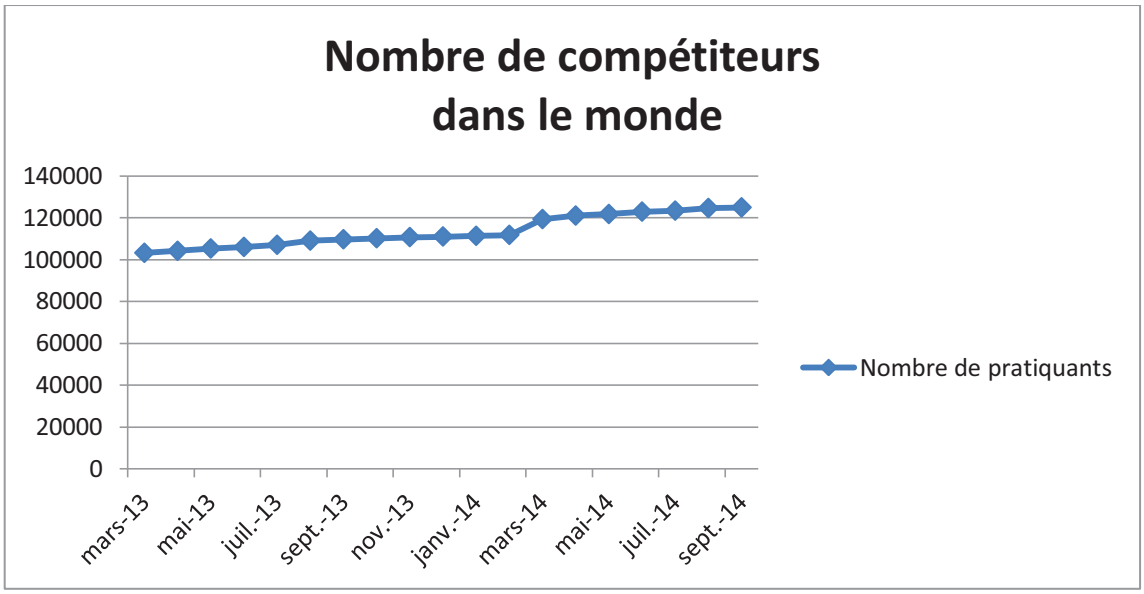

Figure 12 - Évolution du nombre de compétiteurs dans le monde entre mars 2013 et septembre 2014

[200] « Fighters », *in MMA-Core*, [En ligne : http://www.mma-core.com/fighters]. Dernière consultation le 14/09/2014.

1.1.2) Une progression globalisée de la pratique

Ce sport étant essentiellement visible par le prisme de la compétition, le tableau 12 ci-dessous est exclusivement élaboré à partir du site statistique *Fightmatrix*[201], qui établit des classements mondiaux réguliers. Comme le tableau l'indique, les classements s'étoffent progressivement : 19 combattants recensés le 1er janvier 1994, et 3065 au 1er janvier 2014. La mondialisation de la discipline est manifeste dans les compétitions : de 5 à 77 pays en l'espace de vingt ans. Les premiers pays représentés furent le Japon (12 athlètes sur 19 en 1994), les États-Unis, le Brésil, la Russie et les Pays-Bas. Les trois premiers cités restent très présents dans les classements en 2014.

Date	Pays représentés	Nombre de combattants
Classements au 01/01/1994	5	19
Classements au 01/01/1998	15	182
Classements au 01/01/2002	30	587
Classements au 01/01/2006	47	1457
Classements au 01/01/2010	65	2230
Classements au 01/01/2014	77	3065

Tableau 12 - La croissance des pays représentés dans les classements mondiaux de 1994 à 2014

Malgré l'initiative de l'International Mixed Martial Arts Federation de fédérer ce sport autour d'une institution (la fédération organisa un championnat du monde amateur en 2014 à Las Vegas), le MMA mondial reste très disparate, régi principalement par des organisations privées. La pratique en loisir n'a pas une existence chiffrée, il est alors difficile, voire impossible, de réaliser une sociographie exacte du combat libre. Une estimation de la pratique amateur dans le monde est un vœu chimérique dans l'immédiat. Cependant, nous constatons une progression globalisée des athlètes, qui se calque logiquement sur celui des créations d'organisations. Pour le constater, nous nous penchons sur les constitutions des « cartes » proposées lors des galas. L'interdiction du

[201] « Generated historical rankings », *in Fightmatrix*, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/historical-mma-rankings/generated-historical-rankings/]. Dernière consultation le 11/09/2014.

MMA dans des pays comme la Norvège n'a pas empêché la présence de compétiteurs dans les plus grandes organisations (les norvégiens Joachim Hansen et John-Olav Einemo par exemple), ou l'essor de combattants canadiens et néo-zélandais avant l'autorisation progressive de la discipline. Des athlètes provenant d'Afghanistan ou d'Iran sont même présents à l'UFC, alors que ce sport ne possède pas de compétitions dans ces pays. Une constante existe donc entre l'ensemble des pays du MMA : la progression du nombre de ces pratiquants a toujours anticipé la législation autorisant ce sport en compétition, dans les différents pays concernés.

L'essor de la discipline et de ses athlètes a toujours anticipé la législation. Cette progression de la pratique s'applique également en France. La non-autorisation des compétitions sur notre territoire ne freine pas l'essor des adhérents dans les clubs, nous allons y revenir dans le chapitre suivant.

1.2) Le parcours professionnel et scolaire des athlètes.

Le vécu sociologique apporte de grandes informations. Le parcours scolaire et professionnel est privilégié dans cette approche. En cas de parcours hors du commun, voire exemplaire, il est d'ailleurs mis en avant par les organisateurs. Cette médiatisation des différents cursus est un outil pour policer une pratique toujours controversée.

1.2.1) Des cursus professionnels divers

Au-delà du niveau d'études, des combattants ont un cursus professionnel hétéroclite et parfois singulier : de la sécurité jusqu'à la politique en passant par le secourisme. Le croate Mirko Filipovic fut un membre d'une unité antiterroriste et des forces spéciales avant de devenir député du parlement croate de 2003 à 2007. Paulo Thiago est membre de la BOPE (le groupe d'intervention d'élite de la police militaire de l'État de Rio de Janeiro, au Brésil). Brian Stann est décoré des *Marines* aux États-Unis, suite à ses faits d'armes, il est également consultant pour la télévision lors d'évènements de MMA et de football universitaire. En France, la majorité des combattants doivent conserver un emploi, David Baron (qui a combattu au Pride et à l'UFC) est un pompier professionnel, Karl Amoussou fut policier dans la vie avant de devenir un combattant professionnel au sein du Bellator. Mathieu Nicourt, l'un des pionniers du MMA en

France, est professeur d'éducation physique et sportive de formation et professeur des écoles dans un établissement spécialisé.

Parmi nos enquêtés et initiés dans ce sport, Akira (groupe 2) est docteur en sciences politiques, Florent (groupe 2) est diplômé en histoire, Steve (groupe 2) a un DEUG de MIAS (Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences) et une licence professionnelle de Système Informatique et Logiciel en option Administration et Réseaux, Yannis (groupe 2) est en classe préparatoire pour devenir ingénieur. Arthur (groupe 2) a fait trois ans d'école de cinéma après un Bac littéraire et Benjamin (groupe 2) a effectué une école de journalisme. Ces exemples montrent qu'ils proviennent tous du groupe d'enquêtés actifs dans le milieu du MMA, mais non pratiquants. D'autres combattants sont des personnages aux antipodes des clichés qui les associent à des barbares. L'ancien champion historique de l'UFC, Georges Saint-Pierre est reconnu comme étant l'un des plus intelligents à l'intérieur de la cage ; à l'extérieur, il est un passionné de paléontologie et pratiquant d'échecs. John Cholish est un trader de Wall Street alors que Kole Conrad est désormais courtier dans l'agroalimentaire. Chael Sonnen fut candidat au sénatorial de l'Oregon et Joe Lauzon est l'administrateur d'un site consacré au marketing digital. À 39 ans Houston Alexander est un combattant très agressif sur le ring, mais animateur radio et père de six enfants à charge[202]. Chez les combattantes françaises, Roxane Texeira est sapeuse-pompier, Morgane Delagnau est psychologue clinicienne (et dotée d'un master de philosophie) et Noelia « The Nurse » Molina est aide-soignante.

1.2.2) Sport et études

Dans un document fourni par l'agence de communication française RevolutionR, l'UFC affirme compter 75% de combattants ayant effectué un cursus dans l'enseignement supérieur. Pour son mémoire, Anne Pellaud rencontra dix-huit combattants de toutes les nationalités. Parmi eux, l'américain Nick Thompson est avocat, le canadien Nick Denis docteur en biochimie, le suédois Jani Lax est professeur d'économie, de géographie, de tourisme et également propriétaire de deux entreprises, le norvégien Stale Nyang est professeur d'informatique. D'autres combattants sont

[202]« Interview Houston Alexander », *in Fightsport*, n°41, octobre 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 64-67.

diplômés en commerce, droit, géographie, etc.[203] Le site *Bleacherreport* s'est intéressé à ses athlètes[204]. Aux États-Unis, l'ancien champion des poids moyens de l'UFC Rich Franklin est un ancien professeur de mathématiques dans un lycée, après avoir obtenu une licence de mathématiques et un master d'éducation. Sam Hoger a une licence de sciences politiques. Jacob Volkmann est docteur en chiropractie après avoir obtenu des licences en géologie et géophysique. Surnommé le « Mass destruction », Seth Kleinbeck est un docteur. Le participant à la saison 11 du TUF Joseph Henle a un master d'administration des affaires spécialisé en gestion financière. L'ancien champion intérimaire des poids lourds de l'UFC Shane Carwin est un ingénieur, diplômé en technologie environnementale. L'anarchiste habitué des manifestations anti-guerre et lutteur globe-trotter Jeff Monson, a un master de psychologie. Les participantes au TUF Raquel Pennington et Peggy Morgan sont respectivement étudiante en médecine et professeure adjointe en littérature et composition. Rhadi Ferguson est docteur en éducation. Jake Butler diplômé en économie à Princeton. L'anglais Dan Hardy et le japonais Genki Sudo ont étudié les arts. Le pionnier canadien Carlos Newton étudia la médecine avant de devenir architecte à la suite de sa retraite sportive. Le japonais *top contender* de l'UFC Takeya Mizugaki est diplômé en ingénierie mécanique. Le suédois Tor Troeng est un chercheur assistant en mathématiques et statistiques mathématiques pour l'université d'Umea en Suède. Le philippin âgé de 40 ans Angelito Manguray est dentiste, il continue sa carrière sportive. Au Brésil, la famille Gracie est influente sur le monde économique et politique, Gastão Gracie fut même un homme d'affaires et un homme politique au début du XXème siècle. L'explication provient du fait que peu d'adeptes peuvent vivre financièrement des combats.

La présence de nombreux anciens étudiants universitaires dans le MMA aux États-Unis s'explique par leur cursus sportif qui comprend la lutte, effectué au sein des établissements scolaires. Les championnats lycéens et universitaires sont très réputés et de nombreux athlètes de MMA ont ainsi fait l'université. Enfin, ce n'est pas antinomique de voir un certain nombre d'athlètes avec un parcours dans l'enseignement scolaire, puisqu'ils sont nombreux à cumuler les fonctions d'enseignant et celui

[203] A. Pellaud, *Mixed Martial Arts: au coeur de l'expérience ultime*, Lausanne, 2009, faculté des sciences sociales et politiques, institut des sciences du sport et d'éducation physique, Université de Lausanne (Suisse), sous la direction de F. Ohl, pp. 52-54.
[204] S. Harris, « The Brainiest MMA fighters outside the cage», *in Bleacherreport*, mis en ligne le 24/09/2013, [En ligne : http://bleacherreport.com/articles/1783671-the-brainiest-mma-fighters-outside-the-cage]. Consulté le 19/08/2014.

d'entraîneur dans des clubs de sports de combat. Si le MMA est un sport qui a subi une sportivisation inversée ; il est paradoxalement marqué par une présence conséquente d'individus issus du milieu pédagogique.

1.3) Les rapports violents comme éducation et motivation.

Le vécu sociologique nous apprend sur des évènements qui marquèrent le passé des athlètes. Un vécu qui peut jouer sur les motivations qui entraînèrent les individus à rentrer dans ce sport. Si de nombreux cas individuels montrent que leur enfance et leur adolescence furent marquées par des rapports violents, il reste une part très conséquente d'athlètes n'ayant pas connu ses éléments.

1.3.1) La violence domestique et dans la rue

Durant la vidéo de présentation du Bellator 79 du 2 novembre 2012, Shahbulat Shamhalaev raconte son enfance au Daguestan en Russie, où les confrontations physiques et violentes sont courantes, pour l'honneur en particulier. Cette déclaration se retrouve régulièrement dans les interviews et les présentations de combattants originaires de l'Europe de l'Est (surtout du Daguestan et Tchétchénie). Une vidéo sur Internet montre le combattant Khabib Nurmagomedov lutter contre un ours (qui ne semble cependant pas avoir atteint l'âge adulte) alors qu'il n'avait que neuf ans. Les dirigeants du Pride mettaient en lumière l'enfance de Mirko Filipovic durant la guerre en ex-Yougoslavie. Sur Montpellier, Kussay (groupe 1) raconte le comportement de son coéquipier tchétchène Salambek Damaev, réputé pour avoir une grande tolérance à la douleur : « Il est impressionnant, il se tord le genou et il continue, il faut que l'entraîneur vienne lui dire : "*no fight* !" Et il n'est pas content qu'on l'arrête. Mais il vient de Tchétchénie, il a pris une balle dans le mollet quand il était petit ». Gor (groupe 1) livra ses souvenirs d'enfance en Arménie où il naquit avec son frère, avant de rejoindre la France avant l'entrée dans l'adolescence : « En Arménie, 90% des enfants font de la lutte, ou boxe. Peut-être que se battre fait plus partie des choses. On ne recule pas quand il le faut ». Il avoua s'être régulièrement battu pour se défendre, ou défendre des proches : « Souvent on se battait parce que…je ne recule jamais. Je n'aime pas qu'on manque de respect. Moi quand je marche sur le pied de quelqu'un, je m'excuse ».

Réputés coriaces, habitués aux déclarations et aux gestes provocateurs, les frères Nick et Nate Diaz ont grandi dans un quartier difficile de Stockton, elle-même connue en tant que ville particulièrement violente[205]. Avec un père souvent absent et une mère qui accumule les petits emplois, les frères Diaz ont reçu une éducation dans la rue que nous pouvons assimiler de « virile ». Les frères Diaz ne sont pas des cas isolés. Le documentaire de Timothée Janssen en 2005[206] montre le parcours d'un jeune brésilien, sorti des travers criminels des *favelas*, par le biais des arts martiaux mixtes et du jiu-jitsu brésilien. Que cela soit à São Paulo (Thiago Silva) à Manaus (José Aldo), au Natal (Renan Barao), Rio de Janeiro, etc., de nombreux brésiliens actuels ont connu une éducation violente et/ou défavorisée au sein de quartiers. Cependant, des combattants comme Terry Martin ont pu sortir de la culture des gangs à l'adolescence pour obtenir plus tard un diplôme. Martin a obtenu un master de psychologie clinique et s'est lancé dans un doctorat.

1.3.2) Du harcèlement au combat

Lorsque nous nous intéressons au parcours des athlètes durant leur jeunesse, le harcèlement plus connu dans la culture anglo-saxonne sous le nom du *bullying*, revient régulièrement. Des champions et anciens champions de l'UFC, et d'organisations de MMA dont Georges Saint-Pierre, Bas Rutten, Forrest Griffin, Chris Weidman ont mentionné lors d'interviews, avoir été victime de harcèlements lors de leur enfance et/ou adolescence. D'autres combattants (surtout parmi les catégories de poids les plus légères) ont également souffert du *bullying* : Dustin Hazelett, John Dodson, Dylan Andrews, ainsi que les combattantes Sherilyn Lim, Paige Van Zant, etc. À Yuma dans l'Arizona, Carlos Flores subit quant à lui un harcèlement continuel à l'adolescence dans le but de rejoindre un gang. En France, Kussay (groupe 1) avoua lors de notre entretien avoir été victime d'un harcèlement raciste continu et subi durant son enfance, par un individu en particulier. Morgane (groupe 1) parla de sa petite taille pour expliquer qu'elle devait « se battre pour exister ».

De nombreux athlètes militent contre le harcèlement à l'école, dont John Dodson partenaire du site *BullyVille.com*. L'UFC organisa une rencontre en avril 2011 entre 1

[205] K. Iole, « Mixed Martial Arts-Diaz's tough childhod leads to title shot », *in UK Eurosport Yahoo*, mis en ligne le 05/12/2012, [En ligne : https://uk.eurosport.yahoo.com/news/mixed-martial-arts-diazs-tough-childhood-leads-title-034855755.html]. Consulté le 26/08/2014.
[206] T. Janssen, *op.cit.*

000 étudiants de Toronto et les combattants Sean Pierson, Sam Stout, Mark Hominick et Matt Mitrione afin de sensibiliser les étudiants au sujet du harcèlement à l'école et sur Internet. Les sociétaires du Team Punishment d'Huntington Beach, Tito Ortiz et Razor McCullough passent régulièrement dans des lycées pour parler de ce problème. Frappé par son père, Thiago Silva connut une enfance difficile. Devenu athlète de haut niveau au sein de l'UFC, son parcours ponctué par des affaires de dopage et un personnage provocateur dans la cage (mimant un égorgement après ses victoires) s'assombrit brutalement en février 2014 où il fut délogé par le SWAT, après une tentative d'assassinat dans sa salle d'entraînement. La plainte contre lui fut retirée quelques mois plus tard.

1.4) Une approche sociologique des spectateurs et téléspectateurs.

Qui sont les spectateurs et téléspectateurs de MMA ? Les différences résident davantage dans une sociologie du public concerné. Des études sont exercées au sein de ce domaine sportif, afin de mieux appréhender ce qui s'apparente à un marché économique juteux. En 2009, une étude américaine compara l'accès à ce sport : l'introduction par le bouche-à-oreille est réalisée chez 33,5% des américains alors qu'elle est à hauteur de 17% chez les sud-coréens (60,7% des spectateurs en Corée du Sud ont avoué avoir découvert ce sport durant un évènement télévisé)[207].

1.4.1) Des études de marché

L'industrie des sports de combat comprend les arts martiaux mixtes, le MMA, la boxe et la lutte. En Amérique du Nord, les fans actifs sont estimés entre 31 et 40 millions, d'une valeur approximative croissante de 50 milliards de dollars. 75% sont des hommes contre 25% de femmes. La classe d'âge type est de 18-34 ans. Le revenu annuel du ménage est de 56 000 dollars. Un fan suit au moins un sport « majeur » à côté de sa pratique martiale. 35% s'estiment être fans de MMA. Enfin, le niveau d'éducation moyen est le baccalauréat universitaire, soit l'équivalent de notre licence du système LMD en Europe[208]. Scarborough Sports Marketing réalisa une étude d'août 2008 à mai

[207] D. P. S. Andrew, C. T. Greenwell, S. Kim, «An analysis of spectator motives and media consumption behavior in an individual combat sport: cross-national differences between American and South Korean Mixed Martial Arts fans », *in International journal of sports marketing and sponsorship*, janvier 2009, p. 163.
[208] D. Greene, « The demographics of MMA : know the combat sports industry », *in Examiner*, mis en ligne le 20/10/2011, [En ligne : http://www.examiner.com/article/the-demographics-of-mma-know-the-combat-sports-industry]. Consulté le 23/08/2014.

2009[209] auprès de 221 000 adultes âgés de plus de 18 ans, aux États-Unis. Un fan de MMA est considéré en tant que tel s'il a vu ce sport dans l'année écoulée. Le terme « *Avid* » désigne un passionné.

Classes d'âge	Pourcentage de fans
18-29 ans	32%
30-39 ans	25%
40-49 ans	22%
50-59 ans	13%
60-69 ans	6%

Tableau 13 - Répartition selon les classes d'âge des fans de MMA.

Source : Scarborough Sports Marketing, 2009.

1.4.2) MMA, boxe professionnelle et *pro-wrestling*

Scarborough Sports Marketing réitéra son étude en 2012 et 2013. L'UFC remplace le terme de MMA. Des hommes interrogés, l'UFC est le sport le plus populaire devant la boxe et la WWE (*pro-wrestling*) alors que la boxe est le plus populaire devant l'UFC et la WWE chez les femmes[210]. La même étude un an plus tard révèle que 12,1% de la population générale aux États-Unis s'intéressent à la boxe professionnelle, alors qu'ils sont 10,8% à ressentir cet intérêt pour l'UFC. Retranscrites dans le tableau 14 située à la page suivante, les statistiques de l'étude 2013 de Scarborough montrent la prépondérance des classes d'âges des hommes de 18-34 ans préférant l'UFC à la boxe. S'égalisant entre 35 et 49 ans, puis s'inversant pour les plus de 50 ans. Les classes d'âge féminines s'inversent plus rapidement, dès les 35-49 ans. L'étude montre également un écart qui se creuse entre les fans de boxe/UFC et ceux de la WWE selon le niveau d'étude. L'UFC possède le plus de fans parmi les individus ayant tenté l'université et

[209] « Scarborough data shows MMA fans skew young healthy », *in Sports Business Daily*, mis en ligne le 24/09/2009, [En ligne : http://www.sportsbusinessdaily.com/Daily/Issues/2009/11/Issue-52/The-Back-Of-The-Book/Scarborough-Data-Shows-MMA-Fans-Skew-Young-Wealthy.aspx]. Consulté le 22/08/2014.

[210] J. Cruz, « Survey show popularity of boxing and UFC », *in MMApayout*, mis en ligne le 11/05/2013, [En ligne : http://mmapayout.com/2013/05/survey-shows-popularity-of-boxing-and-ufc/]. Consulté le 23/08/2014.

talonne la boxe sur les diplômés universitaires. L'écart entre la boxe et l'UFC est plus important dans les extrêmes du niveau d'études : les fans de boxe sont davantage parmi les individus ayant juste tenté le lycée, et ceux ayant un doctorat. L'UFC possède une plus grande homogénéité des passionnés selon le niveau d'études.

Âge et sexe	**UFC**	**Boxe professionnelle**
Hommes 18-34 ans	24%	19,3%
Hommes 35-49 ans	18,4%	18,3%
Hommes + de 50 ans	8,8%	15,5%
Femmes 18-34 ans	11,1%	10,4%
Femmes 35-49 ans	6,8%	8,5%
Femmes + de 50 ans	2,2%	4,3%
Revenu du ménage	**UFC**	**Boxe professionnelle**
Moins de $35000	11,5%	13,8%
$35000-$49999	11,1%	13,6%
$50000-$74999	10,4%	10,8%
$75000-$99999	10,9%	11,3%
$100000-$249999	9,9%	9,8%
Plus de $250000	9,3%	10,5%

Tableau 14 - Comparaison des fans de l'UFC et de boxe anglaise selon l'âge, le sexe et le revenu du ménage par an aux États-Unis. Source : Scarborough Sports Marketing, 2013[211].

[211] « Research from inside the ring », *in Sports Business Daily*, mis en ligne le 21/04/2014, [En ligne : http://www.sportsbusinessdaily.com/Journal/Issues/2014/04/21/In-Depth/Research.aspx]. Consulté le 22/08/2014.

1.4.3) Une population jeune et du Sud

Le MMA est un sport qui attire une jeune population. La chaîne de la Fox est la préférée chez les 18-34 ans, d'où l'importance de ce contrat pour l'UFC. Enfin, l'étude Scarborough classe les plus gros marchés selon les villes et les pourcentages de fans de l'UFC ou de boxe professionnelle. Les villes ayant le plus fort potentiel de marché pour l'UFC sont Honolulu (Hawaï) avec 22,4%, El Paso (Texas) avec 18,4% et Albuquerque/Sante Fe (Nouveau-Mexique) avec 16,6%. Las Vegas au Nevada est 7ème avec 15,2%. Les villes les plus passionnées pour la boxe professionnelle sont Harlington/Weslaco/Brownsville/McAllen (Texas) avec 29,6%, El Paso (Texas) avec 27,3% et San Antonio (Texas) avec 21,2%. Las Vegas est 9ème avec 17,6%. Dans les deux classements[212], les États du Sud et sud-ouest des États-Unis sont des marchés des sports de combat, représentant les régions de la *Sun Belt*. Le Texas y apparaît en tant qu'État privilégiant la boxe professionnelle. Les villes du mid-ouest (Oklahoma ou Arkansas) apparaissent plutôt dans le classement de l'UFC.

Malgré l'essor du MMA qui est la pratique favorite chez la population âgée de 18 à 34 ans, les études de marché montrent que la boxe professionnelle reste encore aujourd'hui le sport de combat favori aux États-Unis. Le fait que les passionnés de la boxe soient vieillissants permet de penser à un futur changement du *leadership* si le MMA garde ce cap. La popularisation et la professionnalisation des arts martiaux mixtes ont un impact sur l'entrée des athlètes dans ce sport. Enfin, des exemples et des contre-exemples existent dans les rapports violents qui anticipèrent l'entrée des athlètes dans le MMA. Si ce passé violent, voire traumatisant est un élément explicatif pour des cas individuels, ce n'est pas un argument déterminant et généraliste. En effet, une forte proportion d'athlètes ne possède pas ce passé constitué d'expériences violentes.

[212] *Ibidem*.

2) La professionnalisation de la pratique comme bouleversement social

Après un développement au sein de milieux favorisés, le parcours sociologique des protagonistes évolue, la popularisation de ce sport est en marche. La professionnalisation du MMA a des conséquences sur les formations universitaires par exemple. Cela a également un impact sur le niveau des performances. Au cours des années 2000, le Japon était le pays du MMA. Tokyo abritant plus de cinquante dojos était l'endroit où s'entraîner. Le Japon domina alors au milieu des années 2000. Le succès de l'UFC grâce à l'*Ultimate Fighter* apporta des revenus qui permirent aux américains de succéder aux organisations japonaises. Le professionnalisme s'est alors accentué sur le continent nord-américain, ce qui augmenta le niveau technique et physique de ses athlètes, grâce à l'accroissement du temps consacré aux entraînements et à l'amélioration des structures permettant les préparations.

2.1) Un changement social

Le développement du MMA est actuellement caractérisé par un changement social. Un sport qui s'est premièrement développé au sein des milieux non paupérisés, puis qui a touché toutes les couches de la société à la suite de sa popularisation.

2.1.1) Un sport de pays riches qui se popularise

Grâce notamment à l'article de Franck Poupeau, intitulé « *Vale Todo* en Bolivie »[213], nous constatons que le développement du MMA en Amérique du Sud s'est réalisé au sein des couches supérieures de la société, loin de l'image de sport des *favelas* et des « *barrios* ». Ceci est dû au fait que le combat libre est né et a été nourri par la télévision à la carte et grâce à Internet. Par conséquent, seuls les membres des couches supérieures eurent accès aux images et à la connaissance du MMA. En 2008, l'ouvrage de David Mayeda et David Chin nota la propension de combattants issus de la classe

[213] F. Poupeau, « *Vale Todo* en Bolivie », *in Actes de la recherche en sciences sociales*, « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, pp. 46-52.

moyenne américaine et ayant eu une formation académique[214]. Cette observation se retrouve au cours de l'étude du Scarborough Sports Marketing. Nous y apprenons qu'un fan de MMA a 15% de chance supplémentaire par rapport à la moyenne nationale américaine, d'avoir un revenu annuel du ménage de 75 000 dollars ; 10% de plus de posséder une résidence secondaire. L'écart entre les fans de l'UFC et de boxe est moins important selon les revenus annuels du ménage compris entre 50 000 et 249 000 dollars. Ce qui veut dire que le MMA a un public plus homogène alors que la boxe anglaise attire davantage les classes sociales les plus modestes et les plus favorisées. Cette hétérogénéité des passionnés de boxe correspond à celle observée selon le niveau d'études. Les fans de MMA sont plus susceptibles d'être des investisseurs avec 6% de plus d'avoir des *stock-options* et 33% supplémentaires d'investir en ligne ; ainsi que davantage de chances d'avoir un poste à décision au sein d'une entreprise.

Le fan de MMA représente donc une large audience de haute technologie, il en possède une vaste gamme de produits (HDTV, service VOD, Internet à haut débit, etc.) et surtout il a davantage de plans d'acheter de nouveaux produits, que cela soit dans le domaine du hi-fi ou des véhicules. Le vice-président de Scarborough Sports Marketing Howard Goldberg commente ces chiffres : « Le fan de MMA représente clairement une solide audience pour une grande diversité de marchés »[215]. Dans un contexte économique difficile, le MMA est un sport avec de nombreux clients potentiels. Ce panel de consommateurs attire les annonceurs et le sponsoring vers les arts martiaux mixtes, et plus particulièrement vers l'UFC. Les résultats de cette étude ne sont pas contraires avec mon travail de terrain et mes entretiens. Effectivement, de nombreux enquêtés ont découvert le MMA par Internet ou les DVD/VHS. Dans le groupe 2 (les acteurs non pratiquants), ils sont particulièrement nombreux à avoir une formation ou une activité liée à l'informatique. Darragh du premier groupe a d'ailleurs développé le premier réseau de combattants britanniques : le *Submission Fighting United Kingdom*.

[214] D'après David Mayeda, David Chin, *Fighting for acceptance: Mixed Martial Artists and violence in American society*, Lincoln, iUniverse, 264 p.
[215] « Mixed Martial Arts (MMA) attracts young adults with purchasing power. MMA fans are avid technology, automotive and retail consumers », *in PRNewswire*, mis en ligne le 23/11/2012, [En ligne : http://www.prnewswire.com/news-releases/mixed-martial-arts-mma-attracts-young-adults-with-purchasing-power-71765747.html]. Consulté le 23/08/2014.

2.1.2) La fin des combattants diplômés ?

Le professionnalisme attire de plus en plus d'individus issus des classes modestes, que cela soit en Europe, aux États-Unis, en Amérique du Sud ou en Chine[216]. L'argent présent en masse dans la pratique actuelle, encourage la venue d'athlètes dont la motivation est d'en faire un métier, délaissant les études et les formations professionnelles. La paupérisation de la pratique va de pair avec sa professionnalisation. Le MMA devient une alternative de réussite dans un contexte de relégation sociale où les outils standards d'ascension sociale font défaut. L'arrivée de combattants ayant un cursus scolaire modeste est observable au sein de nos enquêtés, où les athlètes du groupe 1 qui ont moins de 25 ans ont arrêté leurs études au lycée (annexe n° 18, pp. 586-601). Cette observation se retrouve au sein des clubs visités, et non seulement chez nos enquêtés. Le niveau d'études est plus hétérogène au sein du groupe 3. En effet, tous les pratiquants du groupe 3 ne sont pas des sportifs professionnels, y compris Pany, ancien champion du monde de boxe thaïlandaise. Cette observation est un contraste saisissant avec les initiés du groupe 2 (acteurs non pratiquants de MMA) où la majorité des enquêtés possèdent un cursus scolaire dans l'enseignement supérieur. Si le niveau d'études est plus varié chez les pratiquants en « loisir », il existe bien une évolution dans celui observé chez les compétiteurs en France, et même en Europe. La génération des pionniers avec des formations scolaires et professionnelles pour pallier le total amateurisme de la discipline, contraste avec une jeunesse qui commence le MMA à la fin de l'adolescence, privilégiant l'accession au rang professionnel de ce sport, plutôt que les études supérieures.

Sans parler de professionnalisme, Christine Mennesson[217] remarqua une présence accrue de sportives diplômées et/ou issues de milieux non défavorisés dans la boxe « soft » que dans la boxe « hard ». Elle cite également les travaux de Charles Suaud qui montra que les filles connaissant davantage de difficultés scolaires, valorisent davantage la compétition, notamment en judo[218]. Cette observation est équivalente à notre enquête,

[216] « Chine : le MMA, un moyen de sortir de la pauvreté », *in L'écho républicain*, mis en ligne le 25/08/2014, [En ligne : http://www.lechorepublicain.fr/accueil/brightcove/2014/08/25/chine-le-mma-un-moyen-de-sortir-de-la-pauvrete_93747160943001.html]. Consulté le 03/09/2014.

[217] C. Mennesson, *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre.* Paris, L'Harmattan, 2005, p. 252.

[218] C. Suaud , « Sports et esprit du corps », *in* F. Landry, M. Landry, M. Yerlès (dir.), *Sport… : le troisième millénaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1991, cité par C. Mennesson, *op.cit*., p. 28.

où existe cette différence entre les pratiquants du MMA loisir et celui de compétition, en France.

2.2) Les conséquences de la professionnalisation

À l'image de tous les sports modernes, le professionnalisme façonne la pratique en augmentant les performances, mais également en apportant des contraintes et de fâcheuses conséquences : l'inégalité salariale et les contrats sont les principaux exemples.

2.2.1) Précarité et millionnaires

Le salaire des athlètes à l'UFC est sujet à polémique même si les langues ne se délient pas ou peu[219]. Dans l'article d'ESPN de janvier 2012, John Barr et Josh Gross citent des chiffres énoncés par Lorenzo Fertitta : 250 millions de dollars furent consacrés aux salaires des combattants depuis 2005, 39 d'entre eux sont devenus millionnaires, 29 parmi les athlètes sous-contrat en janvier 2012 ont bénéficié d'une part des ventes de *pay-per-views*. Mais de grandes disparités existent entre les millionnaires (l'article avance un pourcentage de 5% des athlètes de l'UFC qui gagnent beaucoup d'argent) et un grand nombre d'athlètes au sein de la même organisation. Georges Saint-Pierre toucha entre quatre et cinq millions de dollars par combat, lors de ses dernières prestations. À l'inverse, un athlète dans la moyenne de l'organisation y gagne entre 20 000 et 28 000 dollars par combat. Le tableau à l'annexe n°3, aux pages 533 et 534[220], recense les salaires des athlètes lors des évènements vendus et diffusés en PPV : l'UFC 52 en avril 2005 et l'UFC 168 en décembre 2013[221]. Un gala de moindre importance est intégré : la finale de la saison 18 de l'*Ultimate Fighter* en novembre 2013[222]. Ce dernier évènement a un total de salaires inférieur aux autres, mais il montre une égalité entre les

[219] J. Barr, J. Gross, « UFC fighters say low pay sumply brutal », *in Espn*, mis en ligne le 15/01/2012, [En ligne : http://espn.go.com/espn/otl/story/_/page/UFCpay/ufc-fighters-say-low-pay-most-painful-hit-all]. Consulté le 27/08/2014.
[220] Source : « UFC 52 », *in Wikipedia*, mise à jour le 17/11/2014, [En ligne : http://en.wikipedia.org/wiki/UFC_52]. Dernière consultation le 29/08/2014.
[221] D. Stupp, « UFC 168 salaries », *in MMAjunkie*, mis en ligne le 30/12/2013, [En ligne : http://mmajunkie.com/2013/12/ufc-168-salaries-weidman-silvas-paydays-lead-1-9-million-disclosed-payroll]. Consulté le 29/08/2014.
[222] D. Stupp, « TUF 18 finale salaries », *in* MMAjunkie, mis en ligne le 02/12/2013, [En ligne : http://mmajunkie.com/2013/12/tuf-18-finale-salaries-maynard-45k-diaz-30k-top-event-payroll#undefined]. Consulté le 29/08/2014.

hommes et les femmes (8 000 dollars + 8 000 dollars supplémentaires en cas de victoire). Certains athlètes (Maximo Blanco et Rani Yahia) touchèrent un salaire supérieur, selon les termes de leur contrat. Concernant les galas en PPV, le total des salaires est passé de 519 500 dollars en 2005 à 1,872 millions en 2013. Le nombre d'individus à payer a augmenté puisque les cartes proposées au public se sont densifiées. Jason Miller en 2005 ne toucha que 2 000 euros, son vainqueur Georges Saint-Pierre n'avait alors gagné que 18 000 dollars (contre les millions touchés en fin de carrière). Combattant pour la ceinture des lourds-légers et étant les entraîneurs de la première saison du TUF, Randy Couture et Chuck Liddell gagnèrent respectivement 150 000 et 140 000 dollars. Le salaire initial de Liddell était de 70 000, les primes de victoire doublent le chiffre, cette règle est toujours en vigueur.

L'UFC 168 qui eut lieu en décembre 2013 montre les disparités grandissantes entre les athlètes qui combattent en carte principale et ceux en carte préliminaire (du haut en bas du tableau à l'annexe n°3). Si les salaires ont augmenté, les athlètes les moins reconnus touchent moins de 20 000 dollars par combat. Cela montre également que des combattants qui détiennent un titre à l'UFC (par exemple : Chris Weidman) peuvent moins toucher que des anciens champions (par exemple : Anderson Silva). L'historique des ventes des PPV, la renommée, le charisme et la provenance de l'athlète (l'organisation rivale où il évoluait) jouent sur la valorisation ou revalorisation salariale : c'est le cas de Josh Barnett par exemple. Ces chiffres ne comptent pas l'apport du sponsoring et des bonus comme celui du « combat de la soirée ». Les sites internet qui sourcent les chiffres révèlent que Diego Brandao perdit 25% de sa bourse pour ne pas avoir été au « poids » lors de la pesée officielle. Ces sanctions furent utilisées au Pride F.C. où des cartons jaunes assortis d'une perte de 10% de la bourse avaient lieu lorsqu'un combattant n'était pas assez actif lors de l'affrontement. Si l'arbitre au Pride prenait cette initiative ; ces salaires et les sanctions sont désormais contrôlés et diffusés par les commissions athlétiques des États où ont lieu les galas. Depuis 2014, l'UFC ne propose plus les bonus du K.O et de la soumission de la soirée (qui avaient atteint les 50 000 dollars). Mais les dirigeants se sont engagés à revaloriser les salaires. Ces chiffres montrent que la majorité des athlètes de l'UFC touche nettement moins que des franchises féminines de WNBA par exemple.

2.2.2) La néo-servitude martiale

De ces athlètes qui grandirent dans un milieu paupérisé, des promoteurs exploitent cette pauvreté et abusent de boxeurs. Selon les déclarations du vénézuélien Maximiliano Blanco[223], des combattants seraient « achetés » par des promoteurs auprès de familles défavorisées, et doivent combattre pour rembourser leurs dettes envers les recruteurs. S'il avoue ne pas être passionné par le MMA, Blanco recruté par un entraîneur japonais, eut davantage de chance et put faire des études de commerce au Japon, avant de signer quelques années plus tard pour l'UFC. Des cas d'exploitations de *mixed martial artists* existent, mais sont difficiles à observer, car cela a surtout lieu dans des petites organisations de combat quasi clandestines. Durant mon enquête de terrain, nous n'avons pas trouvé de cas similaires en France. Ce qui est plus aisé d'affirmer, c'est l'attractivité des gains générés dans le MMA et son professionnalisme. Les lutteurs quittent le cursus scolaire et amateur du *wrestling* pour rejoindre les rangs du MMA. Les samboistes, judokas et lutteurs de l'Europe de l'Est en font de même. Ce sport attire de très nombreux combattants venus des *favelas* brésiliennes et des quartiers latino-américains, aux États-Unis en particulier. Outre l'aspect sportif, le MMA devint ainsi un débouché professionnel pour les populations les plus modestes.

Sans parler de néo-servitude, les petites organisations doivent trouver des arrangements pour qu'un gala puisse se dérouler. Participant à plusieurs évènements de l'Honor & Glory de Béziers, Jérôme Bouisson combattit gratuitement, pour aider son coéquipier de club Gor Harutunian, qui organisa les soirées. Franco-arménien, ce dernier raconte ses participations au ProFC, en Arménie, lorsque je lui annonce que les dirigeants n'engagent pas assez d'athlètes locaux en France :

> « Oui, mais parce que les locaux on ne les paye pas! Lorsque j'étais au *Profc*, j'ai eu de la chance, j'ai combattu la première fois pour le titre, j'ai gagné et je suis devenu champion. J'ai touché 2000 euros. Le second combat était pour la défense de la ceinture et là j'ai touché 1300! En plus il ne voulait pas me payer l'avion. Je leur ai demandé de me le payer et là ils me disent: " tu ne devrais pas être payé, tu combats pour la nation'' ».

Combattre pour un ami organisateur, pour la nation, tous les combattants n'exercent pas ce sport que pour l'argent. Des athlètes marqués par une grande précarité sont des

[223] A. Pellaud, *op.cit.,* p. 20.

proies faciles pour des promoteurs et entraîneurs peu scrupuleux, qui exploitent la pauvreté pour organiser des combats. Les athlètes féminines provenant des catégories les plus légères (*atomweight* par exemple) sont particulièrement sous-payées à cause du manque de compétitrices : « très peu de personnes peuvent vivre de ce sport. On m'a proposé un combat pour 100 euros... 100 euros ! Ça m'intéresse pas, même si c'était pour combattre une fille qui m'avait déjà battu » (Morgane, groupe 1).

2.3) Le contrat à l'UFC

Une nouvelle fois, nous allons principalement utiliser l'exemple américain de l'Ultimate Fighting Championship. Néanmoins, l'organisation de Las Vegas n'est pas un cas unique.

2.3.1) Engagement et exclusivité.

L'ancienne référence en la matière, le Pride F.C., n'avait pas recours à l'exclusivité. Les liens entretenus avec d'autres organisations dans le monde permettaient une relative liberté aux athlètes de combattre ailleurs qu'au Japon. L'UFC y avait même envoyé des combattants pour représenter l'organisation américaine lors des grands tournois annuels du Pride. Tous les français qui ont participé au Pride n'ont combattu qu'une seule fois, seules les têtes d'affiche signaient des contrats de longue durée qui leur assuraient plusieurs confrontations. Désormais, l'UFC, le Bellator ou encore les défuntes organisations telles que le Strikeforce utilisent ou utilisèrent l'exclusivité et la semi-exclusivité : des contrats moyens qui peuvent être de six combats ou de deux ans (la fréquence des combats est environ de trois combats par an). Par conséquent, il est parfois impossible aux athlètes d'évoluer ailleurs, dépendant des dirigeants qui décident des combats avec les manageurs. Gor Harutunian a un contrat exclusif de deux ans avec le Bellator. Des options et des extensions sont dans les contrats, permettant de prolonger la durée, ou de rompre[224]. Le combattant suisse Volkan Oezdemir a signé un contrat

[224] Les termes du contrat au Bellator sont visibles dans : J. S. Nash, « Managers express concerns over Bellator's sticky contracts », *in Bloodyelbow*, mis en ligne le 20/05/2014, [En ligne : http://www.bloodyelbow.com/2014/5/20/5715082/bellator-contract-mma-ali-act-business-fighters-managers-eddie-alvarez-askren-lombard]. Consulté le 06/08/2014.
Les contrats de l'UFC sont traités dans : J. Snowden, « The business of fighting : a look inside the UFC's top secret fighter contract», *in Bleacherreport*, mis en ligne le 14/05/2013, [En ligne :

semi-exclusif avec le Bellator, en avril 2013, ce qui signifie qu'il peut évoluer dans une autre organisation, à condition que celle-ci ne soit pas trop importante, non concurrentielle et que des galas du Bellator ne soient pas prévus simultanément. Il a dû obtenir l'autorisation des dirigeants américains pour combattre en suisse, au SHC 10 en septembre 2014. Après plusieurs défaites d'affilée (ou une majorité de défaites au cours de la durée du contrat), le combattant n'est pas conservé. Cependant, plusieurs dizaines d'athlètes figurent ou ont figuré à l'UFC durant une décennie entière : Franck Mir étant le plus expérimenté avec 23 combats entre 2001 et 2014 (avec une interruption de 18 mois suite à un accident de moto entre 2004 et 2006). De nombreux vétérans de la première saison du TUF figurent parmi les plus expérimentés de l'UFC. Tito Ortiz détient le record de combats effectués dans l'octogone, avec 27 prestations, devant 25 combats pour Matt Hughes, 24 pour Randy Couture, 23 pour Chuck Liddell, Franck Mir, Josh Koscheck et Bj Penn. Ils sont 33 à avoir combattu à plus de 18 reprises, au jour du 29 août 2014. Avec 18 combats entre 2006 et 2013, Cheick Kongo est le français qui a la plus longue carrière à l'UFC.

L'UFC fait signer des contrats exclusifs. Les voix s'élèvent de plus en plus contre ces contrats très restrictifs, qui poussèrent le Congrès américain à voter une loi fédérale pour protéger les boxeurs professionnels : Le Muhammad Ali Boxing Reform Act adopté en 2000. Cette loi mettait en lumière les problèmes des différentes organisations de boxe (WBC, WBO, etc.). Ce cas est similaire au MMA puisqu'aucune fédération ne supervise ce sport, laissant les promoteurs dicter les règles dans la limite accordée par les commissions athlétiques.

2.3.2) Les droits au sponsoring

La restriction des contrats au sein de l'Ultimate Fighting Championship ne concerne pas seulement le nombre de combats et la durée du contrat en cours. Elle concerne également la présence des sponsors. C'est l'ancien combattant de l'organisation américaine et participant de la première saison de l'*Ultimate Fighter*, Nate Quarry qui révèle un système peu avantageux, citant ses dirigeants :

> « Nous ne pouvons pas vous payer très cher, mais vous pouvez avoir tous les sponsors que vous voulez. Puis, nous devons approuver vos sponsors. Puis, vous ne pouvez pas

http://bleacherreport.com/articles/1516575-the-business-of-fighting-a-look-inside-the-ufcs-top-secret-fighter-contract]. Consulté le 26/08/2014.

remercier vos sponsors après un combat. Puis, nous n'approuverons aucun sponsor dont nous n'aimons pas les produits. Puis, vos sponsors doivent nous verser une taxe de 50 000 dollars pour continuer à vous sponsoriser. Puis, vos sponsors doivent nous verser une taxe de 100 000 dollars pour continuer à vous sponsoriser[225] ».

À ce titre, l'ancien challenger n°1 des poids moyens Matt Lindland fut viré de l'UFC en 2005, après avoir porté un t-shirt où il était inscrit un site de jeu en ligne, sponsor non autorisé par Zuffa. Quarry traite du problème de la taxe aux sponsors qui nuit aux athlètes, car des sponsors ne peuvent pas la payer. Ceci est donc un manque à gagner pour les combattants de second rang qui ne bénéficient pas des grandes marques de sponsoring.

2.3.3) les diverses restrictions

Nate Quarry poursuit ses critiques sur un système perverti qui laisse peu de place aux cadeaux : « Les gens n'ont aucune idée depuis l'extérieur de ce que c'est de combattre pour l'UFC. Et imaginez ce que ça fait après avoir passé 10 ou 15 ans à poursuivre votre rêve, de réaliser que l'UFC n'a rien à faire de ses combattants ». Si les combattants recevaient des cadeaux de Noël comme des baladeurs numériques de dernière génération, ils ne reçoivent désormais qu'un bon d'achat pour l'UFC *Store*, qui doit être utilisé à une date précise. Si l'athlète a le droit d'utiliser gratuitement la salle de gym de l'hôtel où il combattra, ses hommes de coins qui l'accompagnent doivent payer. Quarry poursuit et conclut avec un constat en guise d'avertissement :

> « Ce n'est pas une organisation de charité. C'est un *business*. Et ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour générer de l'argent. Les combattants sont juste un produit qu'on utilise puis qu'on jette […] C'est d'ailleurs le meilleur conseil que je puisse donner aux futures recrues. Combattez pour l'amour du sport. Mais n'oubliez pas de le traiter comme un *business*. Parce que les promoteurs vous tendant un contrat le feront assurément, eux ».

Si les déclarations fustigeant les salaires et le traitement des promoteurs ne sont pas rares, elles restent cependant isolées. Tim Kennedy sous contrat avec l'UFC, signa une

[225] « Quarry offers six suggestion to improve the UFC for fighters », *in Mixedmartialarts*, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/441684/Quarry-offers-six-suggestion-to-improve-the-UFC-for-fighters/]. Consulté le 07/08/2014, cité en français sur *riddum*, mis en ligne le 19/02/2014, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/39109-nate-quarry-un-regard-sur-les-coulisses-financieres-du-ufc]. Consulté le 27/08/2014.

lettre d'excuse trois jours après avoir critiqué la politique salariale de l'organisation et du MMA en général, en juin 2013. Kennedy détailla son salaire[226] :

- Salaire de base pour le combat de 55 000 dollars.

- Dépenses de 35 000 dollars (13% pour son équipe/gym, 10% à son manageur, 18% à son entraîneur et *sparrings*, 12% pour la nutrition, 3% pour les frais médicaux, 3% pour son équipement). Sans les sponsors et s'il n'obtient aucun bonus, il ne lui resterait que 20 000 dollars. Les coûts pour une préparation de trois mois peuvent être bien plus importants lorsqu'il s'agit d'un athlète ayant un combat en *main event*, selon le journaliste spécialisé Jonathan Snowden de *SBnation.com* : un coût total de 127 025$, pour un salaire estimé (prime, sponsors, bonus éventuels) de 250 000$[227].

Le 2 décembre 2014, les dirigeants de l'UFC enfoncèrent définitivement le clou en adoptant un partenariat unique avec la marque Reebok[228]. Ce partenariat est de même nature que pour les sports majeurs aux États-Unis, dont la NFL. Reebok habille désormais tous les athlètes et leurs hommes de coin. Ces derniers ne pourront pas porter une autre tenue au cours de la semaine de l'évènement. Enfin les bannières posées derrière les combattants seront interdites à partir de juillet 2015. Le contrat qui lie l'équipementier à l'UFC dure six ans, il s'agit du plus gros contrat hors-télévisuel.

La professionnalisation du MMA a des effets bénéfiques sur les performances techniques et physiques des combattants. Mais nous pouvons nous interroger sur son lien avec le dopage. Nous y reviendrons dans un chapitre consacré à la santé des combattants. Les contrats que font signer les grandes organisations contiennent des contraintes, dont celles liées à la liberté de combattre et d'être sponsorisé. L'inégalité salariale entre les athlètes et la précarité d'une partie conséquente de ces derniers sont des aspects négatifs. L'exemple du *Salary cap* dans de nombreux sports est à étudier en MMA.

---

[226] Interviewé en *Podcast* pour *GrappleTalk*, cité par L. Callum, « Kennedy :It's good to have another job because the UFC doesn't pay very well », *in Placetobenation*, mis en ligne le 25/06/2014, [En ligne : http://placetobenation.com/exclusive-ufcs-kennedy-slams-fighter-pay/]. Consulté le 27/08/2014.

[227] « Combien coûte un camp d'entraînement majeur ? », *in Riddum*, mis en ligne le 18/08/2011, [En ligne : http://riddum.com/articles/debat/11810-combien-coute-un-camp-d-entrainement-majeur]. Consulté le 09/09/2014.

[228] D. Martin, « UFC signs landmark uniform deal with Reebok», *in Foxsports*, mis en ligne le 02/12/2014, [En ligne : http://www.foxsports.com/ufc/story/ufc-signs-landmark-uniform-deal-with-reebok-120214]. Consulté le 04/12/2014.

3) le genre dans le MMA : vers une féminisation de la pratique

Ici, le concept de genre rencontre un cas remarquable. Malgré une relative porosité des règles heurtant la sensibilité de certains individus, le combat libre voit cohabiter hommes et femmes sur les mêmes évènements. L'engagement des femmes dans un sport dominé par la culture masculine fut déjà traité[229]. Même si la présence féminine dans cette pratique reste faible, l'inégalité de genre peut paraître moins forte qu'ailleurs ou du moins, marquée par une ambivalence. Lors d'une conférence de presse de l'UFC en novembre 2014, Ronda Rousey et Cat Zingano avouèrent ne jamais avoir été victimes de discrimination au sein de ce sport. Par contre, cette dernière dit avoir connu des difficultés pour faire accepter son statut de combattante à l'école fréquentée par son jeune fils[230]. Une tolérance à autrui est particulièrement visible au sein du milieu du MMA. Quelle est donc la particularité des arts martiaux mixtes qui nourrit le sentiment d'un développement paradoxal ?

3.1) L'histoire du MMA féminin : développement et raisons du succès.

Voir évoluer des femmes dans un sport jugé extrême et violent peut décontenancer. À l'image de la pratique globale, la catégorie féminine s'est rapidement développée en l'espace de dix-huit ans, en trois stades. Leurs participations sont diverses et ne se cantonnent pas aux combats.

3.1.1) La genèse du développement

Deux ans après l'édition inaugurale de l'UFC qui n'était qu'aux fondations grossières de sa sportivisation, les premiers combats féminins eurent lieu au Japon. En 1995, un tournoi au sein de l'organisation Ladies Legends Pro Wrestling permit à des catcheuses de s'exercer dans les combats hybrides où les coups sont réellement portés.

[229] Voir entre autres les ouvrages de A. Davisse, C. Louveau , *Sport, école et société : la part des femmes*, Joinville, Actio, 1991, 288 p. ; C. Mennesson, *op.cit.,* 364 p. ; N. Penin, *Les sports à risque : sociologie du risque, de l'engagement et du genre*, Arras, Artois Presses Université, 2012, 348 p.
[230] Conférence de presse « UFC : The time is now », *in YouTube*, mis en ligne le 19/11/2014, [En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=YJL0gAY4r50]. Consulté le 23/11/2014.

Les États-Unis, les Pays-Bas et la Russie accueillirent eux aussi des combats féminins dès 1997 ; le Brésil dès 1999. Il s'agit alors de la période initiale où les lutteuses étaient rares. Les pionnières se nomment Irma Verhoeff la hollandaise, Svetlana Goudarenko la russe, Yoko Takahashi la japonaise, Erin Toughill l'américaine. À la fin des années 1990, le Japon est le pays le plus producteur en évènements. La seconde période couvre le milieu des années 2000 où de nombreux pays accueillirent des affrontements féminins. C'est le cas de l'Angleterre dès 2003, République-Tchèque en 2005, Suède et l'Allemagne en 2006. Mais c'est en 2007 qu'une grande vague de MMA féminin touche le globe. Les années 2000 ne bouleversent pas l'hégémonie nippone, car les organisations exclusivement féminines se déroulent majoritairement au Japon : Smackgirl de 2001 à 2008, Valkyrie de 2008 à 2011, Jewels depuis 2008.

3.1.2) Le dernier stade de l'évolution

Le dernier stade est en marche depuis 2009. Les grandes organisations de MMA accueillent davantage de combats féminins jusqu'à l'intégration de deux catégories au sein de l'Ultimate Fighting Championship. Aujourd'hui, la championne de l'UFC Ronda Rousey est devenue une icône de ce sport. Rousey ainsi que Miesha Tate apparaissent comme *coachs* d'une saison de l'*Ultimate Fighter*. Le 15 août 2009 est une date importante. Le combat principal d'un évènement du Strikeforce est la rencontre entre Gina Carano et Cristiane « Cyborg », devant près de 14 000 personnes. Elles réalisèrent la seconde meilleure audience de la chaîne Showtime pour un évènement de combat libre (les athlètes masculins et féminins réunis), avec 576 000 téléspectateurs. Lors de cette soirée, Carano empocha un salaire de 125 000 dollars, loin devant le premier homme qui toucha 75 000 dollars. L'inégalité salariale selon le genre est alors inversée, mais ces chiffres restent isolés. Le second point de cette dernière étape concerne le retard de certains pays, qui n'accueillent ces combats qu'à partir de 2012-2013 : Argentine, Inde, Singapour, Malaisie, Égypte. D'une part, nous remarquons que le Brésil organisa des compétitions tardivement (1999) alors qu'il s'agit du pays fondateur du *valetudo*. D'autre part, le MMA féminin toucha chronologiquement les pays du nord de l'Europe avant l'Europe méditerranéenne, l'Amérique du Sud, l'Asie du Sud-Est et enfin l'Afrique ; l'Égypte est l'exemple le plus récent. La France est un cas singulier puisque les compétitions de MMA n'ont jamais été autorisées. Cela freine le développement sur le territoire français. Durant de longues années, Tevi Say

apparaissait comme la seule française à combattre en MMA, dès 2004 au Japon. Le premier combat en France eut lieu en 2008. L'ancienne championne du monde de boxe anglaise Myriam Lamare fit sensation en étant la tête d'affiche d'un gala de Pancrace en 2012, lors du PFC à Marseille. Mais il a fallu attendre 2013 pour qu'une réelle vague féminine puisse déferler sur la pratique hexagonale.

3.1.3) L'attractivité des combats féminins

Sportivement, le MMA féminin est réputé pour son rythme élevé et un fort engagement. Ce qui explique la réussite des évènements exclusivement féminins, qui attirent des spectateurs pouvant trouver des combats masculins trop ennuyeux.

Types de fin de combat	T/KO	Soumissions	Décisions/Égalité	*No-contest*/disqualification	Total
Nombre de finalisations	94	217	202	7	520
Taux de finalisations	18%	42%	39%	1%	100%

Tableau 15 - Le taux de finalisation du MMA féminin de 2001 à 2014[231]

Dans le tableau 15 ci-dessus, nous avons comptabilisé 520 combats à partir des organisations féminines de Smackgirls, Jewels et Invicta, ainsi que les organisations mixtes du Bellator, Bodog Fight, Strikeforce, EliteXC et l'UFC. La liste des combats féminins n'est pas exhaustive. Le tableau 14 révèle la prépondérance des soumissions, au détriment des T/K.O. Ce qui est un léger écho du zoom réalisé sur l'Invicta F.C. dans le tableau 7 de la page 111. Avec 44,5% en 2013 à l'UFC (tableau 7) contre 60% entre 2001 et 2014 en MMA féminin, le taux de finalisation (l'addition des T/K.O et des soumissions) est supérieur aux combats masculins, ce qui prouve que l'attractivité du MMA féminin provient notamment de l'aboutissement des rencontres. Les tableaux 7 et 15 (p. 187) révèlent la moindre fréquence des T/K.O dans les catégories féminines

[231] La liste des événements sur *Sherdog*, [En ligne : http://www.sherdog.com/events]. Consulté le 18/08/2014.

(18% contre 24,5% à l'UFC). La première explication serait le manque de puissance qui conduit aux *knockouts*, comme il en est une raison pour les petites catégories de poids chez les hommes. L'idée que les femmes évitent les coups est une idée reçue, puisque l'intensité des échanges debout lors des combats féminins est un fait clairement visible. Cependant, en effectuant la recension, nous constatons que les décisions sont de plus en plus nombreuses à partir de 2006. En dehors des deux organisations nippones du Jewels et du Smackgirls (cette dernière a 45% de soumissions), les décisions interviennent à 44% des cas. À l'instar du MMA masculin, l'homogénéisation et la sportivisation du niveau féminin se ressentent également. La catégorie féminine va tendre vers davantage de combats départagés à la décision des juges.

Les éditions de l'*Ultimate Fighter* avec des combattantes prouvent la haute technicité des catégories féminines actuelles. Cette technicité explique en partie l'acceptation et le succès du MMA féminin. Mais cette explication proviendrait que le public attend des combattantes, une performance qui se rapprocherait de celle des hommes. Cela rejoint le concept de performativité de Judith Butler[232] : constitués par la réalisation des performances, les genres « femme » et « homme » restent tributaires à interprétation, car le genre est un effet d'actes culturellement signifiants, et non une donnée universelle.

3.2) Les caractéristiques du MMA féminin.

Les femmes dans ce milieu ne forment pas un microcosme en marge. Malgré une présence quantitativement faible, elles tiennent des rôles majeurs. Nous allons analyser les configurations sociales de la pratique féminine.

3.2.1) La diversité de la présence

La discipline est majoritairement un milieu masculin. La présence féminine est moins présente, mais elle est marquée par des activités diverses. Historiquement, l'existence la plus visible est celle des *ring girls* (ou *octogan girls* à l'UFC) qui agitent en petite tenue les panneaux indiquant les rounds à venir. L'UFC permit ainsi de propulser quelques *octogan girls* telles qu'Arianny Celeste et Rachelle Leah jusqu'aux

[232] D'après J. Butler, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, préface de E. Fassin, trad. de l'anglais par C. Kraus, Paris, La Découverte, 2006 (éd. originale 1990), 283 p.

clichés photos de magazines ou jusqu'à la télévision. Quelques femmes ont pu ou font carrière dans ce milieu. Malgré la place du Japon dans les origines de la pratique, ce sont les protagonistes américaines qui se retrouvent être les plus nombreuses :

- Yukino Kanda fut vice-présidente du Pride Fighting Championship, une organisation japonaise qui domina le MMA mondial de 1997 à 2007.
- Lenne Hardt fut la « voix » du Pride F.C., introduisant les athlètes d'une façon très insolite. Toujours populaire au Japon et dans l'Asie du Sud-est, elle exerce encore sa fonction de *speaker* sur le continent asiatique.
- Loretta Hunt est journaliste, notamment pour le site *Sherdog*.
- Esther Lin est une photographe reconnue, très régulièrement présente autour de l' « octogone » de l'UFC.
- Cynthia Vance réalise des petites vidéos (*highlights).* Elle réalise également des clips promotionnels pour l'organisation phare consacrée au MMA féminin : Invicta F.C.
- Kim Winslow, première arbitre à officier en MMA depuis 2010. Elle arbitre également des combats masculins. Elle officia à ce poste à l'UFC avant même l'arrivée des premières athlètes début 2013.
- Rosie Sexton, combattante britannique de l'UFC, docteur en TCS (*Theoritical Computer Science*), diplômée en mathématiques, ostéopathe, mère de famille et chroniqueuse pour la revue *Fighters Only Magazine*. Native de Versailles en France, elle est également en contact avec plusieurs athlètes françaises pour les aider à décrocher des combats en Grande-Bretagne. Après une prise de contact avec elle de novembre 2013 à août 2014, il nous a été impossible de réaliser un entretien tant son emploi du temps était chargé.

Lors de la troisième saison de l'*Ultimate Fighter Brazil,* diffusée en 2014, le président de l'UFC Dana White a rajouté une mini-compétition entre seize filles pour devenir la prochaine *octogan girl* au sein de l'organisation. Deuxième caractéristique de cette saison brésilienne, c'est l'intégration dans les deux équipes (*Team* Sonnen et *Team* Wanderleï) de deux anciennes championnes : les anciennes médaillées olympiques de basket-ball Hortência Marcari et de volley-ball Isabel Salgado. Elles ont eu un rôle de conseillères techniques.

3.2.2) Un essor modeste des combattantes

Le nombre de combattantes est limité. À partir du site *Sherdog* et depuis 1995, ce sont moins de 800 femmes qui sont montées sur un ring ou rentrées dans une cage. Ce chiffre ne pèse pas lourd face à une centaine de milliers d'hommes composant les registres du site internet. D'après le tableau 8 à la p. 130, l'effectif de l'UFC ne comptait que quatorze femmes contre 388 hommes en octobre 2013, 29 femmes contre 533 hommes en août 2014. Avec l'intégration d'une nouvelle catégorie féminine à l'UFC (*strawweight*), soit 23 filles en décembre 2014, le taux d'athlètes féminines est passé de 3,6 à 8,9% de l'ensemble des combattants. Cela reste un taux très faible.

Suite aux passages réguliers dans divers clubs en France et aux entretiens réalisés avec des entraîneurs, nous remarquons que la proportion de femmes ne dépasse pas un dixième de l'effectif global des clubs. Dans une grande majorité, les adhérentes ne désirent pas aller jusqu'à la compétition. Elles s'entraînent en boxe « soft », avec la motivation d'apprendre des techniques de self-defense, mais également pour garder une condition physique satisfaisante. Concernant le public des évènements de pancrace, cette proportion atteint timidement un quart de l'ensemble des spectateurs. Dans les deux cas, une augmentation de la présence féminine est remarquée depuis le début de nos travaux en 2011. Les clubs étudiés déclarent avoir vu doubler le nombre d'adeptes féminines.

3.2.3) Les configurations sociales et les pratiques de genre

Considérant les arts martiaux comme une « grande famille » et un mode de vie, les athlètes se construisent au contact de ce milieu[233]. De nombreuses combattantes sont en couple avec un *mixed martial artist*, suivant un modèle homogamique « disciplinaire » particulièrement remarquable. Christiane « Cyborg » et Kim Couture furent mariées avec d'illustres combattants. Irma Verhoeff, Miesha Tate, Zoila Gurgel, Nicdali Rivera-Calanoc, Rose Namajunas s'entraînent dans la même équipe que leur compagnon. Shelby Walker fut fiancée à un combattant avant de décéder en 2006 suite à une overdose médicamenteuse. En France, nous pouvons citer l'exemple de Jenna Rea, native d'Angleterre, mariée à un entraîneur français qui est lui-même le frère du combattant Anthony Réa. Le lien social et la configuration familiale sont prépondérants

[233] D. C. Spencer, *Ultimate fighting and embodiment : violence, gender and mixed martial arts*, New-York, Routledge, coll. « Routledge research in sport, culture and society », 2011, p. 8.

pour s'engager dans une telle discipline, avec un habitus sportif et compétitif forgé par le père et le rôle des frères notamment[234]. Gina Carano est la fille d'un joueur de football américain ayant évolué en National Football League. La française Élodie Puget est en partie entraînée par son père judoka. Megumi Fuji, l'une des plus grandes athlètes de la discipline, est la fille d'une ceinture noire septième *dan* de judo. Dans la majorité des cas, la socialisation sportive précoce explique cet engagement. Morgane (groupe 1) me témoigna avoir toujours été entourée de garçons : deux frères, père, oncle. À l'image des femmes évoluant dans différents sports dits « masculins », les combattantes incorporent une contre-identité de genre, ou du moins ne se soumettent pas à la division arbitraire qui juge une activité comme masculine ou féminine. Nicolas Penin retrouve cette même dynamique biographique que les cas étudiés par Christine Mennesson. Les athlètes féminines sont attirées par les sports à risque, à partir de socialisateurs très actifs qui les amènent vers une socialisation plus « virile » que masculine[235]. Christine Mennesson montre qu'il y a moins de femmes dans les sports « populaires » (football, boxe, lutte, haltérophilie), car ils sont des refuges identitaires pour les hommes[236]. Elle rajoute également l'importance des relations fortes que possèdent les boxeuses avec les hommes, une hétérosociabilité qui se poursuit en dehors de la salle de boxe[237].

3.3) Les controverses et ses limites

Cette évolution fut marquée par la présence d'évènements qui encouragent la controverse. Néanmoins, les critiques sur la discipline féminine ne sont pas forcément visibles au cours de l'analyse de terrain : un seul enquêté masculin a avoué ne pas s'intéresser au MMA féminin. Concernant les enquêtées (initiées ou non), une seule femme est contre ce sport.

[234] Voir entre autres C. Mennesson, *op.cit.,* 364 p. Et C. Payot-Podevin, *Le sport au féminin. Pathologies féminines liées au sport*, Magny-les-Hameaux, Chiron, 2009, p. 30.
[235] D'après N. Penin, *Les sports à risque : sociologie du risque, de l'engagement et du genre*, Arras, Artois Presses Université, 2012, 348 p.
[236] C. Mennesson, *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre, op.cit*., p. 26.
[237] *Ibidem*, pp. 277-282.

3.3.1) Les dérives de la mixité

Peu de sports permettent une mixité dans les classements lors des compétitions : l'équitation, les sports automobiles, le curling paralympique, le double mixte en tennis, badminton, pétanque, le relais mixte de biathlon, la voile. Lors des Jeux olympiques, l'équitation est le seul sport autorisant la mixité ; le relais de biathlon est la seule épreuve mixte lors des JO d'hiver. Nous remarquons alors qu'aucun sport de combat ne figure dans cette énumération. Pourtant, des combats mixtes entre un homme et une femme eurent lieu. La pionnière de ce sport Irma Verhoeff alla jusqu'à combattre un homme lors d'un gala aux Pays-Bas en 2004. Si son combat n'a jamais été répertorié dans les médias spécialisés, la soirée de l'organisateur figure dans les registres. En 2007, Ediane Gomes affronta un homme dans une lutte régie selon les règles du *valetudo*, au sein de l'éphémère organisation brésilienne Rioheroes. Des exemples d'affrontements mixtes eurent aussi lieu dans les règles de boxe anglaise ou encore de boxe thaïlandaise. Ces dérives provenant de promoteurs avides de spectacularisation à tout prix ne doivent pas être confondues avec des méthodes d'entraînement jugées nécessaires par les protagonistes. Il ne s'agit pas seulement de s'entraîner avec des hommes, mais de s'entraîner comme des hommes[238]. Si à juste titre, un consensus condamne ces combats mixtes, le faible nombre d'athlètes et la codification commune obligent les femmes à s'entraîner dans les mêmes conditions que leurs homologues masculins. La mixité lors des entraînements est donc permise, généralisée et même requise.

3.3.2) La place des athlètes transgenres et de l'intersexuation

Un cas récent questionne sur la catégorie féminine de MMA. Effectivement, Fallon Fox est la première athlète transidentitaire à combattre. Sa place au sein des catégories féminines fait débat puisqu'elle est née garçon. Des athlètes refusent de l'affronter tant sa puissance est manifeste même si le corps médical est partagé sur l'avantage que pourrait avoir Fallon Fox sur ses adversaires. Autorisée à combattre dans les États de l'Illinois, d'Idaho et de Floride qui lui délivrent des licences nécessaires pour participer aux compétitions, elle compte un palmarès de quatre victoires pour une défaite. Une sanction en interne au sein de l'UFC fut appliquée envers Matt Mitrione pour des

[238] *Ibidem*, pp. 268-272.

propos transphobiques. Mais lors d'une enquête anonyme auprès de plusieurs dizaines de combattants, 96% des athlètes interrogés affirment que Fallon Fox ne devrait pas combattre dans les catégories féminines [239]. Cela nous amène au débat sur l'intersexuation dans le sport, Fallon Fox suscite les questionnements. Anaïs Bohuon traite de l'instauration des tests de féminité par le Comité International Olympique, afin de mettre en place un dispositif scientifique permettant de reconnaître les « vraies femmes » sous couvert de garantir l'égalité des chances entre compétiteurs et surtout compétitrices. Cela révèle les difficultés du monde institutionnel de s'accommoder à la diversité des traits genrés selon les individus[240] ; un monde sensible à la « police des sexes »[241].

3.3.3) Les avis féminins

Nous avons pu nous entretenir avec sept femmes (sur un total de 50 enquêtés), dont une *mixed martial artist*, deux pratiquantes de judo et de boxe anglaise. Cette dernière passionnée de MMA, œuvre notamment en tant que créatrice de *highlights.* Nous nous sommes également intéressés aux parcours sociologiques et des interviews sur la toile internet. Les initiées aux sports de combat approuvent le MMA et par conséquent ses combats féminins, arguant des raisons relatives au champ sportif (sans distinction avec les initiés masculins). La surprise provient des avis des non-initiés. Une seule femme se porte contre le MMA : « Horrible, ils se battent jusqu'au sang, jusqu'au moment où l'autre tombe […] C'est trop violent, une méchanceté gratuite. Moi je ne supporte pas la violence » (Sabrina, groupe 4). L'enquêtée la plus âgée (Monique, 46 ans, groupe 4) porte un jugement oscillant entre la neutralité et l'avis négatif envers ce sport : « Je suis assez indifférente, ni pour ni contre dans la mesure où ceux qui le pratiquent, ils font ce qu'ils veulent et ils savent ce qui les attend. En tant que femme je suis indifférente, en tant que mère je suis contre. » Elle différencie son jugement selon son rôle empathique, celui de « mère » étant le plus critique, car elle n'aurait pas voulu que ses enfants

[239] « Syndicat, dopage, cutting : la parole aux combattants », *in Riddum*, mis en ligne le 11/09/2013, [En ligne : http://riddum.com/articles/debat/38219-syndicat-dopage-cutting-la-parole-aux-combattants]. Consulté le 10/09/2014.

[240] D'après A. Bohuon,, *Le test de féminité dans les compétitions sportives : une histoire classée X ?,* Donnemarie-Contilly, Éditions iXe, 2012, 183 p.

[241] A. Fausto-Sterling, *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, trad. de l'anglais par O. Bonis et F. Bouillot, postface d'E. Peyre, Catherine Vidal et Joëlle Wiels, Paris, La Découverte, 2012, p. 19.

pratiquent ce sport. Cet avis est finalement proche de la combattante Morgane (groupe 1) : « On est responsables de notre corps, on est tous au courant ».

Marie-Pierre et Laura sont favorables, mettant en lumière une certaine attraction pour les sports « violents », parlant d'une bestialité fascinante et sexy : « Je me régale de voir ces combats...je trouve ça bestial […] depuis l'antiquité on se fout sur la gueule, je ne vois pas pourquoi ça ne continuerait pas [...] tu peux faire tout ce que tu veux, C'est plus chacal » (Marie-Pierre, groupe 4). Pour expliquer ses goûts pour les sports de combat et les films d'action, elle rajoute que ce n'est pas forcément le genre qui décide et qu'une femme peut aimer la culture dite « masculine ». Sur cette même question, Laura s'explique : « Ouais j'aime bien, il y a le côté je suis juste une nana : voir des mecs virils qui se mettent dessus, c'est un peu bestial ». Laura rajoute :

> « Des fois ma "coloc'' regarde et elle trouve ça super violent comme moi la première fois, mais ça va pas plus loin on en parle pas. J'ai de super arguments pour la motiver, mais ça ne lui plaît pas. Moi je trouve ça bien de regarder des mecs qui se battent c'est vrai je trouve ça super sexy, un truc de nana » (Laura, groupe 4).

Tout comme les réponses des enquêtés masculins, nous notons un lien entre le degré de connaissance sur ce sport et les avis, c'est-à-dire que les enquêtées ont plus tendance à posséder un avis négatif lorsqu'elles n'ont pas ou peu de connaissances à ce sujet.

Indéniablement, la pratique du MMA féminin s'est rapidement sportivisée. Nous pouvons même affirmer que sa sportivisation fut plus rapide que les hommes puisqu'elle commença à un stade particulièrement avancé. Effectivement dès 1995, les femmes combattaient déjà avec des gants et des règles éloignées du *valetudo* brésilien ou du *no holds barred* américain. Même si elles ont rejoint la plus grande organisation du monde, nous estimons que l'intégration des femmes ne sera complète qu'avec un nombre plus conséquent de divisions. La sportivisation du MMA féminin n'est donc pas tout à fait terminée. L'arrivée des femmes à l'UFC permet une médiatisation égale à celle des hommes, ce qui n'est pas le cas de nombreux sports majeurs où les femmes doivent se contenter d'une sous-médiatisation et de salaires moindres. Outre les lutteuses, leurs participations sont diverses. Ce milieu masculin ouvre la porte à leurs homologues féminins. L'engagement dans des affrontements aux mêmes règles que les hommes, suscite toujours un débat. Par l'intermédiaire d'organisateurs, d'athlètes ou de

simples passionnés, des voix s'opposent encore, trouvant la discipline inappropriée pour les femmes.

4) Affirmation virile, sportivisation et sexualisation de la pratique

Les organisations d'arts martiaux mixtes adoptent des stratégies ambigües envers les femmes, jonglant entre une sportivisation et une communication mettant en avant le caractère sexy des athlètes. La sexualisation de la pratique n'est pas exclusive à la question de genre, car de nombreux protagonistes sont la cible de représentations érotico-comiques dans le meilleur des cas, homophobes dans le pire des cas. Selon Charles Suaud, la participation des femmes dans un sport à tradition masculine, encourage ses participantes à affirmer « une contre-identité » de genre[242].

4.1) Les sources du scepticisme envers les combats féminins

La société hypermoderne qui sacralise le corps alimente les arguments du scepticisme contre ce sport. Sujettes à ce culte de la beauté et de la bonne santé, les femmes sont les premières victimes des avis critiques. S'il est déjà difficilement compréhensible que des hommes puissent se battre dans une cage, il serait alors inconvenable que des femmes en fassent de même.

4.1.1) Une transgression à la masculinité normative ?

La performance des femmes apparaît transgressive vis-à-vis de la masculinité normative[243]. Situés dans une période où le corps obéit à un idéal de santé et de beauté, les sports de combat féminins et *a fortiori* le MMA, sont à contre-courant de cette mouvance narcissico-hygiénique où l'individu devient intolérant à la douleur[244]. D'autant plus que la femme sportive est à la fois vue par le prisme de la

[242] C. Suaud, « Sports et esprit du corps », *in* F. Landry, M. Landry, M. Yerlès (dir.), *Sport… : le troisième millénaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1991, cité par Mennesson C., *op.cit*., p. 28.
[243] D. C. Spencer, *op.cit*., p. 67.
[244] Voir G. Lipovetsky, « deuxième partie : Plaisirs privé – bonheur blessé », *in Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris, Gallimard, 2009, pp. 175-420.

« sympathie »[245] et par celui de l'objet sexuel convoité. Cela est causé par la longue tradition misogyne qui relégua la femme de l'infériorité jusqu'à la « servitude »[246]. Pour Paul Irlinger, les femmes ont plus tendance à désapprouver la « violence »[247], d'où leur faible présence dans des sports de percussion, sports de combat, etc. Caroline Payot-Podevin rappelle que si elles ne sont pas plus fragiles, elles possèdent néanmoins des spécificités à prendre en compte[248]. Auparavant, des voix s'élevèrent contre la participation des femmes dans des sports qui demandent un fort engagement physique, c'est ainsi que l'écrivain et royaliste français Lucien Dubech pris position en 1930, car selon lui, l'effort physique ne convient pas à l'image des femmes: « L'athlète au masque tordu par la volonté de vaincre est beau parce que l'effort chez l'homme est normal et méritoire. Chez les femmes cette grimace est triste »[249]. Dans son étude de terrain, Christine Mennesson constata une plus grande tolérance des pratiquants de boxeurs « *hard* » que « *soft* »[250], car la pratique de la compétition tend à égaliser les conditions entre les hommes et les femmes.

4.1.2) Une mixité de la discipline

Paradoxalement, la boxe pieds/poings offre un contexte plus favorable que le football, car le premier exemple cité se pratique avec le sexe opposé. Une hétérosociabilité qui apparaît davantage au sein de la boxe « *soft* » que celle « *hard* ». En effet, dans la boxe « *hard* », il y a un effacement progressif de la féminité normative, de par l'égalisation des conditions expliquées précédemment[251]. La mixité des évènements rajoute une médiatisation sur ses combattantes, ce qui a la conséquence d'attiser des critiques des plus sceptiques. Le MMA a le mérite de faire cohabiter les combats féminins et masculins lors des mêmes évènements. Cependant il serait présomptueux d'affirmer une égalité totale. Le faible nombre d'athlètes et la réticence de certains spectateurs ne permettent pas encore d'ajouter plus de deux combats féminins lors d'un évènement mixte (à l'exception de la finale du TUF 20 en décembre

[245] Voir D. Chismar, « Empathy and sympathy : the important difference », *in Journal of Value Inquiry*, vol. 22 issue 4, 1988, pp. 257-266.
[246] Voir J. Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Denoël, coll. Folio/essais, 2011 (éd. originale 1970), 318 p.
[247] P. Irlinger, « les jeunes et l'idéologie sportive : étude statistique de l'adhésion des jeunes français à l'éthique sportive et de ses principaux facteurs de variation », *in Staps*, 30, 1993, pp. 57-70.
[248] D'après C. Payot-Podevin, *op.cit.,* 199 p.
[249] L. Dubech, « Où va le sport? », *in la Revue Française*, Paris, Alexie Redier éditeur, 1930, p. 120.
[250] C. Mennesson, *op.cit.,* pp. 267-268.
[251] *Ibidem*, pp. 261-263.

2014). Dana White affirma à de nombreuses reprises sa volonté de ne pas intégrer les femmes à l'UFC, avant de se raviser. Les acteurs de combat libre ont donc une part de responsabilité dans cette méfiance. Les évènements et des clubs portent dans leur grande majorité des noms qui valorisent les traits virils et héroïques de la masculinité. C'est ainsi que des femmes peuvent lutter au sein d'un gala appelé Los Hombres de Honor en Espagne, tandis que Miesha Tate s'entraîne à l'Alpha Male en Californie. En France, des filles s'entraînent chez les Golden Boys de Béziers. L'un des rares contre-exemples se situe en Nouvelle-Zélande avec une organisation exclusivement féminine intitulée Princess of pain, un nom qui évoque l'âpreté du combat.

4.2) Les limites de l'affirmation virile

La pratique du MMA avec les petits shorts moulants, le corps à corps debout et au sol, ses techniques tendancieuses (la position au sol du Nord-Sud), alimentent des préjugés.

4.2.1) De la porosité de la masculinité aux critiques flirtant avec l'homophobie

Le nouvel homme postmoderne porte des ambiguïtés. Le genre masculin mute. La prolifération d'images de l'homme soigné, relooké, « branché » montre la volonté d'abandon de l'identité stable et figée dans lequel l'homme ne se reconnaît plus. La logique de l'esthétique est omniprésente. La socialité postmoderne se forge dans la réunion des valeurs juvéniles, masculines, féminines, mais aussi homosexuelles. Néanmoins, certaines activités sportives perpétuent ses valeurs viriles de l'identité masculine. À première vue, le MMA favorise ces archétypes. Dans les faits, l'identité de l'homme n'est pas stable. Dernièrement, ces ambiguïtés ont été exposées dans le rugby : les maillots roses et les calendriers de joueurs nus du Stade Français (procédés repris dans d'autres clubs et d'autres sports). Dans le combat libre, certains individus tentent d'utiliser de vieilles images réactionnaires comme nous le rappelle Florent (groupe 2). Des acteurs de la boxe anglaise les utilisent : le promoteur Bob Arum estime que le MMA consiste à « se rouler par terre comme des homosexuels », Bernard Hopkins n'aime pas ce sport, car il ne veut pas regarder « deux mecs en culotte, qui transpirent et qui ont les boules de leur adversaire dans le visage. C'est du porno-

spectacle », ce n'est pas un spectacle pour les hommes selon lui. Si nous pensions que ce sport véhicule un imaginal viril, nous constatons le contraire puisque des préjugés assimilent le MMA à un sport prônant l'homosexualité.

L'évolution actuelle de ce sport démontre une porosité des valeurs purement masculines, à l'image des autres sports (rugby, football, etc.). Les athlètes posent en photo, les corps sculptés, huilés, rasés. Ils jouent les mannequins pour des magazines, des publicités. Des combattants se parent de rose : Javier Vasquez, Phil Davis, Rich Franklin, John Maguire utilisent des shorts au motif rose. À cela, le japonais Akiyo « Wicky » Nishiura et l'américain Seth Petruzelli rajoutent une teinture rose aux cheveux. Au Japon, Yuichiro Nagashima pousse l'ambiguïté à son paroxysme en se travestissant lors de ses entrées sur le ring.

4.2.2) La sportivisation et la féminité

Durant des années, le temps limite des affrontements était de deux fois cinq minutes au Japon, et trois fois trois minutes aux États-Unis. Malgré les mêmes conditions depuis l'harmonisation des règles, nous comptabilisons cinq catégories féminines contre neuf pour les hommes ; deux catégories à l'UFC, la division des poids coqs et des poids pailles. Le choix des poids coqs n'est pas le fruit du hasard puisque ses dirigeants voulaient intégrer la championne Ronda Rousey. Invaincue, Rousey est américaine, médaillée olympique de Judo, une communicante n'hésitant pas à utiliser le *trash-talking*. Rousey détrône l'ancienne icône de ce sport Gina Carano. Les deux sportives posèrent pour le magazine masculin *Maxim*. Quantitativement, le choix des dirigeants n'est pas logique puisque c'est la catégorie des poids mouches qui compte le plus de combattantes dans le monde : 193 contre 163 pour les poids coqs.

4.2.3) Être une combattante et une femme

La question de la féminité revient régulièrement sur le tapis. Une combattante peut-elle rester féminine en participant à ce genre de disciplines violentes, marquant la chair ? Pour connaître l'intégration du MMA dans sa vie privée, Romy Ruyssen répond à cette question :

> « C'est vrai que c'est difficile pour une femme, parce que ce n'est pas le premier sport auquel on penserait. J'ai tendance à le cacher pour ne pas me faire charrier là-dessus.

> Mais je pense rester féminine en dehors et prouver que les femmes peuvent faire des sports de combat […] Sur le tapis, dans un ring ou une cage, je suis une autre personne. Je ne suis pas une fille, mais une combattante. Et je prends les risques qu'il faut »[252].

Les propos de Ruyssen résument en quelques lignes la situation des femmes dans ce sport. Athlète accomplie, combattante aguerrie, elles sont encore soumises à des sarcasmes misogynes. La part de féminité est régulièrement demandée, pour justifier leur volonté de rester une « femme » en réponse à l'attente des hommes, et cela au moins en dehors de la surface de combat. Elle explique également l'existence d'une identité sexuelle qui dépasse la dichotomie du genre : l'identité relative au combat, être combattant ou combattante. Une identité qui se rapproche de la « virilité asexuée »[253] d'Yves Vargas.

4.3) La sexualisation de la discipline

Il existe une corrélation entre l'essor des arts martiaux mixtes féminins et la communication accentuée sur les corps attrayants de certaines combattantes. Cela débuta avec les *ring girls* très médiatisées et présentes. La sexualisation peut également prendre une tournure plus érotico-comique.

4.3.1) Une communication basée sur potentiel de séduction des combattantes

Les dirigeants de combat libre utilisent le potentiel de séduction de leurs combattantes pour vendre leurs évènements. Les rencontres entre Rousey et Tate le 3 mars 2012 lors du Strikeforce puis le 28 décembre 2013 à l'UFC 168, furent marquées par une communication axée sur les atouts physiques des protagonistes exposées en talons aiguilles et vêtues de robes de cérémonie. Cette communication implique toutes les femmes : le Bodog Fight mettait en scène des mannequins sur la plage, dans une piscine ou encore des douches, filmées le plus souvent en *slow motion*. La réalisation leur demandait également de reproduire des techniques de soumissions en bikini. Ce procédé appelé « *Sweet Submissions* » est repris au Bellator par des *ring girls*. Parfois, cette communication provient des sportives elles-mêmes, c'est le cas de Felice Herrig qui passa l'épreuve de la pesée durant un évènement du Bellator en écolière affriolante.

[252] « Interview Romy Ruyssen », *in Fightsport*, n°77, avril 2012, Venaria, Enrico Coggiola SRL., p. 32.
[253] Y. Vargas, *Sur le sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Philosophies », 1992, p. 116.

Cependant, la sexualisation de la discipline ne touche pas la tenue des combattantes lors des confrontations. Toutes les athlètes utilisent un short moulant de même taille que les hommes. Beaucoup d'entre elles portent un *rashguard* qui couvre tout le haut du corps.

4.3.2) Une logique de re-féminisation

La sexualisation provient aussi de la volonté de certaines athlètes de conserver une féminité potentiellement outragée par les coups et les stigmates d'une lutte intense. Elles ajustent leurs comportements aux attentes des hommes dans une logique de re-féminisation, se conformant aux normes sexuées hétérosexuelles[254]. Ce processus de conformation mobilise des dispositions sexuées : la combattante doit alors se battre comme un homme dans la cage et se comporter comme une femme en dehors. C'est ainsi que Christine Mennesson assiste à ce réajustement : plus la discipline est agressive et plus elles auront tendance à se féminiser en dehors du ring, car elles sont davantage exposées aux sanctions des hommes. Nous pouvons faire le même constat pour le MMA féminin. Il s'agit d'utiliser davantage de parades sexuées « féminines » en dehors des surfaces de combat, mais pas seulement puisque Ronda Rousey combat avec une tenue plus « légère ». Une sanction alimentée par la menace esthétique de virilisation[255], elle-même entretenue depuis la fin du XIXème siècle par les controverses médicales, afin de savoir si l'éducation physique est bénéfique pour le corps des femmes. De ce fait, des personnalités venues de la médecine ou d'autres préfèrent des disciplines qui respectent la « nature féminine » : sport où la souplesse, la grâce sont principalement sollicitées. Si nous devons partir d'un postulat critique où le MMA est considéré comme un objet de transgression pour les femmes, Judith Butler affirme cependant que la transgression ne s'accompagne pas automatiquement d'un « trouble dans le genre »[256].

4.3.3) Des interprétations érotico-comiques

Enfin, certains aspects de la pratique du MMA encouragent des représentations érotiques : le corps à corps debout et au sol, ainsi que des techniques tendancieuses avec des petits shorts moulants. Les plus ardents défenseurs de la virilité ont de quoi rester dubitatifs à la vue de certaines phases de combat. La technique alimentant le plus de

[254] Voir C. Mennesson, *op.cit*., 364 p.
[255] Voir A. Bohuon, *op.cit.,* 183 p.
[256] J. Butler, *op.cit.,* 283 p.

railleries est la position au sol du Nord-Sud. Également appelée *four quarter* ou soixante-neuf, il s'agit d'une position de contrôle ou le dominant peut se retrouver sur l'adversaire, avec sa tête entre les jambes. La sexualisation est également apportée par des techniques et des positions qui rappellent des actes sexuels, où les corps dénudés sont également mis à l'épreuve. Les postures et les techniques de combat du MMA sont ambivalentes, oscillant entre les images brutales des coupures sur le visage, des coups donnés au sol et celles qui vont à l'encontre de l'affirmation virile. Les railleries et certains commentaires flirtent avec l'homophobie. Cela montre que ce sport ne véhicule pas seulement des images d'une extrême masculinité.

Enfin, le processus de sexualisation de la pratique est un fait indéniable tant les atouts physiques de certaines combattantes sont mis en avant. Si les champions masculins sont exemptés de poses sensuelles et nues, les femmes ont déjà fait les couvertures des principaux magazines dans le plus simple appareil. Ce processus fut bien entamé par l'intérêt porté sur les *ring girls*, devenues célèbres. Les combattantes des sports de combat sont sensibles à affirmer leur féminité en dehors du ring. Mais le MMA n'est pas un cas isolé puisque la sexualisation touche l'ensemble de la société contemporaine. Nous avons vu précédemment la création d'une pratique dérivée, nommée le Lingerie Fighting Championship depuis janvier 2014, ce qui correspond à la dernière étape de la sexualisation des sports de combat.

Conclusion

Ce premier chapitre consacré à la sociologie des pratiquants et des spectateurs nous enseigne sur le changement actuel. Nous constatons que le MMA (sous sa forme prémoderne au temps du *valetudo* et du NHB) s'est originellement développé au sein de sociétés et de groupes sociaux non défavorisés, voire aisés puisque peu de foyers ne pouvaient avoir accès aux nouvelles technologies il y a plus de vingt ans. Les études de marché révèlent un pouvoir d'achat supérieur chez les spectateurs de MMA, ce sport s'étant lui-même développé avec le paiement à la séance et Internet. L'amateurisme et la faible économie de ce sport font que la première génération de combattants avait un cursus professionnel au préalable, voire un cursus scolaire conséquent. Cependant, la professionnalisation et la popularisation provoquent une arrivée d'une nouvelle génération de combattants issus de milieux plus défavorisés, cherchant à réussir par le

biais de ce sport. L'économie du MMA étant instable et structurée autour d'un monopole (de l'UFC), une précarité domine chez de nombreux athlètes. La professionnalisation et la paupérisation se développent conjointement. Le parcours des athlètes nous enseigne que leur entrée dans ce sport n'est pas forcément déterminée par un passé violent et traumatisant ; même si cela peut s'expliquer avec des cas individuels, dont les combattants anciennement victimes de harcèlement. Enfin, cette première sociologie révèle également la place grandissante du MMA féminin, même si son développement fut plus tardif et reste bien inférieur (en nombre) que leurs homologues masculins. L'hétérosociabilité de ce sport n'est pas différente des autres sports avec une sociabilité « virile ». Le développement du MMA féminin s'accompagne d'une communication globale basée sur la sexualisation de la pratique.

Chapitre III. Le rempart français, dérive de la violence sportive ou conservatisme institutionnel ?

Sans une fédération internationale, les compétitions de MMA ne sont toujours pas autorisées en France, en Norvège ou encore dans l'État de New York aux États-Unis. Le cas de la France est au cœur de ce chapitre. Malgré la non-reconnaissance par le ministère des Sports, ses dirigeants français œuvrent pour le développement de cette discipline. Deux organismes ont ainsi été créés : la Commission Française de Mixed Martial Arts (CFMMA) en 2007, anciennement appelée CNMMA et présidée par Bertrand Amoussou ; et la Fédération de Pankration et des Arts Martiaux Mixtes (FPAMM) en 2012, présidée par Gérard Garson. Le développement de ce sport dans l'hexagone se heurte au refus ministériel de le reconnaître. Un refus qui cache difficilement l'ombre des différentes fédérations de sports de combat et d'arts martiaux. Ces derniers tentent de contrer le MMA avec des disciplines hybrides qui s'y rapprochent. La dernière initiative est le « mixed jiu-jitsu arts », qui est envisagé par la Fédération Française de Judo depuis novembre 2014, après avoir menacé de radiation les clubs qui proposent de pratiquer le MMA comme celui de Thouars[257]. Ce contexte semble ainsi offrir un cas particulier. Cependant, cet objet de recherche en France possède-t-il des singularités ? Nous nous appuierons principalement sur l'enquête de terrain pour y répondre. À plusieurs reprises, nous élargirons l'analyse avec des exemples internationaux afin de mieux situer le cas français dans un contexte global.

1) Une sociographie française du MMA

La même approche que le chapitre précédent sera appliquée. Cette fois-ci, nous nous focaliserons sur une sociographie française, par le biais de données obtenues grâce à la Fédération Française de Sport de Contact et de Disciplines Associées, et à partir d'observations obtenues sur le terrain auprès de différents clubs et d'entretiens réalisés

[257] C. Daniez, « La fédération de judo lance un concurrent dans les jambes du MMA », *in L'Express*, mis en ligne le 27/11/2014, [En ligne : http://www.lexpress.fr/actualite/sport/la-federation-de-judo-lance-un-concurrent-dans-les-jambes-du-mma_1625939.html]. Dernière consultation le 21/12/2014.

avec des entraîneurs. Il en ressort une cartographie de la pratique en France. Sans fédération internationale et sans les institutions délégataires dans chaque pays, il est délicat d'avoir des chiffres précis sur la pratique du mixed martial arts dans le monde et *a fortiori* en France. Nous ne pouvons que réaliser une estimation. D'ailleurs, plusieurs estimations sont annoncées, illustrant ainsi la problématique d'une pratique non reconnue, ballotée entre plusieurs fédérations et commissions.

1.1) La pratique en France

Malgré les estimations globales, les chiffres sont à la hausse d'année en année. Fondateur et entraîneur du Gp Sports de Miramas, Ludovic (groupe 1) nous témoigne du rapide succès de la discipline avec dix-sept créneaux horaires par semaine, avec des entraînements le matin, le soir, les jours fériés. Une section enfant accueille une quinzaine de jeunes pratiquants dans une ville de 30 000 habitants. L'exemple de Miramas n'est pas un cas isolé.

1.1.1) Les chiffres selon la CFMMA

Les chiffres en France sont rapportés par Fernand Lopez Owonyebe[258] (groupe 5), formateur à la Fédération Française de Sport de Contact et de Discipline Associée (FFSCDA) et vice-président de la CFMMA. Ces chiffres furent relevés pour un état des lieux du MMA en France, sous l'initiative de la CFMMA. Cet état des lieux fut montré au ministère des Sports, le 26 avril 2012. Voici les chiffres :

- 101 moniteurs formés.
- 620 clubs avec une section MMA (700 en 2014), dont 83 clubs ne faisant que les arts martiaux mixtes.
- Une progression de 294% des licenciés entre 2009 et 2011.
- Les répartitions par sexe et par âge sont très hétérogènes : 88% des licenciés sont des hommes, 5% des femmes et 7% d'enfants.

À partir des données de la FFSCDA, Matthieu Delalandre et Cécile Collinet comptabilisent en 2012, 3 940 licenciés en pancrace[259]. 5% de femmes constituent un pourcentage très faible, légèrement supérieur au football (3%), mais inférieur à celui de

[258] Annexe n°22, p. 643.
[259] M. Delalandre, C. Collinet, « Le Mixed Martial Arts et les ambigüités de sa sportification en France », *in Loisir et société*, n°35 issue 2, 2012, p. 21.

la boxe française avec 17%[260]. Malheureusement, tous les clubs ne sont pas enregistrés au sein de la fédération. En mars 2013, Fernand Lopez estimait la totalité des pratiquants (licenciés et les non déclarés) à 9000 individus en France. En 2014, Bertrand Amoussou monte ce chiffre à 15 000[261]. L'article publié sur Internet par Sport 24 et le Figaro avance même le chiffre de 50 000 pratiquants en France[262], nous y apprenons aussi que les diffusions des UFC sur la chaîne RTL9 attirent jusqu'à 300 000 spectateurs, tous les dimanche soirs en seconde partie de soirée.

1.1.2) Mixité sociale

À partir des visites dans les clubs de l'Arte Suave à Montpellier (pour l'interview de Florent), au Team Marcou à Palavas-les-Flots, aux Golden Boys de Béziers et à la Fight Impact de Narbonne, nous avons constaté une mixité sociale, la diversité culturelle et ethnique des communautés. Elle est confirmée par les mots de plusieurs entraîneurs, dont celui de la Kraken Team de Bordeaux, Yohann (groupe 2) : « Lorsqu'on s'est installés à Bordeaux même, il y a eu des arrivées de gars venant de quartiers. Mais il y a une mixité sociale, ça va des barbus musulmans du quartier aux professeurs, docteurs…il y a beaucoup de pompiers professionnels ». Florent de l'Arte Suave (groupe 2) tente de briser les préjugés lorsque nous lui parlons de l'image d'un sport de voyou : « C'est tout le contraire, les adhérents de MMA ont presque une image de *geek* ! Par rapport à la boxe anglaise qui est surtout…la classe populaire, c'est plus traditionnel, le MMA a plus de mixité sociale ». Le MMA se pratique dans les quartiers huppés de la capitale, Bertrand Amoussou enseigne à 200 élèves, au Lagardère Paris Racing, dans le septième arrondissement de Paris. Si nous avons pu constater une constante dans la moyenne d'âge se situant entre 23 et 25 ans, le club de Béziers se différencie légèrement, car ses adhérents sont plus jeunes. Cyrille Diabaté (combattant professionnel et entraîneur à la Snake Team, à Paris) témoigne de la cohabitation pacifique dans son club de policiers et de jeunes de quartiers[263], parmi les 200 adhérents de son club (dont une quinzaine de filles).

[260] C. Mennesson, *op.cit.,* p. 25.
[261] C. Daniez, « Le MMA compte ses poings », *in L'Express*, n°3306, 12/11/2014, p. 98.
[262] G. Loisy, « UFC, une cage des coups, du cash », *in Sport24/Le Figaro*, mis en ligne en mars 2014, [En ligne : http://sport24.lefigaro.fr/webdoc/ufc-ultimate-fighting-championship-l-organisation-mma/]. Consulté le 07/09/2014.
[263] J. Basse, J. Jarossay, *Free Fight : au cœur de l'Ultimate Fighting Championship et du MMA*, Cosa film, 2011, documentaire France 4, 08/04/2011, 6ème min.

1.2) La cartographie du MMA en France

À partir des données obtenues le 19 juin 2013, sur le site de la Fédération Française des Sports de Contact et des Disciplines Associées [264], nous avons réalisé des cartographies de la pratique des sports de contact (kick-boxing, pancrace, boxe thaïlandaise, boxe boji, chauss'fight, lutte-contact) en France, selon les clubs qui le pratiquent.

1.2.1) La répartition par régions

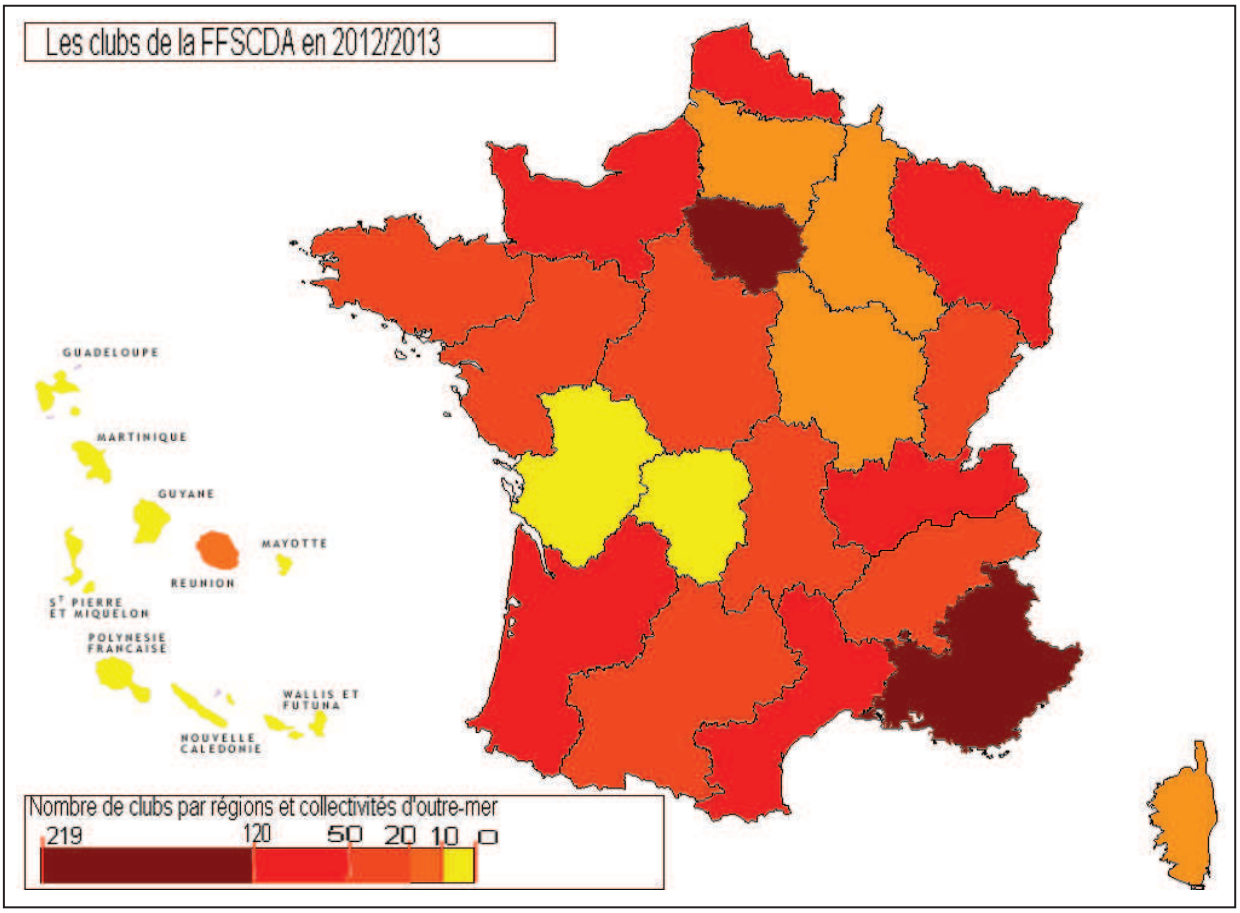

Figure 13 - Les clubs de la FFSCDA en 2012/2013 dans les régions de France

La figure 13 ci-dessus nous montre que la répartition ne se fait pas selon les régions administratives, mais selon les ligues régionales. La carte révèle deux pôles qui se dégagent en France : le premier pôle est celui de l'Île-de-France avec 219 clubs, suivi

[264] « Trouver un club », *in FFSCDA*, [En ligne : http://www.ffscda.com/page-78-trouver-un-club.html]. Dernière consultation le 19/06/2013.

par la Provence-Côte d'Azur avec 120 clubs. Six ligues comptent entre 50 et 69 clubs (Languedoc-Roussillon, Alsace-Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Lyonnais, Aquitaine et Normandie). Les ligues les moins fournies sur le continent sont le Limousin (8) et le Poitou-Charentes (7).

1.2.2) La répartition par départements

Le département des Bouches-du-Rhône compte le plus de clubs (59), devant Paris, le Nord (36) et Seine-Saint-Denis (35). Avec 35 clubs, l'Hérault est un département levier des sports de contact. Cela correspond au dynamisme des compétitions qui ont lieu dans ce département avec des évènements réguliers sur Béziers, Montpellier, Palavas-les-Flots. Contrairement à la carte des comités, celle-ci révèle davantage les inégalités spatiales, avec des déserts de la pratique dans de nombreux départements. Les cartes confirment que les sports de contacts dont le MMA, pancrace, kick-boxing, etc. sont des pratiques urbaines, où du moins qui se développent plus fortement dans des zones urbaines, à forte densité de population.

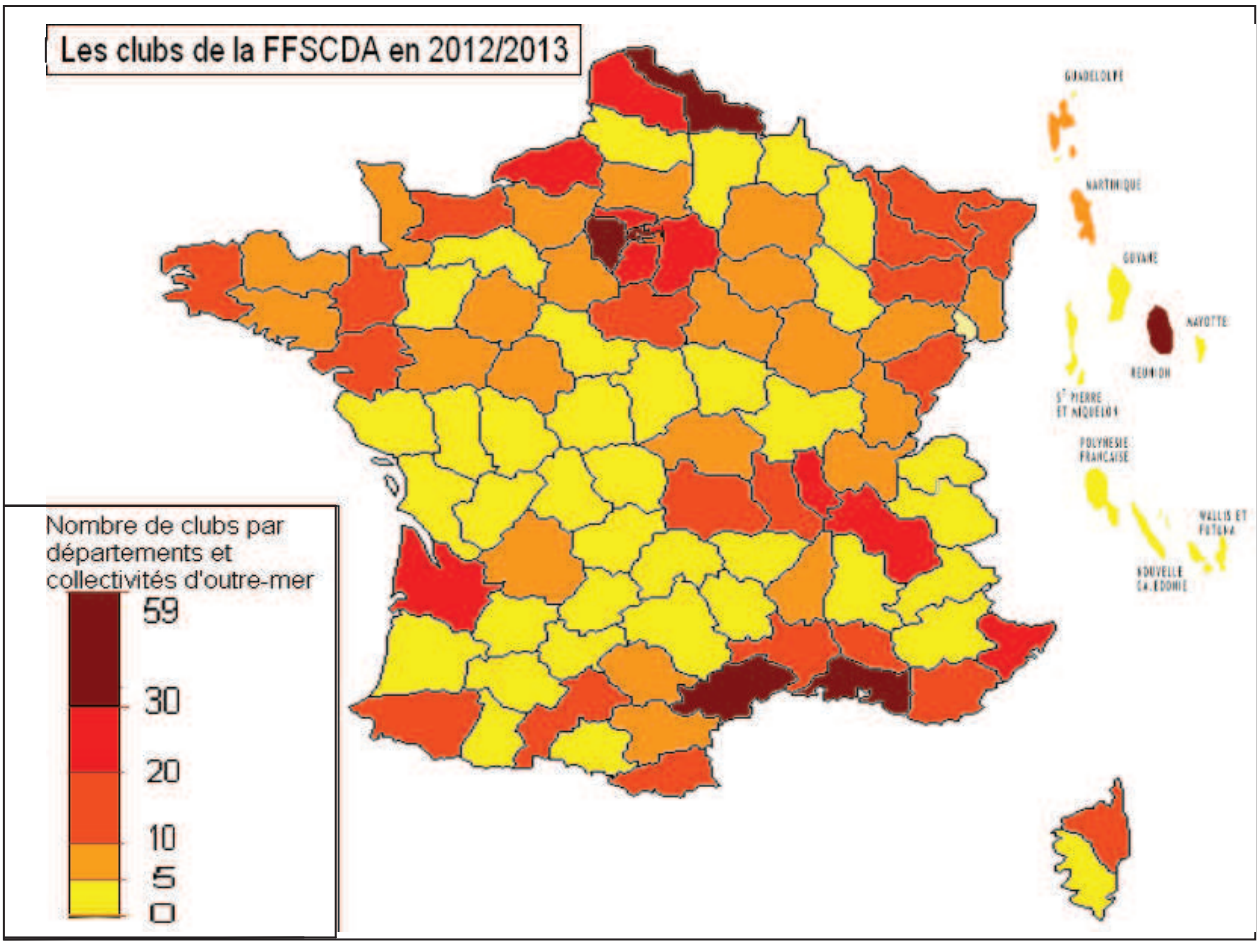

Figure 14 - Les clubs de la FFSCDA en 2012/2013, dans les départements de France

1.2.3) Sports de combat et l'outre-mer

Alors que les territoires et collectivités d'outre-mer comptent entre sept (Guadeloupe) un seul club (Guyane, Mayotte), la Réunion se détache très largement avec 39 clubs recensés et de grandes compétitions de pancrace. La présence de la lutte traditionnelle de la « Croche » (une lutte autorisant les soumissions, immobilisations) participe au développement du MMA sur l'île. La seconde remarque à propos de l'île de la Réunion concerne des phénomènes de violence moins nombreux qu'en métropole et par rapport aux autres collectivités d'outre-mer[265]. Effectivement, d'après une étude de l'INSEE cité dans ce rapport pour le Sénat, l'île de la Réunion se situe au 65ème rang des départements les plus insécurisés selon le taux de criminalité, alors qu'il se situe au 24ème rang en termes de population. Les réunionnais sont moins exposés à la violence qu'en métropole alors qu'elle connaît une croissance démographique élevée. Faut-il y voir un lien avec la présence conséquente de clubs de la FFSCDA ? Si cette observation se retrouve dans cet exemple départemental, ce n'est pas le cas des départements à forte densité de population comme les Bouches-du-Rhône, l'Hérault ou encore de ceux constituant la région d'Île-de-France. La relation entre la présence de sports de combat (MMA compris) et le taux de criminalité est une piste à creuser.

1.3) Les prédispositions sociales à la pratique des sports de combat

En réponse aux premiers arguments prononcés sur la sociologie des pratiquants, l'environnement urbain semble être un élément important dans le développement de la discipline. Il agit en tant que prédisposition sociale, ce qui ne semble pas être le cas de l'héritage familial.

1.3.1) Un héritage familial modeste

La question fut posée à 28 acteurs (sur 31) des sports de combat figurant dans notre échantillon des trois premiers groupes. Clément (groupe 1) est l'adepte dont l'héritage familial est le plus important : issu d'une famille de combattants, il est « poussé » par son père pour commencer la boxe anglaise dès l'âge de 11 ans. Par la suite, la passion

[265] Rapport de Jean-Pierre Sueur, Christian Cointat, Felix Desplan, « Services publics, vie chère, emploi des jeunes : La Réunion à la croisée des chemins », *in Sénat*, mis en ligne le 18/07/2012, [En ligne : http://www.senat.fr/rap/r11-676/r11-67614.html]. Consulté le 12/09/2014.

lui arriva et il se diversifia pour au final pratiquer le MMA, et organiser des compétitions de pancrace. Sa famille est toujours présente autour de lui. Sophian (groupe 2) est issu d'une famille où la boxe est prépondérante, son père n'apprécie pas le combat libre. Son attirance pour notre objet est simple selon lui, il dit ceci : « tout naturellement quand on fait déjà un sport de combat ». Moins significatif, Florent (groupe 2) commença le jiu-jitsu avec son frère puis découvrit le MMA grâce à son club. Enfin, Akira (groupe 2) prit connaissance de la discipline en compagnie de son père, qui lui expliqua les rudiments du « free fight ». Pour le reste des intervenants, c'est le cercle des amitiés qui prime, les groupes de pairs. Le *peer-group* semble plus important dans le cadre de ce que David Riesman, Reuel Denney et Nathan Glazer nomment : la société de consommation extro-déterminante[266], des pairs sociométriques où les individus sont sensibles à l'opinion des autres, une coopération compétitive car concurrentielle.

La présence d'initiés avec un héritage familial dans les arts martiaux n'est pas si remarquable, voire modeste. Nous pouvons expliquer cela par l'essor récent du MMA. Hormis la famille Gracie, les exemples les plus médiatiques sont Ryan Couture, fils de Randy Couture qui lança sa carrière en 2010 ainsi que Ryan Shamrock, fils de Ken Shamrock et neveu de Franck Shamrock, qui débuta en 2007[267].

1.3.2) L'environnement social urbain

La figure 14 montre l'inégalité spatiale de la pratique des sports de contact dans les départements français. Ce sport se développe plus facilement en milieu urbain, grâce à la présence d'infrastructures : des salles pour les entraînements. En effet, cela demande des équipements et des adhérents, car le MMA est un sport qui requiert des partenaires pour s'entraîner. S'il s'agit d'un sport individuel, l'entraînement est quant à lui collectif. En 2011, ils étaient 25 à la Kraken Team de Bordeaux, près d'une centaine aux Golden Boys de Béziers (ils sont toujours près d'une centaine en 2014), 30 à l'Arte Suave de Montpellier, 30 au club de notre interviewé Steve à Mulhouse. La Fight Impact de Narbonne compte 106 adhérents lors de la saison 2013/2014. Le club du GP Sports de Miramas dépasse également les 100 adhérents dont une quinzaine d'enfants. Vu comme un « extra-terrestre » lorsqu'il monta son club à Miramas, Ludovic (groupe 1) parle

[266] D'après D. Riesman, R. Denney, N. Glazer, *La foule solitaire, anatomie de la société moderne*, préface d'E. Morin, trad. de l'anglais par E. Morin, Arthaud, Paris, 1964 (éd. originale 1950), pp. 179-266.
[267] « *Fighfinder* », *in Sherdog*, [En ligne : http://www.sherdog.com/stats/fightfinder]. Consulté le 13/05/2011.

d'une évolution très rapide : « il y a 4-5 ans, il y en a encore qui croyait le MMA, c'était des combats à mort en Ukraine sans catégories de poids ».

Le milieu urbain favorise ces grands nombres, les clubs d'Île de France du Lagardère Racing Club et de la Snake Team comptent environ 200 pratiquants. Les différents intervenants initiés au MMA proviennent des villes de Lyon, Mulhouse, Amiens, Paris, Bordeaux, Montpellier, Béziers, Castres, Valence, Honolulu, Jaén, Dublin, Fribourg. Le reste des enquêtés adeptes de sports de combat (MMA compris) provient de zones périurbaines (principalement à proximité de la ville de Béziers). Pourtant, le fait que le mixed martial arts se développe avec Internet encourage des recrues de tous les horizons, puisqu'aucun environnement social n'échappe à la toile internet.

Enfin, des organisateurs mettent en avant la culture urbaine de ce sport, dans la dénomination des galas. Le Street Culture Promotion eut lieu à deux reprises en Espagne depuis 2013. Un évènement américain en 2008 appela sa soirée : le Scientific Street Fighting, nous laissant à une interprétation aventureuse, où le MMA serait une évolution et une version scientifico-technique du combat de rue.

Une sociographie du MMA est particulièrement difficile à réaliser en France, puisque les pratiquants jonglent entre plusieurs disciplines alternatives. Ces disciplines peuvent être affiliées à différentes fédérations, ce qui complique notre étude sociographique. Effectivement, le pancrace semble depuis deux ans être en perte de vitesse, au détriment du kempo qui attire de plus en plus d'organisateurs d'évènements en France ; les deux pratiques exigent deux licences distinctes. La sociographie du MMA en France ne sera jamais exacte tant que régnera cette non-reconnaissance par le ministère des Sports. Nous devons nous contenter d'une estimation entre 9 000 et 15 000 pratiquants selon les données obtenues entre 2012 et 2014. Malgré le manque de données quantitatives, la croissance de ce sport et du nombre de pratiquants en France est rapide et forte, selon les dirigeants des clubs.

2) Causes et conséquences du contexte français

L'analyse de l'objet de recherche demande de travailler sur les causes structurelles, mais également institutionnelles. Nous traiterons donc des fédérations nationales, souvent mises en cause par les protagonistes provenant du MMA hexagonal. Nous allons faire le point sur les disciplines alternatives qui permettent aux combattants d'avoir des compétitions proches des arts martiaux mixtes, jouant sur les règles.

2.1) L'influence des grandes fédérations sportives

La France contient une grande histoire de l'olympisme. Qu'elles soient olympiques (judo, lutte, boxe, taekwondo) ou uniquement « nationales sportives » (full-contact, karaté, muay-thai, savate/boxe française, wushu), ces fédérations sont membres du puissant Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

2.1.1) Le conflit des fédérations nationales

Le champion de France de judo Lionel Hugonnier explique des raisons de l'engouement du MMA et la frilosité des fédérations : « Le MMA ouvre enfin aux judokas un avenir sur le plan social et médiatique. […] À l'INSEP, les gens connaissent le MMA, les DVD circulent »[268]. L'ancien judoka olympique Ferrid Kheder fait désormais une carrière professionnelle en combat libre, il n'est pas un cas isolé. Les avis des intervenants des trois premiers groupes sur ce sujet sont unanimes : ce qui bloque la légalisation du MMA en France n'est ni la pratique, ni les pratiquants des arts martiaux traditionnels, mais les hautes sphères fédératives qui usent de leur influence jusqu'au ministère des Sports. Le président de la fédération française de judo Jean-Luc Rougé s'oppose fermement au MMA, usant de démagogie « martiale » : « frapper un homme à terre, le principe, c'est que quelque part quand on voit qu'on achève quelqu'un qui est au sol, rien que ce principe, est contraire à celui du sport, c'est là le plus grave, c'est que quelque part, tout est permis, c'est pas possible ! [269]». Nicolas R. (groupe 3), entraîneur

[268] « Le judo est-il le meilleur tremplin… », *in Fightsport*, n°18, février 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 20-27.
[269] Un discours identique est prononcé par Jean-François Lamour dans le documentaire de J. Basse, J. Jarossay, *op.cit.,* 13ème min.

au plus haut niveau en boxe anglaise, parle de l'avis général en boxe et du sien en particulier, lorsqu'ils ont découvert ce phénomène :

> « Évidemment, on était fondamentalement contre ! La diffusion du MMA en France, ça nous prenait de l'espace… et de l'argent. Et il y a des gens de l'"ancien régime" en boxe anglaise, qui ont fait en sorte qu'on refuse l'accès aux droits télés au MMA […] Pour moi, le MMA c'est quelque chose qui serait diffusé, car c'est codifié, de la même façon qu'une autre pratique, je le place au même niveau qu'un autre sport d'opposition ».

Le Pride F.C. ne fut diffusé que durant quelques mois en 2004 et 2005, en *prime time*, sur Sport +, une chaîne du groupe Canal+, ancien diffuseur de boxe anglaise. Outre-Atlantique, la cohabitation entre MMA et boxe anglaise n'est pas simple également. La chaîne historique de boxe anglaise, HBO, n'a pas de contrat de diffusion avec des organisations de mixed martial arts. Si les témoignages dans les hautes sphères fédératives sont virulents contre ce sport, les avis dans les clubs de différents sports de combat et d'arts martiaux montrent une cohabitation possible, voire nécessaire, car les pratiquants de MMA ont besoin de la complémentarité de ces différentes pratiques, pour développer la complétude de leurs techniques. Au Japon, la cohabitation ne se fait pas sans heurts. La dernière concerne l'arrivée au combat libre du champion olympique 2008 de judo Satoshi Ishi, exclu de la fédération de judo. Les expulsions temporaires furent les mêmes pour d'autres judokas renommés, le champion olympique de Barcelone en 1992 Hidehiko Yoshida fait partie de ces bannis. Nous constatons donc que certaines fédérations freinent cette réunion des sports de combat.

2.1.2) L'oscillation entre réunion et division des arts martiaux

La guerre des licenciés n'en porte en réalité que le nom, car lorsque nous nous dirigeons dans les clubs de MMA, la diversité règne. Les athlètes possédant un *background* spécialisé gardent des contacts avec leurs arts martiaux originels. Il suffit de voir la constitution des membres d'honneur de la Commission Française du MMA (CFMMA) pour découvrir la présence de représentants provenant de différents sports de combat : Dominique Valera (karaté et full-contact), Jean-Marc Mormeck (boxe anglaise), Serge Feist (judo)[270]. Précurseurs des sports de combat pieds/poings et du « free fight » en Europe, les Pays-Bas choisissent la mixité des arts martiaux lors de

[270] « Bureau », *in CNMMA*, [En ligne : http://cnmma.fr/page-31-Le%20bureau%20de%20la%20CNMMA.html] dernière consultation le 10/06/2014.

leurs évènements : kick-boxing, boxe thaïlandaise et MMA se côtoient le même soir. Le même schéma est utilisé au Japon dans l'organisation prestigieuse du K-1.

Même si les combattants modernes sont pluridisciplinaires et s'exercent dans tous les domaines, ils gardent des bases différentes. Cependant, une observation dans les clubs permet d'affirmer que cette pluridisciplinarité tend à devenir transdisciplinaire, car de nouveaux adhérents démarrent par le MMA directement, apprenant les arts martiaux mixtes avant un sport de combat ou art martial en particulier.

2.1.3) Des Jeux olympiques au MMA

L'un des apports les plus crédibles de ce sport est l'arrivée de nombreux participants olympiques. Nous comptons un total de 41 anciens participants aux JO[271]. Le Japon, puis les États-Unis forment les deux contingents les plus nombreux avec respectivement 8 et 19 athlètes. Le premier pays cité brille grâce à ses judokas, le second grâce à ses lutteurs. Quatorze champions olympiques participèrent à des combats de MMA[272]. Des champions ont fait carrière comme Hidehiko Yoshida (médaille d'or de judo en 1992) et Pawel Nastula (médaille d'or en 1996). Deux médaillés d'or de lutte en 2004 perdirent brutalement des combats de MMA pour l'organisation du K-1 : l'égyptien Karam Ibrahim et le hongrois Istvan Majoros. Ce dernier affronta Norifumi Yamamoto, le fils d'un ancien participant aux JO en lutte et frère d'une lutteuse olympique. Le dernier champion olympique à être passé au MMA est le lutteur américain Henry Cejudo, qui évolue désormais à l'UFC. Les combattantes de l'UFC Ronday et Sara McMann sont des médaillées en judo et en lutte.

En France, des lutteurs quittent également leur sport de prédilection pour faire carrière en MMA, avec l'exemple de Gor (groupe 1), passé par le Creps de Dijon et déçu du traitement reçu par la fédération de lutte :

> « J'avais des conflits avec la fédération. Tu gagnais le Championnat de France, ils te mettaient des stages pour la préparation des championnats d'Europe. Pendant ces stages, ils mettaient encore des combats de repêchage et le numéro deux pouvait encore avoir sa chance pour aller aux championnats d'Europe. Quand eux étaient champions de France, je n'avais pas de chance pour y aller… Par exemple pour le déplacement aux

[271] Un tableau récapitulatif non exhaustif des participants aux Jeux olympiques se trouve dans l'annexe n°5, à la page 536, avec une liste des médaillés, non-médaillés, des sports et des pays représentés.
[272] « De l'or olympique au MMA », *in Fightsport*, n°41, octobre 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 44-48.

championnats d'Europe, il ramène deux lutteurs… deux lutteurs et il y a cinq catégories ! Ils apportent des gens qui servent à rien au lieu d'apporter des lutteurs pour progresser ».

Ronda Rousey fit la même critique pour les fédérations de judo, ainsi que Ronaldo « Jacare » Souza sur la fédération de jiu-jitsu brésilien, critiquant leur politique, le désintérêt des responsables pour les athlètes, le gaspillage de l'argent en interne et les interdictions que ses fédérations imposent[273]. Outre l'attrait de la réunion de différentes techniques martiales au sein du combat libre et l'argent présent dans le MMA, l'amateurisme et les négligences des fédérations olympiques font que des athlètes font le pas vers les arts martiaux mixtes.

2.1.4) Prolifération des substituts du MMA[274]

L'alternative la plus répandue est le pancrace où les combats se déroulent sur un ring, sans frappes au sol, sous l'égide de la FFSCDA. Les grandes organisations sont le 100% Fight de Stéphane « Atch » Chaufourier dans la région parisienne, le PFC des frères Piamonti et le Fightway Challenge d'Adrien « Kael » Caillol sur Marseille, ou encore le Fighting Marcou Challenge de Clément Marcou à Palavas-les-Flots. Ce dernier réussit à faire venir près de 2000 personnes dans la Park and Suites Arena de Montpellier, le 1er décembre 2012.

La seconde forme est la lutte-contact, également sous l'égide de la FFSCDA. C'est une synthèse de la boxe pieds/poings associée à la lutte et aux diverses techniques de soumissions, qui se déroule sur un tapis. Contrairement au pancrace où l'équipement des athlètes est le même qu'en MMA, ils portent un kimono sans manches. Les coups de genou à la tête sont interdits. Créé en 1994, le tournoi du Golden Trophy fut organisé dans ses règles. Quatre évènements entre 1998 et 2001 figurent en tant que combats « MMA » sur *Sherdog* avec Cyrille Diabate comme participant. La FFSCDA possède également une discipline venue du Japon, le *shootboxing* où les projections et les soumissions sont autorisées.

La troisième alternative est le combat-grappling depuis 2010, dépendant de la Fédération Française de Lutte, délégataire de la Fédération Internationale des Luttes

[273] Interview de Ronda Rousey pour *Bloody Elbow* réalisée en 2012, traduite en français pour *Ikusa*, mis en ligne le 18/11/2014, [En ligne : http://www.ikusa.fr/forums/topic/25676-mais-que-fait-la-fede-de-judo/]. Consulté le 20/11/14.

[274] Récapitulatif des alternatives au MMA avec leur fédération et les principales règles dans l'annexe n°6, p.537.

Associées. Les combats ont lieu sur un tapis, les lutteurs portent un short, un *rashguard* (t-shirt moulant) et un casque. La différence avec le pancrace, c'est que les coups de genou et de poing au corps lors des phases de sol sont autorisés. C'est assimilé en tant que MMA amateur. Des championnats du monde furent organisés par la FILA du 14 au 18 novembre 2012 à Cracovie. À noter que la FILA prend en compte la fédération de Pankration Française (FPF) où la pratique a lieu sur un tatami et où les combattants portent un kimono. La Fédération française de Lutte contrôle la discipline du sambo sur notre territoire. Le sambo-combat en particulier se pratique sur un tapis, en veste, short. Il requiert un casque, protège-tibias et des gants qui permettent les saisies. Les frappes sont interdites au sol.

La Fédération Française de Judo et Disciplines Associées compte dans ses rangs le jiu-jitsu fighting system. Cela se déroule sur un tatami. Les athlètes portent le kimono, des mitaines et des protège-tibias. Les trois phases du combat (les atemis debout en pied/poing, la projection et le sol) doivent être exécutées. Les coups doivent être « contrôlés ».

La Fédération Française de Wushu compte une discipline hybride issue puis dérivée des arts martiaux chinois : le *sanshou* ou sanda. Elle autorise les pieds, poings, projections, mais sans soumissions. Les combats ont lieu sur un ring. La version sportive interdit les coups de coude et de genou depuis 1991.

Sous la tutelle de la Fédération Française de Karaté et des Disciplines Associées, les combats du pro fight karaté ont lieu sur un tatami. Les karatékas portent un pantalon kimono et sont torse nu. À la suite d'une projection, des coups peuvent être portés au sol sur le corps de l'adversaire, dans une certaine limite. Spécialiste de MMA, Anthony Réa participe régulièrement au pro fight karaté. Enfin, l'alternative qui prend de l'ampleur est le kempo, toujours sous l'égide de la FFKDA. La tenue traditionnelle est la veste bleue, pantalon gris et les assauts ont lieu sur un tatami. Les frappes à la tête sont interdites. Cependant les styles de kempo sont nombreux. Au sein de la fédération, la commission nationale de kempo a été créée en 1999. Le kempo élite est ce qui se rapproche le plus du MMA actuel : les coups au corps lors des phases de sol sont autorisés. Les combats peuvent avoir lieu sur un ring ou sur un tatami. Le Lyon Fighting Champsionship utilise ces règles, ainsi que le Kenpo Tournament à Revel. La commission nationale de kempo existe en parallèle, son président revendique une

soixantaine de clubs pour 1800 pratiquants[275], des évènements sont organisés dont celui du Strike Fight de Lyon, diffusé sur Sport +.

L'énumération de toutes ces disciplines et fédérations associées peut paraître ennuyeuse, mais elle témoigne de la situation complexe du MMA en France, ainsi que de la nébuleuse qui gravite autour de ce phénomène. En effet, le combat libre n'est pas une pratique isolée qui concerne des individus non-initiés aux sports de combat, mais bel et bien des pratiquants de divers arts martiaux à la recherche d'un style de combat hybride et efficace.

2.2) MMA, droit et politique

Un sport qui n'a pas une reconnaissance officielle et institutionnelle, est-il par conséquent interdit ? Nous allons nous pencher sur l'aspect juridique, puis nous montrerons que des initiatives existent pour faire reconnaître la discipline, y compris par l'intermédiaire de personnalités politiques.

2.2.1) Un vide juridique

La compétition de MMA n'est pas autorisée, mais existe-t-il un texte de loi l'interdisant ? Le député radical socialiste de Meurthe-et-Moselle Christian Eckert interpella le ministère des Sports lors d'une question écrite, publiée le 13 décembre 2011[276]. Il lui demanda si la position du gouvernement était en passe de changer. La réponse du 20 mars 2012 reprend les arguments des ministres prédécesseurs. Cette position s'appuie une nouvelle fois sur la recommandation R99-11 du Conseil de l'Europe, adoptée par les ministres européens des Sports le 22 avril 1999, relative aux manifestations de « combat libre » ou de « combat en cage » ou aux pratiques assimilées. Cette recommandation a demandé aux gouvernements des États membres de prendre toutes les mesures nécessaires pour interdire et empêcher ces manifestations, estimant que de telles pratiques sont contraires aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales. La recommandation vise à protéger le sport et les sportifs des pratiques abusives et avilissantes. Des motifs de moralité, d'éthique et de respect de l'intégrité humaine : « Le fait de pouvoir frapper un homme au sol ne peut être toléré ». La

[275] C. Daniez, « Le MMA compte ses poings », *op.cit.,* p. 100.
[276] Question écrite et publiée sur le site de l'assemblée nationale, mise en ligne le 20/03/2012, [En ligne : http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-124385QE.html]. Consulté le 19/04/2013.

réponse gouvernementale fait apparaître l'influence des fédérations : « les fédérations d'arts martiaux agréées et délégataires ont régulièrement manifesté leur opposition à ce type de manifestation ». Une commission consultative des arts martiaux et des sports de combat, « compétente pour donner son avis sur toutes les questions techniques, déontologiques, administratives et de sécurité », permit au ministère de camper sur sa position. La commission fut réunie le 11 juillet 2011, puis à nouveau le 31 janvier 2012.

Après consultation du code du sport, aucun texte n'interdit le MMA en France. Les « pratiques de boxe » obéissent aux articles A331-33 à 36 du Code du sport. Les associations sportives se revendiquant de ce sport ont le droit d'exister selon la loi de 1901 garantissant la liberté d'association. Une organisation pourrait même voir le jour sans une fédération. En effet, il suffit qu'elle soit rattachée à une commission et autorisée selon une « déclaration à l'autorité administrative »[277], selon l'article L331-2. Cela fut le cas pour différentes organisations à Marseille, Bordeaux, Cognac, avec des évènements de kempo, organisés par la Commission nationale de kempo. L'évènement de Lyon en juin n'a pas eu l'autorisation de la préfecture, mais de la ville de Lyon. Les autorisations obéissent alors à des cas par cas, selon le degré d'affinités entre les protagonistes[278]. Cela illustre l'imbroglio juridique d'une part et le vide juridique d'une autre part. Le documentaire *100% Fight IV : les coulisses* d'Arthur Cauras[279] montre les péripéties pour organiser un gala de pancrace. Nous y voyons des policiers accompagnés du directeur de la salle, interpeller Stéphane Chaufourier pour s'assurer que ce dernier possède bien tous les documents nécessaires à la venue d'un tel évènement. L'organisateur témoigne des difficultés pour avoir les autorisations préfectorales.

2.2.2) Les initiatives politiques

Outre Christian Eckert, Julien Polat s'intéressa également au MMA. Le délégué à la 9ème circonscription UMP de l'Isère et pratiquant d'arts martiaux, devenu maire de Voiron, adressa une lettre à David Douillet lorsque celui-ci fut nommé ministre des Sports le 26 septembre 2011, réclamant l'autorisation d'organiser des compétitions de

[277] C. Daniez, « Le MMA compte ses poings », *op.cit.,* p. 98.
[278] *Ibidem*, p. 100.
[279] A. Cauras, *100% fight IV : les coulisses*, Atch Productions, 2011, Dvd, 10ème min.

MMA[280]. Le 11 juin 2014, le secrétaire d'État aux sports Thierry Braillard répond à une question orale sans débat posée par le député socialiste des Deux-Sèvres Jean Grellier. Ce dernier interrogeait sur le projet de loi relatif à la modernisation de l'organisation et de la gouvernance du sport. Jean Grellier recommande à l'État d'officialiser, organiser et sécuriser le MMA tant son développement est exponentiel. La réponse de Thierry Braillard rappelle que des combats mixtes existent déjà au sein des fédérations. Cela dit, il ouvre la porte vers une future reconnaissance : « Le combat mixte appelé MMA n'est pas condamné à être une pratique transgressive et incontrôlée. Son enseignement doit donc être autorisé, encadré et contrôlé »[281]. Il annonce qu'il va saisir la Direction des sports pour qu'une mission soit menée par la Confédération des Arts Martiaux et des Sports de Combat. La confédération aura comme mission d'élaborer une charte éthique commune, identifier ce qui doit être interdit dans cette pratique, analyser les 700 clubs répertoriés pour les encadrer avec des qualifications requises, et enfin clarifier la position des fédérations affinitaires. En novembre 2014, un article de *L'Express* cite les propos de Thierry Braillard : « La France n'organisera pas de combats dans une cage où l'on frappe à terre. Pour moi, c'est une atteinte à la dignité humaine. On n'est plus dans le sport, mais dans les jeux du cirque »[282]. Le secrétaire d'État aux sports actuellement en fonction ne sort donc pas des ornières creusées par ses prédécesseurs. Si le gouvernement se penche une nouvelle fois sur le MMA, le spectre des conflits de pouvoir entre les fédérations délégataires ou agréées plane encore au-dessus de l'objet de recherche.

2.2.3) Le travail effectué par la CFMMA

La Commission Française de Mixed Martial Arts sous la présidence de Bertrand Amoussou (également président de l'International Mixed Martial Arts Federation), forme un monitorat de MMA pour les futurs éducateurs diplômés. Les sessions se déroulent dans un bâtiment public national du ministère de la Jeunesse et des Sports[283].

---

[280] D'après M. Delalandre, C. Collinet, « Le Mixed Martial Arts et les ambigüités de sa sportification en France », *op.cit.,* p. 294.
[281] « Pratique du Mixed Martial Art (MMA) – Réponse à une QOSD de Jean Grellier », sur le site de Thierry Braillard, mis en ligne le 11/06/2014, [En ligne : http://www.thierrybraillard.fr/2014/06/pratique-du-mixed-martial-art-mma-reponse-a-une-qosd-de-jean-grellier/]. Consulté le 08/10/2014.
[282] T. Braillard cité dans C. Daniez, « Le MMA compte ses poings », *op.cit.,* p. 98.
[283] « Formation », *in CNMMA*, [En ligne : http://www.cnmma.fr/page-32-Formation%20au%20monitorat.html]. Consulté le 10/06/2011.

Elle organisa aussi une tournée des plages durant les étés 2011, 2012 et 2013[284]. Cette initiative pour faire découvrir la discipline fut un succès à chaque édition. Elle montre un intérêt du public pour le MMA, et la place nécessaire de l'aspect ludique. En 2013, la tournée fut réduite faute de budget. Si le nombre d'intervenants était moindre, le nombre de spectateurs et de participants aux initiations n'a pas diminué. Néanmoins, après cinq ans d'existence, la CFMMA a perdu son assurance[285]. Si la raison officielle est « un compte trop petit » de la part de la commission, leurs dirigeants avancent des pressions de différentes fédérations assurées par le grand groupe Covéa, qui compte la Mutuelle du Mans (assureur de la CFMMA de 2009 à 2014). Jugé « trop dangereux » par d'autres assureurs qui refusent de couvrir ce sport, le terme dangereux ne correspond pas au bilan des sinistres qui montre un total de 210 euros de sinistres pour 1500 licenciés, sur une période de cinq ans.

2.2.4) Le paradoxe français

Ce paragraphe illustre un paradoxe national : la compétition est « interdite » sur notre sol, mais des collectivités locales soutiennent des combattants d'arts martiaux mixtes et des évènements de pancrace. Sur l'affiche de l'annexe n°4.1 à la page 535, nous voyons les logos de la communauté d'agglomération et de la municipalité de Montpellier, aux côtés de grandes entreprises privées régionales. L'organisateur Clément Marcou fut d'ailleurs décoré de l'Étoile européenne du dévouement civil et militaire, le 10 novembre 2010, par Anh Dao Traxel, en présence du maire de la ville de Palavas-les-Flots Christian Jeanjean. Les collectivités locales sont des partenaires particuliers des évènements. Le combattant Jérôme Bouisson est sponsorisé par la communauté de communes de la Voie Domitienne, près de Béziers. Il occupe un emploi aménagé au sein de cette collectivité. Un article sur lui fut d'ailleurs publié sur le journal institutionnel de La Domitienne.

Les autres paradoxes résident notamment dans les cours de MMA que donne Bertrand Amoussou à la Sorbonne. Ancien directeur de cabinet de Manuel Valls à la mairie d'Évry, Christian Gravel devint par la suite le directeur du Service d'information du gouvernement. Christian Gravel est un ancien pratiquant de viet vo dao, passionné de

[284] Compte rendu complet dans l'annexe n°14, pp. 566-568.
[285] « Communiqué officiel de la CFMMA » publié sur le compte *Facebook* de la commission, mis en ligne le 25/09/2013, [En ligne : https://www.facebook.com/cfmma/photos/a.508701349184244.1073741827.493629814024731/748321911888852/?type=1&theater]. Consulté le 26/09/2014.

MMA. Ce proche de Manuel Valls n'est pas innocent dans l'initiation que réalisa ce dernier dans une surface de combat appartenant à la CFMMA[286].

Les obstacles sont nombreux tant des détracteurs cherchent à empêcher que des galas hybrides aient lieu. Si la France connaît des tensions avec ses fédérations, d'autres pays comme le Japon se retrouvent dans une situation délicate, où des disciplines olympiques (le Judo en particulier) sont en concurrence avec le MMA, ce qui créait des tensions. Pourtant, ces disciplines olympiques ou non, survivent à la croissance du MMA. Ce dernier a besoin de ces différents sports qui le composent. La majorité des initiés des différentes disciplines que nous avons pu rencontrer partagent cet avis positif sur la cohabitation possible.

3) Au cœur du sport-spectacle : les évènements d'arts martiaux mixtes

La compétition de MMA n'est pas autorisée sur le sol français. Cela n'empêche pas des acteurs nationaux d'organiser des galas, sous l'égide des différentes fédérations françaises. En effet, ces galas sont légiférés selon différentes pratiques alternatives. Si les règles diffèrent, l'ambiance qui y règne lors de ces soirées nous intéresse, puisque cela traite du comportement des spectateurs à la vue d'un combat dit « ultime ». Nous adopterons une approche géohistorique, en commençant par sortir du territoire français, puis y revenir dans un second temps.

3.1) Un rapide tour du monde des galas de MMA

Avant de me consacrer aux évènements qui eurent lieu sur le sol français, un point sur des galas internationaux sera effectué : des évènements au Japon, Brésil, Angleterre ou aux États-Unis. Le visionnage des compétitions se déroulant dans ce pays fut conséquent.

[286] « Manuel Valls et le débat sur le MMA », *in MMAfightsport*, mis en ligne le 11/10/2012, [En ligne : http://mmafightsport.com/manuel-valls-et-debat-sur-le-mma/]. Consulté le 03/09/2014.

3.1.1) L'évolution d'une partie du public

Lors des premiers UFC, des spectateurs criaient leurs envies de voir des K.O, du sang. Les premiers documentaires sur ce sport dès les années 2004-2005 montrent des spectateurs exubérants, buvant des bières, dont celui avec *« Just bleed »* peint sur le corps[287]. Des similitudes sont à déplorer pour une partie du public hollandais. Des explications peuvent être trouvées par une tradition des sports de combat pieds/poings, où le saignement n'est pas rare et les phases au sol moins fréquentes. Le promoteur de la Rings Holland Milko Lambrecht dit ceci : « Aujourd'hui, qu'un combat s'enlise au sol, et la foule se mettra instantanément à gronder, réclamant du spectacle »[288]. Les débordements se font de plus en plus rares, mais quelques fois, des altercations ont lieu dans le public, filmées avec des téléphones avant d'être mises en ligne sur les sites d'hébergement de vidéos. Ces débordements d'une partie du public existent aussi en France, comme le témoigne Arthur (groupe 2), principalement à la suite de décisions des juges.

3.1.2) Un évènement japonais

Correspondant au Japon du site *Ikusa* et de la revue *Top Fight*, Akira est familier des évènements comme le Pride, Sengoku, Dream, K-1. Il nous témoigne de la présence respectueuse et chaleureuse du public. Les spectateurs lors des grandes organisations japonaises se distinguent du reste du monde, car il est composé d'un large public féminin, jeune. Des familles entières assistent aux soirées, avec leurs enfants. L'aspect spectaculaire attire ce large public mixte. À l'inverse, ce dernier s'homogénéise autour des passionnés, des initiés du MMA lorsque les évènements se veulent plus confidentiels, centrés seulement autour de la dimension sportive : les organisations du Shooto, du Deep, du Pancrase. Dans tous les cas, aucun sifflet ne se fait entendre même lorsque des affrontements sont ennuyeux. L'ambiance parfois feutrée s'accompagne toujours du respect pour les combattants.

---

[287] J. Hyams, *The smashing machine: the life and times of extreme fighter Mark Kerr*, HBO, 2002, Dvd, 11ème min.

[288] « (R)Evolution » la boxe pied poing et après », *in Fightsport*, n°19, mars 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 52-59.

3.1.3) Un évènement américain

De l'autre côté du Pacifique, le public américain est plus enthousiaste, plus bruyant. Les spectateurs participent davantage à l'ambiance générale, parfois allant à la limite du respectable, car les sifflets sont réguliers lorsque les combats s'enlisent dans des phases d'inactivité. Le public américain montre plus facilement son mécontentement, à cause de combats ennuyeux ou suite à des décisions de l'arbitre et des juges. Le chauvinisme y est fréquent, au son de *« USA ! USA ! »,* dès lors qu'un athlète américain affronte un étranger. Cependant, l'internationalisation des têtes d'affiche et des champions de l'UFC par exemple, eut l'effet de baisser ce chauvinisme. Il est désormais moins fréquent d'assister à ce type de comportement.

3.1.4) Un évènement brésilien

Le Brésil combine les deux ambiances, où malgré les encouragements bruyants et chauvins du public pour ses champions, le respect des différentes phases de combat a lieu. Ceci est dû à l'origine du *valetudo* (l'organisation de l'International Valetudo Championship par exemple) jusqu'au début des années 2000, où l'arbitre laissait se dérouler l'affrontement sans intervenir en cas d'enlisement de la lutte. Cela pouvait durer des dizaines de minutes dans la même posture. La culture du *valetudo* et du jiu-jitsu brésilien permet au public brésilien d'avoir une certaine tolérance concernant les phases de préhension. L'ambiance footballistique du Brésil se retrouve également en Angleterre et en Irlande lorsque ceux-ci accueillent des galas de l'UFC. Les chants de supporters animent les soirées, une foule auréolée de drapeaux nationaux et de ceux aux couleurs de clubs de football.

3.2) Les évènements en France

En France, les compétitions se déroulent principalement sous les règles de pancrace. Mais les galas de kempo sont de plus en plus nombreux. Cette partie est consacrée à l'analyse de terrain, par l'intermédiaire de plusieurs évènements[289].

[289] Analyse complète des événements dans l'annexe 11, pp. 548-561.

3.2.2) Les galas de pancrace

Nous avons assisté à quatre évènements de Pancrace entre 2011 et 2012 : le Fighting Marcou Challenge IV (FMC) qui eut lieu le 15 avril 2011 à la salle bleue de Palavas-les-Flots, les Honor & Glory I et II qui eurent lieu respectivement le 14 mai 2011 et le 5 mai à la salle Zinga Zanga de Béziers. Le dernier évènement de pancrace analysé au cœur du public fut le Fighting Marcou Arena I, le 1er décembre 2012 à la Park and Suites Arena de Montpellier. Les galas biterrois ont attiré environ 1 200 personnes, alors que les salles montpelliéraines d'une plus grande contenance ont attiré entre 1 800 et 2 500 individus. Une progression d'une présence féminine au sein du public est visible, passant de seulement 10% lors du FMC IV à 25% lors du FMA I et H & G III. Le public était plus jeune sur Béziers (entre 20 et 25 ans) que sur Montpellier/Palavas-les-Flots (entre 25 et 30 ans).

Côté sportif, aucune différence n'est à noter entre les deux organisations. Néanmoins, le comportement du public est légèrement différent. En effet, quelques paroles d'agacement (« debout ! ») ont émaillé les soirées montpelliéraines lorsque les combats devenaient ennuyeux au sol. Enfin le commentateur a tout au long de la soirée pris le temps d'éduquer le spectateur, rappelant les règles, la rareté des blessures graves et le respect des hommes. À Béziers, davantage de mots déplacés furent entendus, pendant les phases de sol surtout, mais aussi pendant le combat phare mettant aux prises le boxeur local Jérôme Bouisson. Ce constat peut s'expliquer par le chauvinisme classique répandu dans tous les sports, mais aussi par la présence de nombreux néophytes, croyant voir du « Free Fight » : des non-initiés provenant de cultures sportives différentes comme le football ou le rugby. Le fait que ces agissements n'aient pas eu lieu à Palavas montre que ces actes moins respectueux s'atténuent chez un public plus initié, il s'agissait des quatrième et septième éditions du FMC contrairement aux deux premières éditions de l'Honor & Glory. Des boutiques de vêtements spécialisés étaient présentes à chaque évènement, mais moins de personnes portaient des *fightwears* sur Béziers, montrant là aussi le taux important de novices.

Enfin, une différence de comportement existe entre le public lambda et les athlètes qui assistent au spectacle (à l'exception des compétiteurs soutenant des partenaires de club). Effectivement, les combattants possèdent généralement un comportement plus calme, moins démonstratif lors des combats. Ils sont plus avares en applaudissements.

Cette observation est similaire à celle que j'ai pu réaliser dans un contexte extérieur à la thèse, et plus particulièrement lors des compétitions de cyclisme.

3.2.3) Un évènement de kick-boxing

Intitulé « Gala des guerriers du ring », l'évènement fut organisé par la Team Chavernac de Nissan-Lez-Ensérune, le 23 mars 2013. Il s'agit d'un évènement de kick-boxing (règle K-1 avec pieds/poings et genoux sans saisie), sous l'égide de la FFSCDA. Après une après-midi réservée aux confrontations entre « enfants », plus de 200 personnes étaient présentes le soir. Les spectateurs étaient majoritairement des membres des familles de participants et des clubs. Du fait du nombre des familles, il y avait plus de femmes et d'enfants (la plupart ayant participé aux championnats de la journée) que lors des galas de pancrace. Il n'y avait aucun membre du milieu du MMA biterrois. Dans l'ensemble, les combattants n'étaient pas expérimentés, ce qui explique l'intensité des assauts, surtout chez les combats féminins. Nous notons quelques mauvaises paroles (« Défonce-le », « Fini le », venant de quatre individus dont Fréderic du groupe 3 des enquêtés).

Deux arbitres étaient présents, ils ne parlaient pas de combats, mais d' « assauts », ce qui se différencie des évènements de MMA/pancrace/kempo. Nous voulions couvrir cet évènement pour avoir l'expérience d'un gala réservé aux sports de percussions, mettant aux prises des enfants, femmes et adultes. Ainsi, un outil comparatif avec le pancrace était possible.

3.2.4) Un évènement hybride

Le Boxing Club Dibateza de Patrick Ballesta organisa deux évènements hybrides en 2013 et 2014. J'ai assisté à l'édition du 12 avril 2012, à la salle Zinga Zanga de Béziers. La carte comprenait six combats de boxe anglaise (quatre amateurs et deux professionnels) et deux combats de pancrace. La salle était presque remplie, environ 1 000 personnes (moins de monde que pour un gala de pancrace). Davantage de femmes étaient présentes même si le public reste masculin. Le public était plus hétérogène. Il n'y avait aucun sifflet lors des combats, même quand il y avait peu d'actions en anglaise. De nombreux locaux étaient présents sur la carte, nous ressentions le soutien du public. Un représentant du milieu du MMA français a présenté la discipline, rappelant l'évolution positive de la discipline et l'origine martiale. Aucun match de

boxe n'a été sifflé. Seules trois personnes ont eu des paroles antisportives : « défonce-le », « il a du sang, achève-le » (une femme a dit cela), « crève-le ». La *ring girl* fut sifflée et reçue quelques remarques sexistes. Il existe donc peu de différences avec des galas de pancrace. Après les Pays-Bas et le Japon entre autres, les évènements hybrides s'accroissent en France. L'intérêt pour les arts martiaux mixtes est manifeste, même lorsque cela est porté par des organisateurs provenant de différents sports de combat.

3.3) Description des Honor & Glory II et III

Le club des Golden Boys organisa trois éditions (deux en pancrace en 2011 et 2012 ; un en kempo en 2014) à Béziers. Si les soirées de combats des éditions 2011 et 2012 ont déjà été traitées, l'analyse de la conférence de presse qui eut lieu uniquement en 2012 est incluse dans ce paragraphe. Puis nous poursuivrons avec l'édition singulière de 2014, à laquelle j'ai pu accéder aux vestiaires et aux coulisses.

3.3.1) Conférence de presse de l'édition 2012

Le 26 avril 2012, l'Honor & Glory organisa une conférence de presse, qui eut lieu dans les bureaux de la SOCRI, une société spécialisée dans l'immobilière commerciale et propriétaire des centres Polygone. Une vingtaine de personnes étaient présentes. Deux ceintures de champion et les drapeaux des pays de chaque combattant (Suède, Costa Rica, Brésil, Russie, France, Belgique) rappellent la dimension sportive et internationale du gala. L'organisateur Gor Harutunian fait une présentation de son organisation à partir d'un support informatique : les règles du pancrace, 1200 personnes attendues, 58 bénévoles, de nombreux sponsors et six combattants locaux qui prendront part aux combats. Des non-initiés font partie des partenaires, ils apprirent les règles lors de la conférence. La couverture médiatique locale et la salle de spectacle reconnue attirent les annonceurs.

3.3.2) Pesée des combattants de l'édition 2014

Comme pour l'édition 2012, la pesée se déroule en deux étapes. La première eut lieu le vendredi 16 mai, à l'hôtel où logeaient les participants. En attendant, les combattants présents se regroupent par langues parlées : les espagnols, les russes

(majoritairement tchétchènes). Un contrôle médical précède la pesée. Les combattants essaient les gants qu'ils porteront. Ils ne sont pas tous présents, les derniers arrivés se pèseront plus tard sous le regard d'un membre de l'équipe adverse. L'organisateur lance un *briefing* annonçant les règles du kempo, et le programme du samedi. Cette pesée officielle se passe dans le calme, sans la présence du public. La seconde étape eut lieu le samedi 17 mai, à 16h, dans le cinéma du centre commercial du Polygone à Béziers. Le poids étant enregistré la veille, cette pesée publique servit de spectacle, elle attira près de 80 personnes, dont 40 individus étrangers aux équipes de combattants et aux organisateurs. Un seul face-à-face dégénéra, entre un espagnol et un tchétchène lorsqu'il y eut un contact entre les deux fronts. Il se trouve que si l'espagnol était un peu plus expérimenté, le jeune tchétchène n'était pas habitué à ce genre de comportement et a pris ce face-à-face au premier degré, sans penser à la dimension spectacle. Néanmoins, le *fair-play* régna lors de leur combat.

3.3.3) La soirée de combats

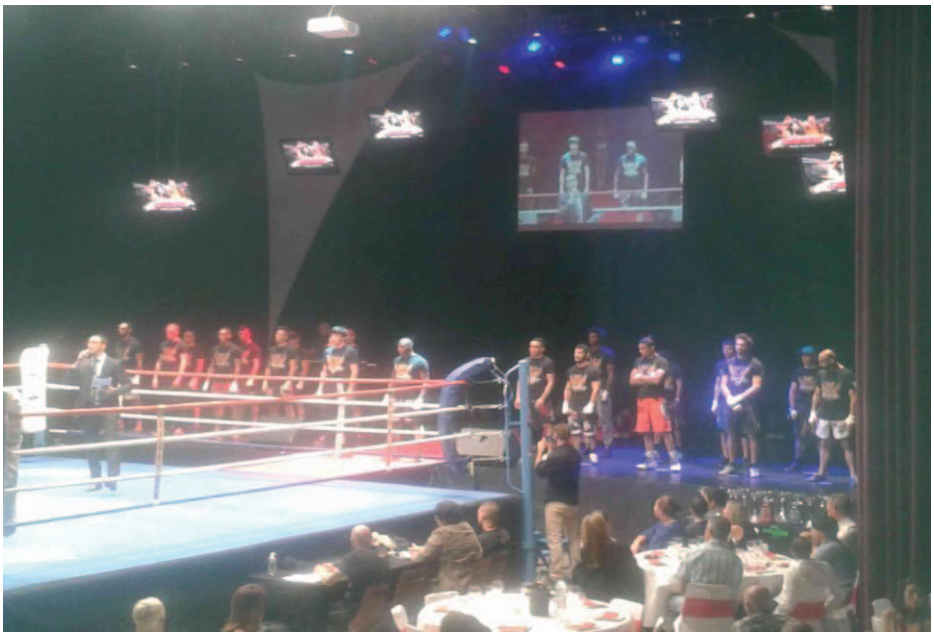

Photo 1 - Présentation des combattants en début de soirée

1 200 spectateurs assistèrent aux dix combats (cinq de 2x5 min, cinq de 3x5 min), dont un combat féminin. Le public était plutôt jeune, les tables des sponsors comptaient davantage de personnes âgées de 30 à 60 ans. Un repas était organisé pour ses sponsors, assis à des tables autour du ring. La répartition de femmes était environ de 25%. Un

renouvellement du public est à signaler. Les règles du kempo autorisant les frappes au corps lors des phases au sol, ainsi que la rapidité des combats, ont fait que le public n'a pas montré de mécontentement. Cinq combats se terminèrent sur une soumission (dont une rare intitulée *Von flue choke*), trois combats par T.K.O et deux décisions. Le bémol de ces règles kempo vient des possibles coups qui heurtent le visage au lieu du corps si l'adversaire au sol bouge malencontreusement : le combat féminin fut marqué par un « penalty » involontaire.

Cette fois-ci, nous avons bénéficié d'une accréditation pour aller et venir dans les vestiaires et la salle de combats. Il y avait quatre vestiaires, divisés par équipe afin d'éviter que des adversaires s'échauffent ensemble. La cohabitation entre combattants se fit parfaitement, dans le calme. Outre la chaleur ressentie, l'odeur d'huile pour les muscles, du camphre et enfin l'odeur de transpiration se font sentir. Tous les protagonistes ont été présentés en début de soirée, le premier contact entre adversaires, ils ne se regardaient pas.

La première étape est la pause des *straps* (un bandage serré) sur les mains. C'est un moment important où les *coachs* et les soigneurs bandent les mains de leurs élèves. Dans les évènements internationaux comme à l'UFC, c'est la commission des États qui contrôle le *strap*. Ici, c'est contrôlé par l'organisateur qui voit l'épaisseur et si rien n'a été mis sous le bandage. La seconde étape est la relaxation pour ceux qui combattent en deuxième partie de soirée. La troisième étape est l'échauffement, qui reprend les mouvements des entraînements. Juste après les combats, les *coachs* font un premier *débriefing*. Les vainqueurs et les vaincus reçoivent des félicitations, des mots de réconfort ; au minimum un regard empathique. Les glaces et les fers froids sont appliqués sur les blessures, ecchymoses, sur le corps et le visage. Certains regrettent une tactique ou le choix du combat.

Malgré les ressemblances sur le plan sportif, les différences comportementales et sociologiques existent suivant l'ancienneté de l'organisation. Les galas de kick-boxing et de boxe anglaise où combattent des athlètes plus jeunes et locaux attirent un public plus hétérogène et plus féminin. En comparaison avec des évènements aux États-Unis, Brésil ou Angleterre, l'enthousiasme du public français est moindre, à l'exception des 100% fight en région parisienne où de nombreux athlètes locaux sont présents sur les cartes. Dans un contexte de non-autorisation, le kempo semble devenir peu à peu

l'alternative la plus adaptée pour les athlètes et le public, plus adaptée aux exigences du sport-spectacle que le pancrace.

4) Un retard sportif et économique

Le contexte national est caractérisé par un retard sportif et économique. Les répercussions sportives sont conséquentes pour les athlètes s'entraînant sur notre territoire. Les infrastructures manquent, car l'économie française du MMA est en retard par rapport aux pays asiatiques, brésiliens et anglo-saxons. Cependant, une poignée d'individus ont su tirer leur épingle du jeu. Ce constat est consécutif de cette singularité française qui mêle un processus de sportivisation du MMA sur son sol, et une lutte contre la globalisation qui fait de ce sport un produit commercial et spectaculaire[290]. En d'autres termes, Matthieu Delalandre et Cécile Collinet sous-entendent que ce sport n'est pas assez connoté localement (héritage de l'amateurisme sportif) pour avoir l'aval du ministère des sports hexagonal. La France privilégiant les logiques sportives traditionnelles alors que le modèle organisationnel international du MMA se veut une « parasportification mondiale »[291] sous la forme de structures privées inapplicables en France.

4.1) Les conséquences sportives

La non-autorisation sur le territoire français des compétitions dans les règles MMA, a des conséquences sportives. Les alternatives françaises brident des athlètes qui préfèrent s'entraîner et combattre à l'extérieur du pays.

4.1.1) La préférence du MMA

Le pancrace ne favorise pas les phases de lutte, car les règles interdisent les frappes au sol, et la surface du ring les désavantage. En effet, de l'avis des compétiteurs, la cage est mieux adaptée aux MMA, protégeant les athlètes des projections en dehors de la surface de combat. De plus, les lutteurs peuvent utiliser le grillage pour bloquer

[290] D'après M. Delalandre, C. Collinet, « Le Mixed Martial Arts et les ambigüités de sa sportification en France », *op.cit.,* pp. 293-316.
[291] *Ibidem*, p. 311.

l'adversaire. De ce fait, les athlètes évoluant en France s'exportent difficilement à l'étranger, où ils se heurtent à des adversaires plus expérimentés dans les règles MMA et mieux aguerris à la lutte. Sur les onze athlètes de combat libre que j'ai rencontré, ils sont neuf à avoir eu l'expérience d'un combat dans les règles MMA. Les deux derniers enquêtés sont respectivement un non-compétiteur (Julien) et un combattant de kempo/pancrace (Adil). Le premier cité avoue ne pas vouloir combattre en MMA, car il préfère les règles du pancrace, n'autorisant pas les frappes sur un homme au sol. Excepté Julien, tous les pratiquants du groupe 1 préfèrent les règles MMA. Hormis les coups supplémentaires autorisés, Kussay (groupe 1) avance l'idée de la frustration d'un affrontement arrêté trop tôt dans les règles du pancrace ou kempo, à la suite de son dernier combat où son adversaire n'accepta pas la décision arbitrale : « Si j'avais eu l'occasion de finir le combat comme en MMA, il n'aurait jamais dit ça, le public ne m'aurait jamais hué […] En MMA, ça n'aurait pas laissé la place aux doutes. Je lui aurai mis deux frappes au sol, ça aurait suffi et la victoire aurait été nette ». Cependant, des décisions arbitrales jugées trop rapides arrivent également dans les règles du mixed martial arts, ce qui provoque autant de frustration que cet exemple national dans les règles du kempo.

4.1.2) L'exode des athlètes français

Conscients de ces lacunes, de nombreux athlètes quittent le pays pour s'installer provisoirement ou non à l'étranger. Londres, Singapour, Miami, Montréal, Rio de Janeiro, Los Angeles, Las Vegas, Phuket, Portland…sont des destinations prisées pour s'améliorer. Les camps d'entraînement les plus réputés accueillent constamment des athlètes venus de toutes les régions du globe. Les combattants français qui peuvent vivre essentiellement de leur sport sont peu nombreux : Cheick Kongo qui s'entraîne à la Wolfslair MMA Academy à Widnes (Angleterre), Cyrille Diabate de la Snake Team à Épinay-Sur-Seine s'est entraîné à la Team Quest aux États-Unis, Francis Carmont est un résident de la Tristar Gym de Montréal au Canada. C'est également le cas de Karl Amoussou, récent vainqueur d'un tournoi du Bellator, qui effectue ses préparations à l'American Top Team situé à Coconut Creek en Floride. Lors de ses premières années dans la discipline, Karl Amoussou avait aussi effectué un séjour d'entraînement à Curitiba au Brésil, au sein de la Chute Boxe, qui dominait alors ce sport. Il témoigna de l'apprêté des entraînements où chaque partenaire de club cherche à être remarqué pour

obtenir un combat professionnel. Jess Liaudin à Londres, Arnaud Lepont à Singapour, les exemples ne manquent pas de compétiteurs qui firent le choix de quitter le pays. Un camp d'entraînement est payant, il n'est donc pas étonnant de voir que les athlètes qui évoluent à long terme dans ces *gyms* sont sous contrat avec de grandes organisations. Pour les combattants ne pouvant pas s'installer définitivement à l'étranger, ils accumulent alors de cours séjours au sein de ces académies : Gor et Jérôme (groupe 1) ont effectué plusieurs séjours au Canada (Tristar Gym), Brésil (Nova Uniao) et en Thaïlande, dans le but de progresser aux côtés des meilleurs de la discipline. Ancien combattant de MMA devenu entraîneur (et toujours *grappler* en compétition), Ludovic (groupe 1) effectue également de nombreux séjours dans le monde.

4.1.3) Les athlètes français dans la hiérarchie mondiale

Ceci explique la totale absence des français dans les classements qui comptabilisent les plus grands combattants de ces vingt dernières années[292]. Nous devons voir les différents classements actuels selon les catégories de poids[293] pour voir des traces de tricolores. En avril 2013, parmi le top 250, ils sont :

- Trois en poids lourds.
- Huit en poids lourds-légers.
- Six en poids moyens
- Trois en poids mi-moyens.
- Deux en poids légers.
- Trois en poids plumes.
- Une dans les catégories féminines.

Malgré le retard dans le développement du combat libre hexagonal, ils sont six dans le top 50 des différentes catégories de poids, contre trois au 20 janvier 2008[294].

Recueillies le 10 avril 2013, les données proviennent du site *Fightmatrix*, qui est spécialisé dans les statistiques et les chiffres relatifs aux arts martiaux mixtes. La première remarque concerne l'hétérogénéité des effectifs selon les catégories de poids et

[292] « *All-Time MMA Rankings* », *in Fightmatrix*, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/all-time-mma-rankings/]. Consulté le 08/04/2013.
[293] « *Current MMA Rankings* », *in Fightmatrix*, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/mma-ranks/]. Consulté le 08/04/2013.
[294] Voir l'annexe n°7, p. 538, source : « Historical MMA Rankings », *in Fightmatrix*, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/historical-mma-rankings/ranking-snapshots/?Issue=1&Division]. Consulté le 08/04/2013.

de genre. En effet, seules 88 femmes sont répertoriées, toutes catégories confondues. Pour les hommes, les plus légers (les *strawweight*) ne sont que quinze athlètes alors que les classements des *welterweight*, *lightweight* et *featherweigh*t sont plus de 600 par catégories. La seconde remarque est la présence des français parmi ces classements. Il est à noter l'absence de français dans les catégories les plus légères. C'est en *middleweight* qu'on retrouve le plus de combattants hexagonaux. Ils étaient trois dans les tops 50 en 2008, ils sont six en 2013. Les français progressent légèrement dans la hiérarchie mondiale.

4.2) L'économie française du combat libre.

La non-autorisation des compétitions de MMA en France n'a pas que des conséquences sportives, car cela entraîne de ce fait un retard économique. Pourtant, une économie existe bel et bien, la marque française de *fightwear* Venum en est une exception, figurant parmi par les leaders du marché mondial

4.2.1) Une économie peu rentable

Pour la grande majorité des individus, le semi-amateurisme prédomine. Nous parlons de semi-amateurisme, car ils reçoivent une prime à chaque combat dit « professionnel ». Les moyens pour financer une préparation à une échéance martiale sont relativement restreints : l'individu peut organiser des stages payants, ouvrir un club dont il sera enseignant, avoir un contrat muni d'aménagement horaire avec une entreprise ou une fonction publique d'État. Darragh (groupe 1) témoigne de la situation très précaire des athlètes il y a seulement une dizaine d'années, lorsque lui-même était manageur :

> « Au début, je le faisais entièrement à mes frais et par moment ça me coûtait cher, parce que les combattants… ils combattaient pour 200, 300 euros, il y avait même des promoteurs qui ne voulaient pas payer. Il y a des combattants qui perdaient de l'argent pour combattre ».

Si l'UFC gagne plusieurs millions de dollars par évènement, les organisations françaises peinent à trouver des partenaires et à se pérenniser dans le temps. L'économie française ne décollant pas, les athlètes délaissent peu à peu les compétitions françaises

pour chercher des primes supérieures à l'extérieur du pays. Il est difficile pour un promoteur français de gagner sa vie par le biais des évènements. Parmi les acteurs du MMA qui composent notre deuxième groupe des enquêtés, le journaliste Benjamin dit être jalousé dans le milieu, car il gagne sa vie grâce à ce sport, en produisant notamment des émissions spécialisées.

Pourtant, cela fait plus d'une dizaine d'années que des initiatives existent pour qu'une économie du MMA en France puisse vivre. Malgré des changements dans la direction, la revue *Fightsport* continue d'être publiée. Elle fut un moment en partenariat avec la société Plan9 entertainment, pour la commercialisation de DVD consacrés aux sports de combat. La société Plan9 entertainment continue aujourd'hui ses activités sur l'art de rue, l'art corporel dont Frédéric Claquin en est un auteur. Il existe donc une connivence entre les sports de combat et la culture urbaine et corporelle. Une seconde revue spécialisée dans le MMA a vu le jour depuis, à savoir *Top Fight*.

4.2.2) Le marché des stages

Cet objet de recherche n'a pas le monopole des stages puisqu'il en existe dans tous les sports de combat et les arts martiaux. De nombreux stages sont organisés dans le monde, dirigés par des champions de la discipline ou des spécialistes du combat au sol par exemple. D'ailleurs, l'absence des compétitions de MMA n'empêche pas la tenue de nombreux stages depuis une dizaine d'années : Fedor Emelianenko, Wanderleï Silva et bien d'autres passèrent sur Paris, lors de stages en partenariat avec *Fightsport*. Les stagiaires monnaient entre 20 et 100 euros selon la renommée des intervenants, pour une après-midi d'exercices. Cyrille Diabate effectua en 2014 une tournée en France dans des villes telles que Béziers, Dax, etc. Ils sont très nombreux à diriger des stages entre deux combats. Bertrand Amoussou témoigne d'une plus grande disparité des origines martiales des participants lors des stages de MMA, que des stages de judo par exemple. À un échelon supérieur, il existe aussi un marché des séjours d'entraînement, où des combattants amateurs ou juste passionnés peuvent séjourner dans une académie reconnue. Ce système reprend celui qui existe depuis longtemps en boxe thaïlandaise, en Thaïlande.

4.3) Dragon Bleu : l'exception tricolore

Le lien entre l'économie du MMA et le développement des vêtements spécialisés ou *fightwears* fut déjà traité dans le premier chapitre de cette partie. Ce lien est particulièrement fort en France puisque l'économie hexagonale de ce sport est marquée par la réussite de l'entreprise Dragon Bleu

4.3.1) La réussite de Dragon Bleu

La marque Dragon Bleu fut créée en 2004 par Franck Dupuis, ingénieur d'affaires, directeur commercial au sein de grands groupes, et ceinture noire de karaté. Rejoint en 2006 par Jean-François Bandet, ces deux anciens cadres chez IBM développèrent ce qui est aujourd'hui la plus grande réussite de l'économie française du MMA, un des leaders mondiaux du marché du *fightwear*. La niche de marché se situe sur Internet où les sports de combat étaient insuffisamment exploités. Cela correspond avec une analyse antérieure où nous constations que le développement du MMA a toujours été lié aux nouvelles technologies : la présence de l'informatique chez les premiers passionnés et une large audience des fans sur le marché des hautes technologies. L'entreprise française a donc développé la vente en ligne, où Internet est un lieu de ralliement incontournable des passionnés dans le monde : un développement stratégique qui utilise les réseaux sociaux et les forums spécialisés.

Aujourd'hui, Dragon Bleu réalise 75% de ses ventes à l'international. Elle bénéficie d'une structure internationale dans des villes comme Paris, Los Angeles, Rio, Bangkok (des places fortes des sports de combat), une présence dans 55 pays et un réseau dépassant les 600 revendeurs dans des boutiques partenaires. Une filiale commerciale fut créée aux États-Unis (Dragon Bleu Venum Distribution), à Miami, pour atteindre en Amérique du Nord un chiffre d'affaires de plus d'un million de dollars. 25 individus sont salariés au siège. Le chiffre d'affaires 2011 a atteint 7,5 millions d'euros[295] ; 10,5 millions en 2012[296], 14,5 millions en 2013. Le chiffre d'affaires prévisionnel pour 2014 était de 20 millions d'euros. Un développement

[295] V. Talmon , « Success Story : Dragon Bleu, le pari fou du business "Free Fight" », *in Les échos.fr*, mis en ligne le 16/05/2012, [En ligne : http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/success-stories/dossiers/10019115/10019115-success-story-dragon-bleu-le-pari-fou-du-business-free-fight-35723.php]. Consulté le 28/03/2014.

[296] G. Loisy, « UFC, une cage des coups, du cash », *in Sport24/Le Figaro*, mis en ligne en mars 2014, [En ligne : http://sport24.lefigaro.fr/webdoc/ufc-ultimate-fighting-championship-l-organisation-mma/]. Consulté le 07/09/2014.

constant puisque l'entreprise double sa taille tous les 18 mois, présente désormais dans 120 pays, et comptant 50 salariés dans le monde[297]. Présent dans 120 pays, Dragon Bleu et le marché du *fightwear* pénètrent même des régions du monde marquées par l'absence de compétiteurs reconnus.

Outre les réseaux sociaux, l'entreprise utilisa la stratégie du sponsoring, *via* un équipementier devenu célèbre dans le milieu : Venum. Près de 150 combattants au sein de l'UFC sont sponsorisés par Venum. Dragon Bleu utilise les succès des stages pour en organiser. Les « Stage Venum Team » virent le jour dernièrement, où à chaque évènement, deux célébrités de la discipline mènent les exercices, accompagnés d'intervenants français comme David Baron et Gilles Arsène (des vétérans du Pride F.C.). Ces stages géants aux allures de publicités pour la marque attirent des centaines de participants. Pour 100 euros, les stagiaires s'entraînent avec des champions de l'UFC, et repartent avec un t-shirt offert.

4.3.2) La vague de l'équipement sportif spécialisé dans les sports de combat

De nombreuses marques françaises se sont lancées à leur tour, visant également le marché du prêt-à-porter généraliste, puisqu'il ne s'agit pas seulement d'équipements sportifs. Pride Or Die fut initialement une marque de passionnés de MMA, qui sont concentrés sur le forum spécialisé éponyme, devenu *Francefightforum*. Pride Or Die sponsorise des combattants français (Norman Paraisy entre autres), mais également britanniques, brésiliens et irlandais (Cathal Pendred, Che Mills, Bruno Carvalho, etc.). Malgré les similitudes dans le design des produits proposés, Wicked One est une marque qui propose des produits issus de la culture urbaine, de l'art urbain. Elle sponsorise des athlètes, et elle est partenaire de l'évènement de MMA en Suisse : le Strenght & Honor Championship (SHC), l'une des plus importantes organisations européennes. La liste n'est pas exhaustive, mais nous pouvons citer les marques Kraken (équipementier de Volkan Oezdemir), qui provient d'une équipe bordelaise nommée la Kraken team ; Spider Instinct, crée en 2010 qui fut l'équipementier de l'évènement de l'Honor & Glory à Béziers ; Bullrot Fighting (sponsor de Jérôme Bouisson) ou encore Nintaï crée par les proches de *Fightsport* et de la CFMMA. Nintaï fut d'ailleurs

[297]V. Talmon , « Dragon bleu : "Nos erreurs étaient des passages obligés'' », *in Les échos.fr*, mis en ligne le 31/07/2014, [En ligne : http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/success-stories/dragon-bleu-nos-erreurs-etaient-des-passages-obliges-101290.php]. Consulté le 10/09/2014.

l'équipementier de l'équipe de France (sélectionnée par la CFMMA) pour les championnats du monde amateurs de MMA (organisé par l'IMMAF). Nous y voyons ainsi une présence systématique de ces marques au sein des compétitions de MMA/pancrace/kempo, un vecteur essentiel de la communication.

La présence de non-initiés aux sports de combat arborant des shorts et t-shirts Venum sur la plage et dans la rue, montre le succès d'une marque spécialisée qui a su sortir de sa niche initiale de marché. Cette réussite témoigne également de l'intérêt des français pour une discipline qui reste interdite en compétition.

Conclusion

Le gouvernement français peut-il continuer à repousser les assauts des dirigeants de MMA ? Ces derniers souhaitent premièrement une reconnaissance officielle, et ensuite implanter des structures comme l'UFC. Le sociologue Yan Dalla Pria estime que la « position de la France est intenable » et que la légalisation est proche[298]. La France possède un marché conséquent, illustré par la réussite de l'entreprise Dragon Bleu, par les diffusions de MMA à la télévision et de nombreuses initiatives qui attirent plusieurs centaines (voire des milliers) de personnes à chaque évènement, que cela soit des galas de sports de combat hybride ou des stages. La non-autorisation a des conséquences qui pourraient être plus graves que celles d'organiser des combats officiels dans les règles MMA. Le risque d'une présence clandestine existe, des vidéos montrent des combats de *valetudo* en France[299], au début des années 2000, utilisant les termes d'« arts martiaux », dans des salles municipales. Malgré des recherches, nous n'avons pas pu constater l'existence de combats clandestins ; il semblerait pourtant que ce ne soit pas que de simples légendes urbaines.

Avocat de profession et ancien préfet de la Creuse, Hughes Moutouh fut le directeur du cabinet de l'ancien secrétaire d'État chargé des sports Bernard Laporte. Il partage cette inquiétude provoquée par le maintien de l'interdiction : « cela favoriserait

[298] Les propos de Y. Dalla Pria, *Agence France-Presse*, « MMA : les Arts Martiaux qui fascinent et révoltent », *in L'Express*, mis en ligne le 11/10/2013, [En ligne sur : http://www.lexpress.fr/actualites/1/sport/mma-les-arts-martiaux-qui-fascinent-ou-revoltent_1290286.html]. Dernière consultation le 25/01/2015.

[299] A. Wizman, E. Perruchon, V. Gay, « Free fight : Les Nouveaux Gladiateurs », La grosse boule productions et Canal +, 2005, documentaire Canal + *Lundi Investigation*, 7 février 2005, 46ème min.

une activité clandestine. On ferait du MMA dans les caves, les parkings. Ce serait dramatique »[300]. Enfin, ce paradoxe français serait un renforcement des procédures de réparation selon les termes de Melman et Lebrun. Effectivement, plus le rôle de l'État est incertain et fragile, plus il cherche à « manifester sa vigilance en fonctionnant comme une espèce de compagnie d'assurances tout risque »[301]. Il est alors tentant de faire la corrélation entre la position stricte du gouvernement envers une pratique martiale à risque, et la nature fragile de l'État dans le contexte éco-social actuel.

[300] Déclaration de Hughes Moutouh, cité par G. Loisy, « UFC, une cage des coups, du cash », *in Sport24/Le Figaro*, mis en ligne en mars 2014, [En ligne : http://sport24.lefigaro.fr/webdoc/ufc-ultimate-fighting-championship-l-organisation-mma/]. Consulté le 02/09/2014.
[301] C. Melman, J-P. Lebrun, *L'homme sans gravité: jouir à tout prix*, Denoël, Paris, 2002, pp. 191-192.

Troisième partie :

La violence, l'attractivité et le rejet d'un sport de combat extrême

Chapitre I. De l'humain primitif à l'humain socialisé : l'agressivité et ritualité

La théorie de l'instinct violent primitif chez l'Homme anime les débats. Les éthologues, anthropologues, philosophes et d'autres se sont penchés sur cette question. De Sigmund Freud jusqu'à Jean Bergeret, l'agressivité apparaîtrait en tant qu'érotisation de la violence lors d'une étape relationnelle, une violence d'ordre narcissique. Pulsion de mort freudienne où l'agressivité mélange la pulsion sexuelle et celle de survie, « protestation virile » selon Alfred Adler, *Appetitus* pour Carl Gustav Jung : les termes sont nombreux et variés. La ressemblance dans le comportement humain et celui animal est visible dans certaines actions. De ce fait, nous emprunterons des chemins théoriques qui furent étudiés dans le champ de l'éthologie. Cependant, cette démarche se veut prudente pour ne pas s'emprisonner dans des causes exclusivement instinctivistes ou au contraire behavioristes. Ce détour s'impose alors pour déterminer la part violente qui nous caractérise : « si nous voulons comprendre la nature de nos tendances agressives, il nous faut les voir sur l'arrière-fond de nos origines animales »[302].

1) L'agressivité innée et acquise dans les arts martiaux mixtes

L'agressivité est vue comme un élément naturel du comportement humain pour Desmond Morris, Konrad Lorenz[303], où l'agressivité joue un rôle dans la constitution des biotopes. Françoise Héritier parle même d'une « fatalité biologique » qui s'exerce

[302] D. Morris, *Le singe nu*, trad. de l'anglais par J. Rosenthal, Paris, Grasset, 1988 (éd. originale 1967), p. 163.
[303] L'agression fait partie des quatre grands instincts avec la faim, la sexualité et la fuite, d'après K. Lorenz, *L'agression : l'histoire naturelle du mal*, trad. de l'allemand par V. Fritsch, Paris, Flammarion, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1969 (éd. originale 1963), p. 116.

dans l'affirmation de soi[304]. Pour Ashley Montagu[305] et Albert Bandura[306], l'agression est un apprentissage social, évitable, conditionné par la famille, la culture et les sous-cultures, y compris les médias. Elle peut se renforcer par sa valeur fonctionnelle : les victoires répétées d'un agresseur produiraient une augmentation du désir violent. L'enjeu est de sortir de la dichotomie entre des explications trop sociologisantes ou trop psychologisantes, nous nous rangerons donc derrière Louis de Roure et Philippe Duizabo, qui regroupent quant à eux trois notions d'instinct[307] : celui de vivre (le plus ancien comprenant la conservation égoïste), se reproduire (perpétuer l'espèce) et celui de s'associer (la vie sociale, l'altruisme).

1.1) Stratégies offensives pré-combat dans les arts martiaux mixtes

Il serait partial que de nier le facteur dispositionnel de la violence. Nous retrouvons des similitudes entre le comportement animal et celui des humains lors des luttes intraspécifiques. Au cours de son mémoire de master, Anne Pellaud avait déjà rencontré plusieurs athlètes qui définissaient le combat dans des termes naturalistes [308], revendiquant l'instinct animal et les sociétés primitives où le rapport de domination et la survie vont de pair avec le combat. Ces stratégies ne sont pas *sui generis* aux animaux.

1.1.1) Les stratégies générales d'intimidation

Entre vertébrés, ces luttes intraespèces s'apparentent à des combats codifiés. Les gestes menaçants précèdent l'affrontement, agissant comme des signaux qui se ritualisent pour augmenter ou apaiser l'agressivité[309]. Lonrenz exposa des stratégies de défenses animales avec le *mobbing*[310] ou *bullying* (harcèlement sur le chassé). Ces termes se sont imposés dans les comportements répétitifs d'agressions physiques ou psychologiques d'un harceleur ou d'un groupe sur une victime, au sein des êtres

[304] F. Héritier, *De la violence I*, séminaire de F. Héritier, avec les contributions E. Balibar, D. Defert, B. Johansen, et *alii.*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 21.
[305] D'après A. Montagu, *The nature of human aggression*, Oxford, Oxford University Press, 1973, 381 p.
[306] D'après A. Bandura, *Aggression : a social learning analysis*, London, Prentice-hall, 1973, 390 p.
[307] D'après L . de Roure, P. Duizabo, *Les comportements violents et dangereux : aspects criminologiques et psychiatriques*, préface de P. Jeammet, Paris, Masson, coll. « Médecine et psychothérapie », 2003, pp. 26-27.
[308] D'après A. Pellaud, Mixed Martial Arts: au coeur de l'expérience ultime, Lausanne, 2009, faculté des sciences sociales et politiques, institut des sciences du sport et d'éducation physique, Université de Lausanne (Suisse), sous la direction de F. Ohl, pp. 25-26.
[309] D. Morris, *op.cit.*, pp. 167-179.
[310] K. Lorenz, *L'agression : l'histoire naturelle du mal*, *op.cit.*, p. 36.

humains. Le *mobbing* tend à définir le harcèlement commis par un groupe[311]. Depuis 1978 et les premiers travaux de Dan Olweus[312], le terme *bullying* s'étend à tout harcèlement qu'il soit en groupe ou non, un fait particulièrement visible et combattu dans les établissements scolaires. Caractérisé par une agression physique répétée ou une terreur psychologique dans la durée, le *bullying* est une interaction par la volonté de domination[313]. Précédemment, nous avons vu aux pages 170 et 171 que de nombreux combattants furent victimes du harcèlement durant leur enfance et/ou leur adolescence.

1.1.2) L'intimidation au cœur du MMA

Le *trash-talking* dans les arts martiaux peut être assimilé à cette stratégie d'intimidation. Les meilleurs combattants n'utilisent pas ou peu le *trash-talking*, ce qui donne un aspect plus défensif à cette stratégie. Chez les animaux, plus le laps de temps de la phase d'intimidation est long et moins l'intention de blesser est manifeste. Ces phases de menace permettent aux plus faibles de renoncer. Les gestes de soumission abaissent l'agressivité lors d'une interaction entre deux individus (ou deux animaux) d'une valeur dominante inégale : baisser la tête ou fuir le regard par exemple. Des animaux vont jusqu'à tendre le cou à son dominant pour montrer sa soumission (le cou étant une partie anatomique privilégiée pour l'attaque). Dans les sports de combat, nous parlons de *staredown* : un face-à-face entre les hommes avant l'affrontement avec les yeux noirs, la mâchoire serrée, le protège-dents en avant, etc.

Photo 2 - Un *staredown* lors d'une pesée publique d'un évènement de pancrace

[311] P-P. Heinemann, *Mobbning : gruppvald bland barn och vuxna*, Stockholm, Natur och Kultur, 1972, cité par R. Fontaine, *Psychologie de l'agression*, Paris, Dunod, coll. « Psycho sup », 2003, p. 189.
[312] Les travaux de D. Olweus depuis 1978 sont cités dans R. Fontaine, *ibidem,* p. 189.
[313] Voir R. Fontaine, *ibidem,* p. 180.

La photo 2 à la page précédente fut prise lors de la pesée publique d'un évènement de pancrace, à Béziers le 5 mai 2012. Les deux athlètes démarrent le jeu du *staredown* qui pour certains s'effectue au premier degré, à savoir une véritable tentative d'intimidation. Cela est une caractéristique du spectacle qui plaît au public, il existe d'ailleurs de nombreuses vidéos sur les sites de partage qui compilent ces duels du regard. Ce pré-combat se termine parfois en bousculade lorsque la distance est cassée entre les protagonistes. Ces face-à-face ont ici lieu devant un grand panneau où sont marqués les sponsors. Le *staredown* est exploité par les promoteurs pour maximiser l'intérêt des spectateurs, et ainsi avoir un retour positif sur les partenaires financiers.

1.1.3) La dramatisation de l'image de l'ennemi et ses limites

Un parallèle existe entre le *bullying* animal et le *staredown/trash-talking* humain. Effectivement, il arrive régulièrement qu'une confrontation soit marquée par une grande tension avant le combat (des *staredowns* agressifs, un *trash-talking* violent et de légères altercations), suivie d'une lutte physique jugée médiocre et ennuyeuse : Jon Jones vs Rashad Evans, Chael Sonnen vs Michael Bisping, etc. Pour justifier cet exemple, il faut préciser que nous parlons d'un *bullying* uniquement verbal ou non verbal pour le jeu du regard en MMA. Hormis quelques altercations sporadiques, il n'y a pas de coups physiques échangés dans la phase d'intimidation. Enfin, le terme de *cyberbullying* définit le procédé d'intimidation utilisé sur Internet : les combattants postent des phrases-chocs contre leurs adversaires, des photos insolites sur leur compte Twitter, par exemple. Cette stratégie de dramatisation de l'image de l'ennemi est une représentation négative de l'autre, qui s'inscrit majoritairement dans les sports comme un concept artificiel d' « ennemi personnel » [314], puisque l'individu construit toute une représentation négative de l'adversaire pour conditionner un état affectif, où l'empathie n'entraverait pas à la destruction instrumentalisée de l'autre.

[314] A. T. Beck., *Prisonniers de la haine : les racines de la haine*, trad. de l'anglais par J. Cottraux, H. Dupont et M. Milliery, Paris, Masson, coll. « Médecine et psychothérapie », 2002 (éd. originale 1999), pp. 14-24.

1.2) Agressivité, narcissisme et instinct de survie

Jean Bergeret définit la violence fondamentale comme « une attitude défensive, préservatrice du narcissisme primaire »[315]. D'inspiration freudienne, l'agressivité y apparaît comme une violence érotisée, une carence d'intégration de cette violence sous le primat de la libido. Elle peut prendre une forme inconsciente lors du combat.

1.2.1) Le plaisir de combattre

Selon Bergeret, cette agressivité est inséparable du plaisir. Si l'agressivité peut facilement conduire à des conséquences mortifères, visant à détruire l'objet ; il vise le plus souvent « à lui porter atteinte, à lui nuire de façon spécifique en tant que cible personnalisée dans l'optique d'une représentation symbolique sexuelle et triangulée »[316]. D'ailleurs, toutes les violences ne contiennent pas nécessairement d'affectivité. Cette agressivité à la carte portée sur un objet bien spécifique est une caractéristique des sports de combat. Chanteur et athlète, Kussay (groupe 1) est le seul combattant parmi mes enquêtés à associer l'intensité ressentie lors des combats et lors d'un acte sexuel : « Il y a quelque chose de l'ordre de la transe. Ça, je le vis uniquement de façon si intense en dehors de la cage, que lorsque je suis sur scène et lorsque je fais l'amour avec une femme ».

Cela n'est pas sans rappeler la connotation agréable du combat chez les animaux également. Ce plaisir éveillant le cerveau et stimulant les glandes sexuelles, consolidant par la même occasion le lien affectif entre deux individus qui ont lutté ensemble[317]. Le parallèle avec les sports de combat est légitime, mais doit être tempéré par les limites du lien amical qui relient les athlètes le temps d'une compétition. Au-delà de ces limites spatio-temporelles, de nombreux athlètes construisent une relation allant du respect jusqu'à l'amitié avec un ancien adversaire : ce fut le cas de BJ Penn et de Rory McDonald, Andreï Arlovski et Antonio Silva, etc. Cette relation est particulièrement visible entre deux anciens adversaires qui se sont livrés à un combat très intense et provoquant des blessures. L'intensité et la violence du combat accentuent le respect entre les athlètes qui se sont affrontés. Les vidéos « *Beyond the scenes* », produites et réalisées par l'UFC, se focalisent sur ses moments dans les vestiaires, de la préparation

[315] J. Bergeret, *La violence et la vie ; la face cachée de l'Œdipe*, Paris, Payot, p. 61.
[316] *Ibidem,* p. 69.
[317] B. Cyrulnik, *Mémoire de singe et paroles d'homme*, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », Paris, 1998 (éd. originale 1983), p. 259.

du combat jusqu'aux scènes de *fair-play,* voire d'amitié entre les combattants. Finalement, cette quête de plaisir ne peut pas être totalement libre, d'où l'instauration de règles nécessaires pour garantir un minimum de sécurité, et éviter de tomber dans l'excès de frénésie orgiaque, éviter la « joie sauvage de la déshinibition illimitée »[318].

1.2.2) L'appel à de profonds instincts de survie

La peur de perdre est la seule crainte avouée chez nos athlètes enquêtés. Cependant, le combattant et intermittent du spectacle Kussay (groupe 1) a une analyse profonde de ses prestations et un recul sur la discipline :

> « Il y a une part de frénésie, il faut avoir conscience que ce qu'on fait est de l'ordre de la domination, c'est extrême. Cette discipline fait appel à quelque chose de très profond, ce n'est plus de l'ordre de l'émotion consciente, mais plus de l'instinct. Le coach nous avait dit : "on va vous pousser à vos limites et à un moment donné votre cerveau va fermer certaines connexions". Il va fermer des connexions "logiques'' dans la société à laquelle on est, pour vous ouvrir quelque chose de très profond, des ressources, et peut-être vers des instincts... de purs instincts de survie ».

Pour exemplariser ses propos, Kussay utilise une anecdote qui se déroula lors d'un entraînement. Lorsqu'il fut pris sur une compression musculaire particulièrement douloureuse, il eut un réflexe de mordre son partenaire : « Je suis coincé, il faut que je sorte...par n'importe quel moyen. Il y a ce risque, ça arrive que des combattants ne veuillent plus s'arrêter et l'arbitre arrive. C'est un réflexe, on est quelque part dans quelque chose de très sombre ». Un comportement « antisocial » qui dériverait d'un comportement primitif répondant aux principes de survie[319]. La survie est un élément qui ne revient que rarement dans les entretiens : « Je monte sur le ring comme à la guerre. C'est lui ou c'est moi et je fais tout pour être celui qui reste debout à la fin du combat »[320] comme le souligne Anthony Réa. L'ancien champion de boxe thaïlandaise Jo Prestia, devenu acteur de cinéma, témoigne de la mort en tant que motivation durant ses combats : « Qu'est ce que je fous là ? Je pensais beaucoup à la mort et ça me poussait à m'entraîner encore plus, car je ne voulais pas mourir sur le ring »[321]. Sans

[318] W. Sofsky, *Traité de la violence*, trad. de l'allemand par B. Lortholary, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 1998, p. 156.
[319] A. T. Beck, *op.cit*., pp. 31-32.
[320] « Interview Anthony Réa », *in Fight talk*, 4ème trimestre 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 6.
[321] A. Cauras, *Toutes les forces*, Forge, 2009, Dvd, 38ème min.

parler d'instinct de survie, Darragh (groupe 1) explique la prestation de sa seule expérience en MMA (en compétition) par un excès de la pensée et un manque de l'aspect instinctif.

Innée ou acquise, l'obtention d'un objet peut faire appel à la compétition entre les individus. Dans le cadre sportif, les athlètes ont recours à l'agressivité compétitive[322]. Un comportement qui n'est pas si éloigné des luttes inter-mâles dans le monde animal, pour la recherche de la domination. Cette agressivité compétitive requiert un rival qui accroît la part de désir : le désir mimétique. « L'agressivité n'est en aucune façon une substance dont l'organisme devrait éliminer le surplus »[323], elle est une réponse à un conflit ou une frustration. En conclusion, nous devons davantage nous ranger du côté d'Henri Chabrol, lorsqu'il affirme qu'il existe une pluralité de déterminismes[324], une interaction étroite entre l'inné et l'apprentissage selon les dires de Niko Tinbergen[325]. Quant à Pierre Karli, il voit le cerveau comme un médiateur cognitif, un « lieu de convergence, d'interaction et de structuration réciproque de systèmes biologiques, de systèmes psychologiques et de systèmes sociologiques »[326] : l'organe de l'inhibition[327]. Les comportements et les motivations sont le résultat d'une rencontre du sujet et de l'objet, interagissant. Étudier un sport de combat extrême demande donc de prendre en considération cette étroite interdépendance entre l'historicité de l'individu biologique, la personne psychologique et l'être social : une personnalité forgée par un vécu.

2) Lutte et ritualité

Les luttes intraspécifiques possèdent des fonctions inhibitrices chez certaines espèces animales. Elles permettent d'inhiber leur agressivité alors qu'elles possèdent des armes naturelles pour tuer. L'homme ne possède pas ces armes et a développé ainsi des techniques non naturelles pour omettre la vie, prouvant ce déficit inhibiteur chez

[322] Voir H. Laborit, *La légende des comportements*, Paris, Flammarion, 1994, 318 p.
[323] J. Van Rillaer, *L'agressivité humaine*, Liège-Bruxelles (Belgique), Pierre Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines », 1988 (éd. originale 1975), p. 161
[324] D'après H. Chabrol, *Les comportements suicidaires chez l'adolescent*, Presses Universitaires de France, Paris, 1984, 91 p.
[325] D'après N. Tinbergen, *L'étude de l'instinct*, trad. de l'anglais par B. De Zélicourt et F. Bourlière, Payot, Paris, 1980 (éd. originale 1953), 312 p.
[326] P. Karli, *L'homme agressif*, Éditions Odile Jacob, 1987, p. 44.
[327] D'après A. Montagu, *The nature of human aggression*, Oxford, Oxford University Press, 1973, p. 262.

l'espèce dite la plus « supérieure ». L'histoire de l'humanité montre la continuité de la ritualisation des luttes, oscillant entre le victime-émissaire et la crise sacrificielle, entre le sacré et le profane : la crise sacrificielle laissant ainsi la porte à de nouvelles dérivations de la violence. Pour mieux préserver l'espèce, l'animal comme l'être humain ritualise sa pulsion agressive. Le comportement rituel étudié par Julian Huxley[328] a notamment besoin de boucs émissaires sous la forme ritualisée, d'un contrôle de l'agression qui se rapproche du processus des rites humains dans l'histoire culturelle, mais aussi du processus de la phylogenèse producteur de cérémonies animalières. La violence rituelle[329] (moins intestine) reproduit la violence originelle. René Girard a écrit sur cette violence rituelle. Il y expose le « besoin d'exutoire », effectué par les sacrifices d'animaux qui permettent d'anticiper, tromper la violence faite aux hommes.

2.1) Les rites sportifs

Dans la bibliographie qui lie le sacré et la violence, la canalisation des phénomènes violents passe notamment par des rites. Une délégation de la souffrance acceptée ou contrainte, « le transfert du mal »[330] qui rentre dans un processus d'évacuation de la violence par le sacrifice. Nous nous focaliserons désormais sur la ritualité dans les luttes sportives et non sportives.

2.1.1) Une verticalité sans victime sacrificielle

Le caractère sacrificiel est difficilement assimilable aux luttes sportives. Car si la quête de victoire indique une volonté de verticalité dans les relations entre combattants, l'adversaire n'est pas perçu comme un être « inférieur » à éliminer, mais comme un semblable. Au pire, il s'agit d'un sacrifice symbolique de même nature qu'est la mort symbolique du vaincu. De plus, le sacrifice est une violence sans le risque de vengeance, alors que ce risque (sous une forme spécifique de la « revanche ») existe dans la compétition sportive. À la suite de sa victoire sous quelques sifflets et des contestations de son adversaire vaincu, Kussay Al Muniem lui proposa une revanche, le

[328] J. Huxley (dir.), *Le comportement rituel chez l'homme et l'animal*, trad. de l'anglais par P. Vielhomme. Paris, Gallimard-NRF, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1971 (colloque 1965), 432 p.
[329] Voir R. Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1978 (éd. originale 1972), 451 p.
[330] J. G. Frazer, *Le rameau d'or*, (tome 2), préface de Nicole Belmont et Michel Izard, trad. de l'anglais par P. Sayn, L. Grove Frazer et H. Peyre, Paris, Robert Laffont, 1983 (éd. originale 1890), 754 p.

17 mai 2014 à Béziers lors de l'Honor & Glory III, allant jusqu'à lui proposer de venir dans son club sans public, soit de déborder dans le cadre d'une lutte non-sportive, ou du moins non sportivisée.

2.1.2) Le dernier jeu guerrier

Les sports de combat et *a fortiori* le MMA peuvent toutefois rentrer dans ce que Konrad Lorenz nomme les luttes intraspécifiques. Un jeu guerrier, une violence non pathologique, mais ludique[331]. Allen Guttman appelle cela une violence mutuelle non punie, légitime et interpersonnelle. Il y voit la violence du sport comme la dramatisation externationalisée des instincts ou de l'agressivité apprise[332]. L'ensemble des sports de combat, et même de contact ne fait pas appel à la violence réactionnelle[333], à l'exception de certains instants lors des phases de finalisation ou d'immobilisation, illustrés par des morsures comme celle narrée par notre enquêté Kussay. Généralement, la violence réactionnelle n'apparaît pas, car celle-ci prend racine dans la peur pour sa vie. La seule peur admise par les combattants est celle de la défaite, liée au désir de performance et non à la peur de la mort. L'enceinte fermée et grillagée que représente la cage ne produit pas chez les sujets un comportement extrême de se battre avec l'énergie du désespoir, que l'on retrouve chez les animaux apeurés sans l'issue de fuite.

2.2) Les arts martiaux mixtes : un rite simplifié

Des auteurs ont déjà pointé du doigt la fin du rituel dans les sports-spectacles, Christopher Lasch y voit un rite devenu profane[334]. Qu'en est-il pour les pratiques sportives extrêmes ? Avec le MMA, nous faisons la rencontre avec l'une des dernières formes de luttes intraespèces, un rite de dernière génération.

---

[331] D'après E. Fromm, *Le cœur de l'homme : sa propension au bien et au mal*, trad. de l'anglais par S. Laroche, Paris, Payot, 1991 (éd. originale 1964), pp. 20-25.
[332] D'après A. Guttman, «The appeal of combat sports », *in* J. H. Goldstein (éditeur scientifique), *Why we watch : the attractions of violent entertainment*, Oxford university Press, New-York, 1998, pp. 7-26.
[333] E. Fromm, *Le cœur de l'homme : sa propension au bien et au mal*, *op.cit.*, p. 26.
[334] C. Lasch, *La culture du narcissisme. La vie américaine à un âge de déclin des espérances*, trad. de l'anglais par M.L. Landa, précédée de J-C. Michéa, « Pour en finir avec le XXIème siècle », Castelnau-le-Lez, Climats, coll. « Sisyphe », 2000 (éd. originale 1979), pp. 139-165.

2.2.1) Le sport comme valeur limite

Patrick Baudry[335] voit les arts martiaux comme une ritualité simplifiée et efficace : une gestualité rituelle, une « mise en scène ritualisée d'une modalité typique du lien social »[336]. Le Dojo n'y est pas un lieu séparé de la vie quotidienne, mais un espace-temps expérimenté au monde où l'autre est envisagé : une dynamique tensionnelle. Patrick Baudry situe l'art martial dans une mise en tension de l'entre-deux à l'occasion d'un cadrage particulier, où la violence ne conduit pas jusqu'à son exaspération : « la forme ritualisante combine la répétitivité du rite et la dynamique de la ritualisation »[337]. Selon l'auteur, les arts martiaux ne sont ni une « médicamentation sportive du stress », ni une « dérivation des conflits »[338], mais plutôt une forme archaïque du combat (lutte ou guerre) située dans une dimension d'échange et de réciprocité, une relation avec la violence qui se négocie. Il s'agit donc d'une relation socialisée même si elle met en scène un « désordre réglé »[339] de la mise à mort symbolique de l'autre et de soi, d'où la distinction entre les pratiquants engagés dans la compétition et ceux privilégiant la technique et la « philosophie » du combat. Cette relation socialisée fait que nous considérons ces pratiques comme une ritualité. Bernard Jeu[340] remonte aux sources théologico-politiques pour expliquer le développement du sport : une transposition religieuse du sport avec l'omniprésence des symboles (la mort symbolique du vaincu, l'immortalité symbolique du vainqueur), le sport devenant un objet sacré sécularisé où l'athlète y sacrifie une partie de sa vie sociale pour s'adonner au culte de la victoire. Claude Roggerro considère le duel sportif comme un meurtre symbolique par le rite[341]. Le jeu du sport est une « valeur-limite »[342] où le symbolique garantit la protection entre le sport et la guerre. L'auteur insiste sur le fait que le sport ne serait pas une répétition à la guerre ni une reproduction instinctive et compensatoire. Cette différence se base sur des règles qui établissent des combats limités, codifiés et circonscrits avec un accord préalable[343]. De ce point de vue, les sports de combat se différencient des activités

[335] P. Baudry, « La ritualité dans les arts martiaux », *in Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCII, 1992, pp. 143-161.
[336] P. Baudry, « La violence ritualisée : une dynamique tensionnelle », *in Religiologiques*, n°10, 1994, p. 247.
[337] *Ibidem*, p. 250.
[338] P. Baudry, « La ritualité dans les arts martiaux », *op.cit.,* p. 150.
[339] *Ibidem*, p. 155.
[340] Voir B. Jeu, *Le sport, la mort, la violence*, Paris, Éditions Universitaires, 1972, 204 p.
[341] C. Roggero, *Sport, guerre et paix : le désir mimétique*, Nice, 2000, Université de Nice, thèse de doctorat, Sciences Politiques, sous la direction de R. Charvin, p. 135.
[342] B. Jeu, *op.cit*, pp. 56-57.
[343] *Ibidem*, p. 59.

martiales au premier sens du terme, même si des militaires pratiquent le MMA et d'autres formes de sports de combat. Les arts martiaux sont en quelque sorte un retour du sacré sans le religieux. Il faut alors rappeler l'analyse de Georges Balandier lorsqu'il affirme que le sacré est désormais très mobile, changeant et divers[344].

2.2.2) La ritualité des arts martiaux mixtes

Pouvons-nous y inclure le MMA ? En effet malgré la terminologie de ce sport, il est difficile de ranger le MMA dans cette définition, tant l'enjeu performatif de la compétition dissipe celui de la technique, dans une mise en scène qui inclut le jeu d'une lutte martiale. Les sports-spectacles de combat apparaissent davantage en tant que pratique profane, comme le furent les combats de gladiateurs alors qu'ils étaient originellement des rites étrusques sacrés en l'honneur des défunts. Indéniablement, ces sports-spectacles ont une ritualité encore plus simplifiée, dans le sens où les « obligations »[345] (inhérentes aux rituels) dues à l'ensemble de la gestualité rituelle (les « saluts » par exemple) sont moins nombreuses. Cependant, une gestualité rituelle existe tout de même, plus ou moins marquée selon les enseignants. Issu du judo et du jiu-jitsu, Bertrand Amoussou insiste sur les « saluts » durant les entraînements. Notre enquête de terrain dans les différents clubs de MMA ne se différencie pas de ma propre expérience en boxe anglaise et en kick-boxing. Effectivement, dans les deux cas, les entraînements finissent par un « salut » ou avec des tapes amicales entre partenaires ; les assauts (*sparring*) commencent et ils se terminent par un « touché des gants ». Des règles informelles rythment les combats, dont les « tapes » qui signalent un abandon lors d'une prise de soumission.

À partir des idées de Victor Witter Turner[346], Patrick Baudry associe les arts martiaux à une structuration, aux dimensions de hiérarchie et de communauté. Le MMA ne rentre pas entièrement dans cette association puisque la hiérarchie est moins présente au sein des communautés de combat : malgré l'initiative de la CFMMA de mettre des « mitaines de couleur ». Il y existe peu de différences, installant une relation plus horizontale entre les enseignants et les pratiquants. D'ailleurs, les entraîneurs sont souvent des combattants encore en activité. Les dynamismes sociaux et le rituel martial

[344] G. Balandier, *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988, p. 223.
[345] P. Baudry, « La ritualité dans les arts martiaux », *op.cit*., p. 158.
[346] Voir V. W. Turner, *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure*, trad. de l'anglais par G. Guillet, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 206 p.

permettent un recadrage des antagonismes, en autorisant un jeu avec la violence incluant la mort symbolique inhérente à toutes ritualités. Le MMA contient une part incomplète du rituel : une ritualité encore plus simplifiée, plus souple, laissant une violence moins symbolique et plus externationnalisée.

2.3) Un rituel social

Le rituel se caractérise ici par une fonction régulatrice du lien social, qui n'exclut pas des effets pervers comme le jeu de pouvoir qui peut en émaner. Il s'agit d'un réglage de rapports interindividuels qui intervient dans un échange violent, tentant de garder la dimension originelle du sacré.

2.3.1) Les luttes rituelles non sportives au Mexique

Les luttes non sportives ritualisées sont nombreuses en Amérique centrale, et particulièrement au Mexique. Ces luttes comprennent notamment la danse des tigres (les hommes portent des masques de tigres pour se protéger des coups) à Zitlalan (État de Guerrero), les 5 mai. Les danses et les combats rythment la cérémonie. Les hommes s'affrontent à coup de fouets (la *cuarta*) faits de grosse corde, avec un nœud (*chirrion*) à son extrémité pour frapper. En parallèle, des combats sans armes et sans masques ont lieu en dehors de la zone du rituel, où les hommes montrent leur courage et leur force. La violence y est exercée comme une offrande aux dieux pour faire venir la pluie. Un autre rituel similaire vieux de 3000 ans existe au Mexique, à Acatlan, en l'honneur du dieu de la pluie : Tlaloc. Les hommes y portent aussi des masques d'animaux (tigres ou jaguars).

2.3.2) Une régulation sociale par les rituels

Une cérémonie rituelle similaire existe en Bolivie, à Macha : le *Tinku*, un rituel guerrier millénaire en l'honneur de la *Pachamama* (Terre mère). *Tinku* signifie « rencontre » en langue Quechua et « attaque physique » en langue Aymara. Son origine remonte aux guerriers Qaraqara où des démonstrations de techniques de guerre étaient organisées. Progressivement, la démonstration guerrière est devenue une cérémonie religieuse dont l'objectif était d'offrir le sang des hommes à la Terre mère. La communauté victorieuse dominait alors la région et avait l'accès au fleuve pendant une

année. Cette volonté de domination plus profane que sacré perdure, d'où les morts et les débordements en bagarres généralisées qui ont lieu encore aujourd'hui, lors de la cérémonie (entre le 2 et le 3 mai). Les policiers encadrent régulièrement ces « rencontres » non sportives. Le fondement religieux subsiste malgré les effets pervers du conflit de pouvoir et les volontés de vengeance (d'individus devenus orphelins à la suite de combats). Les luttes ont également une fonction de régulation sociale où cela permet de régler des contentieux entre habitants et habitantes. Combats d'hommes et de femmes, les individus doivent avoir une morphologie proche. Le partage des terres et des rivalités personnelles sont alors réglés. Si la police est présente pour éviter des morts, les participants considèrent qu'il s'agit de combats traditionnels pour « la vie », pour la fertilité de la terre et la reproduction. Le sang versé par le combattant vaincu est vécu comme un sacrifice, une offrande afin de fertiliser la terre mère. L'un des participants à ce rite et agriculteur dit ceci : « Quand des gens meurent, on a une bonne année, une bonne production. Quand personne ne meurt, la production chute l'année suivante. Ces deux dernières années, où il n'y a pas eu de morts, nous avons eu de la grêle et des catastrophes naturelles »[347]. Le caractère sacré de cette ritualité est donc toujours vivace.

Au Pérou, les *Mamachas* sont des femmes qui combattent dès leur enfance au sein d'une cérémonie traditionnelle : le Takanakuy, les 25 décembre. Outre la dimension sacrée, le but est d'impressionner les hommes et gagner leur faveur. Les hommes se battent également pour cette occasion. Tirer les cheveux, mordre et frapper son opposant à terre sont interdits. À la différence des autres rites, celui du Takanakuy est diffusé. De nombreuses vidéos sur Internet compilent des luttes. Les points communs sont la dimension sacrée de ces rituels, l'association aux danses et à l'alcool. Les étrangers aux communautés ne sont pas les bienvenus, écartant ainsi le désir de médiatisation et la spectacularisation de ces cérémonies.

Enfin, la ritualisation du jeu de la violence par un réglage des rapports interindividuels et intersubjectifs permet de se réapproprier sa propre violence avec des prises de risque contrôlées. Les arts martiaux mixtes apparaissent comme l'un des derniers mouvements réorientés du comportement humain, un objet d'évacuation, une

[347] F. Maisonnave, « Bolivie. Mourir pour les Dieux », *in Courrier international*, n°1242, du 21 au 27 août 2014 (publication originale le 01/06/2014 dans *Folha de S.Paulo*), pp. 20-21.

nouvelle étape contemporaine et anthropologique de l'activité redirigée[348], un jeu avec ses propres instincts naturels. Ce sport est une activité réorientée de dernière génération, dans le prolongement des arts martiaux et des sports de combat qui se développèrent au cours des derniers siècles. Il s'agit d'une injonction contradictoire et pragmatique où la violence est organisée et codifiée après l'avoir considérée comme inéluctable[349].

3) Violence et sports de combat : l'individualisation d'un phénomène global

À partir de très nombreux travaux dont ceux de Leonard Berkowitz ou encore Jacques-Philippe Leyens, Richard Cox réalise une distinction entre les formes de l'agression : « La différence entre l'agression hostile et l'agression instrumentale réside dans le but poursuivi par l'agresseur et non dans son intention »[350]. Le but poursuivi de l'agression instrumentalisée intègre les motivations de l'argent, la victoire, le prestige, entre autres. Cox rajoute une troisième distinction avec l'affirmation de soi, qui est une utilisation de la force physique ou verbale pour atteindre un but, sans l'intention d'infliger une souffrance. C'est-à-dire que dans les sports de combat, il n'y a pas de colère dans l'agression instrumentale, car le but recherché est la victoire. Toujours selon Richard Cox, le chevauchement entre l'intention de gagner un match et les moyens d'action forment une zone d'ambiguïté. Pour illustrer ces propos, nous allons prendre l'exemple des sports de combat et plus particulièrement les sports de percussions. Nous élargirons le propos en confrontant l'objet de recherche à des thématiques de violence plus large, illustrant une nouvelle fois sa nature protéiforme. Les combattants jouent avec les limites séparant l'agressivité instrumentale et l'agressivité hostile. Il s'agit alors d'une violence acceptée et réciproque. Le questionnement se porte ici sur une recherche en amont du phénomène de violence exercée au sein de l'objet. Avons-nous affaire à des pratiquants violents ou à une pratique violente ? Un sport influent ou influence ?

[348] Voir N. Tinbergen, *op.cit*. 312 p.
[349] D'après C. Roggero, *Sport, guerre et paix : le désir mimétique*, *op.cit.,* p. 181.
[350] R. H. Cox, *Psychologie du sport*, trad. de l'anglais par C. Billon, révision scientifique de J-C. Lecoq, Bruxelles, De Boeck, coll. « Sciences et pratiques du sport », 2005, p. 257.

3.1) Une pratique violente ou des pratiquants violents

À deux reprises durant l'enquête de terrain, nous avons rencontré des non-initiés du groupe 4 qui associèrent les *mixed martial artists* à des « fous ». Mythe de non-initiés au MMA ou sombre réalité, les combattants possèdent-ils cet état psychotique producteur d'une quelconque violence ?

3.1.1) Des combattants non psychotiques

Les athlètes sont-ils des fous ? La folie est un terme désuet et vague pour signifier une action incompréhensible et inappropriée. L'interrogation se pose désormais sur les limites des états psychopathologiques des combattants. Psychologue clinicienne et combattante, Morgane (groupe 1) donne son avis :

> « Les malades qui ont des psychoses, les schizophrènes par exemple, ne peuvent pas faire ce genre de sport. Ceux qui sont des "états limites" avec des conduites à risque, on peut en trouver par contre. Mais ce sport est si réglementé et si rigoureux avec le régime alimentaire, les entraînements… une discipline qui fait qu'on en trouve de moins en moins ».

Il serait alors difficile d'envisager qu'un individu psychotique puisse pratiquer le MMA, et encore moins y faire carrière. Dans sa thèse de doctorat, Frédérique Decocq analyse la « dynamique de l'être-ensemble pour la performation de l'agressivité humaine et sportive ». Dès l'introduction, elle aborde le processus de subjectivation où « les phénomènes d'agressivité destructrice émergeraient là où le phénomène de réciprocité n'a pas lieu »[351]. Les êtres psychotiques étant dans la transgression font abstraction d'autrui : l'« autre » n'existe pas, ce qui ne rend pas la réciprocité envisageable. Pour toutes ces raisons avancées, il est impossible qu'un individu atteint de psychoses puisse en pratiquer dans des formes codifiées, y faire carrière à long terme. De Roure et Duizabo rappellent que le noyau criminel de la personnalité intègre l'égocentrisme, la labilité affective, l'insensibilité, l'agressivité[352]. Ils rajoutent que les auteurs américains définissent la psychopathie comme une prédisposition

[351] F. Decocq, *Psychologie phénoménologique de la réciprocité. Dynamique de l'être-ensemble pour la performation de l'agressivité humaine et sportive*, Montpellier, 2015, Université Paul Valéry Montpellier, thèse de doctorat, Psychopathologie fondamentale et neuropsychologie, sous la direction de B. Leroy-Viémon, 318 p.
[352] L. de Roure, P. Duizabo, *op.cit.,* pp. 26-27.

psychogénétique ajoutée à des expériences d'objets primaires vécues conflictuellement. Elle résulte alors d'une altération objectale primaire narcissique, où le moi déficient davantage sensible aux stimuli extérieurs accentue les risques de passage à l'acte. Ces actions obéissent à une grosse énergie pulsionnelle et de satisfaction immédiate. Les individus avec de troubles psychopathiques connaissent une absence de structures symboliques inconscientes, une pauvreté fantasmatique[353]. Nous reviendrons sur l'altérité dans le chapitre suivant, en poursuivant sur cet état limite que nous pouvons retrouver lors des combats.

3.1.2) L'individu agissant

À la suite des entretiens réalisés avec les initiés et les non-initiés de notre objet de recherche, nous pouvons affirmer que c'est moins la pratique qui crée de la violence que leurs pratiquants. Les actions spectaculaires et parfois brutales se concluent systématiquement (à quelques exceptions prêtes) par le respect entre les protagonistes, dès les interventions de l'arbitre. Des sports avec des règles strictes, où le jeu n'autorise pas de coups donnés volontairement, n'excluent pas des risques de violence. Bertrand Amoussou (président de l'IMMAF) conforte cette idée en affirmant que «la violence est dans la personne »[354]. Durant notre entretien, le président de l'IMMAF parle de la responsabilité des entraîneurs dont l'enseignement peut avoir des conséquences fâcheuses sur les élèves, et provoquer un retour négatif sur l'avis du public envers ce sport, d'où la nécessité de former des entraîneurs et réguler la discipline par une instance nationale affiliée au ministère. Nous avons constaté durant un interclub de Carcassonne le 15 décembre 2012, la présence d'un club tarnais dont ses membres avaient un comportement « limite » : l'entraîneur muni de son chronomètre, ne rectifiait pas les erreurs de ses élèves, y compris les manques de respect et les forfanteries[355]. Des vidéos sur Internet montrent des membres de ce club (des mineurs) combattre dans des règles MMA sur le sol français[356], seulement muni d'un casque. Pour Vincent Parisi,

[353] Voir C. Balier (dir.), *La violence en Abyme*, préface d'A. Green, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Fil rouge », 2005, 389 p.
[354] T. Janssen, *Brésil, un siècle de combat*, Label-Anim et 13ème Rue, 2005, Dvd video Fightsport, Antigua, 2006, 40ème min.
[355] Compte rendu complet de l'interclub, annexe n° 13, pp. 564-566.
[356] « 15ans 55kg –Adil (Diablo Team) vs Ruben (Panda Team) », *in YouTube*, mis en ligne le 18/12/2011, [En ligne http://www.youtube.com/watch?v=3ne3__NUGPs]. Consulté le 13/10/2014.

c'est « l'individu qui produit l'irrespect et non la discipline »[357]. Maria (groupe 3), qui a pratiqué le judo en compétition, témoigne de cette présence de « violence » qui dépasse les règles : « J'ai fait du judo à haut niveau. Même s'il y a des règles, le combat peut avoir de sales coups, des judokas ont de mauvais esprits ». Ce point de vue partagé découle d'une analyse weberienne des faits sociaux, où l'individu y est au centre et agit sur ceux-ci. Ce sont les actions des individus qui font la violence d'un sport et non le nombre de règles qui le caractérise.

3.2) La mauvaise influence d'un sport ou un sport influencé

Cet objet peut-il encourager ou freiner la violence dans la société globale ? Depuis près d'un siècle, les chercheurs se penchent sur la question et développent des idées qui s'opposent entre elles.

3.2.1) Catharsis et abréaction

Des auteurs ont écrit sur les bienfaits de la sublimation de l'agressivité, la catharsis. L'abréaction est le processus de décharges émotionnelles, libérant l'affect lié aux souvenirs d'un traumatisme refoulé[358]. Konrad Lorenz[359] a voulu légitimer cet effet de catharsis grâce au sport et à l'art, où leurs spectacles violents permettraient à l'agressivité dite naturelle de se « défouler » sans danger : le modèle hydraulique de l'éthologie allemande. Nous retrouvons ceci chez Donald Winnicott qui affirme que la liberté pulsionnelle est barrée par le processus de socialisation, provoquant un conflit dans la psyché[360]. Malgré une relative faiblesse des contraintes réalisées par le nombre moins conséquent de règles, le MMA ne peut pas être assimilé à une discipline libérant totalement les pulsions. Les travaux d'Arnold H.Buss[361], John Dollard[362] et de Seymour Feshbach[363] semblent confirmer qu'un état affectif violent comme celui de la colère,

[357] Les propos de V. Parisi dans T. Valence, *Bertrand Amoussou, l'âme du guerrier*, Fightsport, Antigua, 2005, 9ème min. Dans ce documentaire, David Douillet témoigne positivement sur ce sport avant de durcir ses propos lors de son passage au ministère des Sports en 2011.
[358] J. Van Rillaer, *op.cit.,* pp. 225-226.
[359] K. Lorenz, *L'agression : l'histoire naturelle du mal*, *op.cit*., pp. 294-295.
[360] D'après D. W. Winnicott, *La nature humaine*, trad. de l'anglais par B. Weil, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », Paris, 1990 (éd. originale 1988), p. 39
[361] Voir A. H. Buss, *The psychology of aggression*, New York, J. Wiley, 1961, 307 p.
[362] Voir J. Dollard, L. Doob, N. Miller, O. H. Mowrer, R. Sears, *Frustration and aggression*, Yale University Press, New Haven, 1939, pp. 50-53.
[363] Voir S. Feshbach, « The function of aggression and the regulation of aggression drive », *in Psychological review*, n°71, 1964, pp. 257-272.

tend à diminuer lorsqu'il se manifeste dans des actes ou des paroles : un effet de soulagement comme un orage faisant baisser la tension atmosphérique.

Ashley Montagu ne partage pas ces avis. Il ne voit pas le pouvoir cathartique du sport, qui ne serait pas une alternative à l'agression. Se développant avec la guerre, le sport accumulerait la tension agressive[364]. Allen Guttman désapprouve lui aussi la catharsis, en utilisant le paradoxe des courses de chars antiques : une pratique moins violente, mais avec davantage de débordements violents dans le public partisan. Il continue son argument avec l'exemple contemporain du hooliganisme dans le football[365]. Pour Richard Pfister[366], la pratique sportive n'a pas de propriétés cathartiques, bien au contraire puisqu'elle possède une influence sur la déshinibition des réponses agressives, les acteurs s'acclimateraient à ces conduites. Professeur de civilisation, notre enquêté Marc (groupe 3) va dans ce sens :

> « Nous sommes tous un peu soumis quelque soit notre âge et notre niveau intellectuel, au fait que l'on a une certaine adaptabilité à la violence et à l'image violente… le fait qu'il est parfaitement motivé sur des sujets plus fragiles ou moins bien structurés, ce genre de dérives peut augmenter, voir légitimer la violence extrême ».

3.2.2) Les diverses influences

Le processus de violence est influencé par sa propre banalisation, l'atténuation de la compassion naturelle pour les victimes, et la dérision des contraintes sociales et morales[367]. Le psychologue Jacques Van Rillaer souligne une généralisation de la violence, car l'individu dans une triade névrotique (narcissisme-volontarisme-agressivité) défend de plus en plus ses droits[368]. Telle une contagion, la violence réciproque bénéficie des effets mimétiques : l'imitation désirante[369]. L'influence du visionnage de scènes de violence sur le comportement des enfants fut traitée par Albert Bandura et Leonard Berkowitz. Ce dernier affirme que l'effet de la violence télévisée a davantage lieu chez des enfants préalablement violents, soit une incitation et une excitation des médias de masse sur un nombre restreint d'individus à des prédispositions

[364] A. Montagu, *op.cit.*, p. 277.
[365] A. Guttman , « The appeal of combat sports », *in* J. H. Goldstein (éditeur scientifique), *op.cit.,* pp. 7-26.
[366] R. Pfister, « Le sport et la catharsis de l'agressivité », *in Psychopédagogie des Activités Physiques et Sportives*, sous la direction de P. Arnaud et G. Broyer, Canada, Edisem, 1985, pp. 243-256.
[367] P. Karli, *L'homme agressif*, Éditions Odile Jacob, 1987, p. 241.
[368] D'après J. Van Rillaer, *op.cit.,* pp. 196-197.
[369] Voir R. Girard*, op.cit.,* 451 p.

violente[370], une exposition volontaire qui renforce l'agression : « Les gens apprennent à devenir agressifs en étant engagés dans des situations favorisant l'agression »[371]. L'approche psychosociale de la violence au cinéma et à la télévision par Jacques-Philippe Leyens rejoint Berkowitz, en affirmant que le cinéma augmente l'agressivité sous certaines conditions. Leurs études montrent que la violence augmente lorsqu'il existe une répétition de la catharsis, des sentiments hostiles.

Éric Reynes synthétise tous les travaux réalisés à partir de l'apprentissage par observation, à l'opposé de la théorie de la catharsis : plus la violence est réelle et plus elle influence le comportement agressif, contrairement à la violence fictive. Le message doit absolument accompagner la violence télévisée afin de garantir un traitement cognitif chez les enfants, dans le rapport agression/émotion/cognition. Il note la corrélation entre la conception de la violence dès l'âge de dix ans et la désensibilisation de ces derniers, ajoutée à l'affaiblissement des retenues psychologiques et comportementales. Éric Reynes établit alors un schéma qui se veut à l'intersection de plusieurs théories entre celles instinctives, environnementalistes et de la frustration-agression. Enfin, il conclut qu'il n'y a pas moins d'agressivité chez les enfants pratiquants les sports de combat « orientaux » (connotés arts martiaux traditionnels) que les autres sports de combat. Cependant, cela n'augmente pas la colère[372]. Son étude longitudinale sur des pratiquants âgés de huit à dix ans aboutit sur l'importance donnée sur l'instruction des enseignants.

L'un des intervenants du quatrième groupe nous confie ses craintes à propos de la diffusion des combats de MMA : « Non, mais il ne faut pas que les enfants voient ça, déjà ils regardent le catch, ils refont les trucs, ils se font mal…alors, s'ils font le free fight » (Régis, groupe 4). Cet avis est partagé par Julien (groupe 1) et Laura (groupe 4), pourtant favorables au développement de ce sport, mais qui souhaitent une restriction des diffusions télévisées, afin de ne pas le rendre visible aux enfants. Cette recommandation est d'autant plus importante si nous considérons à l'instar de Jeffrey Goldstein, que les enfants au comportement violent préfèrent les jouets et les

[370] D'après L. Berkowitz, *Aggression: A social psychological analysis*, McGraw-Hill Book Company, New York, 1962, p. 255.
[371] J-P. Leyens, *Psychologie sociale*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1979, p. 148.
[372] E. Reynes, *Sport, agression et émotion. Etude de l'influence de la pratique des sports de combat sur l'agressivité d'enfants de huit à dix ans,* Nice, 2000, Université de Nice-Sophia Antipolis, thèse de doctorat, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, sous la direction de J. Lorant et R. Pfister, pp. 170-145.

programmes télévisés violents[373]. Une restriction sur l'âge ou un message de prévention pour accompagner la diffusion doit être appliquée.

Si cela infirme la catharsis, ces avis illustrent la possibilité d'une mauvaise influence des images violentes sur des individus déjà fragilisés au préalable, d'où la nécessité de contrôler la diffusion pour ne pas exposer ces images à des individus non préparés à les recevoir et à les comprendre ; et l'importance d'une communication préventive et éducative pour que la distinction soit bien marquée entre un acte réel et fictif, à l'image du « *Don't try this at home* » (« N'essayez pas ceci à la maison ») lors des diffusions du catch à la télévision.

4) La zone d'ambiguïté de ce sport

Étant un sport de combat extrême, les arts martiaux mixtes vivent dans la zone d'ambiguïté où s'entremêlent les agressivités instrumentale et hostile, seulement différenciées selon le contexte spatio-temporel de l'action. Les états de conscience des athlètes peuvent emprunter des moments non lucides. Plus graves, les enjeux de la compétition peuvent exacerber des tensions entre combattants ou entre équipes et ainsi créer des débordements violents et des gestes antisportifs. Enfin, nous sortirons de la sphère de la compétition pour traiter de la « boxe thérapeutique » utilisée par Richard Hellbrunn ou encore Jacques Pain. Ces derniers luttent contre la violence en s'y approchant de près, en resocialisant des individus par la dynamique oppositionnelle à frappes atténuées.

4.1) L'existence d'une part sombre

Nous ne pouvons pas passer sous silence des faits négatifs qui émaillèrent des évènements de mixed martial arts. Certes sporadiques, ces faits illustrent une dynamique tensionnelle très vivace où les frontières du cadre exclusivement sportif sont parfois dépassées. Une part sombre subsiste dans des débordements externationalisés où une logique plus maligne et inconsciente apparaît : une création destructrice dictée par

[373] J. H. Goldstein, *op.cit.,* p. 214.

une violence plus pathologique, à savoir la violence vengeresse. Cette activité physique demande un effort si intense, qu'on touche les limites de la lucidité.

4.1.1) Les limites de la lucidité

La première réponse des enquêtés sur leur part de lucidité durant le combat est d'affirmer être conscient de leurs actions. Volkan (groupe 1) se définit comme « calculateur » : « Je travaille avec les angles, la pression, c'est mathématique, des échecs ». Puis ils admettent une part d'inconscience, principalement causée par la fatigue ou l'étourdissement dû à une frappe : « Il y a des parties où je suis vraiment conscient de ce que je fais, je suis lucide. Et il y a des moments où je ne suis pas lucide, c'est en fait un second truc qui prend le dessus, c'est quand je suis mort, mais que j'avance, je ne réfléchis pas » (Gor, groupe 1). Ludovic (groupe 1) explique en partie ses défaites dues à ce manque de conscience durant les confrontations. Kussay (groupe 1) nomme quant à lui cette inconscience comme une « frénésie ». Enfin, Morgane (groupe 1) avoue avec des mots non mesurés qu'elle « dépose le cerveau », car si elle est trop lucide elle perd, laissant ainsi l' « instinct » parler, laissant son corps s'exprimer.

4.1.2) Des débordements sporadiques

Des facteurs situationnels dans le sport génèrent de la violence, comprenant celui de l'influence du public : un public interactif[374]. Un seul débordement fut à signaler lors l'évènement de l'Honor & Glory III le 16 mai 2014, venant d'un jeune athlète inexpérimenté. L'observation est certes singulière, mais elle correspond à la théorie de la frustration-agression reformulée par Leonard Berkowitz. Effectivement, l'expérience accentue les compétences d'anticipation pour contrecarrer la frustration et ainsi faire baisser l'intensité émotionnelle de réaction. L'expérience engrangée au cours de carrière sportive permettrait donc à notre jeune athlète d'éviter un nouveau débordement à l'avenir.

Des bagarres éclatèrent durant des évènements. Nous excluons les face-à-face théâtralisés pour promouvoir un combat qui se conclue sur de légères bousculades : Tito Ortiz vs Stephen Bonnar en septembre 2014 au Bellator par exemple. La dernière bagarre à l'intérieur de la cage de l'UFC fut le 21 novembre 2003, après le combat entre

[374] R. H. Cox, *op.cit.,* pp. 265-270.

David Abbott et Wesley Correira (ce dernier fut arrêté en 2011 pour cambriolage). Le Pride connut deux altercations sur le ring avec Wanderleï Silva qui poussa Quinton Jackson après le défi lancé par ce dernier en mars 2003, puis en février 2006 après le combat de Mark Coleman contre Mauricio Rua où les membres des deux équipes se sont affrontés. Une bagarre dans les vestiaires du Pride en décembre 2005 eut lieu entre Christiano Marcello et Charles Bennett, ce dernier étant connu pour des actes délictueux répétés (14 arrestations entre 1999 et 2009). Une pesée dégénéra entre Anderson Silva et Lee Murray au Cage Rage en septembre 2004 (après des faits de violence, Lee Murray est désormais emprisonné pour un braquage). La bagarre la plus médiatique fut celle du Strikeforce à Nashville, en avril 2011 entre Jason Miller et les membres de la Cesar Gracie Jiu-Jitsu dont les frères Diaz. Jason Miller arrêta sa carrière après plusieurs arrestations pour des faits de violence notamment. Individuellement, des actes tels que le crachat de Michael Bisping sur l'équipe de son adversaire en février 2011, les doigts d'honneur de Tito Ortiz et Brock Lesnar, sont des gestes antisportifs isolés. Les dirigeants peuvent prendre des décisions disciplinaires comme celui de rompre un contrat avec un athlète, à la suite d'un geste antisportif dangereux : à la suite d'un coup nettement donné après le gong final, Paul Daley fut viré en 2010, tout comme Renato Sobral après une soumission (un étranglement) non relâchée en 2007. Nous constatons donc une prépondérance de ces actes perpétrés par des combattants ayant eu ou qui vont commettre des délits. La dernière altercation entre Jon Jones et Daniel Cormier se solda sur de lourdes amendes infligées par la Commission Athlétique du Nevada.

Malgré les altercations antisportives énumérées, nous remarquons une baisse progressive de ces actions hostiles depuis 2004, et plus particulièrement depuis 2011 où les organisations comme l'UFC font de plus en plus attention à soigner leur image. Paradoxalement, le soin de l'image se heurte parfois à la médiatisation d'altercations pour pimenter ses *shows*, comme l'accrochage et les joutes verbales entre des entraîneurs de l'*Ultimate Fighter* : Wanderleï Silva vs Chael Sonnen, Rashad Evans vs Quinton Jackson, Jason Miller vs Michael Bisping, entre autres. Une nouvelle fois, nous retrouvons des noms déjà cités auparavant, ce qui montre la récurrence de ces actes perpétrés par une minorité d'individus.

4.1.3) Le paradoxe de la création destructrice

Erich Fromm différencie les différentes formes de violence, progressivement plus pathologiques les unes des autres : la violence ludique, violence réactionnelle, violence vengeresse, la violence compensatoire et la « soif de sang » d'ordre archaïque et régressif. Après avoir abordé la violence réactionnelle à la page 247, nous allons traiter de celle qui est compensatoire. En effet, cette violence est un substitut à l'activité productive chez les individus impuissants[375]. Cette impuissance accroît le sadisme, car cela part d'une volonté narcissique de dominer l'autre. Les sports de combat et *a fortiori* le MMA sont-ils exemptés de cette forme de violence ? La destruction de l'autre existe, la volonté de domination existe. Ces pratiques ludico-performatives montreraient bien une part sombre qui emprunte inconsciemment des formes potentiellement assimilables, ou du moins communes à des troubles psychopathologiques. Effectivement, la quête de victoire passe par une destruction incomplète de l'autre, un aveuglement temporaire sur le sort de l'intégrité physique d'autrui. Même si cela est rangé au stade d'une agression instrumentale où les coups donnés ne sont qu'un moyen et non une fin en soi, l'athlète construit un palmarès à partir de la destruction de l' « autre », mais également de soi. De plus, l'objet de recherche illustre l'importance des sagas entre combattants (série de plusieurs confrontations), des revanches qui se situeraient au rang de violence vengeresse lorsqu'un athlète connaît une blessure narcissique, à la suite d'une défaite où à une victoire frustrante qui alimente des critiques du public et/ou d'acteurs du combat (adversaire, entraîneur). Cependant, il serait présomptueux de caractériser ainsi les combattants sans prendre en compte d'autres facteurs, comme celui de la recherche de « vérité » et de « justice » qui motive les protagonistes lorsqu'ils s'engagent dans la pratique du MMA. La vengeance et la justice qui ne sont pas sans rappeler le passé quelque peu tourmenté des combattants ayant subi un harcèlement durant leur enfance ou préadolescence.

4.2) MMA et transgressions

La participation d'individus diplômés avec une vie sociale stable et rangée fut notée. À l'inverse, ce sport compte aussi des athlètes ayant connu ou qui connaissent

[375] E. Fromm, *Le cœur de l'homme : sa propension au bien et au mal*, *op.cit.,* p. 34.

des actes déviants, délictueux, voire criminels. De cette déviance, les sports de combat apparaissent parfois comme un agent resocialisant, mais ce n'est pas systématique.

4.2.1) L'existence de pratiquants déviants

Plus on s'approche du haut niveau et plus il existe une homogénéité des personnalités[376], bien que des contre-exemples existent tout naturellement[377]. Des combattants ont été ou sont dans la transgression, un certain nombre d'entre eux figurent déjà dans les altercations hostiles et antisportives qui émaillèrent des galas (aux pages 259 et 260). La particularité de ces individus est leur carrière en dent de scie. Les « *bad boys* » les plus célèbres du milieu ayant eu des déboires judiciaires sont l'anglo-marocain Lee Murray[378] (arrêté pour le plus gros *hold-up* de l'histoire avec l'équivalent volé de 92,5 millions de dollars en 2006), le brésilien Ryan Gracie[379] (mort sous l'emprise de drogues en prison après un vol de voiture en 2007), l'américain Jérémy Jackson (arrêté en 2008 pour cambriolage et viol) ou encore l'ancien participant aux premiers UFC Joe Son (arrêté pour vandalisme en 2008 ; impliqué pour un viol en réunion survenu en 1990, il tua son codétenu en prison). Charles Bennett, Maiquel Falcao et Jon Koppenhaver alias « Warmachine » sont des athlètes multirécidivistes pour divers faits de violence et de délinquance. En août 2014, c'est Josh Grispi qui est arrêté pour violences conjugales et possession de drogues. Patrick Smith, un autre vétéran des premiers UFC, ainsi que Jim Whitehead, Hermès Franca et Brandon Sailing (ce dernier arborant des tatouages néonazis) furent arrêtés pour des agressions sexuelles. Le fait divers le plus sordide vient d'un jeune compétiteur Jarrod Wyatt qui mutila et tua un partenaire d'entraînement après avoir absorbé une drogue hallucinogène[380], en 2010. D'ailleurs, nous remarquons que les actes délictueux et criminels sont régulièrement accompagnés de la consommation de drogues et de produits dopants. Dans de nombreux cas cités, des antécédents de violence et des manquements aux règles furent à déplorer sur le ring ou dans la cage. Cette énumération n'est pas exhaustive. Les contre-exemples

[376] R. H. Cox, *op.cit.*, pp. 283-300.
[377] Une liste comprenant 32 combattants depuis 20 ans, établie sur le forum *Sherdog*, mis en ligne le 08/08/2013, [En ligne : http://forums.sherdog.com/forums/f2/jailed-fighters-list-2529561/]. Consulté le 29/09/2014.
[378] B. Biecker, «Top 10 worst MMA fighter arrests », *in Cageinsider*, mis en ligne le 27/02/2013, [En ligne : http://www.cagedinsider.com/ufc/top-10-worst-mma-fighter-arrests/]. Consulté le 28/09/2014.
[379] « Fight news, Ryan nous quitte », *in Fightsport*, n°38, février/mars 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 17
[380] « Heart-ripping MMA fighter Jarrod Wyatt sentenced 50 years to life in prison », *in Cagepotato*, mis en ligne le 10/09/2012, [En ligne : http://www.cagepotato.com/heart-ripping-mma-fighter-jarrod-wyatt-sentenced-to-50-years-to-life-in-prison/]. Consulté le 29/09/2014.

proviennent de plusieurs pays et montrent une présence conséquente d'individus provenant de la période du NHB.

4.2.2) Les caractéristiques communes entre les sports « extrêmes » et la délinquance

Le MMA n'est pas le seul sport à compter des déviants dans ses rangs. Pour John Sugden et Andrew Yiannakis[381], le sport dit « extrême » (sports de combat ultime, « sports x ») a un intérêt pour des individus rangés dans le rang de la délinquance, car ils possèdent des caractéristiques communes (sans les composantes antisociales) : le challenge physique, le taux minimum d'interactions formelles, les normes intrinsèques par groupes opposés aux extrinsèques universelles, les notions de peur/excitation/changement, l'autoévaluation avec des normes individuelles, le partage émotionnel entre les membres, une absence de règles et de structures formelles. Ceci correspond à une déclaration de notre enquêté Pany (groupe 3), qui voyait autour de lui graviter des « voyous », car il faisait de la boxe thaïlandaise.

4.3) Le conflit comme outil de resocialisation

Nous en arrivons au concept de « psychoboxe », développé par Richard Hellbrunn. Le combat thérapeutique est l'apprentissage qui passe par la voie de l'opposition conflictuelle, dans le cadre d'un duel. Ce procédé permet de briser l'influence sociale qui abaisse le sentiment de peur au sein d'un groupe, ce qui augmente l'agressivité[382]. Notre enquêté Morgane (groupe 1) connaît la « psychoboxe », voyant ainsi ce procédé comme une « forme de communication » où les intéressés apprennent à se connaître.

4.3.1) Le combat thérapeutique

Ce procédé est nommé « stages violence » chez Jacques Pain. L'un de nos enquêtés Nicolas R. (groupe 3), entraîneur et préparateur physique reconnu de boxe anglaise, intègre ses outils depuis trente ans qu'il nomme « Boxe-thérapie » afin de resocialiser :

[381] J. Sugden, A. Yiannakis, « Sport and juvenile delinquency a theoretical base », *in Journal of sport and social issues*, 6, 1982, pp. 22- 30.

[382] L. Berkowitz, *Aggression: A social psychological analysis*, McGraw-Hill Book Company, New York, 1962, p. 103.

> « Rien que d'être face à soi-même, rien que pour se lever, s'habiller, venir, se peser, tenir un régime alimentaire, rentrer dans la zone de la souffrance physique et de se battre avec soi-même. Rien que là, l'opposition que tu as avec toi-même quand tu es en phase de socialisation, je pense qu'elle est plus pointue que déjà parler de l'opposition que tu peux avoir avec un individu ».

Nicolas R. fut témoin des difficultés de certains individus dans cette phase de resocialisation, nécessitant un accompagnement subtil pour que la personne se contrôle. Malgré une codification interne qui doit leur permettre de ne pas dériver, certains individus « pètent les plombs ». Il faut partir du postulat que nous possédons tous des fragments de destructivité qui sont tournés vers soi ou vers l'autre, exprimer directement par la violence ou indirectement par divers procédés. La « psychoboxe » se fait par boxe anglaise à coups « atténués » ; ce n'est pas un exutoire. Elle est appliquée depuis 1977 en France, principalement en psychothérapie pour les sujets ayant recours aux actes violents, mais également comme une formation pour des professionnels confrontés à des situations violentes, et enfin dans le domaine éducatif pour permettre à des jeunes de trouver des repères avec leur image du corps. Ce traitement interne de la « violence par la violence » ne peut agir favorablement que s'il y a un codage, une ritualisation et une stratégie éducatrice. Le but est d'explorer sa violence avec un partenaire en face de soi et un observateur extérieur. Une analyse suit le combat où les émotions et le ressenti sont exprimés. Combat avec soi-même, avec l'autre, combat sans adversaire : le « combat est un exercice de réappropriation de la conscience et de l'évaluation de ses propres rapports sociaux »[383]. Jacques Pain rajoute que le combat est une « dynamique tensionnelle » (terme également utilisé par Patrick Baudry), oppositionnelle de l'entre-deux où le corps devient objet, un corps qui fait lien dans la relation. Ces activités de combat sont une articulation entre l' « enfermement radical » et l' « éclatement total », un autorepérage. Frédérique Decocq assimile la boxe thérapeutique à une « unité soi-monde »[384], une psychothérapie existentielle.

[383] J. Pain, « préface », *in* J. Herbert (dir.), *Arts martiaux, sports de combat et intervention psychosociale*, Québec, Presses universitaire du Québec, coll. « Collection problèmes sociaux et interventions sociales », 2011, 316 p.
[384] F. Decocq , o*p.cit.*, p. 246.

4.3.2) Le refuge de la violence encadrée

Le suédois Alexander Gustafsson, l'américain Matt Brown et l'anglais Jimi Manuwa connurent des troubles avec la justice avant de découvrir le MMA. Durant notre enquête de terrain, aucune personne interviewée n'a basculé dans la délinquance après avoir connu ce sport. Cependant, ils sont quatre enquêtés (sur onze) du premier groupe à reconnaître un passé plus ou moins violent dans la rue, impliqués dans des rixes. Un combattant du troisième groupe a connu une détention carcérale. Des comportements qui attestent d'individus qui sont plus sensibles aux stimuli hostiles de leur environnement. Loin d'une psychose, ce comportement est marqué quasi exclusivement par des violences défensives, et s'apparente davantage à des violences réactionnelles. Tous les enquêtés ont su canaliser ces pulsions réactives à l'entrée des sports de combat : « Ça m'est arrivé de me bagarrer, mais très rarement depuis que j'ai commencé le MMA » (Adil, groupe 1), « Ça m'a canalisé. La période avec les filles, les boîtes de nuit, tu connais l'alcool où là j'ai eu de 16 à 18-19 ans maximum : j'ai fait des conneries. À la limite, je me servais de ce que je savais… pour faire du "mal'' entre guillemets… et j'étais voyou » (Pany, groupe 3). Pany trouva refuge dans les sports de combat et devint plus tard champion du monde de sa discipline, puis éducateur pour sa municipalité.

Combattant de MMA, Jérôme (groupe 1) nous livre aussi un apaisement de son comportement à la suite de son entrée dans les sports de combat hybrides :

> « Avant j'étais plus… on va dire… je partais plus au quart de tour pour des conneries, maintenant qu'on s'en met plein la tête toute la semaine, t'as pas envie en dehors d'en rajouter […] On n'est pas des animaux, ce sont les animaux qui se montent dessus pour montrer leur supériorité, mais moi je ne suis pas un canidé ! »

Jérôme avance l'idée d'une monopolisation de la tension agressive exercée par ce sport. Une tension agressive qui cause des dégâts physiologiques et qui court-circuite l'envie d'engager des relations d'une violence physique à l'extérieur de ce contexte sportif. Un contexte spécifique, marqué par la modalité compétitive qui là aussi selon notre enquêté, monopolise les enjeux hiérarchiques entre les humains, à la différence des luttes intraspécifiques chez les animaux. Enfin, Morgane (groupe 1) remarqua le changement du comportement de combattants dans des clubs avoisinants, au passé très

violent qui trouva refuge dans le sport (dont le MMA), avec un cadre et des règles qui exigent de la discipline.

4.3.3) Apports et limites des sports de combat

Les sports de combat apparaissent ici en tant que moyen pour retrouver le Moi corporel, réveiller ou découvrir ses propres limites. Cette approche éducative de sa propre violence, est différente des créations artificielles des limites du Moi par l'identification projective à contenus violents[385] (agressions hostiles, délinquances sexuelles, etc.). En effet, les sports de combat peuvent être bénéfiques pour l'apprentissage d'une introjection d'un objet aimé : le sport « resocialisateur ». Cependant, les structures symboliques du sport de compétition, l'euphémisation de la guerre et du meurtre symbolique, font qu'un aspect narcissique apparaît dans la quête de victoire, où la domination de l'autre devient une condition de reconnaissance, si ce n'est de renaissance de soi. La nature extrême des arts martiaux mixtes tend à brouiller les frontières des structures symboliques, car seul le contexte sportif sépare les coups donnés à un adversaire dedans et en dehors d'une surface de combat : faisant passer ces coups tantôt comme de l'agressivité instrumentale (pendant le combat), tantôt comme de l'agressivité hostile (en dehors du combat). Le fait que ce sport extériorise la violence (certes normée par des règles), encourage des critiques qui verraient dans les combattants, un échec du processus d'intériorisation. Les dégâts occasionnés par la quête sportive de domination se rapprochent ainsi d'une créativité pervertie par une destructivité. Le combat devient une mise en scène matérialisée des enjeux interpersonnels de domination, où lorsqu'un individu perçoit une perte de pouvoir dans une relation, il contre-attaque aussitôt pour restaurer l'équilibre.

Toutefois, si ces traits peuvent être communs avec des psychoses, cela ne correspond pas à l'échec du partage affectif et à la désidentification radicale qui les caractérisent. Au contraire, les athlètes sont insérés dans le tissu social. Malgré la présence d'un contrôle de l'autre faisant un parallèle avec la pulsion d'« emprise », et malgré l'idée du meurtre symbolique ; l'accès aux symboles est primordial et reste une caractéristique de notre objet de recherche. Il s'agit ici de « tuer sans tuer »[386], de posséder l'autre dans une relation ludico-compétitive délimitée par des règles et une

[385] Voir C. Balier (dir.), *op.cit.*, 389 p.
[386] *Ibidem*, p. 342.

durée. Morgane (groupe 1) va jusqu'à considérer que l'important n'est pas la domination de l'autre :

> « Je considère que l'on se domine soi-même avant de dominer l'autre. Je suis plus contente de réussir mes actions que de gagner l'autre. C'est mon héritage martial. Il y a une différence entre un art martial et un sport de combat. Il y aura toujours plus fort que toi. Nous avons des hauts et des bas, un jour tu es le meilleur, un autre jour c'est un autre qui l'est ».

Le MMA intervient alors comme une pratique extrême d'une sublimation de nos pulsions destructives, ouvrant l'accès à la réceptivité en présence de l'autre. Ce sport existe par la réciprocité.

Pascal Martin résume bien les activités de combats thérapeutiques et l'importance du regard : « Ni l'or de la cure-type, ni celui de l'exploit sportif, mais bien la rencontre "bâtarde" d'un corps en annulation symbolique et d'un regard autre qui produit mouvements et effets de sens »[387]. Au sein du chapitre suivant qui traite de l'altérité, nous reviendrons sur le regard.

Conclusion

L'atteinte physique est réalisée par les coups échangés ; l'atteinte psychique concerne notamment les phases d'intimidation (*bullying*) qui interviennent en amont de la confrontation. Le MMA n'est pas ou très peu marqué par la participation d'individus psychotiques, ces derniers étant dans l'impossibilité de percevoir l'autre, alors que ce sport met constamment en jeu la reconnaissance d'un partenaire devenant un adversaire et réciproquement. À une échelle plus importante (meurtre en légitime défense, guerre, etc.), le facteur situationnel peut prendre des tournures dramatiques, l'être humain possède ce mécanisme agressif. Jacques Van Rillaer montre que l'agressivité est plus destructrice quand les circonstances sont artificielles[388]. Il est alors tentant d'affirmer que le MMA en tant qu'élément artificiel (car une tension interpersonnelle se crée par le prisme de la compétition), augmente l'agressivité destructrice. Mais ce n'est pas si simple, l'éthologue Konrad Lorenz relativise le débat sur les individus psychotiques :

[387] P. Martin, « Préface », *in* R. Hellbrun, *À poings nommés. La violence à bras-le-corps*, Ramonville Saint-Agne, Strasbourg, Éditions Erès Arcanes, coll. « Hypothèses », p. 9.
[388] J. Van Rillaer, *op.cit.,* p. 117.

« la différence entre un homme brave et un psychopathe est moins précise qu'entre un homme sain et un malade »[389]. Nous en concluons que ce n'est pas la pratique qui produit de la violence, mais ses pratiquants. Cependant, malgré l'apport positif des sports de combat dans la vie d'athlètes au passé délictueux, ce sport compte dans ses rangs des individus déviants. De plus, il est particulièrement difficile de confirmer que les diffusions de spectacles violents tels que le MMA augmentent l'agressivité chez le public concerné. Néanmoins, un consensus grandit pour affirmer que le sport ne permet pas d'effacer la violence fondatrice. Le sport est inefficace pour éliminer l'agressivité. Luc Collard y voit l'intérêt de la rediriger : « l'agressivité n'est pas un mal que le sport permettrait d'éliminer par purge, mais une condition d'efficacité qu'il faut éduquer, entretenir et transférer d'une situation à l'autre ; du moins pour la pratique des sports de combat, du hockey sur glace ou du motocross »[390].

[389] K. Lorenz, *L'agression : l'histoire naturelle du mal*, *op.cit.,* p. 270.
[390] L. Collard, *Sport et agressivité*, Méolans-Revel, Éditions DesIris, 2004, p. 6.

Chapitre II. *Homo violens* et société : un sport violent au sein d'une société pacifiée

L'*homo violens* de Roger Dadoun pose une réflexion philosophique sur l'omniprésence de la violence, une racine même de l'humain : « défini intrinsèquement, structuré fondamentalement par la violence »[391]. Il s'agirait alors d'une énergie originelle et structurante du rapport de l'individu au monde et à lui-même. Par conséquent, l'existence est toujours marquée par des tentatives d'ajustement avec cette violence, jouant entre l'antagonisme des forces extérieures et des forces intérieures. Elle est toujours protéiforme ou polymorphe, et pluridéterminée. Ces différents aspects peuvent être une violence symbolique, une violence directe des acteurs, une violence directe des spectateurs, une violence indirecte des uns et des autres (« aléatoire »)[392], tournée vers autrui ou vers soi. Elle apparaît également comme un outil d'un discours, un moyen rationnel en rupture avec la praxis sociale. D'un point de vue plus critique, il s'agit d'une régression psychosociale au stade archaïque. L'*homo violens* contemporain évolue désormais au sein d'une société pacifiée, l'historien Robert Muchembled montre d'ailleurs la baisse constante de la brutalité et de l'homicide depuis le XIIIème siècle. Une violence plus apprivoisée, voire sublimée, qui « disparaît » de l'espace public pour se retrouver dans la sphère domestique et les œuvres populaires (littérature par exemple)[393].

1) La violence polymorphe et fascinante

La violence est polymorphe et obéit à une multitude de définitions. Afin de l'associer avec l'altérité au sein d'une pratique de combat, nous pouvons la définir comme une interaction directe, sur le circuit le plus court, pour contrôler « l'autre »

[391] R. Dadoun, *La violence : Essai sur « l'Homo Violens »,* Paris, Hatier, 1993, p. 5.
[392] D'après la classification de G. Vigarello, « préface », *in* D. Bodin (dir.), *Sports et violence*, Paris, Chiron, 2001, pp. 7-9.
[393] D'après R. Muchembled, *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, 498 p.

dans sa totalité, en lui portant atteinte physiquement ou psychiquement. Une action afin de le contrôler et de le dominer. Qui plus est, nous faisons face à des activités liées à des compétitions sportives où un vainqueur doit être déclaré. Malgré son évolution au cours de l'histoire des civilisations, cette violence fascine, attire ; d'où l'engouement pour les manifestations qui laissant cours à notre agressivité : des sports de combat jusqu'aux scènes les plus extrêmes qu'ils soient fictives ou bien réelles.

1.1) Sport et violence : inéluctabilité et archaïsme

Si l'art est une sublimation de l'agressivité, le sport en est un processus de dérivation[394]. Des chercheurs y voient l'essence inéluctable de la violence dans la dynamique sportive (et plus particulièrement dans la compétition), voire un retour archaïque.

1.1.1) Une violence sportive inévitable et à contre-courant

Georges Vigarello synthétise parfaitement le lien entre la violence inhérente du sport et sa place conflictuelle avec une société plus encline à éradiquer toutes les formes de violence. Il dit ceci : « L'univers sportif est "violent''. Fondé sur l'excès, cet univers est condamné à d'inévitables débordements : les coups, le sang, le risque, la mort réelle ou jouée. D'où le problème majeur posé par le sport dans une société toujours plus sensible à la violence, toujours plus déterminée à l'effacer, ou même à l'éradiquer »[395]. Norbert Élias et Eric Dunning considèrent le système des sports comme « le dernier espace toléré de débridement des émotions »[396], un outil d'apprentissage de l'autocontrôle et du contrôle des pulsions ; alors que la société actuelle est pacifiée et prophylactique[397], caractérisée par une forte diminution du seuil de tolérance à la violence sportive. Par conséquent, nous associons le MMA à une discipline à contre-courant, puisque la violence dans son ensemble échappe au processus de pacification. D'ailleurs, Dominique Bodin, Stéphane Héas et Luc Robène[398] insistent sur le fait que les activités sportives les plus violentes ont perdu des effectifs au profit de ceux

[394] Voir L. de Roure, P. Duizabo, *op.cit*., 256 p.
[395] G. Vigarello, « préface », *in* D. Bodin (dir.), *Sports et violence*, *op.cit.,* p. 7.
[396] N. Elias, E. Dunning, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, trad. de l'anglais par J. Chicheportiche et F. Duvigneau, avant-propos de R. Chartier Paris, Fayard, 1994 (éd. originale 1986), pp. 64-66.
[397] D. Bodin, S. Héas, L. Robène, *Sports et violences en Europe.* Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2004, p. 64.
[398] *Ibidem,* p. 64.

privilégiant l'esthétisme et la nature. Contrairement aux auteurs les plus critiques, ils constatent une diminution de la violence physique entre les compétiteurs.

1.1.2) L'ultime retour archaïque ?

De Thorstein Veblen à Jean-Marie Brohm en passant par Umberto Eco et bien d'autres, des voix se sont élevées et s'élèvent encore contre les compétitions sportives. Pour Veblen, le sport développe le « goût de la rivalité sans objet »[399], des expressions simples et irréfléchies de la férocité. Il rajoute qu' « on s'adonne aux sports quand on est d'une constitution spirituelle archaïque ; autrement dit, quand on éprouve un irrésistible penchant pour la rivalité et la quête de proie »[400]. Pour Veblen, la compétition est avant tout un processus d'affirmation de soi qui fait appel au « naturel rapace ». Cette compétition est inutile et désintrégateur[401], car elle serait liée à l'égoïsme étroit et favorisée par une culture pécuniaire impropre à la vie collective : l'esprit sportif est une culture barbare avec des propensions animistes pour des choses matérielles. De ce point de vue, le MMA apparaît comme l'ultime retour à l'archaïsme de la psyché humaine. La violence est une interaction directe inscrite sur le circuit le plus court. En tant qu'agressivité libidinale, elle intègre la notion de plaisir qui elle aussi passe par un circuit court pour rechercher le « plaisir pour le plaisir », l'expérience immédiate de la sensibilité. Ce dernier circuit est le fondement de l'esthétique[402].

Après avoir enquêté sur les étudiants de Columbia, Herbert Hendin conclut : « ils ne pouvaient pas concevoir une compétition qui ne provoque pas l'annihilation de quelqu'un »[403]. L'assimilation entre la compétition et le désir de détruire l'adversaire couvre l'ensemble du champ sportif, non seulement les sports de combat et de contact. Car le désir de gagner se fera toujours au détriment d'autrui, à travers une violence physique ou symbolique. Les sports de percussion (boxe, kick-boxing, MMA, etc.) sont en premières lignes des critiques.

[399] T. Veblen, *Théorie de la classe de loisirs*, trad. de l'anglais par L. Evrard, Gallimard, 1970 (éd. originale 1899), p. 156.
[400] *Ibidem,* p.167.
[401] D'après *Ibidem*, pp. 171-180.
[402] D'après S. Pinker, cité dans S. Žižek, *Organes sans corps : Deleuze et conséquences*, trad. de l'anglais par C. Jaquet, éd. Amsterdam, Paris, 2008 (éd. originale 2003), pp. 169-180.
[403] H. Hendin, *The age of sensation*, New-York, Norton, 1975, p. 167, cité dans C. Lasch, *op.cit.*, p. 158.

1.1.3) Violence, accroissements du niveau et des enjeux

Georges Vigarello fait un parallèle entre la violence, les enjeux grandissants et l'accroissement du niveau[404]. Cependant, les arts martiaux mixtes ne correspondent pas avec cette affirmation. Malgré les quelques débordements mentionnés précédemment, l'accroissement simultané des enjeux et du niveau n'a pas provoqué plus de comportements violents extra-sportifs, bien au contraire. La politique d'assainissement de l'image du MMA orchestrée par l'UFC par exemple, contribue à pénaliser, et à freiner les débordements chez les athlètes ; cette politique étant une condition nécessaire pour développer sa visibilité médiatique et attirer des annonceurs. Cet effet n'a pas également provoqué davantage de débordements du public. Pour élargir cet argument, un léger détour dans les pratiques amateurs du football et du rugby montre la présence (en diminution) de comportements violents. Donc, la violence n'est pas forcément corrélée aux forts enjeux et au niveau.

1.2) Sport et violence : un « contre-feu » régulateur

Le sport moderne met en scène la violence maîtrisée, grâce à une mise en jeu des corps avec des règles écrites et uniformes[405]. La libération contrôlée des émotions s'associe alors à un abaissement du niveau de violence. Cette maîtrise est imparfaite puisque des faits de violence extra-sportive subsistent.

1.2.1) La recherche d'une justice immédiate

Pascal Duret prolonge l'idée du sport « contre-feu » à la violence, appliqué plus spécifiquement dans l'espace urbain. Premièrement, selon Duret, la « régulation de la violence est une régulation sociale de la violence »[406]. Il analyse ici une violence urbaine, juvénile et collective. L'intérêt pour la boxe pieds/poings et la place du K.O provient des sentiments d'injustice et d'inégalité vécus par cette population urbaine, jeune et précaire. Le K.O est alors vu comme une justice immédiate et sans intermédiaire, une supériorité sans les juges[407]. Dans un parallèle sorti du cadre social,

[404] G. Vigarello, « préface », *in* D. Bodin (dir.), *op.cit.*, p. 8.
[405] Voir N. Elias, E. Dunning, *op.cit.*, 392 p.
[406] P. Duret, « le sport contre-feu à la violence des cités : des mythes et des réalités », *in* D. Bodin (dir.), *op.cit.*, p. 113.
[407] D'après *ibidem*, pp. 107-119.

le président de l'UFC Dana White pousse les athlètes à ne pas attendre la limite de temps lors des combats, afin de contrer les décisions litigieuses des juges et le sentiment d'injustice qui en émane chez les compétiteurs. Une motivation qui sert également à rendre une pratique toujours plus attractive avec des techniques et des finalisations spectaculaires. White use alors à diverses reprises de la phrase suivante (présente dans la salle d'entraînement de l'*Ultimate Fighter)* : « Ne laissez pas votre combat aux juges ».

Pascal Duret continue son analyse avec la priorité accordée pour le kick-boxing et la boxe thaïlandaise, plutôt que le karaté, car ce dernier comporte des coups atténués et une multiplication des règles. Ainsi, l'intérêt vers l'*ultimate fighting* est une suite logique, surtout dans un contexte socio-économique difficile avec un accroissement du sentiment d'inégalité et d'injustice sociale, en particulier chez une jeune population touchée par un isolement et une précarité. L'engouement pour les disciplines martiales hybrides qui tendent vers moins de règles et plus de justice immédiate (par les finalisations telles que le K.O et les soumissions), est un contre-pied à l'histoire de la codification en boxe et en karaté pour ne citer qu'eux, où les catégories de poids sont de plus en plus serrées entre elles. Un combattant interviewé pour l'étude de Matthieu Delalandre et Cécile Collinet parlait déjà d'une justice où la tricherie n'aurait pas lieu : « Ce qui me plaît, c'est qu'il n'y a pas de tricherie possible… quand il y a une victoire réelle sur soumission ou sur K.O, ça n'est pas discutable »[408]. Ces propos illustrent aussi la part de la dimension « réelle » que revêt ce sport, reléguant les autres pratiques à des rapports de domination plus symboliques. Ces nouveaux sports de combat extrêmes sont en rupture avec la tendance anthropologique séculaire de la pacification des mœurs.

1.2.2) Les spécificités du MMA face aux réflexions de Pascal Duret

Les combattants interviewés durant notre enquête sont majoritairement issus du tissu urbain (sans toutefois provenir des quartiers les plus défavorisés). Aucun n'a mentionné la dimension socio-économique de son milieu comme motivation à se diriger vers des sports de type MMA. Ceci est expliqué par le fait que le marché économique de cette discipline en France est faible, le MMA ne peut pas être perçu comme un facteur d'ascension social. De ce fait, cela ne valide pas tout à fait la réflexion de Pascal

[408] M. Delalandre, M. Collinet, « Le Mixed Martial Arts et les ambigüités de sa sportification en France », *in Loisir et société*, n°35 issue 2, 2012, p. 308.

Duret. Le seul sentiment d'injustice et d'inégalité ressenti et exprimé provient majoritairement de l'expérience du harcèlement subi durant l'enfance. L'argument de Duret est également contrecarré par le MMA moderne. En effet, il voit une logique de l'honneur et de l'exploit dans un rapport de force directe entre opposants pas forcément égaux entre eux. Si cet argument était encore valable au temps du Pride F.C. et du K-1 au Japon où l'inégalité des athlètes entretenait le mythe de David contre Goliath ; ce n'est plus la logique actuelle du sport-spectacle américanisé tel que nous le connaissons avec le MMA moderne et l'UFC. La sportivisation des arts martiaux mixtes depuis la moitié des années 2000, tend vers une égalité des chances, afin de garantir l'intégrité physique des : les commissions athlétiques peuvent interdire un combat comme celui du français Taylor Lapilus lors de l'UFC à Stockholm en octobre 2014, jugé pas assez expérimenté pour combattre le russe Dennis Siver. Enfin, cette égalité des chances est aussi et surtout un élément indispensable pour garantir le suspense et l'incertitude, pilier du sport-spectacle.

1.3) La violence fascinante

Il serait réducteur de faire porter l'entière responsabilité aux médias et aux dirigeants politiques. Les spectateurs et les téléspectateurs témoignent d'un intérêt toujours vif pour les spectacles violents, extrêmes, catastrophiques. Qu'elles provoquent une fascination, une curiosité ou un dégoût, elles agissent telle une lumière qui capte l'attention et attire le regard.

1.3.1) La consommation de la violence

Si les phénomènes violents sont si présents dans les médias, c'est que le public en est friand : « nous sommes passés de l'ère de la violence vécue à l'ère de la violence vue »[409]. Pour Elias et Dunning, il s'agit d'un exemple du processus de civilisation, qui causa un déplacement du plaisir d'exécuter un acte violent à le voir être exécuté : de l'agent exécutant à l'observateur participant[410]. Le citoyen vit désormais cette violence en tant que spectateur et non plus en tant qu'acteur. La consommation à distance des catastrophes permet une conjuration de l'angoisse. Cette fascination est façonnée par la

[409] J-C Chesnais, *Histoire de la violence en Occident : de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1981, p. 407.
[410] N. Elias, N. Dunning, *op.cit.,* p. 224.

mise en scène spectaculaire[411]. Cette fascination est intimement liée au fait qu'elle renvoie à des « refus discrètement vécus »[412]. La médiatisation dramatisée est très présente dans le MMA. Au sein de ce sport, les vidéos promotionnelles, les ralentis lors des évènements ou encore les *highlights* accompagnés de musique et travaillés artistiquement, affectionnent les actions « extrêmes », les dégâts causés et les émotions suscitées. Cette avalanche d'images héroïse l'athlète qui prend des risques et tutoie les limites. De cette confrontation débouchent des antihéros pour les uns, et des héros pour les autres.

1.3.2) Les communautés virtuelles de l'ultraviolence

Les chiffres de vues et de *likes* de vidéos ultraviolentes sur Facebook et YouTube sont impressionnants[413], et cela ne concerne pas les contenus fictifs, mais bien réels. La page *Craziest sports fights* (2 292 648 mentions j'aime) abrite des combats de MMA, boxe, mais aussi des bagarres provenant de tous les sports. *Real Crazy Fights* compte 643 315 mentions j'aime, d'ailleurs cette page Facebook joue aussi sur l'ambiguïté entre des images provenant de MMA et des vidéos de combats de rue. Ce mélange est également présent dans les pages *Ghetto fights* (1 010 033 mentions j'aime), *Only Street fighting* (3 695 403), *Fight Life* (863 324), *Brutal Street Fights* (398 602). La liste est non-exhaustive. Le regard de l' « omnivoyeur »[414] s'est décuplé, le téléspectateur est un surveillant à vue panoramique.

La fascination ne touche pas seulement la violence extrême, mais également tout le sensationnalisme. Le film *Face à la mort* sorti en 1978, montre pendant 151 minutes (la version longue) des scènes explicites de morts et de violences : homicides, bombardements, animaux tués et des accidents. Une série de films éponymes sortit par la suite. Depuis l'essor de médias comme Internet, les sites et les pages consacrés à la diffusion de contenus choquants prolifèrent. Comme la série *Scared* sur MTV, la page Facebook *Extreme crash* (78 114 mentions j'aime) montre des vidéos d'accidents, de chutes, ou encore *Craziest Accidents 18+* (529 178), *Accidentes Fatales 18+* (321 815), etc.

[411] P. Baudry, *Une sociologie du tragique : violence au quotidien*, préface de L-V. Thomas, Paris, Éditions du Cerf/Cujas, coll. « Éthique & Société », 1986, pp. 104-105.
[412] *Ibidem*, p. 111.
[413] Pages Facebook consacrées aux combats, *streetfights* et accidents, consultées le 25/10/2014.
[414] C. Melman, J-P. Lebrun, *L'homme sans gravité: jouir à tout prix*, Denoël, Paris, 2002, p. 28.

1.3.3) L'intérêt pour l'interdit

Le public est excité par les interdits du procès de civilisation, comme dans le poème de Paul Éluard « Le tournant » :

« J'espère

Ce qui m'est interdit »[415].

L'effet Streisand est un phénomène médiatique, un effet pervers d'une volonté de cacher des informations, qui finalement déclenche l'effet contraire. La tentative de retrait ou de censure provoque un engouement et l'augmentation de la diffusion de l'objet en question. Le MMA a certainement bénéficié de l'intérêt pour l'interdit à la suite des nombreuses controverses qui l'entourent. La controverse augmente l'attractivité de par le débat suscité[416]. Interdire cette pratique sportive a deux conséquences. La première est qu'elle encourage des raisons perverses d'exciter un engouement du public pour une forme perçue comme clandestine. La deuxième conséquence est plus grave, car elle permet un développement d'une pratique plus sauvage, souterraine, échappant à tout contrôle.

Étant polymorphe, la violence est largement visible, qu'elle soit inscrite dans la nature même d'une pratique sportive (tout en étant codifiée), ou produite de façon hybristique[417]. Le sport ne dérive pas les pulsions agressives et ne désamorce pas la violence[418] ; le caractère dérivé de la violence à travers l'activité sportive fait encore débat. Enfin, le contact plus ou moins direct avec la violence place les individus dans une situation inconfortable. Ils oscillent entre l'attirance et le dégoût, une fascination ou un rejet que nous traiterons prochainement. La prolifération de pages internet dédiées à des contenus ultraviolents montre cette fascination, ou du moins la curiosité pour ses éléments potentiellement choquants.

[415] P. Éluard, « Le tournant », *in* P. Eluard, *Les mains libres,* dessins de M. Ray, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 2009 (éd. originale 1937), p. 61.
[416] J. Goldstein, *op.cit.,* p. 216.
[417] D'après D. Bodin, E. Debarbieux, « le sport, l'exclusion, la violence », *in* D. Bodin (dir.), *op.cit.,* p. 22.
[418] D'après P. Baudry, *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*, Paris, Édition l'Harmattan, coll. « Nouvelles études anthropologiques, 1991, p. 89.

2) Une évolution de la violence

Malgré la diversité des causes situationnelles, des récurrences apparaissent dans les comportements agressifs des êtres humains, dont les propensions à l'obéissance et l'acclimatement aux scènes violentes. En temps de paix, le recours à la violence est anomique. Pourtant, malgré les différentes situations que furent la Seconde Guerre Mondiale entre 1939 et 1945, les expériences scientifiques comme ceux de Milgram entre 1960 et 1963, l'expérience pénitentiaire de Stanford, réalisé par Philip Zimbardo en 1971 ; la propension des individus à l'obéissance et aux actes « agressifs » est forte à chaque fois. Il faut rappeler que ces expériences ou les récits de guerre de Christopher Browning[419] concernent une population masculine, âgée entre 20 et 50 ans. L'individu en étant un être social, est soumis à diverses autorités dans la vie en groupe qui tend à l'encourager à être plus sensible à l'obéissance qu'à la compassion. Cette aptitude à commettre des actions destructrices, voire fatales sur autrui, est à l'image de cendres encore chaudes prêtes à se rallumer, dès que le facteur situationnel le permet : des circonstances nocives spécifiques. Pour Emmanuel Mounier[420], la société pousse les êtres humains à davantage s'humaniser après 1945. L'humanité est devenue plus mature à partir du choix entre la vie et le néant. Ce néant représenté par les armes thermonucléaires. Le processus de civilisation de Norbert Elias est l'œuvre de référence sur cette évolution. Le « dressage » des pulsions au sens nietzschéen et l'intériorisation des normes de la société permirent à l'individu de mieux vivre avec son semblable. Cependant, des auteurs insistent sur un ensauvagement des comportements humains : la banalisation de la violence, l'intolérance accrue à la frustration ou encore un déni du passé (l'émergence de générations sans guerre) sont des facteurs qui expliqueraient l'engouement des individus pour des pratiques violentes, et le recours à des passages à l'acte.

[419] D'après C.R. Browning, *Des hommes ordinaires : le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, trad. de l'anglais par E. Barnavie, préface de P. Vidal-Naquet, postface trad. de l'anglais par P-E. Dauzat, Paris, Les Belles lettres, coll. « Histoire », 2002 (éd. originale 1992), 332 p.
[420] E. Mounier cité dans J. Van Rillaer, *op.cit*., p. 8.

2.1) La culture de la répression des pulsions

La répression des pulsions se fait à partir de plusieurs facteurs : celui d'une amélioration de la culture de la violence grâce à des lois (des prérogatives régaliennes), l'éducation et le facteur qui voit un essor toujours grandissant du déni de la mort. Néanmoins, une désétatisation de la violence serait en marche, qui aurait des conséquences sur les comportements et les actions.

2.1.1) Prérogatives régaliennes ou désétatisation ?

L'ouvrage de Jacques Van Rillaer rappelle que la Seconde Guerre Mondiale fit 65 millions de morts, alors que les guerres des trois derniers siècles firent au total 25 millions de morts. Amélioration de la culture de la violence, par les lois, l'éducation : la culture est fondée sur la répression des pulsions. Van Rillaer met en avant une corrélation entre trois variables que sont la culture, la répression et l'inhibition : « plus les gens sont cultivés, plus ils se maîtrisent et plus ils sont privés du plaisir de la franche agression »[421]. D'ailleurs en parlant des lois, Laurent Mucchielli aborde l'augmentation des prérogatives régaliennes dans les années 1990 et les années 2000, dans les états occidentaux. Une législation densifiée et un contrôle pénal élevé à un niveau supérieur. Selon Jean-Claude Chesnais, la violence ne diminue que lorsque l'état de droit remplace l'état de nature[422], dans une pensée qui n'est pas sans rappeler la fiction théorique de Thomas Hobbes sur cet état de nature. La violence est alors stigmatisée, dénoncée, délégitimée, mais également se privatise en quittant progressivement la sphère publique dès le XVIIIème siècle.

Xavier Crettiez voit au contraire une métamorphose des actions et des comportements violents. Elle comprend une désétatisation de la violence. Il relève un possible relâchement des mœurs qui accentuerait le risque de violences interpersonnelles[423]. Si l'auteur traite prioritairement des marchés de la guerre privée (les mercenaires), de la sécurité (agence privée de sécurité), la violence se privatiserait. Elle serait accompagnée de changements dans les représentations sous l'effet de la médiatisation, soit un processus contraire à celui de Max Weber : l'État a perdu son monopole. En reprenant des termes bourdieusiens, la diffusion de goûts et de pratiques

[421] *Ibidem*, p. 67.
[422] J-C. Chesnais, *op.cit.*, p. 18.
[423] X. Crettiez, *Les formes de la violence*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, pp. 66-68.

légitimes remplace habilement le « dressage autoritaire »[424], une apathie du social crée par l'artificialité diffusante. Il n'est donc pas étonnant de voir émerger des entreprises privées qui organisent des sports-spectacles, des combats-spectacles.

2.1.2) Le déni de la mort

Pour Michel Maffesoli, la thématique de domination résulte de la dénégation de la mort[425]. La dénégation de la mort conduit à ne pas l'intégrer, ce qui transfert cette mort sur des boucs émissaires, soit un rapport de domination où les sujets sacrifiés portent le symbole de l'ombre, du Mal. Outre ce refus du Mal, le déni de la mort est quant à lui marqué par sa désymbolisation. Il conduit les différents organismes du pouvoir à vouloir effacer l'existence même de la mort. Bien plus qu'une amoralité qui risque d'anéantir le bien-ensemble, nous sommes rentrés dans l'ère de l'amortalité qui méprise la quotidienneté et cristallise la peur de l'autre, la peur de soi, la peur de tout : « L'homme dont la vie est dominée par la pensée de la mort ne prend plus plaisir à la vie »[426]. Fondateur de la thanatologie, Louis-Vincent Thomas analyse les attitudes des hommes face à cette mort[427]. Nous nous efforçons de l'écarter, un déni alors que notre société semble bien mortifère et violente. La peur des morts a baissé avec l'urbanisation de la société moderne, la mort est aseptisée par l'hygiène, désymbolisée. De plus, le progrès de la médecine et des technosciences fait naître une impression de victoire face à elle.

Différentes attitudes ont donc lieu, dont celle d'une fascination pour la mort, « flirter » avec elle dans des pratiques suicidaires : une vie risquée. Si ce n'est pas une fascination, il s'agit d'une obsession, car la mort est notre seule certitude. La crise de sens de nos sociétés contemporaines, marquées par la croissance démesurée de la valeur de l'individu, a fait croître la valeur du survivant : le survivant du cancer comme Lance Armstrong, le survivant d'une catastrophe nucléaire, le survivant d'une guerre, d'un kidnapping, etc. Chacun est son objet de lamentation funèbre où nous sommes

[424] P. Bourdieu, *La distinction*, Paris, Éditions de minuit, 1979, p. 172.
[425] D'après M. Maffesoli, *La part du diable : précis de subversion postmoderne*, Paris, Flammarion, 2002, p. 174.
[426] N. Elias, *La civilisation des mœurs*, *Sur le processus de civilisation* tome 1, trad. de l'allemand par P. Kamnitzer, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1991 (éd. originale 1939), p. 287.
[427] D'après L-V. Thomas, *Anthropologie de la mort*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1988 (éd. originale 1975), 538 p.

convaincus que nous ne devons pas mourir[428]. Déni ou dénégation de la mort, cela valorise ainsi les survivants, ceux qui en ont approché, voire ceux qui l'affrontèrent symboliquement. « Jambe droite : hôpital ; jambe gauche : morgue », l'exagération autour du combattant croate Mirko Crocop Filipovic offrait alors à ses adversaires, une rencontre symbolique avec la mort.

2.2) L'ombre persistante d'une violence toujours présente

Banalisation de la violence, négation des catastrophes, exaspération des passions, société de frustration : l'ombre d'un ensauvagement des individus est craint, voire même avéré. Des auteurs l'affirment, dans les arguments les plus pessimistes de cette thèse. Malgré le constat d'une diminution constante des homicides depuis le XIIIème, Robert Muchembled insiste tout de même sur une résurgence de la violence depuis les premières années du XXIème siècle[429]. Sommes-nous au cœur d'un réensauvagement de la société ?

2.2.1) Un ensauvagement contesté

Contrairement à Laurent Mucchielli, Michel Maffesoli, ou encore Jean-Claude Chesnais pour ne citer qu'eux, Thérèse Delpech voit une régression actuelle du rapport entre les êtres humains, un ensauvagement des comportements porté par l'augmentation des «crimes-spectacles » dans les médias. Une idée qui reprend celle de *Generation Kill*, l'ouvrage d'Evan Wright publié en 2004[430], où l'auteur met en avant l'envahissement de la réalité par les activités de simulation telles que les jeux vidéo, les bandes dessinées ou les films. L'hypothèse d'une brutalisation accrue questionne et inquiète. Elle serait causée par un dérèglement d'un pouvoir moins autoritaire au sein de sociétés moins homogènes. Véronique Le Goaziou pose la question sur le lien entre la violence et l'autonomie des individus : y a-t-il plus de violence quand les individus sont plus libres ?[431] Thérèse Delpech conclut à une banalisation de la violence, et une tradition de la négation des catastrophes dans le monde occidental contemporain. Une

[428] D'après E. Canetti, *Masse et Puissance*, Paris, Gallimard, 1966, p. 498.
[429] D'après R. Muchembled, *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, 498 p.
[430] E. Wright, *Generation Kill*, cité dans T. Delpech, *L'ensauvagement : le retour de la barbarie au XXIe siècle*, Paris, Grasset, 2005, pp. 67-68.
[431] Voir V. Le Goaziou, *La violence*, Paris, Le cavalier bleu, 2004, 125 p.

exaspération des passions suscitée par la répétition des images de destruction, qui conduirait l'humanité dans une nouvelle période trouble. Elle accuse le « mépris du passé »[432] pour expliquer la répétition des faits catastrophiques, l'intolérance et le despotisme. Un enquêté et professeur de civilisation nous parla des raisons qui expliqueraient l'engouement des jeunes générations pour les spectacles violents et les sports de combat extrême :

> « Pour faire du spectacle sur fond de crise économique, sur fond de millions d'individus désemparés, il faut recommencer à toucher les tréfonds de la conscience humaine. C'est-à-dire celle qui avait mis l'horreur de côté. Il y avait aussi à partir des années 1980, une montée en première ligne dans les organisations, dans le commerce, etc. de gens qui n'étaient pas marqués culturellement par les horreurs de la guerre, de la Seconde Guerre Mondiale. Je pense qu'on est dans l'idée qu'au fond, quand on arrive à une nouvelle génération qui n'a plus idée de ce que peut être l'horreur, on revient un peu sur les limites qui ont été imposées sur l'intégrité physique. (Marc, groupe 3) »

Cette génération sans guerre, sans la mémoire de l'horreur vécue, alliée à la marchandisation du spectacle, aurait donc trouvé ici le terrain nécessaire au développement de disciplines sportives où les limites de l'intégrité physique sont repoussées. Avec du recul historique, il ne s'agit pas d'une limite repoussée, mais retrouvée puisque le MMA n'est qu'un retour édulcoré (adouci pour sa diffusion) de son ancêtre grec du pancrace. Pris dans une relation entre la violence et la mémoire, il s'agirait du sport d'une génération sans guerre.

2.2.2) Une société de frustration

À partir d'une critique notant l'échec de l'éducation sans frustration, les éthologues Konrad Lorenz et Niko Tinbergen s'inquiétèrent d'un possible abaissement progressif des stimuli et de son seuil. Ces stimuli qui iraient jusqu'à se déclencher plus facilement et encourageant davantage le passage à l'acte[433]. De l'éthologie à la sociologie, ceci nous invite par exemple à penser que la cause des violences urbaines (entre autres) ne vient pas nécessairement de la surpopulation, mais d'une intolérance croissante à la frustration. Après avoir dominé le monde extraspécifique, l'être humain s'est alors tourné sur ses congénères. Malgré la pacification de notre monde contemporain, nous

[432] T. Delpech, *op.cit.,* p. 76.
[433] D'après K. Lorenz, *L'agression : l'histoire naturelle du mal*, *op.cit*., pp. 61-66.

vivons dans une société de frustration encouragée implicitement par une non-règlementation des besoins consécutifs à la crise de l'équilibre et de la répartition des richesses. Une frustration génératrice de déviances (selon Robert King Merton) et d'anomie (selon Émile Durkheim). Nous pouvons avancer l'idée que la mise en concurrence des individus entre eux favorise une « pression de sélection »[434] qui augmente l'agressivité intraspécifique.

La modernité que nous connaissons au cours de ce dernier demi-siècle s'est affranchie des transcendances[435], une trivialisation des relations. La société occidentale est caractérisée par une plus grande, voire une demande chronique d'extériorisation de soi, d'extériorisation de son corps en tant qu'outil, voire en tant qu'arme. L'intolérance aux frustrations, l'effacement ou le manque de mémoire de la violence vécue au cours de conflits armés et meurtriers, sont des facteurs qui pousseraient les individus à s'acclimater à la violence, à avoir recours à elle. Malgré le processus de civilisation évident, la répression des pulsions est perfectible. Enracinées en nous, elles resteront des menaces qu'il faut prendre en considération, pour mieux les appréhender et mieux les diriger à des fins non hostiles.

3) La violence devenue inacceptable

Notre perception de la violence change. Après avoir traité de la fascination, nous allons davantage nous consacrer ici à la répulsion qu'elle suscite. La modification de l'économie affective traitée dans la « civilisation des mœurs » de Norbert Elias, illégitime des pratiques jugées violentes et inacceptables pour des sociétés dites « civilisée ». Si ce n'est pas la seule raison de l'interdiction du mixed martial arts en France, elle participe à l'intolérance que nous portons sur ces sports de combat extrême, à contre-courant de la mouvance hygiénique et toujours plus pacificatrice. Malgré sa codification manifeste, l'octogone grillagé de l'UFC s'oppose à la logique de blanchissement de la violence dans nos sociétés, et en particulier dans l'hexagone.

[434] *« Ecce Homo », in ibidem*, pp. 251-289.
[435] Voir M. Deguy, J-P. Dupuy (dir.), *René Girard et le problème du mal*, Paris, Grasset, 1982, 333 p.

3.1) Violence, distance et perception

Selon Willard Gaylin[436], notre cerveau fabrique un monde selon notre propre imagination. Nous ne vivons pas dans un monde « réel » et unique, mais plutôt dans celui de nos perceptions, qui diffèrent selon nos expériences et son répertoire de croyances.

3.1.1) Les distances

À la page 50, nous abordions l'idée d'une perception de la violence selon la proximité entre les acteurs et le public, au temps de la gladiature. Ce rapport entre la distance et la perception de la violence est toujours d'actualité. Notre enquête de terrain montre cette différence des perceptions entre les combattants et les spectateurs/acteurs non pratiquants. Effectivement, sur deux groupes (un groupe de combattants, et un groupe de non pratiquants, mais acteurs de ce sport) : nous comptons davantage de personnes souhaitant des règles qui autorisent plus d'actions violentes (coups de pied au sol, coude) dans le groupe des non pratiquants. Les athlètes engagés dans la pratique du MMA ou ayant connu ces règles plus brutales dans la cage et sur un ring, ne souhaitent pas majoritairement leur retour. En effet, depuis l'hégémonie de l'UFC et l'arrêt de son ancien concurrent du Pride F.C. au Japon en 2007, les coups de pied et de genou sur un homme au sol sont interdits, hormis quelques exceptions (le One F.C. à Singapour par exemple).

Cette distance est reprise par Aaron Beck[437] : un soldat qui voit son « ennemi » ou prétendu ennemi juste devant lui augmente l'inhibition et baisse la probabilité de tirer. Au contraire, plus la distance sera grande entre les deux et moins la résistance à tuer se ressentira. Une nouvelle fois, la fonction du regard est un aspect important de cette inhibition. Le regard étant également un signal des plus significatifs dans les luttes animales[438] comme nous l'avons vu à la page 241. L'augmentation de la distance entre les individus impliqués dans un conflit armé est caractérisée par un désengagement émotionnel du soldat,[439] une absence de sentiment agressif provoquée par des signaux d'apaisement non visibles, qui n'enlève en rien les conséquences dramatiques d'un

[436] W. Gaylin, *Rage within : anger in modern life*, New York, Simon & Schuster, 1984, 224 p., cité par A. T. Beck, *op.cit.,* p. 105.
[437] *Ibidem*, pp. 227-256.
[438] D. Morris, *op.cit*., pp. 163-207.
[439] A. Montagu, *op.cit.,* p. 27.

bombardement par exemple. L'expérience Milgram montre que l'obéissance à l'autorité augmente dramatiquement (30% en interaction réduite, 65% quand il y a l'obéissance et 92,5% en agent intermédiaire[440]) lorsque l'individu n'est pas directement le bourreau.

3.1.2) Fiction ou réalité : une perception différente

Clark McCauley[441] montre bien que le sentiment de dégoût est plus fort devant une scène violente réelle, plutôt que fictive. La violence impulsive (les agressions hostiles) de la vie réelle choque davantage que les agressions instrumentales. Alors, une confrontation de MMA choquerait moins qu'une bagarre ou une agression dans la rue. Mais suivant cette logique, il est alors compréhensible que le public soit davantage interpellé négativement devant un combat « réel » de MMA qu'une bagarre chorégraphiée d'un film ; cela illustre bien la complexité de la perception. Cependant, elle serait sur le point de muter. Nous avons vu précédemment le succès des pages et des sites internet consacrés à la violence extrême réelle, des bagarres jusqu'aux accidents tragiques. La recherche du sensationnalisme vers des actions « non fictives » attire plusieurs millions de vues. Ce qui peut ainsi déboucher vers une banalisation ou du moins une acclimatation aux spectacles mortifères, ce qui rejoint ainsi les idées de Thérèse Delpech et Xavier Crettiez. L'analyse des membres qui « aiment » ces pages Facebook montre la grande présence d'une population jeune âgée entre 20 et 28 ans[442]. Favorisé par une relative déréglementation de la diffusion, Internet casserait alors cette distance et ferait muter notre perception.

3.2) La violence inacceptable d'un monde pacifié

Jean-Claude Chesnais réunit les causes du sentiment d'une violence accrue[443] : l'accélération du rythme de vie, la complexification des rôles sociaux, l'éclatement des structures traditionnelles, la fatigue nerveuse ainsi que la médiatisation et des enjeux politiques. Notre époque se caractérise par une société ouverte, interdépendante, formalisée qui ne tolère plus des conduites violentes.

---

[440] L'expérience Milgram cité dans J-P. Leyens, *op.cit.*, pp. 71-78.
[441] C. McCauley, « When screen violence is not attractive », *in* J.H. Goldstein (éditeur scientifique), *op.cit.*, pp. 144-162.
[442] Certaines pages sont interdites aux moins de 18 ans, notre observation s'est principalement portée sur les « amis communs » qui « aiment » ces pages Facebook.
[443] J-C. Chesnais, *op.cit.*, p. 77.

3.2.1) Le paradoxe de Tocqueville appliqué au sentiment d'insécurité

Après avoir montré une régression considérable de la violence criminelle au cours des derniers siècles, Jean-Claude Chesnais devança Laurent Mucchielli dans l'analyse de la perception de la violence : « Plus un phénomène désagréable diminue, plus ce qui en reste est perçu ou vécu comme insupportable »[444]. Nous sommes donc clairement dans le paradoxe de Tocqueville appliqué au sentiment d'insécurité. La perception de la violence chez nos contemporains qui prend la forme d'un imaginaire social se nourrit de préjugés et de nostalgies. La société supporte de moins en moins la violence « réelle », et non fictive, car celle-ci inonde les entreprises cinématographiques et littéraires. Le seuil de tolérance à cette violence diminue. Luc Collard[445] utilise cette sensibilité croissante dans une société moins violente pour expliquer l'augmentation des règles dans le sport. Cette évolution va jusqu'à avoir une répulsion grandissante pour la violence commise sur des animaux. Dans la lignée de Jean-Claude Chesnais, Laurent Mucchielli rajoute : « Jamais nous n'avons aussi peu souffert qu'aujourd'hui, mais jamais non plus nous n'avons trouvé la souffrance aussi intolérable »[446]. Laurent Mucchielli aborde ce sentiment d'insécurité galopante au-delà de l'expérience de victimisation[447], alors que nous vivons dans l' « époque la moins dangereuse de notre histoire »[448], une amnésie collective de la violence des siècles passés. Ce sentiment d'insécurité et de violence omniprésente est largement attisé par des médias qui dramatisent et instrumentalisent des faits. Un discours contemporain catastrophiste qui perçoit une violence contaminer toutes les formes d'expressions symboliques de la vie sociale, jusqu'à banaliser et galvauder le terme. Après les étapes de la violence archaïque, primitive des sociétés traditionnelles, puis celle de la violence institutionnelle urbaine au stade industriel, nous sommes actuellement à l'étape d'une violence sociale médiatisée dans la société tertiaire[449].

---

[444] *Ibidem,* p. 398.
[445] L. Collard, *op.cit*., p. 42.
[446] L. Mucchielli, *L'invention de la violence : des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard, 2011, p. 214.
[447] *Ibidem*, p. 13.
[448] *Ibidem*, p. 107.
[449] J-C. Chesnais, *op.cit.,* pp. 370-390.

3.2.2) Répulsion et la recherche de maîtrise

Dans la sociologie du tragique[450], Patrick Baudry constate une domination de la pacification et non de la violence. Il montre les effets d'une déritualisation qui tend à dévitaliser l'existence commune. Ce tragique se perpétue dans un être-ensemble qui s'articule à la fois avec la violence, mais aussi avec la mort. Si ce n'est la chute de la ritualité, le pouvoir tient à distance la mort et une violence qu'elle confisque. Dans son contrôle de la vie, le pouvoir va jusqu'à faire disparaître sa propre violence. Les dénis de cette violence et de la mort conduisent aux volontés de les supprimer, ce qui a des conséquences potentiellement dévastatrices : « Le refus de leur reconnaître fait courir le risque d'un retour dévastateur du refoulé »[451]. Leur intériorisation produit un consensus fanatisé, un conformisme autoritaire. Le traitement médiatique est un élément qui a renforcé la pacification des sports déjà amorcée dans le processus de sportivisation généralisée, corrélé au processus de civilisation. Le sport est bien moins brutal que les jeux folkloriques, il suffit de comparer les règles du rugby moderne avec celui pratiqué à la fin du XIXème siècle, et surtout avec son ancêtre folklorique qu'est la soule. Jean-Claude Chesnais décrit un univers bétonné, codifié et sécurisant avant même la naissance de l'individu, grâce à la protection sociale et aux assurances : « l'homme paie sa plus grande sécurité objective par une plus grande insécurité subjective »[452]. Cela enferme l'individu dans un sentiment de « violence » étouffant sa liberté d'action : la perception est alors altérée. Si le mythe de la violence se nourrit de la vanité des hommes, elle fait face à l'obsession de la sécurité. De cette évolution, la violence d'une quotidienneté « pacifiée » s'alimente d'une violence consommée « allusive »[453], sous diverses formes dérivées : d'où une violence vécue plus symboliquement que matériellement.

3.3) Société et émotions

« De nos jours, la cruauté, le plaisir que procure l'anéantissement et la souffrance d'autrui, le sentiment de satisfaction que nous procure notre supériorité physique, sont

[450] Voir P. Baudry, *Une sociologie du tragique : violence au quotidien*, *op.cit.*, 189 p.
[451] *Ibidem*, p. 30.
[452] J-C. Chesnais, *op.cit.*, p. 9.
[453] D'après J. Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Denoël, coll. Folio/essais, 2011 (éd. originale 1970), p. 278.

soumis à un contrôle social sévère et ancré dans l'organisation étatique »[454]. La décharge émotionnelle n'y est donc pas plus brutale qu'avant, mais nous apparaît directe et peu réglementée à travers nos yeux contemporains. Ce plaisir s'extériorise aujourd'hui sous des formes détournées, affinées au départ.

3.3.1) L'évolution de l'économie collective

Grâce à son travail de sociologie historique, Norbert Elias nous éclaire sur notre sujet. « L'instance suprême qui décide du caractère "civilisé" ou "non civilisé" de notre comportement est notre seule sensibilité »[455]. Si cet extrait concerne l'usage de la fourchette, nous pouvons l'appliquer pour l'ensemble du processus de civilisation. L'acceptation de l'autocontrainte et des normes a un caractère subjectif. Ce contrôle du comportement peut échapper à la sphère privée. Ainsi, nous comprenons mieux l'interdiction actuelle d'évènements tels que le combat libre dans certains pays et États alors que les luttes entre les êtres humains (entre les êtres vivants par extension) existent depuis toujours. La Modernité a intériorisé la violence extérieure. Qu'est-ce qui est légitime ou non ? Ce que nous considérons comme des conduites asociales étaient autrefois perçues ordinairement. La monopolisation de la violence légitime influe sur l'économie affective. Notre objet apparaît comme un substitut à la guerre, un simulacre de batailles[456]. L'état de guerre permanent a disparu depuis l'avènement de l'ère contemporaine. La pacification politique s'accompagne d'une modification de l'économie pulsionnelle où les individus eux-mêmes doivent adopter un comportement « pacifié ».

3.3.2) L'émotionnalisme hypermoderne

Dans son ouvrage sur le bonheur paradoxal, Gilles Lipovetsky résume ainsi l'état des émotions actuelles : « L'émotionnalisme hypermoderne n'est pas dionysiaque, il est omniphobe »[457]. Le rôle des émotions doit être considéré dans un contexte socioculturel, des comportements socioaffectifs où l'environnement « restrictif »[458] permet de contrôler davantage l'expression des émotions et de mieux s'adapter aux normes

[454] N. Elias, *op.cit.,* p. 281.
[455] *Ibidem*, p. 180.
[456] D'après N. Elias et E. Dunning, *op.cit.,* 392 p.
[457] G. Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris, Gallimard, 2009, p. 270.
[458] P. Karli, *op.cit.,* p. 101.

collectives. Nous retrouvons ici l'idée d'une « réserve » du citadin chez Georg Simmel[459], et de la présentation de soi/ »façade » d'Erving Goffman[460] : une société hypersensible aux abus, prise dans les phénomènes de projections de l'image sociale de soi[461]. La perception de la violence varie donc selon l'activité sympathique de l'individu, qui elle-même peut varier l'intensité émotionnelle. Dans l'ouvrage *La foule solitaire* dirigé par David Riesman, la société sur-personnalisée est qualifiée ainsi, car il y aurait trop d'affects dans les relations personnelles, ce qui provoquerait trop de tensions[462].

La société d'hyperconsommation est associée à la consommation émotionnelle et intimisée[463]. Les marchés du sport intègrent cet émotionnalisme dans ce contexte de modifications du comportement consumériste, passant du consommateur rationnel au client émotionnel[464]. Fabien Ohl reprend les travaux de Morris Holbrook et Elizabeth Hierschman[465] publiés en 1982, sur ces nouveaux comportements du consommateur. Le MMA fait évidemment partie de ce marché, tant ce spectacle sportif offre des émotions aux spectateurs et téléspectateurs, un vécu de l'émotion par procuration, comme au théâtre.

3.4) Violence et médias

Le rôle des médias est important. La violence peut alors devenir instrumentalisée par des organes du pouvoir. L'illustration de la mort a changé, un sensationnalisme associé à son esthétisation. Cette esthétisation touche le mixed martial arts. Cela poursuit l'analyse commencée avec la fascination pour la violence de plus en plus explicite.

---

[459] G. Simmel, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, suivi de *Sociologie des sens,* trad. de l'allemand par J-L. Vieillard-Baron et F. Joly, préface de P. Simay, Paris, Ed. Payot &Rivages, 2013 (éd. originale 1903), pp. 41-56.
[460] D'après E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, trad. de l'anglais par A. Accardo, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1973 (éd. originale 1959), 251 p.
[461] A. T. Beck, *op.cit*., pp. 69-80.
[462] D. Riesman, R. Denney, N. Glazer, *La foule solitaire, anatomie de la société moderne*, préface d'E. Morin, trad. de l'anglais par E. Morin, Paris, Arthaud, 1964 (éd. originale 1950), p. 339.
[463] G. Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, *op.cit*., p. 27.
[464] F. Ohl, G. Tribou, *Les marchés du sport. Consommateurs et distributeurs*, Paris, Armand-Colin, coll. « dynamiques », 2004, p. 59.
[465] M. Holbrook, E. Hierschman, « The experiential aspects of consumption: consumer fantasies, feelings and fun », *in Journal of consumer research*, n°9, 1982, pp. 132-140.

3.4.1) L'esthétisation séculaire de la mort

Avant même l'essor des médias qu'ils soient chauds ou froids selon la distinction de Marshall McLuhan, Vicki Goldberg[466] constate qu'un mouvement a lieu depuis le XVIIIème siècle, et plus particulièrement depuis le XIXème siècle. Effectivement, l'accroissement de l'espérance de vie s'accompagne de l'augmentation de l'image de la mort, premièrement à travers les photographies des défunts, dans une esthétisation séculaire de la mort. Les nouveaux médias ne font que continuer cette illustration sensationnaliste, vers une violence toujours plus explicite : les pages consacrées aux bagarres de rue et aux accidents sur les réseaux sociaux et de partage en sont une preuve. Joanne Cantor[467] établit un profil type du téléspectateur attiré par les spectacles violents : un garçon, âgé approximativement de 14 ans, vivant dans un quartier populaire urbain où l'action ressemble à son quotidien. Son profil type montre ainsi un âge inférieur à notre observation sur Facebook, auprès de pages parfois interdites aux moins de 18 ans. Enfin, Cantor montre que l'intérêt pour la violence diminue lorsque le niveau de stress est haut. Ce qui correspond au fait que des spectacles sportifs violents ne se développent pas dans les zones géographiques où règnent des conflits, globalement comme sur nos figures 7 et 8, aux pages 149 et 150.

3.4.2) L'instrumentalisation de la violence

C'est un fait qui n'est pas nouveau. Effectivement, en 1908, Georges Sorel[468] écrivait déjà sur le besoin de faire peur par les parlementaires, dans les discours décadentistes de la bourgeoisie, à propos de la violence. Cela avait alors de l'influence sur la législation. Le monde politique et celui de l'information sont deux sphères en interaction. La concurrence entre les médias et la tentation d'étendre le dispositif répressif des gouvernements poussent au sensationnalisme. À l'opposé, les médias liés au pouvoir (d'un État, d'une multinationale ou d'une fédération sportive) édulcorent le réel, mettent également à distance cette violence et cette mort, par la censure et l'autocensure. La manipulation du sentiment d'insécurité est réalisée par un grossissement de faits monstrueux commis par des individus « anormaux ». La mise en spectacle de la violence fabrique son irréalité. La « terreur » est une violence

[466] V. Goldberg, « Death takes a holiday, sort of », *in* J. Goldstein (éditeur scientifique), *op.cit.*, pp. 27-52.
[467] J. Cantor, « Children's attraction to violent television programming », *in ibidem*, pp. 88-115
[468] D'après G. Sorel, *Réflexions sur la violence*, Loverval, Labor, 2006 (éd. originale 1908) 450 p.

hypermoderne[469]. Les médias orchestrent donc le spectacle de la violence, ce qui a une répercussion sur l'opinion publique[470]. Un reportage controversé d'Enquête exclusive[471] diffusé le 28 septembre 2014 suscita un vent de contestations de la part des acteurs de ce sport, fatigués d'être assimilés à des pratiques clandestines, et manipulés par des reportages partiaux dont l'intérêt est de produire du sensationnalisme. Les réactions à la suite du documentaire furent relayées par différents médias.

En conclusion, le niveau de violence permise dans les jeux est inversement proportionnel à l'organisation étatique et de son niveau de monopolisation de la violence physique. Les sportifs sont assujettis à la justice sociale depuis l'avènement du sport, au moment du pouvoir monopolistique des États-nations sur la violence. De ce fait, la transgression normative que pourrait revêtir un sport tel que le MMA, ne dépend que de la dimension structurelle et de la morale situationnelle dans lesquelles la discipline s'installe, d'où son statut différent suivant les États. Cela met en jeu l'homme et la peur de la mort ; une peur qui mute en déni. Cette antinomie entre cette pratique sportive et les conditions structuro-sociales qui l'accueillent est une raison de l'incompréhension que la société porte envers le MMA. Une incompréhension dans le meilleur des cas, un rejet dans le pire des cas.

4) Sports de combat et altérité : adversaire ou partenaire

L'altérité dans le sport de compétition se heurte à la problématique du culte de la performance, analysé par Alain Ehrenberg depuis le début des années 1990. Les sports de combat cristallisent les tensions sur des pratiques destructrices et autodestructrices. L' « autre » est-il perçu comme un adversaire ou un partenaire lorsque l'activité physique devient une opposition conflictuelle ? Pour illustrer l'altérité dans ces pratiques de combat, le cas des arts martiaux mixtes est un exemple significatif, grâce à ses règles « ultimes ». Nous y montrerons la présence du processus de réciprocité, avec la présence indispensable d'une figure de référence (l'arbitre) qui favorise la

[469] D'après J. Baudrillard, *La transparence du mal : essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, coll. « L'Espace critique », 1990, pp. 90-110.
[470] L. Mucchielli, *Violences et insécurité : fantasmes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002, pp. 12.
[471] C. Courcy, « Free Fight: la folie des combats clandestins », Giraf Prod, 2014, 73 min, documentaire M6, *Enquête exclusive*, 28/09/2014.

reconnaissance mutuelle. C'est ainsi que cette intersubjectivité sous la forme d'un rapport violent, peut être un vecteur d'« être-ensemble »[472]. Que les relations soient marquées par des échanges amicaux, conflictuels, positifs ou négatifs, l'interaction est toujours un rapport avec autrui. Dans cet objet de recherche, la reconnaissance de l'autre se fait de différentes façons, à différentes échelles de distance. Nous montrerons aussi les risques psychotiques qui peuvent nuire à l'altérité dans les sports de combat.

4.1) L'expérience de l'altérité

L'altérité possède un caractère polysémique, fait d'expériences de soi où l'Autre est toujours impliqué. Cette expérience peut ainsi produire des limites à l'engagement d'un individu dans un sport de combat, et en particulier dans les arts martiaux mixtes qui permettent une batterie plus large de coups.

4.1.1) Un rapport dialectique dans la reconnaissance de l'autre

« Porteur de la dialectique » et engagé dans des relations selon Maurice Merleau-Ponty, l'existence de l'homme n'est que « coexistence », principe de l'intersubjectivité humaine concrète[473]. L'approche d'Alfred Schütz sur l'intersubjectivité lie l'expérience à l'altérité [474], l'existence des autres pour allant de soi. Ces autres étant fondamentalement perçus comme soi, dotés de conscience et de volonté, de désirs et d'émotions. Ce rapport dialectique de l'altérité et de l'identité confère à la notion d'altérité un caractère polysémique. Cela constitue une grande ressource pour l'analyse du lien social. Pour Paul Ricoeur[475], ce caractère polysémique « implique que l'Autre ne se réduise pas, comme on le tient trop facilement pour acquis, à l'altérité d'un Autrui ». Il existe un « travail de l'altérité » au sein de l'expérience de soi. L'autre ne peut pas être séparé de mon vécu et de mon intentionnalité, c'est-à-dire une conscience de quelque chose orientée vers quelque chose : un objet cognitivement constitué, des intentionnalités interconnectées, des actions en réseaux. S'il y a de l'objet dans le sujet, il est avant tout un autre moi-même.

[472] Le processus de réciprocité et l'être-ensemble sont originellement analysés pour légitimer la boxe-thérapie, d'après F. Decocq, *op.cit.,* p. 182.
[473] D'après M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, coll. « tel », 1978 (éd. originale 1945), 537 p.
[474] D'après les textes d'A. Schütz, dans T. Blin, *Phénoménologie et sociologie compréhensive sur Alfred Schütz*, Paris, L'Harmattan, 1995, 155 p.
[475] P. Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, p. 368.

4.1.2) Les premières limites à l'engagement dans un sport de combat

Frapper autrui est un geste qui produit une sensation ressentie très différemment selon les individus. Sorti du cadre de la légitime défense durant une agression, des enquêtés y compris parmi les initiés au MMA, témoignent de leur impossibilité de frapper une personne qui ne leur a rien fait. Passionné par notre objet de recherche et plus particulièrement du *valetudo*, Artur (groupe 2) ne s'engagera pas dans de la compétition, car il ne possède pas « le mécanisme d'arriver à avoiner quelqu'un qui ne m'a rien fait. Je comprends la violence sportive, mais le faire moi : non ». Même s'il s'agit d'un discours isolé dans notre échantillon, nous y voyons une première limite à l'engagement. Effectivement, des initiés ou non au MMA possèdent la nécessité de contextualiser (facteurs situationnels) un rapport conflictuel à l'autre afin d'envisager un échange empreint de violence physique. Cette vision qui sous-entend la légitimité d'un assaut physique en réponse à une agression extérieure, est prônée dans de nombreux arts martiaux traditionnels et dans les disciplines de *self-defense*. Pratiquant d'aïkido, Robert (groupe 3) voit le MMA en tant que sport d' « attaque », qui obéit à de la « violence pour la violence », alors que l'aïkido apprend des gestes défensifs se servant de l'attaque de l'autre. La deuxième limite à l'engagement réside dans le niveau d'acceptation du rapport attaque/défense, où des adeptes d'arts martiaux ne veulent pas s'engager dans une pratique où ils seraient des assaillants. À 60 ans, Marc (groupe 3) est un spécialiste du judo traditionnel et de jiu-jitsu, il ne concourt pas, pour rester fidèle à l'art martial et non au sport de combat qu'est devenu le judo de compétition. Il se dit être aux antipodes du « *Free fight* » qu'il décrit comme une destruction de l'autre plutôt que le respect et la reconnaissance méthodique des règles de sécurité, de maintenance de l'intégrité physique, où les athlètes ont la propension à « démolir son adversaire ». Portée par cette dernière déclaration, c'est la critique même de tous les sports où la victoire passe par l'annihilation physique de la force d'un adversaire. Donc, des pratiquants d'arts martiaux et de sports de combat en loisir ne s'engagent ni en compétition ni dans le MMA en général, car ils refusent de devenir le temps d'un combat sportif, un assaillant dont la destruction de l'autre serait un élément indispensable pour obtenir la victoire. Enfin, une troisième limite à l'engagement existe, liée à la tolérance à la douleur et aux coups reçus, que nous traiterons dans le dernier chapitre de cette partie.

4.1.3) L'éthique sportive et le visage

La morale sportive traditionnelle est construite autour de composantes de cette sociabilité : coopération, solidarité, respect des règles, *fair-play*, recherche de l'excellence[476]. Des polarités s'affirment, la règle devient moins impotente. Le groupe informel permet plus d'autonomie, donc un glissement de repères où une mise à distance de l'altérité se crée, car les temporalités s'individualisent et les calendriers s'individualisent. Les sports-spectacles sont dans l'affrontement, avec la mise en scène de l'égalitarisme et de la justice, symbole de la modernité démocratique et compétitive. Depuis 1970, nous assistons à un paradigme grandissant construit sur l'ascendance de la liberté sur la loi, où est prôné le culte de la performance. L'éthique sportive fondatrice y est alors bousculée. Pour cela, nous nous interrogeons donc sur la nature du psychisme des participants à ce genre de combats ultimes. Dans *Éthique et infini*, Emmanuel Lévinas définissait l'expérience première de la morale dans la reconnaissance d'un « alter ego » par la rencontre de son visage. Le visage révèle l'exigence éthique : « Le visage est exposé, menacé, comme nous invitant à un acte de violence. En même temps, le visage est ce qui nous interdit de tuer »[477]. Dans les sports de combat, le visage de l'un regarde celui de l'autre avec attention, il le vise, et réciproquement une rencontre qui fait que l'on est responsable de l'autre, de façon asymétrique, car ma responsabilité ne dépend pas de la façon dont l'autre assume la sienne. Certes asymétrique, la responsabilité entre les sportifs et *a fortiori* entre combattants est cependant réciproque.

4.1.4) Le poids des yeux et du regard

Les « yeux sont la partie la plus nue du corps humain »[478]. L'art martial c'est ouvrir les yeux pour regarder et se laisser regarder[479]. Le jour où des combats mettront aux prises des athlètes dissimulés sous un masque ou autres, tout porte à penser que l' « autre » sera perçu plus négativement, que ce non-visage et l'absence du regard désinhiberont les volontés d'atteindre la mort réelle de l'adversaire, et non seulement une mort symbolique par cette violence aujourd'hui ritualisée. L'expérience de la réciprocité est une source plus sûre de l'acceptation d'une altérité. Il s'agit d'apprendre

[476] C. Pigeassou, « Les éthiques dans le sport : voyage au cœur de l'altérité », *in Corps et culture*, n° 2, 1997, mis en ligne le 20/04/2004, [En ligne : http://corpsetculture.revues.org/316]. Consulté le 20/05/ 2014.
[477] E. Levinas., *Éthique et Infini*, Paris, Fayard, 1982, p. 79-80.
[478] *Ibidem*, pp. 89-90.
[479] P. Baudry, « Violence arts mariaux et sports de combat », *in* J. Pain, *La non-violence par la violence, une voie difficile*, Vigneux, Éditions matrice, 1999, p. 126.

à détruire l'autre tout en lui cédant ce pouvoir, un partage authentique qui n'est pas sans rappeler que c'est cette peur de la réciprocité absolue de l'état de guerre de tous contre tous qui, selon Thomas Hobbes, conduit à la genèse de la société. Des enquêtés nous livrent leurs expériences du combat avec la rencontre de ce regard qui défie et tente de prendre l'ascendant psychologique avant l'opposition : « Tu le vois à son regard si c'est un "crève-la-faim" » Pany, groupe 3), ce regard qui jauge durant un assaut, et qui part lorsque l'individu subit un *knockout* : « tu le vois aux yeux…j'arrêtais le combat avant l'arbitre » souligne Pany.

4.2) L'altérité en combat

Les *knockouts* et les coups font que les sports de percussion monopolisent l'attention. Après avoir traité des limites accordées à l'altérité lors des phases de finalisation, nous verrons que la relation entre adversaire et partenaire est ambigüe.

4.2.1) L'individu double

L'individu est préalablement « double ». La réciprocité des coups échangés va jusqu'au mimétisme. René Girard[480] nous enseigne sur la dimension mimétique chez les humaines (et les animaux), qui oscillent ici entre une mimèsis d'apprentissage et une mimèsis de rivalité. Depuis la fin des années 1990, des chercheurs italiens dont Vittorio Gallese et Giacomo Rizzolatti se sont penchés sur les « neurones miroirs ». Ces neurones seraient les instruments de l'imitation [481] : le support cellulaire des représentations d'intentions, et l'articulation entre la représentation et l'action. En utilisant Goffman et l'éthologie, nous pouvons même parler de kinésie, car les facultés motrices peuvent apparaître sous une réponse « proportionnelle à l'intensité de la stimulation, mais indépendante des propriétés spatiales du stimulus »[482]. Premièrement, l'intensité, le rythme du combat amène le plus souvent les deux hommes à suivre cette même intensité, c'est ainsi qu'on remarque des fulgurances réciproques des acteurs au

[480] D'après R. Girard, *op.cit.,* 451 p.
[481] D'après G. Rizzolatti, C. Sinigaglia, *Les neurones miroirs*, trad. de l'italien par M. Raiola, Paris, Odile Jacob, 2007, 236 p.
[482] D. McFarland, R. Zayan, *Le comportement animal : psychobiologie, éthologie et évolution*, trad. de l'anglais par Jacqueline d'Huart, Paris, De Boeck, 2001 (éd. originale 1985), p. 268. D'après la kinésie de Goffman dans E. Goffman, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblement*s, trad. de l'anglais et postface par D. Céfaï, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2013 (éd. originale), 308 p.

cours d'un round, puis des accalmies : un rythme commun, qui s'adapte suivant l'initiative de l'un ou de l'autre. Deuxièmement, cette kinésie va être illustrée par l'utilisation de mêmes techniques, une réciprocité des gestes. Un mimétisme de la production gestuelle qui est marqué par une série d'échanges de coups de pied aux jambes par exemple, ou de façon plus rare par un double K.O à partir d'un même coup. La fin du combat au ralenti entre Carlos Condit et Dan Hardy à l'UFC 120, en 2010, montre comment un même crochet du droit aurait pu entraîner les deux hommes au tapis. Le cas plus frappant eut lieu au Pride en 2002, quand Don Frye et Yoshihiro Takayama se sont rendus une série de directs, une saisie de la tête avec l'autre main pour la rabattre contre soi. Avec la sportivisation accrue et les enjeux de la compétition moderne, cette kinésie se manifeste le plus souvent dans des actions moins grandiloquentes, moins frénétiques et plus tactiques. Reproduire par réflexe ce que l'autre fait, se retrouve dans de très nombreux combats, dont celui de Nick Diaz contre Georges Saint-Pierre, pour le titre des poids welters, à l'UFC 158, en 2013. Enfin, les entraînements, dont les *sparrings*, permettent d'observer ce mimétisme. Durant mes propres entraînements, j'ai pu constater cela.

4.2.2) L'*ultimate fighting* et l'ultime décision

Une brève poussée psychotique ou du moins une distorsion de l'altérité, peut intervenir lors des finalisations, lorsqu'un combattant ne relâche pas une soumission ou qu'il continue de frapper, attendant que l'arbitre stoppe le combat. Le maître de *budo* contemporain Kenji Tokitsu traite du *kimé* (la « décision ultime ») dans le karaté, une « condition psychique instantanée »[483] qui engendre une frappe dans un mouvement corporel choisi. Bien que différent dans le MMA, ce *kimé* peut se rapprocher de la violence fondamentale de Jean Bergeret : une attitude défensive, « purement préservatrice du narcissisme primaire »[484]. De plus, l'enquête de terrain révèle que de nombreux combattants laissent le soin à l'arbitre de stopper le combat. Outre la confiance que porte l'athlète à l'arbitre, ce don de responsabilité est un danger pour l'intégrité physique d'un combattant qui pourrait faire face à une incompétence du corps arbitral. Cependant, nous verrons que certains individus arrivent à stopper le combat d'eux-mêmes, montrant une grande lucidité au moment de conclure un combat.

[483] J. Pain, *op.cit.*, p. 257.
[484] J. Bergeret, *La violence et la vie ; la face cachée de l'Œdipe*, Paris, Payot, 1994, p. 61.

4.2.3) De la théorie aux confrontations

Les sports de combat extrême mettent en conflit la relation entre l'entièreté (« être soi-même dans l'altérité »[485]) et l'intégrité (jouer avec le ressort d'évacuation), le « je » poreux dans un « jeu » perméable. Il serait tentant d'affirmer que les *mixed martial artists* agissent dans une « communion » paroxystique où il y a une interpénétration des existences dans un conflit de consciences et une consumation empathique[486]. Mais ce sport correspondrait davantage à l' « entiération » (une reconnaissance des différences au sein d'une réhabilitation du moderne avec l'archaïque) qu'à l'intégration (acceptation d'un corps étranger normalisé par conformité). À travers son expérience du Karaté *Kyokushinkai* où le K.O est possible, Jacques Pain insiste sur l'affrontement, l'entraînement corporel qui conduit à une maîtrise générale, la prévention des situations d'agression, la perception de ses propres peurs et de ses seuils émotionnels. Cet apprentissage permet de remplacer l'ennemi par l'adversaire, dans une logique agonale, ainsi qu'une violence prophylaxique de la vie quotidienne[487]. Combattre pour gagner et n'avoir aucune haine de l'autre ne correspond pas forcément à une pulsion déchargée, la quête purement sportive altère grandement la part d'agressivité que nous pensons admise. Les pratiquants historiques de la Chute Boxe (club de MMA au Brésil) que sont Wanderleï Silva, Mauricio « Shogun » Rua incarnent parfaitement cette dualité : des athlètes usant de techniques les plus brutales telles que des coups de pied donnés à un adversaire au sol (*penalty* ou *soccer kick*) ou des piétinements (*stomp*), et arrêtant de frapper l'adversaire avant même l'arrêt de l'arbitre. Les enquêtés qui ont pu rencontrer ces lutteurs témoignent de leur calme, de leur gentillesse dans la vie. Comment cette dualité est-elle possible ? Parce qu'en se sportivisant, le MMA a laissé derrière elle les attributs les moins « civilisés ». Il est caractérisé par une agressivité instrumentale non hostile.

Nous y retrouvons là l'entièreté, où le rapport à l'altérité sociale est une somme d'expériences de l'individu et de son épaisseur éthique, qui s'accomplit avec les autres : une socialisation à l'allure de bricolage existentiel. Des sports hypermodernes « surréglés » aux pratiques hybrides extrêmes à la codification allégée, c'est le passage

[485] P. Joron, *La vie improductive : Georges Bataille et l'hétérologie sociologique*, préface de P. Tacussel, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « Sociologie des imaginaires », 2009, p. 140.
[486] Voir *ibidem*, 160 p.
[487] K. Tokitsu, *in* J. Pain, *op.cit.,* p. 30.

de l'intégrité surplombante (jouer avec les ressorts d'évacuation) à l'entièreté souterraine[488]. Une entièreté qui utilise les rejets de l'intégrité pour des fins vitalistes, intégrant la négativité. Les athlètes de MMA me pardonneront cette allégorie les considérant comme des rejets d'une intégrité représentée par les grandes fédérations et la palette de sports de combat soumis aux contrôles serrés des institutions.

4.3) Gagner à tout prix

L'enjeu de la compétition et la volonté de réussir poussent les compétiteurs à ne laisser aucune chance à leur adversaire, quitte à donner des coups « en trop ». Cet instant ultime est en relation directe avec l'arbitre qui stoppe l'affrontement. Il en découle une zone ambigüe où est incluse la responsabilité des protagonistes.

4.3.1) Amateurisme et respect de l'intégrité de l' « autre »

Le week-end du 17 mai 2014, le combattant amateur américain Mike Pantangco abandonne son combat alors qu'il mène largement l'assaut, infligeant de nombreux coups à son adversaire :

> « J'ai juste pensé qu'il n'y avait pas à le combattre pour des points (NDLR : la décision des juges), parce qu'il ne s'est pas entraîné pour moi et je ne me suis pas entraîné pour l'affronter, et je crois simplement que nous sommes des combattants amateurs. Nous ne gagnons pas d'argent, nous ne sommes pas payés. Et je pense que la seule chose, c'est que je vais "finir" le combat et l'envoyer à l'hôpital ou lui faire mal. Je pense que c'est juste terrible, donc je lui ai simplement donné ma victoire »[489].

La vidéo a fait le tour du monde en quelques jours. Ce don de victoire pour préserver la santé de son adversaire est un cas singulier. Sa motivation venait du statut d'amateur où il ne voit pas pourquoi il blesserait son adversaire en sachant qu'ils ne seront pas payés. Si la motivation pécuniaire est présente, il faut également avoir conscience des frais hospitaliers aux États-Unis. Le fait d'avoir dit qu'ils n'étaient pas

[488] P. Joron, *op.cit.,* p. 141.
[489] N. Scott, « Winning MMA fighter taps out to protect his opponent », *in USA today sports*, mis en ligne le 20/05/2014, [En ligne : http://ftw.usatoday.com/2014/05/mma-fighter-tap-out-sportsmanship]. Consulté le 30/05/2014.

payés montre que le milieu professionnel pourrait effacer les préoccupations de santé de son adversaire, et ainsi infliger des coups pouvant être plus dommageables.

4.3.2) Altérité et culte de la performance

Effectivement, le cortège d'enjeux économico-sportifs du MMA professionnel pousse les compétiteurs à maximiser leur palmarès. Éviter la défaite peut prendre l'ascendant sur l'envie de gagner. Pour cela, l'athlète ne va laisser aucune chance à son adversaire, et peut en arriver à donner des coups en « trop » lorsque le vaincu est groggy au sol, voire déjà K.O. L'instant de la finalisation dépend des dispositions de conscience des protagonistes, de la différence de niveau entre eux, mais aussi du déroulement de l'opposition jusque là. Pour les combattants, le fait d'arrêter de donner des coups avant l'interruption de l'arbitre, est un risque dans le cas où l'adversaire est supérieur sur le papier, où si le combat fut difficile jusque là :

> « Si c'est un combat difficile où tu en as pris plein la tête tout le combat, qu'il y a un renversement de situation et que tu vois que t'es en train de gagner le combat, que tu peux finir le mec ; je serais du genre à frapper, frapper, pas pour lui faire mal… mais pour mettre toutes mes chances de mon côté » (Jérôme, groupe 1).

Ce témoignage monte aussi que la destruction de l'autre est inconsciente, car l'intention première est de gagner. Pour d'autres, le processus est le même pour les soumissions :

> « Si je fais une clé et que mon adversaire ne tape pas sur ma clé, je vais jusqu'au bout, je casserai, je l'endormirai. Dans le combat, je suis un peu comme Ronda Rousey, si tu ne tapes pas (NDLR les tapes signalent l'abandon) c'est que tu n'as pas mal. Mais si je frappe quelqu'un et que je le mets K.O, je ne me jetterai pas dessus » (Gor, groupe 1).

Gor montre ici la responsabilité de chaque combattant, ayant la possibilité d'arrêter le combat par l'abandon. À l'opposé, Georges Saint-Pierre relâcha ses clés de bras face à Dan Hardy en 2010, pour ne pas lui casser le bras, car ce dernier déclara qu'il préférait qu'on lui « arrache » le bras que d'abandonner. Un combattant qui affronte un adversaire réputé moins fort aura alors plus de chance d'arrêter le combat de lui-même. L'égalisation du niveau des athlètes tend au contraire à laisser cette décision à l'arbitre.

Dans tous les cas rencontrés, les athlètes affirment cependant que s'ils ont la conscience que l'adversaire est K.O, alors ils stopperont le combat d'eux-mêmes. Faculté ou non de stopper soi-même le combat, les deux cas de figure sont régulièrement visibles à chaque évènement. Enfin, lorsque nous analysons les gestes de respect juste après la fin des combats qui sont allés jusqu'à la limite de temps autorisée, nous constatons généralement un plus grand respect avant la décision des juges. Effectivement, la décision parfois injuste, incompréhensive, provoque ainsi une défaite au goût amer et a tendance à diminuer temporairement les signes de respect. La quête de la victoire est un frein au respect, lui-même étant la garantie d'une altérité positive. Pour cela, nous constatons des signes respectueux, voire chaleureux, principalement entre la fin du combat et la décision des juges.

4.3.3) Une déresponsabilisation temporaire des combattants

L'avis est majoritairement partagé au sein des enquêtés du groupe 1, les combattants ont confiance en l'arbitre, surtout dans les grandes organisations, et laisse le soin à ce dernier d'arrêter le combat : « Que l'arbitre arrête, sinon je perds la lucidité. J'ai confiance en l'arbitre » (Clément, groupe 1), « Voilà dans les grosses organisations ils sont bons, ils ont beaucoup arbitré. Ils ont plus d'expérience et c'est plus facile de les croire, d'avoir confiance en eux » (Volkan, groupe 1). Ce don de responsabilité est un aspect négatif qui pose des limites à l'altérité dans les arts martiaux mixtes. Cela illustre la nécessité de former des arbitres compétents. Une voix tempère cette confiance en l'arbitre et le besoin de lui léguer la responsabilité de stopper, ce qui peut déboucher vers une déresponsabilisation des sportifs :

> « Non je n'ai pas besoin, je ne pense pas. Il est nécessaire qu'il soit là, on est jamais à l'abri d'être surpris par soi, car la part d'ombre reste toujours présente. On se doit d'être son propre gardien, mais c'est toujours bien qu'il y ait une tierce personne pour arrêter, c'est le garde fou, le dernier gardien. Car une nouvelle fois, ça fait appel à des ressources qui peuvent être dangereuses » (Kussay, groupe 1).

À l'image de Kussay, des combattants tentent de garder cette part de responsabilité. Une responsabilité qui reste cependant dépendante des trois conditions citées précédemment : le niveau de lucidité des protagonistes, la différence de niveau entre eux, mais aussi du déroulement de l'opposition. Le rôle de l'arbitre est essentiel. Nous notons une plus grande force d'intervention des arbitres de l'UFC, par rapport à ceux du

Pride. Ces derniers manquaient parfois d'autorité, moqués par un public qui s'amusait à les huer pendant la présentation de la soirée. Les combats Murilo Rua vs Daijiro Matsui en 2001, Wanderleï Silva vs Yuki Kondo en 2004 ou encore Wanderleï Silva vs Kazuyuki Fujita en 2006, montrent des finalisations par *stomps* ou *soccer kicks* au visage, alors qu'un arbitre autoritaire aurait stoppé le combat plus tôt.

4.4) D'adversaires à partenaires et *vice versa*

Selon le zoologiste Vero Copner Wynne-Edwards, « toute lutte ouverte amènera naturellement les rivaux à une forme quelconque d'association »[490]. Ces rites conventionnels entre animaux de mêmes espèces ont lieu en dehors d'un contexte de surpopulation ou de pénurie alimentaire. Cette fraternité ambivalente n'est pas l'exclusivité des animaux. Les luttes sportives intraspécifiques chez l'Homme laissent voir cette relation ambigüe et aux frontières poreuses entre l'adversaire et le partenaire, une socialité minimale. Au sein de notre objet de recherche, les formes modernes d'association tendent à centraliser des académies et réunir bon nombre de combattants. Une concentration qui débouche parfois dans une altérité filmée, orchestrée par les productions télévisées.

4.4.1) Une centralisation des académies

Il est à noter que nous assistons progressivement depuis une dizaine d'années dans le MMA, à une centralisation des clubs. Afin de s'entraîner dans les meilleures infrastructures et avec les meilleurs partenaires (potentiellement anciens et futurs adversaires), les athlètes se réunissent dans de grosses équipes qui centralisent la discipline. Ils s'entraînent entre eux. Ce phénomène prouve à grande échelle que tout apprentissage se fait à partir d'une coopération[491]. Parmi les gros clubs centralisateurs du MMA actuel, nous pouvons compter la Tristar Gym de Montréal, l'American Top Team à Coconut Grove en Floride, la Team Jackson à Albuquerque-Nouveau-Mexique, La Nova União à Rio de Janeiro, l'Evolve Fight Team de Singapour, la Blackzilians à Boca Raton en Floride, la Team Alpha Male à Sacramento en Californie, la Korea top team à Séoul ou encore la Krazy Bee à Tokyo. Il est d'ailleurs important de signaler la

[490] V. C. Wynne-Edwards, *Animal dispersion in relation to social behavior*, Oliver and Boyd, Edimbourg, 1962, p. 12, cité dans A. Storr, *L'instinct de destruction*, trad. de l'anglais par C. Gatard, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (éd. originale 1972), p. 26.
[491] Voir « chapter VII: Cooperation » *in* A. Montagu, *op.cit.,* 381 p.

concentration des *gyms* aux États-Unis, où de nombreux athlètes sud-américains et européens s'y entraînent, délaissant les anciens clubs historiques de la discipline (Brazilian top team à Rio de Janeiro, la Chute Boxe à Curitiba, la Golden Glory d'Amsterdam, les Red Devils de Saint-Pétersbourg, etc.). Le travail en groupe, avec autrui accentue la facilitation sociale et les performances motrices[492], par un effet de coaction où la production du sujet influencée par la même production d'un autre sujet : l'hypothèse de Cottrell. Leyens rajoute que la médiatisation provoque quant à elle un effet d'audience où les spectateurs passifs affectent la performance de l'individu en action. Ces effets ont un résultat paradoxal puisqu'il peut être une gêne lors de la phase d'acquisition (stress, maladresse), puis une motivation positive lorsque le sujet possède la maîtrise. L'importance de l'agent d'influence existe seulement, car la compétence dépend plus de celui qui l'attribue, que celui qui la possède[493].

Dans les pays où la compétition est davantage professionnalisée avec des enjeux financiers et sportifs importants, les entraînements brouillent davantage la relation partenaire/adversaire. Les athlètes français ayant expérimenté un camp d'entraînement au Brésil témoignent de la difficulté des séances, de la rivalité entre pratiquants. Les combattants veulent alors se démarquer pour décrocher un combat, y obtenir des bourses et ainsi sortir de la misère sociale.

4.4.2) Une altérité filmée

Le concept d'altérité dans le MMA est particulièrement intéressant à analyser lors de l'émission télévisée *The Uultimate Fighter (TUF)*. Depuis 2005, l'UFC multiplie les saisons du TUF où seize combattants cohabitent pendant cinq semaines dans une grande villa. Répartie en une ou deux catégories, et en deux équipes distinctes dirigées par un entraîneur (un combattant reconnu). Des phases éliminatoires permettent de faire la sélection jusqu'à la finale, cette dernière étant diffusée en direct à la télévision quelques mois après le tournage. Pendant un mois, les seize combattants vivent entre eux, sans contact avec l'extérieur pour éviter les fuites de tournage. La cohabitation entre athlètes en concurrence déborde quelques fois ; il est à noter que l'alcool est présent dans la villa, ce dernier est régulièrement un élément déclencheur de ces rixes. Ces incidents favorisent l'attractivité de cette téléréalité sportive auprès de téléspectateurs dont le

[492] J-P. Leyens, *op.cit*., p. 27.
[493] *Ibidem*, p. 83.

MMA n'est pas l'intérêt premier, d'ailleurs le montage des épisodes met en avant les débordements. Malgré cela, la cohabitation reste dans l'ensemble saine, ce qui a pérennisé l'émission depuis dix ans. La réalisation ne manque pas de montrer des scènes de solidarité entre participants. Lors de la dix-huitième saison en 2013, une participante (Jessica Racoczy) prit soin elle-même son adversaire vaincue (Roxanne Modaferri), soignant les coups qu'elle avait provoqués la veille, une scène conclue par les paroles de Roxanne Modafferi : « je suis fière d'avoir perdue contre toi ».

4.5) Les limites de cette altérité

La porosité du lien entre l'adversaire et partenaire et l'échange violent et potentiellement destructeur font que cette altérité peut être rangée parmi les socialisations minimalistes, voire une socialité thanatocratique.

4.5.1) La possibilité d'une socialisation minimaliste

Si nous adoptons une vision plus critique, les activités de combat peuvent être parfois à reconsidérer, reléguées au rang de socialisation minimaliste, et ceux malgré les règlementations et codifications. Les sports de combat sont des disciplines d'extériorité où l'énergie et les pulsions sont expulsées ; un reflet d'une société occidentale rationnelle toujours tournée vers l'extérieur de soi-même. Les limites de l'altérité dans cet objet apparaissent alors. Une dimension du rituel dans la confrontation avec soi et sous le prétexte de l'autre, où le symbolisme dérive de plus en plus vers de faux semblants. Le partenaire devient un instrument qui sert à se valoriser soi-même, mais en considérant que ce constat est réciproque. Qu'ils soient adversaires ou partenaires, les combattants obéissent à un pacte d'instrumentalisation mutuelle, spatio-temporellement défini. Enfin, la confiance des athlètes faite aux arbitres lors des finalisations peut mener à une déresponsabilisation des combattants, qui ne cherchent plus à voir si son opposant est encore capable de continuer la lutte. La relation entre adversaire et partenaire est aussi ambivalente que le fondement même de la violence : destructeur et structurant.

4.5.2) Une socialité thanatocratique ?

Cette socialité marquée par un sentiment partagé de l'élan vital retrouvé s'oppose à l'asepsie sociale et à la crise esthétique font suite à la domestication des mœurs. Cette socialité est caractérisée par les rôles que jouent les personnes au sein des communautés : Kussay le combattant dans la cage et chanteur sur scène ; Jérôme le combattant sur le ring, agent de sécurité la nuit, père de famille à la maison ; David Baron *mixed martial artists* à l'entraînement, pompier en dehors de la salle, Morgane la combattante psychologue clinicienne, etc. Les personnes qui composent ce sport contiennent une constellation d'éléments, une identité plurielle. Le partage d'une attraction pour un sport de combat « ultime », l'expérience commune du K.O et des soumissions, la potentialité de tenir tour à tour le rôle du mort symbolique, envisagent alors une socialité tournée vers une effervescence paroxystique, thanatique et dionysiaque.

Il s'agit d'une altérité ambigüe, qui flirte avec une socialité antagoniste, minimaliste, voire, thanatocratique. En effet, elle laisse apparaître l'importance des bulles spatio-temporelles potentiellement destructrices, se rapprochant ainsi de bouffés psychotiques œuvrées par des individus non pathologiques, contextualisées par un enjeu sportif qui obstrue temporairement la reconnaissance d'autrui.

Conclusion

Adversaire et/ou partenaire est toujours une relation avec autrui, un jeu de rôles ritualisé qui alterne principalement selon s'il s'agit d'un entraînement ou d'une compétition. Cependant, des zones d'ambiguïté peuvent exister au cours de ces deux situations : des rivaux peuvent s'entraîner entre eux et des « amis » peuvent se combattre, celant implicitement un contrat moral ou plutôt un *working consensus* dans le sens d'Erving Goffman : des règles non écrites du *sparring* (opposition d'entraînement) où les deux boxeurs partenaires sont coresponsables. La deuxième zone d'ambiguïté est plus ciblée sur l'instant de finalisation d'un combat, où la reconnaissance de l'autre peut se retrouver effacée, étouffée par les enjeux économico-sportifs du gagner à tout prix, qui se conclut par une responsabilité léguée à l'arbitre, une déresponsabilisation des combattants privilégiant la victoire à l'intégrité physique

d'un homme groggy, voire déjà K.O. Ce choix ultime de « finir » un adversaire est dépendant des facteurs de lucidité de l'attaquant, de la différence de niveau technico-physique des deux acteurs et du déroulement de l'affrontement jusqu'au moment fatidique. Ce qui explique les différences de comportements des combattants, déléguant ou non le soin de stopper le combat. En sortant de la structure même de ce sport, le contexte pacificateur, le changement de l'économie affective, l'émotionnalisme et l'hyginénisme hypermoderne ne permettent pas à la violence du MMA d'être acceptée dans notre société contemporaine. Cependant, la violence reste inéluctable et fascinante malgré le progrès de la civilisation des mœurs. Et c'est dans cet attrait pour les spectacles violents que l'objet de recherche s'insère, en tant que sport « régulateur ». Le MMA surfe donc sur deux vagues contraires, celle de la fascination et celle du dégoût qui introduit d'autres forces antagonistes.

Chapitre III. Des tendances contradictoires généralisées : de la morale aux risques

« Le paradoxe de la liberté est de ne jamais aller sans boussole pour l'éclairer ». David Le Breton introduit son œuvre sur les passions du risque en montrant comment l'individu contemporain est plongé dans l'ambivalence, dans l'ambiguïté d'une marge d'action élargie de chaque acteur et d'une crise collective de sens et de valeurs. Une liberté individuelle qui reste enchaînée à la nécessité d'une orientation minimale. Ces deux forces contraires invisibles tirent l'individu dans toutes les directions, le bousculent, désorientent son sentiment d'identité. Il parle même d'une éclipse du symbolisme collectif[494] pour décrire cette crise anthropologique. Ce recours individuel est le principe même de l'ordalie moderne. Le Breton voit en l'individu l'image de la société et de ses tendances contradictoires. Des tendances qui se retrouvent parfaitement dans la post-moralité de Gilles Lipovetsky, entre un prétendu déclin de la morale et un retour de l'éthique. Une morale sociale qui se disperse au milieu de la pluralité des sociétés modernes. Notre objet de recherche possède ces contradictions. Les pratiquants d'un sport de combat détiennent en eux le goût du risque et le souci de la sécurité : combattre et avoir une licence qui couvre les dommages éventuels liés à cette action[495], une prudence auxiliaire du risque. Le MMA caractérise parfaitement cette dualité, avec un engagement corporel extrême et le soin dans chaque action de préserver son intégrité physique par l'adoption de tactiques lors des combats. Contrairement aux passions physiques sportives de l'extrême qui se sont développées depuis les années 1980, le MMA est quant à lui apparu progressivement vers la fin des années 1980 et surtout au début des années 1990. Ce sport peut apparaître comme une des petites sœurs des pratiques à risque. Ce sport-spectacle met le corps en danger, mais possède une grande force d'attraction.

[494] D. Le Breton, *Passions du risque*, Paris, Métailié, coll. « Sciences humaines », 2000 (éd. originale 1991), pp. 12-13.
[495] *Ibidem*, p. 82.

1) Entre déclin de la morale et retour de l'éthique : au cœur du paradoxe post-moral

La distinction entre la morale et l'éthique n'est pas une chose aisée. Afin d'éviter un débat épistémologique qui concerne plutôt la philosophie morale, nous allons tendre vers une neutralité scientifique en nous référant à une encyclopédie académique. « Morale » vient du latin *moralis*, traduction par Cicéron du grec *ta èthica* : « Les deux termes désignent ce qui a trait aux mœurs, au caractère, aux attitudes humaines en général et, en particulier, aux règles de conduite et à leur justification »[496]. Aujourd'hui, la conscience, les mœurs, l'instinct, les réactions sociales et les médias contraignent le libre arbitre et le jugement dans le socialement acceptable[497]. La morale sociale se disperse au milieu de la pluralité des sociétés modernes, puis revient à la manière d'un jet de boomerang vers une codification dont le principe final est le conformisme. Cette contradiction aboutit sur une nouvelle ère de la morale, celle post-morale.

1.1) La post-moralité

Nous baignons dans un paradoxe de la moralité, ne sachant pas nous positionner entre la vague d'une crise morale et celle d'un retour à l'éthique. L'ambivalence légitime ainsi la distinction réalisée plus tôt entre morale et éthique. Un nouveau paradoxe comme tant d'autres qui caractérise notre société contemporaine occidentale, mais qui ne doit pas être confondu avec le paradoxe de la moralité décrite par Vladimir Jankélévitch (qui s'écarte des sciences des mœurs).

1.1.1) Une nouvelle morale

Gilles Lipovetsky est l'auteur de référence sur cette idée. La nouvelle morale est constituée à la fois d'un éclatement désordonné de valeurs et d'une revitalisation de l'exigence de l'éthique. Il distingue les trois âges de la morale : la phase théologique, la phase laïque marquée par une morale rationnelle et d'un devoir absolu, la phase post-moraliste. Cette dernière poursuit la sécularisation dans une société de plaisirs, où les

[496] « Encyclopaedia universalis, corpus 15 », *in Encyclopaedia Universalis*, 1996, pp. 743-751.
[497] E. Blondel, *Le problème moral*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Philosopher », 2000, p. 44.

droits de l'homme ont pris le pas sur les devoirs. Les morales collectives sacrificielles deviennent illégitimes et sont remplacées par une gestion fonctionnelle de soi. Les temps post-moralistes sont ceux de la morale émotionnelle, par coups de cœur, selon les évènements médiatiques et les spectacles. Elle est caractérisée par un polythéisme de valeurs, ou plutôt une individualisation de valeurs, par une élévation de l'égo de soi et de la diminution de l'attrait pour la violence de sang : « C'est lorsque les individus se tournent de plus en plus vers eux-mêmes qu'ils manifestent le plus d'allergies aux violences de sang »[498]. La crise morale sous son aspect normatif et le retour de l'éthique dans sa pluralité des valeurs se retrouvent dans la post-moralité. La morale n'est donc plus surplombante, mais elle reste présente par ses composantes éthiques, au plus près des faits sociaux : une morale bricolée à la carte, à l'image d'une spiritualité individualisée. Nous croyons désormais en la difficulté de distinguer le bien du mal, ramenant le manichéisme à un dogme dépassable, mais persistant dans les faits.

1.1.2) Normes et déviances

Cependant, contrairement aux propos de Lipovetsky qui traite de la recomposition du fort consensus social autour des droits de l'homme, du respect des libertés et de l'individualité ; cela aboutit en réalité sur une contradiction. Effectivement, le respect des libertés et de l'individualité reste soumis aux normes socialement acceptables, d'où le rejet de certaines pratiques sportives et d'autres. Ces normes sont conduites par des « entrepreneurs de morale »[499] au sens que lui donne Howard Becker, à savoir ces acteurs qui se mobilisent pour caractériser socialement, définir une activité comme « déviante ». Les grandes fédérations françaises de sports de combat (judo, karaté, boxe anglaise, etc.) sont les figures de proue qui dictent la norme martiale pour arriver à un consensus qui se fissure peu à peu : nous ne devons pas frapper un homme au sol. À partir de cette norme, les pratiquants des sports de combat qui outrepassent cette règle tacite sont des pratiquants déviants, à leurs yeux. Tant que la norme voudra que nous ne devons pas frapper un homme au sol, les acteurs du MMA seront perçus comme des *Outsiders*.

[498] G. Lipovetsky, *Métamorphoses de la culture libérale. Éthique, médias, entreprise,* préface de S. Charles, Montréal, Liber, 2002, p. 45.
[499] Voir H. S. Becker, *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, trad. de l'anglais par J-P. Briand et J-M. Chapoulie , préface de J-M. Chapoulie, Paris, A.M Métailié, 1998 (éd. originale 1963), 247 p.

1.2) Le processus empathique de victimisation

Il faut partir du concept de « sympathie » développé au milieu du XVIIIème siècle par David Hume dans *Traité de la nature humaine*, puis Adam Smith dans *Théorie des sentiments moraux.* Notre objet de recherche est caractérisé par une morale particulièrement singulière autoréférencée, au contact d'un processus empathique de victimisation émanant de nombreux non-initiés.

1.2.1) Sympathie, empathie et compassion

Pour Hume, la sympathie définit la capacité à recevoir les sentiments et les inclinations des autres[500] alors que Smith insiste sur la faculté de « partager » de façon réciproque les passions des autres, ce qui fonde les jugements moraux et régule les intensités affectives. Le point commun des deux auteurs est l'aspect « imaginaire » de la sympathie :

> « Ce sont les impressions de nos sens seulement, et non celles des siens, que nos imaginations copient. Par l'imagination nous nous plaçons dans sa situation, nous nous concevons comme endurant les mêmes tourments, nous entrons pour ainsi dire à l'intérieur de son corps […] »[501].

Étymologiquement, une distinction doit être réalisée entre la sympathie, l'empathie et la compassion. Nous avons vu le premier terme. Dérivée de l'identification projective, l'empathie désigne davantage la capacité à s'identifier à autrui, ressentir les composantes émotionnelles d'une autre personne. Enfin, la compassion signifie l'attitude qui nous porte à être sensibles à la souffrance de quelqu'un. Le soin apporté à cette distinction est important puisque nous allons l'appliquer au MMA.

1.2.2) Une morale basée sur le « ressentissement »

Durant l'enquête de terrain, nous cherchions des non-initiés qui pouvaient répondre à nos questions : nous avons pu nous entretenir avec dix personnes qui connaissaient ce sport. Pour y parvenir, 248 personnes d'âges et de sexes différents furent interrogées.

---

[500] Voir D. Hume, *Traité de la nature humaine. Livre III. La morale*, trad. de l'anglais par P. Saltel, Paris, Flammarion, 1993 (éd. originale 1739), 282 p.

[501] A. Smith, *Théorie des sentiments moraux*, trad. de l'anglais, introduit et annoté par M. Biziou, C. Gautier, J-F. Pradeu, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « quadrige grands textes », 2003 (éd. originale 1759), p. 24.

Parmi eux, ils étaient une majorité (143 sur 248 personnes) à connaître le MMA sans pour autant le décrire parfaitement. C'est dans ces non-initiés à la connaissance sommaire que je trouve des réponses chroniques : « ça me fait mal de les voir », « le pauvre, il ne peut pas se défendre au sol », « il doit souffrir ». Le fait est, que ces affirmations ne se retrouvent pas dans les entretiens des enquêtés non-initiés aux connaissances supérieures, et *a fortiori* dans ceux des initiés aux sports de combat. Ici, les frappes au sol posent problème, ce qui conduit les combattants subissant les attaques au sol à devenir une « victime » aux yeux de ces spectateurs novices. Nous remarquons alors une corrélation entre la connaissance minimale de la discipline et ce processus empathique de victimisation se nourrissant d'un caractère compassionnel et exagéré de la souffrance du combattant. La compassion devient alors une composante qui exalte l'empathie jusqu'au sentiment victimaire. Nous pensons éprouver les peines d'un athlète alors que nous sommes ignorants de l'expérience du combat au sol, d'où l'exagération de l'empathie. Cela rejoint Adam Smith et l'imagination à partir de l'impression de nos seuls sens. Ce résultat est l'une des explications du dégoût d'une partie des novices envers ce sport.

Si nous élargissons la discussion, cela rejoint la morale basée sur le « ressentiment » cher à Nietzsche, source de négation, d'hostilité et d'animosité. Selon lui, il est nécessaire de dépasser le ressentiment. Max Scheler parle d' « auto-empoisonnement psychologique »[502], nous préférons utiliser le terme de « fausse conscience » où l'individu se trompe sur ses raisons et ses motivations. Le processus empathique de victimisation s'observe également au-delà de notre objet. La morale émotionnelle aveugle la conscience et oublie le consentement des individus concernés. Le choix des athlètes d'évoluer dans une discipline extrême nous invite à rejoindre la nécessité de souscrire à l'éthique de la responsabilité et aux conséquences objectives de nos choix. Le processus empathique de victimisation est davantage remarquable lors des combats féminins qui interviennent dans les sports de percussions. Lors de son travail de terrain qui l'amena à assister à des galas de boxe pieds/poings, Christine Mennesson releva davantage d'émotions du public, de commentaires empathiques et de grimaces de douleur effectuées par les spectateurs, durant ces combats féminins[503].

[502] M. Scheler, *L'homme du ressentiment*, Paris, Gallimard, 1970 (éd. originale 1919), p. 16.
[503] C. Mennesson, *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre.* Paris, L'Harmattan, 2005, p. 32.

1.2.2) Le « conformisme raisonné »

La seconde aversion provient des discours institutionnels émis par les personnalités ministérielles, ainsi que des fédérations sportives membres du comité olympique. Comme ses prédécesseurs Jean-François Lamour et Chantal Jouannot, Valérie Fourneyron prôna le discours de l'interdiction :

> « Le MMA est interdit en France et je souhaite poursuivre cette interdiction. Je prône un sport qui soit respectueux des valeurs éducatives, qui soit respectueux de l'intégrité physique, qui soit respectueux de la dignité humaine, de la santé, du respect de l'adversaire. Un sport qui se déroule dans une cage, qui permet de frapper au sol son adversaire, est un sport qui ne respecte pas aujourd'hui ces valeurs éducatives »[504].

Si nous appliquons à la lettre les propos de l'ancienne ministre, alors c'est la compétition sportive dans son ensemble qui est à bannir. Puisque, selon la sociologie critique du sport, la compétition est l'euphémisme de la guerre et du meurtre symbolique, elle dégrade la santé des athlètes. Ces discours utilisent donc des arguments généralistes, parfois infondés, erronés ou exagérés, ne reconnaissant pas l'évolution de ce sport, glissant vers un « conformisme raisonné » socialement acceptable, afin de légitimer l'interdit. Malheureusement, ces arguments devenus stéréotypés produisent une hypocrisie qui décrédibilise l'action des détracteurs. Ces arguments institutionnels revêtent l'habit de « vernis logique » selon les mots de Vilfredo Pareto[505], pour justifier nos besoins de justification. Chez Pareto, ce sont les « sentiments » qui sont à l'origine de ces croyances comme étant des actions « illogiques ». Ici, ils deviennent des arguments de couverture cachant une tout autre raison. Cette prise de position a le mérite d'illustrer la volonté de garantir le respect de la dignité humaine. Nous allons poursuivre sur ce sujet.

1.3) La moralité et la dignité humaine dans le combat libre

Si les caractéristiques, l'origine, et le devenir de la morale divisent les penseurs, il existe cependant un consensus concernant la nécessité de considérer la dignité de l'individu. Gilles Lipovetsky dit ceci :

[504] Discours de Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, au cours d'un reportage de Stade 2, sur France 2, le 24/02/2013, [En ligne : http://www.youtube.com/watch?v=7SxrYrYiWlc]. Consulté le 15/07/2014.
[505] D'après V. Pareto, *Traité de sociologie générale*, Paris-Genève, Librairie Droz, 1917, 1818 p.

« S'il existe un niveau facultatif de l'éthique des affaires, il existe aussi un niveau obligatoire et inconditionnel inviolable dans tous les cas. Il s'agit des principes ultimes de la morale, qui prescrivent le respect des personnes, la protection de la vie, le respect de la dignité d'autrui »[506].

1.3.1) Le critère ultime de la dignité de l'individu

Cela est également présent chez Raymond Boudon qui voit l'individualisme intemporel de Durkheim outrepasser le principe « que la dignité de l'individu est le critère ultime de la légitimité de toute norme, de quelque niveau qu'elle soit, microscopique ou sociétal »[507]. À la fin du XVIIIème siècle, Emmanuel Kant traita de la vie humaine et de la préservation de sa dignité[508]. Selon le philosophe allemand, l'individu doit être considéré comme une fin en soi et non simplement comme un moyen. Proche du stoïcisme, l'individu doit agir librement contre les inclinations du désir et de la chair, par le biais de la « Raison » et de la volonté primant sur l'affect. De ce point de vue, le MMA (et le sport dans son ensemble) se définit comme une pratique anti-kantienne, car « l'autre » est un moyen par lequel sa domination mène à une fin : la victoire. Il est également anti-kantien puisque la spontanéité de Kant (être libre d'agir contre ses impulsions naturelles) se différencie de celle prônée par les sports de combat extrême (et toutes les pratiques à risque) recherchant l'épanouissement de soi lié au vitalisme, ou encore à un profond instinct naturel de survie pris dans un courant libidinal. L'individualisme de notre époque diffère de la dignité produite par la vision de Kant. La sensibilité morale contemporaine est attentive aux questions relatives à la dignité des individus, ce qui débouche sur une inflation de droits. La notion de dignité reste floue, d'où le développement de contenus poussés à l'excès. Combattre sportivement dans une cage est-il moral ? Ouvrir la tête d'un boxeur par le biais d'un coup de coude est-il de l'ordre de l'immoralité ? Frapper un adversaire au sol est-il éthiquement tolérable ? Où commence l'indignité de l'individu ? Si nous considérons que la dignité d'autrui est la valeur ultime de l'être humain, alors ces questions sont appropriées. À la lecture des réponses apportées par les combattants interrogés, l'adversaire est perçu comme un « semblable » dont la liberté n'est pas entravée puisque

[506] G. Lipovetsky, *Métamorphoses de la culture libérale. Éthique, médias, entreprise*, *op.cit,* p. 79.
[507] R. Boudon, *Déclin de la morale, déclin des valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 79.
[508] E. Kant, *Les fondements métaphysiques des mœurs*, trad. de l'allemand, notes et postface de V. Delbos, préface de M. Castillo, Paris, Librairie générale française, coll. « Le livre de poche », 1993 (éd. originale 1785), 252 p.

l'action est consentie et réciproque. Alors, la valeur immorale de cette pratique est atténuée. Il est également inapproprié de parler d' « amoralité » puisque le respect entre les athlètes reste présent. Les premières formes de combat libre comme le *no holds barred* durant les premiers UFC peuvent être qualifiées de pratiques amorales, puisque les règles minimales permettaient des coups échappant à quelconque éthique. La codification qui œuvra pour garantir une intégrité physique « satisfaisante » fut développée avec un cortège de valeurs sportives. L'amoralité, ou immoralité n'est par conséquent présente qu'en admettant qu'un combat de boxe ou de MMA soit un meurtre symbolique.

1.3.2) Un sport entraînant une morale fonctionnelle

Le fondement de la contradiction post-morale s'illustrerait donc dans le fait que des intellectuels, personnalités ministérielles et autres voudraient interdire une discipline qui serait dégradante. Ce qui s'explique par la volonté des instances politiques de rajouter une dose de morale dans la société, qui par le prisme de la globalisation marchandisée, est devenue anti-kantienne : nous sommes plus que jamais au cœur d'une morale à double piston inversé. Le MMA ne peut pas davantage dégrader la dignité humaine, elle-même mise à mal quotidiennement. Ce sport n'est pas le facteur d'immoralité, mais un symptôme de l'instrumentalisation du corps de l'autre pour des fins intéressées et individualistes. L'intérêt particulier de ce sport entraîne une morale fonctionnelle. Le fait que la compétition en France ne soit pas « légale » ne signifie pas qu'elle soit illégitime et immorale. Une différence doit être réalisée entre le « juste » et le « légal ».

À l'origine de notre réflexion, Arthur Schopenhauer montrait les difficultés de contraindre l'homme à la moralité :

> « On peut ainsi par des motifs, contraindre l'homme à la légalité, mais non à la moralité ; on peut transformer la conduite, mais non le vouloir lui-même, qui seul à une valeur morale. On ne peut pas changer le but vers lequel tend la volonté, mais seulement le chemin qu'elle prend pour y parvenir »[509].

D'où le problème d'une morale relative qui découle sur une morale fonctionnelle. Un dernier détour éthologique permet de voir l'existence d'une morale instinctive au

[509] A. Schopenhauer, *Le fondement de la morale*, trad. de l'allemand par M-R Bastian, Paris, Ernest Flammarion, 1840, pp. 319-320, cité dans P. Joron, *La vie improductive : Georges Bataille et l'hétérologie sociologique*, *op.cit.*, p. 47.

sein de la nature, une force qui maintient la violence à sa nécessité la plus petite possible (le rôle des signaux ritualisés lors de luttes intraspécifiques par exemple). L'homme a transféré cette morale instinctive (en particulier l'instinct d'association selon de Roure et Duizabo) en lois et en éthiques dont celle qui est la plus appropriée pour notre objet, à savoir « on ne frappe pas un homme au sol ».

Pour conclure, nous citons Sébastien Charles :

> « Au lieu de condamner, il vaut mieux d'abord comprendre, ce qui suppose plus d'intelligence du concret, de sa complexité et de sa diversité. Au lieu de vouloir intervenir sans cesse, il faut agir avec prudence, en choisissant les remèdes appropriés à des maux réels et non théoriquement construits »[510].

À la suite des propos de Sébastien Charles, nous ne devons pas céder aux jugements hâtifs et à la morale émotionnelle. Si le MMA possède des aspects qui suscitent des critiques, le ranger au stade de pratiques immorales est une exagération. L'agressivité instrumentale, la présence de respect et la reconnaissance de l'adversaire comme un « autre-moi » font que les motivations des athlètes échappent dans la plupart des cas à l'hostilité voulant « éliminer » cet autre au premier sens du terme. Flirtant avec les frontières de la légitimité du juste et du légal, ce sport sous sa forme moderne illustre le délitement des valeurs, une légère porosité de la morale qui permet l'émergence de pratiques remettant en question les limites de la dignité d'autrui, sans toutefois pénétrer dans le champ de l'amoralité, voire de l'immoralité.

2) La société névrosée et opiomane en quête de soins

Dans un contexte historique de la mondialisation capitaliste accélérée, une globalisation qui homogénéise les particularités ; Jean-Marie Brohm reprend une formule marxiste en affirmant que le sport agit comme le nouvel « opium du peuple »[511] : une narcotisation des consciences par le divertissement sportif, qui dépolitise, neutralise les idéologies de la lutte des classes. De cette théorie critique du

[510] S. Charles *in* G. Lipovetsky, *Métamorphoses de la culture libérale. Éthique, médias, entreprise*, *op.cit,* p. 17.
[511] Voir J-M. Brohm, *La tyrannie sportive : théorique critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, coll. « Prétentaine », 2006, 244 p.

sport, émergent différentes associations d'idées, tantôt rationnelles, tantôt disproportionnées : du lien entre le sport (et particulièrement les « arts virils ») et les régimes totalitaires jusqu'au libéralisme et son lien avec l'intensité de vie. Cette société névrosée se voit dans la quête incessante de l'intensité de vie, vers l'excès, mais également dans un sentiment déceptif qui réunit le culte de la nouveauté et la lutte des égaux qui dérive en lutte des égos. La culture du narcissisme décrite et analysée par Christopher Lasch prend alors tout son sens.

2.1) Un sport « total » pour des régimes totalitaires ?

Le sport en tant que facteur de massification et tourné autour de la notion de discipline, coïncide avec les civilisations totalitaires et techniciennes. Nous ne reviendrons pas sur les Jeux olympiques de 1936 « vitrines » du IIIème Reich, ou du rôle des compétitions internationales durant la Guerre Froide entre les deux grands blocs. Mais le sport « total » qui inclut la valorisation de la jouissance est un élément qui pourrait appeler à un autoritarisme volontaire, à la suite d'une saturation de la réalisation de soi.

2.1.2) Du sport complet au sport « total »

Le terme fait référence au « fait social total »[512] de Marcel Mauss dans son ouvrage *Essai sur le don*. Même si le terme est quelque peu galvaudé, le sport est un fait social total, car il touche tous les hommes d'une société, directement ou indirectement par sa surmédiatisation et la société sportivisée, pénétrant les dimensions économiques, religieuses et juridiques. Tout comme l'ethnographe, nous essayons d'appréhender l'homme dans sa réalité concrète : d'un point de vue sociologique, psychologique, physiologique.

Dans un jargon spécifique, nous définissons le MMA comme un sport complet, car il nécessite des aptitudes à la fois physique, technique et mentale ; une tolérance à la douleur ; une vision nihiliste, voire momentanément transgressive de l'altérité. Mais son implication dans la société à travers le questionnement de la place de la violence aujourd'hui en ferait un sport « total », qui ne laisse personne indifférent. La non-

[512] Voir M. Mauss, *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques,* préface de F. Weber, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « quadrige », 2007 (éd. originale 1924-1925), 248 p.

autorisation des compétitions sur le sol français, les polémiques suscitées illustrent sa place importante dans nos sociétés, alors que cette discipline ne concerne que moins de 15 000 pratiquants en France et attire jusqu'à 300 000 téléspectateurs lors des diffusions de l'UFC sur RTL9. Beaucoup de questionnements à partir d'un sport mineur en France. Si ce contraste est saisissant, c'est bien parce que le MMA touche du doigt, une violence inhérente à l'Homme que nous voulons cacher, touche du doigt des limites installées par la société sécuritaire et pacificatrice, touche du doigt l'existence d'une morale fonctionnelle non universelle. En incarnant toute l'ambivalence de l'Homme moderne (un Homme à la fois postmoderne et hypermoderne), les arts martiaux mixtes se placent comme le révélateur d'une mutation de notre société et le révélateur d'une nature humaine trop souvent négligée dans les sciences, au profit de causalités exclusivement situationnelles : « le sujet sursocialisé et donc nié »[513].

2.1.3) La crainte d'un retour à l'autoritarisme

En tant que fait social total, le sport est considéré comme un élément constitutionnel et indispensable de ces régimes autoritaires ou totalitaires. Selon, Christopher Lasch, « l'art viril »[514] est le culte des idéologies d'extrême droite, où la rivalité s'associe à une agression sans frein. Selon Dorcas Susan Butt, le sport de compétition renforce les nations militaristes, fascistes, en détruisant la coopération et la compassion[515]. Néanmoins, malgré la nature violente des échanges, nous avons vu que l'altérité du MMA serait plutôt une « coopération antagoniste » en utilisant les termes de Lasch : un antagonisme qui débouche sur une association, un lien qui unit d'anciens adversaires possédant une expérience commune. La seconde nuance à faire est que le sport est également instrumentalisé par tous les régimes en place, sans forcément être de nature totalitaire et d'idéologie d'extrême droite. Les démocraties du monde entier se sont appropriées ces effets pour diverses raisons : solidifier l'identité nationale, narcotiser les esprits afin de mieux diffuser l'idéologie capitaliste, etc.

Charles Melman et Jean-Pierre Lebrun alertent sur la possibilité du retour d'un « climat de mesures de nature autoritaire »[516] qui répondrait à un vœu populaire. Pour

[513] T. Blin, *Requiem pour une phénoménologie. Sur Alfred Schütz, Merleau-Ponty et quelques autres*, Paris, Éditions du Félin, 2010, p. 13.
[514] C. Lasch, *op.cit.,* p. 153.
[515] D. S. Butt, cité dans *Ibidem*, p. 158.
[516] C. Melman, J-P. Lebrun, *op.cit.,* p. 54.

eux, les pratiques hybristiques actuelles ne sont pas une marque des civilisations totalitaires, mais annonciatrices d'un régime du même type, par un effet de saturation de la recherche absolue de la réalisation de soi par la jouissance, « l'excès est devenu la norme, non plus par transgression, mais prescription »[517].

2.2) Le libéralisme

Yan Dalla Pria, Laurent Tessier et Wilson Brubach avancent l'hypothèse d'une homologie structurale entre le MMA (le titre de leur communication parle de « free fight ») et la mondialisation libérale[518]. La liberté comme un principe et un droit fondamental naturel ; le libéralisme se définit notamment par la responsabilité individuelle et la limitation du pouvoir souverain ou étatique. Cette liberté permet d'éclore des formes privatisées qui échappent plus ou moins au contrôle. Des formes non sportives jusqu'au sport codifié, la liberté est une quête commune.

2.2.1) Chercher ses limites

À partir du film *Fight Club* de David Fincher (d'après le roman éponyme de Chuck Palahniuk), Slavoj Žižek suggère que la violence doit être conçue au préalable comme une auto-violence, une auto-agression. Žižek poursuit son analyse avec les luttes non sportives qui ont lieu dans des petites villes des États-Unis (largement peuplées d'ouvriers au chômage) : les « combats de durs » (*Toughmenfights*)[519]. Des hommes et des femmes qui se livrent à des combats de boxe pour tester les limites dont le but n'est pas de gagner, mais de ne pas abandonner. Cependant, Žižek n'en voit pas un symptôme d'une tendance proto-fasciste. Par contre, la lecture deleuzienne de Žižek permet de concevoir un fascisme selon Gilles Deleuze : les formes micro-fascistes se développeraient davantage par le niveau impersonnel des affects purs, des élans corporels abstraits, une négation de la vie[520]. Le même type de combats a lieu en Australie, lors d'une tournée : le Roy bell's boxing troupe, dans la lignée des *Tent Boxing* qui se développèrent en Angleterre dès la fin du XIXème siècle, puis surtout dans

[517] I*bidem*, p. 159.
[518] Y. Dalla Pria, L. Tessier, W. Brubach, « Free fight, les paradoxes de la violence sans limite », *in Communication au Congrès de l'Association Française de Sociologie,* Paris, avril 2009.
[519] S. Žižek, *Organes sans corps. Deleuze et conséquences*, trad. de l'anglais par C. Jacquet, Éd. Amsterdam, 2008 (éd. originale 2003), pp. 209-210.
[520] *Ibidem*, p. 224.

les zones rurales d'Australie. Ces combats de boxe anglaise combinent plusieurs fonctions : celle pour les participants de tester leurs limites, et celle pour les organisateurs de monter un spectacle itinérant.

2.2.2) MMA et libéralisme du contrôle social

Le fait que ce sport se soit développé aux États-Unis n'est pas le fruit du hasard. Outre la marchandisation du sport-spectacle extrême accompagnée des nouveaux réseaux de communication (Internet, *pay-per-view*), ce pays est marqué par un excès de libéralisme du contrôle social des comportements individuels[521], laissant une liberté d'action plus grande. Cela est en opposition avec l'interventionnisme d'État que nous connaissons en France par exemple. Si le sport apparaît comme un élément nécessaire aux pouvoirs totalitaires, un état occidental démocratique agit de façon extrême en voulant contrôler des actions individuelles, à partir d'une rationalité de contrôle. L'essor des organisations privées de combats illustre les limites de la monopolisation de la violence légitime (sous ses formes les plus diverses) par l'état de droit[522]. Effectivement, si nous partons de la définition de Max Weber, les états contrôlent les pratiques sportives (plus ou moins violentes) grâce aux fédérations reconnues institutionnellement (à savoir le ministère des sports pour le cas français). Or, le MMA se pratique tous les jours (les entraînements et non la compétition) sans cette reconnaissance, il échappe à ce monopole. D'où une grande contradiction, puisque les États-Unis caractérisés par un libéralisme plus accru contrôlent le MMA à travers les commissions athlétiques ; alors que la France prend le risque de laisser se développer une pratique clandestine sans aucun contrôle de l'État, plus brutale que celles existantes comme le pancrace ou kempo.

Claude Roggero lie ces violences qui s'exercent suivant le niveau de contrôle :

> « En permettant une violence que la société normale rejette théoriquement sans pour autant l'éliminer pratiquement, la contre-société sportive établit, par la règle qu'elle se donne (reconnaissance des adversaires l'un par l'autre comme égaux dans leur volonté de

[521] J-C. Chesnais, *op.cit.,* p. 74.
[522] Voir M. Weber, *Le savant et le politique*, trad. de l'allemand par J. Freund, préface de R. Aron, Paris, Plon, 1969 (éd. originale 1919), 230 p.

puissance infinie), ce que la société répressive ne parvient pas à garantir : le dépassement de la violence et l'acceptation de l'homme par l'homme »[523].

Cet autoréférencement permis par ce modèle libéral est un constructivisme social, une planification « immanente », car non planifié : le désordre organisé[524], dans lequel les arts martiaux mixtes s'y retrouvent pleinement. Ce sport incarne cette planification « immanente » autoréférencée qui prend davantage naissance dans les sociétés libérales que totalitaires. L'individu autoréférencé augmente tant que l'hyper-contrôle existe : « L'hyper-contrôle qui se recommande renforce le mécanisme d'une individuation. Une individuation séparante, asociale, dans la logique individualisée d'un corps "seulement" individuel […] »[525]. Patrick Baudry n'y voit pas ici une altérité, mais plutôt les limites d'une liberté qui peut tuer. Devenu l'une des disciplines préférées des américains derrière les sports majeurs, le MMA trouve dans les États-Unis, une terre favorable, où les appareils idéologiques des États cohabitent plus facilement avec les institutions privées.

2.2.3) Un équilibre entre une règlementation et la liberté

Le MMA étant moins codifié que les autres sports de combat, attire les pratiquants à la recherche d'un cadre moins rigide. Pour Christopher Lasch, l'individu n'a pas accès à une haute intensité de vie dans le cas d'une fin de spontanéité au sein du sport[526]. Une augmentation des règles dans le combat « libre » aura alors la conséquence de faire fuir des athlètes toujours à la recherche de spontanéité et d'intensité. De plus, la discipline laisse encore la place à une relative liberté d'action. Pour Ludovic (groupe 1), cette marge de liberté permet une évolution constante :

> « J'ai l'impression que si tu pars pendant six mois, les mecs ont changé de niveau, il y a déjà de nouvelles techniques, de nouvelles dominantes parce que ce n'est pas bridé avec des katas ou d'autres conneries dans des sports qui n'ont pas évolué et qui tournent en rond. Je ne veux pas jeter la pierre. Le *freestyle* est omniprésent. Si demain j'invente une technique, il y aura personne qui viendra s'opposer à ce que je mette mon nom […] ».

[523] C. Roggero, *op.cit.*, p. 87.
[524] D'après J-C. Michéa, *L'empire du moindre mal, essai sur la civilisation libérale*, Paris, Flammarion, coll. « Climats », 2007. 205 p.
[525] P. Baudry, *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*, *op.cit.*, p. 90.
[526] C. Lasch, *op.cit.*, p. 164.

Une part de liberté, mais aussi d'incertitude dans l'avenir, car ce sport est encore en phase d'évolution, soutenu par un cadre moins strict que les arts martiaux traditionnels. Ainsi, c'est dans le JJB et le MMA que les inventions techniques sont actuellement les plus nombreuses. Après un cursus en kung fu et karaté, Kussay (groupe 1) s'est dirigé vers des pratiques plus hybrides :

> « Quand je faisais du karaté, mon entraîneur disait que le kung fu était en train de transformer ma technique. Au kung fu on disait que j'étais trop karaté dans mon style. […] Après on me disait : "ça c'est interdit, ça c'est interdit", donc j'ai vite lâché les arts martiaux traditionnels ».

C'est ainsi qu'il est arrivé progressivement dans le MMA après être passé par le full-contact puis la boxe thaïlandaise, en cherchant toujours davantage de liberté dans sa pratique. Nous comprenons mieux pourquoi on nommait ce sport free fight ou combat libre, car il s'agit de l'une des pratiques sportives les moins liberticides : avec moins de règles, moins d'obligations dont les contraintes des gestualités rituelles dans les arts martiaux traditionnels.

2.3) La société déceptive et l'ère de consommation

Nous vivons au cœur de l'instabilité des communautés émotionnelles, où la société déceptive et la culture consumériste réduisent le temps de vie des œuvres. De plus, elles sont marquées par une saturation, voire une incohérence du discours égalitaire. Des égaux aux égos, cela provoque une crispation des relations interpersonnelles en créant davantage de rivalités et de surenchères des actions individuelles.

2.3.1) Le culte de la nouveauté

Nous sommes témoins d'une irruption permanente de la nouveauté, ce qui nous plonge dans un sentiment d'instabilité récurrente : « la modernité c'est le mouvement plus l'incertitude [527] ». Au sein d'une société que Gilles Lipovetsky nomme « hypermoderne », l'inflation déceptive touche toutes les classes. L'insatisfaction prédomine sur un fond libéral et un univers consumériste. Les individus se passionnent pour la nouveauté et le besoin compulsif de combler le vide entre les désirs et les

[527] G. Balandier, *op.cit.,* p. 161.

possessions, ce que Guillaume Erner nomme « néomanie »[528]. Ces nouveautés se succèdent, le temps de vie des œuvres est raccourci, car la culture consumériste n'est pas éternelle. Ceci est d'autant plus fort que les « communautés émotionnelles »[529] de Max Weber sont encore actives : d'aspect éphémère, d'une composition changeante, inscrite localement, d'une structure quotidienne à côté des rigidifications institutionnelles. Ces communautés émotionnelles sont instables et forment une socialité[530] (une structure complexe ou organique, des tribus affectuelles et non contractuelles). Les *mixed martial artists* forment une de ces nouvelles tribus, une communauté vue parfois de façon anomique vis-à-vis de la morale établie précédemment vue au début de ce chapitre. L'instabilité de ces communautés émotionnelles postmodernes ne permet pas d'assurer à 100% une pérennité à long terme. En s'appuyant sur les idées d'une société de consommation, le MMA est développé par des franchises privées, dans le but de faire du « chiffre ». Les arts martiaux modernes peuvent être assimilés à des produits éphémères de cette culture consumériste. Par contre, le fait que la discipline se soit sportivisée est un marqueur de longévité, un ancrage en passe de s'installer dans le vaste champ des sports légitimes. Le deuxième ancrage provient de l'expérience commune des athlètes, qui les unit : « le partage du sentiment est le vrai ciment sociétal »[531]. Un ciment proportionnellement plus efficace lorsque cet ensemble donné est constitué de ce qui divise[532]. C'est-à-dire, que la non-reconnaissance de ce sport par les hautes instances fédératives rattachées au ministère, solidifie le lien sociétal entre les différents acteurs jouant un rôle dans la construction du MMA.

2.3.2) Exister dans une société d'égaux et d'égos

« Je pense que si tu n'as pas un égo démesuré, tu ne peux pas être un bon combattant »[533], l' « égo » est une motivation qui pousse les athlètes à se mesurer contre les autres et contre soi (la recherche et le dépassement de ses propres limites). Pour

[528] G. Erner, *Sociologie des tendances*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2008, p. 32.
[529] M. Weber, *Economie et société*, trad. de l'allemand par J. Freund, Paris, Plon, 1971 (éd. originale 1922), pp. 475-478.
[530] M. Maffesoli, *Le Temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche », 1988, p. 17.
[531] *Ibidem*, p. 61.
[532] *Ibidem*, p. 127.
[533] Les propos de Cyrille Diabate dans J. Basse, J. Jarossay, *Free Fight : au cœur de l'Ultimate Fighting Championship et du MMA*, Cosa film, 2011, documentaire France 4, 8 avril 2011, 17ème min.

Patrick Baudry, la fonction de ces conduites dangereuses est de « se tuer pour ne pas mourir »[534], prendre ce risque pour ne pas mourir socialement. Selon le contexte interactionnel, nous voyons dans ces pratiques, un miroir narcissique appliqué par les groupes de pairs, qui dirige l'individu vers une surenchère du risque[535]. D'un capitalisme autoritaire à un capitalisme hédoniste et permissif, un objet extrême tel que les sports de combat hybride fait face à un narcissisme sur mesure[536]. Dans ce foisonnement d'égos nourris aux cultes de la performance et à celle de l'égalitarisme, nous voyons une érosion du principe républicain de l'égalité. C'est-à-dire que « dans une société où tout devient égal, il faut mesurer la valeur de l'existence au risque de la perdre »[537]. Tout comme la profusion du sens (l'explosion des valeurs), la masse étouffe, homogénéise. De ces massifications qui dévitalisent, émergent alors des pratiques extrêmes où la survie se confond avec la puissance de domination. Ces sports de combat ultime, sports extrêmes, pratiques à risque en tout genre, nous font passer d'une société d'égaux à une société d'égos, car de cette confrontation symbolique ou non avec la mort, elle hiérarchise les valeurs des individus. Le sport-spectacle surmédiatisé où les classements « verticalisent » selon un barbarisme approprié, les relations entre les acteurs en sont le parfait exemple. Si la défaite est une mort symbolique, le K.O en est une mort physique incomplète et éphémère où les deux protagonistes en ressortent vainqueurs, d'où le respect réciproque que témoignent tous les combattants de MMA, car s'affronter dans une cage est une prise de risque mutuelle et volontaire.

2.4) La société sécuritaire et paroxystique

Cela est observable dans les sociétés où règne la paix, mais la raison pacificatrice tend à rétrécir la vie, en contraignant l'individu dans une angoisse de la mort, du corps malade ou blessé, un repli sur soi. Une raison pacificatrice qui empêche de vivre pour se protéger de la mort.

[534] P. Baudry, *op.cit.*, p. 92.
[535] D'après B. Soulé, J. Corneloup, « Jeunes et pratiques sportives à risque : vers une approche sociologique contextualisée », *in Corps & Culture*, 3, 1998, pp. 107-130.
[536] Voir G. Lipovetsky, *L'ère du vide, essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1993 (éd. originale 1983), 327 p.
[537] David Le Breton, *Passions du risque, op.cit.*, p. 152.

2.4.1) « Contexte de sanitarisation »[538].

Il faut sauver le corps. Jean Baudrillard traite du culte hygiénique et d'un réinvestissement narcissique[539]. Il poursuit : « La santé est moins aujourd'hui un impératif biologique lié à la survie qu'un impératif social lié au statut »[540], où l'hygiénisme apparaît comme la seule limite aux excès et à la pulsion de mort[541]. Le corps s'est privatisé et personnalisé. Gilles Lipovetsky écrit sur le « triomphe du *knock* » où le sanitaire et l'hygiénisme sont dramatisés. Les individus composants notre société postmoderne (hypermoderne selon Lipovetsky) font une intolérance à la douleur, ils vivent projetés dans un futur où la prise de risque est minimale : une préfiguration de l'avenir. L'intolérance à la douleur fait l'intolérance aux pratiques à fort engagement corporel. L'asepsie totale d'un espace surprotégé forme une existence sous vide : « des enfants-bulles » victimes d'une politique délibérée de la société où il faut blanchir la violence[542]. Le présentéisme que représente des pratiques « ultimes » devient alors contre-courant et illégitime dans ce que nous appelons la « norme » : les arts martiaux modernes sont au rang « d'une subculture privée de légitimité collective »[543].

2.4.2) Le risque zéro généralisé

Le « risque zéro » devient l'idéal absolu[544], l'accident est à la fois médicalisé et criminalisé[545]. Cette généralisation commence dès les enfants en bas âge avec la préconisation par des pédiatres du port d'un « casque », ou d'un « bonnet pare-chocs » pour les chutes, lorsqu'ils apprennent à marcher. Tous les sports obéissent à cette normalisation de la sécurité à tout prix où il y est « interdit » de se blesser, de mourir : casques obligatoires et parcours dangereux modifiés en cyclisme, le casque de plus en plus plébiscité en ski et dans les sports de glisse, les plaquages « cathédrales » prohibés

[538] G. Lipovetsky, « deuxième partie : Plaisirs privé – bonheur blessé », *in Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris, Gallimard, 2009, pp. 269-270.
[539] J. Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, Denoël, coll. Folio/essais, 2011 (éd. originale 1970), pp. 205-207.
[540] *Ibidem*, p. 218.
[541] C. Melman, J-P. Lebrun, *op.cit*., pp. 148-161.
[542] D'après J. Baudrillard, *La transparence du mal : essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, coll. « L'Espace critique », 1990, pp. 44-79.
[543] G. Lipovetsky, « deuxième partie : Plaisirs privé – bonheur blessé », *in Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, *op.cit,* p. 280.
[544] M. Maffesoli, *La part du diable : précis de subversion postmoderne*, Paris, Flammarion, 2002, p. 47.
[545] P. Baudry, *Une sociologie du tragique : violence au quotidien*, *op.cit.,* p. 83.

et les commandements de la mêlée fermée remaniés au rugby, les équipements « surprotecteurs » dans les sports mécaniques et au football américain, les règles accrues en MMA jusqu'à dénaturer les disciplines. Les équipements surprotecteurs tels que le système *Hans* en formule 1, les protège-nuques en BMX, en passant par l'essor du protège-dents en basket-ball, sont utilisés pour garantir une sécurité maximale sur des sportifs. Le grave accident du pilote Jules Bianchi en F1 en octobre 2014 a relancé le débat sur la sécurité lors des grands prix, pointant les limites de cette politique sécuritaire à tout prix. En effet, les enjeux économiques du sport-spectacle dépassent la vie d'un seul homme ; malgré les conditions météorologiques très difficiles, le spectacle doit cyniquement continuer pour satisfaire ces enjeux. Le MMA a su faire ce compromis entre la sécurité relative des athlètes et le sport-spectacle, en unifiant des règles qui interdisent les coups de pied et de genou sur un homme au sol.

2.4.3) La traque du risque et son contraire

Dès l'avant-propos de son ouvrage *Éloge de l'insécurité*[546], Alan W. Watts utilise la loi de l'effort inverse de Lao-Tseu pour définir sa « loi du rebours ». Cette pensée théorisée au début des années 1950 marque une contre-culture qui émergea lors du commencement des « trente glorieuses ». La « loi du rebours » régit une quête de sécurité psychologique, mais elle aboutit sur une insécurité. D'ailleurs, la société qui suivit la fin de la Seconde Guerre Mondiale reste marquée par une sécurité toute relative, superficielle et temporaire. Nous retrouvons plus ou moins cette idée de l'effort inverse chez des auteurs plus contemporains Patrick Baudry cite Ivan Illich. Ce dernier décrit une société dominée par l'analgésie, où les individus fuient la douleur.

> « La faculté de jouir des plaisirs simples et des stimulations faibles décroît. Il faut des stimulants de plus en plus puissants aux gens qui vivent dans une société anesthésiée pour avoir l'impression qu'ils sont vivants […] Dans son paroxysme, une société analgésique accroît la demande de stimulations douloureuses »[547].

De cette relation difficile, nous cherchons des sensations toujours plus fortes. Le processus de sanitarisation produit son contraire sous des formes paroxystiques. David Le Breton se lance dans une analyse fine et juste. La traque absolue du risque dans tous

[546] A. W. Watts, *Eloge de l'insécurité*, trad. de l'anglais par B. Guérif, Paris, Éditions Payot & Rivages, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2003 (éd. originale 1951), pp. 9-11.
[547] I. Illich, *Némésis médicale*, Paris, Seuil, 1975, p. 150, cité dans P. Baudry, *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*, *op.cit.*, p. 98.

les recoins de notre existence se retourne en son contraire. Elle nourrit la peur au lieu de l'effacer. Sous prétendu de quête de la prévention, la vue du danger y est décuplée. Les initiatives individuelles se heurtent à l'impératif politique et social de sécurité, le champ de libertés individuelles est alors rétréci. Pire, cela aboutit à une exaltation du risque sous une forme extrême : un effet pervers. En chassant le risque, en chassant la mort, nous les mythifions. Le danger devient un espace de liberté, d'affirmation de soi[548], une quête mythique. Cela est un écho dérivé de l'Effet Streisand. Nous produisons un intérêt sur l'objet que nous voulons interdire.

La quête de sécurité devient liberticide. Le sport n'est que le miroir de cette société lisse qui étouffe le danger. La société pacifiée, hygiénique et narcissique où sont prônés le culte du corps et la politique du zéro risque tend à ne pas accepter le développement de sports dits dangereux, et encore moins violents. La seconde conséquence est de rendre l'action paroxystique de ces hommes et femmes qui bravent le danger.

3) La régulation de l'excédent énergétique

Au cœur des tendances contradictoires qui agitent l'individu contemporain, la question de l'excédent énergétique doit être abordée. En effet, notre société civilisée, qui a su dans l'ensemble domestiquer les mœurs et les pacifier, doit gérer nos pulsions qui nous animent. Tout au long du XXème siècle, cet excédent énergétique a pris une part croissante, car elle est notamment liée à l'abaissement du temps de travail et de sa pénibilité. Que pouvons-nous faire de ce « surplus d'énergie » qui n'attend qu'à être consumé ? La part maudite de Georges Bataille nous invite à reconsidérer la violence intrinsèque, une violence qu'il faut canaliser à défaut de l'éliminer définitivement. Du « surplus » à l'intensité de vie, l'aventure de la « cage » est un nouveau moyen qui permet à la fois de revitaliser l'existence et canaliser le mal incorporé.

[548] David Le Breton, *Passions du risque*, *op.cit.*, p. 85.

3.1) Les manifestations pulsionnelles et les contradictions d'aujourd'hui

Malgré le processus de civilisation, la société garde dans ses bras la question des pulsions. C'est ainsi que la compétition sportive dont les sports de combat, rentre en jeu comme un exutoire socialement admis.

3.1.1) La société civilisée et la décharge des pulsions

La domestication des pulsions n'est pas un processus terminé, elle est toujours en action.

> « Ainsi, le plaisir de la lutte et de l'agressivité trouve un exutoire socialement admis dans la compétition sportive. Cela apparaît surtout dans le côté "spectacle'', dans l'attitude de "rêve éveillé'' des spectateurs d'un combat de boxe qui s'identifient à ces quelques personnes auxquelles on a accordé le droit limité et strictement codifié de donner libre cours à leur agressivité. Cette décharge des pulsions par le spectacle ou en suivant un match à la radio est un trait particulièrement caractéristique de la société civilisée[549] ».

Cet extrait nous renvoie à la sublimation de l'agressivité pour les spectateurs, une humanisation progressive des manifestations pulsionnelles. Le spectacle de la boxe est une réalisation extrêmement modérée des tendances agressives et sadiques[550]. Nous comprenons mieux l'engouement actuel d'un sport comme le combat libre : prolongement direct de la boxe, dans une société occidentale aux mœurs plus libres que durant les années 1930 et l'écriture de l'œuvre d'Elias. Par contre, un pratiquant de MMA ou de sports de combat en général donne-t-il libre cours à son agressivité durant un combat ? Décharge-t-il ses pulsions ? Les règles instituées dans ces sports permettent un déchargement incomplet. Les enjeux sportifs, économiques, le stress, la peur de la défaite, le regard du public sont aussi des facteurs allant à l'encontre de la décharge des pulsions. Libéré de ce poids lié à la performance, le spectateur pourrait quant à lui avoir moins d'entraves à la libération de son agressivité.

3.1.2) L'individu pris dans le supplice de la roue

Comme dans le paradoxe de la liberté de Le Breton, l'individu est pris dans une roue caractérisée par deux forces contraires. D'une part, celle des contraintes sociales et

[549] N. Elias, *La civilisation des mœurs*, *op. cit.,* p. 294.
[550] *Ibidem,* p. 295.

morales basées sur le refoulement, voire le déni. D'autre part, il est tiré par la force de l'expression pure et libre de ses désirs, la morale étant elle-même source de contradictions, d'où le contexte complexe de la post-moralité. Melman et Lebrun résument cette nouvelle économie psychique orchestrée par une régulation organique où « nous passons d'une culture fondée sur le refoulement des désirs et donc la névrose, à une autre qui recommande leur libre expression et prône la perversion »[551]. Ce transfert source de liberté n'est possible que par un franchissement des limites et la disparition du sacré. Cette nouvelle économie psychique tend à accroître la violence,[552] car elle aspire à la pulsion de mort. Le danger de cette économie psychique réalisée par la régulation organique est un renforcement des pulsions, par un principe de plaisir, ce qui contrecarrerait les thèses d'Elias et d'autres. Patrick Baudry rappelle que le sport ne dérive pas les pulsions agressives et ne désamorce pas la violence. Cependant, le parcours des enquêtés au passé de transgressions des lois et/ou de violences hostiles, ont vu leur mode de vie se pacifier dès l'entrée dans les sports de combat et les arts martiaux, ce qui donne de la légitimité aux activités de dérivation des pulsions, sans occulter le fait que ces dernières peuvent se renforcer si cela est pris dans un courant libidinal, d'où la nécessité de continuellement instaurer un cadre réglementé.

3.2) L'excédent énergétique

« L'homme n'est connu qu'à moitié s'il est observé que dans l'état sain ; l'état de la maladie fait aussi bien partie de son existence morale que de son existence physique »[553]. Le principe de Broussais dépasse le cadre médical, il nous aide à mieux saisir ce que nous pouvons appeler le « mal » incorporé. Au milieu du XIXème siècle, Herbert Spencer[554] traita déjà du « surplus n'énergie » inutile à la conservation de la vie, à partir d'une conception sociobiologique. Cette énergie était alors dépensée dans les activités esthétiques. Aujourd'hui, les méthodes de régulation d'énergie se sont diversifiées.

[551] C. Melman, J-P. Lebrun, *op.cit*., p. 17.
[552] D'après *Ibidem*, p. 87.
[553] F. Broussais, *De l'irritation et de la folie*, Paris, Delaunay, 1828, p. 26.
[554] Voir H. Spencer, *Les principes de psychologie*, Paris, F.Alcan, 1870-1885, 694 p.

3.2.1) La « part maudite » de Georges Bataille

Il s'agit de « l'énergie excédente, traduite dans l'effervescence de la vie »[555]. Pour Bataille, l'organisme reçoit plus d'énergie qu'il n'est nécessaire au maintien de la vie[556]. L'être humain doit par conséquent dépenser cet excédent. « Elle est, dès qu'elle est choisie, la part maudite, promise à la consumation violente »[557]. L'activité physique obéit donc à cette consumation d'énergie nécessaire car excédente. Comme toutes les activités physiques (de surcroît violentes), les arts martiaux modernes n'échappent pas à cette notion de « part maudite ». Le surplus d'énergie reçu dans l'organisme est repris chez Philippe Joron[558], qui traite de l'attirance de l'extrême, du dépassement et de l'attraction des limites servant à la socialisation, car cela empêche la société de se scléroser. Les excès régénèrent le lien social même si une acceptation contrôlée les retient, ils cherchent de nouvelles nécessités d'existence. Ce surplus s'élimine plus rapidement dans les effervescences festives dont font partie les spectacles des sports de combat : une énergie destructrice. Jean Baudrillard alerte sur la « surfusion de l'énergie » [559], mais dissuader de son gaspillage serait une erreur. La nouveauté extrême qu'est le MMA, souffle une revitalisation par le biais d'une violence auto-limitatrice, due aux codifications imposées par la sportivisation. Dans cette logique de « dépense de transgression », il se pourrait que la légalisation et la démocratisation du combat libre ne permettent plus la dilapidation du surplus d'énergie. Ce cas entraînerait alors la création, le développement d'une nouvelle pratique transgressive, plus spectaculaire, plus violente, soit un retour vers des combats aux règles minimalisées. L'énergie anthropologique improductive est ainsi dépensée dans des évènements effervescents où le soi est éclaté ; une dépense de plus en plus dure au temps de la société de consommation[560]. Jean-Marie Guyau[561] parlait déjà de cette dépense improductive chez les animaux « supérieurs », se servant ainsi du naturalisme pour prouver l'énergétisme. Les besoins de dépense augmentant lorsque les espèces ont une meilleure nutrition, accentuant par conséquent les activités nerveuses.

---

[555] G. Bataille, *La part maudite ; précédé de La notion de dépense*, introduction de J. Piel, Paris, les Éditions de Minuit, coll. « Points », 1967 (éd. originale 1949), p. 50.
[556] *Ibidem,* p. 60.
[557] *Ibidem*, p. 104.
[558] Voir P. Joron, *op.cit.* , 160 p.
[559] D'après J. Baudrillard, *La transparence du mal : essai sur les phénomènes extrêmes*, *op.cit.,* pp. 105-110.
[560] Voir P. Joron, *op.cit.,* 2009, 160 p.
[561]Voir J-M. Guyau, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, Paris, Éditions Allia, 2008, 220 p.

3.2.2) Le dépassement humain de son « mal » incorporé

« Les animaux m'ont permis de mieux appréhender l'animalité qui reste en nous et de souligner ainsi l'importance de la dimension humaine […] Il faudra décrire cette animalité et mieux l'accepter pour respecter nos équilibres écosystémiques »[562]. Reconnaître notre part animale, c'est reconnaître l'imperfection de l'être humain dont le processus de civilisation n'a pu domestiquer toute l'énergie vitale. Le processus de domestication des mœurs, la monopolisation de la violence légitime par l'État et les thèses moralistes n'ont pu au mieux que maquiller notre versant sombre, ou dans une situation extrême, l'enfermer dans une sphère privée reléguée en sous-terrain. Le MMA est ici une résurgence incomplète de la vie souterraine qui arrivée en surface, heurte la sensibilité hypermoderne des individus habitués à se contempler qu'à moitié ; une moitié saine et maquillée. Ces substituts de l'acquisition sociale cachent notre versant sombre, primitif, animal, voire archaïque ; ce versant faisant de nous des êtres vivants avant d'être humains.

La violence intrinsèque, contagieuse, doit être canalisée. La perte du sacré est un danger. Ce caractère inné correspond à « l'instant obscur » d'Ernst Bloch, à la « part du diable » de Michel Maffesoli. La vie sombre dans l'angoisse, les phobies et la « spirale déceptive » de Lipovetsky. « La violence est un élément essentiel de la construction symbolique du social »[563], Michel Maffesoli écrit sur le retour du cycle de violence ; un retour et non une création, d'où son caractère naturel. Dans la lignée vitaliste de Descartes et de Paul-Joseph Barthez, Henri Bergson développe la théorie de l'élan vital[564], une force primaire non éloignée de la volonté de puissance de Friedrich Nietzsche, du « vouloir-vivre » d'Arthur Schopenhauer. Sensible au vitalisme, Michel Maffesoli pense que nous ne pouvons pas expulser le mal, mais jouer avec. Il voit dans l'ensauvagement de la vie, un moyen de pénétrer l'entièreté de l'humaine nature, se lier avec l'esprit animal qui vit en nous et de ce fait, retrouver l'effervescence fondatrice, équilibrer les deux pôles entre l'ange et la bête. Notre objet d'étude a par conséquent le moyen de réguler, contrôler cette part « diabolique ».

[562] B. Cyrulnik, *op.cit.,* pp. 31-32.
[563] M. Maffesoli, *La part du diable : précis de subversion postmoderne*, *op.cit.,* p. 85.
[564] Voir H. Bergson, *L'évolution créatrice*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2007 (éd. originale 1907), 693 p.

3.2.3) Le surplus revitalisant

La platitude de la vie nous engourdit, contrairement aux combats dans son excès qui sont des « sorties de soi » nécessaires à une « sur-vie »[565]. Si nous revenons au vitalisme, nous y voyons un équilibre conflictuel des éléments opposés. Les combattants de MMA recherchent un « plus-être », le surplus de vie, à l'instar des pratiquants des sports extrêmes. Durant la présentation télévisée des athlètes pour le Bellator 74, Nordine Taleb témoignait de l'adrénaline qu'il recherchait, et qu'il trouve dans le combat et dans le motocross. Les pratiquants en compétition de notre échantillon témoignent de leurs sentiments avant et après le combat, les avis divergent : « De la peur plus l'excitation » puis « de l'adrénaline » (Clément, groupe 1).

> « Avant c'est sûr que les premiers combats en pancrace je sentais la pression, moi j'étais toujours fatigué, je faisais que bailler. Après ça dépend, mais il y en a qui vont aux toilettes, d'autres qui vont vomir […] Le dernier combat que j'ai fait j'étais bien, je n'étais pas angoissé, j'étais assez lucide. Le but était de gérer la pression pour être assez lucide, pour reproduire ce que tu fais à l'entraînement » (Jérôme, groupe 1).

La gestion de cette pression est individuelle, la préparation mentale, les sentiments éprouvés sont différents. Jérôme est l'exemple de l'athlète dont le professionnalisme prend le pas sur l'hédonisme. La quête lucide de la victoire occulte le plaisir. Chez lui, le surplus de vie est modeste. Pour d'autres, durant la confrontation, l'adrénaline revient plus régulièrement dans les discours. Samy Schiavo rajoute ceci : « Je faisais ça surtout pour l'aventure, pour l'adrénaline. Mais depuis quelques années, je commence à avoir l'habitude et je ne ressens plus cette excitation »[566]. La répétition banalise l'action et réduit ainsi l'excitation, d'où le risque chez certains de basculer dans une pratique toujours plus intense, plus extrême. Combattant et pompier, David Baron trouve que l'adrénaline ressentie dans les deux activités se rapproche[567].

Et si cela était également le cas pour l'ensemble des pratiques extrêmes ? Effectivement, malgré l'adrénaline, la peur et l'excitation éprouvées, l'athlète doit à tout moment rester lucide, concentré ! Dans la plupart des cas, ces disciplines ne sont pas marquées par l'inconscience suicidaire des individus. Les réponses des initiés sont

[565] M. Maffesoli, *La part du diable : précis de subversion postmoderne*, *op.cit*., p. 118.
[566] « Interview Samy Schiavo », *in Fight talk*, 4ème trimestre 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 28.
[567] D'après les propos de David Baron recueillis dans : A. Cauras, *Toutes les forces*, *op. cit.,* 17ème min.

unanimes à ce sujet, il ne faut pas être une « tête brûlée » pour faire du MMA, au contraire il faut être « intelligent ». Les enquêtés reconnaissent tout de même l'existence de quelques combattants étant des casse-cou, des têtes brûlées, prenant l'exemple de « *brawlers* » : ces athlètes se lançant dans un pugilat spectaculaire, en négligeant la tactique, l'endurance et la défense. Pour revenir à l'adrénaline éprouvée par Clément, cela correspondrait à la recherche de tension : le « *stress-seeking* » de Samuel Z. Klausner[568], rappelant ainsi ces besoins de stimulations et d'équilibre des tensions qui caractérisent tant l'être humain. En effet, selon Leonard Berkowitz, c'est ce qui différencie les comportements des humains et des animaux, ces derniers cherchant majoritairement une baisse de la tension alors que l'Homme a un besoin de fortes stimulations[569].

3.2.4) La prise de risque et la quête d'intensité

À la question prononcée par l'un de ses proches « comment fais-tu pour rester chez toi pendant des jours sans sortir ? » Kussay (groupe 1) répondit : « Dehors je ne trouve pas ça assez intense », il a enfin la sensation d'être vivant quand il combat. Nièce d'un pionnier du *base-jump* et du *wingsuit*, Morgane (groupe 1) trouve que la quotidienneté est aseptisée comme si nous étions empêchés de « vivre », elle est aussi dans cette recherche d'une vie intense : « La vie n'est pas dans la longévité, la dégénérescence fait déjà partie de la vie de toute façon, ce n'est pas du tout antinomique. Je préfère une vie de passionnée qu'une fin de vie morose ». Le sport est un moyen de chercher cette intensité au cœur d'un contexte de sécurité relative et de lassitude de la quotidienneté. David Le Breton rappelle que la notion de « risque » est culturelle et subjective[570]. Le Breton élargit la réflexion des prises de risque à une réflexion plus large sur les sociétés occidentales. Les formes contemporaines de l'individualisme se construisent autour de plusieurs éléments :

> «La confusion des repères, les discontinuités du sens dans la modernité amènent chaque acteur à une production personnelle de son identité à travers une sorte de bricolage culturel où les influences sociales relèvent surtout de l'air du temps. L'individu tend de

[568] Le « *stress-seeking* » de Samuel Z. Klaunser est cité par D. Le Breton, *Conduites à risque : des jeux de mort au jeu de vivre*, Paris, Presses Universitaire de France, 2004 (éd. originale 2002), p. 208.

[569] L. Berkowitz, *op.cit.,* p. 24.

[570] D'après David Le Breton, *Conduites à risque : des jeux de mort au jeu de vivre*, *op.cit.*, 223 p.

plus en plus à s'autoréférencer, à chercher en lui-même, dans ses ressources propres, ce qu'il trouvait auparavant à l'intérieur de la culture et dans la compagnie des autres »[571].

L'autoréférencement découle sur un groupe social avec ses propres codes, des règles qui ne correspondent pas aux normes institutionnelles : un « espace autonome »[572].

3.3) La cage intérieure : l'aventure ordalique

L'ordalie moderne se démarque de l'ordalie *stricto sensu* où les épreuves physiques étaient arbitrées par le destin, appelant directement à la divinité. Ici, nous y voyons les comportements volontaires de prises de risque, à la limite du cadre légal (parfois en dehors des cadres), pourvus de buts difficilement visibles et compréhensibles. Notre démarche est alors de mettre la lumière sur ces comportements ordaliques, et en particulier sur cette aventure martiale dans les enceintes grillagées.

3.3.1) L'aventure dans la cage

Comme l'ensemble des pratiques à risque et des sports extrêmes, le MMA contient un engagement physique considérable et une recherche des limites de l'être humain. En effet, rentrer dans la cage est une aventure. Il s'agit de pénétrer en territoire hostile : cage octogonale ou circulaire, grillagée avec deux portes opposées composées de fermetures de sécurité. Cette surface de combat n'existait pas avant 1993 et l'UFC. Ceci est donc une expérience pour les combattants issus des rings de la boxe pieds/poings et des tatamis des sports de combat de préhension. Certains de nos enquêtés en parlent, toute proportion gardée : « Rien que rentrer dans la cage c'est quelque chose. Mon seul combat en kick-boxing, rien que de monter sur le ring, ça change tout » (Pascal, groupe 3). Yannis (groupe 2), créateur de *highlights* définit le MMA et ses combattants en ces termes : « une chute commune dans leurs derniers retranchements psychologiques, sa nature d'aboutissement des sports de combats ». Le champ lexical du mot « limite » est utilisé: les retranchements, l'aboutissement. Philippe Joron traite de la finalité improductive de l'énergie anthropologique, le désir de toucher aux limites, à l'extrême

[571] David Le Breton, *Passions du risque*, *op.cit.*, p. 12.
[572] D'après M. Delalandre, M. Collinet, « Le Mixed Martial Arts et les ambiguïtés de sa sportification en France », *in Loisir et société*, n°35 issue 2, 2012, pp. 293-316.

de nos capacités et l'« accomplissement existentiel dans l'excès de vie »[573]. Les arts martiaux mixtes peuvent être assimilés à un sport de combat extrême. Contrairement aux passions sportives de l'extrême, le corps à corps ne se fait pas avec la nature ou les éléments, mais avec/contre un semblable ; la dichotomie partenaire et adversaire rentre encore en jeu. Pionnier de ce sport, l'ancien champion des poids moyens de l'UFC Evan Tanner, posséda une vision particulière de sa discipline :

> « La violence n'était pas dans ma nature à l'époque, j'étais très branché philosophies orientales et je ne cherchais que la paix. Mais c'est par esprit d'aventure que je me suis lancé là-dedans. J'aime la simplicité et la pureté du combat. En MMA, il n'y a pas de politique… il n'y a que toi et ton adversaire. Que tu gagnes ou que tu perdes, tu ne le dois qu'à toi seul. C'est l'ultime expression du "moi'' »[574].

Evan Tanner poussa sa soif d'aventure jusqu'à la mort, puisqu'il décéda en 2008 seul, en voulant camper au milieu d'un désert, en panne d'essence et à court d'eau.

3.3.2) L'ordalie moderne : jouer avec la mort pour mieux vivre

Même si la mort n'est pas une finalité courante dans notre objet (aux pages 353 et 354) et si l'instinct de survie n'est pas autant perceptible chez les athlètes (à la page 244), le MMA peut être assimilé à une pratique à risque. Les pratiques ou les prises de risque sont des actions où la mort est symboliquement ou physiquement approchée, tant le risque pour la vie peut être parfois bien réel. Le Breton parle du risque comme de l'imaginaire d'une relation à la mort : « S'il survit, l'échange symbolique noué avec la mort ajoute à l'exaltation d'être encore en vie »[575]. Cet échange peut même aller jusqu'à la confusion comme la réplique de Tyler Durden dans le film *Fight Club*, lorsque l'acteur provoque un accident volontaire en voiture, en faisant une embardée dans un ravin: « On a frôlé la vie »[576]. Žižek reprend ce thème vitaliste de l'excès de vie pour être enfin vivant[577]. L'approche de la mort permettrait un renouvellement du sentiment de son identité comme le décrit Le Breton, le goût de vivre d'un second souffle. Pour

[573] P. Joron, *op.cit.,* p. 31.
[574] « Interview Evan Tanner », *in Fightsport,* n°33, juin 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 28.
[575] D. Le Breton, Passion du risque, *op.cit.,* p. 13.
[576] Réplique citée dans T. Blin, « Tous les coups sont permis. Sur les gladiateurs du free fight », i*n Le Débat*, n°174, 2013/2, Paris, Gallimard, p. 165.
[577] S. Žižek, *Organes sans corps : Deleuze et conséquences*, *op.cit.,* pp. 208-2010.

Elias Canetti, il s'agit même d'une recherche de puissance, car « l'instant de survivre est instant de puissance »[578]. Selon Canetti, ce sentiment de survie qui est de puissance, alimenta les légendes d'invulnérabilité de Genghis Khan par exemple, et fut la passion des despotes tels que Domitien. Dans la relation symbolique avec la mort, les combattants invaincus en MMA illustrent ce sentiment d'invulnérabilité, de toute-puissance. Une invincibilité, c'est ainsi que renvoya l'image de Fedor Emelianenko pendant des années, jusqu'à sa défaite par soumission face à Fabricio Werdum en 2010.

Rentrer dans la cage, c'est plonger profondément en soi, loin derrière le masque, jouer avec un « mal » qui ne peut pas nous quitter, le dompter afin de le diriger à des fins non hostiles. Ces sports extrêmes qui mettent l'individu face à soi-même avant d'être face à autrui (ou autre soi) est une mise en pratique de l'égologie kantienne. D'ailleurs, cette égologie fut partiellement abordée dans des travaux antérieurs. L'article scientifique d'Abramsom et Modzelewski considérait déjà le MMA comme une pratique nécessaire à l'égologie : combattre pour « être vrai à soi-même »[579]. Dans son mémoire de master, Anne Pellaud réunit une réplique fictive d'un film et une recherche scientifique, en ouvrant son introduction avec une phrase de Tyler Durden que nous pouvons entendre dans le film *Fight Club* : « Comment tu peux te connaître si tu t'es jamais battu ? »[580]. La dernière ressemblance avec les sports extrêmes est sociologique. Elle provient du fait que ces disciplines sont issues de subcultures tribales[581], marginalisées par une société qui relègue les particularismes dans ses sous-sols. Celles-ci remontent parfois à la surface grâce au succès d'un phénomène particulier. Ce constat n'est pas réservé qu'au sport.

[578] E. Canetti, *op.cit.*, p. 241.
[579] C. M. Abramson, D. Modzelewski, « Caged morality : moral worlds, subculture, and stratification among middle-class cage-fighters », *in Qualitative sociology*, vol.34, 2011, p. 169, [En ligne : http://cmabramson.com/uploads/1cagedmorality-cma-dm.pdf]. Dernière consultation le 13/12/2014.
[580] Réplique citée dans A. Pellaud, op.cit., p. 2.
[581] D'après M. Maffesoli, *Le Temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche », 1988, 283 p.

4) Le sport-spectacle à risque

Ce sport combine plusieurs contraintes : la recherche d'une performance comme toutes les activités aboutissant sur des classements, un sport-spectacle professionnel et éphémère, ainsi qu'un fort engagement corporel. Nous pouvons donc nous demander si ces contraintes ne freinent pas la lutte antidopage. Par conséquent, cela nous amène à nous demander dans quelle mesure le dopage est-il plus difficile à combattre dans les sports tels que les arts martiaux mixtes? Nous commençons ainsi à aborder le dopage, que nous poursuivrons dans le chapitre suivant.

4.1) Le corps doublement en danger

Dans la *Sociologie de l'engagement corporel,* Bastien Soulé et Jean Corneloup définissent le sport de combat comme une destruction certaine et intentionnelle. Une destruction de l'autre, mais aussi une destruction de soi. Le corps devient extrême, une machine qui s'éloigne dramatiquement des idéaux de santé.

4.1.1) Une tendance autodestructrice

La compétition dégrade le corps. Le sport ne protège plus la santé[582]. Le culte de la performance se rajoute aux risques rencontrés par les adeptes. Les dangers sont notamment le dopage, ainsi que les risques imposés par les frappes et les soumissions. C'est un sport de percussion, les frappes sont nombreuses, les corps tuméfiés, ensanglantés. Les fractures de la main et du nez ne sont pas rares. Nous parlons d'auto-destruction, car c'est un duel, un sport où l'autre est actif et renvoie les coups. Les effets du sport à haut niveau sur l'organisme sont néfastes tant le corps est sollicité durant une carrière de MMA, ce qui rejoint les autres sports professionnels où les corps sont également poussés à l'extrême. Cette tendance autodestructrice fut analysée à partir de l'effet de *Dropout* provoqué par le dopage[583]. C'est-à-dire, que nous remarquons un décrochage, un retrait d'athlètes dont la crainte et le poids du dopage sont trop lourds

[582] D'après P.Baudry, *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*, *op.cit.*, p. 74.
[583] A. Singler, G. Treutlein, C. Pigeassou, « Le dropout provoqué par le dopage : comment le sport de haut niveau provoque une tendance autodestructrice », *in STAPS*, « Spéciale sport et dopage », De Boeck Supérieur, Montpellier, 2005 (4), n°70, pp. 25-31.

pour continuer une pratique de haut niveau notamment. Le *dropout* fut initialement traité par Gaby Bussmann en 1997.

4.1.2) L'acceptation des risques

D'une façon générale, « Orienté vers le Bien, le sport ne connaît pas la mort. La mort ne peut y survenir que de manière accidentelle, imprévisible, et si rarement qu'on ne peut qu'admirer finalement les êtres audacieux qui auront joui d'une mort exceptionnelle »[584], les athlètes décédés sont héroïsés. Ajouté à ces impératifs de performance, le risque sur la santé procuré par le combat pourrait désinhiber la tentation du dopage. Les athlètes n'ont pas besoin du recours aux pratiques illicites pour mettre en danger leur corps. Prévenir sur la santé n'est guère efficace.

À partir de la « déviance positive » de Jay Coackley[585], Bastien Soulé et Jean Corneloup insistent sur la valorisation de la performance, de l'élitisme qui légitime le dépassement de soi, instaurant alors un lien insidieux entre le permis et l'interdit. Cette analyse systémique des risques permet d'appréhender les prises de substances dopantes. Malgré cela, ils optent pour des facteurs décisionnels entraînant le recours au dopage, qui rejettent la responsabilité de l'ignorance, car le sportif agirait en connaissant les effets néfastes sur sa santé. Il ne saurait également être une attitude suicidaire ni un goût « en soi » pour le risque. Les produits seraient donc consommés après l'acceptation de ses conséquences. Cette acceptation des risques serait analogue à celle qui conduit un athlète ou un individu para-sportif, à se lancer dans une pratique « extrême » et dangereuse. Par conséquent, un *mixed martial artist* accepte de se doper de la même manière qu'il accepte de recevoir des coups qui peuvent nuire à sa santé. Cette similitude cognitive accentue l'idée de l'importance de la décision rationnelle chez le sportif. De telles actions conscientes proviennent de la marge consciente d'autonomie que possède l'individu.

[584] P. Baudry, *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*, *op.cit.*, p. 73.
[585] L'acte du dopage constitue une « déviance positive » lorsqu'il est envisagé comme une fonction d'hyperconformité aux normes en vigueur au sein du sport de compétition, J. Coackley, cité dans B. Soulé, J. Corneloup, *Sociologie de l'engagement corporel. Risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 134.

4.2) Un sport traumatique

Avant d'analyser la traumatologie et la dangerosité de cet objet avec des chiffres, des études et des observations, puis le dopage, je vais lier ces deux phénomènes pour bien comprendre le problème qu'ils posent. Un sport-spectacle à risque accentuerait les conséquences néfastes du dopage.

4.2.1) La problématique singulière du dopage dans les sports de contact

Au sein d'un sport traumatique, l'usage du dopage est certainement plus problématique qu'ailleurs. En effet, l'impact des coups d'un athlète sous substances interdites aura de plus lourdes conséquences sur l'intégrité physique de son adversaire non dopé. Un boxeur dont l'endurance, la puissance, la tolérance aux coups reçus et la concentration sont décuplées de façon artificielle a alors des chances supplémentaires d'infliger des dégâts à son adversaire. Cela est confirmé par l'ancien champion *welterweight* de l'UFC Matt Serra : « Quand tu affrontes un gars qui a une énergie illimitée et qui ressemble à un *He-Man*[586] […] quand tu donnes un coup de pied à la tête de ton adversaire, il peut être blessé. Il y a des chances pour que cela favorise les blessures graves»[587].

4.2.2) Le retour des blessures

Le dopage est d'autant plus problématique et endémique dans les sports de contact, qu'il permet d'optimiser une carrière jonchée par les blessures. C'est ainsi que rentre en jeu la gestion du retour des blessures. Les traumatismes physiques provoquent un retrait provisoire des athlètes qui peut durer des semaines, voire plusieurs mois en cas de ruptures de ligaments des genoux, ou à cause de différentes blessures nécessitant une opération chirurgicale. Cet éloignement des entraînements fragilise l'athlète face à ses adversaires, mais aussi face au dopage. Cette gestion du retour des blessures est un élément à prendre en compte, car plus tôt le sportif se soignera, plus vite il retrouvera le niveau adéquat et plus vite il pourra reprendre la compétition. Cette logique est la même

[586] *He-Man* est le terme anglophone pour désigner un homme viril et musculeux.
[587] « Matt Serra says only a small percentage of fighters don't use PEDs », *in MMAweekly*, mis en ligne le 19/08/2011, [En ligne : http://www.mmaweekly.com/matt-serra-says-only-a-small-percentage-of-fighters-dont-use-peds]. Consulté le 08/03/2014.

pour les autres activités physiques. Mais le nombre supérieur des blessures dans les sports à contact physique tels que les sports de combat[588] fait que ce facteur post-traumatique joue un rôle prépondérant en MMA et pourrait accentuer le risque d'une pratique dopante. Enfin, le risque de mort étant esthétisé et glorifié, le recours au dopage pourrait ne plus faire peur.

4.3) la fascination pour le risque

Nous poursuivons ici le succès des pages consacrées aux images réelles extrêmes sur les réseaux sociaux et les sites de partage (page 275). Une attirance pour les scènes d'insécurité, morbide. La prise de risque sert de conducteur pour la quête d'intensité ; un conducteur d'autant plus puissant au sein d'une société contemporaine encline à rendre les repères confus.

4.3.1) L'attirance du chaos

Cette fascination pour l'insécurité et le tragique, le morbide est relevé chez Michel Maffesoli. Les accidents, catastrophes, ou les guerres sont partagés collectivement sous la forme de « rites piaculaires »[589]. L'engagement corporel par l'excès sportif est une réunion symbolique d'Eros et de Thanatos[590] : la fascination pour le risque mortel et brutal au lieu d'une mort lente, où la construction et la destruction de soi se confondent, les risques sont esthétisés. Cette fascination pour l'insécurité, le tragique, le morbide, ces états limites attractifs sont mis en scène. Patrick Baudry avait relevé cette violence suicidaire multiforme et transversale, véhiculée de façon réelle ou fantasmatique par les médias. Des exploits sportifs jusqu'aux pratiques para-sportives, en passant par les discours et les images, l'extrême à travers le dépassement de soi et des limites devient un leitmotiv de notre société. La valorisation exaltée et moderne du corps (associée à sa médiatisation) provoque chez une partie de la population une abolition partielle ou totale du risque de mort. Ce constat n'est pas exclusif au sport, nous assistons au

[588] « Etude des blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec en *2009-2010* », *in Institut National de Santé Publique du Québec*, mis en ligne en 2012, [En ligne : http://rseq.ca/media/844914/etudeblessuresrecreasportqc2009-2010.pdf]. Consulté le 16/02/2014.
[589] E. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie,* édition originale 1912, cité dans M. Maffesoli, *La part du diable : précis de subversion postmoderne*, *op.cit*., p. 174.
[590] P. Baudry, *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*, *op.cit*., p. 83.

« dopage global de la société »[591]. Une contradiction s'installe, car un déni du corps intervient alors que la fonction primaire du dopage est l'amélioration esthétique et performative de ce corps : un « érotisme thanatique », toujours selon Patrick Baudry. Georges Balandier y voit une invention de l'accident, une irruption mortifère d'une série de causalités après le dépouillement de l'influence des Dieux par la rationalité occidentale. La fascination pour l'accident ne désarme pas le souci sécuritaire qui marque les sensibilités, il s'agit d'une revanche d'une symbolique amorale, contrainte par la rationalité et les techniques[592].

4.3.2) La soupape de sécurité

L'attraction des limites peut également être une soupape de sécurité pour expulser tout risque futur pour lui-même, une violence ingérée et auto-limitative, une perversité nécessaire qui sert à la socialisation afin que la société ne se sclérose pas et tombe dans une dévitalisation irréversible[593]. Si la violence est une maladie infectieuse, les pratiques exutoires en seraient un vaccin qui permettrait de créer une réaction immunitaire positive, un antigène destiné à stimuler les défenses naturelles de l'organisme. Une activité sportive violente créée selon des règles adaptées aux exigences de la vie sociale, serait alors un agent extérieur injecté dans l'organisme de l'individu. La vie dans son extrême réactive les forces sociétales (par la guerre, les fêtes, etc.). Dans ce sens, l'expérience du combat dit « ultime » même s'il est normé, diffère peu des sports extrêmes où l'adrénaline est l'un des buts recherchés. Cependant, cette dépense festive « n'assouvit pas le désir, mais l'excite au contraire »[594], selon Jean Duvignaud. Cela légitime les idées d'accentuation du comportement agressif, extrême, car aucune nouvelle expérience n'atteindra celle de la première fois. Cette recherche de l'extase, de l'adrénaline semble néanmoins moins importante dans les sports de combat hybrides que dans les sports extrêmes. Cette quête de désir, du plaisir est antinomique de la société de rendements économiques, politiques ou axiologiques. Kussay (groupe 1) analyse sa participation dans ces combats comme d'une libération du corps, sa libre expression nécessaire pour ressentir un « plus de vie » qu'il ne retrouve pas dans la vie quotidienne :

[591]Ibidem, p. 81.
[592] D'après G. Balandier, *op.cit*., p. 252.
[593] P. Joron, *op.cit.,*, pp. 74-77.
[594] J. Duvignaud, *Le jeu du jeu, Paris*, Balland, coll. « le commerce des idées », 1980, p. 117.

> « En tout cas c'est l'affrontement de deux volontés, et comme ça passe par le corps, forcément le corps prend une place énorme, et le corps il a une mémoire. Les connexions que l'on a entre le corps et le cerveau ne sont pas les mêmes que celles du monde "réel'' entre guillemets. C'est le corps qui s'exprime, et derrière ce corps il y a une volonté qui n'existe pas dans la "vraie'' vie ».

Le combattant qui met sa vie en danger par le dopage, à des fins de prises de risque pour sa discipline sportive, suscite l'émotion du public. C'est ainsi que le corps de l'athlète est doublement mis en danger. Dans ce contexte d'une passion pour les états limites et son dépassement, le dopage va de pair avec les pratiques à risque. L'attraction pour les états insécuritaires et extrêmes peut ainsi avoir la fonction de soupape de sécurité, en permettant un exutoire. Si l'adrénaline ressentie tend à diminuer au cours d'une carrière en MMA par rapport aux sports extrêmes, la nature de ces dernières (règles moins formelles dans l'esprit *freeride*) favorise une surenchère des risques pour assouvir un *stress-seeking* difficilement retrouvé dans les mêmes conditions de réalisation.

Conclusion

Plus la société se dirigera vers une profusion du sens, la dévitalisation due à la politique ultra-sécuritaire du zéro risque, et plus la mort sera approchée par des pratiques extrêmes : « le réel tend à remplacer le symbolique »[595]. Contenir cet élan vital dans des boîtes artificiellement créées par les normes qui tendent à devenir plus liberticides est le moyen de développer des formes paroxystiques où la mort serait approchée d'encore plus près. La société en mutation, qui s'accélère renforce chaque jour davantage ces tendances contradictoires. Elle va jusqu'à se demander si cela n'infirme pas les théories du genre concernant l'agressivité. En effet, à partir de la synthèse de Geneviève Coulomb-Cabagno et Olivier Rascle[596], un consensus se réalise autour du point suivant : l'agressivité est considérée comme une caractéristique plus masculine que féminine, suivant deux courants que sont la théorie biologique (les différences hormonales dont les androgènes) et la théorie sociale ou culturelle (le

[595] D. Le Breton David, *Passions du risque*, *op.cit*, p. 46.
[596] G. Coulomb-Cabagno et O. Rascle, « L'agression sportive : une exclusivité masculine ? », *in* D. Bodin, Sports et violence, Paris, Chiron, 2001, pp. 181-190.

processus de socialisation différentielle). Leurs travaux montrent que lorsque le conflit de genre s'atténue, les comportements agressifs s'homogénéisent entre les hommes et les femmes. Les deux subissant l'« effet de forces contextuelles » comme celui de la quête de la victoire, devenant un déterminant du comportement. Cela expliquerait pourquoi le MMA féminin tend à se développer, adoptant les mêmes caractéristiques que les combats masculins. Ce constat spécifique au sport pourrait être élargi à la société dans son ensemble avec la croissance d'une violence exercée par des femmes.

Enfin, nous faisons un constat similaire à la communication de Yan Dalla Pria, Laurent Tessier et Wilson Brubach. Effectivement, le MMA s'est développé dans un premier temps au sein de pays fortement marqués par l'idéologie libérale. Mais cette homologie est ambivalente puisqu'elle connaît des « tentatives d'endiguement des excès ou violences qui en résultent »,[597] dont celle d'un protectionnisme poussé par le processus de sportivisation. Ce protectionnisme est particulièrement visible en France, même si cela existe également aux États-Unis avec le rôle exercé par les commissions athlétiques des États.

[597] Y. Dalla Pria, L. Tessier, W. Brubach, « Free fight, les paradoxes de la violence sans limite », *Communication au Congrès de l'Association Française de Sociologie*, Paris, avril 2009.

Chapitre IV. Destruction et auto-destruction dans les arts martiaux mixtes

Il existe dans le sport une réification de la corporéité humaine par divers modèles : bio-mécanique, bio-informatique ou cognitive. Une réification du corps, une fétichisation profane où la douleur physique et le sacrifice sont glorifiés. Les rites sacrificiels réels sont particulièrement visibles dans les sports de contact (sports de combat, rugby, hockey, football américain, etc.) où les violences hostiles et instrumentales peuvent fusionner et permettre à l'adversaire de devenir une victime émissaire[598]. Selon Jean-Marie Brohm, cette ritualité est animiste, encouragée par la religion athlétique, la logique de domination et la crise paroxystique des valeurs. Le sport de compétition ne protège pas le corps ; il l'améliore dans le présent éphémère pour le dégrader dans un futur plus ou moins proche, voire le dégrade instantanément. Loïc Wacquant définit la boxe anglaise comme une « pratique dont le corps est tout à la fois, le siège, l'instrument et la cible »[599], cette définition peut s'appliquer au MMA. Dans ce contexte de passion pour les états limites et son dépassement, le dopage est une pratique à risque. Nous poursuivrons l'analyse sur le dopage après l'avoir introduit dans le chapitre précédent. De ce fait, nous verrons ici l'ensemble des phénomènes d'un corps poussé à l'extrême par les entraînements et la compétition ; des phénomènes liés à l'objet.

[598]D'après R. Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1978 (éd. originale 1972), 451 p. ; et J-M. Brohm, *Les meutes sportives : critique de la domination*, Paris, Éd. l'Harmattan, coll. « Nouvelles études anthropologiques », 1993, 575 p.

[599] L. Wacquant, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Agone Comeau et Nadeau, coll. « mémoires sociales », Marseille, 2000, p. 19.

1) Une violence plus visuelle que destructrice

À la question « Le MMA est-il plus violent qu'un autre sport de combat ? », Morgane (groupe 1) répondit : « Non. Par contre les instances morales le voient plus violent ». La question de la moralité revient à la surface. Ce sport est traumatique, cependant il ne paraît pas plus destructeur que d'autres sports de combat. D'ailleurs, des chiffres provenant d'études dont celle de l'université John Hopkins de Baltimore, montrent que le MMA n'est pas plus traumatique que d'autres sports de contact. Le jugement de la violence est différent suivant la culture martiale de l'enquêté.

1.1) La dangerosité vue par les enquêtés

Si les enquêtés reconnaissent la part violente du MMA, voire plus violente à cause des règles moindres vis-à-vis des autres sports ; la majorité des pratiquants des sports de combat (MMA et autres) font des distinctions entre l'aspect violent et la traumatologie causée par la pratique. Une deuxième distinction existe : la perception de cette violence et la volonté d'instaurer des règles selon la fonction occupée par l'enquêté au sein de ce sport.

1.1.1) Un sport violent, mais pas dangereux

Hormis quelques exceptions comme Anthony (groupe 3) ou Adil (groupe 1), ce sport est perçu comme violent. Néanmoins, la majorité des enquêtés des trois premiers groupes ne voient pas le MMA comme plus violent qu'un autre sport de combat : « En MMA tu peux monter en disant, soit j'en prends plein la gueule, soit je le mets au sol et je le soumets, ce qui est différent ! » (Arthur, groupe 2). La diversité des techniques protège davantage les combattants qu'en boxe pieds/poings, il s'agit d'ailleurs de la réponse la plus commune pour défendre les arts martiaux mixtes : toutes les frappes ne sont pas envoyées au visage. Ludovic (groupe 1) compare ainsi son sport avec la boxe anglaise :

> « Il n'y a qu'à voir la gueule de ceux qui font la boxe anglaise, on est tous d'accord sauf les hypocrites pour dire que les pires gueules, les types les plus amochés, les nez les plus tordus, les plus fracassés ce sont les types de la boxe anglaise parce que tous les coups,

les 90% des coups sont à destination de la tronche, il n'y a pas de répartition équitable des finitions avec les soumissions, etc. ».

Morgane (groupe 1) utilise son expérience en boxe anglaise pour faire une comparaison : « même en gagnant, à la fin du combat dans les vestiaires, la lumière me faisait mal, je demandais à mes proches de parler doucement...en boxe thaï j'en parle même pas ». « Vu les combats que j'ai vus…il y en a toujours un qui sort plus ou moins amoché » (Monique, groupe 4), tous les avis féminins des non pratiquantes (quatre interviewées) voient tout de même le MMA plus violent qu'un autre sport de combat. Pour les non-initiés, les dégâts physiques causés par ces luttes sont récurrents. Chez les initiés des trois premiers groupes, certains font une distinction entre la violence et la dangerosité : « Moi je trouve que le MMA c'est l'un des sports les plus violents […] c'est plus violent, mais le MMA est moins traumatique que jouer au Foot à haut niveau pour le corps […] Au foot, ce n'est quand même pas autorisé de mettre des patates à un mec par terre, tu dois taper dans un ballon » (Florent groupe 2). Florent fait référence aux coups de pied donnés sur un homme au sol, assimilés à de l'agression instrumentale en MMA alors qu'ils seraient une agression hostile en football. Au sein de son club de boxe thaïlandaise, Frédéric (groupe 3) dit être témoin du départ de pratiquants vers le MMA, car ce dernier est moins traumatique : « Le MMA ils ont les soumissions, nous c'est que des frappes. On a des personnes qui quittent la thaï pour le MMA à cause de leurs genoux ». Pratiquant de boxe anglaise, Nouhé (groupe 3) considère que les arts martiaux mixtes permettent aux athlètes d'abandonner plus facilement qu'en boxe anglaise, ce qui les protège davantage. De plus, les arbitres interviennent plus rapidement en « combat libre », alors que les *knockdowns* et *knockouts* sont comptés en boxe anglaise. Si le comptage permet aux athlètes de récupérer, le boxeur peut poursuivre le combat malgré son K.O subi, ce qui n'est pas le cas en MMA si l'arbitre ou le médecin (entre les rounds) décèle ce trouble. Le médecin de la défunte organisation anglaise du Cage Rage Youssef Rashid poursuit sur cette voie explicative : « J'ai vu des blessures bien plus graves surtout en boxe anglaise et boxe thaïlandaise. Parce qu'en boxe, les gants sont plus lourds. Des coups répétés à la tête ont plus de conséquences que les gants qu'on utilise ici »[600].

[600] Déclarations de Y. Rashid dans A. Cauras, *Toutes les forces*, *op.cit*., 9ème min.

Nicolas P. (groupe 4) et Jason (groupe 3) utilisent leur expérience dans le rugby pour comparer les disciplines, ce dernier s'étant davantage blessé en rugby : « Avec les plaquages et tout, j'ai mis trois ans pour ne plus avoir mal aux épaules ». Quant à Nicolas P., il fait référence aux règles unifiées de MMA : « Les coups sont calculés, il y a des règles. On n'a pas le droit de mettre un coup de pied dans la tête d'un mec au sol…alors que même au rugby on le voit souvent ». Enfin, Julien (groupe 1, pratiquant de « MMA-loisir ») compare le pancrace avec l'athlétisme : « En termes de blessures, il n'y a je crois pas plus d'accidents que dans d'autres sports ; j'ai fait quelques années d'athlétisme et le nombre de claquages, élongations et entorses que je me suis fait dépasse de loin mes blessures en pancrace ».

1.1.2) Distinction entre les coups et l'image donnée

Certains enquêtés des groupes 1 et 2 comprennent l'impression de violence, mais ils différencient l'image donnée et la réalité :

> « Plus violent, visuellement parlant pour quelqu'un qui ne connaît pas oui […] Avant au Pride ils se mettaient des coups de pied à la tête. Les gens ce qu'ils ne savent pas c'est qu'ils sont entraînés pour ça, à l'entraînement ils prennent peut être deux fois plus de coups. Scientifiquement parlant non parce qu'un mec en boxe anglaise il va recevoir tous les coups de la ceinture jusqu'au haut du corps et principalement à la tête ! En MMA tu prends beaucoup moins de coups parce que les gants sont petits, ça ouvre vite. Donc violent scientifiquement parlant non, après visuellement parlant je comprends les gens ». (Jérôme, groupe 1).

L'analyse de Jérôme est complète et reprend la comparaison avec la boxe anglaise, Yohann (group 2) dit la même chose : « Je ne pense pas que ça soit plus violent, ça renvoie une image de violence avec les coupures vu que derrière ça continue à combattre ». Pour Nicolas R. (groupe 3), entraîneur en boxe anglaise, le MMA produit davantage de stigmates, alors que la boxe cause plus de dégâts neurologiques. Combattant de kick-boxing, de boxe thaïlandaise et de boxe birmane, Pany (groupe 3) ne voit pas le MMA comme plus violent, mais reconnaît que ce sport « peut être choquant », car les athlètes peuvent finir « abîmés » citant en exemple le combat de l'année en 2011 à l'UFC : Dan Henderson *vs* Mauricio Rua. Parfois, des blessures sont autant spectaculaires que destructrices comme les fractures du tibia d'Anderson Silva durant un combat pour le titre en décembre 2013 et de José Pelé Landi-Jons en 2008,

ainsi que les fractures de la mâchoire de Kim Couture en 2008 et de Stefan Struve en 2013.

Notre enquête comprend également dix-huit mois de pratique dans les sports de combat (boxe anglaise, kick-boxing et initiation au grappling). Je ne reçus aucune fracture, juste des douleurs musculaires, dont une légère compression au mollet lors d'un entraînement de grappling. Ce sont des sports de contact, nous nous blessons régulièrement : des blessures superficielles la plupart du temps. Je fus moi-même victime de deux saignements du nez causés par des uppercuts. Deux troubles aux articulations temporo-mandibulaires (ATM) après des coups de poing reçus. L'un de ces coups m'a causé une douleur intense durant trois jours où j'ai dû manger exclusivement du liquide. Le reste des blessures sont des contusions au visage, ou à la lèvre. Cela peut paraître beaucoup, car nous faisions que des oppositions avec des coups non « portés », c'est-à-dire que le K.O n'était pas recherché. Cependant, une erreur de défense ou un coup dans le bon *timing* qui touche peut causer de légers dégâts. D'autres adhérents reçurent quelques blessures superficielles [601] . J'accumulais à l'extérieur des entraînements de cyclisme et de musculation, je me suis également fait mal à la nuque (un nœud musculaire à la base de la nuque) ainsi que des douleurs chroniques au dos. Durant cette saison 2011-2012, mon programme d'entraînement hebdomadaire comptait en moyenne douze heures. Mon année de kick-boxing quelques années plus tôt me causa davantage de douleurs au corps, causées par des coups de pied sur les genoux, des chocs de tibias ou sur les coudes. Mais ces stigmates ne sont rien à côté de ma plus grosse blessure produite lors d'une course cycliste, où je souffris d'une commotion cérébrale et de brûlures sur le corps après une chute à près de 50km/h[602].

1.1.3) Distinctions entre combattant de MMA et les spectateurs

La principale distinction provient de la préférence pour certaines règles qui codifient les combats de MMA. Effectivement, je constate que les *mixed martial artists* (sept « contre » et quatre « pour ») ne souhaitent pas le retour aux règles du Pride, autorisant les coups de genou et de pied sur un homme au sol. Bertrand dissocie le rôle des penaltys dans plusieurs situations : « c'est un geste que je comprends dans l'idée

[601] Compte rendu complet de l'expérience des entraînements et des blessures reçues et observées dans l'annexe n°15, pp. 568-574.
[602] Photos des différents dégâts physiques obtenues lors de l'enquête, dans les sports de combat et en cyclisme : annexe n°15.3 p. 572 et annexe n°15.4 pp. 573-574.

d'un sport ultime parce que ça oblige techniquement de ne pas faire la connerie de rester à quatre pattes devant quelqu'un. En termes de *self-defense*, c'est un geste qui se justifie ; mais pas dans notre sport ». De ce fait, de nombreux enquêtés du premier groupe préfèrent les règles de l'UFC (sans les coudes si possible). Deux combattants (Gor et Clément) sont quant à eux prêts à s'adapter à toutes les règles même si ce dernier se dit ne pas être « fan » des coups de pied au sol. Adil qui a une expérience en kempo (il n'a pas l'expérience vécue des règles du Pride) préfère les anciennes règles du Pride. Darragh, l'un des pionniers de ce sport en Europe, opterait pour le moins de règles possibles, à la condition de garder le niveau sportif tel qu'il est actuellement, c'est-à-dire qu'il ne souhaite pas une re-spectacularisation de la discipline par le biais de *freaks* et de luttes déséquilibrées, etc.

Par contre, les acteurs non pratiquants de MMA sont nombreux à préférer les règles du Pride, qui autorisaient plus de coups au sol. C'est principalement le cas des créateurs de *highlights* que sont Cynthia, Lorenzo, Yannis, le spécialiste du combat libre au Japon Akira ou le réalisateur de documents sur ce sport Arthur. Fan de la première heure du *valetudo*, Arthur a une préférence pour les règles de l'*Open Guard*, qui autorisent les coups de pied au sol sur un homme positionné face à son adversaire. Des athlètes issus d'autres sports de combat (dont Pascal, Irvin et Anthony) et des non-initiés (dont Nicolas P.) ont également une préférence pour le Pride.

Cette distinction est simple, elle dépend de l'expérience du combat dans les règles en question. Dans un propos teinté d'humour, Ludovic (groupe 1) décrit ses sentiments : « Les règles du Pride étaient beaucoup plus spectaculaires, j'ai pu être d'accord peut-être parce que je n'ai jamais pris de gros penaltys dans la tête de Wanderlei Silva ». Les combattants qui ont vécu les règles du Pride (à l'exception de quelques athlètes de la Chute Boxe au Brésil) ne regrettent pas la disparition des coups de genou et de pied au sol. Au contraire, parmi les enquêtés cités qui préfèrent les anciennes règles, ils sont nombreux à ne pas avoir pratiqué le MMA, à l'exception de Cynthia qui s'entraîne en kempo. Julien (groupe 1) poursuit cette idée d'expérience en se projetant dans un athlète de MMA recevant les coups en question : « Je n'aime pas les coudes au sol ni les genoux, en fait je n'aime pas voir des coups que je ne voudrais pas recevoir en combattant ». Cette conclusion est un écho à un échelon inférieur de la génération sans guerre ; une génération plus tolérante à la violence plus vue que vécue.

1.2) Au cœur du litige : les frappes au sol et les coups de coude

Une règle unit plus ou moins les individus de chaque groupe, il s'agit des coups de coude. Ils ne sont que quelques-uns à vouloir garder ces coups s'ils devaient choisir les règles. Parmi les points critiques de ce sport, les phases au sol cristallisent les débats. Le problème se situe particulièrement dans les coups donnés à un adversaire au sol. Nous nous sommes donc intéressés sur les conséquences de ces actions sur la santé des athlètes.

1.2.1) L'épineux cas des coups de coude

Un entretien par mail fut réalisé avec le Dr Jonathan Gelber (groupe 5), surnommé le « *Fight doctor* ». Il est intervenant pour Fox Sports, la revue *Hard Fight Easy*, les sites *Sherdog.com*, *Bleacher Report*, *Train* et *Bloody Elbow*, fondateur de *Fight Medecine.net*. Spécialiste de l'orthopédie, il souhaite une discipline plus saine pour la santé, donne des conseils pour la prévention et le soin des blessures. Nous citons sa réponse concernant la dangerosité des coups de coude :

> « Les coups de coude au sol sont assurément dangereux. La raison pour laquelle ils sont si dangereux est que c'est un coin tranchant du corps qui descend vers quelqu'un. Puisque les coudes sont si tranchants, ils peuvent facilement provoquer une coupure. Cependant, la plupart du temps, ces coupures paraissent pires qu'elles le sont réellement »[603].

Le docteur confirme l'avis des enquêtés sur la dimension visuelle laissée par ces blessures plus choquantes visuellement que destructrices dans les faits. Le docteur Gelber poursuit sa réponse :

> « Les coudes sont également utilisés debout. C'est le cas du muay thaï. Les genoux sont également des os proéminents qui peuvent causer autant, voire plus de dommages debout ou au sol. Dans les faits, la jambe est plus lourde, donc ils pourraient même causer plus de dommages que les coudes. D'autres frappes comme les coups de poing et les coups de pied peuvent également ouvrir un adversaire. Donc, les coudes bien qu'ils soient dangereux au sol vu qu'ils peuvent ouvrir l'adversaire, ne sont pas plus dangereux que d'autres frappes en MMA ».

[603] Voir l'annexe n°22, p. 643.

Le docteur légitime ainsi les frappes du coude, car malgré ses effets, ils ne sont pas plus traumatiques que d'autres frappes. Utilisant l'exemple de la force de poids du corps plus important dans les coups de pied, il estime que les coups de pied et de genou sont plus dangereux.

1.2.2) Les frappes au sol

Les frappes données sur un homme au sol questionnent sur sa dangerosité. Le fait qu'un homme ou une femme se rue sur un adversaire partiellement sonné, interpelle et choque. Au-delà des notions d'intégrité physique et d'avilissement avancées par le ministère des Sports, nous allons nous intéresser sur les aspects techniques et traumatologiques des frappes au sol. Au cours de notre enquête, Jérôme (groupe 1) fut le premier à expliquer que les frappes au sol étaient moins traumatiques que debout, dans une réflexion similaire à celle du Dr Gelber : « les gens ils disent "au sol…'', mais au sol les coups ont moins d'ampleur que debout parce que déjà tu n'as pas les hanches et tout le poids du corps qui suit, en plus de ça le mec il te gêne, il t'agrippe, tu n'as pas d'élan sur tes frappes ». L'apport du jiu-jitsu brésilien fut de prouver qu'une personne plus légère physiquement et dans une situation inconfortable (au sol, sur le dos), pouvait se défendre, voire prendre l'ascendant sur son adversaire :

> « Un mec peut se défendre dans le combat au sol contrairement à ce que certains disent : "y en a un au sol, il ne faut pas le frapper parce qu'il est désavantagé'' alors que non, il y a des mecs au contraire qui attendaient, se faisaient malmener tout au long du combat et à la fin, ils attendaient la fin pour passer une clé de bras » (Jérôme, groupe 1).

Jérôme continue ainsi son explication qui confronte la vision erronée des non-initiés et des exemples de combats comme celui d'Antonio Rodrigo Nogueira *versus* Bob Sapp en 2002. Les différents documentaires réalisés par Arthur Cauras ou les interventions de Bertrand Amoussou lors de reportages télévisés s'appuient sur ces explications citées par Jérôme. C'est-à-dire qu'ils insistent sur la position de défense potentiellement bénéfique d'un homme au sol avec son adversaire sur lui. Ces différents arguments légitiment la dangerosité supérieure des coups de genou et de pied sur un homme au sol, d'où la volonté des principaux intéressés de ne plus revoir ces règles en MMA. Elles montrent aussi que les critiques formulées contre les frappes au sol proviennent de ce que nous appelons le processus empathique de victimisation, alors

que les athlètes eux-mêmes estiment que ces phases de combat peuvent être un avantage lorsque les techniques de grappling sont acquises.

1.3) Traumatologie et les prises en charge médicale

Les arts martiaux mixtes gardent une image d'un sport violent et dangereux. Des études scientifiques se sont portées sur la dangerosité de ce sport, qui montrent ainsi les zones à risque du corps humain lors des affrontements, et sa nature moins traumatique vis-à-vis d'un bon nombre de sports. De plus, les dirigeants prennent au sérieux la santé des protagonistes, mettant en place une batterie d'examens médicaux.

1.3.1) La dangerosité selon les chiffres

À la suite de la dissociation réalisée plus tôt entre la perception de la violence et la dangerosité, Yannis (groupe 2) introduit l'apport d'études sur le sujet : « Violence et dangerosité sont deux notions distinctes. Ce sport est violent comme tous sports de combat. Par contre, les études démontrent qu'il est beaucoup moins dangereux que ses sports homologues, et que bien d'autres sports : rugby, football américain, etc. ». Les chiffres confirment l'avis de nos enquêtés. Une étude fut réalisée aux États-Unis par des chercheurs de l'université Johns Hopkins de Baltimore. Ils examinèrent les blessures recensées sur 171 réunions de MMA, organisées dans le Nevada entre septembre 2001 et décembre 2004. 220 combattants furent comptabilisés, 96 blessures furent trouvées sur 78 athlètes. L'étude montre que 39,8% des combats finissent par un *knockout* technique (arrêt de l'arbitre). Selon les résultats et hormis les coupures (les lacérations faciales sont à hauteur de 47,9% des blessures), les blessures de la main (13,5%) suivies des blessures du nez (10,4%) et celles aux yeux (8,3%) sont les plus fréquentes en combat libre. L'étude conclut que ces chiffres sont comparables à ceux des autres sports de combat. Les dommages cérébraux sont moins conséquents sur les *mixed martial artists*[604] car le K.O y est moins fréquent qu'en boxe. L'étude poursuit ses conclusions

[604]G. H. Bledsoe, J. D. Brill, J. G. Grabowski, E. B. Hsu, G. Li, « Incidence of injury in professional mixed martial arts competitions », *Journal of Sports Science and Medicine*, Johns Hopkins University School of Medicine, Departement of Emergency Medicine, Baltimore (USA), en ligne, 01/07/2006, [En ligne: http://mixed-martial-arts.wifeo.com/documents/Injuries-in-MMA-v5combat-18.pdf]. Dernière consultation le 18/05/2014, page non disponible au 31/01/2015, cité dans « Le MMA est-il dangereux ? » *in Fightsport*, n°36, octobre/novembre 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 44-47.

en affirmant que les combattants âgés de plus de trente ans ont plus de risque de se blesser que les autres. Il est intéressant de constater que des légendes du MMA comme Antonio Rodrigo Nogueira ou Mark Hunt, réputés « inkotable » selon le barbarisme utilisé sur les forums spécialisés, ont subi leurs premiers K.O alors qu'ils avaient plus de 34 ans. Dan Henderson a subi son premier K.O technique à 43 ans. Chuck Liddell et Randy Couture eux aussi reçurent des K.O en toute fin de carrière. L'accroissement progressif du niveau des adversaires des hommes cités est aussi un élément explicatif.

À l'échelle nationale, l'*American Association for Neurological Surgeons* comptabilise les traumatismes crâniens causés durant une activité physique, aux États-Unis. En 2006 comme en 2009, le cyclisme arrive en tête (85 389 en 2009) devant le football américain (46 984 en 2009)[605]. Le MMA n'apparaît pas dans les vingt premiers sports. Ce chiffre doit être nuancé, car les pratiquants de combat libre sont nettement moins nombreux que dans les autres sports majeurs. L'étude de K. M Ngai et son équipe révèle que la traumatologie en MMA est comparable à celle de la boxe anglaise (la récurrence des blessures) et au taekwondo (les commotions cérébrales)[606]. Les conclusions de Bledsoe et de Ngai sont nettement inférieures aux chiffres avancés par l'étude de G. J. Buse qui analysa la période brutale couvrant 1993 à 2003 : 4,8% de commotions cérébrales (contre 1,54% pour Ngai). Buse conclut alors à une plus grande traumatologie dans le MMA qu'ailleurs. Il utilisa une méthode particulière puisqu'il associa les risques de blessures aux finalisations des combats. Le visionnage des confrontations lui a permis d'élaborer ces chiffres, sans réel diagnostic auprès des athlètes[607]. Cela corrobore nos propos antérieurs, où nous annoncions que ce sport semblait visuellement plus dangereux qu'il ne l'était réellement.

1.3.2) Les examens médicaux

Les dirigeants prennent la santé des athlètes au sérieux. Des documents médiaux nécessaires pour être licenciés (à une fédération ou à commission athlétique) sont demandés par la totalité des organisations « officielles », pour autoriser un individu à

[605] « Sports-Related Head Injury », *in American Association of Neurological Surgeons*, mis à jour en juillet 2010, [En ligne : http://www.aans.org/Patient%20Information/Conditions%20and%20Treatments/Sports-Related%20Head%20Injury.aspx]. Dernière consultation le 18/05/2014.

[606] Voir K. M. Ngai et *alii*., « Injury trends in sanctionned Mixed Martial Arts competition: a five year review 2002-2007 », *in British journal of sports medicine*, vol. 42, 2008, p. 688.

[607] G. J. Buse, « No Holds Barred sport fighting: a 10 year review of Mixed Martial Arts competition », *in British Journal of Sports Medicine*, n°40 (2), 2006, p. 169-172.

combattre. Outre les documents, les tests médicaux ont lieu avant les combats dont un test sanguin (VIH, hépatites B et C) et celui du « fond de l'œil »[608]. Les tests comprennent aussi une mesure de la tension,[609] car les athlètes sont affaiblis le jour de la pesée, à cause de la perte de poids effectuée pour rentrer dans les catégories de poids. Enfin, les tests médicaux peuvent diagnostiquer un problème cardiaque : Stefan Struve fut écarté pendant des mois en 2014, pour soigner une malformation cardiaque. Thiago Alves dut annuler un combat en 2010 pour une malformation artérioveineuse qui nécessita une opération.

Un examen est réalisé après le combat pour déceler des blessures et définir une éventuelle suspension médicale, ainsi qu'un contrôle antidopage pour les plus grosses organisations comme l'UFC. Les commissions estiment à deux mois l'interdiction de combattre après un *knockout*. À titre de comparaison, le joueur de rugby Florian Fritz de Toulouse revint sur le terrain quelques minutes seulement après une commotion cérébrale reçue, le 9 mai 2014[610]. Ce retour sur le terrain indigna le syndicat des joueurs professionnels Provale, qui demande qu'un médecin indépendant puisse évaluer ces chocs et interdire aux joueurs de revenir sur le terrain. En septembre, le joueur du Racing Metro Marc Andreu fut laissé au repos pendant près de quinze jours à la suite d'une commotion cérébrale. Le débat sur ces commotions est également vif en football américain, l'enchaînement des matchs et le rendement sportif des joueurs tendent à outrepasser ces recommandations médicales. Nous sommes loin des deux moins infligés légitimement aux *mixed martial artists*. Sur ce point, les combattants semblent plus en sécurité.

Une assurance pour les combattants de l'UFC couvre désormais les blessures contractées à l'entraînement. L'augmentation des longues périodes d'indisponibilité à la suite de blessures aux genoux par exemple et la présence d'athlètes qui combattaient blessés pour être couverts par l'organisation durant les combats, ont poussé l'UFC à développer cette assurance[611].

---

[608] Explications de ces tests par Anthony Réa dans A. Cauras, *Toutes les forces*, *op.cit.*, 9ème min.
[609] Photo d'un test médical le jour de la pesée d'un évènement de Pancrace, à Béziers, le 04/05/2012, annexe n°11.3, p. 552.
[610] C. Mazella, « Top 14- Provale s'indigne après le K.O de Fritz et demande des mesures », *in Rugbyrama*, mis en ligne le 12/05/2014, [En ligne : http://www.rugbyrama.fr/rugby/top-14/2013-2014/top-14-provale-s-indigne-apres-le-k.o-de-fritz-et-demande-des-mesures_sto4246480/story.shtml]. Consulté le 28/10/2014.
[611] D. Martin, « Details about Zuffa's new fighter insurance and coverage for UFC and Strikeforce », *in MMAweekly*, mis en ligne le 09/05/2011, [En ligne : http://www.mmaweekly.com/details-about-zuffas-new-fighter-insurance-and-coverage-for-ufc-and-strikeforce]. Consulté le 28/10/2014.

Durant l'action, le médecin évalue les dégâts et peut stopper le combat s'il décèle une fracture, ou si une blessure au niveau des yeux met l'athlète dans une situation périlleuse. Il est secondé par les *cutmen* qui mettent de la vaseline sur le visage pour prévenir les saignements, puis soignent les stigmates sur le visage pour permettre éventuellement de continuer l'assaut. Le plus célèbre des *cutmen*, « Stitch » résume sa fonction: « Souviens-toi que le *cutman* protège les combattants, qui protègent le sport »[612].

1.4) Le corps

Dans un contexte de sanitarisation du corps et de la société, se mettre en danger dans un engagement corporel intense paraît antinomique. Le corps y est travaillé, surinvesti et poussé à l'extrême de ses capacités.

1.4.1) L'ambivalence du traitement du corps

Le MMA permet de réunir ses contraires : la vision esthétique du corps « beau » et la réalité des blessures, les dégradations corporelles[613]. La relation entre le sport, la mort et la violence entraîne Bernard Jeu à désigner le corps comme un « tombeau »[614]. Il est l'une des disciplines de combat avec le moins de tissu sur la peau, ce qui permet une plus grande mobilité gestuelle. Cette relative nudité est-elle aussi un signe d'un retour archaïque ? Nous y voyons davantage une réponse fonctionnelle. Selon Claude Lagrange : « Cette recherche du contact physique violent viserait, dans certains cas, inconsciemment, à rétablir des limites à leur corps, quand les frontières du moi sont insuffisantes, en même temps qu'elle permettrait d'évacuer l'excès d'angoisse »[615]. Il rajoute que les sports de combat et les arts martiaux sont une « prophylaxie de la violence par le pratiquant, par une éducation et une plasticité émotionnelle, réassurance et pédagogie relationnelle »[616]. Enfin, à l'instar de la morale, de la notion de risque ou encore de la relation avec la mort, le rapport au corps n'est pas universel. Le culte de

[612] K. Rodriguez Ogren, « Stitch, MMA's favorite cutman gives insight into a dream job », *in Chicago now*, mis en ligne le 30/04/2011, [En ligne : http://www.chicagonow.com/pow-mixed-martial-arts/2010/04/stitch-mmas-favorite-cutman-gives-insight-into-a-dream-job/]. Consulté le 09/08/2014.
[613] D'après les idées de W. Lesch, « La gestion sociale des corps », *in Habiter et vivre son corps*, Bruxelles, Lumen Vitae Editions, coll. « Trajectoires, numéro 13 », 2002, pp. 67-75.
[614] B. Jeu, *Le sport, la mort, la violence*, Paris, Éditions Universitaires, 1972, p. 23.
[615] C. Lagrange, « La violence dans les arts martiaux et sports de combat, *in* J. Pain. *La non-violence par la violence, une voie difficile*, Vigneux, Éditions matrice, 1999, p. 113.
[616] *Ibidem*, p. 114.

l'hygiénisme de l'ère hypermoderne ne touche pas toutes les cultures du monde, d'où les différents degrés de tolérance envers des pratiques à fort engagement corporel. Il faut d'ailleurs rappeler que l'expérience du corps est personnelle ; le corps subjectif de cette expérience sensible varie d'un individu à un autre[617].

1.4.2) Le corps blessé

Nous avons abordé les stigmates, la traumatologie et particulièrement les risques de traumatismes crâniens. Mais les blessures les plus craintes en MMA sont celles du genou : de l'entorse jusqu'à la rupture des ligaments. En l'espace de quelques années, les indisponibilités de grands noms de la discipline se sont multipliées. Depuis 2012, quatre détenteurs de titre de l'UFC passèrent par ce type de blessures : Georges Saint-Pierre (dix-huit mois d'absence), Dominick Cruz, Anthony Pettis, Chris Weidman. La durée d'indisponibilité est de six mois minimum selon l'état de la blessure : Cruz revint à la compétition 27 mois plus tard, laissant son titre vacant. Quant à Julianna Peña, son retour est estimé pour l'année 2016 après la rupture de ses ligaments latéral externe, croisé antérieur et latéral interne, ainsi que de son ménisque en janvier 2014 durant un entraînement. Le docteur Jonathan Gelber explique la récurrence de ces blessures dans un article publié sur le site spécialisé *Bloody Elbow*[618]. Selon lui, le grappling et les torsions régulières du genou prédisposent aux blessures ligamentaires et particulièrement le ligament croisé antérieur. Le fait que des coups arrivent sur le genou accentue le risque de blessures. Il ajoute le niveau des entraînements comme un autre facteur qui favorise ce risque : des entraînements toujours plus poussés par le professionnalisme et les enjeux grandissants de ce sport.

1.4.3) Le corps à bout : les décès en MMA

Enfin, nous devons nous pencher sur le nombre de décès dans le MMA. Trois combattants perdirent la vie à la suite d'un combat officiel et professionnel, et six décès lors de compétitions amateurs ou non régulées par des commissions de 1981 à 2013. Le 30 novembre 2007, Sam Vasquez meurt d'une hémorragie cérébrale. Michael Kirkham est le second adepte à décéder, le 26 juin 2010, des mêmes blessures, après une défaite

[617] Voir M. Henry, *Philosophie et phénoménologie du corps : essai sur l'ontologie biranienne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965, 308 p.
[618] N. Wilcox, « Fight Doctor explains knee injuries in MMA », *in Bloody Elbow,* mis en ligne le 26/12/2012, [En ligne : http://www.bloodyelbow.com/2012/12/26/3803892/mma-knee-injuries-fight-medicine]. Consulté le 28/10/2014.

pour ses débuts professionnels. Booto Guylain meurt en Afrique du Sud à la suite d'une blessure à la tête en février 2014. La boxe anglaise comptabilise 421 décès (dont 80% dûs à des dégâts cérébraux ou à la nuque) de 1960 à 2007[619], la comparaison s'arrête là, car les galas de boxe sont évidemment bien plus nombreux.

En septembre 2013, c'est Leandro Souza qui meurt au Brésil[620], suite à un arrêt cardiaque causé par une grande perte de poids. Le *weight cutting* est l'un des facteurs les plus déterminants de la préparation physique des athlètes dans tous les sports comprenant des catégories de poids, pour optimiser le ratio poids/puissance en perdant le plus de kilogrammes possibles. Les méthodes les plus utilisées sont la restriction de liquides, suer, se vider les intestins, l'utilisation de diurétiques (interdit, car c'est un produit masquant assimilé à du dopage), une nutrition adaptée. Des combattants peuvent ainsi perdre jusqu'à cinq ou six kilos en quelques heures, et les reprendre aussitôt la pesée effectuée. Ils combattent ainsi avec plusieurs kilos supérieurs par rapport à la pesée. Les effets négatifs sont importants et nombreux : de la perte d'énergie jusqu'à la mort, en passant par des évanouissements. Des athlètes furent retirés de soirées à la suite d'un état physique trop faible, causé par un *cutting* trop important et épuisant. Beaucoup d'entre eux étaient sous-alimentés. Un organisateur avoua durant notre observation d'une pesée que certains n'avaient rien mangé depuis un jour. De suite après la pesée, ils boivent des boissons énergétiques, des jus de fruit, beaucoup d'eau, ils mangent des fruits. Cette épreuve physique pré-combat peut rapprocher les athlètes entre eux, nous avons ainsi pu voir Jérôme Bouisson partager ces aliments avec des combattants étrangers. L'état de minceur est extrême chez certains combattants : les joues creusées, les os saillants, les yeux exorbités[621], offrant une image d'individus sous-nourris et cadavériques. La propension d'hommes aux cheveux rasés (apport fonctionnel durant le combat et maximisation du poids pour la pesée) accentue cette image qui en rappelle d'autres. Arthur (groupe 2) et Morgane (groupe 1) mentionnent d'ailleurs le *weight cutting* comme l'un des points négatifs de ce sport.

[619] « Sports-Related Head Injury », *in American Association of Neurological Surgeons*, en ligne, mis à jour en juillet 2010, [En ligne : http://www.aans.org/Patient%20Information/Conditions%20and%20Treatments/Sports-Related%20Head%20Injury.aspx]. Dernière consultation le 18/05/2014.
[620] H. Scott, « Pro MMA fighter Booto Guylain dies after bout in South Africa », *in Bleacher Report,* mis en ligne le 05/03/2014, [En ligne : http://bleacherreport.com/articles/1982058-pro-mma-fighter-booto-guylain-dies-after-bout-in-south-africa]. Consulté le 30/10/2014.
[621] Photos de pesées de MMA, annexe n°11.7, p. 558.

Finalement, les avis d'une majorité des interviewés sont proches : le MMA est un sport violent, mais pas plus violent qu'un autre sport de combat de percussion. Les professionnels de la santé qui travaillent auprès de cette discipline la considèrent comme moins dangereuse que les autres sports de combat, en particulier la boxe anglaise et la boxe thaïlandaise. De plus, les études scientifiques réalisées par des hôpitaux américains démontrent qu'il est moins traumatique que le football américain ou le rugby. En reprenant la distinction de Bastien Soulé et Jean Corneloup qui affirment que la désignation « à risque » se fait par rapport à la gravité des blessures et non à leur probabilité d'occurrence, nous pouvons affirmer que le MMA ne rentre que partiellement dans la définition même d'un sport à risque[622]. Le *weight cutting* est l'un des plus grands dangers actuels pour la santé et la vie des combattants. L'impression de dangerosité est liée aux coupures fréquentes et aux gants fins, soit des blessures superficielles spectaculaires. Le fait que cela se pratique dans une cage grillagée accentue l'effet visuel dégradant.

2) Les hommes machines : les surhumains à l'entraînement

Comme pour l'ensemble des sports de haut niveau, l'entraînement est quotidien, d'où les difficultés que rencontrent les athlètes qui ne vivent pas financièrement du MMA. Ils doivent jongler entre les séances régulières de boxe, lutte, jiu-jitsu brésilien, muay thaï pour ne citer que ces pratiques martiales, sans oublier la course à pied et éventuellement le vélo dans le but de travailler le rythme cardiaque. Les séances de musculation sont également présentes. Le corps devient machine, un corps total[623] dévoué à la rentabilité du sportif, du plaisir à l'austérité de l'entraînement, de la bonne santé physique à la blessure : le corps qui s'éclate, au propre comme au figuré.

2.1) Un entraînement de haut niveau

La série documentaire *UFC All access* se focalisait sur les entraînements des combattants les plus populaires de l'Ultimate Fighting Championship. D'ailleurs, les

[622] D'après B. Soulé, J. Corneloup, *Sociologie de l'engagement corporel : risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*, *op.cit.*, 216 p.
[623] D'après P. Baudry, *Le corps extrême. Approche sociologique des conduites à risque*, *op.cit*, pp. 87-89.

américains ont toujours privilégié le traitement télévisuel des entraînements, contrairement aux japonais du Pride qui traitaient davantage de l'histoire personnelle et du mode de vie des athlètes. Que cela soit à partir de ces vidéos ou lors de nos entretiens avec des athlètes et des entraîneurs, nous constatons l'étendue de la préparation physique et mentale : un entraînement très complet et complexe.

2.1.1) Une préparation physique de référence

La préparation physique des boxeurs (boxe anglaise, thaïlandaise, kick-boxing, MMA etc.) figure parmi les plus complètes tous sports confondus. Le MMA demande de grandes facultés physiques, techniques et mentales. La durée moyenne d'une préparation d'un combat est désormais de douze semaines. Le rugby comprit l'importance de la préparation physique des sports de combat. Les clubs utilisent des exercices similaires à ceux des boxeurs, du très haut niveau comme les Aukland Blues en Nouvelle-Zélande jusqu'au niveau fédéral en France, chez le Rhône Ovalie Club (ROC) par exemple. Nicolas P. (groupe 4), l'un des rugbymen du ROC définit les entraînements de MMA : « c'est la préparation la plus pointue, la plus avancée dans le sport ». Professeur d'arts martiaux, Samy Schiavo a combattu à l'UFC. Il s'entraîne tous les jours, deux fois par jour, cinq jours par semaine, voire six quand une compétition se profile à l'horizon[624]. La semaine d'entraînement typique de Jérôme (groupe 1, participant dans l'organisation russe du M-1) est : deux heures de lutte le lundi, une heure trente de boxe anglaise et une heure trente de MMA le mardi, une séance d'une heure trente le mercredi, deux séances d'une heure trente le jeudi et une seule de deux heures le vendredi, soit un total minimum de onze heures trente par semaine. Comme l'ensemble des combattants français, il doit travailler à côté. La charge d'entraînement pour un athlète professionnel peut doubler suivant ses facultés de récupération, allant de quatre à six heures par jour.

2.1.2) Maîtrise et répétition

L'entraînement requiert une série de répétitions, certes moins nombreuses que dans les autres arts martiaux ou sports de combat, car le MMA contient une plus grande pluralité de techniques. Nous avons dit qu'un individu isolé ne pouvait pas acquérir un

[624] « Interview Samy Schiavo », *in Fight talk*, 4ème trimestre 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 28.

niveau adéquat, car les entraînements connaissent progressivement une centralisation des académies (en particulier à haut niveau). L'imitation est à la base de l'apprentissage, un rappel de la kinésie réciproque traitée aux pages 294 et 295, une action socialisante dans sa fonction violente. Si le désir mimétique est alors un fait difficilement récusable, il s'agit alors pour notre objet de recherche d'une mimèsis structurante et non antagoniste : une imitation associée à une rivalité potentiellement violente[625]. Cette mimèsis contient celle de l'agressivité. L'entraînement permet aussi de diminuer le comportement violent grâce à l'acquisition d'autocontrôle et d'apprentissage qui transforme progressivement « les conduites motrices par une régulation des affects. Un dressage social »[626]. Nous avons pu assister lors de mon expérience de boxeur à ce processus d'autocontrôle, confirmé par un certain nombre de mes enquêtés. C'est-à-dire que nous préférons nous entraîner en *sparring* face à un partenaire expérimenté plutôt qu'un débutant, car ce dernier a des difficultés pour contrôler ses coups, accentuant alors le risque de blessures. L'expérimenté a plus de facilités à contrôler la force de ses coups et à jauger la distance.

2.2) L'observation des entraînements

Nous avons effectué des observations dans plusieurs clubs de MMA en France, et en particulier dans la région Languedoc-Roussillon : la Team Marcou de Palavas-les-Flots, les Golden Boys de Béziers, la Fight Impact de Narbonne. Nous avons pu également voir un entraînement du Lagardère Paris Racing à Paris. Voici les exemples de séances d'entraînement.

2.2.1) Observations des séances d'entraînement en Languedoc-Roussillon

- La Team Marcou, à Palavas-les-Flots, le 01/03/2011[627].

Sept combattants entre vingt et trente ans s'entraînent, les hommes sont affûtés. Les discussions entre les pratiquants concernent des galas de pancrace organisés. Ils parlent de l'entraînement, des douleurs physiques, des difficultés de concilier entraînement et travail. Les athlètes mettent en place et rangent le matériel. Les techniques utilisées

[625] Voir C. Roggero, *op.cit.*, pp. 105-115.
[626] L. Collard, *op.cit.*, p. 43.
[627] Analyse complète des entraînements sont dans à l'annexe n°12, pp. 561-564.

proviennent des combats des professionnels (référence de l'UFC). L'accolade conclut la séance et confirme le statut de « partenaire » et non d' « adversaire ».

- Séance d'entraînement une heure des Golden boys, le 12 avril 2011.

Ils étaient 24 ce soir-là, d'un niveau hétérogène, de 14 à 28 ans. La moyenne d'âge était de 18-20 ans. Les plus jeunes étaient un peu dissipés au début puis se sont calmés avec le début des exercices. L'entraîneur (et combattant) a dû jongler entre l'enseignement et sa propre préparation. Il a fait référence aux techniques des professionnels, effectuées en combat. À 22h des membres partent laissant les pratiquants ayant un combat à venir continuer un peu.

- Séance d'entraînement au Lagardère Paris Racing, le 4 décembre 2012.

Premièrement il s'agit exclusivement d'un cours pour les débutants en « loisir ». Deuxièmement, cette observation combine l'entraînement de judo et celle de MMA : les deux séances se sont succédées sur le même tatami. La cohabitation est donc possible entre ces deux sports, malgré les déclarations peu élogieuses des hauts membres de la fédération de judo envers les arts martiaux mixtes. Sur les murs, une bannière à l'effigie de Karl Amoussou et le logo du CFMMA, est à côté d'une bannière de la fédération de judo. Le judo est mentionné sur la bannière de MMA. Sept judokates pour une dizaine de judokas composent l'entraînement de judo (une plus grande proportion d'athlètes féminines), Bertrand Amoussou les rejoint. Ils font une mise en pratique de techniques comme les balayettes et le travail au sol, les *sparrings* sont parfois mixtes. Une fille a saigné du nez sur un coup involontaire. Le cours de MMA prend la suite. Bertrand Amoussou enseigna. 45 élèves sont présents. Ils étaient 98 au début de l'année, d'où la nécessité de faire deux groupes de débutants, avec de jeunes élèves (une moyenne de 20 ans). Cinq filles sont présentes. Il y a peu de mixité sociale, peut être dû à la localisation du Lagardère Paris Racing, dans le septième arrondissement. Bertrand Amoussou enseigne ici dans un cadre éducatif, et non une préparation pour des combats. Les élèves font majoritairement et régulièrement le salut ou *Osu*, y compris lorsqu'ils montent à chaque fois sur le tatami. Des remerciements collectifs clôturent la séance. Ce soir-là, l'autre point commun entre le judo et le MMA est le travail réalisé sur les projections au sol ce soir-là. En dehors de ces cours, Bertrand Amoussou est le premier homme de coin de son frère lors des combats. Il donne aussi des cours privés à un médecin, mais aussi à la fille du président d'une grande entreprise de services.

- Séance d'entraînement du 10 janvier 2013, au Fight Impact de Narbonne.

C'est la troisième année d'existence du club narbonnais. 70 élèves dès la 1ere année, moins de 100 la seconde, 120 depuis 2013 (inscriptions limitées), car la salle ne permet pas plus. Le noyau des combattants voués à la compétition est environ 20 individus. Ce soir-là, ils étaient 25 élèves pour deux entraîneurs, dont deux filles. La moyenne d'âge était supérieure à 25 ans. Le club n'est pas ouvert pour les moins de seize ans. Seulement trois hommes et les deux filles n'avaient pas de *fightwears*. À 19h, l'entraînement démarre par vingt minutes d'échauffement. Le reste de l'entraînement se compose de s*parrings* : deux rounds de sol, puis deux rounds en lutte, deux rounds en boxe anglaise, deux rounds en pancrace. Parallèlement, deux élèves d'une vingtaine d'années font de la boxe thaï, l'un des deux a dû s'arrêter sur blessure. Les casques étaient facultatifs, un seul l'a mis après avoir reçu un coup à la mâchoire. Le plus agressif était un débutant.

En conclusion, il y a trois types d'entraînement : celui constitué exclusivement de débutants comme l'un des groupes du Lagardère Paris Racing, celui homogène tant dans leurs activités proposées que leur niveau (les clubs de Béziers et Narbonne). Le troisième type accueille que des compétiteurs comme à Palavas-les-Flots. Cependant ce dernier type est un cas particulier, car même les grands clubs constitués de champions comme la Snake Team et le Cross fight en région parisienne accueillent des sections « loisir », nécessaires pour pérenniser financièrement un club. Aujourd'hui, Montpellier et ses clubs dont l'Arte Suave et La Bonne école, attirent d'anciens combattants de Palavas. Progressivement, nous assistons également à la fin des entraîneurs/combattants, puisque l'âge arrivant, certains anciens compétiteurs se consacrent désormais exclusivement au *coaching*. Ce phénomène devrait s'accentuer dans les années à venir. Enfin, un point commun réunit tous les clubs, c'est l'influence sportivisée de l'UFC, dont les techniques des champions sont relayées par les entraîneurs pour les enseigner aux pratiquants.

2.3) Être un pratiquant de sports de combat[628]

Pour compléter ces observations, j'ai effectué une année scolaire de boxe anglaise et kick-boxing, ainsi qu'une initiation en grappling. Nous décrivons ainsi les composantes des entraînements, ainsi que l'expérience de monter sur un ring face au public.

2.3.1) Boxe et kick-boxing

Mon expérience démarra au sein d'une association sportive de boxe anglaise et de kick-boxing, de septembre 2011 à juin 2012, à Lespignan. Non-affiliée à une fédération de boxe, il s'agissait d'une association sportive. L'association était destinée à la fois aux adultes, mais également ouverte aux enfants. Après un échauffement physiquement difficile, mais ludique, les ateliers alternaient des exercices de frappes au sac, esquives, déplacements ou encore combinaisons. Ils duraient en moyenne une trentaine de minutes. Nous continuions avec des confrontations où nous appliquions les techniques apprises. Enfin, nous finissions collectivement la séance par des abdominaux et des pompes, suivis d'une relaxation et d'étirements. Être membre d'une association sportive ne se restreint pas à la présence lors des entraînements. Nous étions conviés à faire vivre le club par le biais d'activités au sein du forum des associations, repas de gala et un loto. Enfin, la boxe s'est heurtée à un milieu associatif « réticent », où les associations les plus anciennes (et les plus influentes) du village empêchent les nouvelles de marcher sur leur plate-bande.

2.3.2) Monter sur le ring[629]

Même s'il ne s'agissait que d'une démonstration, boxer devant un public et sur un ring est une expérience particulière. Nous parlerons plutôt d'« opposition », car cela correspond davantage à la nature de la démonstration. Un de mes deux opposants était beaucoup plus actif que lors des entraînements. Ce dernier attaquait davantage, il nous confia le soir même qu'inconsciemment il voulait impressionner le public. Avec le stress d'évoluer devant des dizaines de spectateurs, nous nous essoufflons et ressentons la fatigue plus rapidement. Cela produit aussi un surplus de lucidité pour ne pas « mal faire », ce qui mange de l'énergie.

[628] Analyse complète de mon expérience annexe n° 15, pp. 568-572.
[629] Photo de mon assaut dans l'annexe n° 15.2, p. 571.

2.3.3) Le bilan de l'année

La préparation physique fut singulière, ce qui attira des sportifs venant d'activités éloignées de la boxe. Des néophytes ne sont pas restés, pensant que les entraînements consisteraient uniquement à frapper les sacs et à combattre. Le second point concerne la culture martiale. Le fait que cela soit une association « neuve » sur une terre culturellement marquée par le rugby est intéressant, car la majorité des membres débutaient la boxe. Le nombre de boxeurs se réduisait progressivement au fil des mois. Les membres non issus de l'expérience martiale passée étaient les premiers à arrêter. D'une moyenne de quinze individus par séance, nous étions que six lors des dernières semaines. La boxe et les sports de combat en général sont durs physiquement et découragent rapidement des individus tentés d'en faire pour de mauvaises raisons telles que le « désir de paraître ». Ces sports demandent une assiduité, un lien fort avec ses partenaires et les entraîneurs.

2.3.4) L'expérience grappling

Cette expérience eut lieu en mars 2013, dans le club de la Fight Impact de Narbonne. Nous étions 18 pour cette séance exclusivement consacrée au combat au sol. La partie technique débute avec un atelier de « renversement » à partir de la « garde papillon », puis en « garde X ». Nous n'avons pas étudié les techniques de soumissions. L'entraînement finit par vingt minutes de lutte au sol où les quatre combattants les plus aguerris accueillent au fur et à mesure les autres pratiquants. Le grappling est une discipline où les positions sont glanées comme lors d'un jeu d'échecs. Cela demande un niveau technique qui prend plus de temps à acquérir que la boxe pieds/poings. La palette de techniques est plus importante. Il n'y a pas de coups portés en grappling mais des chocs existent. Comme ce sont des techniques pouvant blesser, voire tuer, on nous demande de « taper » (trois tapes pour signaler l'abandon) dès que la prise est effectuée.

2.4) Les liens entre les clubs

La communauté des *mixed martial artists* a tendance à créer des liens entre eux, comme pour mieux s'unir face au refus ministériel de les reconnaître en tant que discipline à part entière. Sans braver l'interdit, les acteurs s'unissent pour élever leur niveau, un échange de compétences techniques pour tenter de rivaliser avec les pays

phares de ce sport. Cela passe par les voyages de combattants allant de club en club à l'étranger, tissant des liens internationaux, mais aussi grâce à des interclubs.

2.4.1) Des microcosmes qui s'agrandissent

Aujourd'hui, les connexions entre les équipes et les clubs se sont renforcées. Ceci est un écho à la centralisation des académies traitée aux pages 300 et 301. Le milieu du MMA régional est un microcosme où tout le monde se connaît. Nous avons pu constater grâce à l'enquête de terrain que le gérant de l'Arte Suave à Montpellier était également entraîneur de jiu-jitsu brésilien pour la Team Marcou à Palavas-les-Flots. Des athlètes s'entraînent dans divers clubs régionaux. Les entraîneurs des Golden Boys de Béziers furent formés par ceux de la Bushido Académie à Avignon. Les présences de combattants français renommés (Cyrille Diabate, Cheick Kongo, Samy Schiavo) lors des évènements héraultais de pancrace montrent les connexions nationales. Sur le plan international, ces liens se mondialisent. Les combattants vont de club en club, séjournent dans un pays différent pour s'améliorer dans un secteur de combat précis : stage en Thaïlande pour la boxe thaï, au Brésil pour le jiu-jitsu brésilien, aux États-Unis pour la lutte, aux Pays-Bas pour la boxe pieds/poings. La Snake Team de Cyrille Diabate tient un lien fort avec la Team Quest aux États-Unis. Jess Liaudin quitta la France pour s'installer à Londres et s'entraîner avec les meilleurs adeptes anglais. Des combattants comme Ikuhisa Minowa ont la caractéristique de ne pas avoir de club attitré.

2.4.2) L'observation d'un interclub[630]

Le samedi 15 décembre 2012 eut lieu un interclub organisé par le Fight Club Occitan de Christophe et Jenna Réa, dans les règles du pancrace. Sept départements étaient représentés, répartis sur deux régions (Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées), neuf clubs venant de Castres, Revel, Toulouse, Perpignan, Prades-le-Lez, Narbonne, Lavelanet, Carcassonne/Limoux, Beaucaire. Les combats étaient particulièrement engagés, avec un rythme élevé. Des combats plus engagés que lors des compétitions officielles. Il y a deux raisons à cela, les débutants ont moins la capacité de contrôler leur agressivité et ils n'avaient pas la pression de la victoire puisqu'un interclub n'est pas répertorié comme une compétition. Cela a provoqué davantage de blessures

[630] Le compte rendu complet de l'interclub est dans l'annexe n°13, pp. 564-566.

superficielles que lors des compétitions officielles de pancrace, dues notamment aux lacunes défensives de ces débutants. Cependant, tous les combattants ont fait preuve de respect, certains participants qui se sont affrontés ont même dialogué entre eux à la suite de la confrontation, partageant leur expérience. Parmi tous les participants, un seul club a montré un comportement « limite ».

En conclusion, la préparation physique requise en MMA (la boxe en général) est devenue une référence dans les sports. Cette préparation est nécessaire pour appréhender les phases de boxe, de lutte et de sol. Mon expérience correspond dans l'ensemble à nos observations extérieures. Le salut et le respect entre partenaires rythment les entraînements, surtout dans les clubs marqués par les arts martiaux traditionnels. Comme pour les entraîneurs qui me témoignèrent des difficultés pour obtenir des créneaux horaires dans des salles communales, cette expérience au sein d'un club de village se heurta au marché concurrentiel local des associations. Le marché des licences, la rivalité pour obtenir des créneaux horaires et le partage des salles communales : nous comprenons mieux les conflits entre activités sportives.

3) Un dopage « intégral »

L'individu cherche des compléments, des substituts pour améliorer ses performances. Alain Ehrenberg traite de l'individu sous perfusion, ces sportifs qui se dirigent vers des pratiques dopantes, vers des drogues de socialisation ou d'intégration dans le but de mieux appréhender la réalité et ses obstacles, une « auto-assistance »[631]. Inclus dans des sociétés normées pour l'équité, les athlètes se dopent principalement pour la performance, selon les propos d'Alain Ehrenberg. Gilles Lipovetsky se penche également sur l' « obsession de la performance » et de la société dopante[632]. Friande de révélations sur le dopage, la presse en fait des scandales médiatiques malgré l'opacité du milieu concernant ce sujet. Outre la remise en question de l'éthique sportive, Georges Vigarello[633] voit l'affiliation d'un dopage né incestueusement entre le spectacle et les sponsors. Les travaux sur le dopage dans les sports de combat sont très minces.

[631] A. Ehrenberg Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, pp. 252-278.
[632] G. Lipovetsky, *Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation* pp. 311-315.
[633] G. Vigarello, « Le sport dopé » *in Le sport, la triche et le mythe*, Paris, Revue Esprit, janvier 1999, pp. 75-91.

Farzin Halabchi[634] est l'un des seuls chercheurs à avoir abordé ce sujet. L'ouvrage de référence sur la sociologie des arts martiaux mixtes : *Ultimate fighting and embodiment* de Dale Spencer, ne traite à aucun moment du dopage. Il serait tentant d'affirmer que cette discipline est singulière, tant ses règles brisent les codes des autres sports reconnus par le Comité International Olympique. Après avoir montré dans le chapitre précédent les difficultés de lutter contre le dopage au sein d'un sport à fort engagement corporel, nous allons ici approfondir l'analyse. L'état des lieux du dopage dans ce sport passe initialement par une description de son omniprésence historique, à travers la mise en place progressive des contrôles antidopage, mais aussi grâce aux témoignages recueillis des principaux acteurs. Il se poursuivra par les différentes contraintes qui agitent cette discipline, dont les débats sur les traitements hormonaux à visée thérapeutique.

3.1) L'histoire omniprésente du dopage dans les arts martiaux modernes

Un dossier dans la revue spécialisée *Fightsport* en 2005[635] mettait déjà en garde contre ce fléau, alors que les premiers cas de dopage avérés se faisaient connaître. La lutte antidopage fut tardive et révèle la présence de nombreux produits, ce qui en fait un dopage « intégral ».

3.1.1) Une lutte antidopage tardive

Au Japon, les tests étaient limités à certains produits et n'étaient pas révélés. En effet, la marijuana, la cocaïne et l'héroïne étaient contrôlées, mais pas les stéroïdes, ce qu'a avoué Enson Inoue avec une photo de son contrat datant de ses combats au Pride[636]. L'organisation nippone du Pride fighting championship dominait alors, de 1997 jusqu'à son arrivée sur le sol américain en 2006. Cette fois-ci, dès le premier évènement aux États-Unis en octobre 2005 : Kevin Randleman, Vitor Belfort et Pawel Nastula tombent pour dopage. La chasse fantomatique aux tricheurs au Japon, puis les contre-performances des vétérans du Pride aux États-Unis ravivent les soupçons. Les

[634] F. Halabchi, « Doping in combat sports », *in* R. Kordi, N. Maffuli, R.R. Wroble, W.A. Wallas, *Combat Sports Medicine,* Londres, Springer, 2009, pp. 55-72.
[635] « Des hommes sous influence », *in Fightsport*, n°11, juin 2005, Ivry-sur-Seine, Antigua, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 42-45
[636] C. Palmquist, « Enson Inoue reveals Pride had steroïd exclusion in contracts » *in Mixedmartialarts*, mis en ligne le 19/07/2014, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/446083/Inoue-reveals-PRIDE-had-steroid-exlucision-in-contracts]. Consulté le 20/07/2014.

contrôles effectués par les commissions athlétiques des États livrent les premiers résultats positifs à partir de 2001 : Josh Barnett, ancien champion des poids lourds de l'UFC perdit ainsi son titre, puis enchaîna deux autres tests positifs, en 2002 puis 2009. Les noms des fautifs s'accumulent en quelques années.

3.1.2) Des athlètes et des produits

Nous avons établi une liste non exhaustive de 95 cas de dopage au sein des organisations majeures et parmi les combattants de renom[637]. Dans cette liste, 25 individus étaient encore à l'UFC en décembre 2013. Nous y remarquons que la lutte antidopage débuta réellement après 2006, qu'elle se concentre exclusivement sur le territoire nord-américain à travers les commissions athlétiques des États américains et canadiens. Nous remarquons également la diminution des cas positifs aux stéroïdes anabolisants, au profit des taux trop élevés de testostérone. Nous reviendrons plus tard sur le débat suscité par les traitements médicaux à base de testostérone. Plusieurs échecs aux contrôles sont dus à une falsification, c'est-à-dire qu'ils proviennent d'urines prélevées qui se sont révélées être partiellement non humaines, voire totalement synthétiques. La répartition des produits provenant de ces 95 cas est illustrée dans la figure 15 ci-dessous.

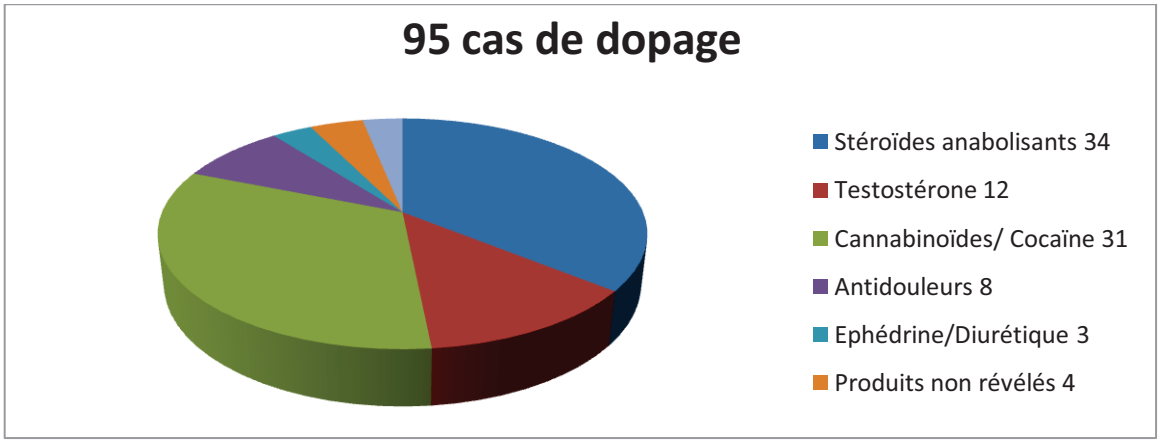

Figure 15 - Les 95 cas de dopage les plus médiatiques dans les arts martiaux mixtes au 1er décembre 2013

[637] Liste arrêtée au 1er décembre 2013. Voir l'annexe n°8, pp. 539-542.

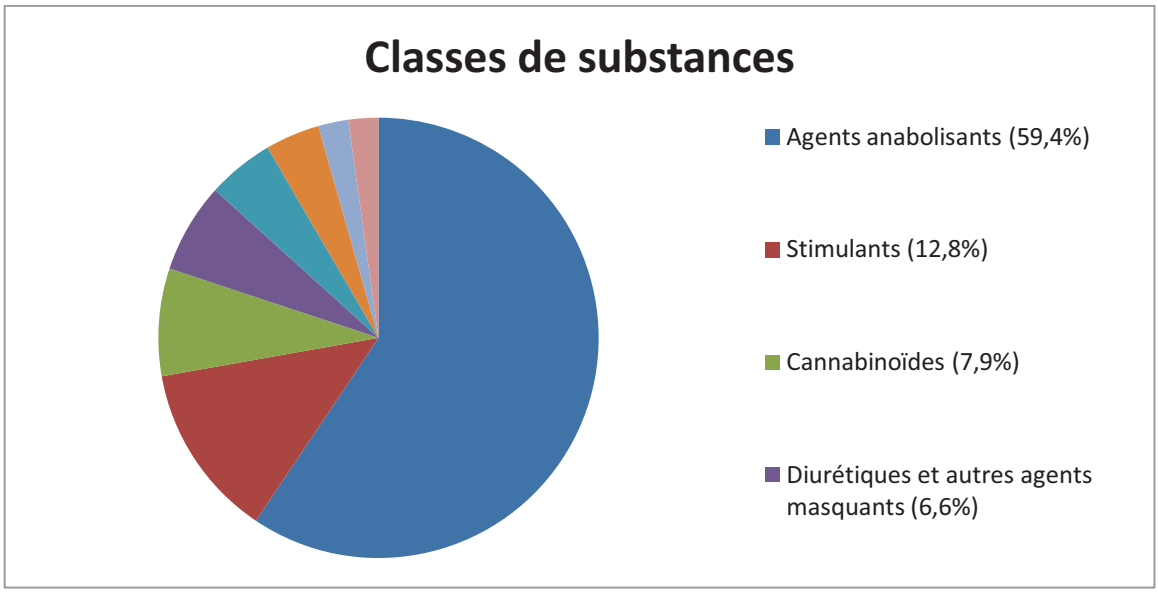

Figure 16 - Les principales classes de substances détectées en 2011 au niveau mondial

Afin de savoir si notre objet de recherche contient une pratique dopante singulière, il est nécessaire de se tourner vers des statistiques plus générales. Selon les données récoltées par des laboratoires accrédités, pour le compte de l'Agence Mondiale Antidopage, nous retrouvons ces différentes classes de substances ayant induit des résultats anormaux lors des contrôles, illustrées dans la figure 16 ci-dessus[638]. Nous remarquons alors une similitude dans la répartition des classes de produits dopants, entre le cas du MMA et les chiffres relevés dans les autres sports au niveau mondial : les agents anabolisants restent le produit « phare » devant les stimulants (cocaïne, amphétamine, etc.) et les cannabinoïdes. La seule particularité des arts martiaux mixtes provient de la plus grande présence d'analgésiques, une caractéristique des sports de contact « rudes »[639]. Les changements rapides de morphologie et les comportements agressifs inadéquats de certains combattants inquiètent. Le documentaire *The Smashing Machine*[640] traite de la descente aux enfers d'un ancien champion de MMA : Mark Kerr, « accro » aux antidouleurs (les *Pain-killers*) à la fin des années 1990.

[638] *Lutte contre le dopage : avoir une longueur d'avance (rapport),* mis en ligne le 25/03/2013, [En ligne : http://www.senat.fr/rap/r12-782-1/r12-782-14.html], consulté le 08/03/2014.
[639] J-P. de Mondenard, *Dictionnaire du dopage*. Paris, Masson, 2004, p. 772.
[640] J. Hyams, *The smashing machine: the life and times of extreme fighter Mark Kerr*, HBO, 2002, Dvd, 93 min.

3.1.3) Le dopage des pionniers

Les pratiques dopantes étaient-elles plus nombreuses et prononcées avant le milieu des années 2000 ? Le cas de Mark Kerr ainsi que la forte présence de combattants « pionniers » du MMA dans notre liste établie dans l'annexe n°8 (Shamrock, Rodriguez, Barnett, Kimo, Rutten, Randleman, Belfort, etc.), laissent à penser que le dopage était bien présent avant l'existence des contrôles. La discipline était plus dure dans les années 1990 et au début des années 2000, à cause des tournois *openweight* sans limites de poids favorisant les individus plus lourds et puissants, les rounds plus longs du Pride et des règles permettant plus de coups. Un sport aux exigences aussi nombreuses peut être l'un des facteurs encourageant les pratiques dopantes. Malheureusement, l'absence de contrôles systématiques avant le milieu des années 2000 nous empêche de le prouver.

3.2) Les conditions d'un dopage conscient

À la suite des 32 entretiens réalisés auprès de nos trois premiers groupes (combattants et acteurs de MMA, adeptes de sports de combat et arts martiaux), ils ne sont que trois à avoir fait la remarque de façon négative, avant même que nous posions la question sur le dopage : « Au début je voyais surtout les valeurs d'entraînement, une hygiène de vie, une volonté, mais au final ils se chargent » (Pascal, groupe 3). « Se charger » est une métaphore de se doper. Gor (groupe 1), sous-contrat avec une organisation américaine, répond ceci lorsque nous lui demandons si le niveau sportif va encore augmenter :

> « Le niveau sportif non, il y aura plus de dopés… Après c'est comme dans le cyclisme, les épreuves sont tellement difficiles, ils mettent la barre tellement haute que les gens sont obligés de se doper. C'est inhumain en fait. Soit il faut faire une compétition que pour les dopés et une compétition pour les non-dopés, ce ne sera pas le même niveau, mais au moins tu sauras que le type qui est en face de toi a autant souffert que toi ».

3.2.1) Un spectre difficilement observable

À partir des propos de Gor cités ci-dessus, le parallèle avec des affaires de dopage existant dans d'autres sports montre le danger de ce fléau en MMA si les exigences

sportives devaient augmenter. Nous remarquons également que le principe d'égalité dans la souffrance rentre ici en jeu comme un frein contre le dopage. Au-delà des conséquences médicales, le dopage y est vu en tant qu'agent extérieur qui fausse l'équité. Cette équité est perçue à travers les souffrances ressenties par chaque athlète. Peu d'enquêtés ont abordé le sujet. Oubli volontaire ou non, la présence de nombreux passionnés dans notre échantillon est peut être l'une des raisons de cette carence. La seconde raison de ce manque d'informations proviendrait du milieu français moins impliqué dans la performance, puisque la compétition y est interdite et la pratique profondément marquée par l'amateurisme. Cela n'exclut pas la présence de pratiques dopantes dans le pancrace, mais sans les contrôles antidopage, aucun cas ne peut être révélé. Pour connaître une affaire relative à des produits stupéfiants, il faut se tourner vers une rubrique des faits divers d'une presse régionale française. En effet, nous y avons appris l'interpellation d'un combattant français, condamné pour l'importation de clenbuterol et de testostérone[641]. Pour le reste, le dopage sur le sol français est un spectre difficilement observable.

3.2.2) Des langues qui se délient

Peu d'athlètes ont avoué avoir recours au dopage. En marge de l'évènement brésilien du Jungle Fight 3 qui eut lieu le 23 octobre 2004, le brésilien José « Pelé » Landi-Jons[642] parle des stéroïdes en ces termes :

> « Le problème de la drogue, c'est que tu ne peux pas combattre aujourd'hui sans des stéroïdes très puissants. Les laboratoires mettent au point des produits magnifiques qui éveillent les réflexes des combattants. Mes adversaires j'essaie souvent de les mettre K.O Je frappe un grand coup et boum ! Mais l'adversaire revient trop vite, et ça c'est l'effet des stéroïdes ».

Depuis 2010, les langues se délient. Étonnamment, les combattants qui osent parler du dopage dans ce sport proviennent de la plus grande organisation du monde, à savoir

[641] C. Devos, « L'ex-boxeur tourangeau importait des anabolisants », *in La nouvelle république,* mis en ligne le 03/01/2014, [En ligne : http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2014/01/03/L-ex-boxeur-tourangeau-importait-des-anabolisants-1744990]. Consulté le 21/02/2014.

[642] A. Wizman, E. Perruchon, V. Gay, *op.cit.,* 39ème min.

l'UFC dont ils sont sous contrat. Cela renforce l'idée d'une perception qui varie selon le niveau exercé : le dopage est perçu davantage à très haut niveau et lorsque les compétitions sont plus médiatisées. Certains affirment même que le taux d'athlètes propres est très faible. En 2012, le poids lourd Roy Nelson disait ceci :

> « Avant, je disais que c'était du 50-50, mais le nombre est beaucoup plus élevé maintenant. Si je regarde ceux que j'ai affrontés au cours de ma carrière, je dirais que c'est 60 à 70%. La consommation de produits dopants est plus élevée à l'UFC. Quand tu as plus d'argent, tu dépenses plus pour ces choses. C'est un produit de luxe » [643].

À l'approche de prendre sa retraite, le combattant expérimenté Krzysztof Soszynski lie également le dopage et les moyens financiers :

> « Je dirais assurément qu'environ 85% des gars prennent des produits dopants, en particulier ceux qui peuvent s'en payer […] J'ai même eu quelqu'un qui m'a parlé d'injections de cellules souches. Tu regardes des trucs comme l'EPO, et au moins cinq ou six produits masquants différents, que les gens utilisent, et qui ne sont pas détectables dans le corps. C'est juste incroyable jusqu'où les athlètes sont prêts à aller pour laisser leur empreinte dans ce sport. […] S'il y a une substance que tu peux prendre, qui va te rendre plus costaud, plus puissant, plus explosif, qui va t'aider à t'entraîner plus dur, va t'aider à t'entraîner plus longtemps, et qui va t'aider à bien récupérer, et tu sais que si tu le prends en suivant les instructions, tu ne te feras jamais prendre pour ça, alors pourquoi tu ne le prendrais pas?[644] » .

Sous-contrat avec l'UFC, Dong Hyun Kim a un constat encore plus sévère[645]:

> « Beaucoup de gens croient que les contrôles antidopage sont efficaces, mais c'est comme les alcootests, tu peux les passer juste en contrôlant le *timing*. La plupart des

[643] Interview de Roy Nelson pour *MMAfighting*, mis en ligne sur *Riddum* le 31/05/2012, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/32060-roy-nelson-60-a-70-de-mes-adversaires-ont-utilise-des-steroides-ufc]. Consulté le 27/01/2014.

[644] Fowlkes B., « *Krzysztof Soszynski says at least 85 percent of fighters 'definitely using' PEDs* », *in MMAfighting,* mis en ligne le 17/08/2011, [En ligne: http://www.mmafighting.com/2011/08/17/krzysztof-soszynski-says-at-least-85-percent-of-fighters-defini]. Consulté le 27/01/2014.

[645] « Dong Hyun Kim : 90% des combattants ont recours au dopage », *in Riddum*, mis en ligne le 26/11/2012, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/35182-dong-hyun-kim-90-des-combattants-de-l-ufc-ont-recours-au-dopage-steroides#comment-26378]. Consulté le 27/01/2014.

consommateurs de stéroïdes font des cycles et passent les contrôles. C'est presque comme si les autres athlètes te voient comme un idiot si tu ne prends pas de stéroïdes. C'est comme si ceux qui disent "non" sont en bicyclette et ceux qui en prennent sont en moto. Mais je fais partie de ces idiots qui ne prennent pas de produits dopants. [...] Je dirais que 90% des combattants de l'UFC ont recours au dopage ».

3.2.3) Les limites du dopage conscient et le non-dit

Cependant, l'*omerta* n'est pas totalement brisée au sein de l'UFC. Effectivement, la récente retraite de Georges Saint-Pierre le libéra partiellement de sa réserve causée par son statut de champion et d'ambassadeur de l'Ultimate Fighting Championship :

> « Je n'ai pas aimé le comportement de l'UFC concernant les tests de dopage avant mon combat contre Johny Hendricks. Je voulais que l'on se soumette tous les deux à des tests de dopage, mais je n'ai pas eu l'appui de l'UFC […] N'oubliez pas que j'ai de l'information à l'interne, je sais ce qui se passe. Il y a des choses que je ne peux pas dire […] Je voulais que l'on instaure les tests au hasard. Je pense que c'était la chose à faire, mais certains prétendent que l'idée n'était pas bonne et que ça aurait donné l'idée à d'autres d'en faire autant et ça aurait fait boule de neige. Vous comprenez, il y a des choses que je ne peux pas dire. J'ai la langue qui me brûle » [646].

Le non-dit de Georges Saint-Pierre signifie beaucoup de choses. Il pointe du doigt la politique ambigüe de l'UFC contre le dopage. La lutte dans les arts martiaux mixtes se heurte à plusieurs contraintes que nous allons voir.

3.3) Une lutte à armes inégales

Il est désormais important de nous intéresser aux caractéristiques propres de ce sport, à savoir un dopage « intégral », complet. D'autres caractéristiques seront vues à travers une analyse de la pratique et de ses structures organisationnelles.

[646] L. Drolet, « Dopage-UFC : "Il y a des choses que je ne peux pas dire..,-GSP ». *in 98,5sports,* mis en ligne le 14/01/2014, [En ligne : http://www.985sports.ca/combats/nouvelles/dopage-ufc-il-y-a-des-choses-que-je-ne-peux-pas-293823.html]. Consulté le 16/02/2014, page introuvable au 23/01/2015.

3.3.1) Les caractéristiques du MMA : un dopage complet

Le dopage trouve dans le MMA un terrain singulier puisque toutes les qualités physiques sont requises : vitesse, endurance, puissance, souplesse, tolérance à la douleur. La gamme de produits dopants comprend testostérone, stéroïdes anabolisants, éphédrine, antidouleurs, dopage sanguin dont l'EPO, hormones de croissance, amphétamines, cocaïne, cannabis : le choix est vaste. Outre les caractéristiques physiques requises, ces pratiques dopantes obéissent à différentes périodes : le dopage de compétition, celui des entraînements, et le dopage en dehors des périodes de préparation. Afin de déceler des cas qui répondent à ces différentes périodes, le suivi longitudinal utilisé dans le cyclisme serait nécessaire. Une autre caractéristique des sports de combat, et *a fortiori* des arts martiaux mixtes, c'est l'importance de la perte de poids en peu de temps. Ce *cutting* provoquant une forte fatigue est un élément qui peut pousser des combattants à céder à la tentation du dopage. Même si l'enquête de terrain n'associe pas forcément la perte de poids avec le dopage, nous pouvons nous poser la question sur ce facteur. Des produits comme les diurétiques, par le biais d'une augmentation de la sécrétion urinaire et d'une déshydratation, peuvent avoir des avantages dans l'optique d'une perte de poids extrême et rapide[647]. La comparaison est difficile à établir avec les différentes disciplines où les pesées sont exercées. Effectivement, nous notons peu de données spécifiques sur le dopage, dans des sports tels que la boxe anglaise, judo, lutte, boxe thaïlandaise, haltérophilie, hippisme. Des chiffres bruts existent, mais sans la répartition des substances interdites. Donc, les sports où les catégories se forment selon des classes de poids, ainsi que les disciplines où le poids est un frein à la performance, pourraient être un terrain propice à la prise de diurétiques.

3.3.2) Les suspensions trop laxistes et inégales

Diligentés par les commissions athlétiques des États, les contrôles antidopage sont inégaux. Pour le prouver, il suffit de s'intéresser au tableau des 95 cas, ainsi qu'à la liste restreinte des 23 contrôles positifs issus de toutes les organisations en Californie, entre

[647] J-P. de Mondenard, *op.cit.,* pp. 396-399.

mars 2006 et février 2007[648]. Parmi la liste des 23, nous n'avons retenu que treize cas que nous avons inclus dans le tableau de l'annexe n°8, puisque les dix autres cas de l'État de Californie concernaient des compétitions de rang inférieur. L'exemple californien entre mars 2006 et février 2007 montre des suspensions de trois mois à la suite de contrôles à des cannabinoïdes, et de six mois pour les autres produits dont les antidouleurs. Cela a eu pour conséquence un cas de récidive au cours de la même année. Désormais, les suspensions prescrites par la commission athlétique de Californie sont doublées, pouvant aller jusqu'à un an, assorties d'une amende. Mais ces suspensions changent d'un État à un autre. Les dirigeants des organisations telles que l'UFC peuvent alourdir la sanction en réengageant un combattant sur un évènement qu'après un certain délai ; ce fut le cas de Ben Rothwell qui écopa d'un simple avertissement par l'État du Wisconsin en 2013. Ses dirigeants le sanctionnèrent de neuf mois sans combattre dans l'octogone. Ces sanctions réalisées sur le territoire d'un État, sans passer par une fédération supérieure, font que les athlètes suspendus en Californie ou au Nevada peuvent combattre dans d'autres États durant la suspension. Il n'est pas rare de voir pour les mêmes raisons, des combattants américains partir en Europe afin d'y lutter temporairement. L'UFC a un rôle ambigu. Comme le sous-entendait précédemment George Saint-Pierre, l'organisation a une logique commerciale qui la pousse à un traitement inégal des cas. Nous remarquons que le choix de résilier le contrat d'un combattant contrôlé obéit au cas par cas. Les combattants des cartes préliminaires en mal de victoires ont plus de chance d'être congédiés. Depuis 2003, aucun contrôle positif n'est à remarquer parmi les champions et les prétendants au titre. Chael Sonnen, Nate Marquardt, Alistair Overeem, Vitor Belfort et Antonio Silva furent pris, mais pas au moment de jouer le titre de champion. Ces *titlefights* ont lieu lors d'évènements vendus en *pay-per-view*, ce sont des soirées qui rapportent beaucoup d'argent. Il est tenant d'y voir un lien.

3.3.3) Vers une privatisation des contrôles antidopage

Assistons-nous à une privatisation de la lutte antidopage ? VADA : le Voluntary Anti-doping Association est un programme privé de contrôles antidopage, une organisation indépendante travaillant essentiellement en boxe anglaise et en *mixed*

[648] « Numerous MMA drug test failures in California », *in MMAweekly*, mis en ligne le 02/04/2007, [En ligne : https://www.mmaweekly.com/numerous-mma-drug-test-failures-in-california-2]. Consulté le 16/02/2014.

martial arts. Au-delà de la transparence affichée par les résultats des contrôles, le VADA aspire à éduquer les athlètes, les commissions et le public sur les risques du dopage sur la santé. Le site remercie ouvertement les différents athlètes qui ont utilisé leur programme : George Saint-Pierre, Ben Askren et Roy Nelson sont les combattants de MMA concernés. Cependant, comme le disait George Saint-Pierre, les combattants ne reçoivent pas d'aides (essentiellement financière) pour réaliser ce programme.

3.4) Le débat pour l'autorisation de produits illicites

De nombreux sports s'inquiètent du nombre conséquent d' « asthmatiques », autorisés thérapeutiquement à utiliser des médicaments rangés dans les produits dopants. En MMA, la TRT fait partie de ces thérapies polémiques. Le débat élargi, comprend également la place des cannabinoïdes par exemple.

3.4.1) La *Testostérone Replacement Therapy* (TRT)

Sous couvert thérapeutique, de nombreux combattants ont recours à des cures de testostérone pour palier à un seuil naturellement bas : quinze athlètes figurent dans la liste des combattants qui furent autorisés à utiliser la TRT au Brésil (pour Belfort) ou alors par la Nevada State Athletic Commission[649]. Mais les seuils tolérés sont différents selon les États et des contrôles positifs sont possibles : c'est le cas d'Antonio Silva qui dépassa le seuil toléré en décembre 2013. Dans une grande majorité, le point commun entre ces combattants vient de leur morphologie : ce sont des athlètes compris entre les catégories poids moyens et poids lourds. Outre le manque d'uniformisation des seuils tolérés et des exemptions permises par les États, un problème de fond apparaît avec la TRT. En effet, ce traitement hormonal est davantage prescrit pour des personnes âgées dont le taux naturel d'hormones baisse. 2,4 millions d'ordonnances ont été délivrées aux États-Unis en 2004. Cependant, le professeur urologue Marc Zerbib estime qu'il n'y a que 3 à 5 % des personnes de plus de 50 ans qui se présentent avec un taux de

[649] J. Gross, M. Fish, « MMA fighters with TRT exemptions ». *in Espn*, mis en ligne le 25/02/2014, [En ligne : http://espn.go.com/espn/otl/story/_/id/10501404/list-mma-fighters-received-therapeutic-use-exemptions-testosterone]. Consulté le 17/03/2014.

testostérone naturellement faible[650]. Il est donc étonnant de voir le nombre de combattants entre 25 et 40 ans souffrant de ce déficit hormonal. Le 27 février 2014, une motion fut votée par la commission athlétique de l'État du Nevada, afin d'interdire la TRT. Plus aucun athlète sous ce traitement ne peut combattre dans le Nevada. Cette interdiction vise aussi la boxe anglaise. À l'image de l'uniformisation des règles de combat qui fut initiée par la NSAC, d'autres États américains devraient suivre ce pas et interdire à leur tour la TRT. D'ailleurs, l'État de Californie a d'ores et déjà emboîté le pas de son voisin[651].

3.4.2) Les drogues douces

Outre les traitements hormonaux, les cannabinoïdes posent également problème. Entre 2006 et 2007, en dehors des cas les plus médiatiques repris dans l'annexe n°8, 18 contrôles positifs sur 23 réalisés par la commission athlétique de Californie concernent la marijuana[652]. Dans le cannabis, le THC (tétrahydrocannabinol) est détectable jusqu'à trois semaines après l'absorption, voire jusqu'à huit semaines. Les produits rangés dans la famille des cannabinoïdes sont désormais des substances dites « spécificiées » depuis 2009[653], c'est-à-dire que le potentiel dopant est moindre, qu'elles sont facilement accessibles jusqu'à la considération d'une prise accidentelle. De ce fait, la sanction est réduite. Interdit en compétition, mais autorisé hors compétition, il existe donc un flou temporel.

Dopage, violence, surentrainement, nous sommes au cœur de l'*hybris* sportif. Le dopage rappelle les faiblesses d'un corps que l'on voudrait parfait. Comme dans les autres sports, la chasse contre le dopage est loin d'être gagnée. Les difficultés athlétiques, les enjeux grandissants font que le MMA n'est pas plus épargné que les autres sports de compétition. Cependant, les différences d'aveux sur ce sujet peuvent

[650] M. Perez, « Testostérone : pas de miracle pour les hommes âgés », *in Le Figaro*, mis en ligne le 02/01/2008, [En ligne http://www.lefigaro.fr/sciences/2008/01/02/01008-20080102ARTFIG00398-testosterone-pas-de-miracle-pour-l-homme-age.php]. Consulté le 16 /02/2014.
[651] « California commission announces 'total ban' of testosterone replacement therapy », *in MMAjunkie*, mis en ligne le 06/03/2014, [En ligne : http://mmajunkie.com/2014/03/california-commission-announces-total-ban-of-testosterone-replacement-therapy/]. Consulté le 13/03/2013.
[652] « Numerous MMA drug test failures in California », *in MMAweekly*, mis en ligne le 02/04/2007, [En ligne : https://www.mmaweekly.com/numerous-mma-drug-test-failures-in-california-2]. Consulté le 16/02/2014.
[653] J. Demeslay, « La liste des interactions en matière de dopage comme objet de controverses », dans C. Collinet, P. Terral, *Sport et controverses*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013, pp. 81-97.

nous enseigner sur le fait que ce sujet est abordé en réponse aux cas de dopage avérés. Sans les contrôles, le dopage semble être oublié volontairement ou non. Il existe des singularités provenant de la présence accrue des analgésiques, ainsi que du *weight cutting* plus ou moins imposé par les catégories de poids, pouvant nécessiter le recours à des diurétiques par exemple. Malgré cela, la répartition des substances dopantes en MMA se rapproche fortement de celle correspondant à l'ensemble des sports. Dans les deux figures 15 et 16, les agents anabolisants sont les plus utilisés devant les stupéfiants et les cannabinoïdes.

Conclusion

Janvier 2015, nous apprenons que le champion de l'UFC Jon Jones fut contrôlé positif à la cocaïne quelques semaines auparavant. Le contrôlé étant effectué en dehors des compétitions, il fut autorisé à combattre et n'est pas destitué de son titre, ce qui est un écho de ce qui toucha le cycliste Tom Boonen en 2008 et en 2009. Les arts martiaux mixtes requièrent une vaste gamme d'aptitudes physiques et nécessitent un entraînement poussé : les combattants deviennent des hommes-machines. Nous étions partis avec l'idée que le principal facteur de contraintes du MMA était le fait qu'il s'agissait d'un sport hautement à risque, car l'occurrence de blessures est forte. Premièrement, les études scientifiques montrent que si l'occurrence est grande, ces blessures ne sont pas graves, plus visuelles que destructrices. Deuxièmement, même si cette nature « extrême » de la pratique peut désinhiber la tentation du dopage, le facteur prépondérant est dû à la nature même de sa structure organisationnelle. Effectivement, les structures privées comme l'Ultimate Fighting Championship structurent le MMA, vivent sans aucune fédération officielle. De ce fait, les contrôles et les sanctions sont diligentés et exécutés par les commissions athlétiques des États où ont lieu les évènements. Les sanctions n'étant pas harmonisées entre ces États, nous remarquons alors une disparité dans le traitement des cas. Les récidives sont relativement courantes, car les suspensions laxistes n'excédent pas une année. Cette double contrainte qui mêle la nature sportive extrême et sa structure organisationnelle n'encourage pas à l'optimisme. Si la politique de lutte antidopage requiert un ajustement de sa prévention afin de mieux appréhender les pratiquants de sports hautement à risque, elle passera également par la nécessité de mieux structurer cette discipline. De ce fait, la création

d’une fédération internationale reconnue est une condition nécessaire. Elle aura plus de moyens pour harmoniser la traque des tricheurs.

Quatrième partie :

Les représentations sociales et individuelles du mixed martial arts

Chapitre I. Les causes et les effets des représentations sociales et individuelles

Les représentations sociales qui sont entre le concept et le percept, contribuent à la formation des conduites et des connaissances sociales, s'élaborent dans différents supports de communication et aboutissent à des processus d'objectivation et de classification [654] . Ces représentations sociales ou collectives dans les termes durkheimiens, ont un impact et influencent celles qui sont individuelles[655]. La mauvaise image des arts martiaux mixtes perdure et les diverses représentations alimentent les conversations. Les acteurs de ce sport sont également responsables de cette image néfaste. En effet, ses protagonistes encouragent certaines représentations : les organisateurs, les équipementiers et même les combattants avec les surnoms jouent avec des dénominations et des logos connotés négativement. Cet état de fait ne provient pas exclusivement de ses propres acteurs, puisque diverses formes artistiques, dont le cinéma, font véhiculer des représentations plus ou moins négatives selon l'orientation de l'œuvre. Nous aborderons le traitement de ce sport dans la fiction, au cours du second chapitre de cette partie. Avant cela, nous traiterons d'un réenchantement du monde où baigne le MMA, avec notamment l'importance de la sensorialité et de la connexion entre le corps et l'esprit dans une logique orientaliste.

1) La technique d'association de mots

Cette technique (également appelée « association libre ») fut originellement développée par Galton en 1879. Carl Gustav Jung fut l'un de ses utilisateurs. Le test est d'associer un mot à partir d'un mot-inducteur ou mot-stimulus. Le test réalisé ici est

[654] Voir S. Moscovici, *La psychanalyse, son image et son public*, préface de D. Lagache, Paris, Presses Universitaires de France, 1976 (éd. originale 1961), 506 p.
[655] Voir E. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 1985 (éd. originale 1912), 647 p.

méthodologiquement différent puisqu'il s'agit d'associer cinq mots. Notre enquête de terrain et les différentes interviews réalisées pour des documentaires révèlent les représentations produites par les initiés et les non-initiés. Nous avons commencé à utiliser la technique d'association de mots dès mon mémoire de master de sociologie, sur ce même objet de recherche. Fort de son utilité, nous avons poursuivi cette méthode tout au long de l'enquête de terrain pour la thèse de doctorat. Dans un premier temps, ce test était réalisé à la fin des entretiens. Pour la thèse, nous avons démarré directement les entretiens avec cette technique par crainte que toutes les questions posées puissent orienter les cinq mots prononcés. Toutefois, nous n'avons pas vu de changement.

1.1) Méthodologie

Avec ce test, il s'agit d'obtenir spontanément les cinq mots qui répondent au mot-stimulus « mixed martial arts ». Pour les enquêtés qui possèdent le moins de connaissances, le mot-stimulus fut utilisé « free fight ». Les conditions globales de l'enquête de terrain produisent cependant des limites à ce test. Cette technique comprend 39 enquêtés (sur les 50).

1.1.1) Les limites et les remarques

Dans notre cas, cette technique comporte des modifications méthodologiques. Tout d'abord, nous n'avons pas le même nombre d'intervenants par groupe pour cette question (contrairement aux enquêtés dans sa totalité). Le premier groupe (les combattants de MMA) compte onze individus, alors qu'ils sont dix pour le second (les acteurs non pratiquants), neuf pour le troisième groupe (les pratiquants d'arts martiaux traditionnels), mais seulement cinq pour le quatrième (les non-initiés). En effet, ce dernier groupe compte des enquêtés dont les entretiens furent spontanés, non directifs où ce test n'a pas été utilisé. D'autres enquêtés des différents groupes ne répondirent pas à ce test, ou répondirent de façon inappropriée ; de ce fait nous ne les avons pas comptabilisés. Par contre, nous avons gardé les enquêtés qui ne répondirent qu'avec trois ou quatre mots. Pour ce test d'association de mots, quatre membres du site *Ikusa* répondirent. Ces membres sont initialement rangés dans le groupe cinq de l'enquête.

1.1.2) Les difficultés méthodologiques pour l'analyse

Des difficultés sont apparues pour classer des mots dans les thèmes, car certains d'entre eux pouvaient être rangés dans plusieurs groupes. Le mot « sacrifice » est rangé dans le thème E (l'art martial et la guerre) selon la définition de l'encyclopédie des arts martiaux[656], qui associe le sacrifice au « jeter du corps » (*Sutemi* en japonais), se jeter soi-même dans un esprit de mouvement. Dans un sens plus large, cela a une origine dans le *Bushido*, le code samouraï. Nous nous permettons donc d'élargir cette définition au comportement qui sacrifie des aspects de la vie quotidienne pour se consacrer à cette pratique, comme ceux qui se dévouèrent et qui se dévouent à leurs arts martiaux traditionnels. Le mot « vérité » est aussi dans ce groupe E car la recherche d'une « vérité » est l'un des principes des arts martiaux. Les mots « évolution » et « révolution » sont par contre rangés dans le thème C (sport et compétition), car cela contraste avec l'art traditionnel statique. Le MMA n'est pas que la dernière évolution de l'histoire des arts martiaux, il a bouleversé ce champ par divers aspects. D'autres mots ont posé des problèmes de classification. Le mot « masculin » est dans le thème G (mode de vie) dans le sens où ce sport connaît une socialisation « virile », une hétérosocialibilité masculine, sans toutefois exclure les femmes, bien au contraire. Enfin, le mot « méconnu » est rangé dans le thème C (sport et compétition), car cela concerne la médiatisation de ces compétitions sportives.

1.2) Les résultats et l'analyse

La première étape de l'analyse est de distinguer des thèmes de cooccurrences et de les répartir selon les groupes des enquêtés. Cette classification fait apparaître des thèmes aux connotations plus ou moins négatives. La seconde étape est de dresser un profil sémantique à partir de cette classification ; un profil qui peut s'appliquer individuellement.

1.2.1) Les cooccurrences thématiques

Nous comptons dix cooccurrences thématiques parmi les réponses :

[656] G. Habersetzer, R. Habersetzer, *Encyclopédie des arts martiaux de l'extrême orient. Technique, historique, biographique et culturelle*, Paris, Amphora, 2004, p. 686.

– Qualités physiques et mentales (A) : les qualités sportives qui se rapportent aux individus.

– Respect et humilité (B) : les qualités humaines assimilées au *fair-play*.

– Sport et compétition (C) : les noms, adjectifs et marques relatifs à la compétition sportive.

– Techniques et entraînement (D) : les composantes et qualificatifs techniques.

– Art martial et guerre (E) : de l'esprit *bushido* jusqu'à la guerre au premier sens du terme.

– Aspects négatifs (F) : les références aux combats non sportifs et ses conséquences.

– Mode de vie (G) : les références sociales qui englobent l'objet.

– Émotions (H) : tous les noms communs et les adjectifs relatifs aux émotions.

– Mode et spectacle (I) : la dimension économique, voire éphémère du combat-spectacle.

– Limites, art et aventure (J) : notions proches des sports extrêmes et du champ artistique.

Cooccurrences	Groupe1 11 individus	Groupe 2 10 individus	Groupe 3 9 individus	Groupe 4 5 individus	Groupe Ikusa 4 individus
A	**17**	**9**	4	2	6
B	**7**	5	2	2	4
C	5	**10**	3	2	0
D	**8**	**7**	3	1	2
E	7	3	**8**	1	2
F	2	3	**9**	**12**	1
G	2	3	2	1	1
H	2	3	2	0	2
I	1	1	**9**	1	0
J	3	4	3	2	0

Tableau 16 - Les cooccurrences selon les groupes d'enquêtés

1.2.2) L'analyse du test

La diversité des enquêtés se caractérise par la diversité des réponses, d'où le grand nombre de thèmes. Le tableau 15 montre des cooccurrences plus nombreuses selon les groupes, mises en gras pour une meilleure lisibilité. Le thème A est nettement fourni dans le groupe 1 (dix-sept réponses), puis baisse progressivement jusqu'au groupe 4 (deux réponses) ; ceci est également observable pour les thèmes B et D. Cela signifie que les qualités physiques et mentales des athlètes, le respect, ainsi que l'entraînement et les techniques sont principalement perçus par les initiés, et en particulier les combattants de MMA. La surprise vient du thème C (sport et compétition) qui est davantage relevé chez les acteurs non pratiquants de MMA, contrairement aux compétiteurs (dix réponses contre cinq). Le thème E (l'art martial et la guerre) est principalement perçu chez les pratiquants d'arts martiaux traditionnels et des autres sports de combat (huit réponses), juste devant les combattants de MMA (sept réponses), ce qui n'est pas une surprise. Le tableau nous prouve une autre évidence, c'est la prépondérance du thème F (les aspects négatifs) dans les groupes 3 et 4 (respectivement neuf et douze réponses) : plus nous nous écartons du milieu du MMA et plus nous avons des mots à connotation négative sur l'objet. Ce groupe 3 se démarque des autres concernant le thème I (la mode et le spectacle) avec neuf réponses, ces enquêtés provenant de divers sports de combat et arts martiaux ont plus tendance à assimiler le MMA à un spectacle et à un effet de mode. Pour le reste des cooccurrences des thèmes (G, H et J), les résultats sont plus homogènes.

1.2.3) Une vision non neutre de la discipline

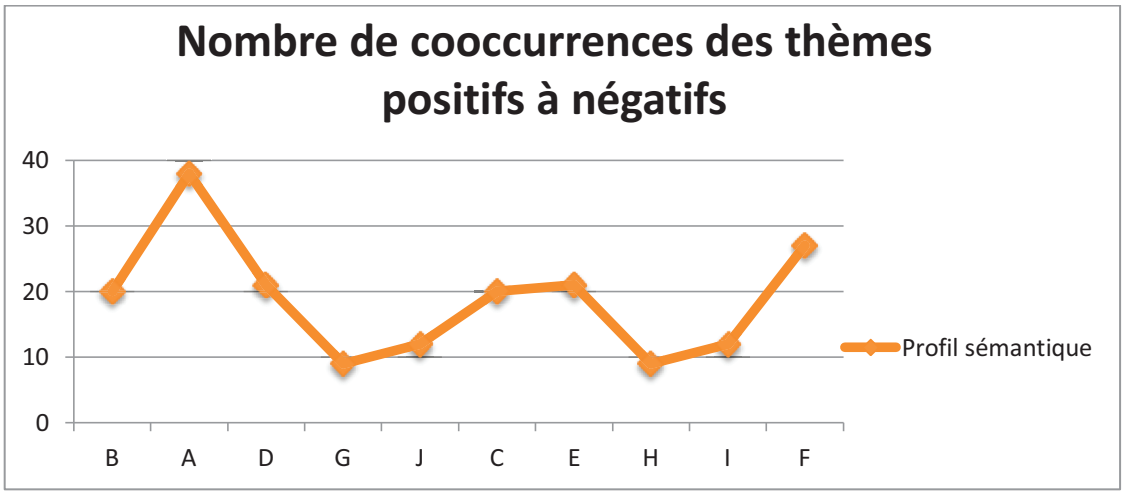

Figure 17 - Le nombre de cooccurrences des thèmes positifs à négatifs

La figure 17 révèle que les cooccurrences thématiques les plus importantes se retrouvent davantage dans les extrémités du profil sémantique, c'est-à-dire que les thèmes les plus positifs (en particulier le thème A des qualités physiques et mentales) et celui le plus négatif (le thème F des aspects brutaux et de ses conséquences) sont les plus plébiscités. Les avis sur ce sujet sont difficilement neutres, soit ils révèlent des aspects nobles et valorisants, soit ils révèlent les éléments les plus répulsifs. 21 enquêtés sur les 39 concernés par cette technique sont des combattants et acteurs de ce sport, cela explique aussi le grand nombre de cooccurrences positifs. Cela dit, le MMA ne laisse définitivement pas indifférent.

1.2.4) Des portraits atypiques

Individuellement, des réponses correspondent aux fonctions des individus. Par exemple, le résultat de Yannis (groupe 2) est J-J-H-B-C, soit une vision d'aventure et d'émotion : Yannis est passionné d'art et créateur de *highlights*. Les réponses relatives à la liberté et à l'art apparaissent chez Kussay (groupe 1), lui-même artiste. Entraîneur de jiu-jitsu brésilien et gérant d'un club omnisport, le résultat de Florent (groupe 2) est D-D-F-A-E, soit une vision des techniques et des activités sportives. D'autres individus ont des réponses exclusivement (ou quasi exclusivement) marquées par un seul thème de cooccurrences. Adil ne perçoit que les qualités physiques et mentales pour le groupe 1. Pour le groupe 2, Akira ne perçoit que des éléments relatifs à la compétition sportive. Les quatre premiers mots du créateur de *highlights* Lorenzo (groupe 2) appartiennent au thème des émotions ; les émotions qu'il cherche lui-même à transmettre grâce à ses clips vidéo. Des réponses correspondent donc à la fonction de l'individu ou à ses loisirs, Anthony (groupe 3) mentionna des mots relatifs à la guerre : il est pratiquant de stages de survie. À partir du groupe 3, nous constatons des différences entre les mots prononcés spontanément et les avis argumentés lors des entretiens, les mots spontanés du test d'association de mots étant plus négatifs. Par exemple, Nicolas R. (groupe 3) voit spontanément ce sport comme un spectacle alors que dans l'entretien il le reconnaît comme un sport à part entière. C'est également le cas pour Nouhé (groupe 3), et les enquêtés du groupe 4 Laura, Marie-Pierre, Monique et Nicolas P., qui voient spontanément des aspects négatifs surtout lors des premiers mots du test.

1.3) Les associations entre thèmes[657]

Les cooccurrences entre elles produisent des associations. Comme pour l'ensemble des cooccurrences, les associations sont différentes selon les groupes d'enquêtés, d'où la distinction réalisée entre les acteurs de MMA et le reste des interviewés.

1.3.1) Les associations chez les acteurs de MMA

Premier groupe : les associations A-E (dix fois) et A-D (neuf) sont les plus nombreuses. Cela prouve la primauté des notions d'entraînement et des qualités nécessaires pour pratiquer ce sport. Les enquêtés associent ces qualités requises et le champ de l'art martial. Ces enquêtés voient dans le MMA une activité sportive et une compétition à part entière. Ce sont ceux qui associent le plus les qualités des athlètes avec le respect (A-B). Ces associations avec les notions de violence (F), des émotions (H) et du mode de vie sont sous-représentées.

Le deuxième groupe : à l'instar du groupe précédent, l'association A-D est fortement présente, même si nous constatons une plus grande homogénéité entre elles. Les associations se réalisent davantage autour du thème de l'art martial/guerre (B-E et D-E avec quatre liens, A-E et C-E avec quatre liens). Nous constatons alors que les initiés au MMA ont une vision spontanée homogène et complète, même s'ils ne pratiquent pas cette discipline.

Groupe Ikusa : Le thème A domine avec six réponses, devant le B (quatre réponses). Les associations A-B (sept fois), A-D (quatre) sont les plus nombreuses. Les résultats correspondent au mixage du premier groupe avec le second.

1.3.2) Les associations chez les autres pratiquants de sports de combat/arts martiaux et les novices

Troisième groupe : les associations E-I (neuf fois) et F-I (sept) sont les plus nombreuses. Par conséquent, le thème majeur de ce groupe est celui des techniques et de l'entraînement, ainsi que la vision de respect. Contrairement à la primauté des associations avec le thème E dans le groupe 2, ce n'est pas une surprise de voir ceci dans le groupe 3, car il s'agit de pratiquants de divers arts martiaux et de sports de

[657] Les tableaux qui classent toutes les associations thématiques se situent dans l'annexe n°9, pp. 542-543.

combat. À l'opposé, nous notons une nette baisse des associations avec la compétition. La violence y est davantage citée, car nous y retrouvons les premiers enquêtés défavorables au développement de ce sport.

Quatrième groupe : les associations avec le thème de la violence sont les plus nombreuses parmi ce groupe des non-initiés. C-F est la première en nombre (quatre). Avec trois associations F-A et F-B, un paradoxe s'installe. En effet, les reconnaissances de l'activité sportive, du respect et de la violence cohabitent. Aucune association n'est réalisée avec le thème des émotions, ce groupe préférant spontanément prononcer des éléments qui causent ces émotions. Il s'agit d'un comportement de justification. Les associations avec des éléments positifs montrent une certaine ambivalence qui relève une démarche volontaire d'objectivité. Cependant cette démarche volontaire d'objectivité peut également se trouver chez les initiés, lorsqu'à travers ce test, ils tentent de légitimer leur goût pour ce sport.

Nous avons donc repris le test d'association de mots afin de connaître les représentations spontanées des enquêtés. Nous avons remarqué que spontanément, certains d'entre eux possèdent des mots à connotations négatives alors que leurs avis sont plutôt neutres, voire positifs durant les entretiens. Ce n'est guère une surprise, mais des différences de cooccurrences et de ses associations existent selon les groupes. Les surprises proviennent d'un certain paradoxe chez des non-initiés qui reconnaissaient le MMA comme un sport brutal sans écarter les notions de respect, et chez les acteurs non pratiquants qui voient spontanément des mots relatifs à la compétition comme s'ils se projetaient eux-mêmes dans la tête d'un combattant.

2) Les différentes représentations à partir de l'enquête

Malgré quelques divergences, les adeptes sont majoritairement vus comme n'importe quel sportif de haut niveau. Julien (groupe 1) distingue clairement les sentiments d'un combattant et celui d'un spectateur : « Je dissocie le MMA que je pratique de celui que je regarde en tant que spectateur ; moi je fais du sport, à l'UFC ils en ont fait un spectacle pour *rednecks* avinés, pratiqué par des sportifs bien sûr».

Morgane (groupe 1) et Nicole P. (groupe 4) partagent cette distinction. Ce dernier parle des spectateurs et du lien avec les politiques des organisations : « Si t'as un spectateur qui vient voir un *show*, il faut annuler quelques règles. Si c'est un mec qui vient voir de bons combattants, il faut plutôt les protéger et annuler des coups au sol ». Hormis l'avis de Nicolas P., cela correspond à nos résultats obtenus à la page 346 où nous remarquions que les individus qui préfèrent les règles les plus dures sont ceux qui ne pratiquent pas ce sport. Cette distinction entre les représentations des initiés et des novices est perpétuellement illustrée dans la partie qui suit. Des représentations qui toutefois peuvent muter ; mutation liée à l'éducation martiale et à la connaissance acquise de l'objet.

2.1) Les termes proposés lors des entretiens

À la question « Que représentent les combattants pour vous ? », les références aux guerriers, aux casse-cou, aux intermittents du spectacle et aux hommes d'honneur furent émises par l'enquêteur. Cela permit de distinguer des différences de représentations selon les groupes d'appartenance. Cependant, nous n'avons pas pu poser la question à l'ensemble des enquêtés : en particulier sur des pratiquants des groupes 3 et 4 qui ont dû arrêter l'entretien (lors des entretiens non directifs et spontanés).

2.1.1) Des guerriers

En 2005, Ikuhisa Minowa témoigna de son enthousiasme à l'idée de combattre deux fois dans la même soirée, lors du Pride Bushido 9 *:* « Je veux deux combats dans la soirée, car j'irai deux fois au paradis, je serai un surhomme, un super-guerrier »[658]. Outre la dimension ésotérique de ses propos, c'est son assimilation au super-guerrier qui nous intéresse ici. Le nom de guerrier est souvent utilisé dans le vocabulaire des compétitions sportives. Nous constatons une nette différence de représentations entre les différents groupes. Si les combattants se perçoivent majoritairement comme des guerriers (75%), cette part baisse progressivement jusqu'au groupe des non-initiés (50%). Ce sont des guerriers comme dans les autres sports de combat pour Akira (groupe 2) ou Jérôme (groupe 1). Rugbyman, Nicolas P. (groupe 4) les voit également

[658] Interview d'Ikuhisa Minowa lors de la vidéo introductive de son premier combat du Pride Bushido 9, le 25/09/2005.

ainsi : « Si tu n'as pas l'âme du guerrier, tu ne peux pas monter sur le ring et si tu montes sur le ring sans l'être, tu te fais défoncer ».

Pour Florent (groupe 2), cette représentation est inappropriée : « Mais ce ne sont pas des guerriers…les pompiers sont des guerriers, ils se battent contre le feu, ils risquent leur vie…en MMA non. Après, il faut du courage…c'est sûr, mais ni plus ni moins ». Monique (groupe 4) n'assimile pas ce sport à de la guerre, rappelant qu'il y a des morts dans les guerres. Cette distinction, Bertrand (groupe 1) la réalise en définissant les athlètes de MMA comme des « guerriers même s'ils ne vont pas à la guerre », que « personne ne va mourir ». Il rappelle que ce terme est même utilisé en dehors de la sphère sportive, et qu'il en use, car il y a un esprit de conquérant qui anime le combattant en compétition. Par contre, il déteste entendre le public crier « tue-le », « arrache-lui bras ». Selon lui, ce n'est pas les pratiquants qui crient ces mots, ce qui rejoint les avis de Julien et de Morgane (Morgane est citée à la page 392). Kussay (groupe 1) va plus loin en comparant des échanges de coups sans hostilité dans ce sport, et la violence symbolique de notre monde contemporain : « Ce n'est pas dans les sports de combat que je vois de la violence. J'en vois davantage dans les milieux professionnels quand on se marche dessus et qu'on écrase son prochain. Je vois plus un côté guerrier dans la manière de se comporter de nos dirigeants envers leur propre pays ou sur d'autres peuples ».

Enfin, une expérience sur un forum internet généraliste (forum *Orange*) nous a permis de constater l'assimilation rapide des sports de combat extrême avec les thèmes de la guerre. La question de départ était : « Comment expliquez-vous l'attirance de la violence "sportive'' (sport de contact, combat, extrême) chez l'Homme lorsque le sujet est originaire d'un environnement social stable, sans un trouble majeur ? ».[659] Les premières réponses liaient ses athlètes à des « primates » ayant connu un fort taux de frustration, sévices ou traumatismes durant l'enfance, à des sadomasochistes, au « demeuré congénital atteint de crétinisme culturel moderne » qui cherche un moyen de montrer sa virilité. Puis le thème de la guerre arriva pour ne plus quitter ce sujet : les Hommes sont attirés par ces violences sportives, car ils sont « guerriers par nature ». La discussion se noya ainsi en l'espace de deux heures.

[659] Question posée et ses réponses, *in Forum Orange,* mis en ligne le 25/02/2011, [En ligne : http://femmes.forum.orange.fr/messages/index/20321/psycho-comment.html?dub=1]. Dernière consultation le 28/11/2014.

2.1.2) Des casse-cou

Contrairement aux « guerriers », les représentations sont diamétralement opposées, l'évolution entre les groupes est inversée. Plus nous nous dirigeons vers les non-initiés et plus les combattants sont perçus comme des casse-cou. La majorité des réponses (surtout au sein des groupes 1 et 2) sont « Pas tous ». La première nuance est historique puisque la prise de risque actuelle est moindre que par le passé où les règles minimales étaient de rigueur : « Il y a des combattants qui jouent vraiment la sécurité. Ils ne prennent pas forcément plus de risques que d'autres » (Steve, groupe 2). Si les athlètes ne sont pas perçus comme des casse-cou, c'est parce qu'ils estiment qu'il faut être intelligent et tactique pour combattre ; cela s'oppose aux prises de risque « suicidaires » des têtes brûlées. La seconde nuance concerne une possible insensibilité ou une addiction aux coups reçus chez certains athlètes : le *punch drinker* (Akira, groupe 2). Cette impression des coups reçus est ce qui a le plus marqué Jean (groupe 4), 60 ans et ancien rugbyman : « Ils se donnent de sacrés coups. Ce qui m'impressionne le plus c'est leur capacité pour encaisser ».

2.1.3) Des hommes d'honneur

La majorité des enquêtés voient les combattants comme des hommes d'honneur depuis l'instauration de règles. Cependant ils sont nombreux à nuancer en individualisant les cas, en disant que ça dépend de chaque personne, de la personnalité de chacun. Il faut dissocier les codes d'honneur de la pratique d'un sport. Un homme irrespectueux dans la vie réitérera son irrespect dans la cage. Le groupe 3 est celui qui considère le moins ces athlètes comme des hommes d'honneur. Étonnement, le groupe 4 compte davantage d'avis positifs sur ce terme, avec des nuances également. Effectivement, Nicolas P. ne les voit pas forcément comme des hommes d'honneur, car ce sport regroupe des passionnés, mais aussi des « mercenaires », luttant juste pour de l'argent. Selon Monique, l'argent est un élément immuable à la pratique. Elle fait le parallèle entre combattre pour de l'argent et la prostitution, car la notion de plaisir est altérée par la quête pécuniaire, le MMA serait moins dérangeant s'ils combattaient seulement pour le plaisir. Monique possède des sentiments paradoxaux : elle ne porte pas de représentations négatives sur les hommes, mais sur la pratique. Nous constatons

que l'avis positif sur cette assimilation est corrélé aux connaissances des enquêtés sur le sujet.

2.1.4) Des intermittents du spectacle

Similairement au terme de « guerrier », les « intermittents du spectacle » sont davantage perçus parmi les combattants de MMA, pour baisser progressivement jusqu'au groupe des non-initiés. Il y a d'ailleurs une nette différence entre le groupe 1 et le reste des enquêtés. Akira (groupe 2) les voit dans le catch et non en MMA. Cela peut paraître surprenant, mais ces représentations dépendent également de la connaissance de ce sport et de l'expérience de la compétition. Bertrand reconnaît que cette représentation n'est pas forcément consciente, en répondant à ma question relative à une possible assimilation combattant/intermittent du spectacle :

> « Très bonne question… le fait que j'hésite c'est que ça en dit long. Parce que la première chose que j'ai envie de dire c'est non… mais c'est clair que les compétitions sont mises en scène, ça fait partie du *decorum.* Parce que c'est un sport professionnel et que chaque combattant doit se vendre, comme un produit. On a tous en souvenir le Pride et les entrées de chaque combattant […] Des gens se déplacent pour voir un combat sportif, mais aussi pour se divertir. Ce n'est pas le catch parce que là on est à l'opposé du sport, c'est du spectacle pour le spectacle. Là on reste dans le sport, mais dans le cadre de ce sport, il faut se vendre, mais ça se perd. Ça se perd ».

Il reconnaît que ce lien diminue depuis peu. Les combattants sous contrat avec des organisations reconnaissent la part « spectaculaire », car l'image donnée joue sur la suite de leur carrière et génère ainsi de l'argent : « Il faut avoir une bonne gueule, du charisme, faire des combats qui plaisent, c'est tout ça qui fait que le MMA est un gros sport » (Volkan, groupe 1). « Il faut faire le *show*, tout en restant dans un entre-deux pour ne pas tomber dans la caricature comme dans le catch, ce qui aurait l'inconvénient de décrédibiliser ce sport » (Ludovic, groupe 1). Comme Bertrand, Jérôme (groupe 1) pense que les intermittents du spectacle étaient plus nombreux au Japon où la part spectaculaire était davantage mise en avant. Le reste des enquêtés qui répondirent par une partie des combattants met en exergue la précarité des athlètes, surtout français. Cette précarité est expliquée respectivement par Steve (groupe 2) et Ivan (groupe 4) : « Être combattant ce n'est vraiment pas… un plan de carrière qui peut être stable », « Il ne faut pas y aller dans ce sport, il n'y a pas d'avenir en France ». Enfin, Kussay

(groupe 1) ironise sur son propre statut d'intermittent du spectacle, plus confortable que celui de combattant : « Il y a un côté *show* très prononcé, oui ce sont des intermittents du spectacle d'une certaine manière avec une couverture sociale beaucoup moins agréable qu'on peut avoir en France. On devrait demander d'avoir en pancrace et kempo une déclaration d'intermittent du spectacle ».

2.2) Les représentations spontanées

En dehors des quatre termes proposés, les enquêtés ont parfois utilisé des mots ou des expressions lourds de sens, qui pèsent sur les représentations. Ces dernières sont donc spontanées et permettent de voir les éléments qui freinent le développement de ce sport.

2.2.1) Des jeux du cirque

« Les gladiateurs des temps modernes », l'expression revient régulièrement au cours de l'enquête (Sophian du groupe 2, Anthony du groupe 3 et Nicolas P. du groupe 4), mais jamais dans le groupe 1 des combattants. Plus nous nous dirigeons vers le groupe 4 et plus la probabilité est forte de rencontrer un ou une enquêté(e) parlant de « gladiateur ». Une non-initiée ajouta le terme de « spartiate » (Marie-Pierre). Sans être nombreuses, les références aux jeux du cirque de l'Empire romain existent. Morgane (groupe 1) explique que son premier sentiment négatif provint des coups de poing donnés au sol (le *ground and pound*), lui donnant l'impression de ces jeux romains. Si le combat-spectacle n'est pas relevé dans chaque entretien, Nicolas R. (groupe 3) rappelle que les « jeux du cirque ont toujours existé », sous diverses façons. L'assimilation aux gladiateurs est particulièrement présente dans les articles de presse dont l'énumération est très nombreuse, et pas seulement en France. En effet, le journaliste brésilien Galvão Bueno appela les combattants : « les gladiateurs du troisième millénaire »[660]. Kussay (groupe 1) va plus loin en apportant une vision qui s'apparente à de la sociologie critique du sport. En effet, il avoue avoir ressenti ce qui se rapproche à une lutte de classes déguisée en spectacle sportif :

[660] G. Bueno cité dans S. Nascimiento et D. Corneia, *in Veja*, n°2260, 14/03/2012, p. 89.

> « Pour revenir sur les défauts du sport-spectacle, quand nous étions alignés face au public, j'ai pris conscience de la vacuité de tout ça […] Autour du ring, il y avait toutes les tables des sponsors, qui bouffent, bien gras, qui gueulaient. Je me suis dit qu'on était en plein dedans, les jeux Romains : allez-y les pauvres mettez vous sur la gueule, amusez-nous ».

Il est le seul enquêté à mentionner cet aspect socio-économique. À l'exception du football par exemple où des « gens de peu » selon l'expression de Pierre Sansot, admirent des sportifs devenus millionnaires ; le MMA reste majoritairement un sport professionnel où des gens aisés peuvent regarder des athlètes précaires. Les plus grandes organisations de combat équilibrent ce fait avec quelques combattants qui font fortune.

2.2.2) Le sang et la cage : au cœur du dégoût

Déjà mentionnée Morgane (groupe 1) distingue les sportifs des spectateurs, et en particulier certains qu'elles considèrent comme des « assoiffés de sang ». Le sang est repris par quinze enquêtés au total, dans tous les groupes concernés. Le sang est unanimement considéré comme un élément qui choque. Lorsqu'il ne choque pas, il interpelle comme Régis (groupe 4) qui se souvient d'un combat sanglant. Pour les non-initiés, le sang est une image constitutive de ce sport : « ils se battent jusqu'au sang » (Sabrina, groupe 4). Accentuant à chaque fois sur le mot « sang », Monique (groupe 4) décrit ces saignements comme l'élément le plus négatif du MMA : « Comment on peut arriver à se battre jusqu'…au sang ? Peut-être que s'il n'y avait pas le sang dans ce sport…ça ne me dérangerait pas plus que ça ». Après une réflexion rapide et en souriant, Ivan (groupe 4) conclut sur une remarque qui finalement corrobore l'avis des enquêté(e)s : « Frapper au sol, c'est bizarre, les gens n'aiment pas. Et le sang, ça fait peur aux femmes ».

La cage est le second élément qui revient le plus. Ils sont trois au total à assimiler le MMA à des combats de coqs. Florent (groupe 2) reconnaît des images négatives véhiculées par cet élément :

> « Après effectivement la cage c'est peut-être un frein. Je peux comprendre quand même, la cage c'est vrai… c'est un peu bestial. Les gens qui vont être adeptes du MMA ils vont

pouvoir trouver un avantage technique et tout, mais c'est vrai que ça fait un côté un peu animal… tu vois une cage, tu dis c'est pour les animaux ».

Le journaliste Karim Ben-Ismaïl évoque une « fantasmagorie barbare »[661] jouée par la cage. Cet espace grillagé est indéniablement un élément clé de la réception difficile de ce sport auprès des consciences.

2.3) Mutation des représentations

Après l'étude de terrain, nous pouvons affirmer que les représentations mentionnées peuvent muter, majoritairement positivement. En effet, le MMA choque lors des premiers visionnages en raison de ses aspects extrêmes et inhabituels dans le champ sportif, mais aussi par la mise en scène et les montages vidéo qui sont utiles au sensationnalisme. Après un certain temps et une connaissance acquise, ces représentations peuvent évoluer pour dépasser un possible dégoût initial.

2.3.1) Les premières représentations

« Effrayant », « impressionnant », « bluffant », « stupéfiant », « révolutionnaire », le MMA ne laisse pas indifférent dès sa découverte, offrant un large panel de qualificatifs, faisant un écho de la vision non neutre de la discipline sur la figure 17 de la page 383. Le premier sentiment éprouvé par les enquêtés lors de leur découverte est capital. Cependant, il ne se réalise pas forcément avec un œil innocent, car les pratiquants de sports de combat possèdent déjà une sensibilité particulière. Yohann (groupe 2) parle d'une « claque » reçue, un phénomène « extrême » pour Robert (groupe 3). Le côté impressionnant d'une violence mêlée à la technique revient régulièrement. Ce sport a plu de suite à Clément et à Pascal (groupe 3) : « C'est ce que je veux faire » (Clément, groupe 1). Après avoir été bluffé, Volkan (groupe 1) s'est rapidement identifié aux combattants ; une identification que Yannis (groupe 2) a aussi réalisé sans toutefois s'engager physiquement dans la pratique du MMA. Si ce n'est du bluff, cela éveille la curiosité comme pour Steve (groupe 2). Le sentiment d'Akira (groupe 2) est intéressant, car il n'aima pas immédiatement la discipline, les aspects *entertainment* à côté des combats l'ont ensuite attiré. Akira s'est demandé si ce n'était pas du catch, la confusion entre le combat réel et chorégraphié comme dans la

[661] K. Ben-Ismaïl, *in L'Équipe magazine*, « Implacable », n°1584, 28/11/2012, Boulogne-Billancourt, p. 15.

fiction est revenue à deux autres reprises chez les initiés. Est-ce un film ? Arthur (groupe 2) trouva cela « sale ». À l'opposé, deux enquêtés du groupe 4 trouvèrent que cela ne faisait « pas semblant » : « très violent » pour Laura, et « ça va loin, c'est agressif » pour Nicolas P. Parmi les combattant(e)s du groupe 1, Gor et Morgane eurent aussi un premier sentiment négatif.

Parmi les trois premiers groupes d'enquêtés, ils sont plusieurs à dire qu'ils n'ont pas été choqués, car ils avaient une culture martiale au préalable. Ceci explique en partie pourquoi ces groupes comptent moins d'enquêtés ayant eu un sentiment négatif au premier visionnage, alors que cette proportion s'inverse dans le groupe des non-initiés aux sports de combat où ils ne sont que deux à avoir eu un sentiment positif. Parmi le groupe 3, seul Marc a eu un sentiment très négatif, parlant d'une « horreur » où la destruction de l'autre est mise en avant. Pour Monique et Sabrina (groupe 4), le terme d' « horreur » est également prononcé. Pour leur premier sentiment, le reste des enquêtés du groupe 4 furent impressionnés, leurs représentations envers les combattants sont négatives : « C'est impressionnant ! C'est des combats de coqs […] ce sont des botchs… des coqs, des animaux » (Régis), « Ça a l'air violent » (Ivan), « C'est un truc de fous et de débiles […] c'est le truc mélangé où tous les coups sont permis, ce n'est pas un sport » (Bernard). « Ce sont des fous dans leur tête ! Ils sont fous. J'ai pratiqué du kung fu plus jeune, un peu de jeet kune do aussi. Je préfère ça, ce sont des arts martiaux traditionnels avec plus de techniques » (Ian). Le premier sentiment relève pour certains du sensationnalisme. Pour l'ensemble des enquêtés ayant une opinion désormais positive, ce sentiment a muté jusqu'à préférer les combats techniques, stratégiques. La réaction chez les novices est plus hétérogène que chez les initiés. Un constat est à noter : plus l'individu a regardé des combats et plus il perçoit les images positives.

2.3.2) Une évolution des représentations

Il y a donc une évolution des arts martiaux modernes qui s'accompagnerait d'un changement de la perception de ces pratiquants : soit un passage de combattants « casse-cou » et « guerriers » aux « hommes d'honneur » plus techniques et prenant moins de risques. Le changement concerne également les intermittents du spectacle davantage perçus au temps du Pride et de ses combats très spectacularisés (avec sa mise en scène). Cette évolution peut être résumée ainsi :

« Je pense qu'il faut avoir une âme de guerrier, mais je trouve que la mentalité change et qu'avant on avait vraiment… des mecs qui aimaient "aller au charbon'' […] Aujourd'hui c'est de plus en plus fin, il y a de plus en plus de techniques, de plus en plus d'analyses, de stratégies » (Yohann, groupe 2).

2.4) Méconnaissance et connaissance du MMA

S'il est courant d'affirmer que l'ignorance est cause d'intolérance, il faut admettre que les éléments violents véhiculés par cet objet conduisent à une seconde cause : le degré d'affect ressenti par le spectateur ou téléspectateur, qui est abordé. Nous allons ici nous focaliser sur les confusions dues directement à la méconnaissance de l'objet, et le rôle de l'apprentissage d'une certaine éducation martiale, ou du moins d'une connaissance acquise.

2.4.1) La confusion free fight et street fight

Rappelons que le free fight est l'un des premiers termes utilisés pour nommer ces compétitions officielles, devenues mixed martial arts ; alors que le street fight regroupe les combats de rue, clandestins, sans assistance médicale et sans l'accord des autorités. Pour trouver des individus du quatrième groupe, nous avons interrogé plusieurs dizaines de personnes dans la rue. À la question : « Connaissez-vous le free fight ? » Les réponses furent intéressantes, un étudiant de l'université Paul Valéry Montpellier me dit ceci : « Oui, je connais. Mais tu devrais aller voir dans des quartiers, ça se passe dans les caves ». Ceci corrobore les propos du combattant français Xavier Foupa-Pokam qui témoigne de l'assimilation des novices entre free fight et street fight[662]. Dans le même documentaire, un autre novice se livre à la caméra, à propos du MMA : « Ça me paraît débile ». Le terme « paraître » revient dans de nombreux témoignages. Cette méconnaissance est visible lors des interviews de personnages politiques. Elle est également visible lors des communiqués et des droits de réponse du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : « Il n'y a pas eu de visionnage, mais uniquement un dossier décrivant le programme. C'est sur la notion de combat libre qu'a porté la décision du

[662] J. Basse, J. Jarossay, *Free Fight : au cœur de l'Ultimate Fighting Championship et du MMA*, Cosa film, 2011, documentaire France 4, 8 avril 2011, 38ème min.

Conseil. CSA-Service de l'information et de la documentation »[663]. La réponse la plus symptomatique de cette confusion, durant l'enquête vint d'un homme se trouvant dans une salle de musculation : « Ah oui, le free fight, c'est le truc où ça va jusqu'à la mort ! » Un fantasme de la clandestinité des combats de rue anime un bon nombre de non-initiés. Nous montrerons que cette croyance peut venir du rôle du cinéma.

2.4.2) L'éducation martiale et la connaissance

Dans le chapitre précédent, nous notions une distinction entre les pratiquants ou non de MMA qui tend à déterminer le choix de règles plus ou moins permissives. L'éducation martiale des individus est régulièrement mentionnée pour expliquer la tolérance pour ce sport. L'argument de cette éducation explique aussi le fait que des initiés n'aient pas été choqués lors du premier visionnage de combats de MMA. Logiquement, le seuil d'affectivité est différent chez les novices du quatrième groupe. La perception de la violence, ou plutôt la tolérance aux aspects les plus brutaux visuellement de ce sport, est notamment déterminée par l'éducation martiale que l'individu a reçue. Plus l'individu a connu cette éducation, plus il a de connaissance sur cet objet et plus il le tolère. Les enquêtés ayant les avis les plus négatifs sur ce sport ne possèdent pas de grandes connaissances sur l'objet. Cette connaissance provient essentiellement de reportages télévisés et de vidéos sur Internet. Hormis Marc, issu du judo traditionnel et Robert le pratiquant d'aïkido ; ces enquêtés ne possèdent pas de culture martiale.

Les premières représentations obtenues lors du visionnage initial d'un combat d'arts martiaux mixtes posent les problèmes inhérents à cette discipline : la cage, le sang et les coups au sol. Ces trois éléments correspondent aux déclarations émises par l'un des acteurs majeurs du MMA français sur un célèbre plateau télévisé : Cyrille Diabaté[664]. Si la perception mute pour certain(e)s par le biais d'une connaissance accrue et acquise de l'objet, des enquêtés disent ne pas avoir été choqués à la suite de leur éducation martiale au préalable. Les représentations générales à partir des quatre termes proposés sont différentes selon les groupes, les combattants se perçoivent davantage comme des guerriers et des intermittents du spectacle ; au contraire de la perception des casse-cou. Elles permettent de distinguer un changement dans l'histoire de ce sport, les

[663] « Courrier des lecteurs réponse du CSA », *in Fightsport*, n°11, juin 2005, Ivry-sur-Seine, Antigua, p. 92.
[664] D'après les déclarations de Cyrille Diabaté dans l'émission de France 2 *On n'est pas couché*, diffusé le 19/10/2013.

combattants étaient davantage des intermittents du spectacle au temps du Pride ; et seraient désormais plus proches des valeurs comme l'honneur. Les adeptes reconnaissent que la cage et les gants fins (mitaines) sont des images néfastes. Ils comprennent que ce sport puisse choquer lorsque nous ne sommes pas éduqués à cette discipline. Malgré tout, les réponses de non-initiés (dont Monique ou Régis), montrent logiquement que les éléments violents extrêmes (le sang par exemple) resteront rédhibitoires pour une partie de la population qui assimile cela au « dégoût », même si les enquêtés en question y ont acquis une connaissance plus importante.

3) Les différentes dénominations

L'interpénétration d'éléments archaïques est omniprésente dans les organisations professionnelles. Nous avons vu dans la première partie que ce sport-spectacle présentait plusieurs origines, les plus représentatives étant le pancrace de la Grèce Antique et les jeux du cirque romain. Précédemment, nous avons vu les représentations que possédaient les acteurs et les novices des arts martiaux mixtes. Il s'agit ici de chercher les raisons de ces images qui virent aux clichés. Le domaine des dénominations s'inspire également des éléments animaliers, ou encore de thèmes violents intemporels. Cela touche l'ensemble de l'objet de recherche, des noms des organisations jusqu'aux surnoms des athlètes en passant par les vêtements spécialisés et les techniques de combat.

3.1) Des dénominations référentielles

Les dénominations obéissent à des références. Le vocabulaire utilisé est abondant, inspiré d'éléments historiques, animaliers, relatifs à la guerre, etc. La terminologie est majoritairement tournée vers les champs lexicaux de l'agressivité, la douleur, la guerre et le combat.

3.1.1) L'appellation des organisations

Le site *MMA-Core* catalogue tous les évènements dans le monde ayant organisé des combats professionnels (*valetudo*, free fight, pancrace, MMA) : un total de 6420[665]

[665] « Organizations », *in MMA-Core*, [En ligne : http://www.mma-core.com/organizations/all]. Dernière consultation le 26/11/2014.

organisations, plus ou moins importantes, allant de l'unique soirée comme le Yarrenoka du 31 décembre 2007 au Japon jusqu'à la 180ème édition de l'UFC en *pay-per-view*, le 15 novembre 2014. Ce chiffre est en perpétuelle croissance. Parmi ce nombre conséquent d'organisations, leurs appellations données comportent des mots à connotation historique : *Gladiator, Bushido, Coliseum, Kamikaze, Pancration, Samourai, Spartan.* D'autres véhiculent une image relative au champ de la guerre, de la catastrophe, de la violence *: Art of War, Armaggedon, Bad Boy, Barbarian, Battle, Blood, Brawl, Carnage, Clash, Explosion, Fight Club, Freestyle, Fury Fight, Hardfight, Hardcore, No Limits, Rage in the Cage, Revolution Fight, Rumble, Underground, Vendetta* ou encore *Warriors (Warriors of God, War Gods,* etc.). Enfin, certaines sont encore plus explicites et correspondent à des éléments qui constituent le MMA : *Extrême, Ultimate, Adrenaline Fight, Arena (Gods of Arena,* etc.), *Cage Fight, Fight Force, Full contact fighting, Gracie Fighting, Honor, International Valetudo, King of the Ring, Knockout, Maximum Fighting, Pride, Octogon,* ou encore *Real Fight*.

Le choix de ces noms est racoleur. Certains sont le produit d'un fait historique, cela renvoie à un passé guerrier, spectaculaire. Pour d'autres, cela s'apparente à une relative surenchère des propos agressifs. Il s'agit d'une addition des reviviscences archaïques et de représentations contemporaines de violences fantasmées. Le MMA étant un sport violent qui met en avant les valeurs guerrières de ses participants, il n'est donc pas étonnant de voir l'association entre le champ lexical de la religion et celui de la guerre.

3.1.2) Les équipementiers spécialisés en MMA

Le second domaine d'appellations concerne les marques de vêtements spécialisés. Les termes anglophones sont une nouvelle fois considérablement utilisés. La marque Tapout provient de l'action de se soumettre (les petites tapes pour signifier son abandon). Full-contact Fighter fait directement référence à une discipline sportive. Mais pour le reste des noms, ils possèdent une connotation guerrière, agressive, négative. Au Brésil, Pretorian (de son complet Pretorian Hard sports) avec son casque inspiré des guerriers spartiates et des centurions. Aux États-Unis, Badboy et ses deux yeux menaçants, Affliction dont le nom rappelle la douleur : elles figurent parmi les marques les plus reconnues. Dernièrement, Fear the Fighter a fait son apparition, avec une connotation moins agressive, mais tout aussi équivoque. Le procédé est le même en France. La première marque française du genre se nomme ainsi Venum avec une tête de

serpent comme logo. Bullrot Fighting utilise celui de deux chiens d'attaque, Kraken fait quant à elle référence à une créature des légendes scandinaves médiévales. Même les marques orientées vers la culture *streetwea*r se nomment Wicked One (traduit par « le malin », l'être diaboliquement méchant) ou encore Pride Or die (« l'orgueil ou mourir ») faisant référence à l'ancienne organisation japonaise du Pride F.C. La marque Pride or Die met en scène un squelette qui se bat, avec un foulard sur la bouche. Les illustrations des fightwear*s* accentuent les représentations agressives, qui rappellent parfois la clandestinité et le caractère sanglant des affrontements.

Photo 3 - t-shirts : un Pride Or Die « *Fight Club* » et un Wicked One « *Fight Blood Outsider* »

3.1.3) Un vocabulaire riche d'appellations

L'étude se poursuit avec les noms des clubs. Si le mot *fight* est une récurrence logique, nous pouvons citer celui du Parabellum Combat Club, qui se traduit du latin par « la préparation à la guerre » : un nom équivoque qui prouve une nouvelle fois les représentations existantes autour de la guerre. Aux États-Unis, la Team Punishment se situe en Californie. La Blackout academy de Monaco fait ainsi référence à la perte de mémoire (le « trou noir ») causée par un *knockout*. Parrainé par l'italien Alessio « Legionarius » Sakara, le club domicilié à L'Hôpital en Moselle se nomme Legionarius Team France. Diablo Team de Castres, Kraken Team sur Bordeaux, Reaper Squad dans l'Aude, les exemples ne manquent pas sur des dénominations à connotation négative.

Le monde animal inspire également le milieu. Outre ce thème qui abreuve les surnoms ou des clubs (la Snake Team en région parisienne, le Lion's Den aux États-Unis, la Tiger Muay Thai en Thaïlande, etc.) ; des techniques martiales utilisent une terminologie animale. L'*anaconda choke*, une soumission inventée par Milton Vieira au

sein de la Brazilian Top Team, est une technique d'étranglement. L'*anaconda choke* intervient lorsque l'attaquant roule sous l'adversaire pour finalement se retrouver sur lui, comme le ferait un serpent pour stranguler une proie. Le perdant s'étrangle avec son propre bras. D'autres dénominations ont des conséquences sur les représentations véhiculées. Les techniques comme la guillotine et l'étranglement sont équivoques sur le potentiel mortel de ces actions. Les positions de lutte lors des phases de sol, appelées « contrôle » ramènent au besoin de toute-puissance et du contrôle de l'autre chez des individus souffrant de psychoses.

3.2) Responsabilité des acteurs

Dans une logique mercantile, les acteurs de MMA (dirigeants, organisateurs, journalistes spécialisés) jouent avec ses éléments porteurs de représentations potentiellement négatives. Un sensationnalisme attractif, qui sert à vendre des places, à attirer des téléspectateurs ou à écouler des journaux.

3.2.1) Stratégie commerciale

En France, le terme plus policé de mixed martial arts se répand très lentement au sein du grand public. Celui de free fight est plus vendeur que MMA. Le 26 avril 2012, lors de la conférence de presse sur Béziers, à la question « pourquoi avoir mis *Free fight* sur les affiches ? », l'organisateur de l'Honor & Glory, Gor (groupe 1) répondit :

> « C'est le terme free fight que les gens comprennent. Quand on dit MMA, ils pensent aux assurances, pancrace ils ne connaissent pas. Même si je n'aime pas ce terme, c'est le plus connu, c'est un moyen de communication. J'ai la casquette d'organisateur, je dois vendre des billets. Si je mets pancrace ou MMA, deux fois moins de monde vient ».

La diffusion du Pride F.C. était introduite par une vidéo où il était inscrit « Dans un avenir proche », un combat à mains nues dans un environnement clandestin suivit cette inscription. Ce générique était aux antipodes de la dimension sportive de l'évènement diffusé. L'Ultimate Fighting Championship utilisa aussi ce procédé. En effet, chaque retransmission d'une édition démarra jusqu'en 2012 par une petite introduction vidéo où apparaissait un gladiateur, mettant son bouclier, sortant son glaive puis se dirigeant vers l'arène où il disparaissait dans la lumière. En fond sonore s'accompagne une musique

similaire à celle du film *Gladiator* de Ridley Scott. La musique de ce film fut d'ailleurs choisie par Murilo Bustamante pour son entrée durant le grand évènement 2004 du Pride Final Conflict. En France, Clément Marcou organise des évènements de pancrace dans des arènes (celle de Palavas-les-Flots) : le ring posé au milieu de l'arène. Toujours en France et surfant sur l'image des gladiateurs, l'affiche du GFA 2 (l'acronyme de Gladiator Fighting Arena) qui aura lieu en mars 2015 à Nîmes, montre les arènes de la ville gardoise et le visage casqué du héros de la série télévisée *Spartacus*[666]. Cette même affiche montre un sponsor qui utilise aussi ce procédé de dénomination référentielle : une agence de sécurité privée nommée T.R.A.S 13 (avec le casque de centurion romain), rappelant l'origine thrace de Spartacus. Sans être pourvoyeur d'images connotées négativement, le K-1 Heroes utilisa en 2005 et 2006 un décor reproduisant partiellement Broadway à New York ; cette fois-ci, ce procédé encourage les représentations liées au spectacle, à la confusion avec la mise en scène comme dans le catch. Que les évènements aient lieu aux États-Unis, Angleterre, Russie ou autres, ces éléments extra-sportifs sont présents au sein du décor ou encore dans les vidéos de présentation.

3.2.2) Le traitement médiatique

Comme pour les évènements de pancrace en France, le traitement télévisuel (qui passe par des chaînes luxembourgeoises) a encore des difficultés avec le terme MMA. Sur RTL9, l'incrustation sur l'écran des diffusions de l'UFC montrait encore le terme free fight en 2013. L'incrustation est visible sur la capture d'écran ci-dessous.

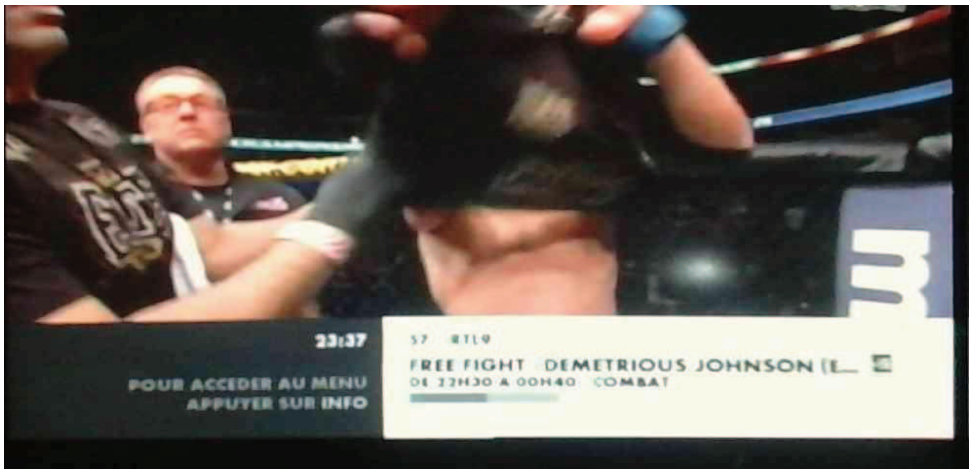

Photo 4 - Capture d'écran de la diffusion de l'UFC sur la chaîne télévisée RTL9

[666] Affiche du GFA 2, en annexe n°4.2 p. 535.

Des publicités durant les diffusions montrèrent parfois des films où la confusion est réalisée avec les combats clandestins, dans des termes sensationnalistes : « des bagarres très violentes ». Ces publicités encouragent la confusion entre ce sport et les combats de rue. L'un des premiers reportages du journal *L'Équipe* privilégia le terme d'*ultimate fighting* au lieu de MMA, pour présenter le sujet dans les publicités sur papier ou à la radio. La photo 5 ci-dessous montre la publicité sur papier avec une tache de sang asséché et l'inscription « pour certains l'ultimate fight reste encore abstrait ».

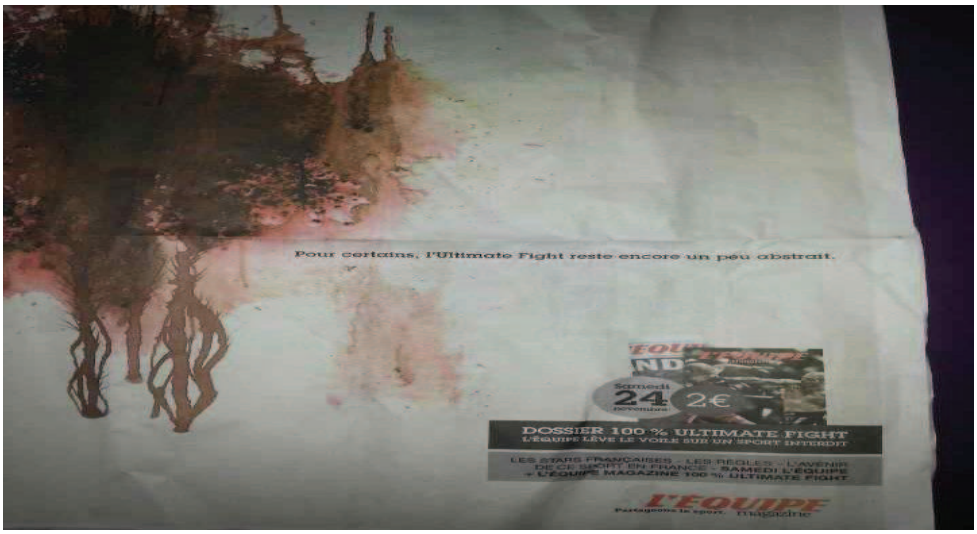

Photo 5 - Publicité de *L'Équipe* sur un numéro de L'*Équipe Magazine* consacré à l'*ultimate fighting*

Le terme de MMA peine à être efficace commercialement en France. Des sites spécialisés ont également une part de responsabilité, *Bloody elbow* (traduit par « coude ensanglanté) est l'exemple le plus flagrant.

3.2.3) Les changements

La signature avec le groupe Fox, produisit un changement dans l'image renvoyée de l'UFC. Le gladiateur disparaît de la vidéo introductive des évènements. Il est remplacé par des scènes de combat des athlètes de l'UFC (en priorité des K.O ou *knockdown*) dans un univers bétonné qui se fissure sous le choc des coups et des projections. D'autres diffusions de l'UFC sont introduites par des êtres mécaniques prêts à se battre, nous laissant l'imagination envisager un futur proche où les robots remplaceront les humains dans la cage. Le Bellator (qui signifie en latin « guerrier »)

changea également sa politique communicationnelle avec un léger détail : un nouveau logo plus sobre qui reprend celui illustré par un casque de centurion romain, qui était explicitement visible auparavant. En France, le journal *L'Équipe* réalisa de nouveau un reportage en novembre 2014, intitulé « Champion en cage »[667]. Si le terme de « cage » est vendeur et véhicule encore des représentations négatives ; le dossier journalistique est complet, il suit sans jugement de valeur le parcours de Taylor Lapilus et de son entraîneur Fernand Lopez. Pride or Die essaie de faire évoluer cette image avec notamment une tenue dont le thème est *fightsmart* : combattre intelligemment, avec un cerveau illustré.

En surfant sur les appellations agressives, les acteurs de ce sport encouragent implicitement les représentations négatives, qui se retrouvent dans les avis des novices en particulier. Cependant, cette communication change peu à peu : les organisateurs privilégient moins les aspects les plus brutaux.

3.3) L'apport des surnoms dans les représentations

Tous les sports de compétition sont concernés par cette utilisation, mais nous devons reconnaître que les sobriquets à connotation agressive sont plus importants en MMA. Dans l'usage social et culturel, la diversification des prénoms a augmenté à la suite d'échanges interculturels. Du coup, le souci de différenciation entre membres d'une famille ou d'un groupe social quelconque n'est pas aussi important que par le passé. Cependant, l'usage de surnoms reste très répandu dans les pays hispanophones et lusophones, encouragé par des patronymes à rallonge.

3.3.1) Des surnoms pour tous

De nombreux *mixed martial artists* s'identifient ou sont identifiés à des figures animales, puissantes : Tito « The Huntington Beach Bad Boy » Ortiz, Wanderleï « The Axe Murderer » Silva, Antonio Rodrigo « Minotauro » Nogueira, Carlos « The Ronin » Newton. Ryo « Piranha » Chonan, Jess « The Joker » Liaudin, Cyrille « The Snake » Diabate, Heath « The Texan Crazy Horse » Herring, Anderson « The Spider » Silva et tant d'autres. Qu'ils soient français, brésiliens, américains, japonais, champions de

[667] R. Fière, « Champion en cage », *in L'Équipe.fr*, mis en ligne le 27/11/2014, [En ligne : http://www.lequipe.fr/explore/ufc-champion-en-cage/]. Consulté le 28/11/2014.

l'UFC, stars en devenir ou des jeunes retraités, tous les pratiquants sont concernés. Le surnom obéit davantage à un but communicationnel qu'à un rapport direct avec son porteur. Jusque là, aucun combattant arborant un *nickname* tel qu'« assassin » ne l'a justifié dans la vie. Le surnom est un élément important du marketing, il accroît le charisme d'un combattant, il est annoncé par le *speaker* de l'évènement et les présentateurs, marqué sur les affiches promotionnelles et sur les différents produits dérivés. À partir de la fin du XIXème siècle, les surnoms accompagnaient déjà les patronymes des champions dans les journaux qui étaient le principal support de communication. Il fallait donner envie au public d'assister à ces nouveaux spectacles sportifs et d'acheter la presse écrite. Les arts martiaux mixtes continuent ainsi cette stratégie.

3.3.2) Vers une diminution de son usage

Dernièrement, nous pouvons remarquer un léger déclin de son importance au sein même du MMA. Ce changement peut s'expliquer par la priorité donnée à la dimension exclusivement sportive au sein des organisations majeures. De plus, certains surnoms peuvent paraître trop violents, voire « kitschs » et pourraient nuire à l'image de ce sport, qui n'a pas forcément besoin de représentations négatives supplémentaires. Il s'agit aussi d'une différence avec le catch où ses athlètes regorgent de surnoms, parfois dans une surenchère de qualificatifs fantasques. Par conséquent, il n'est pas étonnant que l'identification du combattant de MMA à l'image projetée par son propre surnom soit moindre.

3.4) L'étude des surnoms dans le MMA

124 termes ont été analysés, à partir de la recherche « Fight finder » sur le site *Sherdog*, au 1er mars 2013. Nous avons arbitrairement arrêté la comptabilisation à 124 termes, car la liste complète des surnoms est très abondante. Il s'agit donc d'un échantillon.

3.4.1) La méthodologie et les remarques

Ils peuvent être des noms communs, des noms propres, des adjectifs. Certains surnoms combinent plusieurs d'entre eux. Par conséquent, les occurrences totales (2710) sont supérieures à celles des individus concernés (2602). Quelques associations

de mots peuvent être rangées dans plusieurs thèmes, par exemple : *War machine*, *Black panther*, *Angel of death*. Dans la grande majorité, les termes sont en anglais, ce qui prouve la mondialisation de la pratique à travers une langue commune. Les origines du *valetudo* et le nombre conséquent des compétiteurs brésiliens, font que le portugais offre également un grand nombre de surnoms. Les deux langues monopolisent ce domaine linguistique

3.4.2) Les surnoms les plus plébiscités

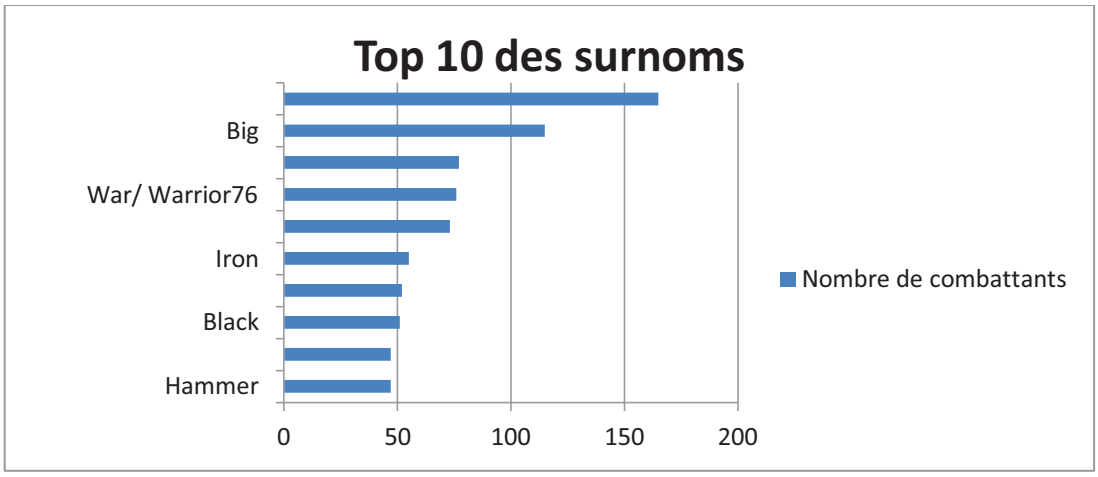

Figure 18 - Les dix surnoms les plus portés en MMA

Le classique du genre est : *Pitbull* avec 165 combattants dont Andreï Arlovski et Thiago Alves. Ensuite, 115 athlètes utilisent l'adjectif *Big* comme Roy « Big country » Nelson. Ils sont 77 à user du terme *Machine*. *War* ou *Warrior* suivent avec 76 individus. L'association autour du mot *Dog* comme *Mad dog* ou *Bulldog* a 73 occurrences. Ensuite, nous comptons 55 *Iron*, 52 *Assassin*, la liste est longue. Pour certains, les pseudonymes prennent l'ascendant sur les véritables patronymes ou matronymes : Mirko Filipovic, Quinton Jackson, Mauricio Rua, Murilo Rua, Renato Sobral, Evangelista et Christina Santos, Jon Koppenhaver et Ikuhisa Minowa sont respectivement devenus Crocop, Rampage, Shogun, Ninja, Babalú, Cyborg, War machine et Minowaman.

3.4.3) La répartition thématique des surnoms

Les 123 termes sont rangés thématiquement dans treize groupes. La distinction entre les différents thèmes est parfois délicate. Nous avons essayé d'être le plus précis possible. Nous avons classé par exemple *Samourai*, *Shogun*, *Ninja*, *Ronin* dans le thème

de la guerre et des armes, car ce sont des termes militaires, alors que *Spartan*, *Viking* sont dans les figures et peuples historiques, car ce sont avant tout des civilisations bien que possédant une armée.

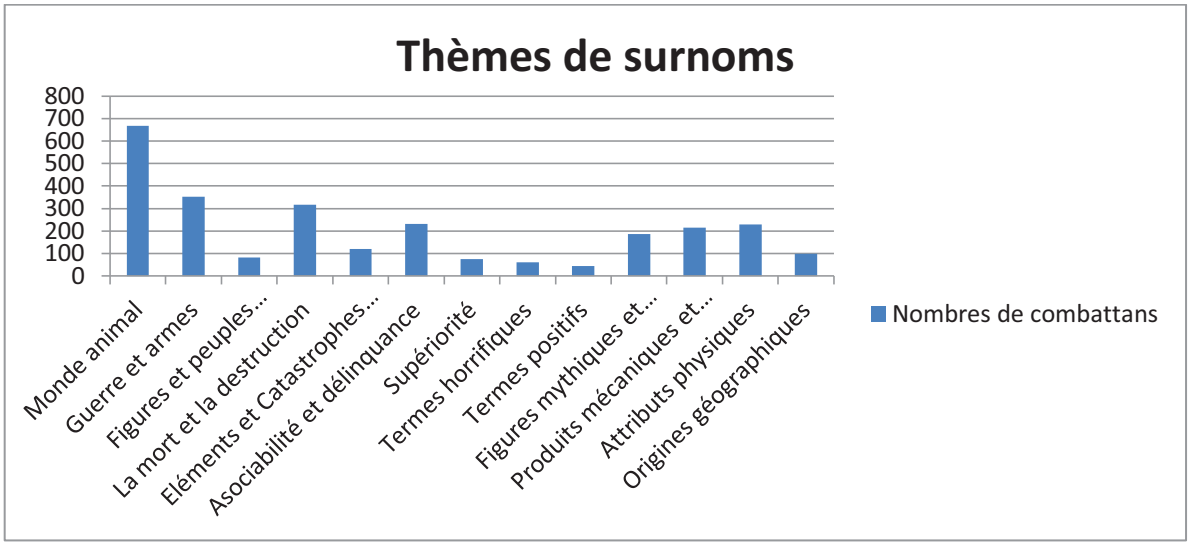

Figure 19 - La répartition des surnoms par thèmes

Près de 2650 combattants et combattantes du monde entier sont analysés ici. Différents thèmes se dégagent, le monde animal est de loin le plus influent avec 668 athlètes. L'identification à une qualité physique ou comportementale de tel ou tel animal en est la raison : l'agilité d'un serpent, la force d'un taureau, la hargne d'un molosse, etc. Le thème de la guerre et des armes (*Warrior*, *Gun*, *Hammer*, etc.), ainsi que celui de la mort et de la destruction (*Destroyer*, *Killer* et d'autres) ont respectivement 352 et 317 *fighters* chacun. Les deux groupes se ressemblent, la différence est que le premier thème concerne des états et des objets qui envisagent une issue tragique, alors que le second concerne concrètement des actions destructrices. Ils sont 232 à utiliser des termes relatifs à de l'asociabilité ou à la délinquance comme *Outlaw*, *Wild*, *Bad boy*. Nous retrouvons ensuite un thème à connotation non négative puisque 229 combattants ont un sobriquet dont l'origine est un attribut physique, que cela soit la couleur de peau ou la morphologie de l'individu. Il est donc logique que de nombreux poids lourds soient appelés *Big* et des poids légers *Little.* Dans ce cas, il s'agit davantage de qualificatifs que de surnoms. De nature proche, le thème de l'origine géo-ethnique influence près de 98 individus de notre échantillon. Dans ce groupe, *Irish* est nettement le plus utilisé. Proche du thème des armes, celui des produits mécaniques et des matériaux naturels ou manufacturés (*Machine*, *Iron, Steel*) attire 215 athlètes. Cela s'explique par une

identification à des éléments robustes, incassables. La « machine » désigne une personne qui réalise des prouesses hors du commun.

3.4.4) Les thèmes moins développés

Les éléments et les catastrophes naturelles influencent 115 *mixed martial artists*. Majoritairement, cela provient de l'identification avec la puissance destructrice de ces éléments. Avec 84 occurrences, les termes horrifiques reposent principalement sur *Monster* et *Terror.* Les termes relatifs à la supériorité sociale n'inspirent que modestement puisqu'ils sont 76 à en posséder tels que *Boss*, *King*. Il se pourrait que ces noms aient une image trop prétentieuse. Tout en bas du classement, les termes exclusivement positifs ont une faible attraction puisqu'ils sont 52 combattants à s'appeler *Professor*, *Master*, *Nice*, *Gentleman*. Le mot *Peace* n'est pas associé à un acteur de ce sport. *A contrario*, les références au diable sont au nombre de 46 alors qu'ils sont seulement 4 à s'identifier à un Ange (dont deux Anges de la mort). Les « gentils garçons » ne sont pas vendeurs. Cependant, cela peut changer avec la poursuite du nettoyage de l'image de ce sport. Diego « The Nightmare » Sanchez fut le premier à franchir ce pas, en devenant « The Dream ». Mais cette pacification des termes semble très isolée. Cela contraste avec un sport comme le cyclisme où le surnom à thème religieux est moins marqué par les personnages du « mal ». Hormis le cycliste italien Claudio « Il Diablo » Chiappucci, nous nous souvenons de Gino « Le pieux » Bartali, Charly « l'Ange de la montagne » Gaul, Gabriel « l'Ange Gabriel » Poulain, Lucien « le Pape de la Cipale » Faucheux. Enfin, nous pouvons également noter que les figures mythiques et imaginaires (Superman, King Kong, Dragon, etc.) sont plus influentes que les figures et les peuples historiques (Gladiator, Spartan, Viking par exemple). La raison semble venir du fait que l'univers de fiction offre un plus grand choix de surnoms.

Pour conclure, il reste de la place pour des combattants voulant utiliser les noms d'illustres personnages historiques dont la force, le pouvoir ou leur folie les caractérisent : Spartacus, Néron, Hannibal, Attila restent à disposition. À l'exception de Fedor « the Last Emperor » Emelianenko, il semblerait que les surnoms relatifs au pouvoir autoritaire ou totalitaire rebutent les athlètes.

4) Le sport de combat moderne entre réenchantement et sensorialité

Dans le champ du spectacle, la gestuelle et l'esthétisme sont des éléments moteurs. Premièrement, l'esthétisme du corps a une part prépondérante : la sexualisation de la pratique traitée dans un chapitre de la deuxième partie en témoigne. Le MMA se veut spectaculaire et intense. À l'instar des autres sports, elle concentre dans sa compétition une mise en scène des symboles de la mort, incluant du tragique avec sa violence et ses incertitudes. La composante rationnelle est représentée par la conscience des dangers et celle de l'enjeu [668]. Mais ce sport intègre aussi un réenchantement, avec des reviviscences archaïques, une spiritualité présente et une dimension sensorielle ; ce qui fait du MMA un sport postmoderne où règnent les images. De ce fait, la réception et l'interprétation précèdent la réalité de l'évènement. Il s'agit d'un retour de l'émotionnel, car les individus ne sont pas éduqués à l'image : cette ignorance cause une partie des critiques envers le MMA.

4.1) Les reviviscences archaïques dans les arts martiaux modernes

Ces éléments apparaissent en tant que « plis » d'archaïsmes prémodernes[669]. Avec l'essor de la virtualité et des logiciels (les prémices de l'intelligence artificielle), les arts martiaux mixtes obéissent à la recherche d'un combat s'approchant le plus possible du combat « réel » : reléguant la spécialisation disciplinaire au « musée de l'inefficacité[670]. Cela se différencie très largement de la virtualité du catch. D'alleurs, le slogan de l'UFC est « *As real as it gets* » (« Au plus près du réel » en français). La pratique sportive s'oppose également à toutes les reproductions et les simulacres : il s'agit d'un retour du « vrai » dans un monde du « faux ».

[668] B. Jeu, *Le sport, la mort, la violence*, Paris, Éditions Universitaires, 1972, p. 113.
[669] M. Maffesoli, *La part du diable : précis de subversion postmoderne*, Paris, Flammarion, 2002, pp. 14-18.
[670] T. Blin, « Tous les coups sont permis. Sur les gladiateurs du free fight », *in Le Débat*, n°174, 2013/2, Paris, Gallimard, p. 160.

4.1.1) Les conditions de la postmodernité

Les conditions postmodernes sont entre autres le « réenchantement du monde »[671], le plaisir des sens, l'esthétisation, l'importance des affects, la logique du « vouloir être » et non du « devoir être », la pluralisation et la « pluridentification » de la personne, l'hédonisme, le règne de l'image et des apparences, les techniques de simulation et son support médiatique qui légitime l'existence d'une chose. Les thèmes font état de la saturation de la morale propre à la Modernité au profit de l'émergence de multiples éthiques. Zigmunt Bauman montre l'individu peureux, pris dans la crainte de l'insécurité, une incertitude perpétuelle, le culte de l'éphémère et le règne de la concurrence au détriment de la solidarité[672]. Le temps est toujours en accélération, une fuite en avant sans exclure le passé : l'Ultimate Fighting Championship commémore ses anciennes gloires en les introduisant dans l'*UFC hall of fame.* Le folklore et les cultures traditionnelles gardent une place dans ces conditions : le modèle japonais des arts martiaux mixtes en est un exemple significatif. La violence mise en spectacle participe à l'effervescence collective, elle-même fonction de « reliance », car des communautés passionnées de MMA se forment (forums sur Internet, associations sportives, clubs, compétitions). Cette nouvelle modernité est aussi une usine à « déchets »[673] à cause du syndrome consumériste : la précarité des combattants dans ce milieu et leurs blessures chroniques en témoignent.

4.1.2) MMA et temporalité

Luc Collard définit le sport comme une enclave dans le temps et l'espace même si l'agressivité motrice est hautement ritualisée, et débouche sur un minimum de brutalité physique[674]. Si le sport est une enclave, le MMA est une bulle spatio-temporelle dans une autre bulle. « C'est hors du temps, l'instinct dans l'instant » (Kussay, groupe 1) ; l'atemporalité est un avis marginal au sein de l'enquête de terrain. Le temps est ici une difformité exacerbée ou la reconquête de la profondeur de l'existence se réalise dans un temps à perception variable, tantôt compressée, tantôt allongée, vécue selon les

[671] D'après M. Maffesoli, *Le réenchantement du monde : une éthique pour notre temps*, Paris, La Table Ronde, 2007, 208 p.
[672] Voir Z. Bauman, *Le présent liquide : peurs sociales et obsession sécuritaire*, trad. de l'anglais par L. Bury, Paris, Éditions du Seuil, 2007 (éd. originale 2006), 147 p.
[673] D'après Z. Bauman, *La vie en miettes : expérience postmoderne et moralité*, trad. de l'anglais par C. Rosson, Rodez, Le Rouergue, 2003 (éd. originale 1995), 412 p.
[674] L. Collard, *Sport et agressivité*, Méolans-Revel, Éditions DesIris, 2004, p. 112.

combattants et le déroulement des confrontations. D'ailleurs, la réponse des enquêtés sur cette perception du temps durant les combats est unanime : plus l'adversaire vous domine et plus le temps vous semble long. Nos réponses corroborent celles de Dale Spencer[675]. Le sens du *timing* est la notion de temps la plus courte, une fraction de seconde où un coup est lancé, reçu, échangé. L'échelle de temps grandit progressivement avec le rythme des rounds, des entraînements, puis des cycles de préparation : le *camp*. Ce sport agit comme une quête pour réparer l'usure spatio-temporelle[676] de la quotidienneté.

4.2) Le MMA japonais : un modèle postmoderne

En traitant la « reliance » du *Fûdo*[677] (« ce qui me relie aux autres »), Tetsurô Watsuji se place à l'intérieur du rapport entre la culture et la nature, pour saisir la manière dont les hommes vivent leur environnement et comment leurs créations expriment les relations. Cette double existence sociale et naturelle fonde l'existence humaine, autour du monde phénoménal, ainsi que les composantes sensibles et concrètes de l'imaginaire collectif. Le Japon marque ainsi une figure de proue de l'ère postmoderne.

4.2.1) La société d'Hiroki Azuma[678]

Hiroki Azuma décrit une génération japonaise de « sous-culture », dont la perception visuelle aurait muté dans plusieurs formes artistiques. La culture *Otaku* (« chez vous » en français), qui se développa à partir des années 1950 et 1960 marqua l'essor d'Internet dans les années 1980. Elle est le résultat d'une fusion entre la culture traditionnelle de l'ère Edo (Japon de 1600 jusqu'à 1868) et la culture des années 1950 à 1970 aux États-Unis. Il s'agit de la japonisation de la culture américaine. Ces individus sont adaptés à une société de haute consommation et vivent en réseau. Les représentations de la culture traditionnelle sont combinées avec l'imaginal fantaisiste,

[675] D. C. Spencer, *Ultimate fighting and embodiment : violence, gender and mixed martial arts*, New York, Routledge, coll. « Routledge research in sport, culture and society », 2011, pp. 34-37.
[676] Voir P. Joron, *La vie improductive : Georges Bataille et l'hétérologie sociologique*, préface de P. Tacussel, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « Sociologie des imaginaires », 2009, 160 p.
[677] Voir T. Watsuji, *Fûdo, le milieu humain*, trad. du japonais par Augustin Berque, Paris, CNRS Editions, 2011 (éd. originale 20 volumes entre 1961-1963), 330 p.
[678] Voir H. Azuma, *Génération Otaku : les enfants de la postmodernité*, préface de M. Maffesoli, trad. du japonais par C. Quentin, Paris, Hachette Littératures, coll. « Haute tension », 2008 (éd. originale 2007), 189 p.

pour échapper à la réalité sociale, d'où la confusion actuelle entre le *shoot wrestling* (appelé *Puroresu*, le catch japonais) et le *shootfighting* (devenu MMA). Les simulacres et les imitations se succèdent, les créations dérivées animent l'industrie culturelle : fanzines, jeux et figurines. Malgré le combat « réel », le mixed martial arts n'échappe pas à ce phénomène d'imitations commercialisées : les combattants sont reproduits en petite figurine, dans les jeux vidéo et les mangas.

4.2.2) Les organisations japonaises

Un article *Fightspor*t[679] fait l'écho d'un paradoxe réunissant les arts martiaux ancestraux et un univers *high tech*. Le Japon invente les sports de demain, obéissant aux codes de la postmodernité. Le combat libre n'est pas une contrefaçon, car c'est le résultat de l'évolution des arts martiaux, de l'agrégat de leurs techniques les plus efficaces. Cependant, les organisations utilisent les imitations pour l'animation des évènements et les stratégies commerciales. La source de ces reproductions est la même que pour la génération *Otaku* : culture traditionnelle de l'ère Edo, ajoutée aux divers éléments des civilisations grecques et romaines notamment. Ceci est visible lors des soirées de grandes organisations : le Pride Fighting Championship, K-1 et le Sengoku. En 2002, pour la soirée Dynamite dans le gigantesque stade national de Tokyo, une cérémonie d'ouverture eut lieu : feux d'artifice, allumage d'une vasque grâce à une flamme portée par Hélio Gracie et Antonio Inoki, spectacle traditionnel et présentation des engagés. L'ensemble de l'animation rappelle la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques.

Parmi les autres évènements, ces éléments se retrouvent dans le décor et le thème de la soirée. Le Pride crée une branche appelée Bushido (code des principes moraux des samouraïs) : le *Katana* et le sang (animée par des jaillissements) sont illustrés sur les écrans géants et pour la retransmission télévisée. Une tête géante représentant un samouraï sert de sortie des vestiaires pour les athlètes. Le décor de l'édition du K-1 Romanex de 2004 représentait des éléments datant de l'antiquité, un mélange de reviviscence grecque et romaine. En 2010, l'évènement Astra est organisé pour la retraite sportive de l'ancien champion olympique de judo Hidehiko Yoshida : le thème

[679] « Samourai factory spécial Japon », *in Fightsport*, n°14, octobre 2005, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 20-29.

de la soirée est la Grèce Antique, avec l'Acropole qui illumine l'écran géant. Ce thème est en accord avec le cursus olympique de Yoshida. La dernière caractéristique du modèle japonais ne concerne pas ces reviviscences archaïques, mais plutôt une tradition martiale. C'est-à-dire que lorsqu'un grand combattant prenait sa retraite sportive, on l'opposait une dernière fois face à son élève, comme un passage de relais par la force. C'est ainsi que Nobuhiko Takada affronta son élève Kiyoshi Tamura au Pride 23 en 2002, puis Hidehiko Yoshida affronta son élève Kazuhiro Nakamura en 2010.

4.3) MMA et spiritualité

N'y verrons-nous pas un dopage spirituel dans l'aide apportée par la religion? Nous remarquons une présence de l'assistance spirituelle dans ce sport, comme dans l'ensemble du champ sportif, qui d'ailleurs est épargné par la laïcité. La spiritualité est caractérisée également par une « orientalisation » des esprits. Un processus qui suit l' « orientalisation » de la société postmoderne, avec un accent renforcé sur le lien entre le corps et l'esprit.

4.3.1) L'assistance spirituelle

L'assistance spirituelle tolérée sur le terrain sportif se retrouve évidemment dans les arts martiaux mixtes, durant la compétition, ou lors des interviews des athlètes : Quinton Jackson qui rentre sur le ring avec une bible dans les mains, Diego Sanchez qui tend une croix chrétienne face à son adversaire durant sa sortie des vestiaires, ou l'ancien pasteur Kimo Leopoldo qui fit son entrée lors des premiers UFC, en portant une grande croix, reproduisant partiellement le supplice de Jésus. Les prières collectives sont courantes dans les vestiaires entre membres d'une équipe, avant le combat, ou entre athlètes d'une même communauté[680]. Voici un extrait de la prière effectuée par l'entraîneur de Chris Weidman avant sa victoire à l'UFC sur le champion Anderson Silva en 2013, une prière sur mesure qui mêle l'assistance spirituelle et des conseils tactico-techniques :

> « À travers toute la Bible, il y a toujours ces versets pour expliquer l'élévation des plus grands. Cela suppose qu'ils furent reliés à Dieu. Et ils furent tous victorieux. Ils ne firent pas que prier, ils prièrent puis allèrent à la bataille. Ils allèrent à la bataille et ils battirent le Goliath, ils battirent l'ennemi. Tu es juste ici, tu es en train de jouer toute ta vie. Nous

[680] Voir le compte rendu complet de l'évènement de kempo Honor & Glory III, annexe n°11.7, pp. 557-561.

demandons l'aide pour Chris. Nous demandons que chaque mouvement, tous les mouvements qu'il fasse, que sa vie entière lui soit apportée maintenant. Que ses réflexes touchent au but. Il est capable de surmonter tout ce qu'Anderson Silva lance contre lui. Nous demandons pour lui d'avoir juste la paix, la confiance et le contrôle à chaque seconde. Pas de coups de poing gaspillés, pas de coups de pied gaspillés. Protégez-le, donne-lui la direction et laissez-le aller. Nous voulons la victoire seigneur. En votre nom Jésus nous prions, Amen »[681].

En 2010, un article du *New York Times*[682] montrait déjà que de nombreuses églises évangéliques aux États-Unis s'étaient mises au MMA. Il s'agit selon l'Association nationale des évangélistes américains, de « rajeunir » et de « viriliser » la parole de Jésus. Le documentaire *Fight Church* réalisé par Daniel Junge et Bryan Storkel, fut diffusé en 2014. Il suit le parcours d'un pasteur qui voit dans ce sport, le moyen de contrer la féminisation des hommes provoquée par la chrétienté *mainstream.* L'autre moyen est de toucher une population jeune et ainsi accroître la portée de l'Église, par le biais d'un sport en vogue. La branche traditionnelle de la chrétienté fustige cette pratique qui est à l'opposé de l'idée de « s'aimer les uns des autres »[683], indiquant que le *Cage fighting* est une imprudence et qu'il n'honore pas Dieu.

4.3.2) Une « orientalisation du monde »[684] ?

Michel Maffesoli voyait une « orientalisation » du monde par un réinvestissement affectif et passionnel. Ce n'est donc pas un hasard si le MMA s'est fortement développé au Japon à partir de la fin des années 1980 et des années 1990. Cela rentre dans le paradigme nippon, où une liaison s'établit entre le spatial, le global et l'intuitivo-émotionnel[685]. Dans la troisième partie, je concluais un chapitre en disant que le combat était en quelque sorte, une égologie. Cette réflexion n'est pas si éloignée de la philosophie du combat selon Bruce Lee, en fondant le *jeet kune do* (voie du poing qui

[681] Prière de l'entraîneur de Chris Weidman, visible dans le *Highlight* « The fights that immortalize fighters UFC 2014 HL », de MagnumMMAmadness, *in YouTube*, mis en ligne le 12/06/2014, [En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=m9X05KEPOlo]. Consulté le 30/10/2014.
[682] R. M. Schneiderman, « Flock is now a fight team in some ministries », *in New York Times*, mis en ligne le 01/02/2010, [En ligne : http://www.nytimes.com/2010/02/02/us/02fight.html?_r=5&]. Consulté le 13/12/2014, page indisponible au 26/01/2015.
[683] D'après « Is it ethical for Christians to participate in or watch cage fighting? », *in Christianity today*, janvier 2012, pp. 56-57.
[684] M. Maffesoli, *Le Temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche », 1988, p. 157.
[685] D'après A. Berque, *Vivre l'espace au Japon*, Paris, Presses Universitaires Françaises, coll. « Espace et liberté», 1983, 222 p.

intercepte), lorsqu'il annonce que toute connaissance devient une connaissance de soi. Morgane, Ludovic et Kussay sont des pratiquants de notre groupe 1 qui s'intéressent à l'approche spirituelle du combat. D'autres enquêtés comme Arthur (groupe 2) et Laura (groupe 4) avouent leur intérêt pour ces éléments assimilables à l'« orientalisation » des croyances et de la culture.

4.4) Le combat et la sociologie des sens

Il n'y a pas de réalité objective, car la perception s'ancre sur la subjectivité : « la perception devient une interprétation des signes que la sensibilité fournit conformément aux stimuli corporels »[686]. Dale Spencer fit une « ethnographie sensorielle »[687] à partir de sa propre expérience qui le conduisit jusqu'à la compétition amateur. Nous partirons de ses notes pour les confronter avec notre enquête de terrain.

4.4.1) L'influence sensorielle

L'influence sensorielle et sa perception permettent d'appréhender un environnement. La *Sociologie des sens* de Georg Simmel[688] analyse cette perception différentielle de l'espace, en fonction du regard, des odeurs, des sons. Ceci étant important pour la coexistence entre les êtres humains, pour les relations sociales en particulier dans les villes, car les villes sollicitent fortement nos capteurs sensoriels. Le corps offre une pluralité de sens, qu'ils soient d'odeurs, de sons, d'apparences tactiles. Ils se symbolisent, se modifient et s'accordent. C'est ainsi qu'un objet tel que le MMA permet de prolonger l'analyse simmelienne en y rajoutant les perceptions selon le goût et le toucher. Par l'intermédiaire du contact, de la promiscuité et de la pluralité des mouvements entre les protagonistes, ce sport sollicite l'ensemble des capteurs sensoriels. Il les sollicite davantage que la ville, car ce dernier connaît un mouvement de replis sur soi : contacts et odeurs évités, l'audition monopolisée par les casques de musique et les conversations téléphoniques, le regard sur les écrans portables. Le MMA est ainsi une parenthèse urbaine où les relations interpersonnelles basées sur l'hyper-sensorialité sont renouées.

[686] M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, coll. « tel », 1978 (éd. originale 1945), p. 42.
[687] D. C. Spencer, *op.cit*., p. 164.
[688] *Sociologie des sens*, *in* G. Simmel, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, suivi de *Sociologie des sens,* trad. de l'allemand par J-L. Vieillard-Baron et F. Joly, préface de P. Simay, Paris, Éd. Payot & Rivages, 2013 (éd. originale 1903), pp. 77-107.

4.4.2) L'odorat : l'expérience sensorielle intime

En tant qu'activité de loisir, choisie et aimée par les acteurs, l'hyper-sensorialité n'en est pas saturée. L'olfaction est une expérience sensorielle intime. Effectivement, les odeurs sont particulièrement très présentes : l'odeur de la sueur, du tapis, de la salle d'entraînement jusqu'aux traits d'humour entre partenaires (flatulences et rôts)[689] : des marqueurs grossiers, mais révélateurs d'un cercle social intime. De mes entraînements, je fus marqué par l'odeur des bandelettes et des gants. D'ailleurs, l'hygiène et l'entretien de l'équipement sont vivement demandés. Des athlètes ont alors témoigné qu'il n'était pas rare que des infections se déclarent à cause du manque d'entretien. Dans les vestiaires je fus également marqué par l'odeur du camphre et de produits de massage pour chauffer les muscles. Cette odeur n'est pas singulière des sports de combat, puisque je connus cela également en rugby et en cyclisme.

4.4.3) La pluralité des sens dans les arts martiaux mixtes

La vue est éminemment importante. La fonction prioritaire est de garder une vue haute. Nous reconnaissons les débutants dans le fait que leur vue est dirigée vers les membres inférieurs et supérieurs, pour mieux surveiller un coup éventuel. À l'entraînement, la vue du partenaire peut être brièvement partagée avec d'autres sportifs afin d'éviter des contacts parasites. Il faut alors surveiller son espace délimité. En combat, la vue peut également être brièvement portée sur des éléments extérieurs, en dehors de l'adversaire. Il n'est pas rare de voir des combattants scruter le grand écran afin de surveiller le temps qu'il reste, regarder une position (Roger Huerta se servit de l'écran pour envoyer des coups de coude à son adversaire qui était dans son dos, à l'UFC 74 en 2007), ou encore constater ses blessures entre les rounds.

L'audition est le lien entre l'athlète et son *staff* technique durant les actions. Cette audition s'enrichit des éléments musicaux dans les vestiaires, durant les entrées, mais aussi d'un son caractéristique des entraînements de sports de combat : le « bip » qui rythme le protocole Tabata, l'entraînement à intervalles. Le son de la foule qui joue sur la réaction des athlètes : le pousse ou l'agace si on les siffle. Un enquêté de Spencer

[689] D. C. Spencer, *op.cit*., p. 48.

parla également du son du battement de son cœur avant de sortir des vestiaires et de rentrer dans la cage[690].

Le toucher est aussi un lien qui a lieu entre l'athlète et son équipe : la dernière accolade avant la pose de gelée de pétrole devenue un rituel d'avant-combat (les arbitres vont même jusqu'à imposer ce geste), la décontraction des muscles entre les rounds. Les phases de préhension étant une dimension du combat inhérente du MMA, le touché entre les athlètes est une évidence.

Enfin, le goût se réalise à travers des expériences neutres (le goût du protège-dents), positives (l'eau durant l'effort) et négatives (le sang dans la bouche). Le sang qui peut être perçu comme une marque d'appartenance chez la communauté des combattants[691], l'expérience sensorielle ultime.

La quête du réel qui s'oppose aux spectacles faits d'effets spéciaux, de reproductions et de jeux d'acteur est une rationalité qui perdure au temps du simulacre. Il s'agit certainement d'un élément qui empêche le MMA d'être un sport postmoderne dans sa totalité. Outre la spiritualité présente, cette pratique se caractérise par une conception « orientaliste », acceptant une corporéité qui inclut une part sombre vitaliste : du corps total à l'entièreté du corps en connexion avec l'esprit. Le corps de l'athlète est également fortement marqué par la sollicitation de ses capteurs sensoriels.

Conclusion

L'enquête de terrain montre des différences de représentations selon le degré de connaissance de l'objet. Les représentations individuelles des non-initiés révèlent les éléments clés qui freinent le développement du MMA : les frappes au sol, la cage et le sang. Les organisateurs et les acteurs de ce sport portent une responsabilité sur ces représentations négatives, en mettant en lumière des dénominations agressives, ou en privilégiant les K.O sur les vidéos promotionnelles. Ce sport n'est pas hypermoderne, mais postmoderne, plus proche de Dionysos que de Narcisse, privilégiant la transe violente, destructrice que le culte de la santé et de la sécurité. En ce sens, une dichotomie pousse le MMA à être à contre-culture de la civilisation occidentale

[690] *Ibidem*, p. 45.
[691] *Ibidem*, p. 51.

contemporaine : reconnaître ce sport est accueillir une nouvelle fois Dionysos dans le temple de Narcisse. En ce sens, le MMA aurait dû se développer avant la fin des années 1980, car ces dernières marquent le début de l'hypermodernité et son phénomène de réinvestissement des valeurs, des normes, ainsi que sa temporalité tournée vers la préoccupation du futur (contrairement au présentéisme postmoderne)[692]. Ce sport postmoderne se retrouve davantage dans le *carpediem* hédoniste issu de la révolution culturelle de la fin des années 1960 jusqu'aux années 1980. Cependant, il n'est pas d'une postmodernité complète puisque ce sport tendant à une discipline « réelle » du combat, s'oppose ainsi aux techniques de simulation (le catch). Les reproductions, le *fake*, apparaissent dans l'objet au sein d'éléments du décor par exemple. Enfin, si les acteurs renforcent les représentations négatives par l'intermédiaire de dénominations et d'illustrations à connotation agressive, ce procédé est également utilisé dans des sports qui ne sollicitent pas la violence physique.

[692] Voir G. Lipovetsky, *Les temps hypermodernes*, interview par S. Charles, préface de P-H. Tavoillot, Paris, Grasset, 2004, 186 p.

Chapitre II. Le MMA et les activités artistiques

Si le sport est une fenêtre sur la société, l'art possède la même fonction. L'art abordant une multitude de sujets inspire le sport et s'en inspire. Ainsi, étudier les diverses formes artistiques qui traitent du MMA permet de poursuivre la discussion sur le succès de cette pratique et sur l'évolution de sa perception chez le public. Nous poursuivons ainsi l'analyse sur les raisons qui conduisent à l'attirance des individus pour ces pratiques de combat. Après une introduction qui traite des tatouages et des modifications corporelles, nous aborderons les activités artistiques de façon progressive : des arts qui puisent le moins dans notre objet jusqu'à celui qui apporte le plus de ressources documentaires, à savoir des livres jusqu'au cinéma. D'ailleurs, l'idée d'une cage pour délimiter la surface de combat semble provenir de John Milius (coscénariste d'*Apocalypse Now* sorti en 1979 et réalisateur/scénariste de *Conan le Barbare* sorti en 1982). Milius fut le « directeur créatif »[693] du premier UFC, dont le fondateur Rorion Gracie était un partenaire d'entraînement en jiu-jitsu.

1) Tatouages et engagement corporel

Corps machine, surentraîné, détruit, capitalisé, dopé ou encore tatoué : il est abordé sous divers angles. Le tatouage est une pratique de l'ordre du bricolage identitaire du corps. Nous sommes dans l'ère du corps de la modernité[694]. Après avoir traité du corps soumis aux efforts et aux coups dans le dernier chapitre de la partie précédente, nous nous focaliserons ici dans la communication corporelle. Le corps devient un lieu de séparation, de démarcation ; un lieu de souveraineté du sujet, qui parle, communique tout en possédant des significations subjectives. Le MMA offre une galerie de tatouages. Les combattants étant torse nu, ces tatouages sont davantage mis en avant. Un dossier dans *Fightsport* montrait la part conséquente des combattants tatoués dans le milieu du MMA[695], avec leurs significations. Ce parallèle entre *tattoo* et *fight*, tend à

[693] K. Ben-Ismaïl, *in L'Équipe magazine*, « Implacable », n°1584, 28/11/2012, Boulogne-Billancourt, p. 15.
[694] Voir D. Le Breton, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses Universitaire de France, coll. « quadrige » 2008 (éd. originale 1990), 330 p.
[695] « Tatouages et dépendance », *in Fightsport*, n°15, novembre 2005, Ivry-Sur-Seine, Antigua, pp. 40-47.

affirmer que cette pratique de modification corporelle est une forme d'engagement corporel.

1.1) Le tatouage : sport et société

La réception du tatouage dans la société a changé. Il fut longtemps associé à une culture tribale (les Maoris pour ne citer qu'eux), ou à des subcultures et des individus marginalisés. Le tatouage fut même une marque de disgrâce, d'infamie avant de connaître un revirement de situations avec le passage à l'an 2000. Son usage en MMA est particulièrement important.

1.1.1) Usage social

Des cultures tribales utilisent le tatouage comme un usage social élémentaire, comme en Polynésie. Cette pratique corporelle fut longtemps reléguée à l'infamie, comme un stigmate dans le sens goffmanien du terme. Effectivement, des esclaves marqués chez les Romains jusqu'aux prisonniers du XXème siècle, en passant par les déportés de la Seconde Guerre Mondiale ou les membres de groupes criminels (*Maras* d'Amérique centrale, *Yakuzas* au Japon), le tatouage a longtemps véhiculé des représentations négatives. Marins, soldats, détenus, prostitués, drogués : David Le Breton fait le tour de la question dans une approche sociohistorique. Il effectue une lecture des criminologues de la fin du XIXème siècle Cesare Lombroso et Alexandre Lacassagne, qui associèrent cette pratique à une « primitivité » pour des « sauvages de l'intérieur »[696], une humanité inachevée indifférente à la douleur procurée par cette opération. Aujourd'hui sa réception est renversée, le tatouage est davantage vu comme un embellissement depuis le début des années 2000. Si l'opinion générale a changé, il est intéressant de voir que ce thème pourrait dans des discours les plus critiques, accentuer les représentations négatives du MMA, à cause de l'agrégat d'éléments brutaux véhiculés par ce sport violent et ceux historiquement associés aux individus tatoués. Nous ne pouvons pas l'affirmer, car nous n'avons pas rencontré une association négative entre ses deux éléments au cours de l'enquête de terrain.

[696] D. Le Breton, *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*. Paris, Métailié, 2002, p. 31.

Une étude réalisée en 2006 par le *Pew Research Center* estime que 20% de la population américaine est tatouée : 36% des jeunes étatsuniens âgés de 18 à 25 ans sont tatoués, 40% chez ceux âgés de 25 à 40 ans[697]. Si l'étude révèle que 70% des tatouages sont « cachés », ils peuvent prendre l'apparence de véritables galeries d'art humaines, car les individus ont tendance à ne pas porter qu'un seul tatouage. En France, l'Institut français d'opinion publique réalisa une étude en 2010[698], au sein d'un échantillon de 958 personnes représentatives (méthode des quotas par sexe, âge, profession du chef de famille) de la population française âgée de 18 ans et plus. Contrairement aux chiffres américains, un français sur dix déclare être tatoué : 20% chez les 25-34 ans. Sur les 90% des non tatoués, seuls 6% envisagent de passer à l'acte. Dans les sports de combat extrême comme dans la modification corporelle, les français sont moins enclins à instrumentaliser leur corps que les américains. Cette observation sur l'engagement corporel permet de me mieux comprendre le retard que peut avoir des pratiques telles que ce sport.

1.1.2) Usage en MMA

La présence de nombreux combattants tatoués interpelle. Nous analysons donc la répartition d'athlètes avec ces marques corporelles, en trois temps. Premièrement, nous avons utilisé notre terrain, durant l'évènement du Fighting Marcou Challenge Premium du 1er décembre 2012, à Montpellier : 37,5% des athlètes étaient tatoués, ce qui correspond aux chiffres annoncés sur la population américaine, par le *Pew Research Center*. Après le visionnage de nombreux évènements de MMA, nous avons dressé des pourcentages au sein des combattants internationaux. N'ayant pas un effectif conséquent, nous n'avons pris en compte que trois évènements du Pride F.C. au Japon (les premiers tours des grands prix 2004, 2005 et Bushido gp 2005) : 34,6% des combattants y étaient tatoués. Ce taux est équivalent aux combattants français actuels et à celui de la population américaine.

L'étude sur l'UFC est en deux temps. Nous avons comptabilisé quatre évènements entre 2005 et 2006 (les UFC 52, 53, 60,61) pour un pourcentage d'athlètes tatoués de 51,7%. Ce taux est donc supérieur à tous les chiffres énoncés plus tôt. Il est même en

[697] « Tattoed gen nexters », *in Pew Research Center*, mis en ligne le 09/12/2008, [En ligne : http://www.pewresearch.org/daily-number/tattooed-gen-nexters/]. Consulté le 05/12/2014.
[698] IFOP, « Les français et les tatouages », *in IFOP*, 2010, 13 p., [En ligne : http://www.ifop.com/media/poll/1220-1-study_file.pdf]. Consulté le 07/12/2014.

progression puisque durant la période 2013-2014, ils étaient 60 % à être tatoués. Pour obtenir ce taux, nous avons gardé dix évènements de l'UFC qui ont eu lieu aux États-Unis, au Brésil et en Angleterre (UFN 28, 32, 37, 51 et les UFC 166, 168, 177, 178, 179, 180). Durant cette étude, nous avons remarqué que les individus tatoués venaient majoritairement des États-Unis, Brésil et Angleterre. À l'opposé, le Japon (expliqué par l'association du tatouage aux *Yakuzas*), la Russie (en particulier les combattants de Tchétchénie et du Daguestan) sont nettement minoritaires. Enfin, cette étude confirme trois éléments. Premièrement, le taux de tatoués en MMA progresse depuis dix ans. Deuxièmement, la proportion d'athlètes tatoués était déjà supérieure à l'UFC entre 2004 et 2006. Troisièmement, ils sont moins nombreux en France (les combattants et la population en général) à arborer des tatouages vis-à-vis de ceux provenant du continent américain par exemple.

1.2) Le corps communiquant

Bien que parfois caché, le tatouage est exhibé, exposé. Il sert à affirmer son existence aux yeux des autres, le « sursignifier »[699]. Autour du large champ de signes d'appartenance, la communication visuelle peut donc également devenir corporelle avec les tatouages.

1.2.1) Les divers signes d'appartenance

Parmi les tatouages les plus prisés, les symboles et les écritures japonaises sont inscrits sur les corps de Georges Saint-Pierre, Jon Fich, Dustin Poirier, Patrick Cote ou encore Norifumi Yamamoto. Les marques tribales sont également plébiscitées pour les combattants d'origine hawaïenne Travis Browne, Kendall Grove. Renato Sobral, Roger Huerta et de nombreux athlètes ont également ce type de tatouages sur les bras et les épaules. L'étude de l'IFOP précédemment citée montre que 23% des français se déclarant proches de l'extrême droite sont tatoués, ce qui prouve une nouvelle fois le signe d'appartenance que revêt cette modification corporelle. Jusqu'au milieu des années 2000, il n'était pas rare de voir des athlètes témoigner de leur lien avec des idéologies d'extrême droite, fasciste, voire nazie : Melvin Costa portant la croix gammée, la croix celtique de Cory Peterson, entre autres. Aujourd'hui, ce type de

[699] D'après D. Le Breton, *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*, *op.cit*., p. 22.

combattants n'est plus recruté par les grandes organisations. D'ailleurs, en juillet 2014, Dustin Holyko fut renvoyé par l'organisation américaine du WSOF pour ce motif. Portant de nombreux tatouages néonazis, il possède également un lourd casier judiciaire.

Le tatouage agit comme une mise en récit de soi[700]. De nombreux combattants arborent des tatouages en relation avec les surnoms qu'ils portent. Ces procédés construisent le combattant en tant qu'avatar. Alessio « Legionarius » Sakara possède sur son dos un légionnaire romain ainsi qu'un glaive. Ricardo « the Brazilian Tiger » Arona a un tigre sur son torse et des symboles qui combinent les cultures japonaise et brésilienne. Quinton « Rampage » Jackson, Joe « Diesel » Riggs, Murilo « Ninja » Rua, Anthony « Showtime » Pettis et d'autres ont également leur surnom tatoué. D'autres athlètes ont capitalisé leur image à partir d'un tatouage singulier : le symbole tribal de Wanderleï Silva sur l'arrière de son crâne fut reproduit par l'ancien gardien de but de l'A.S Saint-Étienne Jérémy Janot. L'oiseau dans le dos de Genki Sudo fut reproduit sur le logo de la créatrice de *highlights* Cynthia Vance. Ils sont nombreux à arborer le logo de leur club. Ainsi Cole Miller montre à chaque victoire celui de l'American Top Team, inscrit sur son bras. Dave Terrel au milieu des années 2000 fut l'un des premiers à adopter cette communication, avec le logo du Cesar Gracie Jiu-Jitsu. Enfin, certains montrent leurs origines martiales diverses par ses marques. Diego Nunes a « Muay Thaï » sur un avant-bras, Godofredo Pepey et Jeff Curran ont « Jiu-Jitsu ». Chuck Liddell a « kempo » sur son épaule, la discipline qui l'amena au MMA ; il porte également le nom de son club : The Pit.

La « sursignification » dans le sens de David Le Breton, intègre l'expression d'une temporalité. Les anneaux olympiques sur le bras de Dan Henderson qui témoignent d'un passé, de sa participation aux J.O de Barcelone en 1992 ; le nom de famille de Gilbert Melendez tatoué sur le haut de son dos, signe d'un présent immuable ; « Jamais désister » sur l'avant-bras de Thiago Silva, le futur qui peut s'exprimer dans la volonté de vaincre et la détermination pour y parvenir prochainement. Les symboles relatifs au futur (le domaine de la motivation entre autres) ne furent pas pris en compte dans les

[700] *Ibidem*, p. 106.

études d'Anne Velliquette et de son équipe[701], qui considèrent le message du tatouage comme des « mythes personnels ».

1.2.2) Les différentes communications visuelles du sacré

Il n'est pas rare de lire *Only God can judge me* et sa traduction en portugais *So deus pode me julgar*, sur la peau des athlètes. Il est d'ailleurs à noter que de nombreux combattants brésiliens arborent des tatouages avec des références religieuses. Ces tatouages peuvent représenter des personnages saints dans la tradition chrétienne : Vitor Belfort a le visage de Jésus de Nazareth tatoué à l'intérieur de son bras. Jon Jones et Justin Lawrence ont respectivement des références à des versets bibliques : *Philippians 4 :13* et *2 Corinthians 2 :14*. De nombreux combattants comme Jeremy Stephens, Quinton Jackson pour ne citer qu'eux, arborent une croix chrétienne. Ce dernier s'est même fait tatouer un extrait de la bible sur son avant-bras. En 2005, il montait sur le ring en portant la bible ; depuis, une croix est toujours inscrite sur son short de combat. Il existe un exemple encore plus significatif, il s'agit de l'hawaïen Kimo Leopoldo. Ancien pasteur, Kimo s'est fait tatouer le nom de Jésus sur son ventre et une représentation détaillée de celui-ci sur la croix, qui couvre tout son dos. Enfin, des combattants portent des tatouages gothiques dont l'inspiration à la culture religieuse est manifeste. Evangelista Santos s'est fait tatouer la figure anthropomorphe de « la mort » ne tenant pas une faux, mais une hache, ainsi qu'un cimetière dans son dos. Santos veut effrayer ses adversaires : « J'essaye d'avoir l'attitude la plus agressive possible sur le ring, et mes tatouages y participent »[702]. Pour le russe Alexander Emelianenko, il affiche dans son dos « la mort » tenant un enfant dans ses bras, surmontée de l'inscription « *Gott mit uns* » (Dieu avec nous) qui était une devise militaire germanique de l'armée prussienne jusqu'au IIIème *Reich.*

[701] D. J. Evers, J. B. Murray, A. M. Velliquette, « Inscribing the personnal myth:the role of tattoos in idenfitification », *in Research in consumer behavior,* volume 10, edition Russel W.Belk, 2006, pp. 35-70.
[702] « Tatouages et dépendance », *in Fightsport*, n°15, novembre 2005, Ivry-Sur-Seine, Antigua, p. 41.

1.3) Mise en spectacle du corps

Historiquement, ce *design* corporel a commencé à s'épanouir durant l'ère spectaculaire du Pride F.C., durant les années 2000, une période qui correspond globalement à celle où le tatouage fut davantage perçu comme un embellissement.

1.3.1) Du *Freak* de cirque au *Freak* du XXIème siècle

Le terme anglophone *freak* est traduit par un phénomène de foire, une monstruosité humaine qui attire la curiosité. David Le Breton rappelle que ces individus tatoués pouvaient devenir des attractions pour des foires et des cirques[703], à la fin du XIXème siècle et au début du XXème siècle. Un indigène au corps entièrement tatoué qui s'appelait Giolo, fut par exemple emmené en Angleterre à la fin du XVIIème siècle, après avoir été acheté à un marchand anglais : un marché d'esclaves avait lieu pour les exposer. Cette mise en spectacle a renforcé les aspects de marginalité. Si ces modifications corporelles sont désormais majoritairement associées à un embellissement, sa visibilité manifeste dans les évènements de MMA expose aussi les individus aux critiques. Différents sites internet classent les pires tatouages de combattants, dont le site sportif généraliste *Bleacher Report*[704], où des personnalités célèbres de ce sport y sont brocardées : Brock Lesnar, Frank Mir, etc.

1.3.2) Corps et charisme

Le tatouage n'est pas le seul élément corporel et visuel utilisé pour dynamiser, optimiser la dimension charismatique du combattant. Avec l'ère spectaculaire du Pride, des athlètes ont commencé à utiliser leur corps comme d'un élément crucial à la popularité auprès de la presse et du public, et de ce fait nécessaire pour faire carrière dans une grande organisation. L'américain Heath Herring fut le plus grand représentant de ses athlètes fantasques. Sans être tatoué, Herring préparait à chaque combat une coupe de cheveux exubérante différente assortie d'une barbe taillée avec extravagance. Le poids léger Jens Pulver emboîta le pas de son compatriote. Kevin Randleman et Mark Hunt ont forgé leur image autour de leur teinture blonde. De l'autre côté de

[703] D. Le Breton, *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*, *op.cit*, p. 56.
[704] J. Schielke Jason, « Brock Lesnar and the 15 worst tattoos in MMA », *in Bleacher Report*, mis en ligne le 29/04/2011, [En ligne : http://bleacherreport.com/articles/683771-brock-lesnar-and-the-15-worst-tattoos-in-mma/]. Consulté le 05/12/2014.

l'Océan Pacifique, Chuck Liddell avec sa crête iroquoise faisait figure d'exception à l'UFC. Depuis, de nombreux athlètes adoptent ce comportement corporel : la chevelure verte de Louis Gaudinot, les différentes couleurs de cheveux de Godofredo *Pepey* ou encore la crête iroquoise rouge de Dan Hardy. Dans chaque saison de la téléréalité de l'*Ultimate Fighter*, le casting comprend un athlète avec cette caractéristique capillaire : de Chris Leben au TUF 1 jusqu'à Bec Rawlings au TUF 20. Il serait tentant d'affirmer que cette démarche corporelle sert à compenser des aptitudes physiques et techniques qui caractérisent les champions du monde. Depuis Fedor Emelianenko et Antonio Rodrigo Nogueira, les porteurs de ceinture du Pride et de l'UFC sont majoritairement des athlètes n'utilisant pas ces exubérances.

Il existe une corrélation entre les modifications corporelles et l'engagement corporel dans les sports de combat, dans le sens où le corps y est instrumentalisé, un support de communication. Le parallèle peut également avoir lieu entre le tatouage et les sports extrêmes, où les pratiques à risque peuvent potentiellement mettre en danger le corps. Il serait intéressant de voir si les adeptes des sports extrêmes n'ont pas davantage recours aux tatouages, à cause du lien plus conséquent entre la vie et la mort et les marques définitives sur le corps (les cicatrices comprises).

2) « MMArts » : sport, arts et littérature

Le MMA est un sport-spectacle hyper-sensoriel où musique, jeux de lumière sont entre autres utilisés pour activer les capteurs sensoriels de chaque individu. L'ère du Pride fut marquée par une esthétisation soignée de leur spectacle : les vidéos d'introduction, les entrées des combattants avec une scène beaucoup plus grande que le ring, des écrans géants, de la pyrotechnie, des orchestres, des danses, etc. Cet univers spectacularisé inspire le monde artistique. Parfois, l'art n'est pas seulement un élément extérieur du combat, une enveloppe qui favorise la mise en spectacle ; l'art peut rentrer dans l'enceinte de la cage, incorporé dans l'attitude et les techniques de combattants. Puisé dans les origines martiales, l'art du combat s'esthétise sans être antinomique avec la sportivisation et ses enjeux de victoire.

2.1) Le MMA dans les livres

Frédéric Monneyron fit part de son étonnement concernant la maigre place du sport dans la fiction romanesque ou cinématographique[705], alors qu'il est un phénomène social majeur dont la pensée critique le montre régulièrement. La place des sports de combat et des arts martiaux va dans ce sens. Malgré un faible nombre de livres, on le retrouve particulièrement dans des mangas (majoritairement au Japon) et dans quelques romans (de science-fiction surtout).

2.1.1) Les mangas

Tout comme le MMA, le manga est un phénomène culturel au Japon. Une discussion sur le forum *Ikusa*[706] recense un nombre conséquent de *Nekketsu* (genre de mangas traitant du sport, d'arts martiaux, d'action, etc.). Les thèmes de prédilection de ces bandes dessinées japonaises sont la mixité des combats et le parcours chaotique des personnages. Parfois, les liens avec les *Yakuzas* et les combats clandestins sont abordés. Ces mangas spécialisés ne sont pas tous sortis en France. Depuis 1994, Tetsuya Saruwatari a sorti des mangas intitulés *Tough* puis *Free Fight* depuis 2004 avec un héros qui pratique le *Nadashinkage* (un style de combat). Le contexte de l'histoire concorde plus ou moins avec des faits réels, des artistes, des politiques et surtout des combattants y sont intégrés, beaucoup provenant du K-1 comme Jérôme Le Banner, Andy Hug, Peter Aerts, ainsi que du Pride avec Kazushi Sakuraba, Yuki Kondo, Wanderleï Silva, etc. *All Rounder Meguru* est un manga de Hiroki Ando depuis 2009, qui raconte le parcours des protagonistes du karaté dans la jeunesse jusqu'au *Shooto* lorsqu'ils sont adultes. *Teppu* est quant à lui un manga consacré au MMA féminin. Le manga *Shin Ishu Kakutogi Taisen* a la particularité d'anthropomorphiser des animaux, ces derniers utilisant les particularités de chacun, afin de savoir qui est le plus fort.

2.1.2) La littérature

Nous finissions ce paragraphe avec la littérature. Très peu d'écrivains se sont intéressés à notre objet. Christian Laborde (groupe 5) écrivit le roman *Le soleil m'a oublié,* dont le héros boxeur, est passionné de MMA. Connaisseur de ce sport depuis

[705] F. Monneyron, « Avant-propos », *in* F. Monneyron (dir.), *Sport et imaginaire*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « sociologie des imaginaires », 2013, p. 11.
[706] Voir « Manga : all rounder meguru », *in Ikusa*, mis en ligne le 06/01/2010, [En ligne : http://www.ikusa.fr/forums/topic/2311-manga-all-rounder-meguru]. Dernière consultation le 04/12/2014.

plus d'une dizaine d'années, Christian Laborde suit son fils lors des compétitions puisque ce dernier est un pratiquant de pancrace. Dans *Grande Jonction* de Maurice G. Dantec, une scène de combat de MMA est introduite. Dantec est un fan de ce sport et s'en explique dans une entrevue :

> « J'ai compris que j'étais face à quelque chose qui dépassait le simple "art martial'' au sens traditionnel, et même "moderne''. C'était le premier véritable "sport de survie totale'' […] C'était une sorte de mixage improbable entre les méthodes de lutte militaire et le combat de rue des favellas […] C'était le XXIème siècle, dans toute sa splendeur paradoxale. C'était le retour de l'Âge des Héros au cœur du monde du titane et du silicium »[707].

Maurice Dantec décrit parfaitement un sport à la fois hybride, efficace, mais aussi porteur de symboles. Il résume exactement une discipline à contre-courant de la mouvance actuelle qui flirte avec la mort, même si elle n'est qu'un mythe selon les chiffres médicaux ; la « survie » est exagérée. La représentation symbolique de Dantec correspond aux références permanentes des premiers UFC et au Pride (ses évènements et ses combattants).

2.2) Être combattant et artiste

Ce sport connut plusieurs périodes distinctes : les pionniers marqués par l'importance des défis sportifs, les combattants durant l'ère très spectacularisée et les athlètes de très haut niveau où le combat rationnel prime sur le spectacle. Si des combattants/artistes subsistent encore aujourd'hui, ce fut davantage le cas lors de la seconde période mentionnée.

2.2.1) Genki Sudo

Selon lui, « On n'entre pas sur un ring pour s'entretuer, mais pour faire le *show* », le japonais Genki « Neo-samouraï » Sudo[708] prit sa retraite en décembre 2006, à seulement 28 ans. Lutteur universitaire (Lutte gréco-romaine) et ceinture noire de jiu-

[707] Entretien réalisé par *Fightsport*, publié sur le site de M. G. Dantec, [En ligne : http://www.mauricedantec.com/article/article.php/article/FightSport]. Dernière consultation le 04/12/2014.
[708] « Show must go on ! », *in Fightsport*, n°19, mars 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 30-33.

jitsu brésilien en 2010, il participa également à des combats de kick-boxing. Doué techniquement, il est connu pour son style non orthodoxe, ses pas robotiques durant les combats, mais aussi, et surtout pour ses entrées chorégraphiées sur le ring. Déguisé et accompagné de nombreux partenaires de danse, Sudo reste l'un des adeptes les plus charismatiques avec des tatouages uniques et des shorts customisés. Diplômé d'Art de l'université de Takushoku, il concluait chaque combat en agitant un drapeau où *We are all one* y était inscrit. Depuis son arrêt du MMA, il est un essayiste, acteur, danseur/chorégraphe et musicien. Il a repris également ses études universitaires. Ce personnage hors du commun est dans la lignée d'un autre combattant artiste Kazushi Sakuraba, qui de ses entrées sur le ring jusqu'à son style de combat a prouvé que l'art a sa place en MMA. Genki Sudo alliait humanité, force et esthétisme en dehors et sur le ring. L'art de combattre de Sudo s'accommodait des codes du sport-spectacle.

2.2.2) Les héritiers de Sudo

Un autre japonais imita le style Sudo avec des entrées chorégraphiées : Akihiro Gono. Actuellement, un seul combattant ravive son exubérance artistique: l'américain Jason Miller, sans toutefois avoir sa finesse. Étudiant en art et design, Dan Hardy travailla la dimension charismatique, un look singulier (une crête rouge pour ses combats), une attitude agressive. Ce travail fut essentiel pour aller jusqu'à la place de challenger numéro un de sa catégorie à l'UFC. En France, nous retrouvons également des athlètes avec un parcours artistique, nous avons pu en rencontrer deux. Avant de rentrer dans la cage du Cage Warriors, Morgane est une metteuse en scène, passionnée par la culture et l'art en général. Fan de Genki Sudo, Kussay privilégie désormais sa carrière artistique. Intermittent du spectacle, il a un groupe de musique dont il est le chanteur et auteur. Il collabore également avec de nombreux artistes montpelliérains. Il décrit lui-même ce sport comme un « art » où la créativité se réalise, dans un esprit de liberté qui autorise ainsi une large panoplie de techniques : liberté et créativité furent d'ailleurs ses deux premiers mots prononcés durant le test d'association de Jung. À l'UFC, Anderson Silva et Anthony Pettis sont des champions ou anciens champions qui utilisent des techniques rares, et en créent. Si le « MMArt » se trouve parfois dans la cage, il est davantage présent en dehors avec des initiés qui allient le sport et les activités artistiques, dont la musique et la création de clips vidéo.

À partir de l'ouvrage de Luc Boltanski et d'Ève Chiapello, nous pouvons adopter une vision plus critique. En effet, ne verrions-nous pas un lien entre la compétition dans l'entreprise et celle exercée dans le MMA ? Ce sport met en avant la « créativité », or la « critique artiste » fut récupérée par le « nouvel esprit du capitalisme »[709]. Le comportement singulier d'athlètes « artistes » favoriserait ainsi le modèle capitaliste de cette discipline, en lui donnant un aspect attractif et spectacularisé : le sport-spectacle se nourrit cyniquement de tous, y compris de la « critique artiste ».

2.3) Musique et MMA : du rock au rap

Souffrant d'une image vieillissante, le cyclisme sur route utilise de plus en plus la musique dans ses compétitions. Cela s'est développé premièrement dans les courses anglo-saxonnes, aux États-Unis, Canada et en Australie. Le MMA associe depuis bien longtemps la musique avec ses compétitions, et en particulier depuis la création du Pride, l'organisation phare du sport-spectacle. L'étude de la musique permet également d'y voir un basculement culturel.

2.3.1) La musique omniprésente

La musique est inséparable de ce sport. Elle est présente lors des entraînements, lors de l'échauffement et de la préparation d'un combat, lors des entrées sur le ring ou dans la cage, et parfois après la victoire (surtout au Japon). Une organisation nippone nommée Grachan se démarque des autres avec une nouveauté depuis 2009. Effectivement, à l'instar des sports extrêmes, la musique figure en même temps que le combat. Cependant, ce procédé ne s'est pas développé dans d'autres organisations. Les entractes des évènements de l'UFC, mais aussi de pancrace en France s'accompagnent de musique avec les tubes du moment. Le gala de Béziers Honor & Glory fut doté d'un disc jockey connu des radios locales. La musique pallie les moments calmes de l'évènement sportif (l'entracte, l'attente entre deux combats), ce qui fait ainsi la différence organisationnelle avec un évènement de sports extrêmes qui habille le sport d'une musique retentissante dans tous les moments du spectacle. En MMA, les premières notes de musique envisagent de voir apparaître l'athlète. Avant de traiter spécifiquement du basculement culturel, nous voyons que l'homogénéisation du niveau

[709] D'après L. Boltanski, È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, 843 p.

technique des athlètes s'accompagne également d'une homogénéisation de la musique choisie. Cela contraste avec l'ère du Pride où les différences culturelles des acteurs étaient mises en avant.

2.3.2) Le basculement culturel

La référence musicale est passée du rock au rap. Si le rock reste encore très présent dans l'univers du catch, ce n'est plus le cas pour le MMA. Lors des évènements du Pride, *Guerilla Radio* du groupe Rage Against A Machine fut diffusée lors du pré-générique de la retransmission à la télévision américaine. L'introduction télévisée des évènements de l'UFC est l'une des dernières empreintes rock, avec le groupe Stemme et son titre équivoque *Face the pain*. La constatation est également à relever pour les *highlights*, qui utilisent moins ce style musical, au profit du rap. Le milieu du MMA n'est pas un cas isolé dans cette modification des influences. Si le hard rock illustrait une relative contre-culture jusqu'au début des années 1990, le rap prit le relais de la culture contestataire. L'influence citadine du rap coïncide avec le phénomène actuel urbain des arts martiaux modernes. Ce sport inspire les rappeurs et les producteurs comme Mohamed Temmar qui sortit en 2007 une compilation dédiée au combat libre, appelée *Don't Sleep Fight*. Certains rappeurs ont une définition se rapprochant de nos enquêtés[710] : « La grande leçon du MMA, c'est le triomphe de la finesse et de l'intelligence sur la force pure. Ça n'a plus rien à voir avec de la bagarre de rue » (Shurik'n), « Le handicap du MMA c'est la méconnaissance que les gens en ont. Le free fight, comme le rap, est né dans la rue puis a évolué… » (Doudou Masta), « Quand le free fight est apparu, c'est comme si j'avais découvert la vérité » (Amara). Ces déclarations datent de 2006 et nous constatons que des rappeurs utilisaient encore le terme désuet de free fight. Nous avons pu noter l'importance de la musique urbaine (expression qui englobe le hip-hop, le R'n'b, le rap entre autres) lors des évènements héraultais de pancrace : spectacle de hip-hop au FMC à Palavas, session pop-r'n'b par Dj Yas lors du Honor & Glory à Béziers.

[710] « Rap 4 fight », *in Fightsport*, n°25, octobre 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 60-66.

2.4) Les entrées des combattants

Même si le rôle des entrées de combattants n'est plus aussi important aujourd'hui qu'il y a dix ans ; il permet encore de voir quelques singularités. Les observations locales lors d'évènements de pancrace par exemple, prouvent le basculement culturel traité plus tôt.

2.4.1) La personnalisation et les marqueurs d'identification

La vague hip-hop et rap déferle sur les entrées dans la cage des athlètes. Certains lutteurs se payent le luxe d'avoir une chanson personnalisée pour l'*entrance* : Quinton Jackson, Ricardo Arona, Jérôme Le Banner (dont l'auteur est Joey Starr). En France, Vincent Del Guerra utilise également une musique personnalisée. Celle d'Andreï « The Pitbull » Arlovski se démarquait des autres, car il s'agit de métal intitulé *Onward to victory* du groupe Icepick. Cette musique mélange du rock hardcore avec les grognements et les aboiements d'un pitbull, ainsi qu'une sirène d'alarme. La musique devient un objet identificatoire, un marqueur d'unicité du combattant qui est nécessaire à son charisme : Chuck Liddell est associé à *Intro* de DMX, Mirko Filipovic à *Wild Boys* de Duran Duran, Wanderleï Silva à *Sandstorm* de Darude, Fedor Emelianenko à *Enae Volare* d'Era, etc. Il est intéressant de remarquer que ces identifications datent principalement de l'époque du Pride (1997-2007), où les entrées sur le ring furent plus soignées qu'aux États-Unis. Cette époque est également marquée par un choix hétéroclite des styles musicaux (rock, techno, rap, classique). Les musiques sont moins audibles lors des évènements américains.

2.4.2) Les observations des évènements français[711]

Lors des Fighting Marcou Championship, 30 combattants sur 34 ont choisi du rap ou du hip-hop pour leur musique d'entrée, du rap américain principalement. La même proportion est à signaler pour l'évènement biterrois. La grande majorité de combattants rentre avec du rap américain ou français. Cependant, une plus grande diversité de genres existe dans les évènements plus importants comme l'UFC, où le rock, le rap et l'électroacoustique cohabitent davantage. Le plus grand évènement français que nous avons observé (le Fighting Marcou Arena à la Park & Suites Arena de Montpellier)

[711] Comptes rendus complets dans les annexes n°11, pp. 548-561.

nous a permis de voir une différence selon la carte préliminaire et celle principale. En début de soirée, le choix musical se répartissait ainsi : trois musiques raï, onze de rap américain, deux hardtech, deux de rap français, un R'n'B. Dans la carte principale : trois de rap américain, deux de rap français, deux instrumentales et musiques de film, quatre d'électroacoustique, un rock, un folklorique. La diversité musicale était supérieure chez ces combattants en fonction de l'expérience ou plutôt de l'âge des protagonistes. Le milieu social de ces athlètes des cartes préliminaires explique aussi ce choix, car ce sont des individus issus de la culture urbaine locale ou le lien existant entre le MMA, la rue et le rap est bien plus présent selon les propres mots des rappeurs.

Si l'objet de recherche inspire la littérature, cela concerne précisément les premières années de ce sport qui offrent une puissance émotionnelle et dramatico-esthétique. Les premiers UFC, le *valetudo* puis le Pride sont les plus grandes sources d'inspiration, même si le cadre romanesque des combats reste marqué par la clandestinité et l'ultra-violence. Le second changement concerne le basculement musical au sein de cette communauté, passant du rock au rap, en particulier chez les jeunes athlètes issus du tissu urbain.

3) Du téléspectateur au joueur

Le MMA est un sport créé pour le support télévisuel. Nicolas R. (groupe 3) rappelle d'ailleurs la simplicité logistique et technique pour couvrir un évènement d'un sport de combat, contrairement à la complexité et au coût financier des courses cyclistes. Malgré la décennie au sommet de la discipline, le MMA au Japon était tributaire des chaînes de télévision. La chaîne diffuseuse était la principale source de revenus des combattants, les évènements avaient lieu en *prime time* à la télévision. Depuis, ce sport gagne progressivement sa place dans les programmes télévisés par l'intermédiaire de l'*Ultimate Fighter* par exemple. Les vidéos introductives furent des éléments forts de l'attractivité télévisuelle des évènements de MMA, au Japon en particulier. Des passionnées ne se contentent pas d'être de simples téléspectateurs, ils participent à la médiatisation en créant des *highlights* qu'ils postent sur des sites de partage de vidéos en ligne. Des *highlights* dont le contenu et le traitement évoluent. Enfin, avec le

développement des jeux vidéo consacrés à ce sport, le spectateur est devenu joueur. Un processus qui s'étend au-delà de la sphère des initiés, et qui illustre l'engouement autour de cet objet. Que cela soit par une téléréalité, ou un jeu vidéo, l'UFC utilise la même formule, le même slogan : « *Do you want to be a fighter* ? » Une volonté d'être un combattant, concrètement dans la série télévisée, ou virtuellement dans le jeu.

3.1) Le sport télévisuel

Le combat en lui-même ne suffit pas pour pérenniser sa présence à l'antenne, pour vendre des places et des *pay-per-views* et pour attirer des (télé)spectateurs non-initiés dans ces sports et ces arts martiaux. Sa spectacularisation passe notamment par une mise en récit des affrontements.

3.1.1) La mise en récit du combat

En concertation avec le service des sports de combat de la chaîne Fuji Tv, le directeur du Pride M. Sakakibara élaborait le *matchmaking* des évènements, dans le but de produire un spectacle de qualité, le plus télégénique possible. La mise en récit des confrontations, des sagas et des histoires à l'origine des confrontations est fréquente : les trilogies, les rivalités telles que Ortiz *vs* Liddell, Ortiz *vs* Shamrock (Frank et Ken Shamrock), Arona *vs* Wanderleï Silva sur fond de rivalité d'équipes, ou Sakuraba *vs* Gracie (le japonais lutta six fois contre des représentants de la famille Gracie). Cette mise en récit a pour but de légitimer un *matchmaking*, lui donner un sens, encourager les individus à suivre ces histoires et en connaître les aboutissants. Ces histoires étaient alors le cœur des vidéos introductives. Aujourd'hui, la sportivisation accrue, les classements selon les catégories de poids conduisent à un *matchmaking* obéissant davantage à la logique sportive. Les rivalités sont moindres.

3.1.2) Les exercices de polissage

Si le *pay-per-view* et les diffusions sur Internet permettent une relative liberté des contenus, l'arrivée du MMA sur de grandes chaînes télévisées demande un polissage de la discipline. Jusqu'ici, le nettoyage du sang sur le sol de la surface de combat était récurrent, mais nous remarquons une différence du comportement des combattants et des commentateurs depuis l'arrivée de ce sport sur les grandes chaînes. Le port du

costume devient quasi-systématique pour l'ensemble des acteurs de l'UFC, au cours des conférences de presse et durant les galas. Les débordements très occasionnels dans le combat libre sont davantage condamnés lorsque celles-ci passent en direct à la télévision. La réaction du speaker lors de la rixe de Nashville en 2010 durant un évènement du Strikeforce, fut très explicite : « messieurs, nous sommes sur la télévision nationale »[712]. Cette exposition obéit davantage aux règles que nous pourrions appeler de « grand public », où le politiquement correct doit être appliqué, si ce n'est approché, d'autant plus que le MMA fait toujours polémique, ce qui demande aux dirigeants de contrôler et d'améliorer leur image.

3.1.3) L'essor des téléréalités

Le succès de l'UFC, à partir de 2005 et grâce au TUF, est intégré à une période prospère pour les téléréalités de toutes sortes, premièrement aux États-Unis. L'UFC a réussi à véhiculer une image de sympathie auprès du grand public, notamment le côté humain : l'entente avec les entraîneurs, les relations entre les combattants en dehors de la cage, les entraînements, les coulisses, etc. Cela a permis d'acquérir un panel plus large de téléspectateurs. Deux mois après le TUF, la boxe anglaise lance *The Contender*. Cette téléréalité exista jusqu'en 2008 aux États-Unis, avec deux éditions internationales (Asie et Australie) qui eurent lieu respectivement en 2008 et en 2009. Le projet était très ambitieux, porté par des célébrités comme Sylvester Stallone et l'ancien champion Ray Sugar Robison. De nombreux invités reconnus internationalement rendaient visite aux participants, et le compositeur de musique de film Hans Zimmer signa la bande originale. Malgré cela, *The Contender* ne put survivre face au TUF. Le kick-boxing lança également sa téléréalité avec *Enfusion* depuis 2012, mais cela ne passa pas sur de grandes chaînes.

3.2) Les vidéos introductives

Ce paragraphe était initialement prévu dans les activités protocolaires hors combat d'un évènement de MMA. Les vidéos introductives sont un élément où les

[712] Y. Ramirez, *Pourquoi le MMA est-il gênant pour notre société ? 2ème partie*, *in Fightsport,* n°77, mars 2012, pp. 84-85.

téléspectateurs se préparent aux combats qui vont suivre, en apprenant à connaître les protagonistes du soir et en faisant monter la tension émotionnelle.

3.2.1) Un outil promotionnel et protocolaire

Le Pride utilisa abondamment de vidéos introductives avant chaque début de soirée et avant chaque combat, ce qui en fait aussi un procédé protocolaire. Un binôme formé par Daisuke Sato à la réalisation et Fumihiko Tachiki à la narration était à la tête de ces vidéos. Ils montèrent leur groupe de production après ce passage sur une chaîne de télévision qui diffusait le Pride. « Ils demandaient aux combattants d'envoyer des vidéos, répondre à des questions. Ils se rendaient sur place, ça leur prenait une après-midi pour tourner quelques scènes », comme nous le rappelle le spécialiste du MMA japonais Akira (groupe 2). Ils filmaient les entraînements, mais également des moments de vie en famille, et montraient les diverses passions des athlètes. Ces vidéos étaient généralement mises en récit dans le but de signifier qu'un évènement ou un combat avait un sens particulier. Le russe Kharitonov était toujours illustré comme le soldat intraitable et défendant sa « mère patrie ». En 2005, sa confrontation contre le sud-coréen Choi Mu Bae devint dans la vidéo un choc militaire entre les deux pays. Si pendant des années, les vidéos japonaises se différenciaient des vidéos américaines, le Bellator et l'UFC ont également diversifié leur contenu, en ajoutant aux entraînements cet aspect privé à fort contenu émotionnel, avec les enfants, la conjointe et les drames vécus. Les drames et les blessures de certains athlètes sont ainsi montrés, comme le décès de la mère d'Akebono avant un combat au K-1 Dynamite 2007, Anthony Pettis ému sur la tombe de son père avant un combat de l'UFC, ou encore Alexis Vila (avant un combat du Bellator) parlant de sa fille bloquée sur l'île de Cuba, qu'il n'a pas pu voir depuis de nombreuses années.

3.2.2) La recherche d'émotions

La vidéo la plus saisissante fut certainement celle réalisée pour le championnat poids lourds du Pride en 2005, entre le russe Fedor Emelianenko et le croate Mirko Filipovic : les cloches sonnent dans un édifice religieux, les images de la guerre de Croatie, la mère de Filipovic qui se recueille sur la stèle de son mari décédé en 1994, l'adolescence du croate commençant les arts martiaux et utilisant une barre de musculation conçue par son propre père. La bande-son est celle du film *Terminator* de

James Cameron. L'émotion doit gagner le cœur des spectateurs et des téléspectateurs prêts à assister au combat le plus attendu des années 2000. Les réalisateurs aiment les contrastes, ce qui permet de garder une haute intensité émotionnelle. Les vidéos introductives des finales des grands prix, de 2003 jusqu'en 2006, osent utiliser des musiques apparentées au genre classique dont une reprise de la chanson italienne *Con te partiró* d'Andrea Bocelli, ou *Diva* de Mark Mancini. Des images d'un bébé et de nuages nous invitent à interpréter respectivement ces éléments comme le passé enfantin des combattants, puis le rêve de sommet, d'envol vers la gloire et la victoire qui grandissent dans leur tête. Les images violentes de K.O, d'actions brutales sont transcendées par cette sonorité classique : une douceur du son et la violence des images. Ces vidéos présentent les combattants présents ce soir-là, parfois sous la forme d'un casting de cinéma. Toujours dans la quête des émotions, la peur est recherchée dans des vidéos qui introduisent des combattants à fort gabarit comme Zuluzinho, James Thompson ou encore Bob Sapp. La couverture émotionnelle de ses diffusions initialement développées en Asie, correspond à une étude américaine qui date de 2009. Effectivement, ce travail réalisé par Seungmo Kim, Andrew Damon et Christopher Greenwell montre que les spectateurs américains privilégient les aspects techniques du combat, alors que les sud-coréens préfèrent l'aspect dramatique où les émotions sont sollicitées. Les auteurs avancent l'idée que la culture martiale insuffisante des américains par rapport aux sud-coréens, provoque une fascination des spectateurs pour des techniques insolites que nous retrouvons dans les arts martiaux mixtes. Cependant, le MMA est dans les deux cas, vu prioritairement comme un sport à part entière[713].Le MMA coréen comporte donc de grandes similitudes avec le cas japonais, surtout au niveau de la recherche émotionnelle des spectateurs.

3.3) Les *highlights*

Comme la publicité, les clips vidéo sur le MMA agissent comme une circulation impersonnelle des affects. L'*imitatio affecti* de Baruch Spinoza[714] se retrouve ici, avec l'intensité des affects et des perceptions produite par le message impersonnel de ses

[713] D. P. S. Andrew, C. T. Greenwell , S. Kim, «An analysis of spectator motives and media consumption behavior in an individual combat sport: cross-national differences between American and South Korean Mixed Martial Arts fans », *in International journal of sports marketing and sponsorship*, janvier 2009, pp. 166-168.
[714] D'après B. Spinoza, « Livre III : la vie affective », in Spinoza Baruch, *Éthique*, trad. du latin de R. Misrahi, Paris, Librairie générale française, 2011 (éd. originale 1677), pp. 195-279.

supports communicationnels les plus modernes. La loi de l'imitation affective repose sur l'activité de l'imagination.

3.3.1) Un art mixte

Un *highlight* (ou HL) est un clip vidéo de quelques minutes qui condense les meilleurs moments d'un évènement, d'un athlète. Ils inondent les sites internet d'hébergement de vidéos. Il s'agit d'un art mixte, car le support visuel est retravaillé et toujours accompagné de musiques. Le montage des images permet également de dramatiser, d'influencer les émotions suscitées, de donner une impression de dureté des combats ou au contraire de les adoucir. Dans ce milieu, ces créateurs sont considérés comme des artistes, provenant d'Europe, d'Amérique ou d'Asie. Les plus connus sont : Hero1, Boondock, NightManiacsInc, FlyWin Evolutions, Soprano ou encore l'espagnol Machinemen, le français Gy production, l'hawaïenne Cynthia Vance et le russe Derevnia[715]. Ils servent de vitrine pour des galas et des combattants. Le but d'un HL n'est pas d'être commercialisé. Cependant, quelques créateurs sont régulièrement employés par des organisateurs ou des marques de *fightwear* pour monter des clips de promotion : Cynthia Vance travaille pour l'organisation féminine Invicta F.C., FlyWin Evolutions a réalisé une vidéo pour la marque Fear the Fighter. En France, le réalisateur de courts-métrages et de documentaires Arthur Cauras travaille depuis des années avec l'organisation de pancrace 100% Fight. Enfin, si un droit d'images existe, cela dépend de l'appréciation des dirigeants de l'Ultimate Fighting Championship et du Bellator. Ils sont particulièrement indulgents sur ce point, car ces clips sont une promotion gratuite sur des sites de partage de vidéos en ligne. Un monteur comme Derevnia précise sur chaque vidéo que les images ne lui appartiennent pas.

3.3.2) Les trois stades de l'évolution

À partir du résultat final combinant le montage, l'habillage musical et visuel, une évolution des *highlights* apparaît. C'est ainsi que nous constatons trois stades dans l'histoire du MMA. Le premier stade date de la fin des années 1990 et du début des années 2000. Les HL y étaient agressifs : images des actions les plus brutales datant des

[715] Des créateurs ont leur page sur YouTube où sont compilées toutes leurs vidéos. Cynthia Vance, [En ligne : https://www.youtube.com/user/cynthiavance] ; Derevnia, [En ligne : https://www.youtube.com/user/Derevnia25] ; Machinemen, [En ligne : https://www.youtube.com/user/MachinemenTV] ;Flywin Evolutions, [En ligne : https://www.youtube.com/user/FlyWinEvolutionsVids] ; dernières consultations le 14/11/2014.

premiers UFC et du Pride sur fond de hard rock. Le but est de choquer, garantir l'aspect *hardcore*, *underground* et transgressif du free fight, donnant une impression d'une pratique qui se déroule au-delà de l'extrême. Le second stade date de l'ère spectaculaire du Pride et de l'essor de l'UFC après 2002. Les HL y étaient plus sobres, sans pour autant éliminer l'extrême de la discipline, le rock et les actions violentes sont encore largement présents. Hero1 est l'un des artistes les plus représentatifs de cette époque où ses clips reprennent les cérémonies d'ouverture des évènements du Pride sous une musique douce et instrumentale, avant de basculer dans le rock ou le rap durant les combats. Le but n'est plus de choquer, mais d'impressionner le spectateur, de renforcer l'aspect unique de cette pratique devenue encadrée et néanmoins spectaculaire. Le dernier stade est actuel. Les HL sont mieux travaillés, le rythme y est plus calme. Les techniques du noir et blanc, du ralenti, du zoom sont davantage utilisées. Comme dans le cinéma, la photographie prend de l'importance. Les artistes insistent sur les émotions des combattants, de l'entraînement jusqu'à l'après-combat en passant par les moments de concentration, de douleur. Le montage obéit donc à une histoire. Le fond sonore évolue, la musique classique et les musiques de film sont choisies, donnant plus de force aux images. Désormais, le but est d'émouvoir, de montrer les combattants comme des athlètes de haut niveau et profondément humains. D'ailleurs, les années 2013 et 2014 furent particulièrement marquées par des vidéos qui se concentrent uniquement sur les moments de respect d'après combat, entre les protagonistes, allant jusqu'à occulter toutes les actions durant les confrontations. Ces vidéos sont tirées des documentaires produits par Zuffa LLC, nommés *UFC Beyond the octogon*.

3.4) Le téléspectateur devenu joueur

Les jeux vidéo sur notre objet font recette. Les grandes organisations de MMA ont leurs jeux : Ultimate Fighting Championship : Throwdown édité par Crave Entertainment en 2002 et Pride Fighting Championship édité par THQ en 2003, furent les premiers jeux. Le succès des dernières éditions ouvre une nouvelle porte d'accès à la connaissance de ce sport, pour les non-initiés.

3.4.1) L'enracinement d'un sport

La série *UFC Undisputed* éditée par THQ depuis 2009 et *MMA* édité par Electronic Arts en 2010 furent des réussites commerciales. Ce succès est en constante progression puisque la dernière édition du jeu *EA Sports UFC* (édité par le géant de cette industrie Electronic Arts) fut même à la tête des ventes de la semaine 25 de l'année 2014 en France[716], pays sans compétition. Les éditions devenues annuelles de l'UFC sont un signe d'enracinement dans le média vidéoludique, au même titre que des jeux sur le football (*FIFA*, *PES, Football manageur*), la formule 1 (*F1*), football américain (*NFL Madden*), basket-ball (*NBA live, NBA 2K*), le cyclisme (*Pro Cycling Manager*), hockey sur glace (*NHL*), etc. Les concurrents directs de la WWE sortent également un jeu annuellement (plus des éditions spéciales comme pour le *Wrestlemania*), prouvant une nouvelle fois la présence d'un public plus jeune. Les jeux sur la boxe anglaise sont moins nombreux, la série *Fight Night* est à cinq éditions depuis dix ans. Cependant, de nombreux jeux sortirent avant 2005. Chronologiquement, cette date de 2005 correspond au début de l'essor des jeux consacrés au MMA. Enfin, le K-1 sortit également un jeu annuel de 1999 à 2007. Là aussi, l'hégémonie de l'UFC dans le champ vidéoludique consacré aux sports de combat se réalise dans les jeux vidéo. Comparativement à la fréquence de sorties des jeux sur le MMA, le rugby édite des éditions irrégulièrement (les années de coupe du monde en priorité, soit tous les quatre ans), tandis que le judo ne compte qu'un seul jeu : *David Douillet Judo* en 2006, ce sport est également présent dans le jeu *Pékin 2008*.

3.4.2) Une nouvelle porte d'entrée

Le réalisme et la gestion d'une carrière, certes virtuelle, offrent aux joueurs la possibilité de s'identifier aux champions, de réaliser des rêves par procuration, par le biais d'un champion reproduit, ou alors à travers son propre personnage, dépassant ainsi les limites du faisable dans la vie « réelle » : « Qui ne voudrait pas devenir champion de l'UFC et battre Anderson Silva ? » (Kussay, groupe 1). Si ce dernier est un pratiquant, la proportion de joueurs est stable dans les trois premiers groupes d'enquêtés, avec une proportion dominante au sein du groupe 2 (les réalisateurs de clips et journalistes).

[716] M. Chao, « Charts France : Watch Dogs se fait malmener par EA Sports UFC », *in Jeuxactu*, mis en ligne le 30/06/2014, [En ligne : http://www.jeuxactu.com/charts-france-watch-dogs-se-fait-malmener-par-ufc-93959.html]. Consulté le 17/11/2014.

Enfin, de nombreux non-initiés pratiquent virtuellement le MMA. Effectivement, comme pour les autres jeux consacrés au sport, il n'est pas nécessaire d'être un pratiquant « en vrai » pour y jouer : c'est le propre de ces expériences virtuelles. Ses utilisateurs ne sont donc pas forcément des initiés. Yannis (groupe 2) nous confirme que ces jeux permettent d'être une nouvelle porte d'accès : « Certaines personnes découvrent le MMA *via* un jeu vidéo ». Le champ vidéoludique pouvant être une activité partagée, cette découverte est contagieuse : « J'ai des jeux vidéo sur le MMA et on en joue avec mes amis » (Nicolas P., rugbyman, groupe 4).

La fonction de ces jeux est stratégique, en touchant ainsi une génération de non-initiés, les dirigeants de l'UFC notamment, élargissent leur marché. Un marché qui profite aux annonceurs largement présents dans les jeux vidéo éponymes : les sponsors et *fightwears* y sont vus comme la preuve d'une reproduction fidèle de l'organisation réelle. Le mode carrière des jeux permet une course aux sponsors, dont leur renommée s'accroît au rythme des victoires du personnage fictif. Le système de crédits que nous engrangeons peut être utilisé dans un magasin virtuel où nous achetons des habits, des vidéos, etc.

Les photographies, les retransmissions télévisées, les articles internet, les posters, les affiches, etc., « les images sont le nouveau vocabulaire de la société capitaliste postmoderne, dans laquelle l'individu est ébloui par le spectacle »[717]. Une société capitaliste reproduite dans des jeux vidéo, qui de manière tacite ne fait pas que banaliser ces procédés. Cela les renforce puisque le joueur n'est pas un simple téléspectateur, il devient acteur virtuellement, agissant. Le MMA n'est pas singulier dans son format télévisuel. Tous les sports-spectacles télévisés et diffusés, ont vu ses règles être changées pour la télévision.[718]

[717] H. Hardt, H. *Myths for the masses. An essay on mass communication*. Malden,MA: Blackwell Publishing. 2004, pp. 10-11.

[718] C. Lasch, *La culture du narcissisme. La vie américaine à un âge de déclin des espérances*, trad. de l'anglais par M.L. Landa, précédée de « Pour en finir avec le XXIème siècle de J-C. Michéa, Castelnau-le-Lez, Climats, coll. « Sisyphe », 2000 (éd. originale 1979), pp. 146-147.

4) MMA et cinéma

Dans cette partie consacrée aux représentations du MMA chez les initiés et les non-initiés, le cinéma joue un rôle indéniable. Il agit en tant que source de représentations, mais surtout comme un miroir de la société. Un miroir, mais également comme une boule de cristal si nous nous intéressons au lien entre les tournois de sports de combat hybride dans les fictions et ceux dans le monde « réel ». De ce lien entre les deux mondes, une évolution inquiétante permet de voir s'installer un genre cinématographique plus violent, plus brutal, mettant en scène des tournois mortels qui dépassent le cadre sportif. Si nous considérons le cinéma comme un élément qui s'inspire de la société et qu'il l'inspire en retour, alors il ne serait pas étonnant que des pratiques plus sauvages voient le jour en tant que disciplines dérivées du MMA, quand le sport rejoint le survivalisme. Le terme « d'anticipation » associé à ces fictions aurait alors une signification au premier sens du terme.

4.1) Origine et évolution

Depuis Bruce Lee, l'intérêt du cinéma pour la mixité des arts martiaux n'a jamais faibli. Au contraire, la fin des années 1980 et le début des années 1990 virent de nombreux films (dont ceux de Jean-Claude Van Damme) où la recherche du « meilleur combattant du monde » passait par les tournois hybrides. La fiction anticipa le réel puisque ces films débouchèrent chronologiquement sur le NHB puis le MMA moderne.

4.1.1) Les combats hybrides dans le cinéma

La dernière constatation s'attache à une évolution du genre cinématographique, spécialisé dans les arts martiaux et les films d'action. Les enquêtés les plus anciens (plus de 30 ans) furent marqués par Bruce Lee. Kussay (groupe 1) regarda ses films, fut marqué par sa philosophie liant le corps et l'esprit et par sa vision de l'instruction martiale : « Comme le disait Bruce Lee dès les années 1960-1970. Il faut adapter la discipline à l'individu ». Cependant c'est davantage les enquêtés du second groupe (acteurs non pratiquants de MMA) qui mentionnent les films de Bruce Lee, en particulier les enquêtés étrangers : Cynthia (États-Unis) et Lorenzo (Espagne). D'ailleurs, Dana White considère Bruce Lee comme le père du MMA et intégra ce

dernier dans le jeu vidéo *UFC*, réalisant ainsi une uchronie au sein d'un jeu électronique.

Les années 1980 et le début des années 1990 furent l'attribut des films d'arts martiaux mélangés. *Bloodsport* (1988) est celui qui fut le plus mentionné pendant notre enquête malgré son titre évoquant une pratique sanglante. *Bloodsport* met en scène un tournoi qui a lieu tous les cinq ans, réunissant plusieurs arts martiaux pendant trois jours, pour savoir qui est le plus grand combattant. Utilisant la tradition du *Kumite* (le combat en karaté), les règles sont davantage celles du full-contact, avec des actions au sol. La seule soumission présente est un écrasement. Contrairement au mixed martial arts, les combats du *Bloodspor*t peuvent devenir mortels, car tous les coups sont permis. Trois autres films *Bloodsport* suivirent entre 1993 et 1999. L'américaine Cynthia (groupe 2) fut la seule enquêtée à noter qu'elle a grandi avec les films de Michelle Yeoh.

4.1.2) La génération Van Damme

Une partie de la filmographie de Jean-Claude Van Damme (*Kickboxe*r, 1989 ; *Full Contact*, 1990 ; *Le Grand Tournoi*, 1996) fut également mentionnée à plusieurs reprises. Ces films mettent en scène des tournois réunissant des combattants issus de différents arts martiaux, sur un fond de clandestinité et valorisant le combat debout (le *stand-up* et les *strikers*). C'est dans ce contexte que les premiers tournois de free fight eurent lieu, attirant les fans de ce genre cinématographique. Il est tentant de tisser des liens entre le cinéma et ses tournois de NHB/*valetudo* au cours de ces mêmes années. Les tournois dans la fiction étant les premiers chronologiquement, il n'y a qu'un pas pour confirmer l'influence qu'exerce le cinéma sur les organisateurs et les pratiquants de MMA.

Alors que l'UFC existe depuis plus de deux ans, *Le Grand Tournoi* sort en juillet 1996. Ce film est l'exemple même de cette lignée fictive qui réunit des gangsters et des tournois sportifs où la compétition doit couronner le meilleur combattant tout style confondu. L'action se déroule en 1925 au Tibet, il y a un représentant par nation : un sumotori japonais, un représentant français pour la savate, un boxeur new-yorkais, un escrimeur russe, un capoeiriste brésilien (faisant beaucoup d'acrobaties). Le film utilise des clichés culturels (à l'instar de *Bloodsport*) comme le participant espagnol qui lutte

en faisant des pas de flamenco, le seul africain faisant une danse tribale, le combattant écossais en kilt, le compétiteur le plus agressif venant de Mongolie. D'ailleurs, ce procédé des clichés martiaux et culturels fut aussi utilisé avec les films basés sur des jeux vidéo comme *Street Fighter* (1994), *Tekken* (2009) et dans une moindre mesure *Mortal Kombat* (1995). Si nous parlons de ce film, c'est qu'il partage avec les tournois de *valetudo* et de NHB, cette recherche d'une réponse à la question fondamentale des combats hybrides : « qui est le meilleur combattant du monde ? ». Il utilise des répliques envisageant cette quête de vérité et de transparence du combat réel et total : « Pas d'imposture possible », « La vérité éclatera ». Des répliques qui auraient pu être prononcées par les commentateurs des premiers UFC. Le point commun entre tous ces films cités est la préférence pour les percussions et le combat debout, ainsi que le peu de techniques et de soumissions montrées.

4.2) Un lien croissant

La deuxième partie des années 2000 marque un léger tournant, où le lien s'accroît entre le cinéma et les arts martiaux mixtes, dans le monde, mais également en France. Ce sont des films qui traitent plus ou moins directement de ce sport, car de nombreuses fictions font surtout référence aux combats clandestins utilisant des techniques de MMA. De nombreux athlètes de notre objet de recherche sont appelés pour jouer dans des films et des séries télévisées, montrant ainsi leur popularité grandissante.

4.2.1) Références cinématographiques

De nombreux films font référence aux arts martiaux. Contrairement à la série de fictions réalisées dans les années 1980 et 1990, les nouveaux films du genre mettent davantage l'accent sur les phases de préhension, la lutte et les techniques de soumission. Par contre, très peu d'entre eux représentent le MMA de façon réaliste : *Scorpion* (2007), *Never Back Down* (2008), *Death Warrior* (2008), *Never Submit* (2009), *Fighting* (2009), *Blood and Bone* (2009), *Locked Down* (2010, avec l'ancien *street fighter* Kimbo Slice), évoquent principalement des combats interdits, dans la rue, dans des caves, en prison, en discothèque. *Unrivaled* (2010) est le premier film à traiter des compétitions « officielles » de MMA même si les combats de rue ne sont toujours pas délaissés. *Warrior* sortit à la fin de l'année 2011 est le film le plus réaliste : un tournoi

(nommé *Sparta*) ressemblant étrangement à l'UFC. Ceci semble confirmer le basculement actuel des fictions qui délaisse progressivement le *street fight* au profit du MMA. Ce film reprend l'idée de la quête du meilleur combattant du monde, qui se retrouve à la source de ces pratiques hybrides. Effectivement, l'organisateur de ce tournoi *Sparta*, dit ceci pour expliquer l'existence de son évènement : « Gamins, nous voulions tous savoir qui était le plus fort du quartier, aujourd'hui je veux savoir qui est le plus fort de la planète ». En 2013, le film chinois (produit à Hong-Kong) *Unbeatable* sort dans les salles de cinéma, racontant l'histoire d'un homme sorti de prison, devant lutter contre les triades, ayant des problèmes financiers et qui se lance dans une préparation pour un tournoi de MMA. Nous y voyons donc qu'une nouvelle fois, c'est le tournoi qui est repris. Ce format sportif est le mieux adapté au cinéma, mais devient impossible à organiser dans les galas « réels » (interdit dans les États américains par exemple). En 2012, *Here comes the boom* fut la première comédie à parler de ce sport, avec de nombreux clins d'œil humoristiques et techniques sur la pratique et ses athlètes.

Néanmoins, l'enquête de terrain ne valide pas l'une des représentations que nous croyons la plus stéréotypée, à savoir l'assimilation du MMA au film *Fight Club* (1999). Effectivement, une seule enquêtée a mentionné ce film.

4.2.2) Un sport hollywoodien

Les personnalités publiques ne se cachent pas. Les galas de l'UFC organisés à Las Vegas et à Los Angeles recensent toutes les célébrités du septième art passionnées ou non par le MMA. L'UFC est devenu *the place to be* où les acteurs en profitent pour promouvoir des séries télévisées ou des films. Depuis son nouvel élan à partir de 2002 : Chuck Norris, Chuck Zito, Michael Clarke Duncan, Nicolas Cage, Kevin James, Paul Walker et bien d'autres assistent régulièrement aux évènements. À l'inverse, de nombreux combattants de MMA ont joué dans des films : Don Frye compte une dizaine de films, Oleg Taktarov (*Miami Vice*, 2006 ; *La nuit nous appartient*, 2007), Randy Couture (la trilogie *Expendables* entre 2010 et 2014), Rickson Gracie (*Hulk*, 2008), Mirko Filipovic (*Ultimate Force*, 2005), Andreï Arlovski (*Universal Soldier :*

Regeneration, 2009 et *Universal Soldier : Day of Reckoning* en 2012)[719], Cung Le (*Tekken*, 2010, entre autres), Georges Saint-Pierre (*Captain America : The winter soldier*, 2014) ou encore Quinton Jackson (l'*Agence tous risques*, en 2010) qui joue le rôle de « Barracuda ». La liste des combattants-acteurs est longue. La version française du film *Captain America* où joue Georges Saint-Pierre (il y joue un « méchant ») est symptomatique du traitement du MMA en France : la version anglaise parle de l'*Ultimate Fighting*, la version française parle quant à elle de free fight. Les poids lourds (et les lourds-légers) sont plébiscités pour jouer des rôles de « durs », essentiellement dans des films d'action. Ils sont également présents dans les séries télévisées : Tank Abbott (*Friends*, 1997), Franck Shamrock (*Walker Texas Ranger*, 1999), Forrest Griffin (*New York Unité Spéciale*, 2007).

L'image positive grandissante des adeptes s'interprète grâce à leurs rôles reçus. Ces derniers jouent de plus en plus dans les comédies, flirtant avec l'autodérision : Randy Couture, Frank Trigg, Dan Henderson et Quinton Jackson dans un épisode de la série humoristique *Un gars du Queens* (2007)[720], et plus récemment Chuck Liddell dans *Blue Mountain State* en 2012. Liddell a également une carrière importante à l'écran. Gina Carano joue, quant à elle, les premiers rôles dans des *blockbusters* tels que *Piégée* en 2011 et *Fast and Furious 6* en 2013. L'actuelle championne de l'UFC Ronda Rousey a joué dans *Expendables 3* en 2014. Cette filmographie montre néanmoins que ce lien n'est plus si croissant que cela. L'engouement fut particulièrement fort entre 2006 et 2010.

4.2.3) Le cinéma français

Bien que non reconnu, le MMA en France tisse également des liens avec le cinéma. Jérôme Le Banner, le combattant français le plus connu de kick-boxing (et parfois de MMA) depuis une quinzaine d'années contient une filmographie riche et diversifiée : *Scorpion* (2007), *Disco* (2008), *Astérix aux Jeux olympiques* (2008), *Babylon A.D* (2008), *Fatal* (2010). Malgré la présence de nombreux combattants français (Bertrand et Karl Amoussou, Anthony Réa, Damien et Matthias Riccio, Marc Emmanuel ou Moïse Rimbon), le film *Scorpion* allie le terme free fight avec des

[719] Les films *Universal Soldier : Regeneration*, et *Universal Soldier : Day of Reckoning* furent réalisés par John Hyams, réalisateur du documentaire sur Mark Kerr : *The Smashing machine*.
[720] Extrait de la série avec les combattants cités [En ligne : http://www.sherdog.net/forums/f7/randy-couture-frank-trigg-dan-henderson-quinton-rampage-jackson-bar-bar-fight-1660535]. Consulté le 08/06/2011.

combats sans règles et clandestins. Depuis 2002, le vétéran du Pride F.C., Jean-François Lenogue enchaîne les films dont il est acteur et/ou cascadeur. Il participa notamment à des films étrangers comme *Danny the dog* (2005), mais aussi en tant que cascadeur dans le drame français de Jacques Audiard *De rouille et d'os* (2012). Ce film traite également de combats clandestins, non assimilables au MMA.

4.3) Un cinéma annonciateur d'un futur sombre ?

L'Ultimate Fighting Championship et le MMA moderne suivirent chronologiquement le mouvement cinématographique mettant en scène des combats et des tournois hybrides, les deux éléments ayant le point commun de chercher le meilleur combattant du monde. Les années 2000 et 2010 voient désormais un genre cinématographique plus brutal avec des tournois mortels. Cela préfigure-t-il un nouveau type de tournois où le survivalisme rejoindrait le cadre du sport-spectacle ?

4.3.1) L'engouement pour les tournois mortels

Depuis quelques années, les fictions illustrent un nouveau désir : organiser des tournois qui se finalisent par la mort de l'un ou de plusieurs participants. Les exemples ne manquent pas : *Battle Royale I* et *II* (2000 et 2002), *Les Condamnés* (2007), *Live !* (2007), *Death Race I* et *II* (2008 et 2010), *Ultimate Game* (2009), *The Tournament* (2009), *13* (2010), *L'arène* (2013, avec des femmes kidnappées, obligées de se battre jusqu'à la mort pour éviter que leur famille soit exécutée). Ces films dépassent le thème des arts martiaux pour inclure des courses de voitures mortelles, des concours de roulette russe, des chasses à l'homme. Dans la majorité des films, les protagonistes sont des prisonniers, des criminels, des individus avides d'argent. Ils rejoignent la finalité des jeux vidéo tels que *Mortal Kombat*, *Street Fighter*, *Tekken*, et se rapprochent des *death games*[721] du futur entre *cyborgs*, évoqués par Jean-Marie Brohm. D'ailleurs, le film *Real Steal* en 2011 traite de combats de boxe entre robots, pilotés par des humains. Outre les *cyborgs* et les robots, des fictions mettent également en scène des combats de clones, comme dans le roman *Cloud Atlas* de David Mitchell. Est-ce cela le futur ? Une violence sportive ou non sportive exercée par des *cyborgs*, robots ou clones, laissant aux

[721] J-M. Brohm, *La tyrannie sportive : théorique critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, coll. « Prétentaine », 2006, p. 12.

hommes le soin de se consacrer au culte de son propre corps protégé, en libérant l'agressivité par l'intermédiaire d'un autre corps artificiellement crée.

4.3.2) Les compétitions survivalistes

Ces dernières années, le succès des livres puis des films *Hunger Games* montre bien cette fusion entre deux courants : le survivalisme et la compétition pour la survie. Développé depuis les années 1960, le survivalisme [722] se nourrit de la peur des catastrophes à échelle mondiale, de grandes pandémies, de profondes récessions économiques, etc. Si les dimensions écologiques, post-apocalyptiques sont très souvent présentes, le survivalisme fut repris par la pop culture pour devenir des jeux au sein de la fiction, et même dans la téléréalité (les jeux *Koh-Lanta* ou les émissions *Man versus Wild*). Lorsqu'il n'existe pas ce besoin de lutter contre les éléments naturels ou contre autrui pour survivre, les professionnels de l'audiovisuel et les auteurs de fiction créent des jeux survivalistes. Même la survie devient sportivisée et un enjeu de compétition. Nous reprenons ici la liste des tournois mortels citée précédemment. Le contexte politico-social de ces compétitions est généralement un régime de type totalitaire et une économie très moribonde. Lorsque ce survivalisme dystopique ne s'allie pas avec ces régimes politiques, ces tournois mortels sont légitimés par la présence de compétiteurs déviants (prisonniers par exemple), comme si ces personnages permettaient de les dissocier des téléspectateurs lambdas. Une sorte de déshumanisation au premier stade qui n'est pas sans rappeler les fonctions et les caractéristiques de la gladiature, qui étaient de faire s'entretuer des prisonniers, esclaves pour amuser la plèbe et les dirigeants. L'un des traits communs entre ces tournois survivalistes réside dans l'hyper-visibilité des compétitions mortelles, à travers la diffusion sur Internet, générant constamment des paris.

La crainte est de voir ce cadre fictif se réaliser dans la vie réelle. Professeur des universités dont la première thématique de recherche est la civilisation latino-américaine, Marc (groupe 3) nous témoigne de son inquiétude : « Il ne me paraît pas impossible qu'au Mexique, en Amérique Centrale, les actuelles organisations ultra-violentes puissent générer un business particulier où on mettra à mort les combattants.

[722] D'après B. Vidal, « Survivre au désastre et se préparer au *pire* », *in Les cahiers psychologie politique*, n° 20, Janvier 2012, [En ligne : http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2048]. Consulté le 13/11/2014.

Ils seront complètement illégaux bien sûr, mais ça pourrait se produire ». Les influences réciproques entre les phénomènes de société et le cinéma nous poussent à croire que ces « jeux de mort » pourraient voir le jour.

Conclusion

Les connexions de ce sport avec le milieu artistique sont nombreuses. De véritables artistes composent cette discipline, avec une approche qui dépasse le simple enjeu de la compétition. Les nouvelles technologies permettent depuis plus d'une décennie de devenir soi-même un combattant…virtuel, passant du spectateur à acteur, grâce aux nombreux jeux vidéo consacrés au MMA. Ce champ vidéoludique qui a une double fonction : celle de populariser ce sport, et d'intéresser des novices qui découvrent le MMA par l'intermédiaire d'un jeu vidéo. Son traitement fictif dans les mangas, la littérature, séries télévisées et surtout dans le cinéma, tend progressivement à prendre de l'importance. Son lien avec la musique est également important puisque l'habillage musical d'un évènement fait partie des caractéristiques du sport-spectacle. Un sport-spectacle qui vit et se développe à travers les médias : Internet et la télévision qui dictent ses règles (le polissage de certains éléments du MMA) et affinent la communication pour attirer les téléspectateurs. Ce n'est pas un fait nouveau, car si les bandes-annonces d'évènements, les *highlights* (réalisés par des amateurs) sont des supports actuels de communication, des fresques illustraient déjà des combats de gladiateurs à venir au sein de l'Empire romain. La deuxième similitude dans ce procédé promotionnel avec l'antiquité est la préférence des séquences et des phases « debout » du combat. Les vidéos et highlights privilégient les coups donnés debout au détriment des soumissions (hormis des HL spécialisés), ce qui fait l'écho des 2% des représentations (sur différents supports) des combats au sol en Égypte[723]. Enfin, le contexte qui mêle la société de consommation, la lassitude chronique des individus, la néomanie, la surenchère des prises de risque et la mutation du comportement agressif (société de frustration) et de sa tolérance serait l'un des facteurs d'expansion de tournois toujours plus proches de la mort réelle. La liberté de diffusion sur la toile internet serait le support idéal pour la retransmission de ces tournois. En conclusion, la question n'est pas de savoir si la réalité rattrapera la fiction, mais quand le fera-t-elle ?

[723] W. Decker *in* W. Decker, J-P. Thuiller, *Le sport dans l'antiquité. Egypte, Grèce, Rome*, trad. de l'allemand par R. Leroux, Paris, Éditions A. et J. Picard, coll. « Antiqva », 2004, p. 42.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Aujourd'hui, les médias spécialisés présentent le MMA comme l'art martial le plus efficace où la philosophie serait la recherche du combattant parfait dans les conditions d'un combat « réel ». Ce sport n'est que la dernière étape de 3 000 ans d'évolution martiale[724]. Le long processus de sportivisation n'est toujours pas abouti. Effectivement, le MMA n'est pas affilié à une institution reconnue telle que le Comité International Olympique, ou à une fédération rattachée au ministère comme c'est le cas en France. De plus, les règles autorisant les frappes au sol sont une élévation du degré de violence permise, ce qui contraste avec le processus global de sportivisation. La discipline a profondément changé. Tout d'abord, elle est née de la volonté d'en faire un spectacle sportif, la spectacularisation oscilla au rythme de la dé-sportivisation durant toute la période d'évolution. La politique mondiale actuelle (sous l'autorité du monopole américain de l'UFC) est de rendre le MMA le plus propre possible et codifié, soit un sport à part entière. Nous ne parlons plus de free fight mais de mixed martial arts. Le constat est qu'un sport moderne doit être télégénique pour s'adapter à la diffusion télévisée et aux impératifs économiques, quitte à dénaturer sa pratique. Il s'agit de la quintessence du sport-spectacle, un combat où l'égalité des chances est une donnée primordiale pour garantir le suspense et garder l'attraction du public. Paradoxalement, les premiers UFC (l'époque du NHB) et le valetudo rentrait déjà dans cette catégorie du sport-spectacle car l'égalité des chances était garantie par la faible présence de règles, laissant alors une large palette de techniques exercées par des athlètes venant de différentes pratiques martiales. Si les règles sont désormais plus strictes, le sport-spectacle perdure par l'intermédiaire de l'homogénéïté des aptitudes techniques de la majorité des combattants, ainsi que de l'importance accordée au *matchmaking* réalisé par les organisateurs de combats. À partir de la distinction des jeux de Roger Caillois, le MMA a suivi le modèle du processus de sportivisation inversée puisque la compétition devança l'aspect ludique. Il est la réunion de l'*Agôn* (la compétition) et de l'*Ilinx* (le vertige) avec sa prise de risque.

[724] « (R)Evolution la boxe pied poing et après », *in Fightsport,* n°19, mars 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, pp. 52-59.

La problématique générale questionne sur le développement d'une telle pratique dans notre société actuelle toujours plus sensible à condamner la violence. Nous nous interrogions alors sur la question de l'attraction des spectacles violents, qu'ils produisent une fascination ou un dégoût ; ainsi que sur les mécanismes qui conduisent à ces affects. La première réponse apportée concerne une violence inhérente à l'Homme qui a traversé l'histoire, s'adaptant aux contraintes du processus de civilisation et du monopole de la violence légitime détenu par les institutions étatiques. Les crochets éthologiques, psychologiques et historiques nous permettent donc de légitimer la violence fondatrice ou fondamentale qui nous caractérise, et reste présente en nous malgré la modification de l'économie affective[725]. Cela est d'autant plus visible que cette agressivité positive se nourrit de la force du vitalisme qui tend à produire une énergie toujours plus excédentaire ; une énergie qui ne demande qu'à être extériorisée. C'est dans ce processus de consommation et de consumation de la violence qu'il faut se placer pour mieux la diriger au cours d'activités sociales contrôlées, et ainsi éviter que cette agressivité positive ne devienne hostile. En effet, les limites sont parfois atteintes par le potentiel destructeur de ces différents types d'agressivité et en particulier celle « maligne-destructive » (biologiquement non adaptative) lorsqu'elle est prise dans un courant libidinal. Malgré cela, il n'est pas nécessaire d'être atteint d'une psychose pour ressentir le plaisir de combattre, le profil des athlètes étudiés en témoigne. L'inquiétude provient de la mutation du comportement agressif, liée à la société de frustration dans laquelle nous vivons : passant de la lutte des égaux à celle des égos. Cet état de fait encouragerait une mutation du seuil de tolérance qui en s'abaissant, favoriserait le passage à l'acte.

Dans l'introduction générale, nous avions élaboré des hypothèses de départ.

- Dans un premier temps, nous annoncions que le MMA n'était présentement pas un sport acceptable à l'échelle sociétale, se développant trop tard au cours de ce siècle. Effectivement, nous validons cette hypothèse. Une des explications est que nous considérons ce sport comme postmoderne : né de la conjonction de l'art spectaculaire extrême, dionysiaque, surmarchandisé, surmédiatisé (par Internet et le paiement à la séance) et d'arts martiaux traditionnels accompagnés d'éléments archaïques,

[725] Voir N. Elias, *La civilisation des mœurs*, *Sur le processus de civilisation* tome 1, trad. de l'allemand par P. Kamnitzer, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1991 (éd. originale 1939), 447 p.

particulièrement en Asie (au Japon et en Corée du Sud). Le combat libre ravive des éléments culturels du passé pour se fondre au sein de la société contemporaine. Toutefois, depuis le milieu des années 1980, notre société est devenue celle du risque, de la peur, du déni de la mort, de l'intolérance à la douleur, de l'hypermodernité où la prise de conscience anxiogène et l'obsession de soi hygiénique priment sur l'épanouissement de soi. Métaphoriquement, Narcisse a battu Dionysos par soumission. Dans ce contexte, le MMA n'est pas un sport acceptable. Au contraire, il aurait pu s'épanouir entre les années 1960 et 1980 lors de l'apogée orgiastique de la postmodernité. Le MMA se développerait trop tard.

- La seconde hypothèse voyait une scission dans le développement de ce sport : une pratique exclusivement sportivisée (réglementée) et une autre très spectacularisée (aux règles minimales). Elle n'est pas validée à ce jour, car le modèle du MMA tend vers une sportivisation toujours plus importante, soumise aux règles plus ou moins unifiées. L'organisation asiatique du One F.C. qui autorise davantage de frappes, est une exception. Diffusé sur les grandes chaînes nationales aux États-Unis, l'UFC rattrape son retard sur les sports majeurs et s'installe progressivement dans le champ des activités sportives « grand public », stabilisant les chiffres générés par les ventes de *pay-per-views* et continuant son expansion internationale. De plus, les pratiques dérivées dé-sportivisées, plus spectaculaires, furent des échecs ces dernières années. Néanmoins, une scission reste toujours possible à l'avenir, ce qui serait une conséquence de la néomanie et de la lassitude des spectateurs, elles-mêmes dues à la standardisation « trop » sportivisée du MMA. Finalement, c'est le comportement des (télé)spectateurs qui inquiète le plus, puisque la violence est désormais davantage vue que vécue, ce qui produit une plus grande tolérance aux pratiques extrêmes puisque cela s'appuie sur le manque, voire l'ignorance de cette expérience désagréable. L'enquête de terrain révèle que les individus qui préfèrent les règles de combat les plus dures sont ceux qui n'ont pas vécu ces règles en question ; ce ne sont pas les combattants. Si la nature de ce sport peut encore évoluer, celle du spectacle perdurera tant que vivra la société libérale[726]. Lorsque la sportivisation aura totalement dénaturé la discipline, une autre forme de combats hybrides spectaculaires pourrait ainsi voir le jour. Les organisateurs devraient donc opter pour une nouvelle dé-sportivisation dans un futur proche, pour ne pas lasser ses spectateurs et téléspectateurs. L'étude du cinéma montre un lien entre la série de

[726] Y. Vargas, *Sur le sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Philosophies », 1992, p. 120.

films traitant des sports de combat hybride et l'essor du NHB puis du MMA. L'engouement actuel pour des fictions mettant en scène des tournois plus violents, voire mortels inquiète et légitime une scission future où des arts martiaux pourraient rejoindre le survivalisme : la mort n'y serait plus un accident, mais une finalité.

- La troisième hypothèse envisageait un lien entre la pratique de ces sports de combat et l'expérience d'un vécu violent durant l'enfance et l'adolescence. Ce n'est pas validé. Les biographies analysées durant l'enquête sociologique révèlent qu'un passé marqué par des expériences violentes existe chez des athlètes : des anciennes victimes de harcèlements, l'éducation « virile » de la rue au sein de quartiers défavorisés (*favelas* au Brésil par exemple), voire des enfants de la guerre (Tchétchénie en particulier). Cependant, ce fait n'est pas généralisé, bien au contraire. Dans un premier temps, les arts martiaux mixtes et ses formes initiales (dont le *valetudo*) se sont développés dans des milieux non défavorisés et s'épanouissent dans les pays « en paix ». Ils intègrent aussi des combattants n'ayant pas connu d'expériences violentes avant l'entrée dans ces sports.

- L'avant-dernière hypothèse saisissait la nature socialisatrice des luttes sportives et non sportives. Nous la validons. Il faut partir du postulat que l'être humain contemporain est soumis à un surplus énergétique et à une violence fondamentale. Au sein des luttes non sportives, nous voyons une régulation sociale des rites profanes dans des sociétés sud-américaines par exemple. Cependant, elle n'exclut pas des débordements, dont ceux aboutissant sur une violence vengeresse ou sur un contrôle social exercé par un groupe sorti « victorieux » d'une telle lutte. En France, la boxe-thérapeutique ou « psycho boxe » est un atelier de réinsertion, ou plutôt de mise en duel afin d'instaurer une réciprocité, caractère primordial de l'altérité. Cette relation où le jeu du regard inhibe l'agressivité, est un élément socialisateur. Pour les luttes sportives, les sports de combat deviennent des « refuges » pour des êtres anciennement déviants. Néanmoins, l'enjeu de la compétition repousse ici les limites de l'intégrité physique de l'« autre », avec de brèves poussées psychotiques lors des phases de finalisation ; c'est-à-dire que durant un bref délai, le désir de la victoire (ou peur de la défaite) est si fort qu'elle obstrue momentanément la reconnaissance de l'autre comme un *alter ego*. Il s'agit alors d'une distorsion de l'altérité où la réciprocité est temporairement absente. Hormis ces phases de finalisation, le combat sportif reste de l'ordre de la réciprocité, une altérité certes minimaliste, voire antagoniste, mais où l'autre oscille entre adversaire et partenaire. De

ce fait, ce n'est pas la pratique qui engendre les faits violents, mais ses individus agissants.

- La dernière hypothèse envisageait la relation entre le développement du mixed martial arts et le débridement étatique, accompagné d'un réensauvagement de la société. Ceci est validé partiellement. En effet, le MMA se développe davantage au sein des sociétés libérales, car ces dernières favoriseraient davantage les pratiques autoréférencées. Ce libéralisme politique tend à développer une désétatisation, notamment de la violence légitime : essor des agences de sécurité, des sociétés militaires et des spectacles sportifs violents gérés par des entreprises privées. Au contraire, les pays qui possèdent un régime autoritaire (voire totalitaire) limitent le développement de ce sport. Le niveau de violence permise dans les jeux est inversement proportionnel à l'organisation étatique et à son niveau de monopolisation de la violence physique. Par contre, la thèse d'un réensauvagement de la société ne peut être validée, car nous connaissons la société la plus pacifiée et la moins criminelle de notre histoire, passant d'une violence davantage symbolique que physique.

C'est après avoir dominé les éléments de la nature que l'humain a voulu dominer son semblable. Le super-prédateur qu'est l'homme fait osciller ce dernier dans une double identité : à la fois le chasseur et la proie. Les compétitions sportives jouent sur cette double identité, et particulièrement dans les sports de combat et les sports de course (athlétisme, cyclisme, sports automobiles, etc.). Malgré les échanges potentiellement destructeurs, l'altérité *via* la réciprocité dicte les relations entre les athlètes : une acceptation mutuelle qui peut mener jusqu'à la simultanéité des actions. Les « neurones-miroirs » y seraient les instruments de l'imitation (la mimèsis) et de l'empathie. Excepté quelques individus inscrits dans un parcours délictueux, ces participants sont des athlètes confirmés et des hommes « ordinaires ». D'après différentes études traumatologiques consacrées aux arts martiaux mixtes, le risque de blessures graves n'est pas plus important que dans les autres sports de combat. L'enquête qualitative de sociologie révèle la culture urbaine du sujet, tant sur les lieux d'habitation et d'entraînements des intervenants que sur la culture qui accompagne la pratique. Effectivement, la place grandissante du rap (musique « née » dans la rue selon les intéressés) et du lien avec le *streetwear*, démontre cette affiliation.

L'UFC est né en 1993, ce phénomène est donc récent. Il touche en priorité les individus âgés entre 25 à 30 ans. Cependant, un rajeunissement des initiés est constaté, causé par la médiatisation du MMA en France grâce aux retransmissions télévisées sur RTL 9 et Kombat Sport, ainsi qu'au succès des jeux vidéo spécialisés. L'enquête de terrain montre que ces jeunes athlètes ont tendance à commencer directement par le MMA, et non par des sports de combat et arts martiaux traditionnels. Dans le marché des licences sportives, ce constat inquiète les différentes fédérations affiliées au ministère des Sports. Cependant, la pratique du mixed martial arts aura toujours besoin de ces différentes disciplines qui la composent. Donc, si le MMA est une menace pour le nombre de licences et les créneaux horaires dans les salles communales nécessaires aux entraînements, elle n'en est pas une pour l'existence même de ces différentes pratiques. De plus, les frappes au sol resteront toujours un frein pour certains combattants qui préfèrent des sports aux règles plus strictes ; la tolérance aux coups reçus n'étant pas universelle. Les pratiques qui privilégient les techniques exclusivement défensives ne sont pas menacées par ces sports hybrides qui demandent momentanément de devenir un « assaillant ».

Les recherches sur le genre révèlent que le MMA reste un milieu très masculin, le nombre de combattantes et de spectatrices augmente indéniablement sans pour autant s'approcher de leurs homologues masculins. La singularité de cette pratique provient d'une inégalité de genre moins prononcée que dans les sports majeurs. En effet, les galas mixtes peuvent avoir des combats féminins en tête d'affiche et une égalité salariale entre les deux sexes. Si elles sont si acceptées, cela vient aussi d'une hétérosociabilité masculine dans la pratique, qui pousse ses combattantes à adopter de façon contradictoire, des aptitudes « viriles » tout en réajustant leur féminité : combattre comme un homme et rester une femme en dehors de la cage. Cette re-féminisation déjà traitée par Christine Mennesson pour la boxe anglaise est ici encouragée par la sexualisation de la discipline ; une sexualisation qui n'épargne pas les hommes, allant jusqu'à produire une porosité masculine et des critiques extérieures flirtant avec l'homophobie.

À l'aide d'une approche sociohistorique et psychoéthologique, nous avons associé la pratique du combat libre avec les comportements agressifs chez les animaux et l'évolution de l'économie affective d'une société dite « civilisée ». Le résultat est une

similitude entre les affrontements des sports de combat et les luttes intraspécifiques dans le monde animal : le *bullying*, la ritualisation et l'agressivité instrumentale malgré la violence des procédés. L'appui des thèses naturalistes, éthologiques et même sociobiologiques a pour but d'éviter l'anthropocentrisme, et de réconcilier la nature avec la culture, retrouver le processus dynamique d'équilibre : une naturalisation de la culture, sans toutefois avoir une prédominance particulière. Cependant, nous concluons que la sportivisation est un frein à la libération et à la sublimation de l'agressivité. Elle est également un frein pour définir la discipline comme une véritable activité « ultime », au même titre que les sports extrêmes. Effectivement, les athlètes évoluent dans un cadre réglementé où la lucidité nécessaire domine sur l'adrénaline pure ressentie. Si le *valetudo*, NHB et le free fight s'apparentaient à de l'aventure sportive à ces débuts, ce n'est plus le cas aujourd'hui : la cage est désormais domptée par ses acteurs. D'ailleurs, le *valetudo* présentait un visage ambivalent : pas de gants, pas de limite de temps, peu de coups prohibés, mais il n'était pas spectaculaire. Les différents taux de finalisation que nous avons réalisés, montrent qu'en devenant progressivement le mixed martial arts « sportivisé » (le port de gants obligatoire, les limites de temps, etc.), il s'est spectacularisé, car les gants ont notamment permis un plus grand nombre de *knockouts*. Le pic de la spectacularisation fut atteint lors de l'ère du Pride F.C. au milieu des années 2000, grâce à l'utilisation d'éléments protocolaires extra-sportifs tels que la pyrotechnie, la musique et les vidéos introductives.

Le culte de la performance ne diffère pas des autres sports où la compétition en est la vitrine. Le dopage, l'exploitation d'un corps jusqu'à la rupture physique et les blessures et les débordements de quelques combats illustrent une quête de performativité irréfutable. Qui plus est, ceci est renforcé par le fait que ce sport s'est développé au cours d'une sportivisation inversée. Cependant, ce sport n'est que le reflet de la société capitaliste. La structure du MMA s'appuie sur un capitalisme sportif où le sport-spectacle hiérarchise les performances et les athlètes, encouragée par son développement premièrement axé autour de la compétition. Ses enjeux économiques grandissants font qu'il est perçu comme un moyen d'ascension sociale et un moyen de reconnaissance, d'où la paupérisation sociale progressive et globale de la pratique. Son succès et sa visibilité sont des vecteurs sociaux indéniables : l'homme contemporain est

« esclave de sa réussite »[727], et cela dépasse le cadre sportif pour toucher l'ensemble de la dimension socioprofessionnelle. Malgré son essor, la grande majorité des *mixed martial artists* ne vivent pas de ce sport. Au sein des plus grandes organisations de combat, seule une poignée d'athlètes gagnent beaucoup d'argent, ce qui accentue les inégalités entre les pratiquants. En France, l'économie du MMA est essentiellement concentrée autour d'équipementiers spécialisés, dont Venum est le fleuron.

Ce sport possède des relations avec les activités artistiques ; le cinéma sert d'ailleurs de jauge de popularité du MMA. Dans un monde de simulacres où le « faux » se confond avec le « vrai », ce sport prétend être la recherche de « vérité ». Dans le désert du réel[728], il surgit comme un échange réaliste, et non un mirage, non une simulation. La pratique a sauté le pas de la fiction au réel. Nous nous sommes intéressés aux représentations du combat libre chez les adeptes et les novices, ainsi que les origines de la production de cet imaginaire. Les représentations ont précédé la connaissance. Si les représentations individuelles composent celles qui sont collectives, ces dernières influencent en retour les premières. Le milieu des arts martiaux modernes a une part de responsabilité, en perpétuant une imagerie guerrière et archaïque. Le statut précaire du MMA en France encourage la propagation de sa mauvaise image ce qui se répercute sur sa réception, mais lui apporte un intérêt par le biais d'un processus assimilé à l'Effet Streisand : l'interdit suscite la curiosité. Chez les non-initiés, une partie de la négativité des représentations provient du fantasme d'un retour primitif aux jeux du cirque, d'où l'utilisation fréquente du terme de « nouveaux gladiateurs » par exemple ; ainsi qu'au fantasme des combats clandestins et des combats d'animaux. D'ailleurs, notre étude historique montre qu'il y avait une sportivisation précoce des activités physiques au temps de la Grèce Antique, mais également de la gladiature romaine. Les luttes lors des Jeux olympiques antiques et le combat-spectacle de l'arène sont passés du sacré au profane. L'organisation des évènements de la gladiature possède des similitudes avec nos sports-spectacles contemporains, et une organisation similaire des entraînements. La comparaison s'arrête là puisque la sociologie des pratiquants est bien différente ; les esclaves composaient dans un premier temps la gladiature alors que le MMA attire des volontaires depuis sa naissance.

[727] Y. Vargas, *Sport et philosophie*, Paris, Le Temps des cerises, 1997, p. 69.
[728] Voir S. Žižek, *Bienvenue dans le désert du réel*, trad. de l'anglais par François Théron, Flammarion, Paris, 2005 (éd. originale 2002), 222 p.

Le terme de « paradoxe » fut régulièrement utilisé tant cet objet de recherche relie des éléments contradictoires. Pour cela, il s'apparente à la pensée de Gilbert Durand lorsque celui-ci dit à propos de l'harmonie, qu'il s'agit d'un « agencement convenable des différences et des contraires »[729]. Dans la pensée de Simmel, la société est constamment marquée par le sceau de la dialectique et de l'ambivalence. À l'image d'une « association » (une unité sociale qui en a conscience, dans le sens simmelien du terme), l'individu connaît des forces qui mènent à l'union/cohésion et des forces qui poussent à la séparation/dispersion. Pour expliquer cette dualité, il faut revenir à l'affirmation néo-kantienne d'Ernst Cassirer qui voit l'individu dans deux mondes : celui éternel des valeurs idéales et le monde empirique de la nature[730]. Bousculé entre le « ça » et le « surmoi » freudien, entre sa nature et la structure, l'individu justifie sa dualité, ou plutôt sa pluralité dans des pratiques individuelles et hédonistes qui paraissent contraires aux mouvements sociaux globaux. David Le Breton parle quant à lui du « paradoxe de la liberté »[731] au sein d'une modernité avec une marge d'action considérable de chaque acteur, et un contexte global caractérisé par une crise de sens et des valeurs dans des communautés sociales remplies de repères contradictoires. La recherche de sports et de sensations extrêmes est proportionnelle au niveau de contraintes sociales et surtout institutionnelles, produites par le processus de sanitarisation et d'une politique oppressante du « zéro risque ». Michel Maffesoli reprend l'indissociabilité de la violence et du lien social, une violence comme une effervescence collective[732]. Dans le MMA, cette effervescence implique un lien social indéniable au sein d'une communauté martiale. D'ailleurs, nous parlons régulièrement de paradoxe du combat libre, puisque l'altérité se fonde sur un échange réciproque de frappes et de techniques de soumissions : l'opposant devenant temporairement un objet à battre physiquement et à abattre symboliquement. Yan Dalla Pria, Laurent Tessier et Wilson Brubach ont nommé cela les « paradoxes de la violence sans limite »[733]. Nationalement, cette communauté forme un microcosme qui tend à souder les liens

[729] G. Durand, *Les Structures anthropologique de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1992 (éd. originale 1960), p. 400.
[730] D'après l'affirmation néo-kantienne d'E. Cassirer, *in* S. Žižek, *Organes sans corps : Deleuze et conséquences*, trad. de l'anglais par C. Jacquet, Éd. Amsterdam, Paris, 2008 (éd. originale 2003), pp. 61-70.
[731] D. Le Breton, *Passions du risque*, Paris, Métailié, coll. « Sciences humaines », 2000 (éd. originale 1991), p. 12.
[732] D'après M. Maffesoli, *Notes sur la postmodernité : le lieu fait lien*, suivi de « La hauteur du quotidien » à propos de l'œuvre de M. Maffesoli par P. Tacussel, Paris, Éditions du Félin : Institut du monde arabe, 2003, 136 p.
[733] Y. Dalla Pria, L. Tessier, W. Brubach, « Free fight, les paradoxes de la violence sans limite », *in* Communication au *Congrès de l'Association Française de Sociologie*, Paris, avril 2009.

entre ses acteurs pour mieux lutter contre la non-reconnaissance du ministère, malgré les enjeux de la compétition. Yan Dalla Pria estime que le MMA est « prisonnier de ses origines » venues de différents arts martiaux. Cette origine martiale se heurte au « marketing de la violence »[734] du MMA. Selon ce sociologue, la légalisation serait proche. La position de la France est de plus en plus isolée.

Notre conclusion n'est pas contraire à celle de Chateaubriand lorsqu'il dit que « les forfaits n'inspirent d'horreur que dans les sociétés au repos »[735]. C'est dans ce contexte sécuritaire, de surprotection où le sentiment de peur prédomine que le MMA tente de glaner sa place avec ses cicatrices et son visage brut hâtivement taillé dans la roche. Il faut dépasser cette vision superficielle au risque de tomber dans le « délit de faciès ». Il n'est pas un loup que nous laissons rentrer dans une société pacifiée où vivent des brebis inoffensives. Les débats qui l'entourent montrent bien qu'il n'est pas dans l'ère du temps, mais bien à contre-courant. Nous pourrions même reformuler une réponse à la problématique de départ. Effectivement, si les arts martiaux mixtes font tant débat, ce n'est pas forcément la conséquence de son existence inappropriée au sein de la société actuelle, mais c'est davantage cette dernière qui ne correspond plus à notre élan vital et à notre arrière-fond animal. Le terme de régression pour qualifier ces aptitudes violentes (certes de nature instrumentale et bénigne) n'est pas approprié puisque cette agressivité n'a jamais disparu, mais fut plutôt mise en sommeil ; une hibernation dirigée par le processus de civilisation notamment. L'évolution martiale suivrait un cercle proche de la notion de l' « Éternel retour » de Nietzsche, puisque cette renaissance est une résurgence de pratiques que nous retrouvions déjà dans l'antiquité, qui se matérialise aujourd'hui dans des pratiques martiales contemporaines plus « ultimes ». Même si la mort n'est pas recherchée, elle est approchée plus symboliquement. Les disciplines extrêmes s'accentuent au rythme des politiques d'hypersécurité qui sclérosent, de la crise des valeurs post-morales, de ces contraintes sociétales et anxiogènes, qui en bout de course échappent involontairement des comportements progressivement plus limites, extrêmes et à risque. Le contexte sociopolitique d'hypersécurisation et la mainmise des fédérations de sports de combat (majoritairement olympiques) accentuent sa croisade

[734] Les propos de Y. Dalla Pria, *Agence France-Presse*, « MMA : les Arts Martiaux qui fascinent et révoltent », *in L'Express*, mis en ligne le 11/10/2013, [En ligne : http://www.lexpress.fr/actualites/1/sport/mma-les-arts-martiaux-qui-fascinent-ou-revoltent_1290286.html]. Dernière consultation le 25/01/2015.

[735] Chateaubriand cité dans J-C. Chesnais, *Histoire de la violence en Occident : de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1981, p. 7.

anti-MMA. Le ministère après consultation à la mi-septembre de ces fédérations délégataires et « affinitaires », propose que toutes les pratiques où le K.O peut intervenir soient délégataires d'une fédération, et qu'une déclaration soit déposée à une préfecture[736]. Cette proposition a pour but d'empêcher la tenue d'organisations (kenpô par exemple) qui peuvent avoir lieu, profitant des articles L331-2 et A331-33 à 36 du Code du Sport. Elle réduit ainsi la part d'autonomie de ces fédérations « affinitaires » (par exemple la Commission nationale de Kenpô). Enfin, il est étonnant de voir que les recommandations sur lesquelles le ministère s'appuie, dont celle relative aux débordements de spectateurs dans le football notamment[737], s'éloignent de la spécificité du MMA, puisque les différentes études réalisées sur cet objet ne sont jamais mentionnées. Ces recommandations semblent davantage se reposer essentiellement sur du « vernis logique »[738], qui cachent un jeu de pouvoir entre fédérations.

Nous affirmons donc que les arts martiaux mixtes sont légitimes. Les trois éléments clés qui freinent son acceptation sont le sang dû aux mitaines et les coups de coude, la cage qui encourage des représentations négatives et les coups au sol. Pour les protagonistes, la cage est perçue comme une surface de combat qui les protège en cas de projections par exemple. Les coups au sol impressionnent et choquent alors que l'impact est moins destructeur que les frappes debout. De plus, frapper un homme au sol est moralement condamnable à partir notamment d'un processus empathique de victimisation, ce processus est particulièrement visible chez les novices. Utiliser le terme d'intégrité physique est inapproprié puisque les différentes études traumatologiques infirment une plus grande dangerosité du MMA. Cependant, cette thèse n'exclut pas des inquiétudes pour l'avenir. Effectivement, l'intolérance aux frustrations d'une génération sans guerre (où la mémoire des conflits meurtriers s'efface) est un facteur parmi d'autres qui pousserait les individus à s'acclimater à la violence et à avoir recours à elle. Internet qui permet une diffusion plus libre de ses contenus pourrait être le support idéal de tournois plus durs pouvant aller jusqu'à la mort. Des tournois qui attireraient des spectateurs lassés de la sportivisation de combats hybrides et prisonniers d'un manque de violence vécue. Cette dernière serait alors sublimée par des pratiques encore plus brutales. Ces tournois n'auraient lieu qu'à la

[736] C. Daniez, « Le MMA compte ses poings », *in L'Express*, n°3306, 12/11/2014, p. 100.
[737] « Recommandation n°(99) 11, *in Conseil de l'Europe*, [En ligne : http://www.coe.int/t/dg4/epas/resources/texts/Rec%2899%2911_fr.pdf]. Ddernière consultation le 21/12/2014
[738] D'après V. Pareto, *Traité de sociologie générale*, Paris-Genève, Librairie Droz, 1917, 1818 p.

condition d'une déshumanisation des participants, pour « légitimer » leur présence à l'image des esclaves gladiateurs à Rome, des bagarreurs sortis de prisons du Felony Fight, ou des condamnés mis en scène dans des tournois à mort fictifs. Ces pratiques où la mort est de plus en plus approchée seraient le signe d'une désymbolisation destructrice du lien social. Un symbolisme encore présent dans le MMA, qui protège ainsi la liaison des pulsions entre Eros et Thanatos : un lien existant où le visage n'est pas effacé, le regard est omniprésent et l'« autre » reconnu.

Les dernières pistes de réflexion à venir concernent le lien entre les sports de combat et le taux de criminalité, à partir de l'exemple de l'île de la Réunion qui compte un taux de criminalité faible parmi les territoires d'outre-mer et la plus grande présence de clubs de MMA/Pancrace. Il serait également intéressant de revenir sur cet objet de recherche pour réaliser une sociographie complète, faisable lorsqu'une reconnaissance étatique aura lieu puisque nous devons présentement nous contenter d'estimations plus ou moins larges. Le lien avec le cinéma et la littérature nous invite à nous interroger sur la dialectique avec les faits sociaux concrets. En effet, les œuvres artistiques semblent davantage être un agent influent/influencé, à la fois un miroir et une boule de cristal de voyants. Enfin, nous pourrions envisager de poursuivre la recherche sur le lien entre les tatouages et les sports extrêmes (probabilité de cicatrices et de fractures), afin de démontrer la nature commune de cet engagement corporel, partant du postulat d'une relation ambigüe entre sacralisation et désacralisation du corps. Un corps extrême soumis aux indignations et aux intolérances en Occident[739]

[739] Voir O. Sirost (dir.), Le corps extrême dans les sociétés occidentales, (colloque janvier 2002, Marseille), Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2005, 333 p.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles scientifiques

A

ABRAMSON Corey M., MODZELEWSKI Darren, « Caged morality : moral worlds, subculture, and stratification among middle-class cage-fighters », *in Qualitative sociology*, vol.34, 2011, pp. 143-175, [En ligne : http://cmabramson.com/uploads/1cagedmorality-cma-dm.pdf]. Dernière consultation le 13/12/2014.

ANDREW Damon P. S., GREENWELL Christopher T., KIM Seungmo, « An analysis of spectator motives and media consumption behavior in an individual combat sport: cross-national differences between American and South Korean Mixed Martial Arts fans », *in International journal of sports marketing and sponsorship*, janvier 2009, pp. 157-170.

ARDREY Robert, *Les enfants de Caïn*, trad. de l'anglais par Philippe-Vincent Huguet, Paris, Éditions Stock, 1963 (éd. originale 1961), 345 p.

AUGUET Roland, *Cruauté et civilisation: les Jeux Romains*, Paris, Flammarion, 1970, 267 p.

AZUMA Hiroki, *Génération Otaku : les enfants de la postmodernité*, préface de Michel Maffesoli, trad. du japonais par Corinne Quentin, Paris, Hachette Littératures, coll. « Haute tension », 2008 (éd. originale 2007), 189 p.

B

BALANDIER Georges, *Le désordre : éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988, 252 p.

BALIER Claude (dir.), *La violence en Abyme*, préface d'André Green, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Le Fil rouge », 2005, 389 p.

BANDURA Albert, *Aggression : a social learning analysis*, London, Prentice-hall, 1973, 390 p.

BATAILLE Georges, *La part maudite ;* précédé de *La notion de dépense*, introduction de Jean Piel, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Points », 1967 (éd. originales 1949 pour *La part maudite* et 1933 pour *La notion de dépense*), 249 p.

BATESON Patrick, « Naked Apes and Corporation men » *in The Listener*, London, septembre 1972, p. 335.

BAUDRILLARD Jean, *La société de consommation*, Paris, Denoël, coll. Folio/essais, 2011 (éd. originale 1970), 318 p.

BAUDRILLARD Jean, *La transparence du mal : essai sur les phénomènes extrêmes*, Paris, Galilée, coll. « L'Espace critique », 1990, 179 p.

BAUDRY Patrick, *Une sociologie du tragique : violence au quotidien*, préface de Louis Vincent Thomas, Paris, Éditions du Cerf/Cujas, coll. « Ethique & Société », 1986, 189 p.

BAUDRY Patrick, *Le corps extrême : approche sociologique des conduites à risque*, Paris, Edition l'Harmattan, coll. « Nouvelles études anthropologiques », 1991, 239 p.

BAUDRY Patrick, LAGRANGE Claude, PAIN Jacques, TANVEZ Gilles, *La relation violente*, Vigneux, Éditions matrice, 1991, 123 p.

BAUDRY Patrick, « La ritualité dans les arts martiaux », *in Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 92, 1992, pp. 143-161.

BAUDRY Patrick, « La violence ritualisée : une dynamique tensionnelle », *in Religiologiques*, n°10, 1994, pp. 247-254.

BAUMAN Zigmunt, *La vie en miettes : expérience postmoderne et moralité*, trad. de l'anglais par Christophe Rosson, Rodez, Le Rouergue, 2003 (éd. originale 1995), 412 p.

BAUMAN Zigmunt, *La vie liquide*, trad. de l'anglais par Christophe Rosson, Rodez, Le Rouergue, coll. « Les Incorrects », 2006 (éd. originale 2005), 202 p.

BAUMAN Zygmunt, *Le présent liquide : peurs sociales et obsession sécuritaire*, trad. de l'anglais par Laurent Bury, Paris, Editions du Seuil, 2007 (éd. originale 2006), 147 p.

BECK Aaron Temkin, *Prisonniers de la haine : les racines de la haine*, trad. de l'anglais par Jean Cottraux, Héloïse Dupont et Maud Milliery, Paris, Masson, coll. « Médecine et psychothérapie », 2002 (éd. originale 1999), 381 p.

BECKER Howard S., *Outsiders : études de sociologie de la déviance*, trad.de l'anglais par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, préface de Jean-Michel Chapoulie, Paris, A.M Métailié, 1998 (éd. originale 1963), 247 p.

BERGERET Jean, *La violence fondamentale : l'inépuisable d'Oedipe*, Paris, Dunod, 1984, 251 p.

BERGERET Jean, *la violence et la vie ; la face cachée de l'Œdipe*, Paris, Payot, 1994, 254 p.

BERGSON Henri, *L'évolution créatrice*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2007 (éd. originale 1907), 693 p.

BERKOWITZ Leonard, *Aggression: A social psychological analysis*, New York, McGraw-Hill Book Company, 1962, 361 p.

BERQUE Augustin, *Vivre l'espace au Japon*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Espace et liberté », 1983, 222 p.

BLEDSOE Gregory H., BRILL Justin D., GRABOWSKI Jurek G., HSU Edbert B., LI Guohua, « Incidence of injury in professional mixed martial arts competitions », *in Journal of Sports Science and Medicine*, Johns Hopkins University School of Medicine, Departement of Emergency Medicine, Baltimore (USA), mis en ligne le 01/07/2006, trad. de l'anglais, [En ligne : http://mixed-martial-arts.wifeo.com/documents/Injuries-in-MMA-v5combat-18.pdf] version originale [En ligne : http://mixed-martial-arts.wifeo.com/videos.php]. Dernière consultation le 11/12/2014. Pages non disponibles au 31/01/2015.

BLIN Thierry, *Phénoménologie et sociologie compréhensive sur Alfred Schütz*, Paris, L'Harmattan, 1995, 155 p.

BLIN Thierry, *Requiem pour une phénoménologie. Sur Alfred Schütz, Merleau-Ponty et quelques autres*, Paris, Editions du Félin, 2010, 182 p.

BLIN Thierry, « Tous les coups sont permis : les nouveaux gladiateurs du *free fight* », *in Le Débat*, n°174 mars/avril 2013, Paris, Gallimard, pp. 159-170.

BLONDEL Éric, *Le problème moral*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Philosopher », 2000, 327 p.

BODIN Dominique (dir.), *Sports et violence*, préface de Georges Vigarello, Paris, Chiron, 2001, 205 p.

BODIN Dominique, HEAS Stéphane, ROBENE Luc, *Sports et violences en Europe.* Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2004, 249 p.

BOHUON Anaïs, *Le test de féminité dans les compétitions sportives : une histoire classée X ?,* Donnemarie-Contilly, Éditions iXe, 2012, 183 p.

BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Ève, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, 843 p.

BOUET Michel, *Signification du sport*, Paris, Éditions Universitaires, 1968, 658 p.

BOUDON Raymond, *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 2009 (éd. originale 1995), 575 p.

BOUDON Raymond, *Le sens des valeurs*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « quadrige », 1999, 397 p.

BOUDON Raymond, *Déclin de la morale ? Déclin des valeurs* ?, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, 114 p.

BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Paris, Éditions de minuit, 1979, 670 p.

BROHM Jean-Marie, *Les meutes sportives : critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, coll. « Nouvelles études anthropologiques », 1993, 575 p.

BROHM Jean-Marie, BAILLETTE Frédéric, *Critique de la modernité sportive*, Paris, Les Éditions de la Passion, coll. « Série Quel corps ? », 1995, 335 p.

BROHM Jean-Marie, *La tyrannie sportive : théorique critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, coll. « Prétentaine », 2006, 244 p.

BROUSSAIS François, *De l'irritation et de la folie*, Paris, Delaunay, 1828, 590 p.

BROWNING Christopher R., *Des hommes ordinaires : le 101e bataillon de réserve de la police allemande et la Solution finale en Pologne*, trad. de l'anglais par Elie Barnavie, préface de Pierre Vidal-Naquet, postface trad. de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Les Belles lettres, coll. « Histoire », 2002 (éd. originale 1992), 332 p.

BUSE G. J., « No Holds Barred sport fighting: a 10 year review of Mixed Martial Arts competition », *in British Journal of Sports Medicine*, n°40 (2), 2006, pp. 169-172.

BUSS Arnold H., *The psychology of aggression*, New York, J. Wiley, 1961, 307 p.

BUTLER Judith, *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*, préface d'Éric Fassin, trad. de l'anglais par Cynthia Kraus, Paris, La Découverte, 2006 (éd. originale 1990), 283 p.

C

CAILLOIS Roger, *Des jeux et des hommes : le masque et le vertige*, Paris, Gallimard, 1967 (éd. originale 1958), 378 p.

CALHOUN, John B., « Population density and social pathology », *in Scientific American,* n°206 (2), 1962, pp. 139-148.

CANETTI Elias, *Masse et Puissance*, Paris, Gallimard, 1966, 526 p.

CHABROL Henri, *Les comportements suicidaires de l'adolescent*, Paris, Presse Universitaires de France, 1984, 91 p.

CHESNAIS Jean-Claude, *Histoire de la violence en Occident : de 1800 à nos jours*, Paris, Robert Laffont, coll. « Les hommes et l'histoire », 1981, 436 p.

CHISMAR Douglas, « Empathy and sympathy : the important difference », *in Journal of Value Inquiry*, vol. 22 issue 4, 1988, pp. 257-266.

COLLINET Cecile, DELALANDRE Matthieu, LESSARD Coralie et SCHUT Pierre-Olaf, « Physical practices and sportification : between institutionalisation and standardisation. The example of three activities in France », *in The international journal of history of sport*, vol. 30 (9), 2013, pp. 989-1007.

COLLINET Cécile, TERRAL Patrick, *Sport et controverses*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2013, 324 p.

COLLARD Luc, *Sport et agressivité*, Méolans-Revel, Éditions DesIris, 2004, 237 p.

COX Richard H., *Psychologie du sport*, trad. de l'anglais par Christophe Billon, révision scientifique de Jean-Cyrille Lecoq, Bruxelles, De Boeck, coll. « Sciences et pratiques du sport. », 2005, 407 p.

CRETTIEZ Xavier, *Les formes de la violence*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2008, 120 p.

CREYER Elizabeth H., MURRAY Jeff B., VELLIQUETTE Anne M., « The tattoo renaissance: an ethnographic account of symbolical consumer behavior» , *in Advances in consumer research,* volume 25, édition Joseph W. Alba & J. Wesley Hutchinson, Association for Consumer Research, 1998, pp. 461-467, [En ligne : http://www.acrwebsite.org/search/view-conference-proceedings.aspx?Id=8195]. Consulté le 03/12/2014.

CYRULNIK Boris, *Mémoire de singe et paroles d'homme*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 1998 (éd. originale 1983), 303 p.

CYRULNIK Boris, MORIN Edgar, *Dialogue sur la nature humaine*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'aube, 2000, 70 p.

D

DADOUN Roger, *La violence : Essai sur « l'Homo Violens »,* Paris, Hatier, 1993, 79 p.

DAVISSE Annick, LOUVEAU Catherine, *Sport, école et société : la part des femmes*, Joinville, Actio, 1991, 288 p.

DEBORD Guy, *La société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel, 1972 (éd. originale 1967), 221 p.

DECKER Wolfgang, THUILLIER Jean-Paul, *Le sport dans l'antiquité. Egypte, Grèce, Rome*, trad. de l'allemand par Richard Leroux, Paris, Éditions A. et J. Picard, coll. « Antiqva », 2004, 260 p.

DEGUY Michel, DUPUY Jean-Pierre (dir.), *René Girard et le problème du mal*, Paris, Grasset, 1982, 333 p.

DELALANDRE Matthieu, COLLINET Cécile, « Le Mixed Martial Arts et les ambiguïtés de sa sportification en France », *in Loisir et société*, n°35 issue 2, 2012, pp. 293-316.

DELPECH Thérèse, *L'ensauvagement : le retour de la barbarie au XXIe siècle*, Paris, Grasset, 2005, 366 p.

DESLANCES-DAHAN Chantal, *Guide juridique des arts martiaux et des sports de combat,* Noisy-le-Sec, Budo, 2006, 127 p.

DOLLARD John., DOOB Leonard, MILLER Neal, MOWRER O. H, SEARS Robert, *Frustration and aggression*, New Haven, Yale University Press, 1939, 209 p.

DOWNEY Greg. « Producing pain ; techniques and technologies in No holds barred fighting », *in Social studies of science* 37(2), New York, Sage Publications, 2007, pp. 201-226.

DUBECH Lucien, « Où va le sport? », *in la Revue Française*, Paris, Alexie Redier éditeur, 1930, p. 120.

DURAND Gilbert, *Les Structures anthropologique de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1992 (éd. originale 1960), 522 p.

DURET Pascal, *Sociologie du sport*, Paris, Armand Colin, 2001, 207 p.

DURET Pascal, *Sociologie de la compétition. Sociologies contemporaines*, sous la direction de François de Singly, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2009, 126 p.

DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 1985 (éd. originale 1912), 647 p.

DUVIGNAUD Jean, *Spectacle et société*, Denoël/Gonthier, Paris, 1970, 164 p.

DUVIGNAUD Jean, *Le jeu du jeu,* Paris, Balland, coll. « le commerce des idées », 1980, 158 p.

E

ECO Umberto, *La guerre du faux*, trad. de l'italien par Myriam Tanant avec la collaboration de Piero Caracciolo, Éditions Grasset et Fasquelle, Paris, 1985 (éd. originale recueil de textes de 1963 à 1983), 274 p.

EHRENBERG Alain, *Le culte de la performance*, Paris, Calman-Lévy, 1991, 323 p.

ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, *Sur le processus de civilisation* tome 1, trad. de l'allemand par Pierre Kamnitzer, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1991 (éd. originale 1939), 447 p.

ELIAS Norbert, DUNNING Eric, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, trad. de l'anglais par Josette Chicheportiche et Fabienne Duvigneau, avant-propos de Roger Chartier Paris, Fayard, 1994 (éd. originale 1986), 392 p.

ELUARD Paul, « Le tournant », *in* Paul Eluard, *Les mains libres,* dessins de Man Ray, Paris, Gallimard, coll. « Poésie », 2009 (éd. originale 1937), p. 61.

« Encyclopaedia universalis corpus 15 », *in Encyclopaedia Universalis*, 1996, pp. 743-751.

EVERS Deborah J., MURRAY Jeff B., VELLIQUETTE Anne M., «Inscribing the personnal myth:the role of tattoos in idenfitification », *in Research in consumer behavior,* volume 10, Édition Russel W. Belk, 2006, pp. 35-70.

F

FAUSTO-STERLING Anne, *Corps en tous genres : la dualité des sexes à l'épreuve de la science*, trad. de l'anglais par Oristelle Bonis et Françoise Bouillot, postface d'Evelyne Peyre, Catherine Vidal et Joëlle Wiels, Paris, La Découverte, 2012, p. 19.

FESHBACH Seymour, « The function of aggression and the regulation of aggression drive », *in Psychological review*, n°71, 1964, pp. 257-272.

FLEURIEL Sébastien, SCHOTTÉ Manuel, *Sportifs en danger : la condition des travailleurs sportifs*, Bellecombe-en-Bauge, Éditions du croquant, coll. « savoir/agir », 2008, 110 p.

FONTAINE Roger, *Psychologie de l'agression*, Paris, Dunod, coll. « Psycho sup », 2003, 288 p.

FRAZER James Georges, *Le rameau d'or*, *tome 2*, préface de Nicole Belmont et Michel Izard, trad. de l'anglais par Pierre Sayn, Lilly Grove Frazer et Henri Peyre, Paris, Robert Laffont, 1983 (éd. originale 1890), 754 p.

FRIDAY Karl F., SEKI Fumitake, *Legacies of the sword: the Kashima-Shinryū and samurai martial culture,* Hawaii, University of Hawaii Press, 1997, 248 p.

FROMM Erich, *Le cœur de l'homme : sa propension au bien et au mal*, trad. de l'anglais par Sylvie Laroche, Paris, Payot, 1991 (éd. originale 1964), 214 p.

FROMM Erich, *La passion de détruire : anatomie de la destructivité humaine*, trad. de l'anglais par Théo Carlier, Paris, Robert Laffont, 1975 (éd. originale 1973), 523 p.

G

GAUDIN Benoît, « La codification des pratiques martiales », *in Actes de la recherche en sciences sociales,* « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, pp. 4-52.

GAUTHIER Jean, « Ainsi vivaient les gladiateurs », *in Sport et vie*, interview réalisé par Matthieu Tonneau, Dijon, Éditions Faton, n°93, novembre 2005, pp. 4-7.

GAYLIN Willard, *Rage within : anger in modern life*, New York, Simon & Schuster, 1984, 224 p.

GIDDENS Anthony, *Les conséquences de la modernité*, trad. de l'anglais par Olivier Meyer, L'Harmattan, coll. « théorie sociale contemporaine », Paris, 1994 (éd. originale 1990), 185 p.

GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1978 (éd. originale 1972), 451 p.

GLASER Barney G., STRAUSS Anselm L., *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, trad. de l'anglais par Marc-Henry Soulet et Kerralie Oeuvray, préface de Pierre Paillé, Paris, Armand Colin, 2010 (éd. originale 2009), 409 p.

GOFFMAN Erving, *Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblement*s, trad. de l'anglais et postface par Daniel Céfaï, Paris, Economica, coll. « Études sociologiques », 2013 (éd. originale), 308 p.

GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, trad. de l'anglais par Alain Accardo, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1973 (éd. originale 1959), 251 p.

GOFFMAN Erving, *Les rites d'interaction*, trad. de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens commun », 1974, 230 p.

GOFFMAN Erving, « On fieldwork », *in Journal of contempory ethnography*, n°18, 1989, pp. 123-132.

GOLDSTEIN Jeffrey H. (éditeur scientifique), *Why we watch : the attractions of violent entertainment*, Oxford university Press, New York, 1998, 270 p.

GREEN Thomas A., SVINTH Joseph R., *Martial Arts of the world: an encyclopedia of history and innovation*, Santa Barbara, ABC-CLIO, 2010, 663 p.

GUTTMAN Allen, *From ritual to record. The nature of modern sports*, New York, Columbia University Press, 1978, 224 p.

GUYAU Jean-Marie, *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction*, Paris, Éditions Allia, 2008, 220 p.

H

HABERSETZER Gabrielle, HABERSETZER Roland, *Encyclopédie des arts martiaux de l'extrême orient. Technique, historique, biographique et culturelle*, Paris, Amphora, 2004, 880 p.

HACKER Friedrich, *Agression violence dans le monde moderne*, trad. de l'allemand par Hélène Bellour, Rémi Laureillard, préface Konrad Lorenz, Calman-Lévy, 1972 (éd. originale 1971), 352 p.

HALL Edward T., *La dimension cachée*, trad. de l'anglais par Amélie Petita, postface de Françoise Choay, Paris, Éditions du Seuil, 1978 (éd. originale 1966), 254 p.

HARDT Hanno, *Myths for the masses. An essay on mass communication*. Malden, MA: Blackwell Publishing, 2004, 168 p.

HEGEL Georg Wilhelm Friedrich, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. de l'allemand par Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Flammarion, 2012 (éd. originale 1807), 684 p.

HEILBRON Johan, VAN BOTTENBURG Maarten, « Dans la cage », *in Actes de la recherche en sciences sociales*, « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, pp. 32-46.

HEIMERMANN Benoît, *Les gladiateurs du Nouveau Monde : histoire des sports aux Etats-Unis*, Paris, Gallimard, 1990, 175 p.

HEINEMANN Peter-Paul, *Mobbning : gruppvald bland barn och vuxna*, Stockholm, Natur och Kultur, 1972, 174 p.

HELLBRUNN Richard, PAIN Jacques, *Intégrer la violence*, Vigneux, Éditions matrice, 1986, 211 p.

HELLBRUNN Richard, *À poings nommés, la violence à bras le corps*, Strasbourg, Arcanes, Ramonville Saint-Agne, Éditions ERES, 2003, 213 p.

HENDIN Herbert, *The age of sensation*, New York, Norton, 1975, 384 p.

HENRY Michel, *Philosophie et phénoménologie du corps : essai sur l'ontologie biranienne*, Paris, Presses Universitaires de France, 1965, 308 p.

HERITIER Françoise, *De la violence I*, séminaire de Françoise Héritier, avec les contributions de Étienne Balibar, Daniel Defert, Baber Johansen et *alii.*, Paris, Odile Jacob, 1996, 400 p.

HESS Peter, « The development of Mixed Martial Arts : from fighting spectacles to state-sanctionned sporting events », *in Willamette sports law journal*, n°4, 2007, 23 p., [En ligne : http://www.willamette.edu/wucl/pdf/sportslaw/spring07/art3.pdf]. Dernière consultation le 13/12/2014.

HOLBROOK Morris, HIERSCHMAN Elizabeth, « The experiential aspects of consumption: consumer fantasies, feelings and fun », *in Journal of consumer research*, n°9, 1982, pp. 132-140.

HUIZINGA Johan, *Homo Ludens, Essai sur la fonction du jeu*, trad. du néerlandais par Cécile Seresia, Paris, Gallimard, 1988 (éd. originale 1934), 340 p.

HUME David, *Traité de la nature humaine. Livre III. La morale*, trad. de l'anglais par Philippe Saltel, Paris, Flammarion, 1993 (éd. originale 1739), 282 p.

HUXLEY Julian (dir.), *Le comportement rituel chez l'homme et l'animal*, trad. de l'anglais par P. Vielhomme. Paris, Gallimard-NRF, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1971 (colloque 1965), 432 p.

I

ILLICH Ivan, *Némésis médicale*, Paris, Seuil, 1975, 224 p.

IRLINGER Paul, « les jeunes et l'idéologie sportive : étude statistique de l'adhésion des jeunes français à l'éthique sportive et de ses principaux facteurs de variation », *in Staps*, 30, 1993, pp. 57-70.

J

JALLET-HUANT Monique, *Plaisirs, combats et jeux du cirque dans la Rome antique*, Charenton-le-Pont, Presses de Valmy, 2003, 230 p.

JEANNENEY Jean-Noël, *Le duel : une passion française, 1789-1914*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, 229 p.

JEU Bernard, *Le sport, la mort, la violence*, Paris, Éditions Universitaires, 1972, 204 p.

JORON Philippe, *La vie improductive : Georges Bataille et l'hétérologie sociologique*, préface de Patrick Tacussel, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « Sociologie des imaginaires », 2009, 160 p.

K

KANT Emmanuel, *Les fondements métaphysiques des mœurs*, trad. de l'allemand, notes et postface de Victor Delbos, préface de Monique Castillo, Paris, Librairie générale française, coll. « Le livre de poche », 1993 (éd. originale 1785), 252 p.

KARLI Pierre, *L'homme agressif*, Éditions Odile Jacob, 1987, 385 p.

KOCHHAR Tony et *alii*, « Risk of cervical injuries in mixed martial arts », *in British journal of sports medicine,* vol.39, 2005, pp. 444-447.

KORDI Ramin, MAFFULI Nicola, WROBLE Randall R., WALLAS W. Angus, *Combat Sports Medicine,* Londres, Springer, 2009, 368 p.

L

LABERGE Suzanne, LIOTARD Philippe, MONZEE Joël, « Introduction », *in Ethique publique*, vol.7, n°2, « L'éthique du sport en débat : dopage, violence, spectacle », Québec, Éditions Nota Bene, 2005, pp. 3-7.

LABORIT Henri, *La légende des comportements*, Paris, Flammarion, 1994, 318 p.

LANDRY Fernand, LANDRY Marc, YERLÈS Magdeleine (dir.), *Sport… : le troisième millénaire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Laval, 1991, 809 p.

LASCH Christopher, *La culture du narcissisme. La vie américaine à un âge de déclin des espérances*, trad. de l'anglais par Michel L.Landa, Bernard Hoepffner, Catherine Goffaux, précédé de Jean-Claude Michéa, « Pour en finir avec le XXIème siècle », Castelnau-le-Lez, Climats, coll. « Sisyphe », 2000 (éd. originale 1979), 333 p.

LAURE Patrick, *Histoire du dopage et des conduites dopantes ; les alchimistes de la performance*, Paris, Vuibert, 2004, 218 p.

LE BRETON David, *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2008 (éd. originale 1990), 330 p.

LE BRETON David, *Passions du risque*, Paris, Métailié, coll. « sciences humaines », 2000 (éd. originale 1991), 190 p.

LE BRETON David, *Signes d'identité. Tatouages, piercings et autres marques corporelles*. Paris, Métailié, 2002, 224 p.

LE BRETON David, *Conduites à risque : des jeux de mort au jeu de vivre*, Paris, Presses Universitaires de France, 2004 (éd. originale 2002), 223 p.

LECOMTE Jacques, *La bonté humaine : altruisme, empathie, générosité*, Paris, Odile Jacob, 2012, 398 p.

LE GOAZIOU Véronique, *La violence*, Paris, Le cavalier bleu, 2004, 125 p.

LESH Walter, GAZIAUX Eric, « Outil et redécouverte du corps en éthique », *in* Jean-Pierre Lebrun, Nathalie Frogneux, Eric Gaziaux, *Habiter et vivre son corps*, Bruxelles, Lumen Vitae Éditions, coll. « Trajectoires, numéro 13 », 2002, pp. 67-103.

LEVINAS Emmanuel, *Totalité et infini : essai sur l'extériorité*, Paris, Librairie générale française, coll. « livre de poche », 1991 (éd. originale 1971), 347 p.

LEVINAS Emmanuel, *Éthique et Infini*, dialogues avec Philippe Nemo, Paris, Fayard, coll. « L'Espace intérieur », 1982, 120 p.

LEYENS Jacques-Philippe, *Psychologie sociale*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1979, 194 p.

LIPOVEYSKY Gilles, *L'ère du vide, essais sur l'individualisme contemporain*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1993 (éd. originale 1983), 327 p.

LIPOVETSKY Gilles, *Métamorphoses de la culture libérale. Ethique, médias, entreprise*, préface de Sébastien Charles, Montréal, Liber, 2002, 113 p.

LIPOVETSKY Gilles, *Les temps hypermodernes*, interview par Sébastien Charles, préface de Pierre-Henri Tavoillot, Paris, Grasset, 2004, 186 p.

LIPOVETSKY Gilles, *La société de déception*, entretien mené par Bertrand Richard, Paris, Textuel, coll. « Conversations pour demain », 2006, 110 p.

LIPOVETSKY Gilles, *Le bonheur paradoxal : essai sur la société d'hyperconsommation*, Paris, Gallimard, 2009, 466 p.

LORENZ Konrad, *L'agression : l'histoire naturelle du mal*, trad. de l'allemand par Vilma Fritsch, Paris, Flammarion, coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique », 1969 (éd. originale 1963), 314 p.

LORENZ Konrad, *Evolution et modification du comportement : l'inné et l'acquis*, trad. de l'anglais par L. Jospin, Payot, Paris, 1970 (éd. originale 1965), 152 p.

M

MCFARLAND David, ZAYAN René, *Le comportement animal : psychobiologie, éthologie et évolution*, trad. de l'anglais par Jacqueline d'Huart, Paris, De Boeck, 2001 (éd. originale 1985), 613 p.

MAFFESOLI Michel, *Essais sur la violence banale et fondatrice*, Paris, CNRS éditions, coll. « CNRS sociologie », 2008 (éd. originale 1978), 212 p.

MAFFESOLI Michel, *Le Temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, LGF, coll. « Le livre de poche », 1988, 283 p.

MAFFESOLI Michel, *La part du diable : précis de subversion postmoderne*, Paris, Flammarion, 2002, 251 p.

MAFFESOLI Michel, *Notes sur la postmodernité : le lieu fait lien*, suivi de « La hauteur du quotidien » à propos de l'œuvre de Michel Maffesoli par Patrick Tacussel, Paris, Éditions du Félin : Institut du monde arabe, 2003, 136 p.

MAFFESOLI Michel, *Le réenchantement du monde : une éthique pour notre temps*, Paris, La Table Ronde, 2007, 208 p.

MAISONNAVE Fabiano, « Bolivie. Mourir pour les Dieux », *in Courrier international*, n°1242, du 21 au 27 août 2014 (publication originale le 01/06/ 2014 dans *Folha de S.Paulo*), pp. 20-21.

MACCABE Janice M., SCHROCK Douglas P., VACCARO Christian A., « Managing emotional manhood : fighting and fostering fear in Mixed Martial Arts », *in Social psychology quarterly*, vol.74 (4), 2011, pp. 414-437.

MARTIAL, « De spectaculis Liber, XXIX », *in Epigrams. Spectacles volume I. Books 1-5*, trad. du latin par D. R. Shackleton Bailey, Londres, Harvard University Press, coll. « The Loeb classical library », 1993, 416 p.

MAYEDA David, CHIN David, *Fighting for acceptance: Mixed Martial Artists and violence in American society*, Lincoln, iUniverse, 264 p.

MAUSS Marcel, *Essai sur le don : forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques,* préface de Florence Weber, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2007 (éd. originale 1924-1925), 248 p.

MELMAN Charles, LEBRUN Jean-Pierre, *L'homme sans gravité: jouir à tout prix*, Denoël, Paris, 2002, 264 p.

MENNESSON Christine, *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre.* Paris, L'Harmattan, 2005, 364 p.

MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, coll. « tel », 1978 (éd. originale 1945), 537 p.

MICHAUD Yves, *Violence et politique*, Paris, Gallimard, 1978, 231 p.

MICHEA Jean-Claude, *L'empire du moindre mal, essai sur la civilisation libérale*, Paris, Flammarion, coll. « Climats », 2007. 205 p.

MILLAUD Frédéric et *alii*. , *Le passage à l'acte : aspects cliniques et psychodynamiqes*, préface de Michel Lemay, Paris, Masson, coll. « Ouvertures psy », 2002, 196 p.

MONDENARD Jean-Pierre de, *Dictionnaire des substances et procédés dopants en pratique sportive*, préface de Jean-Pierre Lacour et René Guillet, Paris, Masson, 1991, 280 p.

MONESTIER Martin, *Duels : histoires, techniques et bizarreries du combat singulier*, Paris, Le Cherche Midi, 2005, 347 p.

MONNEYRON Frédéric (dir.), *Sport et imaginaire*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, coll. « sociologie des imaginaires », 2013, 195 p.

MONT AGU Ashley, *The nature of human aggression*, Oxford, Oxford University Press, 1973, 381 p.

MORRIS Desmond, *Le singe nu*, trad. de l'anglais par Jean Rosenthal, Paris, Grasset, 1988 (éd. originale 1967), 281 p.

MOSCOVICI Serge, *La psychanalyse, son image et son public*, préface de Daniel Lagache, Paris, Presses Universitaires de France, 1976 (éd. originale 1961), 506 p.

MUCCHIELLI Alex, *Les motivations*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que-sais-je ? », 1981, 127 p.

MUCCHIELLI Laurent, *Violences et insécurité : fantasmes et réalités dans le débat français*, Paris, La Découverte, 2002, 160 p.

MUCCHIELLI Laurent, *L'invention de la violence : des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard, 2011, 339 p.

MUCCHIELLI Laurent, « Violence: de quoi parle-t-on? », *in Sciences humaines*, édition spéciale « Violence. Les paradoxes d'un monde pacifié », n°247, avril 2013, pp. 32-37.

MUCHEMBLED Robert, *Une histoire de la violence : de la fin du Moyen-Âge à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 2008, 498 p.

N

NICHOLLS John G., « Achievement motivation : conceptions of ability, subjective experience, task choice, and performance », *in Psychological review*, n°91, 1964, pp. 328-364.

NGAI K. M. et *alii*., « Injury trends in sanctionned Mixed Martial Arts competition: a five year review 2002-2007 », *in British journal of sports medicine*, vol. 42, 2008, pp. 686-689.

O

OHL Fabien (dir.), *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pratiques physiques et société », 2006, 179 p.

OLWEUS Dan, « Stability of aggressive reaction patterns in males: a review », *in Psychological bulletin*, 86 (4), 1979, pp. 852-875.

P

PAIN Jacques, *La non-violence par la violence, une voie difficile*, Vigneux, Éditions matrice, 1999, 283 p.

PARETO Vilfredo, *Traité de sociologie générale*, édition française par Pierre Boven, préface de Raymond Aron, Genève, Librairie Droz, 1968 (éd. originale 1917), 1818 p.

PARLEBAS Pierre, *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, Institut National du Sport et de l'Education Physique, 1999, 469 p.

PAYOT-PODEVIN Caroline, *Le sport au féminin. Pathologies féminines liées au sport*, Magny-les-Hameaux, Chiron, 2009, 199 p.

PENIN Nicolas, *Les sports à risque : sociologie du risque, de l'engagement et du genre*, Arras, Artois Presses Université, 2012, 348 p.

PFISTER Richard, « Le sport et la catharsis de l'agressivité », *in* Pierre Arnaud, Gérard Broyer (dir.) *Psychopédagogie des Activités Physiques et Sportives*, Toulouse, Privat, Canada, Edisem, 1985, pp. 243-256.

PHARO Patrick, *Morale et sociologie*, Paris, Gallimard, coll. « folio essais », 2004, 417 p.

PIETTE Albert, *Ethnographie de l'action : l'observation des détails,* Paris, Éditions Métailié, 1996, 202 p.

PIGEASSOU Charles, « Les éthiques dans le sport : voyage au cœur de l'altérité », *in Corps et culture*, n°2, 1997, mis en ligne le 20/04/2004, [En ligne : http://corpsetculture.revues.org/316]. Consulté le 20/05/2014.

POLIAKOFF Michael B., *Combat sports in the ancient world : competition, violence, and culture*, New Haven, Yale University press, Sport and history series, 1987, 202 p.

POTET Frédéric, « Les gladiateurs du "Free Fight "», *Le Monde*, 21/05/2006, p. 19.

POUPEAU Franck, « Vale Todo en Bolivie », *in Actes de la recherche en sciences sociales*, « Pratiques martiales et sports de combat », n°179, septembre 2009, Paris, Seuil, pp. 46-52.

R

RAOULT Patrick Ange (dir.), *Passage à l'acte : entre perversion et psychopathie*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, coll. « Psycho-logiques », 2002, 282 p.

RENSON Roland, « The cultural dilemma of cultural games, globalization versus localization », *in* M.C Duncan, G.E Chick et A.Aycock (dir.), *Play and cultural studies, volume 1: diversions and divergences in fields of play*, London, Ablex publishing, 1998, pp. 51-58.

RICOEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, 424 p.

RIESMAN David, DENNEY Reuel, GLAZER Nathan, *La foule solitaire, anatomie de la société moderne*, préface d'Edgar Morin, trad. de l'anglais par Edgar Morin, Paris, Arthaud, 1964 (éd. originale 1950), 378 p.

RIZZOLATTI Giacomo, SINIGAGLIA Corrado, Les neurones miroirs, trad. de l'italien par Marilène Raiola, Paris, Odile Jacob, 2007, 236 p.

ROURE Louis de, DUIZABO Philippe, *Les comportements violents et dangereux : aspects criminologiques et psychiatriques*, préface du Pr. Philippe Jeammet, Paris, Masson, coll. « Médecine et psychothérapie », 2003, 256 p.

S

SANCHEZ GARCIA Raúl et MALCOLM Dominic, « Decivilizing, civilizing or informalizing ? The international development of Mixed Martial Arts », *in International Review for the sociology of sport*, vol. 45, 2010, pp. 39-58.

SCHELER Max, *L'homme du ressentiment*, Paris, Gallimard, 1970 (éd. originale 1919), 186 p.

SCHOPENHAUER Arthur, *Le fondement de la morale*, trad. de l'allemand par M-R Bastian, Paris, Ernest Flammarion, 1840, 364 p.

SIMMEL Georg, *Philosophie de l'argent*, trad. de l'allemand par Sabine Cornille et Philippe Ivernel, Paris, Presses Universitaires de France, 1999 (éd. originale 1900), 662 p.

SIMMEL Georg, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, suivi de *Sociologie des sens,* trad. de l'allemand par Jean-Louis Vieillard-Baron et Frédéric Joly, préface de Philippe Simay, Paris, Éd. Payot & Rivages, 2013 (éd. originale 1903), 107 p.

SIMMEL Georg, *Philosophie de la mode,* Paris, trad. de l'allemand par Arthur Lochman, Éditions Allia, 2013 (éd. originale 1905), 58 p.

SINGLER Andreas, TREUTLEINT Gerhard, PIGEASSOU Charles, « Le dropout provoqué par le dopage : comment le sport de haut niveau provoque une tendance autodestructrice », *in STAPS*, « Spéciale sport et dopage », Montpellier, De Boeck Supérieur, 2005 (4), n°70, pp. 25-31.

SIROST Olivier (dir), *Le corps extrême dans les sociétés occidentales*, (colloque janvier 2002, Marseille), Paris, Budapest, Turin, L'Harmattan, 2005, 333 p.

SMITH Adam, *Théorie des sentiments moraux*, trad. de l'anglais, introduit et annoté par Michael Biziou ; Claude Gautier, Jean-François Pradeu, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « quadrige grands textes », 2003 (éd. originale 1759), 469 p.

SMITH J. T., « Fighting for regulation : Mixed Martial Arts legislation in the United States », *in Drake Law Review*, vol. 58, 2010, pp. 617-649.

SOFSKY Wolfgang, *Traité de la violence*, trad. de l'allemand par Bernard Lortholary, Paris, Gallimard, coll. NRF essais, 1998, 214 p.

SOREL Georges, *Réflexions sur la violence*, Loverval, Labor, 2006 (éd. originale 1908) 450 p.

SOULÉ Bastien, CORNELOUP Jean, *Sociologie de l'engagement corporel : risques sportifs et pratiques « extrêmes » dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus. Série Sociologie », 2007, 216 p.

SOULÉ Bastien, CORNELOUP Jean, « Jeunes et pratiques sportives à risque : vers une approche sociologique contextualisée », *in Corps & Culture*, 3, 1998, pp. 107-130.

SPENCER Herbert, *Les principes de psychologie*, Paris, F. Alcan, 1870-1885, 694 p.

SPINOZA Baruch, *Ethique,* trad. du latin de Robert Misrahi, Paris, Librairie générale française, 2011 (éd. originale 1677), 627 p.

STORR Anthony, *L'instinct de destruction*, trad. de l'anglais par Christian Gatard, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (éd. originale 1972), 126 p.

SUGDEN John, YIANNAKIS Andrew, « Sport and juvenile delinquency a theoretical base », *in Journal of sport and social issues*, 6, 1982, pp. 22-30.

T

TARDE Gabriel, *Les lois de l'imitation*, préface de Jean-Philippe Antoine, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2001 (éd. originale 1890), 444 p.

TERRISSE André (dir.), *Recherches en sports de combat et en arts martiaux : état des lieux*, Paris, Éd. Revue EPS, coll. « Activités physiques et sports, recherche et formation », 2000, 307 p.

TEYSSIER Eric, *La mort en face: le dossier gladiateurs*, Arles, Actes Sud, 2009, 537 p.

THOMAS Louis-Vincent, *Anthropologie de la mort*, Paris, Bibliothèque scientifique Payot, 1988 (éd. originale 1975), 538 p.

TINBERGEN Nikola, *L'étude de l'instinct*, trad. de l'anglais par Bernard De Zélicourt et François Bourlière, Payot, Paris, 1980 (éd. originale 1953), 312 p.

TURNER Victor Witter, *Le phénomène rituel. Structure et contre-structure,* trad. de l'anglais par Gérard Guillet, Paris, Presses Universitaires de France, 1990, 206 p.

V

VAN RILLAER Jacques, *L'agressivité humaine*, Liège-Bruxelles (Belgique), Pierre Mardaga, coll. « Psychologie et sciences humaines », 1988 (éd. originale 1975), 268 p.

VARGAS Yves, *Sur le sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll « Philosophies », 1992, 128 p.

VARGAS Yves, *Sport et philosophie*, Paris, Le Temps des cerises, 1997, 119 p.

VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisirs*, trad. de l'anglais par Louis Evrard, Paris, Gallimard, 1970 (éd. originale 1899), 268 p.

VEYNE Paul, *Le pain et le cirque. Sociologie historique d'un pluralisme politique*, Paris, Éditions du Seuil, 1995 (éd. originale 1976), 889 p.

VIDAL Bertrand, « Survivre au désastre et se préparer au pire », *in Les cahiers psychologie politique*, n°20, **janvier** 2012, [En ligne : http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=2048]. Consulté le 13/11/2014.

VIGARELLO Georges, *Le Propre et le Sale : L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 1987, 288 p.

VIGARELLO Georges, « Le sport dopé », *in* « Le sport, la triche et le mythe », *Esprit*, janvier 1999, Paris, pp. 75-91.

VIGARELLO Georges, *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2002, 240 p.

VIGARELLO Georges, *Histoire de la beauté : Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Histoire de la France politique », 2004, 320 p.

W

WACQUANT Loïc, *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone Comeau et Nadeau, coll. « mémoires sociales », 2000, 268 p.

WATSUJI Tetsurô, *Fûdo, le milieu humain*, trad. du japonais par Augustin Berque, Paris, CNRS Editions, 2011 (éd. originale 20 volumes entre 1961-1963), 330 p.

WATTS Alan W., *Eloge de l'insécurité*, trad. de l'anglais par Benjamin Guérif, Paris, Éditions Payot & Rivages, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2003 (éd. originale 1951), 167 p.

WEBER Max, *Le savant et le politique*, trad. de l'allemand par Julien Freund, préface de Raymond Aron, Paris, Plon, 1969 (éd. originale 1919), 230 p.

WEBER Max, *Economie et société*, trad. de l'allemand par Julien Freund, Paris, Plon, 1971 (éd. originale 1922), 650 p.

WIEVIORKA Michel, *La violence*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 2005, 328 p.

WYNNE-EDWARDS V.C., *Animal dispersion in relation to social behavior*, Edimbourg, Oliver and Boyd, 1962, 653 p.

WINNICOTT Donald W., *La nature humaine*, trad. de l'anglais par Bruno Weil, Paris, Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 1990 (éd. originale 1988), 216 p.

Y

YONNET Paul, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 2004, 250 p.

YONNET Paul, *Systèmes des sports*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1998, 254 p.

Z

ZIMBARDO Philip George, « La psychologie sociale : une situation, une intrigue et un scenario en quête de la réalité », *in* Moscovici Serge, *Introduction à la psychologie sociale*, Paris, Larousse, 1972, pp. 82-102.

ŽIŽEK Slavoj, *Bienvenue dans le désert du réel*, trad. de l'anglais par François Théron, Flammarion, Paris, 2005 (éd. originale 2002), 222 p.

ŽIŽEK Slavoj, *Organes sans corps : Deleuze et conséquences*, trad. de l'anglais par Christophe Jacquet, Éd. Amsterdam, Paris, 2008 (éd. originale 2003), 253 p.

Ouvrages sur le MMA

ALONSO Marcelo, *Légendes du « Vale Tudo » : l'histoire et les protagonistes des combats sans règles*, Barcelone, Budo international, 2009, 254 p.

AMOUSSOU Bertrand, KERSAN David, *Sur le ring : le phénomène Free Figh*t, préfacé par Wanderleï Silva, Paris, Hugo et compagnie, coll. « Hugo doc », 2006, 229 p.

DELALANDRE Mathieu, BARON David, AMIET Bruno, DAFREVILLE Christophe, *Les fondamentaux du Mixed Martial Arts : de l'initiation au perfectionnement*, Amphora, Paris, 2012, 164 p.

GENTRY Clyde III, *No holds barred evolutions. The truth behind the world's most misunderstood sport*, Richardson, Texas, Archon publishing, 2001, 288 p.

GENTRY Clyde III, *No holds barred: Ultimate Fighting and the martial arts revolution*, Preston, Milo Books, 2005, 336 p.

HANNER Richard, SHAMROCK Ken, *Free Fight*. *L'expérience et les techniques du combat libre*, trad. de l'anglais par Thierry Plée et Isabelle Richard, Paris, Budostore, 2000, 317 p.

Kamipro Books, *PRIDE Kiitsu Fairu, Fûin Sareta 30 no Keikaku*, titre traduit du japonais par Akira Hattori *Les dossiers secrets du PRIDE: 30 projets enfouis*, Tokyo, Enterbrain, 2008, 289 p.

Kamipro Books, *PRIDE wa Mô Wasurero! Shinjidai Kakutôgi no Mikata*, titre traduit du japonais par Akira Hattori *Oublier le PRIDE: la façon de voir les sports de combats nouvelle génération,* Tokyo, Enterbrain, 2009, 333 p.

SADAHRU Tanikawa, *Hiraayamar*i *K-1 Shûraku Hontô no Riyû*, titre traduit du japonais par A. Hattori *Mes plus plates excuses: les vraies raisons de la chute du K-1,*Tokyo, Base-Ball Magazine Co.ltd, 2012, 271 p.

SPENCER Dale C., *Ultimate fighting and embodiment : violence, gender and mixed martial arts*, New York, Routledge, coll. « Routledge research in sport, culture and society », 2011, 199 p.

WEISS Stéphane, *Tendance Free Fight : Historique, règles, préparation physique, techniques*, Paris, Chiron, coll. « Sciences du Combat », 2008, 159 p.

WERTHEIM Jon, *Blood in the cage : Mixed Martial Arts, Pat Miletich and the furious rise of the UFC*, Houghton Mifflin Harcourt, 2009, 288 p.

Communication

DALLA PRIA Yan, TESSIER Laurent, BRUBACH Wilson, « Free fight, les paradoxes de la violence sans limite ». *Communication au Congrès de l'Association Française de Sociologie*, Paris, avril 2009.

Mémoire et thèses

DECOCQ Frédérique, *Psychologie phénoménologique de la réciprocité. Dynamique de l'être-ensemble pour la performation de l'agressivité humaine et sportive*, Montpellier, 2015, Université Paul Valéry Montpellier, thèse de doctorat, Psychopathologie fondamentale et neuropsychologie, sous la direction de Brigitte Leroy-Viémon, 318 p.

KING Stephen Edward, *Consensual violence and the state : a case study in combat sports*, Limerick, 2011, Université de Limerick (Irlande), School of Law, thèse de doctorat, philosophie, sous la direction de Eoin Quill et Hayden Opie, 388 p.

RAMIREZ Yann, *Les arts martiaux mixtes : entre sportivisation et représentations*, Montpellier: 2011. Université Paul Valéry Montpellier III, mémoire de master, Sociologie, sous la direction de Thierry Blin, 107 p.

REYNES Éric, *Sport, agression et émotion. Etude de l'influence de la pratique des sports de combat sur l'agressivité d'enfants de huit à dix ans,* Nice, 2000, Université de Nice-Sophia Antipolis, thèse de doctorat, Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, sous la direction de Jean Lorant et Richard Pfister, 321 p.

ROGGERO Claude, *Sport, guerre et paix : le désir mimétique*, Nice, 2000, Université de Nice, thèse de doctorat, Sciences Politiques, sous la direction de Robert Charvin, 410 p.

Institutions

Assemblée nationale, « question écrite et publiée », mise en ligne le 20/03/2012, [En ligne : http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-124385QE.html]. Consulté le 19/04/2013.

Conseil de l'Europe, « Recommandation n°(99) 11 », [En ligne : http://www.coe.int/t/dg4/epas/resources/texts/Rec%2899%2911_fr.pdf]. Dernière consultation le 21/12/2014.

Conseil supérieur de l'audiovisuel, « Recommandation du 20 décembre 2005 sur la retransmission de certains types de combats », mis en ligne le 20/05/2005, [En ligne :

http://www.csa.fr/Espace-juridique/Deliberations-et-recommandations-du-CSA/Recommandations-et-deliberations-du-CSA-relatives-a-la-protection-des-mineurs/Recommandation-du-20-decembre-2005-sur-la-retransmission-de-certains-types-de-combats]. Dernière consultation le 10/05/2013.

Conseil supérieur de l'audiovisuel, « Reportage sur le Free Fight : intervention auprès de France 2 », mis en ligne le 06/05/2010, [En ligne : http://www.csa.fr/actualite/decisions/decisions_detail.php?id=131150]. Consulté le 13/06/2011.

New Jersey State Athletic Control Board, « Mixed Martial Arts Unified rules of conduct additional Mixed Martial Arts », mis en ligne le 05/09/2002, [En ligne : http://www.state.nj.us/lps/sacb/docs/martial.html]. Consulté le 17/06/2014.

Fédération Française des Sports de Combat et Disciplines Associées, « Trouver un club », [En ligne : http://www.ffscda.com/page-78-trouver-un-club.html]. Dernière consultation le 19/06/2013.

Institution National de Santé Publique du Québec, « Etude des blessures subies au cours de la pratique d'activités récréatives et sportives au Québec en *2009-2010 »*, mis en ligne en 2012, [En ligne : http://rseq.ca/media/844914/etudeblessuresrecreasportqc2009-2010.pdf]. Consulté le 16/02/2014.

« Pratique du Mixed Martial Art (MMA) – Réponse à une QOSD de Jean Grellier », sur le site de Thierry Braillard, mis en ligne le 11/06/2014, [En ligne : http://www.thierrybraillard.fr/2014/06/pratique-du-mixed-martial-art-mma-reponse-a-une-qosd-de-jean-grellier/]. Consulté le 08/10/2014.

Sénat, « Lutte contre le dopage : avoir une longueur d'avance (rapport) », mis en ligne le 25/03/2013, [En ligne http://www.senat.fr/rap/r12-782-1/r12-782-14.html]. Consulté le 08/03/2014.

SUEUR Jean-Pierre, COINTAT Christian, DESPLAN Felix, « Services publics, vie chère, emploi des jeunes : La Réunion à la croisée des chemins », mis en ligne le 18/07/2012, [En ligne : http://www.senat.fr/rap/r11-676/r11-67614.html]. Consulté le 12/09/2014.

Numéros thématiques de périodiques

NASCIMIENTO Silvio et CORNEIA Davi, *in Veja*, n°2260, 14/03/2012, pp. 88-98.

L'Équipe magazine, « Implacable », n°1584, 28/11/2012, Boulogne-Billancourt, 94 p.

Les Cahiers de l'IRSA, « Violences et communication », N°6, décembre 2006, sous la direction de Philippe JORON, Montpellier (Université Paul Valéry-Montpellier III), 348 p.

« Is it ethical for Christians to participate in or watch cage fighting? », *in Christianity today*, janvier 2012, pp. 56-57.

Articles de périodiques spécialisés dans le MMA

Fight report, n°4, 4ème trimestre 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, « L'Europe met les gants » pp. 4-29.

Fightsport, n°11, juin 2005, Ivry-sur-Seine, Antigua. « Interview Wanderleï Silva » pp. 33-35, « Des hommes sous influence », pp. 42-45, « Courrier des lecteurs » réponse du CSA, p. 92.

Fightsport, n°14, octobre 2005, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Le HERO'S télévisuel » p. 12, « Samourai factory » spécial Japon pp. 20-29, « Interview Tevy Say » pp. 56-59.

Fightsport, n°15, novembre 2005, Ivry-Sur-Seine, Antigua, « Tatouages et dépendance », pp. 40-47.

Fightsport, n°16, décembre 2005, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Nonuyuki Sakakibara » pp. 42-44.

Fightsport, n°18, février 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Le judo est-il le meilleur tremplin… » pp. 20-27.

Fightsport, n°19, mars 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Le Pride sur TF1 » p. 15, « Show must go on ! », pp. 30-33, « (R)Evolution » la boxe pied poing et après pp. 52-59.

Fightsport, n°20, avril 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Le freak c'est chic » pp. 28-32.

Fightsport, n°25, octobre 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Yukino Kanda » pp. 46-47, « Rap 4 fight » pp. 60-66, « Bushido academy » p. 67.

Fightsport, n°27, décembre 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Dana White » pp. 42 à 44, « MMA Affaires » pp. 45-49.

Fightsport, n°28, janvier 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Calvin Ayre » pp. 48-50.

Fightsport, n°30, mars 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Y a-t-il un candidat… ? » pp. 66-71.

Fightsport, n°32, mai 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Dana White » pp. 28-31, « Dossier US », pp. 37-41.

Fightsport, n°33, juin 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Evan Tanner » p. 28, « Russian supremacy » p. 30.

Fightsport, n°34, juillet/août 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Drôle de dames » pp. 46-51.

Fightsport, n°36, octobre/novembre 2007, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Le MMA est-il dangereux ? » pp. 44-47.

Fightsport, n°37, décembre/janvier 2007/2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, « *Fightsport rankings top styles* » p. 13.

Fightsport, n°38, février/mars 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, « *Fight news*, la France s'ouvre enfin au MMA » p. 16, « *Fight news,* Ryan nous quitte » p. 17, « Boxe anglaise vs UFC » p. 63.

Fightsport, n°39, mai/juin 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Les mots de la commission » p. 69.

Fightsport, n°41, octobre 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Joachim Hansen » p. 34, « De l'or olympique au MMA » pp. 44-48, « Book of MMA records » pp. 49-57. « Interview Houston Alexander » pp. 64-67.

Fightsport, n°42, décembre 2008, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Gray Maynard » p. 26, « Interview Bas Rutten » p. 30, « MMA all stars » pp. 50-55.

Fightsport, n°77, avril 2012, Venaria, Enrico Coggiola SRL, « Interview Romy Ruyssen », p. 32.

Fight talk, 4ème trimestre 2006, Ivry-sur-Seine, Antigua, « Interview Anthony Réa » p. 6, « Interview Cyrille Diabaté » p. 8, « Interview David Baron » p. 12, « Interview Karl Amoussou » p. 22, « Interview Jean-François Lenogue » p. 26, « Interview Samy Schiavo » p. 28, « Interview Boris Jonstomp » p. 30, « Interview Mathieu Nicourt » p. 32, « Interview Xavier Foupa-Pokam » p. 36, « Interview Makhtar Gueye » p. 42.

HATTORI Akira, « Matchmaking et recrutement au Pride : les dossiers cachés et secrets », *in Top Fight,* n°21, avril mai juin 2014, Fighting Spirit Éditions, pp. 48-52.

RAMIREZ Yann, *Pourquoi le MMA est-il gênant pour notre société ? 2ème partie*, *in Fightsport*, n°77 mars 2012, Venaria, Enrico Coggolia SRL, pp. 84-85.

WERTHEIM Jon, « Too brutal or the future ? Ultimate Fighting, america's fastest growing and most controversial sport », *in Sports Illustrated*, mai 2007.

Articles en ligne de presse généraliste

Agence France-Presse, « MMA : les Arts Martiaux qui fascinent et révoltent », *in L'Express*, mis en ligne le 11/10/2013, [En ligne : http://www.lexpress.fr/actualites/1/sport/mma-les-arts-martiaux-qui-fascinent-ou-revoltent_1290286.html]. Dernière consultation le 25/01/2015.

BARR John, GROSS Josh, « UFC fighters say low pay sumply brutal », *in Espn*, mis en ligne le 15/01/2012, [En ligne : http://espn.go.com/espn/otl/story/_/page/UFCpay/ufc-fighters-say-low-pay-most-painful-hit-all]. Consulté le 27/08/2014.

CALLUM Leslie, « Kennedy : It's good to have another job because the UFC doesn't pay very well », *in Placetobenation*, mis en ligne le 25/06/2014, [En ligne ; http://placetobenation.com/exclusive-ufcs-kennedy-slams-fighter-pay/]. Consulté le 27/08/2014.

CHAO Maxime, « Charts France : Watch Dogs se fait malmener par EA Sports UFC », *in Jeuxactu*, mis en ligne le 30/06/2014, [En ligne : http://www.jeuxactu.com/charts-france-watch-dogs-se-fait-malmener-par-ufc-93959.html]. Consulté le 17/11/2014.

DANIEZ Clément, « La fédération de judo lance un concurrent dans les jambes du MMA », *in L'Express*, mis en ligne le 27/11/2014, [En ligne : http://www.lexpress.fr/actualite/sport/la-federation-de-judo-lance-un-concurrent-dans-les-jambes-du-mma_1625939.html]. Dernière consultation le 21/12/2014.

DANIEZ Clément, « Le MMA compte ses poings », *in L'Express*, n°3306, 12 novembre 2014, pp. 96-100, mis en ligne le 16/01/2015, [En ligne http://www.lexpress.fr/actualite/sport/mma-cachez-ce-sport-que-l-on-ne-saurait-voir_1641555.html]. Consulté le 17/01/2015.

DEVOS Caroline, « L'ex-boxeur tourangeau importait des anabolisants », *in La nouvelle république,* mis en ligne le 03/01/2014, [En ligne : http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2014/01/03/L-ex-boxeur-tourangeau-importait-des-anabolisants-1744990]. Consulté le 21/02/2014.

DROLET L., « Dopage-UFC : "Il y a des choses que je ne peux pas dire..",-GSP ». *in 98,5sports,* mis en ligne le 14/01/2014, [En ligne *:* http://www.985sports.ca/combats/nouvelles/dopage-ufc-il-y-a-des-choses-que-je-ne-peux-pas-293823.html]. Consulté le 16/02/2014. Page indisponible au 23/01/2015.

FIÈRE Rémy, « Champion en cage », *in L'Équipe.fr*, mis en ligne le 27/11/2014, [En ligne http://www.lequipe.fr/explore/ufc-champion-en-cage/]. Consulté le 28/11/2014.

GREENE Dan, « The demographics of MMA : know the combat sports industry », *in Examiner*, mis en ligne le 20/10/2011, [En ligne : http://www.examiner.com/article/the-demographics-of-mma-know-the-combat-sports-industry]. Consulté le 23/08/2014.

GROSS Josh, FISH Mike, « MMA fighters with TRT exemptions », *in Espn*, mis en ligne le 25/02/2014, [En ligne : http://espn.go.com/espn/otl/story/_/id/10501404/list-mma-fighters-received-therapeutic-use-exemptions-testosterone]. Consulté le 17/03/2014.

HARRIS Scott, « The Brainiest MMA fighters outside the cage», *in Bleacherreport*, mis en ligne le 24/09/2013, [En ligne : http://bleacherreport.com/articles/1783671-the-brainiest-mma-fighters-outside-the-cage]. Consulté le 19/08/2014.

HARTY Chris, « 5 MMA organizations bought out by UFC », *in The Richest*, mis en ligne le 16/01/2014, [En ligne : http://www.therichest.com/sports/mma-sports/5-mma-organizations-bought-out-by-ufc/2/]. Consulté le 10/08/2014.

IFOP, « Les français et les tatouages », *in IFOP*, 2010, 13 p., [En ligne : http://www.ifop.com/media/poll/1220-1-study_file.pdf]. Consulté le 07/12/2014.

IOLE Kevin, « In depth: Pain, lots of blood symbols of MMA », *in Las Vegas Review-Journal*, en ligne le 20/08/2006, [En ligne: http://www.reviewjournal.com/lvrj_home/2006/Aug-20-Sun-2006/news/9034699.html]. Consulté le 10/02/2011.

IOLE Kevin, « Mixed Martial Arts-Diaz's tough childhod leads to title shot », *in UK Eurosport Yahoo*, mis en ligne le 05/12/2012, [En ligne : https://uk.eurosport.yahoo.com/news/mixed-martial-arts-diazs-tough-childhood-leads-title-034855755.html]. Consulté le 26/08/2014.

JARP Muriel, « Le sport rend-il violent ? », *in Le matin*, mis en ligne le 25/08/2009, [En ligne : http://www.lematin.ch/actu/suisse/sport-rend-violent-157790]. Consulté le 25/03/2011.

JOST Sébastien, « Dernier round pour le combat libre ? », *in Le matin*, mis en ligne le 25/01/2011, [En ligne : http://www.lematin.ch/actu/suisse/dernier-round-combat-libre-378320]. Consulté le 10/02/2011.

LOISY Guillaume, « UFC, une cage des coups, du cash », *in Sport24/Le Figaro*, mis en ligne en mars 2014, [En ligne : http://sport24.lefigaro.fr/webdoc/ufc-ultimate-fighting-championship-l-organisation-mma/]. Consulté le 07/09/2014.

MAZELLA Clément, « Top 14- Provale s'indigne après le K.O de Fritz et demande des mesures », *in Rugbyrama*, mis en ligne le 12/05/2014, [En ligne : http://www.rugbyrama.fr/rugby/top-14/2013-2014/top-14-provale-s-indigne-apres-le-k.o-de-fritz-et-demande-des-mesures_sto4246480/story.shtml]. Consulté le 28/10/2014.

MARTIN Damon, « UFC signs landmark uniform deal with Reebok», *in Foxsports*, mis en ligne le 02/12/2014, [En ligne http://www.foxsports.com/ufc/story/ufc-signs-landmark-uniform-deal-with-reebok-120214]. Consulté le 04/12/2014.

Meltzer Dave, « Minority interest sold in UFC parent company », *in Yahoo Sports*, mis en ligne le 12/01/2012, [En ligne : http://sports.yahoo.com/news/minority-interest-sold-ufc-parent-221000750--mma.html]. Cconsulté le 03/08/2014.

MILLER Matthew, « Ultimate Cash machine » *in Forbes*, mis en ligne le 17 avril 2008, [En ligne : http://www.forbes.com/forbes/2008/0505/080.html]. Consulté le 15/08/2014.

NAPOLI Joe, « UFC PPV buyrate analysis of main events: what generates big buyrates », *in Yahoo sport*, mis en ligne le 23/09/2013, [En ligne: http://sports.yahoo.com/news/ufc-ppv-buyrate-analysis-main-events-generates-big-192000156--mma.html]. Consulté le 25/07/2014.

PEREZ Martine, « Testostérone : pas de miracle pour les hommes âgés », *in Le Figaro*, mis en ligne le 02/01/2008, [En ligne http://www.lefigaro.fr/sciences/2008/01/02/01008-20080102ARTFIG00398-testosterone-pas-de-miracle-pour-l-homme-age.php]. Consulté le 16/02/2014.

ROBINSON Jennifer, « Owner of UFC buys land parcels for new global headquarters », *in Las Vegas Review Journal*, mis en ligne le 28/08/2014, [En ligne : http://www.reviewjournal.com/business/commercial-real-estate/owner-ufc-buys-land-parcels-new-global-headquarters]. Consulté le 08/08/2014.

RODRIGUEZ OGREN Katalin, « Stitch, MMA's favorite cutman gives insight into a dream job », *in Chicago now*, mis en ligne le 30/04/2011, [En ligne : http://www.chicagonow.com/pow-mixed-martial-arts/2010/04/stitch-mmas-favorite-cutman-gives-insight-into-a-dream-job/]. Consulté le 09/08/2014.

SCHNEIDERMAN R.M., « Flock is now a fight team in some ministries », *in New York Times*, mis en ligne le 01/02/2010, [En ligne : http://www.nytimes.com/2010/02/02/us/02fight.html?_r=5&]. Consulté le 13/12/2014, page indisponible au 26/01/2015.

SCOTT Harris, « Pro MMA fighter Booto Guyla/in dies after bout in South Africa », *in Bleacher Report,* mis en ligne le 05/03/2014, [En ligne : http://bleacherreport.com/articles/1982058-pro-mma-fighter-booto-guylain-dies-after-bout-in-south-africa]. Consulté le 30/10/2014.

SCOTT Nate, « Winning MMA fighter taps out to protect his opponent », *in USA today sports*, mis en ligne le 20/05/2014, [En ligne: http://ftw.usatoday.com/2014/05/mma-fighter-tap-out-sportsmanship]. Consulté le 30/05/2014.

SCHIELKE Jason, « Brock Lesnar and the 15 worst tattoos in MMA», *in Bleacher Report*, mis en ligne le 29/04/2011, [En ligne : http://bleacherreport.com/articles/683771-brock-lesnar-and-the-15-worst-tattoos-in-mma/]. Consulté le 05/12/2014.

SIRAJ Mounir, « Au secours les gladiateurs arrivent », *in Aujourd'hui*, mis en ligne le 13/02/2009, [En ligne : http://www.aujourdhui.ma/maroc/culture/au-secours-les-gladiateurs-arrivent--90213#.U9pNX2M1SP9]. Consulté le 31/07/2014.

SNEL Alan, « UFC plots aggressive path to expand global empire », *in Las Vegas Review Journal*, mis en ligne le 10/08/2013, mis à jour le 12/08/2013, [En ligne : http://www.reviewjournal.com/sports/mma-ufc/ufc-plots-aggressive-path-expand-global-empire]. Consulté le 05/08/2014.

SNOWDEN Jonathan, « The business of fighting : a look inside the UFC's top secret fighter contract», *in Bleacher Report*, mis en ligne le 14/05/2013, [En ligne : http://bleacherreport.com/articles/1516575-the-business-of-fighting-a-look-inside-the-ufcs-top-secret-fighter-contract]. Consulté le 26/08/2014.

TALMON Valérie, « Success Story : Dragon Bleu, le pari fou du business "Free Fight'' », *in Les échos.fr*, mis en ligne le 16/05/2012, [En ligne : http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/success-stories/dossiers/10019115/10019115-success-story-dragon-bleu-le-pari-fou-du-business-free-fight-35723.php]. Consulté le 28/03/2014.

TALMON Valérie, « Dragon bleu : "Nos erreurs étaient des passages obligés'' », *in Les échos.fr*, mis en ligne le 31/07/2014, [En ligne : http://business.lesechos.fr/entrepreneurs/success-stories/dragon-bleu-nos-erreurs-etaient-des-passages-obliges-101290.php]. Consulté le 10/09/2014.

« Article Fightsport », *in Maurice Dantec*, [En ligne : http://www.mauricedantec.com/article/article.php/article/FightSport]. Dernière consultation le 04/12/2014.

« Chine : le MMA, un moyen de sortir de la pauvreté », *in L'écho républicain*, mis en ligne le 25/08/2014, [En ligne : http://www.lechorepublicain.fr/accueil/brightcove/2014/08/25/chine-le-mma-un-moyen-de-sortir-de-la-pauvrete_93747160943001.html]. Consulté le 03/09/2014.

« La voix des guerriers avec le président de la CFMMA Bertrand Amoussou », *La voix des guerriers*, mis en ligne le 19/012011, interview *via* webradio 40 min, [En ligne : http://lavoixdesguerriers.com/?p=1221]. Consulté le 02/02/2011.

« Les pires inventions en rapport avec le MMA », *in guideparleseum.wordpress*, mis en ligne le 21/06/2013, [En ligne http://guideparleseum.wordpress.com/2013/06/21/les-10-pires-inventions-en-rapport-avec-le-mma]. Consulté le 20/07/2014.

« Lorenzo Fertitta : "On espère amener l'UFC en France d'ici un an'' », *in 20minutes*, mis en ligne le 02/05/2011, [En ligne : http://www.20minutes.fr/article/716039/sports-lorenzo-fertitta-on-espere-amener-ufc-france-an]. Consulté le 30/07/2014.

« Mixed Martial Arts (MMA) attracts young adults with purchasing power. MMA fans are avid technology, automotive and retail consumers », *in PRNewswire*, mis en ligne le 23/11/2012, [En ligne : http://www.prnewswire.com/news-releases/mixed-martial-arts-mma-attracts-young-adults-with-purchasing-power-71765747.html]. Consulté le 23/08/2014.

« Research from inside the ring », *in Sports Business Daily*, mis en ligne le 21/04/2014, [En ligne : http://www.sportsbusinessdaily.com/Journal/Issues/2014/04/21/In-Depth/Research.aspx]. Consulté le 22/08/2014.

« Scarborough data shows MMA fans skew young healthy », *in Sports Business Daily*, mis en ligne le 24/09/2009, [En ligne: http://www.sportsbusinessdaily.com/Daily/Issues/2009/11/Issue-52/The-Back-Of-The-Book/Scarborough-Data-Shows-MMA-Fans-Skew-Young-Wealthy.aspx]. Consulté le 22/08/2014.

« Sports-Related Head Injury », *in American Association of Neurological Surgeons*, mis à jour en juillet 2010, [En ligne : http://www.aans.org/Patient%20Information/Conditions%20and%20Treatments/Sports-Related%20Head%20Injury.aspx]. Dernière consultation le 18/05/2014.

« Tattoed gen nexters », *in Pew Research Center*, mis en ligne le 09/12/2008, [En ligne : http://www.pewresearch.org/daily-number/tattooed-gen-nexters/]. Consulté le 05/12/2014.

« The 400 richest americans », *in Forbes*, mis en ligne le 17/09/2008, [En ligne : http://www.forbes.com/lists/2008/54/400list08_Frank-Fertitta-III_K7DM_print.html]. Dernière consultation le 09/06/2014.

Articles en ligne de la presse spécialisée dans le MMA, sur les réseaux sociaux et les sites de partage

Bloody Elbow

FAGAN Mike, « Fighting by Numbers : Finishing Rates and Weight Class », *in Bloddy Elbow*, mis en ligne le 01/10/2010, [En ligne : http://www.bloodyelbow.com/2010/10/1/1721043/ufc-by-numbers-finishing-rates-and-weight-class]. Consulté le 11/02/2011.

NASH John S., « Managers express concerns over Bellator's sticky contracts », *in Bloodyelbow*, mis en ligne le 20/05/2014, [En ligne : http://www.bloodyelbow.com/2014/5/20/5715082/bellator-contract-mma-ali-act-business-fighters-managers-eddie-alvarez-askren-lombard]. Consulté le 06/08/2014.

SNOWDEN Jonathan, « Battle of Styles Redux : The Pride Years, Nationality, and Wrestling », *in Bloddy Elbow,* mis en ligne le 19/10/2010, [En ligne :

http://www.bloodyelbow.com/2010/10/19/1760924/battle-of-styles-redux-the-pride-years-nationality-and-wrestling]. Consulté le 11/02/2011.

WILCOX Nate, « Fight Doctor explains knee injuries in MMA », *in Bloody Elbow*, mis en ligne le 26/12/2012, [En ligne : http://www.bloodyelbow.com/2012/12/26/3803892/mma-knee-injuries-fight-medicine]. Consulté le 28/10/2014.

« UFC by numbers finishing rates and weight class », *in Bloodyelbow*, mis en ligne le 01/10/2010, [En ligne : http://www.bloodyelbow.com/2010/10/1/1721043/ufc-by-numbers-finishing-rates-and-weight-class]. Consulté le 16/07/2014.

Cage Insider

BIECKER Ben, «Top 10 worst MMA fighter arrests », *in Cageinsider*, mis en ligne le 27/02/2013, [En ligne : http://www.cagedinsider.com/ufc/top-10-worst-mma-fighter-arrests/]. Consulté le 28/09/2014.

Cagepotato

CHAN Olivier, « A comprehensive breakdown of the UFC's PPV numbers (and how they can improve them) », *in Cagepotato*, mis en ligne le 13/03/2013, [En ligne : http://www.cagepotato.com/cagepotato-presents-a-comprehensive-breakdown-of-the-ufcs-ppv-numbers-and-how-they-can-improve-them/]. Dernière consultation le 18/06/2014.

« Heart-ripping MMA fighter Jarrod Wyatt sentenced 50 years to life in prison », *in Cagepotato*, mis en ligne le 10/09/2012, [En ligne : http://www.cagepotato.com/heart-ripping-mma-fighter-jarrod-wyatt-sentenced-to-50-years-to-life-in-prison/]. Consulté le 29/09/2014.

« The bang effect : a statistical look at 2013's most improved mma team », *in Cagepotato*, mis en ligne le 09/12/2013, [En ligne : http://www.cagepotato.com/tag/cagepotato-databomb]. Consulté le 16/07/2014.

Commission Française de Mixed Martial Arts

« Historique du MMA », *in Commission Française de Mixed Martial Arts*, [En ligne : http://cnmma.fr/page-24-Historique%20du%20MMA.html]. Consulté le 08/05/2011.

« Formation », *in Commission Française de Mixed Martial Arts,* [En ligne : http://www.cnmma.fr/page-32-Formation%20au%20monitorat.html]. Consulté le 10/06/2011.

« Bureau », *in Commission Française de Mixed Martial Arts,* disponible : http://cnmma.fr/page-31-Le%20bureau%20de%20la%20CNMMA.html]. Dernière consultation le 10/06/2014.

Facebook

« Communiqué officiel de la CFMMA » publié sur le compte *Facebook* de la commission, mis en ligne le 25/09/2013, [En ligne : https://www.facebook.com/cfmma/photos/a.508701349184244.1073741827.493629814024731/748321911888852/?type=1&theater]. Consulté le 26/09/2014.

Fightmatrix

« *All-Time MMA Rankings* », *in Fightmatrix*, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/all-time-mma-rankings/]. Consulté le 08/04/2013.

« *Current MMA Rankings* », *in Fightmatrix*, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/mma-ranks/]. Consulté le 08/04/2013.

« Generated historical rankings », *in Fightmatrix*, http://www.fightmatrix.com/historical-mma-rankings/generated-historical-rankings/]. Dernière consultation le 11/09/2014.

« Historical MMA Rankings », *in Fightmatrix*, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/historical-mma-rankings/ranking-snapshots/?Issue=1&Division=]. Consulté le 08/04/2013.

« UFC bout statistics 1993-2010 », *in Fightmatrix*, mis en ligne le 17/01/2011, [En ligne : http://www.fightmatrix.com/2011/01/17/ufc-bout-statistics-1993-2010]. Dernière consultation le 16/07/2014.

France Fight

« *FranceFight* vous propose une interview exclusive d'Anne Pellaud, Manageuse du Département Sport et Communication au sein de la FILA », *in Francefight*, mis en ligne le

13/03/2010, [En ligne : http://francefight.fr/nouvelles-390.html]. Dernière consultation le 27/12/2014.

Ikusa

« Manga : all rounder meguru », *in* Ikusa, mis en ligne le 06/01/2010, [En ligne : http://www.ikusa.fr/forums/topic/2311-manga-all-rounder-meguru]. Dernière consultation le 04/12/2014.

Interview de Ronda Rousey pour *Bloody Elbow* réalisée en 2012, traduite en français pour *Ikusa*, mis en ligne le 18/11/2014, [En ligne : http://www.ikusa.fr/forums/topic/25676-mais-que-fait-la-fede-de-judo/]. Consulté le 20/11/14.

MixedMartialArts

MELTZER Dave, « Meltzer breaks down UFC, WWE, boxing PPV buys », *in Mixedmartialarts*, mis en ligne le 02/02/2013, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/mma.cfm?go=news.detail&gid=435698]. Consulté le 25/07/2014.

PALMQUIST Chris, « Enson Inoue reveals Pride had steroïd exclusion in contracts » *in Mixedmartialarts*, mis en ligne le 19 juillet 2014, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/446083/Inoue-reveals-PRIDE-had-steroid-exlucision-in-contracts]. Consulté le 20 juillet 2014.

« Finishing rate in UFC drops from 100 to 50 over 20 years », *in Mixedmartialarts*, mis en ligne le 25/06/2013, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/437630/Finishing-rate-in-UFC-drops-from-100-to-50-over-20-years-now-steady]. Dernière consultation le 16/07/2014.

« History of UFC PPV buyrates (UFC 33- UFC 100), *in Mixedmartialarts*, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/183433/History-of-UFC-PPV-buyrates-UFC-33---UFC-100]. Dernière consultation le 18/06/2014.

MMA-Core

« Fighters », *in MMA-Core*, [En ligne : http://www.mma-core.com/fighters]. Dernière consultation le 14/09/2014.

« Organizations », *in MMA-core*, [En ligne : http://www.mma-core.com/organizations/all]. Dernière consultation le 26/11/2014.

MMA Fighting

FOWLKES Ben, « *Krzysztof Soszynski says at least 85 percent of fighters 'definitely using' PEDs* », *in MMAfighting,* mis en ligne le 17/08/2011, [En ligne : http://www.mmafighting.com/2011/08/17/krzysztof-soszynski-says-at-least-85-percent-of-fighters-defini]. Consulté le 27/01/2014.

MELTZER Dave, « Whenever you hear the term mixed martial arts, you should think Jeff Blatnik », *in MMAfighting*, mis en ligne le 24/10/2012, [En ligne : http://www.mmafighting.com/2012/10/24/3550680/whenever-you-hear-the-term-mixed-martial-arts-you-jeff-blatnick]. Consulté le 18/06/2014.

PEREZ A.J., « Death in the Cage : The Micheal Kirkham Story », *in MMA Fighting*, mis en ligne le 15/07/2010, [En ligne : http://www.mmafighting.com/2010/07/15/death-in-the-cage-the-michael-kirkham-story/, consulté le 11/02/2011.

MMA Fightsport

« Manuel Valls et le débat sur le MMA », *in MMAfightsport*, mis en ligne le 11/10/2012, [En ligne : http://mmafightsport.com/manuel-valls-et-debat-sur-le-mma/]. Consulté le 03/09/2014.

MMA Junkie

STUPP Dann, « UFC 168 salaries », *in MMAjunkie*, mis en ligne le 30/12/2013, [En ligne : http://mmajunkie.com/2013/12/ufc-168-salaries-weidman-silvas-paydays-lead-1-9-million-disclosed-payroll]. Consulté le 29/08/2014.

STUPP Dann, « TUF 18 finale salaries », *in MMAjunkie*, mis en ligne le 02/12/2013, [En ligne : http://mmajunkie.com/2013/12/tuf-18-finale-salaries-maynard-45k-diaz-30k-top-event-payroll#undefined]. Consulté le 29/08/2014.

« California commission announces 'total ban' of testosterone replacement therapy », *in MMAjunkie*, mis en ligne le 06/03/2014, [En ligne : http://mmajunkie.com/2014/03/california-commission-announces-total-ban-of-testosterone-replacement-therapy/]. Consulté le 13/03/2013.

MMA Manifesto

FOX Jeff, « Top selling UFC PPVs of all-time », *in MMA-Manifesto*, mis en ligne le 09/01/2014, [En ligne : http://mma-manifesto.com/root/ufc-ppv-data-root/top-selling-ufc-ppvs-of-all-time.html]. Consulté le 07/07/2014.

MMA Payout

CRUZ Jason, « Survey show popularity of boxing and UFC », *in MMApayout*, mis en ligne le 11/05/2013, [En ligne : http://mmapayout.com/2013/05/survey-shows-popularity-of-boxing-and-ufc/]. Consulté le 23/08/2014.

MENDOZA Jose, « Zuffa maintiens "BB'' credit rating after $50M add-on », *in MMApayout*, mis en ligne le 18/06/2012, [En ligne : http://mmapayout.com/2012/06/zuffa-maintains-bb-credit-rating-after-50m-add-on/]. Consulté le 04/08/2014.

« *Pay-Per-View* », *in MMApayout*, mis à jour en mai 2014, [En ligne : http://mmapayout.com/blue-book/pay-per-view/]. Dernière consultation le 18/06/2014

MMA Warehouse

« Landing page brands », *in MMAwarehouse*, [En ligne : http://www.mmawarehouse.com/landing-page-brands.html]. Dernière consultation le 11/08/2014.

MMA Weekly

« Matt Serra says only a small percentage of fighters don't use PEDs », *in MMAweekly*, mis en ligne le 19/08/2011, [En ligne : http://www.mmaweekly.com/matt-serra-says-only-a-small-percentage-of-fighters-dont-use-peds]. Consulté le 08/03/2014.

« Numerous MMA drug test failures in California », *in MMAweekly*, mis en ligne le 02/04/2007, [En ligne : https://www.mmaweekly.com/numerous-mma-drug-test-failures-in-california-2]. Consulté le 16/02/2014.

Muaythaïtv

« Itw fleuve de José "Pelé" Landi-Jons », *in Muaythaïtv*, mis en ligne le 18/10/2010, [En ligne : http://fr.muaythaitv.com/pages/forums/viewtopic.php?t=10059]. Consulté le 24/12/2013.

Orange

Question posée et ses réponses, *in Forum Orange,* mis en ligne le 25/02/2011, [En ligne : http://femmes.forum.orange.fr/messages/index/20321/psycho-comment.html?dub=1]. Dernière consultation le 28/11/2014.

Riddum

« PPV Boxe anglaise *vs*. MMA – La boxe devant », *in Riddum*, mis en ligne le 20/01/2011, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/autres-nouvelles-mma/6013-ppv-boxe-anglaise-vs-mma-la-boxe-devant]. Dernière consultation le 18/11/2014.

« Interview de Karl Amoussou », *in Riddum*, mis en ligne le 21/01/2011, [En ligne : http://riddum.com/articles/exclusivites/6031-exclusif-riddum-tuf-13-100-fight-4-prochain-combat-karl-amoussou-repond-a-toutes-vos-questions. Consulté le 10/06/2011.

« Combien coûte un camp d'entraînement majeur ? », *in Riddum*, mis en ligne le 18/08/2011, [En ligne : http://riddum.com/articles/debat/11810-combien-coute-un-camp-d-entrainement-majeur]. Consulté le 09/09/2014.

Interview de Roy Nelson pour *MMAfighting*, mis en ligne sur *Riddum* le 31/05/2012, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/32060-roy-nelson-60-a-70-de-mes-adversaires-ont-utilise-des-steroides-ufc]. Consulté le 27/01/2014.

« Dong Hyun Kim : 90% des combattants ont recours au dopage », *in Riddum*, mis en ligne le 26/11/2012, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/35182-dong-hyun-kim-90-des-

combattants-de-l-ufc-ont-recours-au-dopage-steroides#comment-26378]. Consulté le 27/01/2014.

« UFC, Invicta et One fc , que révèlent les taux de finalisation ? », *in Riddum*, mis en ligne le 26/02/2013, [En ligne : http://riddum.com/articles/debat/36437-ufc-invicta-et-one-fc-que-revelent-les-taux-de-finalisation]. Consulté le 16/07/2014.

« Syndicat, dopage, cutting : la parole aux combattants », *in Riddum*, mis en ligne le 11/09/2013, [En ligne : http://riddum.com/articles/debat/38219-syndicat-dopage-cutting-la-parole-aux-combattants]. Consulté le 10/09/2014.

« Quarry offers six suggestion to improve the UFC for fighters », *in Mixedmartialarts*, [En ligne : http://www.mixedmartialarts.com/news/441684/Quarry-offers-six-suggestion-to-improve-the-UFC-for-fighters/]. Consulté le 07/08/2014, cité en français sur *riddum*, mis en ligne le 19/02/2014, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/39109-nate-quarry-un-regard-sur-les-coulisses-financieres-du-ufc]. Consulté le 27/08/2014.

« Ian McCall déplore le manque de popularité des poids mouches », *in Riddum*, mis en ligne le 30/10/2014, [En ligne : http://riddum.com/nouvelles/news-ufc/40145-ian-mccall-deplore-le-manque-de-popularite-des-poids-mouches]. Consulté le 31/10/2014.

Sherdog

« Complete UFC roster ? », *in Sherdog*, mis en ligne le 09/05/2005, [En ligne : http://forums.sherdog.com/forums/f2/complete-ufc-roster-425296/index2.html]. Dernière consultation le 15/07/2014.

« Rioheroes closed Police », *in Sherdog*, mis en ligne le 11/02/2008, [En ligne : http://forums.sherdog.com/forums/f61/rio-heroes-closed-police-729088/]. Consulté le 24/12/2013.

Une liste comprenant 32 combattants depuis 20 ans, établie sur le forum *Sherdog*, mis en ligne le 08/08/2013, [En ligne : http://forums.sherdog.com/forums/f2/jailed-fighters-list-2529561/]. Consulté le 29/09/2014.

« Events », *in Sherdog*, [En ligne : http://www.sherdog.com/events]. Dernière consultation le 18/08/2014.

« *Fightfinder* », *in Sherdog*, [En ligne : http://www.sherdog.com/stats/fightfinder]. Dernière consultation le 09/12/2014.

« Become a fighter », *in Thronesmma*, [En ligne : http://thronesmma.com/fighters/become-a-fighter]. Consulté le 20/07/2014.

Ultimate Fighting Championship

« Weight classes », *in UFC*, [En ligne : http://www.ufc.com/discover/sport/weight-classes]. Consulté le 10/08/2014.

« Glossary », *in UFC*, [En ligne : http://www.ufc.com/discover/glossary/list]. Dernière consultation le 25/01/2015.

Wikipedia

« List of UFC events », *in Wikipedia*, mis à jour le 28/07/2014, [En ligne http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_UFC_events]. Dernière consultation le 29/07/2014.

« UFC 52 », *in Wikipedia*, mise à jour le 17/11/2014, [En ligne : http://en.wikipedia.org/wiki/UFC_52]. Dernière consultation le 29/08/2014.

YouTube

« 15ans 55kg –Adil (Diablo Team) vs Ruben (Panda Team) », *in YouTube*, mis en ligne le 18/12/2011, [En ligne : http://www.youtube.com/watch?v=3ne3__NUGPs]. Consulté le 13/10/2014.

Discours de Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, au cours d'un reportage de Stade 2, sur France 2, le 24 février 2013, [En ligne : http://www.youtube.com/watch?v=7SxrYrYiWlc]. Consulté le 15/07/2014.

« Channel Felony Fight », *in YouTube*, mis en ligne en août 2013, [En ligne : https://www.youtube.com/channel/UCcN1w79dhgECLafLGJbyofw]. Consulté le 20/07/2014.

« The fights that immortalize fighters UFC 2014 HL », de MagnumMMAmadness, *in YouTube*, mis en ligne le 12/06/2014, [En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=m9X05KEPOlo]. Consulté le 30/10/2014

Cynthia Vance, [En ligne https://www.youtube.com/user/cynthiavance, Derevnia, [En ligne : https://www.youtube.com/user/Derevnia25]. Machinemen, [En ligne : https://www.youtube.com/user/MachinemenTV]. Flywin Evolutions, [En ligne : https://www.youtube.com/user/FlyWinEvolutionsVids]. Dernières consultations le 14/11/2014.

« Conférence de presse « UFC : The time is now », *in YouTube*, mis en ligne le 19/11/2014, [En ligne : https://www.youtube.com/watch?v=YJL0gAY4r50]. Consulté le 23/11/2014.

Documentaires

BASSE Joseph, JAROSSAY Jules, *Free Fight : au cœur de l'Ultimate Fighting Championship et du MMA*, Cosa film, 2011, 55 min, documentaire France 4, 8 avril 2011.

CAURAS Arthur, *Toutes les forces*, Forge, 2009, 62 min, Dvd.

CAURAS Arthur, *Karl Amoussou, le psycho en liberté*, Fightsport, 2011, 30 min, Dvd video Fightsport.

CAURAS Arthur, *100% fight IV : les coulisses,* Atch productions, 2011, 66 min.

COURCY Camille, « Free Fight: la folie des combats clandestins », Giraf Prod, 2014, 73 min, documentaire M6 *Enquête exclusive*, 28/09/2014.

HYAMS John, *The smashing machine: the life and times of extreme fighter Mark Kerr*, HBO, 2002, 93 min, Dvd.

JANSSEN Timothée, *Brésil, un siècle de combat*, Label-Anim et 13ème Rue, 2005, 93 min, Dvd video Fightsport, Antigua, 2006.

ROMERA Arnaud, « Le Free fight et Cheick Kongo », France télévision, 2009, 5 min, reportage *Stade 2,* France 2, 10 mai 2009.

VALENCE Tony, *Bertrand Amoussou, l'âme du guerrier*, Fightsport, Antigua, 2005, 52 min.

VILTARD Simon, « Catch, boxe, Free fight : les nouveaux gladiateurs », C Productions, 2009, 80 min, documentaire M6 *Enquête exclusive*, le 03 janvier 2010.

WIZMAN Ariel, PERRUCHON Eric, GAY Valentine, « Free fight : Les Nouveaux Gladiateurs », La grosse boule productions et Canal +, 2005, 55 min, documentaire Canal + *Lundi Investigation*, 7 février 2005.

UFC 1 : The beginning, Zuffa, LLC, 1993, 89 min, DVD Fightdvd 2007.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ DES TECHNIQUES

Photo 23 - Coup de coude autorisé

Photo 24 - Coup de coude retourné autorisé (*backfist*)

Photo 25 - Coup de coude vertical interdit : mouvement de haut en bas

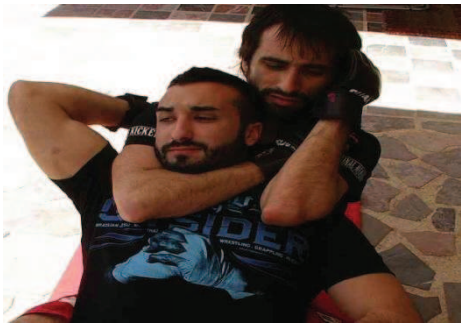

Photo 26 - Étranglement arrière (*rear naked choke*) : technique de soumission

Photo 27 - Guillotine : technique de soumission par étranglement

Photo 28 - *Ground and pound* : frappes au sol en position montée (*full guard* sur la photo). Le *ground and pound* peut aussi avoir lieu à partir de différentes positions (garde fermée, demi-garde, garde latérale)

Photo 29 - *Kimura* : technique de soumission par clé d'épaule avec la torsion du bras dans le dos de l'adversaire

Photo 30 - Penalty (*soccer kick*) : coup de pied sur un homme au sol. À l'UFC notamment, il est interdit à l'UFC de frapper la tête avec un penalty.

Photo 31 - Piétinement (*stomp kick*) : coup de pied sur un homme au sol, face à son adversaire. Un coup interdit à l'UFC notamment.

GLOSSAIRE NON ILLUSTRÉ DES TECHNIQUES[740]

Anaconda choke : il s'agit d'un *arm triangle choke* inversé, une technique de soumission par étranglement où l'attaquant roule sous son adversaire.

Arm-triangle choke : technique de soumission par étranglement en serrant le cou et un membre supérieur de son adversaire avec ses deux bras.

Clé de bras (*jugi-gatame* ou *armbar*) : technique de soumission par hyperextension du bras.

Gimmick : particularité récurrente d'un personnage créé par un athlète.

Grappler : combattant spécialisé dans les phases du combat au sol.

Knockdown : lorsqu'un combattant s'effondre partiellement sonné. L'arbitre peut alors intervenir ou non selon l'état du combattant et ses capacités à se défendre.

Lay-and-pray : action d'un combattant, durant une phase de combat au sol, en position dominante sans tenter d'actions pour finaliser l'opposition.

No-Contest : décision de l'arbitre lorsque le combat ne peut être poursuivi, à la suite de circonstances indépendantes de la responsabilité des deux adversaires (un choc de tête accidentel par exemple) ou après un contrôle antidopage positif du vainqueur.

Pay-per-view : service de paiement à la séance ou télévision à la carte, disponible *via* le câble ou le satellite.

[740] Un glossaire plus complet a été réalisé sur le site de l'UFC, disponible sur : http://www.ufc.com/discover/glossary/list, dernière consultation le 25/01/2015.

Rashguard : t-shirt juste au corps en lycra porté à l'entraînement et pour les combats féminins, qui permet d'éviter la saisie du vêtement au cours de prises.

Sparring : forme d'entraînement commune à de nombreux sports de combat. Le sparring consiste en un face-à-face, un combat sans l'intention de faire mal à son partenaire. Le *sparring-partner* désigne le partenaire d'entraînement en opposition.

Sprawl : technique de défense qui consiste à éviter une mise au sol de son adversaire, en projetant rapidement ses jambes en arrière et se retrouvant la poitrine contre son dos.

Staredown : phase pré-combat où les deux adversaires se font face lors de la conférence de presse, après la pesée et durant les recommandations de l'arbitre.

Striker : combattant spécialisé dans les frappes.

Takedown : mise au sol (à partir d'un *double leg* sur la photo). Le *slam* est une projection plus violente.

Thaï clinch : saisie avec les mains derrière la nuque et des envoies de coups de genou. Le *clinch* désigne toutes les saisies.

Trash-talking : méthode qui consiste à déstabiliser son adversaire avec des paroles insultantes, provocatrices.

Triangle choke (ou *sankaku-jime*) : technique de soumission au sol où l'attaquant attrape le bras et enroule ses deux jambes autour du bras et du cou de son adversaire. Cette technique d'étranglement est différente du *gogoplata* qui consiste à placer sa jambe au niveau du cou de son adversaire tout en exerçant une pression avec les mains derrière la nuque.

Index des notions

A

Affect, 255, 288, 311, 316, 357, 394, 408, 435, 450

Économie affective, 282, 287, 304, 450, 454

Agôn, 22, 85, 103, 449

Agression, 19, 21, 23, 239-241, 246, 256, 257, 259, 262, 278, 291-292, 296, 315-316,

- bénigne-défensif, 20, 458

- hostile, 20, 252, 258, 266, 284, 296, 343

- instrumentale, 20, 252, 258, 261, 266, 284, 296, 313, 343, 455

- maligne-destructrice, 20, 450

Agressivité, 19-21, 30, 36, 45, 239-241, 243, 245, 247, 252-253, 255-258, 263, 268, 270-271, 282, 296, 325, 339, 357, 362, 397, 409, 446, 450, 452, 458

Altérité, 26, 36, 46, 254, 267, 269, 290-291, 293, 294-296, 298-302, 314-315, 318, 452- 453, 457

Animalité, 328

Autoréférencement, 25, 318, 331

B

Blessure, 32, 35, 44, 46, 54, 62, 72, 79, 106-107, 134, 223, 227, 243, 261, 336, 337, 343-345, 347, 349-355, 357, 359, 362, 375, 409, 414, 434, 453, 455

Budo, 24, 25, 295

Bullying, 170, 240, 241, 242, 267, 455

C

Capitalisme, 155, 158-162, 321, 428, 455

Catharsis, 21, 255-258

Cinéma, 64-65, 157, 257, 285, 379, 385, 417, 425, 435, 437, 440-445, 447, 451, 456, 460

Combat extrême, 29-30, 44, 105, 120, 237, 245, 258, 273, 281-282, 296, 311, 332, 388, 419

Combat-spectacle, 33, 51-52, 59, 82,112, 119-120, 382, 391

Communauté, 16, 34, 205, 249-251, 275, 303, 319-320, 361, 408, 411, 414, 437, 457

Corps, 35, 62, 194-195, 197-201, 215, 221, 259, 264, 267, 272, 282, 293, 295-296, 305, 308, 312, 318, 321-322, 324, 332, 334-335, 337-339, 341, 352-353, 355, 369, 374, 379, 381, 407, 411, 413, 415, 417, 419-420, 423-424, 440, 446, 455, 460

Création d'organisations,

Crise, 57, 72-73, 113, 246, 279, 281, 303, 305-307, 341, 457-458,

Culture urbaine, 2010, 232, 234, 431, 453

D

Défi, 27,-28, 49, 59, 63-66, 68, 74-75, 82, 116, 260, 426

Déni, 277-279, 286, 290, 326, 338, 451,

Dénomination, 27, 38, 147, 210, 379, 396-397, 399-400, 415

Dérivation, 20, 246, 248, 270, 326

Dionysos, 415, 451

Dopage, 46, 117, 171, 184, 334-336-339, 341, 351, 354, 363-375, 411, 455

Dropout, 334-335

Duel, 49, 59, 63-67, 72, 74-75, 82, 242, 248, 263, 334, 452

E

Effervescence, 303, 327-328, 408, 457

Effet Streisand, 324, 456

Égologie, 333, 412

Élan vital, 303, 328, 339, 458

Émotionnalisme, 287-288, 304

Engagement corporel, 21, 45-46, 62, 305, 322, 334, 337, 352-353, 364, 417-419, 424, 460

Entièreté, 296-297, 328, 415

Équilibre tensionnel, 33

Eros, 337, 460

Espace-temps (spatio-temporel), 243, 248, 258, 302-303, 409-410

Éthique, 21, 73, 216, 218, 292-293, 296, 305-307, 309, 311-313, 363, 408

Être-ensemble, 253, 285, 290

Excédent (surplus) énergétique, 45, 324, 326-327, 450, 452

F

Fiction, 15, 37, 46, 64, 278, 284, 379393, 407, 425, 440-443, 445-447, 452, 456

Freak, 89, 346, 423

Frustration, 21, 52, 229, 245, 257, 259, 277, 280-282, 388, 447, 450, 459

G

Genre, 26, 35, 52, 140, 163, 185-186, 188, 190-195, 197-200, 231, 339-340, 454

Gladiature, 27, 49, 52, 55-58, 65, 82, 283, 446, 456

Guerre, 20-22, 24, 51, 58-59, 63, 78, 168-169, 212, 244, 248, 250, 256, 276-279, 281, 287, 293, 310, 314, 323, 337-338, 346, 381-385, 388, 397-399, 405-406, 418, 434, 452, 459

H

Habitus, 35, 191

Harcèlement, 170-171, 202, 240-241, 261, 274, 452

Hétérosociabilité, 191, 196, 202, 454

Highlight, 189, 193, 275, 331, 346, 384, 412, 421, 429, 431, 435-436, 447

Hybride, 26, 42, 45, 49, 56, 60-61, 65, 68-70, 73, 81-83, 91, 97, 120, 154, 185, 203, 215-216, 220, 224-225, 265, 273, 296, 319, 321, 338, 426, 440, 442-443, 445, 451, 454, 459

Hygiénisme, 322, 353

Hypermodernité, 36, 46, 195, 287, 289, 296, 304, 315, 319, 322, 328, 353, 415, 451

I

Idéal-type, 104, 121, 157

Imaginaire, 285, 308, 332, 407, 409, 456,

Imitation (*mimèsis*), 21, 140, 256, 294, 316, 357, 410, 436, 453

Instinct, 19-20, 22, 57, 71, 239-240, 243-245, 247-248, 251, 257, 259, 306, 311-313, 332, 409

Intégrité, 17, 216, 261, 274, 281, 292, 295-297, 303, 305, 310, 312, 336, 348, 452,459

Interactionnisme, 31, 36, 321

Intermittent du spectacle, 88, 244, 387, 390, 394, 396, 427

Intraspécifique, 19, 240, 245, 247, 265, 282, 300, 313, 454

Insécurité, 46, 284, 285-286, 289, 323, 337, 408

J

Jeux olympiques, 25, 61, 192, 213, 314, 410, 456

Jeux vidéo, 65-66, 93, 135, 144, 280, 410, 432, 437-439, 442, 445, 447, 454

L

Légalisation, 44, 211, 235, 327, 458

Libéralisme, 314, 316-319, 340, 451, 453

Littérature, 37, 168, 269, 424-425, 431, 447, 460

Loi du rebours, 323,

M

Manga, 37, 410, 425, 447,

Marchandisation, 104, 142, 162, 281, 317

Matchmaking, 89, 106, 121, 125, 132, 432, 449

Morale, 33, 57-59, 256, 290, 292-293, 305-315, 320, 326, 338, 342, 352, 408, 459

- fonctionnelle, 312, 315

Mort, 27, 46, 49, 51, 53, 56-58, 64, 67, 120, 243-244 248-251, 258, 270, 275, 278-279, 284-286, 288-290, 293, 303, 321-326, 332-335, 337-339, 352-356, 388, 399, 406-407, 422, 426, 440-442, 445-447, 451-452, 459

Musique, 91, 144, 147, 159, 275, 400, 413, 424, 427-431, 435-437, 447, 453, 455

N

Narcisse, 415, 451

Narcissique, 58, 239, 254, 261, 266, 321-324

Néomanie, 320, 447, 451

Neurones-miroirs, 294, 453

Non-initié, 37, 39-41, 46, 193, 216, 223, 225, 235, 253-254, 308-309, 343, 380, 386-389, 392-396, 415, 432, 437, 439, 456

O

Ordalie, 305, 331, 332

P

Pacification, 62, 272-273, 281-282, 285-287, 304, 315, 321, 407,

Paradoxe, 29, 72, 74, 219, 236, 256, 260, 386, 410, 456

- de la liberté, 305, 325, 457

- de Tocqueville, 284-285

- du combat libre, 457

- post-moral, 306

Part maudite, 324, 327

Pay-per-view, 43, 71, 80, 86, 102, 120, 125-128, 132-137, 178, 317, 372, 397, 432

Postmodernité, 29-30, 36, 46, 197, 315, 320, 322, 408-411, 415, 439, 450-451

Post-moralité, 46, 305-307, 312, 326, 458

Presse, 37-38, 42, 145, 160, 185, 225, 363, 368, 391, 400, 404, 423, 433

Processus empathique de victimisation, 308-309, 348, 459

Processus de civilisation, 23, 30, 44, 274, 277, 282, 286-287, 325, 328, 450, 458

Profane, 45, 49, 51, 246-247, 249-250, 341, 452, 456

Psycho-boxe (boxe-thérapeutique), 258, 263-264, 452

Pulsion, 19-21, 239, 246, 254-255, 265-267, 270, 276-278, 282, 285, 287, 286, 302, 322, 324-32

R

Réception, 30, 393, 408, 418, 456

Réciprocité, 46, 248, 253, 267, 290, 293-294, 452-453

Recommandation, 17, 88, 216, 257, 351, 459

Réel, 16, 28, 67-68, 72-73, 81, 85, 257-258, 270, 273, 275, 284-285, 289, 293, 332, 337, 339, 341, 393, 408, 410, 415, 438, 440, 442-443, 446-447, 449, 456

Regard, 85, 227, 241-242267, 274-275, 283,293-294, 325, 414, 452, 460

Représentation, 35, 37, 45-46, 143, 195, 200, 242-243, 278, 294, 379-380, 386-404, 410, 416, 418, 426, 440, 443, 447, 456, 459

Risque, 27, 36, 46, 55, 62, 81, 107, 112-115, 191, 199, 236, 251, 253, 270, 275, 279, 305, 311, 321-324, 329, 333-339, 341, 349, 355, 375, 389, 424, 447, 449, 457-458

Rituel, 21, 26, 45, 246-251, 302, 319, 415

Ritualisation, 246, 248, 251, 264, 285, 455,

S

Sacré, 45, 49, 51, 61, 246, 248-251, 326, 328, 422, 456

Sacrifice, 52, 246, 251, 341, 381,

Sanitarisation, 46, 322-323, 352, 457

Santé, 29, 58, 105, 184, 195, 297-298, 310, 322, 334-335, 347, 349, 355, 373, 416

Sensorialité, 379, 408, 414

Sexualisation, 45, 120, 163, 195, 199-202, 408, 454

Simulacre, 103, 287, 408, 410, 415, 456

Socialité, 197, 300, 302-303, 320

Spectacularisation, 72, 82, 85, 103-104, 121, 158, 192, 251, 346, 432, 449, 455

Sponsoring, 135, 143, 158-159, 161-162, 176, 179, 182-183, 234

Sportivisation, 16, 23, 27, 29, 32-33, 45, 51, 59, 72-75, 78-83, 86, 89, 91, 96, 103, 106-109, 112, 114, 120-122, 137, 158, 162-163, 185, 189, 194-195, 198, 228, 274, 286295, 327, 340, 424, 432, 449, 451, 455-456, 459,

Dé-sportivisation, 30, 33, 45, 57, 71, 86, 89, 96, 103, 117, 120, 449,

Sportivisation inversée, 85, 155, 169, 449, 455,

Sport-spectacle, 22, 24, 27, 46, 51, 59, 82, 85-86, 89, 91, 102-104, 121, 125, 138, 154-155, 157-158, 160, 220, 228, 274305, 317, 321, 323, 334, 336, 397, 424, 427-428, 445, 447, 449,

Soumission, 26, 60, 68-69, 73, 78-81, 87, 107-111, 115, 118, 120, 178, 187-188, 199, 208, 214-215, 227, 241, 260, 273, 295, 298, 303, 333-334, 343, 361, 399, 441-442, 447, 451, 457,

Staredown, 241-242

Stress-seeking, 330, 339

Surnom, 35, 43, 54, 90, 93, 120, 168, 379, 397, 403-407, 421,

Survivalisme, 440, 445-446, 452

Symbolique, 22, 36, 51, 243, 246, 248-254, 268-271, 280, 285-286, 293, 303, 310, 312, 321, 328, 332-333, 337-339, 388, 426, 457-458

T

Tatouage, 144, 262, 417-424, 427, 460

Taux,

- de connaissance, 41-42

- de finalisation, 43, 78, 81, 106-113, 186, 455

Transgression, 19, 195, 200, 253, 261-262, 290, 316, 326-327

Traumatologie, 32, 91, 336, 342, 349-353

V

Victime émissaire, 246, 341

Violence,

- fondamentale, 19, 30, 243, 295, 452

- intrinsèque, 324, 328

- réactionnelle, 247, 260-261

- symbolique, 269, 388

- vengeresse, 258, 260-261, 452

Viril, 23, 34, 45, 163, 170, 191-202, 239, 314-315, 381, 388, 413, 452, 454

Vitalisme, 311, 328-329, 450

Index des auteurs

A

ABRAMSON Corey M., 34, 333

ADLER Alfred, 239

ANDREW Damon P. S., 435

AUGUET Roland, 50, 52-53, 56-58

AZUMA Hiroki, 410

B

BAILLETTE Frédéric, 158

BALANDIER Georges, 249, 319, 338

BALIER Claude, 254, 266

BANDURA Albert, 21, 240, 256

BATAILLE Georges, 324, 327, 410

BAUDRILLARD Jean, 196, 286, 289, 322, 327

BAUDRY Patrick, 248-249, 264, 275-276, 285, 293, 318, 321-323, 326, 334-335, 337-338, 355,

BAUMAN Zigmunt, 409,

BECK Aaron Temkin, 242, 244, 282-283, 288

BECKER Howard S., 31, 307

BERGERET Jean, 19-20, 239, 243, 295,

BERGSON Henri, 328,

BERKOWITZ Leonard, 21, 252, 256-257, 259, 263, 330

BERNIER Philippe, 24

BERQUE Augustin, 410, 414,

BLEDSOE Gregory H., 32, 349-350

BLIN Thierry, 35, 136, 156, 162, 291, 315, 332, 408

BLOCH Ernst, 328

BLONDEL Éric, 306

BODIN Dominique, 26, 269-270, 272, 276, 339

BOHUON Anaïs, 193, 200

BOLTANSKI Luc, 428

BOUET Michel, 22, 25

BOUDON Raymond, 311

BOURDIEU Pierre, 279

BROHM Jean-Marie, 24, 158, 271, 313, 341, 445

BROUSSAIS François, 326

BROUSSE Michel, 25, 72

BROWNING Christopher R., 277

BUSE G. J, 32, 350

BUSS Arnold H., 20, 255

BUSSMANN Gaby, 335

BUTLER Judith, 188, 200

C

CAILLOIS Roger, 103, 449

CANETTI Elias, 279, 332-333

CANTOR Joanne, 289

CASSIRER Ernst, 457

CHABROL Henri, 245

CHARLES Sébastien, 313

CHATEAUBRIAND François-René de, 458

CHESNAIS Jean-Claude, 63-64, 274, 278, 280, 284-286, 317

CHIAPELLO È, 428

CHISMAR Douglas, 196,

COACKLEY Jay, 335

COLLINET Cecile, 34, 35, 122, 204, 218, 228, 273, 331

COLLARD Luc, 113, 268, 285, 357, 409

CORNELOUP Jean, 321, 334-335, 355

COULOMB-CABAGNO Geneviève, 26, 339

COX Richard H., 252, 259, 262

CRETTIEZ Xavier, 20, 278, 284

CYRULNIK Boris, 243, 328,

D

DADOUN Roger, 269

DANIEZ Clément, 29, 203, 205, 216-218, 459

DANTEC Maurice G., 426

DAVISSE Annick, 185

DEBORD Guy, 85, 104,

DECKER Wolfgang, 27, 59, 62, 447

DECOCQ Frédérique, 253, 264, 290

DEGUY Michel, 282,

DELALANDRE Matt1, hieu, 34-35, 122, 204, 218, 228, 273, 33

DELPECH Thérèse, 280, 284

DEMESLAY Julie, 374

DOLLARD John, 255,

DOWNEY Greg, 72,

DUBECH Lucien, 196

DUIZABO Philippe, 20, 240, 253, 270, 313

DUNNING Eric, 16, 21, 23, 86, 96, 270, 272, 274, 287

DUPUY Jean-Pierre, 282

DURAND Gilbert, 456-457

DURET Pascal, 155, 162, 272-274, 436

DURKHEIM Emile, 281, 311, 337, 379

DUVIGNAUD Jean, 338,

E

ECO Umberto, 24, 271

EHRENBERG Alain, 89, 103, 290, 363

ELIAS Norbert, 16, 21, 23, 86, 96, 270, 272, 274, 287

ELUARD Paul, 276

F

FAUSTO-STERLING Anne, 193

FESHBACH Seymour, 255

FONTAINE Roger, 241

FRAZER James Georges, 246

FREUD Sigmund, 19-20, 239

FRIDAY Karl F., 24

FROMM Erich, 247, 260-261

G

GAUDIN Benoît, 71, 85

GAUTHIER Jean, 56

GAYLIN Willard, 282

GIRARD René, 246, 256, 294, 341

GLASER Barney G., 31

GOFFMAN Erving, 31, 39, 287, 294, 303

GOLDBERG Vicki, 288

GOLDSTEIN Jeffrey H., 247, 256-258, 276, 284, 288

GUTTMAN Allen, 112, 247, 256

GUYAU Jean-Marie, 327

H

HALABCHI Farzin, 364

HARDT Hanno, 439

HATTORI Akira, 36, 87, 91-96, 106

HEAS Stéphane, 270

HEILBRON Johan, 33, 34, 71, 96

HEINEMANN Peter-Paul, 241

HELLBRUNN Richard, 258, 263

HENDIN Herbert, 271

HENRY Michel, 353

HERITIER Françoise, 239-240

HESS Peter, 33

HIERSCHMAN Elizabeth, 288

HOBBES Thomas, 278, 293

HOLBROOK Morris, 288

HUIZINGA Johan, 23, 85

HUME David, 308

HUXLEY Julian, 246

I

ILLICH Ivan, 323

IRLINGER Paul, 196

J

JALLET-HUANT Monique, 58-59

JANKÉLÉVITCH Vladimir, 306

JEANNENEY Jean-Noël, 63

JEU Bernard, 22, 248, 352, 408

JORON Philippe, 296-297, 312, 327, 331-332, 338, 410

JUNG Carl Gustav, 35, 239, 379, 427

K

KANT Emmanuel, 311-312, 333, 457

KARLI Pierre, 245, 256, 287

KING Stephen Edward, 33

KLAUSNER Samuel Z., 330

KOCHHAR Tony, 32

L

LABORDE Christian, 425-426

LAGRANGE Claude, 352

LASCH Christopher, 85, 121, 247, 271, 314-315, 318, 439

LE BRETON David, 305, 321, 323-325, 330-332, 339, 417-421, 423, 457

LEBRUN Jean-Pierre, 236, 275, 315, 322, 326,

LE GOAZIOU Véronique, 280

LEVINAS Emmanuel, 293

LEYENS Jacques-Philippe, 20-21, 252, 257, 283, 301

LIPOVEYSKY Gilles, 195, 287-288, 305-307, 310-311, 313, 317, 321-322, 328, 363, 416

LORENZ Konrad, 19-20, 239-240, 247, 255, 267, 281,

M

MCCAULEY Clark, 284

MAFFESOLI Michel, 279-280, 320, 322, 328-329, 333, 337, 408, 410, 413, 457

MAISONNAVE Fabiano, 251

MALCOLM Dominic, 33

MARTIN Pascal, 267

MAUSS Marcel, 476

MAYEDA David, 314

MELMAN Charles, 236, 275, 315, 322, 326,

MENNESSON Christine, 177, 185, 191,195-196, 200, 205, 309, 454

MERLEAU-PONTY Maurice, 291, 414

MERTON Robert King, 281

MICHAUD Yves, 19

MICHEA Jean-Claude, 318

MILGRAM Stanley, 277, 283

MODZELEWSKI Darren, 34, 333

MONDENARD Jean-Pierre de, 366, 371

MONESTIER Martin, 63

MONNEYRON Frédéric, 425

MONT AGU Ashley, 240, 245, 256, 283, 300

MORRIS Desmond, 239-240, 283

MOSCOVICI Serge, 379

MOUNIER Emmanuel, 277

MUCCHIELLI Laurent, 278, 280, 284-285, 289

MUCHEMBLED Robert, 269, 280

N

NICHOLLS John G., 25

NIETZSCHE Friedrich, 309, 328, 458

NGAI K.M., 32, 350

O

OHL Fabien, 18, 288

OLWEUS Dan, 241

P

PAIN Jacques, 258, 263-264, 295-296

PARETO Vilfredo, 310, 459

PARLEBAS Pierre, 16

PAYOT-PODEVIN Caroline, 191, 196

PELLAUD Anne, 168, 240

PENIN Nicolas, 185, 191

PFISTER Richard, 256

PIETTE Albert, 39

PIGEASSOU Charles, 293, 334,

POLIAKOFF Michael B., 61-62

POUPEAU Franck, 34, 175

R

RASCLE Olivier, 26, 339

RENSON Roland, 112

REYNES Eric, 19, 257

RICOEUR Paul, 291

RIESMAN David, 209, 288

RIZZOLATTI Giacomo, 294

ROBENE Luc, 270

ROGGERO Claude, 22, 248, 252, 318, 357

ROURE Louis de, 20, 240, 253, 270, 313

S

SANCHEZ GARCIA Raúl, 33

SCHELER Max, 309

SCHOPENHAUER Arthur, 312, 328

SCHÜTZ Alfred, 291

SIMMEL Georg, 140, 287, 414, 457

SINIGAGLIA Corrado, 294

SIROST O., 460

SMITH Adam, 308-309

SMITH J. T., 33

SOFSKY Wolfgang, 244

SOREL Georges, 289

SOULÉ Bastien, 321, 334-335, 355

SPENCER Dale C., 34-35, 43-44, 190, 195, 364, 409, 414-415

SPENCER Herbert, 326

SPINOZA Baruch, 435

STORR Anthony, 300

STRAUSS Anselm L., 31

SUAUD Charles, 177, 195

SUGDEN John, 263

T

TERRISSE André, 72

TEYSSIER Eric, 49, 53, 55, 57

THOMAS Louis-Vincent, 158, 279,

THUILLIER Jean-Paul, 27, 59, 62, 447

TINBERGEN Nikola, 245, 251, 281

TOCQUEVILLE Alexis de, 284-285

TURNER Victor Witter, 249

V

VAN BOTTENBURG Maarten, 33, 34, 71, 96

VAN RILLAER Jacques, 245, 255-256, 267, 278

VARGAS Yves, 20, 23, 85, 158, 199, 451, 455

VEBLEN Thorstein, 140, 271

VEYNE Paul, 58

VIDAL Bertrand, 446

VIGARELLO Georges, 269-270, 272, 363

W

WACQUANT Loïc, 34, 43, 341

WATSUJI Tetsurô, 410

WATTS Alan W., 323

WEBER Max, 278, 317, 320

WINNICOTT Donald W., 255

Y

YIANNAKIS Andrew, 263

YONNET Paul, 22, 104

Z

ZIMBARDO Philip George, 277,

ŽIŽEK Slavoj, 316, 332, 456

ANNEXES

Annexe n°1 : Les règles unifiées du mixed martial arts selon la Commission Athlétique du New-Jersey

- Un combat professionnel compte trois rounds de cinq minutes. Un combat pour le titre peut compter cinq rounds de cinq minutes.

- Interdiction de porter des chaussures, kimonos, t-shirt, pantalons. Des gants légers (mitaines), un protège-dents et une coquille sont obligatoires.

- Un système de dix points est utilisé pour juger les rounds : dix points au vainqueur, neuf points ou moins pour l'autre combattant. Ces points servent à départager les lutteurs lors de la décision des trois juges, s'il n'y a pas eu une victoire par K.O (technique), soumission, ou abandon avant la limite de temps. Des points de pénalité peuvent avoir lieu en cas d'infraction à des règles. La disqualification est possible en cas de fautes délibérées. Le combat devient un *no-contest* s'il s'agit d'un accident.

- Il est interdit de :

- S'accrocher au grillage de la cage
- Tenir le short ou les gants de l'adversaire
- Charger avec la tête
- Mordre ou cracher sur un adversaire
- Tirer les cheveux
- Placer délibérément un doigt dans un orifice, dans une coupure ou une lacération d'un adversaire
- Mettre les doigts dans les yeux
- Une attaque dirigée vers l'aine
- Les coups de coude avec un mouvement de haut en bas
- Les petites manipulations articulaires
- Les coups sur la colonne vertébrale et sur l'arrière de la tête
- Les coups de talon sur les reins
- Les saisies à la gorge
- Griffer, pincer, tordre la chair ou se saisir de la clavicule
- Donner des coups de pied et de genou à la tête d'un adversaire à terre
- Piétiner un combattant à terre
- L'utilisation d'un langage abusif dans la zone de combat
- Toute conduite antisportive qui provoque une blessure à l'adversaire

- Attaquer un adversaire lors d'une pause où lorsqu'il est sous la garde de l'arbitre
- Timidité, manque d'action
- Interférence d'un soigneur d'un *mixed martial artist*
- Projeter un adversaire hors du ring ou de la cage
- Mépris flagrant des instructions de l'arbitre
- Attaquer un adversaire après la cloche à la fin de la période du combat

Annexe n°2 : Les créations d'organisations

Annexe n°2.1 : Les créations d'organisations entre 1980 et 2003

	1980-1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	**Total**
États-Unis	0	1	0	4	15	15	41	50	33	43	52	54	**308**
Brésil	4	1	0	6	6	4	1	1	7	3	5	21	**59**
Japon	1	1	4	3	6	1	1	2	6	7	4	6	**42**
Canada	0	0	1	1	0	2	2	3	5	4	7	6	**31**
Angleterre	0	0	0	0	0	0	1	4	6	6	8	5	**30**
Russie	0	0	0	1	0	3	0	0	5	3	4	5	**21**
Pays-Bas	0	0	0	1	2	3	2	4	3	0	2	2	**19**
Italie	0	0	0	0	0	0	0	2	3	1	2	7	**15**
Mexique	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	5	5	**13**
Australie	0	0	0	0	0	2	0	1	0	2	3	2	**10**
Finlande	0	0	0	0	0	0	2	2	1	0	3	1	**9**

Allemagne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	6	**8**
Ukraine	0	0	0	0	1	0	1	2	0	1	2	0	**7**
France	0	0	0	0	0	2	1	0	0	2	0	0	**5**
Danemark	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	2	2	**5**
Serbie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	3	**5**
Espagne	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	**3**
Belgique	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	**3**
Croatie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	**3**
Suède	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1	0	**3**

Tableau 17 - Les vingt pays avec le plus grand nombre de créations d'organisation entre 1980 et 2003

Les autres pays à avoir accueilli des évènements d'arts martiaux mixtes entre 1980 et 2003 sont dans l'ordre chronologique :

L'Autriche et la Biélorussie en 1996 avec une organisation par pays.

La Lituanie en 1996 et 1999 avec une organisation par année.

Le Kazakhstan et la Nouvelle-Zélande en 1998 avec une organisation par pays.

Le Portugal en 1998 et 2000 avec une organisation par année.

La République Tchèque en 1999 avec une organisation.

L'Irlande du Nord, Birmanie, Émirats Arabes Unis, Guam, Grèce, Afrique du Sud, Koweït en 2001 avec une organisation par pays.

La Bosnie en 2001 et 2003 avec une organisation par année.

L'Indonésie en 2001 et 2002 avec une organisation par année.

La Pologne, les Philippines et l'Argentine en 2002 et 2003 avec une organisation par année et par pays.

La Thaïlande et la Suisse en 2002 avec une organisation par pays.

L'Islande, la Hongrie en 2003 avec une organisation par pays.

La Corée du Sud en 2003 avec deux organisations.

1980-1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	Total
5	**3**	**5**	**18**	**33**	**34**	**55**	**74**	**72**	**83**	**113**	**136**	**631**

Tableau 18 - Le total de créations d'organisations parmi des 44 nations selon les années

Annexe n°2.2 : Les créations d'organisations en 2012

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	**Total**
Brésil	4	6	23	20	21	15	21	17	33	12	16	26	**214**
États-Unis	8	10	12	10	11	16	5	13	8	9	7	3	**112**
Pologne	0	1	7	4	6	4	0	4	1	3	2	2	**34**
Russie	2	6	3	3	1	5	1	0	4	2	0	4	**31**
Angleterre	0	1	6	5	0	3	0	2	1	0	4	0	**22**
Italie	1	1	1	3	1	1	2	0	0	2	5	1	**18**
Allemagne	1	0	0	1	0	1	1	0	1	2	3	2	**12**
Australie	1	0	3	0	2	2	1	1	1	0	0	0	**11**
Ukraïne	1	0	2	1	2	0	0	2	0	0	0	1	**9**
Argentine	0	1	0	1	1	1	0	0	1	1	1	2	**9**
Espagne	0	0	1	1	1	2	1	0	0	0	0	1	**7**

Slovaquie	0	1	1	1	0	1	1	0	0	1	1	0	**7**
Japon	0	1	1	0	1	0	0	2	0	0	0	1	**6**
Serbie	0	0	0	1	1	0	0	1	1	0	0	2	**6**
Canada	0	0	0	2	0	0	0	0	2	0	1	1	**6**
République Tchèque	0	0	1	0	1	0	1	0	2	0	1	0	**6**
Pays de Galles	0	0	1	1	0	2	1	0	0	0	0	0	**5**
Roumanie	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	1	0	**5**
Costa Rica	0	0	1	2	0	1	0	0	0	0	0	1	**5**
Bolivie	0	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0	1	**5**
Chili	0	1	0	0	0	3	0	0	0	0	1	0	**5**
Croatie	0	1	0	0	0	1	0	2	0	0	0	1	**5**
Portugal	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	1	**4**
Malaisie	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	1	**4**
Suisse	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	1	0	**4**
Venezuela	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	1	1	**4**

Tableau 19 - Les 26 pays avec le plus grand nombre de créations d'organisations selon les mois

Pays	Total	Pays	Total	Pays	Total
Brésil	214	Croatie	5	France	2
Etats-Unis	112	Portugal	4	Barbades	1
Pologne	34	Malaisie	4	Thailande	1
Russie	31	Suisse	4	Irlande	1
Angleterre	22	Venezuela	4	Afrique du Sud	1
Italie	18	Ecosse	3	Kazakhstan	1
Allemagne	12	Belgique	3	Lettonie	1
Australie	11	Philippines	3	Monténégro	1
Ukraïne	9	Grèce	3	Trinidad et Tobago	1
Argentine	9	Biélorussie	3	République Dominicaine	1
Espagne	7	Bulgarie	3	Equateur	1
Slovaquie	7	Chine	3	Oman	1
Japon	6	Emirats Arabes Unis	2	Pérou	1
Serbie	6	Autriche	2	Egypte	1
Canada	6	Danemark	2	Colombie	1
République Tchèque	6	Inde	2	Aruba	1
Pays de Galles	5	Mexique	2	Slovénie	1

Roumanie	5	Suède	2	Moldavie	1
Costa Rica	5	Finlande	2	Liban	1
Bolivie	5	Pays-Bas	2	Israël	1
Chili	5	Tadjikistan	2	Nicaragua	1
				Nouvelle-Zélande	1

Tableau 20 - Les créations d'organisations en 2012

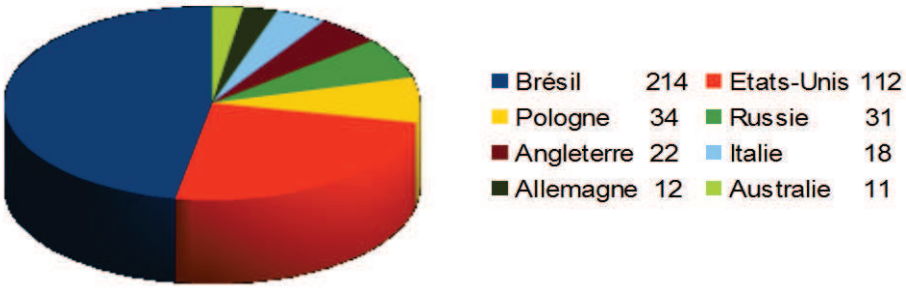

Figure 20 - Les huit pays les prolifiques en 2012

Annexe n°2.3 : Les créations d'organisations en 2013

Pays	**Total**	**Pays**	**Total**	**Pays**	**Total**
Brésil	227	Portugal	3	Croatie	1
États-Unis	82	Pérou	3	Afrique du Sud	1
Pologne	20	Costa Rica	3	Cuba	1
Russie	16	Slovaquie	3	Émirats Arabes	1

				Unis	
Angleterre	14	Corée du Sud	2	Estonie	1
Argentine	14	Suède	2	Liechtenstein	1
Allemagne	13	Koweït	2	Pakistan	1
France	11	Thaïlande	2	Suisse	1
Australie	8	Equateur	2	Bulgarie	1
Mexique	8	Irlande du Nord	2	Danemark	1
Italie	7	Azerbaïdjan	2	Monténégro	1
Grèce	6	Chili	2	Singapour	1
Japon	6	Bolivie	2	Nicaragua	1
Canada	6	Ecosse	2	Paraguay	1
Nouvelle-Zélande	5	Malaisie	2	République Tchèque	1
Chine	5	Bosnie-Herzégovine	2	Irlande	1
Espagne	4	Belgique	2	Pays-Bas	1
Autriche	4	Philippines	2	Serbie	1
Finlande	4	Indonésie	2	Myanmar	1
Ukraine	4	Biélorussie	2	Uruguay	1
				Guatemala	1

Tableau 21 - Les créations d'organisations en 2013

Annexe n°3 : Salaires des combattants sur trois évènements de 2005 à 2013

UFC 52 (16/04/2005)		**The Ultimate Fighter season 18 final (30/11/2013)**		**UFC 168 (18/12/2013)**	
Combattants	Salaires en dollars (bonus de victoire)	Combattant(e)s	Salaires en dollars (bonus de victoire)	Combattant(e)s	Salaires en dollars (bonus de victoire)
Randy Couture	150 000	Nate Diaz	30 000 (15 000)	Chris Weidman	400 000 (200 000)
Chuck Lidell	140 000 (70 000)	Gray Maynard	45 000	Anderson Silva	600 000
Matt Hughes	110 000 (55 000)	Julianna Pena	16 000 (8 000)	Ronda Rousey	100 000 (50 000)
Matt Lindland	20 000 (10 000)	Jessica Rakoczy	8 000	Miesha Tate	28 000
Renato Sobral	20 000 (10 000)	Chris Holdsworth	16 000 (8 000)	Travis Browne	56 000 (28 000)
Georges Saint-Pierre	18 000 (9 000)	Davey Grant	8 000	Josh Barnett	170 000
Frank Trigg	14 000	Jessamyn Duke	16 000 (8 000)	Jim Miller	92 000 (46 000)
Patrick Cote	10 000	Peggy Morgan	8 000	Fabricio Camoes	8 000
Mike Van Arsdale	10 000 (5 000)	Raquel Pennington	16 000 (8 000)	Dustin Poirier	46 000 (23 000)
Ivan Salaverry	8 000 (4 000)	Roxanne Modaferri	8 000	Diego Brandao	20 000

Joe Riggs	4 000	Akira Corassani	16 000 (8 000)	Uriah Hall	20 000 (10 000)
Travis Lutter	4 000	Maximo Blanco	17 000	Chris Leben	51 000
Joe Doerksen	4 000 (2 000)	Tom Niinimäki	16 000 (8 000)	Michael Johnson	36 000 (18 000)
Travis Wiuff	3 000	Rani Yahia	20 000	Gleison Tibau	39 000
John Marsh	2 500	Jared Rosholt	16 000 (8 000)	Dennis Siver	66 000 (33 000)
Jason Miller	2 000	Walter Harris	8 000	Manvel Gamburyan	25 000
		Sean Spencer	16 000 (8 000)	John Howard	32 000 (16 000)
		Drew Dober	8 000	Siyar Bahadurzada	17 000
		Josh Sampo	16 000 (8 000)	William Macario	20 000 (10 000)
		Ryan Benoit	8 000	Bobby Voelker	12 000
				Robert Peralta	24 000 (12 000)
				Estevan Payan	10 000
Total UFC 52	**519 500**	**Total TUF 18 final**	**312 000**	**Total UFC 168**	**1 872 000**

Tableau 22 - Salaires des combattants sur trois évènements de 2005 à 2013

Annexe n°4 : Affiches d'évènements de pancrace

Annexe n°4.1 : le FMC Premium du 1er décembre 2012 à Montpellier

Photo 6 - Affiche du FMC du 1er décembre 2012 à Montpellier

Annexe n°4.2 : le GFA II du 7 mars 2015 à Nîmes

Photo 7 - Affiche du GFA II du 7 mars 2015 à Nîmes

Annexe n°5 : Les athlètes, pays et sports olympiques en MMA

Non-médaillés	Médaillés de bronze	Médaillés d'argent	Médaillés d'or
Yoshiaki Yatsu	Bernhard Spijkers	Naoya Nogawa	Mark Schultz
Mark Coleman	Eldar Kurtanidze	Matt Ghafari	Ray Mercer
Dan Henderson	Ronda Rousey	Townsend Saunders	Kenny Monday
Dolgorsürengiin Sumyaabazar		Dennis Hall	Kevin Jackson
Hector Lombard		Min Soo Kim	Hidehiko Yoshida
Kazuyuki Miyata		Aleksey Medvedev	David Khakhaleishvili
Ferrid Kheder		Jung Bu-Kyung	Alexander Karelin
Rhadi Ferguson		Katsuhiko Nagata	Pawel Nastula
Rick Hawn		Matt Lindland	Makoto Takimoto
Daniel Cormier		Stephen Abas	Rulon Garner
Ben Askren		Hizoshi Izumi	Istvan Majoros
Paulo Cesar Silva		Sara McMann	KaramIbrahim Gaber
		Yoel Romero	Satoshi Ishi
			Henry Cejudo

Tableau 23 - Les athlètes olympiques devenu(e)s *mixed martial artists*

16 viennent de la lutte libre, 15 viennent du judo, 9 viennent de la lutte gréco-romaine, 1 vient de la boxe anglaise, 1 vient du basket-ball.

19 athlètes pour les États-Unis, 8 pour le Japon, 2 respectivement pour Cuba, la Corée du Sud et la Géorgie, 1 respectivement pour la Biélorussie, la Russie, la Pologne, la Hongrie, l'Égypte, la Mongolie, la France, les Pays-Bas, le Brésil.

Annexe n°6 : Les pratiques de combat hybride en France

Fédérations en France	**Les disciplines proches du MMA**	**Les principales règles**
Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA)	- jiu-jitsu fighting system	Tapis, *atemis* pied/poing contrôlés, pas de frappes au sol
Fédération Française des Sports de Contact et Disciplines Associées (FFSCDA)	- pancrace	Ring, pas de frappes au sol.
	- lutte-contact	Tapis, ni de frappes au sol, ni de genou à la tête
	- shootboxing	Ring, pas de frappes au sol
Fédération Française de Lutte (FFL)	- combat-grappling	Tapis, frappes au corps au sol sont autorisés
	- sambo	Tapis, pas de frappes au sol
	-pankration	Tapis, Pas de frappes au sol. Frappes à la tête contrôlées
Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA)	- pro fight karaté	Tapis, frappes au corps autorisées à la suite d'une projection
	- kempo élite	Ring ou tapis, frappes au corps au sol autorisées
Fédération Française de Wushu Arts énergétiques et martiaux chinois (FFWAEMC)	- sanda	Ring, Projections autorisées, pas de soumissions et de frappes au sol, coups de genou et de coude interdits

Tableau 24 - Récapitulatif des alternatives au MMA avec leur fédération et les principales règles

Annexe n°7: Les combattants français dans les classements mondiaux

Catégories	Top 2013	Top 50 2013	2008
Heavyweight	3/250	1/50	1/50
Lightheavyweight	8/250	2/50	1/50
Middleweight	(10/400) 6/250	1/50	0/50
Welterweight	(7/500) 3/250	1/50	0/50
Lightweight	(10/500) 2/250	0/50	0/50
Featherweight	(7/500) 3/250	0/50	1/50
Batamweight	0/250	0/50	0/50
Flyweight	0/100	0/50	0/50
Starweight	0/15	/	/
Woman MMA	1/88	1/50	/

Tableau 25 - Les combattants français dans les classements internationaux de MMA

Annexe n°8 : Tableau récapitulatif des principaux cas de dopage en MMA de 2001 à novembre 2013

Nom du combattant	**Produits contrôlés positifs**	**Date (mois et année) du contrôle et organisation du combat**
Josh Barnett	Stéroïdes anabolisants (plusieurs sortes)	11/2001 UFC 03/2002 UFC 07/2009 Affliction
Tim Sylvia	Stéroïdes anabolisants	09/2003 UFC
Kimo Leopoldo	Stéroïde anabolisant	06/2004 UFC 07/2006 WFA
Johnny Morton	Testostérone	06/2006 K-1
Bas Rutten	Anti-douleurs	07/2006 WFA
Stephan Bonnar	Stéroïde anabolisant	08/2006 UFC 10/2012 UFC
Nate Marquardt	Stéroïde anabolisant	08/2006 UFC
Vitor Belfort	Testostérone	10/2006 Pride
Pawel Nastula	Stéroïde et Ephédrine	10/2006 Pride
Kevin Randleman	Test urinaire falsifié	10/2006 Pride
Ricco Rodriguez	Marijuana et Cocaïne	11/2006 B.I.B California
Diego Sanchez	Marijuana	12/2006 UFC
Aaron Carvalho	Marijuana	12/2006 TUFF
Thiago Alves	Stéroïde anabolisant	12/2006 UFC
Kit Cope	Stéroïde anabolisant	01/2007 WEC
Nick Diaz	Marijuana	02/2007 Pride

		02/2012 UFC
Brian Ebersole	Marijuana	03/2007 IFL
Phil Baroni	Stéroïdes anabolisants	06/2007 Strikeforce
Royce Gracie	Stéroïde anabolisant	06/2007 K-1
Carter Williams	Marijuana et Cocaïne	06/2007 Strikeforce
Hermes Franca	Stéroïde anabolisant	07/2007 UFC
Sean Sherk	Stéroïde anabolisant	07/2007 UFC
Adam Smith	Stéroïdes anabolisants	09/2007 Strikeforce
Anthony Torres	Stéroïde anabolisant	09/2007 UFC
Donald Cerrone	Diurétique	09/2007 WEC
Kazuhiro Nakamura	Marijuana	09/2007 UFC
Bill Mahood	Stéroïde anabolisant	09/2007 Strikeforce
Alexander Crispim	Testostérone	11/2007 Strikeforce
Dennis Hallman	Stéroïdes anabolisants	11/2007 Strikeforce
Edwin Dewees	Stéroïde anabolisant	06/2008 Affliction
Alexandre Nogueira	Stéroïde anabolisant	06/2008 WEC
James Irvin	Anti-douleurs Stéroïde anabolisant	07/2008 UFC 12/2010 TPF
Antonio Silva	Stéroïde anabolisant Testostérone	07/2008 EliteXC 12/2013 UFC
Karo Parisyan	Anti-douleurs	01/2009 UFC
Kiril Sidelnikov	Stéroïde anabolisant	01/2009 Affliction
Ken Shamrock	Stéroïdes anabolisants	02/2009 Wargods
Wesley Correira	Marijuana	02/2009 Wargods
Melvin Guillard	Cocaïne	04/2009 UFC

Chris Leben	Stéroïde anabolisant Anti-douleurs	10/2009 UFC 11/2011 UFC
Chael Sonnen	Testostérone	08/2010 UFC
Tyson Griffin	Marijuana	10/2010 UFC
Vinicius Queiroz	Stéroïde anabolisant	10/2010 UFC
Jessica Rakoczy	Anti-douleurs	10/2010 Millenium
Thiago Silva	Test urinaire falsifié Marijuana	01/2011 UFC 10/2012 UFC
Isaac Dejesus	Marijuana	05/2011 TPF
Nick Rossborough	Testostérone	09/2011 Strikeforce
Dave Herman	Marijuana	10/2011 UFC 11/2012 UFC
Christiane Justino	Stéroïde anabolisant	12/2011 Strikeforce
Muhammed Lawal	Stéroïde anabolisant	01/2012 Strikeforce
Alistair Overeem	Testostérone	04/2012 UFC
Rafael Cavalcante	Stéroïde anabolisant	05/2012 Strikeforce
Francisco Rivera	Stimulant (non révélé)	07/2012 UFC
Matthew Riddle	Marijuana	07/2012 UFC 02/2013 UFC
Jake Shields	Produit non révélé	08/2012 UFC
Rousimar Palhares	Testostérone	12/2012 UFC
Joey Beltran	Stéroïde anabolisant	12/2012 UFC
Thiago Tavares	Stéroïde anabolisant	01/2013 UFC
Alex Caceres	Marijuana	03/2013 UFC
Riki Fukuda	Ephédrines	03/2013 UFC

Pat Healy	Marijuana	04/2013 UFC
Robbie Peralta	Marijuana	04/2013 UFC
Brian Bowles	Testostérone	05/2013 UFC
Lavar Johnson	Testostérone	05/2012 UFC
Ben Rothwell	Testostérone	08/2013 UFC
Jessica Eye	Produit non révélé	10/2013 UFC
Doug Marshall	Produit non révélé	11/2013 Bellator

Tableau 26 - Les contrôles positifs et falsifiés les plus médiatiques en MMA de 2001 à novembre 2013

Annexe n°9 : Les cooccurrences de la technique d'association de mots

Annexe n°9.1 : les thèmes de cooccurrences

Les cooccurrences	**Mots**
A (Qualités physique et mentales) : 38 cooccurrences	Volonté, courage, mental, intelligent, maîtrise, persévérance, loyauté, détermination, assiduité, endurance, cœur, dévouement, puissance, droiture, abnégation, psychologie, physique, générosité, gros bras, puissant, vaillant, vif, pugnacité, force
B (Respect et humilité) : 20 cooccurrences	Humilité, respect, éthique, honneur,
C (Sport et compétition) : 20 cooccurrences	Professionnel, victoire, Dana, sport, pound for pound, Pride, meilleur, évolution, révolution, compétition, méconnu,
D (Techniques et entraînement) : 21 cooccurrences	Polyvalence, préparation, complet, réunification, mixité, entraînement, diversité, technique, mélange, travail, pied/poing, soumission, boxe, takedown, contrôle
E (Art martial et guerre) : 21 cooccurrences	Sacrifice, combat, discipline, esprit martial, efficacité, arts martiaux, combativité, guerrier, guerre, vérité

F (Aspects négatifs) : 27 cooccurrences	Violent, souffrance, sang, cage, free fight, combat rue, coups permis, KO, brutalité, pas d'intelligence, violence, baston, bestialité, blessure, méchant, affrontement
G (Mode de vie) : 9 cooccurrences	Voyage, passion, mode de vie, masculin,
H (Emotions) : 9 cooccurrences	Effrayant, grandeur, magique, merveilleux, choquant, monstrueux, émotion, béatitude, ferveur
I (Mode et spectacle) : 12 cooccurrences	Mode, spectacle, carré, argent, attractif, spectaculaire, show, gladiateur,
J (Limites, art et aventure) : 12 cooccurrences	Dépassement, liberté, créativité, retranchement, exploration, test, art, extrême, dépassement

Tableau 27 - Les cooccurrences thématiques avec leurs mots mentionnés

Annexe n°9.2 : Les cooccurrences dans le groupe 1

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
A	/	6	4	9	10	1	3	2	1	4
B	/	/	2	3	6	3	2	1	1	1
C	/	/	/	6	2	0	1	2	0	1
D	/	/	/	/	3	1	1	1	0	3
E	/	/	/	/	/	0	1	3	0	1
F	/	/	/	/	/	/	1	0	1	0
G	/	/	/	/	/	/	/	0	0	0
H	/	/	/	/	/	/	/	/	0	0
I	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0

Tableau 28 - Les cooccurrences thématiques du groupe 1

Annexe n°9.3 : Les cooccurrences dans le groupe 2

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
A	/	4	4	6	4	1	5	0	0	2
B	/	/	2	3	5	0	0	1	0	3
C	/	/	/	1	4	0	2	1	1	3
D	/	/	/	/	5	2	1	0	0	0
E	/	/	/	/	/	1	0	0	2	3
F	/	/	/	/	/	/	0	0	0	3
G	/	/	/	/	/	/	/	4	0	0
H	/	/	/	/	/	/	/	/	0	2
I	/	/	/	/	/	/	/	/	/	1
J	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Tableau 29 - Les cooccurrences thématiques du groupe 2

Annexe n°9.4 : Les cooccurrences dans le groupe 3

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
A	/	1	2	1	4	2	2	0	2	1
B	/	/	0	2	0	2	1	1	1	0
C	/	/	/	1	3	2	2	0	2	0
D	/	/	/	/	1	0	2	2	0	0
E	/	/	/	/	/	3	2	0	9	4
F	/	/	/	/	/	/	0	0	7	4
G	/	/	/	/	/	/	/	0	1	0

H	/	/	/	/	/	/	/	/	0	0
I	/	/	/	/	/	/	/	/	/	2
J	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Tableau 30 - Les cooccurrences thématiques du groupe 3

Annexe n°9.5 : Les cooccurrences dans le groupe 4

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
A	/	1	1	1	0	3	1	0	1	0
B	/	/	1	1	1	3	0	0	1	0
C	/	/	/	0	1	4	1	0	0	0
D	/	/	/	/	0	1	0	0	1	0
E	/	/	/	/	/	2	0	0	0	0
F	/	/	/	/	/	/	2	0	1	2
G	/	/	/	/	/	/	/	0	0	0
H	/	/	/	/	/	/	/	/	0	0
I	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0
J	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Tableau 31 - Les cooccurrences thématiques du groupe 4

Annexe n°9.6 : Les cooccurrences dans le groupe 5

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
A	/	7	0	4	2	2	2	2	0	1
B	/	/	0	2	1	1	2	0	0	1
C	/	/	/	0	0	0	0	0	0	0
D	/	/	/	/	1	2	0	2	0	1
E	/	/	/	/	/	0	0	0	0	0
F	/	/	/	/	/	/	0	2	0	1
G	/	/	/	/	/	/	/	0	0	0
H	/	/	/	/	/	/	/	/	0	0
I	/	/	/	/	/	/	/	/	/	0
J	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/

Tableau 32 - Les cooccurrences thématiques du groupe Ikusa (une partie du groupe 5)

Annexe n°10 : Les différents thèmes des surnoms analysés

Les thèmes	Les surnoms
Le monde animal	Pitbull, lion, beast, tiger, dog, shark, snake, eagle, animal, monkey, cobra, jacare, gorilla, toro, wolf, spider, bear, panther
Guerre et armes	War, legion, bomb, weapon, soldier, tank, grenade, dynamite, sniper, hammer, gun, samourai, shogun, ninja, ronin
Figures et peuples historiques	Gladiator, viking, spartan, barbarian
La mort et la destruction	Killer, killa, death, punisher, assassin, hitman, matador, destroyer, crusher, blood, predator, hunter
Eléments et catastrophes naturelles	Storm, hurricane, thunder, tornado, fire, heat
Asociabilité et délinquance	Rebel, crazy, godfather, badboy, gangster, bad ass, psycho, outlaw, dirty, nasty, savage, wild, caveman
Supériorité	Boss, king, champion, great, phenom, prodigy
Termes horrifiques	Monster, nightmare, terror, fearless, no fear
Termes positifs	Professor, gentleman, nice, master, dream, cool
Figures mythiques et imaginaires	King kong, hellboy, dragon, hulk, batman, superman, joker, diablo, devil, demon, archange, angel, angel of the death, godzilla
Produits mécaniques et matériaux	Iron, rock, machine, stone, steel, cyborg
Attributs physiques	Big, black, white, little
Origines géo-éthniques	American, russian, croatian, italian, canadian, french, german, irish, polish, samoan, korean, brazilian, mexican, latino, asian

Tableau 33 - Les différents thèmes de surnoms de combattants

Annexe n°11 : Compte rendu des évènements de sports de combat

Annexe n°11.1 : Vendredi 15 avril 2011, Fighting Marcou Challenge IV, Palavas-les-Flots

Évènement de pancrace, début de la soirée à 20h, fin à 1h30. Une durée de 5h30 dont 40 min d'entracte comprenant un spectacle de hip-hop, de musique gitane ainsi qu'une exhibition d'un jeune prodige de six ans en pancrace. Nous avons acheté le billet 15 euros, place standard, placés à moins de 10 m du ring. 1800 personnes présentes. Le public était majoritairement composé d'hommes, les femmes n'étaient que 10% des spectateurs, un taux en augmentation selon les mots du présentateur de la soirée. La moyenne d'âge du public était de 28-30 ans. Il y avait des enfants de 6-7 ans, ils étaient accompagnés d'adultes qui expliquaient les combats, ils ne semblaient pas choqués. Des célébrités des sports de combat étaient invitées comme les champions du monde de boxe Julien Lorcy et Frédéric Patrac, Cheick Kongo (ex-combattant de l'UFC), Vincent Parisi (ex-consultant de MMA sur RTL9 et champion de jiu-jitsu). Même si le public était essentiellement composé d'initiés au MMA et aux sports de combat en général, certaines personnes voyaient ce spectacle pour la première fois, ils n'ont pas jugé négativement. Des boutiques de vêtements spécialisés étaient présentes, de nombreuses personnes portaient des *fightwears*, surtout les jeunes adultes et adolescents. Toutes les communautés étaient présentes. Aucun trouble n'est à noter, le public est resté respectueux malgré la longue durée de l'évènement. Seules quelques paroles d'agacement (« debout ! ») ont émaillé la soirée lorsque les combats devenaient ennuyeux au sol. Il n'y a eu aucune contestation envers les juges et les décisions des arbitres. Le seul moment où des critiques sont survenues fut lorsqu'un combat présentait un déséquilibre entre les protagonistes, certaines personnes demandaient l'arrêt de l'affrontement dans le troisième et dernier round. L'arbitre a obéi et a dit ceci à l'entraîneur du vaincu : « on doit arrêter, ça ferait mauvais genre ». 17 combats dont 10 amateurs (avant l'entracte). Des combattants expérimentés composaient les trois *co-main event*. Des belges, un marocain et un brésilien étaient présents sur la carte. Hormis la différence technique, le physique des boxeurs faisait la différence entre les niveaux. Les amateurs étant moins affûtés dans l'ensemble. Ils ont tous sans exception montré du respect entre eux, aucun mauvais geste n'est à signaler. Seul un homme a chambré son adversaire pendant le combat, il s'en est excusé par la suite. Deux combats ont été marqués par de légers saignements, quatre ont fini par un K.O ou arrêt de l'arbitre, trois par soumission. 30 combattants sur 34 ont choisi du rap ou du hip-hop pour leur

musique d'entrée, du rap américain principalement. Une *ring girl* officiait, elle n'a jamais été sifflée. Enfin le commentateur a tout au long de la soirée pris le temps d'éduquer le spectateur, rappelant les règles, la rareté des blessures graves, le respect des hommes. Parmi nos enquêtés, l'organisateur Clément Marcou, les entraîneurs Florent Luccioni et Jérôme Bouisson étaient présents. Certains combattants se sont livrés sur leur combat dialoguant entre eux sur Internet, sur le forum de *Fightway*[741]. Évènement retransmis sur la chaîne Sport +, le 13/06/2011.

Annexe n°11.2 : Honor & Glory, Béziers, le 14 mai 2011

Il s'agissait de la première organisation d'un évènement de pancrace sur Béziers, la première pour son organisateur: Gor Harutunian du club Golden Boys de Béziers. Nous avons acheté la place 17 euros à la billetterie d'une grande surface, nous étions placés dans les gradins. 11 combats (un *Knockout*, sept soumissions et trois décisions) pour une durée totale de trois heures de spectacle avec un Disc jockey pour faire l'animation. Côté sportif, aucune différence n'est à noter avec l'évènement de Palavas. Par contre, hormis une mixité sociale des spectateurs, nous avons des différences. En effet, la moyenne d'âge oscillait plutôt autour de 22-23 ans, peu de représentants des sports de combat biterrois, un public féminin plus nombreux (près de 20%). Davantage de mots déplacés furent entendus, pendant les phases de sol surtout, mais aussi pendant le combat phare avec le boxeur local Jérôme Bouisson. On peut expliquer cela par le chauvinisme classique répandu dans tous les sports, mais aussi par la présence de nombreux néophytes, croyant voir du « free fight », des non-initiés provenant de cultures sportives différentes comme le football ou le rugby. Néanmoins, cette ambiance a permis aux combattants locaux un soutien du public, « à l'américaine » si nous devions faire une comparaison. La *ring girl* a essuyé des sifflets. Quant à l'organisation, des bénévoles du club officiaient. Ils ont installé les partenaires autour des tables bordant le ring où un dîner fut servi. Deux anciens combattants de l'UFC étaient présents et récompensés par un trophée : Cyrille Diabaté et Samy Schiavo. Des boutiques de vêtements spécialisés étaient présentes mais moins de personnes portaient des *fightwears*, montrant là aussi le taux important de novices.

[741] La page Internet n'est depuis plus disponible.

Annexe n°11.3 : Honor & Glory II, Béziers, le 05 mai 2012

- Conférence de presse Honor & Glory II, Béziers, le 26 avril 2012

Une vingtaine de personnes présentes, famille (parents, conjoints), partenaires et journalistes (presse locale et journal gratuit d'entreprise/ chargé de communication). Dans une salle des locaux de la Socri (bureaux au Polygone Béziers). Ceintures personnalisées (deux ceintures). Les drapeaux des participants (Suède, Costa Rica, Brésil, Russie, France, Belgique) étaient un rappel de la dimension internationale de cet évènement (l'un des credo de cette édition). D'ailleurs, l'Honor & Glory et le FMC ont un lien avec la Belgique. Projection d'un ordinateur sur une grande télévision pour la présentation du *show*, des combats et des combattants, des partenaires, rappel de l'an dernier (58 bénévoles, le public, les sponsors, six combattants locaux), une organisation familiale. Cette année, la communication fut accrue : plus d'affiches et plus grande, une bande annonce sur Internet. De nombreux partenaires cités et remerciés : rappel de l'importance des sponsors. Des partenaires institutionnels : le département, la ville avec l'organisation, la Voie domitienne (communauté de communes) avec Jérôme Bouisson portant une veste avec ce sponsor. Les combattants : six pays représentés des moins de 66kg à moins de 84kg, un mini tournoi de quatre combattants pour une ceinture. Seulement trois combattants locaux (dimension plus internationale que locale, changement de stratégie), six clubs français présents. Présence de non-initiés même parmi les partenaires, rappel de notions telles que le grappling, MMA, Free fight. Une dame âgée a une crainte sur les K.O et ses conséquences, elle avoue ne pas aimer des « hommes se battre l'un contre l'autre ». Réponse de Gor Harutunian : « On n'est pas des gladiateurs », le rôle de l'arbitre, les différents types de K.O et le délai d'un mois et demi avant de recombattre, « On n'est pas des gens que l'on voit dans les rues ».

Nos questions :

1) Ma première question est pour Jérôme Bouisson, la pesée est seulement quelques heures avant le combat, ça va changer quelque chose pour vous ?

- En fait, il y a deux pesées, la pesée officielle aura lieu la veille, comme toutes les grandes organisations. Celle de l'après-midi, c'est sur les terrasses du Polygone, c'est pour le *show* avec un speaker.

2) Ma seconde question est pour Gor Harutunian. On voit le terme « Free Fight » sur les affiches et dans la bande-annonce. Bertrand Amoussou a répété il y a peu de temps à la télévision qu'il fallait bannir ce terme de « Free Fight ». Pourquoi cette utilisation ?

- Bertrand Amoussou aura beau dire, c'est le terme « Free Fight » que les gens comprennent. Quand on dit « MMA », ils pensent aux assurances, « pancrace » ils ne connaissent pas. Même si je n'aime pas ce terme, c'est le plus connu, c'est un moyen de communication. J'ai la casquette d'organisateur, je dois vendre des billets. Si je mets pancrace ou MMA, deux fois moins de monde ne vient. Après Free fight, c'est combat libre donc…

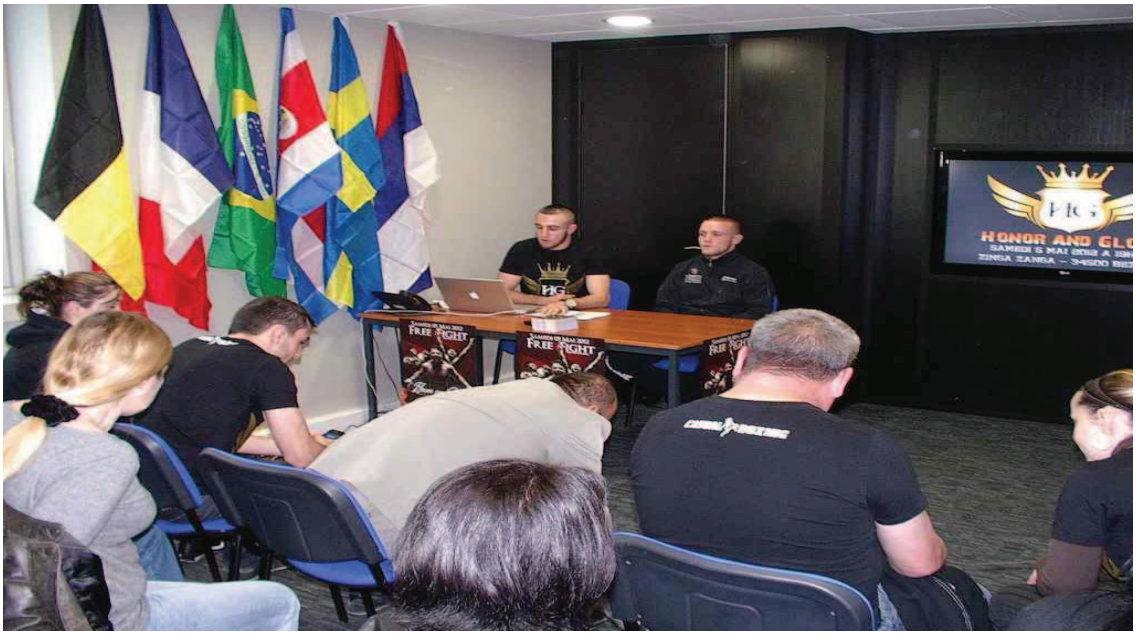

Photo 8 - Conférence de presse avec de gauche à droite, Gor Harutunian l'organisateur et Jérôme Bouisson le combattant en *main event*

- Pesée officielle, salle Zinga Zanga, le 4 mai 2012

Prévue à 18h, la pesée ne débute qu'à 19h, avec une heure de retard car tous les combattants n'ont pas pu arriver à l'heure. Des membres de l'organisation (soit des membres du club, soit des sympathisants) sont chargés de chercher les combattants étrangers aux aéroports (Marseille, Toulouse), à la gare (Montpellier), puis de les chercher et de les ramener de leurs hôtels. Une cinquantaine de personnes sont présentes : les combattants, leurs équipes, des membres de la famille (femme, enfants), des partenaires. Pendant l'attente, les combattants présents s'échangent des expériences, des recettes de *cutting*, ils parlent du milieu national, non celui de l'UFC. La pesée ne s'est pas fait par ordre chronologique des combats car des participants n'étaient pas encore arrivés en France. L'un des combattants a dû

repasser sur la balance après avoir couru, à cause d'un surplus de poids autorisé. Un autre (brésilien) était en surplus, après moult conversations avec l'entraîneur adverse, son opposant a accepté de le combattre malgré ce surpoids. Beaucoup d'entre eux étaient sous-alimentés (un organisateur avoua que certains n'avaient rien mangé depuis un jour), les joues creusées, corps très sec. Dès la pesée effectuée, ils boivent des boissons énergétiques, jus de fruit, beaucoup d'eau, ils mangent des fruits. Jérôme Bouisson partage même ces bananes avec des étrangers.

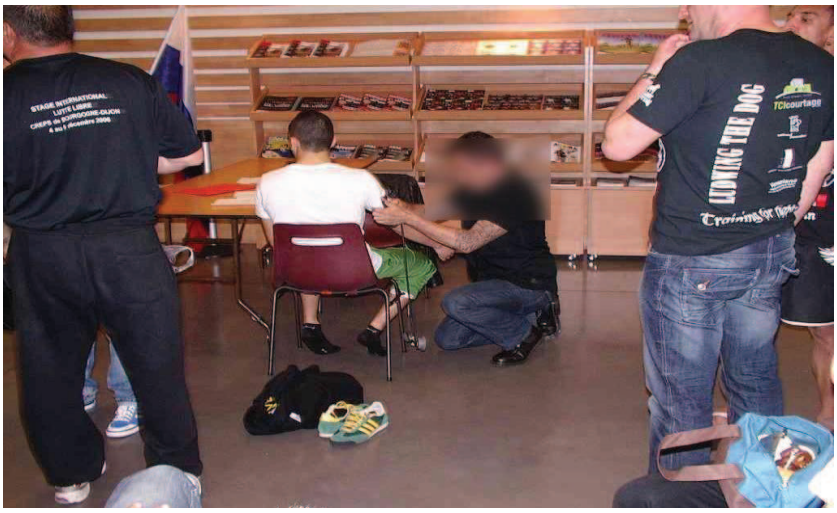

Photo 9 - Contrôle médical durant la pesée

- Soirée de combat de l'Honor & Glory II, le 5 mai 2012

La salle était à guichet fermé, 1300 personnes. Un quart du public était féminin, ces filles étaient dans sa grande majorité accompagnées de leur conjoint, il n'y avait qu'un seul groupe essentiellement féminin. Le public était très hétéroclite : des sportifs divers (football, rugby, arts martiaux etc.), quelques « punks », non-sportifs, des agents de la sécurité, des couples de 18 à 50 ans. Le public était surtout issu des zones périurbaines. L'âge moyen était de 25-30 ans. Il y avait des pères avec leurs enfants : des enfants âgés de 8-10 ans. Le *show* a démarré avec 35 minutes de retard. Le public était dans l'ensemble renouvelé depuis la première édition. Le speaker, David Félix (ancien champion du monde et d'Europe de karaté) commence en rappelant la devise de la soirée : « la gloire aux vainqueurs, l'honneur aux vaincus ». Les spectateurs ont montré beaucoup de chauvinisme, avec les combattants locaux, jusqu'à l'irrespect en huant le vainqueur d'une confrontation. En effet, après un combat serré, un combattant local perd à la décision, déclenchant le mécontentement d'une partie du public. Au retour, l'entraîneur du vainqueur adresse un bras d'honneur. L'incident se calme

rapidement sous les mots du speaker : « ceci est un sport, saluons nos deux athlètes » rappelant l'honneur des hommes au-delà de la victoire et de la défaite. Cette fin de combat marque le seul manque de *fair-play* de la soirée. La cause des sifflets ne vient pas seulement du chauvinisme. Effectivement, sur ce nouveau public, il y avait nombreux néophytes préférant les phases « debout » de boxe, car l'interdiction des coups au sol ne facilite pas l'activité. Les juges écoutant les critères purement sportifs, donnent de l'importance dans ces phases de lutte et de grappling (combat au sol), soit à l'opposé de l'attente chez une partie du public, d'où l'incompréhension de la décision des juges. On dénombre quatre saignements : la tête pour Alary et Pontes, nez pour Sighiera, haut de l'arcade jusqu'au sommet du nez pour Montero (d'où l'arrêt du combat) et les tâches de sang essuyées après la confrontation. Les partenaires étaient conviés à la remise des trophées aux protagonistes, quatre d'entre eux invitaient leurs jeunes enfants de 8-10 ans sur le ring pour remettre ces trophées et prendre une photo avec les athlètes. Il y avait trois ring girls, recrutées dans la région biterroise, âgées de 18 à 23 ans. C'était leur première expérience de ce type. Elles étaient régulièrement sifflées, perpétuant ce procédé machiste entendu dans les combats de boxe anglaise notamment. Enfin, très peu de spectateurs portaient de *fightwear*, prouvant le caractère néophyte de ces derniers. Pour la musique, Dj Yas animait la soirée, le résidant de la radio Skyrock. Parmi les vingt combattants, seul Bouisson mettait une musique house/electro (remix d'une chanson instrumentale), Salazar est rentré avec du rock (l'un des combattants les plus anciens et agressifs), Montero avec du ragga. Le reste des entrées se composait de rap américain.

Annexe n°11.4 : Compte rendu de l'évènement Fighting Marcou Challenge (FMC) Premium, à la Park and Suites Arena de Pérols (Hérault), le 01 décembre 2012

Sur les seize combats (neuf sur la carte préliminaire et sept sur la carte principale), il y a eu un K.O, un T.K.O, trois décisions, un arrêt du médecin sur une coupure et neuf soumissions : un triangle, deux *jugi-gatame*, deux étranglements arrières, un *anaconda choke*, deux kimuras, un *brabochoke*. La proportion des finalisations est exactement le même entre les cartes principales (sur deux rounds de cinq minutes et trois rounds de cinq minutes lors des *title fights*) et préliminaires (un round de cinq minutes). L'ouverture des portes avait lieu à 17h. À 18h, il n'y avait que 85 personnes installées dans les tribunes hautes, pour un total de moins de 300 personnes. Les combats commençaient à 18h40, quatre loges étaient occupées.

Un peu plus de 500 personnes étaient assises dont 100 dans les tribunes hautes. L'évènement attirait plus de 1000 personnes seulement après 19h30. Le speaker annonçait la présence maximale de 5000 personnes, mais ce n'était pas le cas. Le maximum devait être environ 2500 personnes, réparties majoritairement dans les tribunes basses et près du ring. Il y a eu trois loupées organisationnelles entre l'annonce du *speaker* Mourad « Buffer » et les entrées de combattants, dont le choix de leur musique. Un combattant a été mal dirigé pour l'entrée.

Sur les 32 participants : huit venaient de Marseille, six de Montpellier, trois de Paris, deux de Nîmes, deux de Castelnaudary, deux de Bordeaux, un de Sorgues, un d'Aubenas, un de Lyon, un de Lille, un de Nice, un de Toulouse, un de Roumanie, un du Portugal (d'origine russe), un du Brésil. À noter que les combattants de Montpellier et Marseille étaient plus nombreux sur la carte préliminaire que celle principale. Ce qui peut montrer que la venue de combattants « lointains » et plus expérimentés rajoute de l'attrait à l'intérêt du public. Par conséquent, ils sont mis en carte principale. Il y a une différence entre les combattants des deux cartes, selon les musiques d'entrée choisies. Carte préliminaire : onze rap américain, trois musiques arabes, deux hardtech, deux rap français, un R'N'B. Dans la carte principale : quatre electro, trois rap américain, deux rap français, deux instrumentales et musiques de film, une rock, une folklorique. Il y avait plus de diversité musicale chez les combattants plus expérimentés. Douze combattants étaient tatoués, six de chaque carte. 28 combattants portaient des shorts longs, majoritairement des Venum. Deux avec des shorts de boxe anglaise, un de boxe thaï et un short court.

Dans les faits, le premier combat avec le local Elias Boudegzdam mettait une grosse ambiance, car de nombreux supporters étaient présents autour du ring. Ils jetaient d'ailleurs deux drapeaux algériens sur le ring que l'arbitre renvoyait aussitôt pour éviter un incident, les invitant à se calmer. Ceci pourrait également être le signe d'une volonté de soigner l'image de l'évènement ; un gala apolitique et sans une connotation nationale. Un combattant faisait une prière avant de combattre. Un athlète portait un *sweat* aux couleurs de la Palestine. Paco Ibanez fut le plus *fair-play*, avant et après son combat. Des arbitres et des entraîneurs ne portaient pas de gants d'hygiène, ce qui est une faute. Il y a eu un seul saignement, de l'arcade sourcilière, causant l'arrêt du combat, malgré les soins du médecin ; le saignement restait sensible et peu important.

Concernant le public, un individu sur cinq était une femme dans les tribunes hautes, un sur quatre dans les tribunes basses. On a pu entendre une fois « casse-lui le bras » et « fais-le dormir » par le même individu. « Allez levez-vous » quand le combat se déroulait trop au

sol, les arbitres recevaient alors quelques pressions d'individus isolés. Pourtant le combat technique d'Araik Margarian *vs* Ismael Padavia a été apprécié. C'était la première fois que nous assistions à autant d'applaudissements dans un show de pancrace en France, pour un combat se déroulant au sol. Au contraire, le combat de Nayeb Hezam a été hué, peut-être à cause de la lassitude du public et de l'attente de ce dernier vu que Hezam est le champion de l'organisation. Des dizaines de personnes ont alors quitté la salle. Le calme est revenu après les excuses de Hezam au micro du *speaker*. Cela râlait davantage dans les tribunes basses, est-ce dû au prix plus cher de ces places ? Peu de retour des anciens spectateurs du FMC, un public surtout montpelliérain, quasi aucun biterrois, davantage de marseillais. Quelques enfants venus avec leur père, les femmes présentes accompagnées dans une grande majorité de leur conjoint. La diffusion en direct sur Tv Sud et MCM commençait à l'heure : 20h. Julien Lorcy fut le 1er consultant, puis Fernand Lopez.

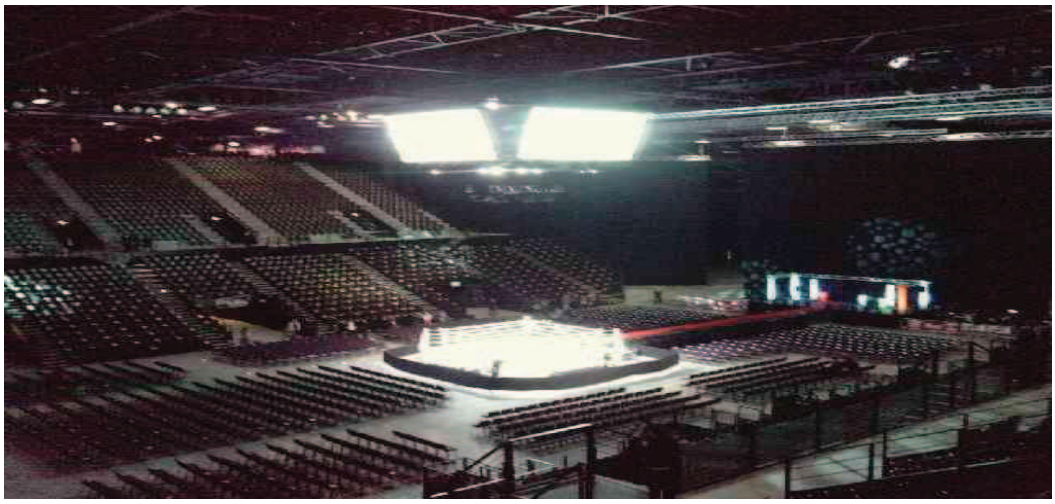

Photo 10 - Le ring au centre de la Park & Suites Arena de Pérols (Hérault)

Annexe n°11.5 : Compte rendu de l'évènement « Gala des guerriers du ring » à Nissan-lez-Ensérune, le 23 mars 2013

Organisé par la Team Chavernac de Nissan-Lez-Ensérune, il s'agit d'un évènement de Kick-Boxing (règles K-1 avec pieds/poings et genoux sans saisie), sous l'égide de la FFSCDA. La journée était divisée en deux parties : une l'après-midi réservée aux championnats régionaux Languedoc-Roussillon des pupilles jusqu'aux cadets, la soirée avec dix combats adultes. Nous voulions couvrir cet évènement pour avoir l'expérience d'un gala

réservé aux sports de percussions, mettant aux prises des enfants, femmes et adultes. Ainsi, nous avions un outil d'étude comparative avec le pancrace. L'après-midi, il y avait une cinquantaine de personnes, essentiellement de la famille et des membres des clubs venus de Perpignan, Saint-Mathieu-de-Tréviers et Nîmes. Les rounds de 2x1min jugés par deux juges semblent ne pas être un bon format, provoquant de nombreuses décisions litigieuses. Malgré cela, seul un enfant a montré de la colère après la décision. Le soir, plus de 200 personnes étaient présentes, majoritairement la famille et les membres de clubs. Une minorité était des locaux de Nissan-Lez-Ensérune, venant par curiosité. Du fait du nombre des familles, il y avait plus de femmes et d'enfants (la plupart ayant participé aux championnats de la journée) que lors des galas de pancrace. La plupart des combats avaient lieu avec des protections (casque, protège-tibia). Il n'y avait aucun membre du milieu du MMA biterrois. Seuls trois pratiquants de la Fight Impact de Narbonne étaient présents pour encourager trois de leurs collègues. Dans l'ensemble, les combattants n'étaient pas expérimentés, ce qui explique l'intensité des assauts, surtout chez les combats féminins. On note quelques mauvaises paroles (« Défonce-le », « Finis-le », venant de quelques personnes (quatre individus dont Fréderic l'un de nos interviewés du groupe 3). Deux combattants locaux (l'un des deux avait déclaré forfait) ont eu des soucis avec la justice pour un trafic de stupéfiants. Une *ring girl* était présente, sifflée comme d'habitude. À l'entracte elle a fait un *show* légèrement vulgaire. Deux arbitres étaient présents, il ne parlait pas de « combats », mais d' « assauts ».

Annexe n°11.6 : La soirée des défis (organisée par Patrick Ballesta et le Boxing Club Dibateza), vendredi 12 avril 2013

Carte hybride avec six combats de boxe anglaise (quatre amateurs et deux professionnels) et deux combats de pancrace. Le combat féminin qui devait inaugurer la soirée a été annulé. Il s'agit du retour de la boxe anglaise à Béziers depuis de nombreuses années. La salle était presque remplie (moins de monde que pour le Pancrace). Davantage de femmes même si le public reste masculin. Des lycéens en groupe ou en famille sont venus voir des combattants locaux en boxe amateur. La soirée démarrait par de la boxe éducative avec deux assauts entre des enfants. Patrick Ballesta rappelait son projet de boxe éducative où il souhaite inculquer les valeurs et qu'il voulait développer une aide à l'insertion professionnelle à côté des entraînements de boxe. Le public était donc plus hétérogène. Peu de pratiquants de l'autre club de boxe anglaise de Béziers (Marcel Cerdan) étaient présents.

Deux de nos enquêtés disant s'entraîner en boxe étaient absents. Il n'y avait aucun sifflet lors des combats, même durant des confrontations peu actives en anglaise. De nombreux locaux étaient présents sur la carte, nous ressentions le soutien du public. Un représentant du milieu du MMA français présentait la discipline, rappelant son évolution positive et son origine martiale. Seules trois personnes ont eu des paroles antisportives : « défonce-le », « il a du sang, achève-le » (une femme a dit cela), « crève-le ». La *ring girl* a été sifflée et a reçu des remarques sexistes des similitudes avec des galas de pancrace. Un seul combat finissait par une décision litigieuse, à l'avantage d'un boxeur local et fils de l'organisateur, ce qui causait un début de sifflets d'une partie du public. Le boxeur lésé quittait quant à lui rapidement le ring, ne supportant pas cette défaite.

Annexe n°11.7: 17 Mai 2014 Honor and Glory III, Béziers

- Le 16 mai 2014, 18h pesée officielle à Béziers

La pesée avait lieu à l'hôtel Campanille de Béziers, où étaient logés les combattants. Ceux de Montpellier ont fait l'aller-retour. Elle démarrait avec une heure de retard. En attendant l'arrivée des retardataires, les combattants présents se regroupent pas langues parlées : les espagnols, les tchétchènes/arméniens/Daguestan parlant le russe. Un contrôle médical a lieu pour tous les participants. Un sac cadeau comprenant le t-shirt de l'évènement (ils sont obligés de le porter à la pesée du Polygone et lors de l'entrée sur le ring), l'accréditation pour les combattants et le *staff*, les passes pour le sandwich du samedi soir. Ils essaient les gants aussi pour les tailles adéquates. Ils signent une attestation de droit d'image cédé à l'organisateur. Quatre combattants sont absents à 19h, ils se pèseront le soir vers 23h30 en présence d'une tierce personne (un membre de l'équipe adverse) pour s'assurer du poids. Un *briefing* précède la pesée pour indiquer le programme de la journée du samedi. Gor Harutunian expose les règles de kenpo. Un *briefing* avec l'arbitre aura lieu juste avant l'évènement à 18h30. Quelques combattants sont très décontractés, rigolent et font des blagues. Aucune tension à signaler. La pesée se passe dans le calme.

Photo 11 - *Briefing* réalisé par l'organisateur Gor Harutunian

- 16h la pesée publique

Le poids étant enregistré la veille, cette pesée était pour le spectacle, dans le centre commercial du Polygone de Béziers. Le public était convié, 80 individus y ont assisté, dont une quarantaine de personnes étrangères au milieu. Un seul face-à-face dégénérait, entre un espagnol et un tchétchène lorsqu'il y a eu contact entre les deux fronts. Le père de l'organisateur les séparait rapidement. Si l'espagnol était un peu plus expérimenté, le jeune tchétchène n'était pas habitué à ce comportement et prenait ce face-à-face au premier degré, sans compter la dimension spectacle. Le *fair-play* régnait néanmoins lors de leur combat.

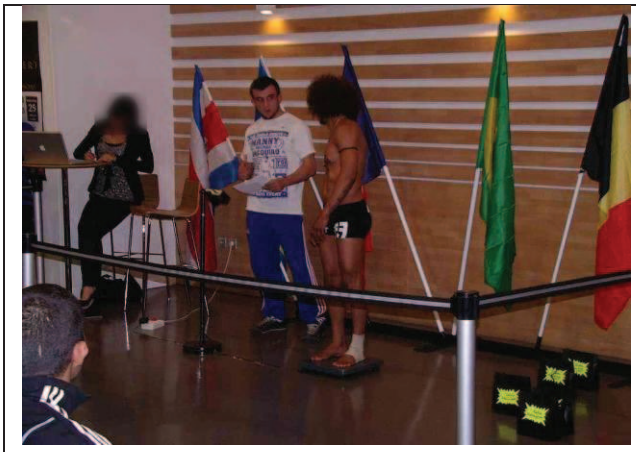

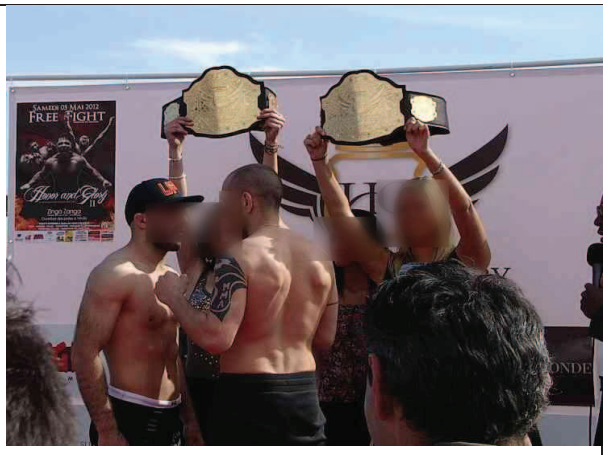

Photo 12 - Pesée officielle veille du combat en 2012 Photo 13 - Pesée publique jour du combat en 2012

-Soirée de combat

1200 spectateurs, dix combats (cinq de 2x5 min, cinq de 3x5 min), dont un combat féminin. 19h ouverture des portes, 20h début des combats. À 19h30 la salle était à moitié remplie, remplie à 90% à 20h. Toujours Dj Yas aux platines, une démonstration de l'école de Pole Dance de Béziers pendant l'entracte. Mourad « Buffer » au micro qui a eu une démarche pédagogique comme à son habitude. Le public était plutôt jeune, plus jeune que pour l'évènement hybride de Ballesta. Les tables des sponsors comptaient davantage de personnes d'âge moyen et plus. La répartition de femmes était d'une pour quatre. Il n'y avait pas de groupe exclusivement féminin. Elles sont majoritairement là pour accompagner un proche. Nous notions un renouvellement du public, mais aussi la présence de Patrick Ballesta de la boxe anglaise, un combattant de la Fight impact de Narbonne et des représentants du kick-boxing de Nissan-Lez-Ensérune. Hormis des membres des clubs représentés, il manquait des acteurs du MMA dans la région. Les règles du kenpo autorisant les frappes au corps lors des phases au sol, ainsi que la rapidité des combats, ont fait que le public râlait beaucoup moins : cinq combats se terminèrent sur une soumission (dont une rare intitulée *Von flue choke*), trois combats par T.K.O et deux décisions. Un seul « debout » était à signaler lors du deuxième combat allant à la décision. Le bémol de ces règles kenpo vient des possibles coups qui heurtent le visage au lieu du corps si l'adversaire au sol bouge au dernier moment : le combat féminin était marqué par un « penalty » involontaire. Un repas était organisé pour les sponsors, assis à des tables autour du ring.

Photo 14 - Accréditation, billets et document d'évènements de pancrace et de kempo en France

Cette fois-ci, nous bénéficions d'une accréditation pour aller et venir dans les vestiaires et la salle de combats. Il y avait quatre vestiaires, divisés par équipe afin d'éviter que des adversaires s'échauffent ensemble. Des équipes différentes étaient cependant mélangées. Il y avait une différence de confort dans les vestiaires, celui des locaux était bien plus confortable. Un combattant avait le sentiment d'être lésé sur ce point, il le faisait savoir sans énervement avant son combat. La cohabitation entre combattants se faisait parfaitement. Peu de grandes discussions, c'était calme. Outre la chaleur ressentie, l'odeur d'huile pour les muscles, du camphre et enfin l'odeur de transpiration se font sentir. Tous les protagonistes étaient présentés en début de soirée. Lors de ce premier contact entre adversaires, ils ne se regardaient pas. La première étape est la pause des *straps* sur les mains. C'est un moment important où les entraîneurs ou soigneurs bandent les mains de leurs élèves. Dans les évènements internationaux comme à l'UFC, ce sont les commissions des États qui contrôlent le *strap*. Ici, c'est contrôlé par l'organisateur qui voit l'épaisseur et si rien n'a été mis sous le bandage, puis le signe. La seconde étape est la relaxation pour ceux qui combattent en deuxième partie de soirée. Allongés sur les tapis, ils écoutent de la musique (majoritairement du rap), certains sont décontractés, sourient, d'autres vont assister rapidement aux premiers combats. Un entraîneur lisait même un livre.

Photo 15 - Décontraction des athlètes dans les vestiaires avant l'échauffement

La troisième étape est l'échauffement, qui reprend les mouvements des entraînements (étirements, *shadow boxing*, pao). Nous n'avions pas vu de combattants avec une corde à sauter pour s'échauffer, surement dû au manque de place dans les vestiaires. Pour l'échauffement, les combattants cherchent plus d'espace.

Les combattants musulmans originaires de Russie, se regroupaient pour une prière avant l'échauffement. En coulisse, les derniers travaux avaient lieu sous la direction du père de l'organisateur avec les membres du personnel de la salle Zinga Zanga, hôte de l'évènement. L'organisateur Gor Harutunian est partout pour donner les directives. Il y avait un souci avec l'équipementier sponsor car il manquait des gants. Le personnel du club doit jongler pour donner et retirer les gants des combattants. Sur les 50 membres réguliers du club, ils sont 30 bénévoles pour la soirée. Ils s'occupaient de la vente des billets (même si les billets sont aussi en vente dans divers sites de distribution), la sécurité à l'entrée et dans la salle, gérer l'ordre des combats, appeler les boxeurs suivants au pied de la scène (derrière les rideaux), dans les vestiaires pour répondre aux exigences des équipes (ex : chercher des glaçons dans les cuisines pour l'après-combat), en cuisine et pour servir le repas des sponsors.

Juste après les combats, les *coachs* font un premier *débriefing*. Les vainqueurs et les vaincus reçoivent des félicitations ou des mots de réconfort ; au minimum un regard empathique. Les glaces et fers froids sont appliqués sur les blessures, les ecchymoses, sur le corps et le visage. Certains regrettent une tactique ou le choix du combat, c'est le cas de la combattante féminine vaincue qui admettait qu'elle n'aurait pas dû accepter le combat car elle avait près sept kg de moins que son adversaire, le jour de la confrontation.

Annexe n°12 : Compte rendu des entraînements observés

Annexe n°12.1 : Séance d'entraînement de 1h du Team Marcou, Palavas-les-Flots, le 01/03/2011

Sept combattants entre 20 et 30 ans, physiquement bien entraînés. Trois hommes les plus affûtés préparaient un combat pour le 15 avril. Les discussions avant et après la séance concernent des galas de pancrace organisés dans le sud de la France : les combats, les combattants, les décisions et les performances. Ils parlent de l'entraînement, des douleurs physiques, des difficultés de concilier l'entraînement et le travail. Les athlètes installent et rangent le matériel. Les séances sont spécialisées : le mardi est consacré à la boxe et à la lutte, en *sparring* cardio (opposition tournante en un contre un, 5 x 3 minutes). Respect du niveau et du poids de chacun. Les techniques utilisées sont tirées des combats de professionnels (référence de l'UFC par exemple), des références uniquement positives (soumissions, défense,

coups). Accolade à la fin de la séance, ce qui montre le statut de « partenaire » et non d' « adversaire ».

Annexe n°12.2 : Séance d'entraînement 1h des « Golden boys », Béziers, le 12 avril 2011

L'entraînement devait démarrer à 20h30, mais notre entretien avec Jérôme (groupe 1) a retardé la séance. Ils étaient 24 ce soir-là, d'un niveau hétérogène, de 14 à 28 ans. La moyenne d'âge était de 18-20 ans. Les plus jeunes étaient un peu dissipés au début puis se sont calmés avec le début des exercices. L'entraîneur était seul puisque le co-fondateur et enseignant était exceptionnellement absent, il devait lui-même s'entraîner, s'occuper d'un combattant ayant une échéance trois jours plus tard et animer la séance, d'où les débordements sporadiques de quelques adhérents. Il fait référence à des techniques de professionnels effectuées en combat. Seulement cinq pratiquants avaient vu le combat mentionné (un championnat du monde de l'UFC). Le premier exercice était un *sparring* en pieds/poings, puis deux techniques au sol. À 22h, des membres partent laissant les pratiquants ayant un combat proche continuer un peu.

Annexe n°12.3 : Compte rendu de l'entraînement du 4 décembre, au Lagardère Paris Racing, rue Eblé, Paris

Les cours de MMA ont lieu sur le tatami du dojo de judo, au premier étage de l'immeuble. Sur les murs, une bannière à l'effigie du team Amoussou avec Karl Amoussou et le logo du CFMMA, est à côté d'une bannière de la fédération de judo. Le judo est mentionné sur la bannière de MMA.

Cours de Judo : nous arrivons à 19h30 pendant l'entraînement de judo sous le commandement de Serge Dyot. Sept judokates pour une dizaine de judokas hommes, Bertrand Amoussou les rejoint. Ils font une mise en pratique de techniques comme les balayettes et le travail au sol, en *sparring* mixte parfois. Une fille a saigné du nez sur un coup involontaire.

Cours de MMA : il s'agit d'un cours pour les débutants, il commença vers 20h45, Bertrand Amoussou enseigna après avoir fini notre entretien. En attendant, c'est son adjoint qui assura l'échauffement. 45 élèves sont présents. Ils étaient 98 au début de l'année, d'où la

nécessité de faire deux groupes de débutants, avec de jeunes élèves (une moyenne de 20 ans). Cinq filles sont présentes. L'autre cours réservé aux non-débutants compte une trentaine d'élèves et moins de filles. Il y a peu de mixité sociale, peut être dû à la localisation du Lagardère Paris Racing, dans le septième arrondissement. Bertrand Amoussou enseigne ici dans un cadre éducatif, et non une préparation pour des combats. Les élèves font majoritairement et régulièrement le salut ou *Osu*, y compris lorsqu'ils montent à chaque fois sur le tatami. Ils ont appris ce soir à réaliser une projection au sol par le biais d'un *single leg*. Les élèves s'expliquent entre eux les mouvements, ça rigole un peu aussi. Bertrand prend plus de temps avec les nouveaux. Des remerciements collectifs clôturent la séance. Ce soir-là, l'autre point commun entre le judo et le MMA, est le travail réalisé sur les projections au sol. En dehors des cours donnés pour les débutants et les initiés, il est le premier homme de coin de son frère lors des combats. Il donne aussi des cours privés à un médecin, mais aussi à la fille du président d'une grande entreprise de services. Dernièrement, il donne des cours à des étudiants de la Sorbonne.

Annexe n°12.4 : Compte rendu de l'entraînement du 10 janvier 2013, au Fight Impact de Narbonne

C'est la troisième année d'existence du club. 70 élèves dès la première année, moins de 100 la seconde, 120 depuis 2013 (inscriptions limitées car la salle ne permet pas plus). Le noyau des combattants voués à la compétition est environ 20. Le planning est le suivant : mardi – grappling, mercredi - pieds/poings, jeudi - pancrace/MMA, vendredi - pieds/poings. Il y a davantage de monde et de filles pour les séances de pieds/poings. Ce soir-là, ils étaient 25 élèves, deux entraîneurs dont un est le président du club. Deux filles dont une est la petite amie d'un combattant local. La moyenne d'âge était supérieure à 25 ans. Il y avait peu de jeunes de 18 ans. Le club n'est pas ouvert pour les moins de 16 ans. Seulement trois hommes et les deux filles n'avaient pas de *fightwear*. La tête d'affiche du club arborait un short court et un masque pour travailler le cardio en préparation d'un combat. À 19h précises, l'entraînement démarre par 20 minutes d'échauffement avec des *clinchs* et des déplacements, en *sparring*. Le reste de l'entraînement se compose de *sparrings* en 2 x 5 minutes (un round avec des thèmes et l'autre libre) : deux rounds de sol, puis deux rounds en lutte, deux rounds en boxe anglaise, deux rounds en pancrace. Parallèlement, deux élèves d'une vingtaine d'années font de la boxe thaï, l'un des deux a dû arrêter sur blessure. Ils ont fait de boxe

anglaise et de la lutte appliquées au MMA, c'est à dire du *dirty boxing* (frappe avec saisi) et de la lutte sans exposition de la tête et du corps à cause des genoux. Les casques étaient facultatifs, un seul l'a mis après avoir reçu un coup à la mâchoire. La majorité a déjà pratiqué des sports de combat : boxe thaï et kick-boxing surtout. Le plus agressif était un débutant. Parmi eux, douze vont combattre en pancrace ou kick-boxing (classe C et classe B) le 26 janvier 2013 au gala d'Alzonne, dans l'Aude.

Annexe n°13 : Compte rendu de l'interclub de Carcassonne, le 15 décembre 2012

Samedi 15 décembre a eu lieu un interclub organisé par le Fight Club Occitan de Christophe et Jenna Réa. Il devait initialement se dérouler à la salle de la section Limoux mais cette dernière était trop petite. L'évènement s'est alors déroulé dans la salle d'entraînement de la section Carcassonne, toujours dans l'Aude. L'interclub n'était pas ouvert au public à cause de la capacité limitée de la salle, mais une centaine de personnes étaient en permanence présente avec un pic au cours de la journée d'environ 120/130 personnes. À partir de 10h, les clubs participants ont commencé à se présenter pour la vérification des documents demandés et la pesée des combattants qui était ouverte jusqu'à 11h30. Les catégories de poids étaient : -57, -61, -66, -71, -77, -84, -93 et +93 (avec 1kg de tolérance). Tous les combattants étaient inscrits à l'avance. Seulement un combattant a largement raté sa pesée, ce qui lui a valu l'annulation de son combat. Un autre a voulu tricher au sujet de son âge. En effet il affirmait avoir 17 ans alors qu'il n'en avait que 13, sa participation à la compétition a été refusée.

S'agissant d'un interclub, la journée s'est déroulée sous l'étiquette d'aucune fédération. Les combattants étaient séparés en deux niveaux appelés classe C et B. Beaucoup de classe C effectuaient ici leur premier combat. Les règles étaient : pas de frappes au sol, pas de coups de coude ni de genou au visage. La durée des combats était de 2 x 3 minutes pour les classes C et 2 x 4 minutes pour les B. Côté protections : les gants de MMA épais (mitaines) pour tous et les protèges tibias/pieds ainsi que les casques obligatoires chez les Classe C. Un vainqueur ne pouvait être désigné que par K.O/T.K.O ou soumission. Si aucune finalisation n'avait eu lieu au terme du temps réglementaire, le match nul était systématiquement prononcé. Ainsi, seulement sept combats sur 34 sont allés jusqu'au bout des deux rounds.

Sept départements étaient représentés, répartis sur deux régions (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), voici la liste des clubs :

- Le Fight Club Occitan (club organisateur), avec ses deux sections (Carcassonne et Limoux): 19 combattants.

- Le Team ASDV, avec lui aussi ses deux sections (Perpignan et Castres) : onze combattants.

- Fight & Fitness (Toulouse) : huit combattants.

- Le Diablo Team (Castres) : sept combattants.

- Le Kenpo Revel (Revel) : trois combattants.

- La Bushido Academy de Beaucaire : trois combattants.

- PLL Prades Boxe (Prades le Lez) : trois combattants.

- Fight Impact (Narbonne) : deux combattants.

- L'École des Sports de Combat du Pays d'Olmes (Lavelanet) : deux combattants.

58 combattants donc, pour un total de 34 combats (certains ont fait deux combats). Le premier combat débutait à 14h précises, pour une fin de journée vers 19h. Les rencontres se sont réparties ainsi : 4 combats chez les moins de 18 ans, 25 combats Classe C, 4 combats Classe B et 1 combat féminin.

7 combats se terminaient sur une égalité. 27 étaient avant la limite dont 22 soumissions, 2 K.O, 1 T.K.O, 1 jet d'éponge et 1 disqualification pour un *slam* dangereux (sans conséquence). Il n'y a eu aucune perte de connaissance. Les combats étaient particulièrement engagés, avec un rythme élevé. Des combats plus engagés que lors des compétitions officielles. Il y a deux raisons à cela, les débutants ont moins la capacité à contrôler leur agressivité et ils n'avaient pas la pression de la victoire vu qu'un interclub n'est pas répertorié comme une compétition. Les conséquences de cette agressivité moins contrôlée sont un aspect visible plus violent des combats. Cela a également provoqué davantage de blessures superficielles comme des hématomes au visage, des saignements de nez et de bouche. Ces faits étaient plus nombreux que lors des *shows* officiels de pancrace. Cela provient en partie des lacunes défensives de ces débutants. Cependant, tous les combattants ont fait preuve de respect, se saluant avant et après les combats, saluant les arbitres et les entraîneurs adverses. Certains participants qui se sont affrontés ont même dialogué entre eux à

la suite de la confrontation, partageant leur expérience. Beaucoup d'entre eux ont filmé les combats, les ont applaudis.

Trois invités étaient présents, Gor et Narek Harutunian ainsi qu'Antony Réa, qui s'est prêté à une séance photo, accompagné de ses trois ceintures glanées lors de championnats. La journée s'est déroulée dans un esprit similaire aux entraînements : aucun mot déplacé n'a été relevé, aucune discussion arbitrale, ni altercation entre les clubs. Les organisateurs souhaitent que d'autres interclubs aient lieu, car ils estiment que les débutants en ont besoin pour forger leur expérience.

Parmi tous les participants, un seul club a semblé montrer un comportement « limite : la Diablo team de Castres. L'entraîneur muni de son chronomètre, ne rectifiait pas les erreurs de ses élèves, y compris les manques de respect et les fanfaronnades.

Photo 16 - Une opposition lors de l'interclub de Carcassonne

Annexe n°14 : Compte rendu des tournées des plages du CFMMA

- Tournée 2012 : Combats Sports Beach Tour

Avec la présence pour le CNG (grappling) : David Pierre Louis, François Laurent. Pour le FFSCDA (sport de contact et disciplines associés) : Fernand Lopez Owonyebe, Enoch Effah, Christian Berthely. Pour le CFMMA : Bertrand Amoussou et Karl Amoussou.

Présence le 19 août à Narbonne-Plage, de 13h à 14h30. Je suis présenté par Jason Onderwater, délégué Languedoc-Roussillon au CFMMA et ancien adjoint de la mairie de Béziers, qui a permis à la tournée de s'installer dans le Languedoc. Mon emploi saisonnier m'a contraint d'écourter cette première journée.

Photo 17 - Installations du Combats Sports Beach Tour 2012, à Narbonne-Plage

Présence le 20 août à Vias-Plage, de 15h à 19h. J'arrive sur les lieux à 15h30, juste après avoir quitté mon travail. Je reste au contact des sportifs, tour à tour lors de leur repos. Le succès de l'évènement se voit notamment par le comportement de nombreuses femmes jeunes et moins jeunes, qui viennent parler aux sportifs, font des remarques (ex : « joli short monsieur, ça vous avantage ») ou demandent de prendre des photos. Outre le physique athlétique des sportifs, le fait que le *speaker* les présente régulièrement comme des champions attirent la curiosité des spectateurs, en témoigne la question d'une jeune femme : « on peut faire une photo avec les champions ? ». Les organisateurs font attention à soigner l'image familiale, éducative de l'évènement. Lorsque Ghislain Bryks aperçoit un homme proche de l'aire de combat, il lui informe de ne pas fumer si près tout en nous disant ceci : « Ca fait mauvaise image ». Ils interdiront à deux jeunes de faire un combat, qui plus tôt avaient interpellé irrespectueusement Fernand Lopez. La démonstration est entrecoupée de pauses où les organisateurs donnent aux participants des objets des partenaires : des bracelets au nom du CFMMA, des magazines *Top Fight*, des boissons énergisantes All United (ils en donnent uniquement pour les adultes). Parmi les activités, celle qui a connu le plus de succès est le MMA fitness où enfants, adultes, des familles entières se réunissaient pour une démonstration. Les organisateurs ont même permis à un animateur de centre de vacances de

faire un cours. Le *speaker* a régulièrement rappelé les règles du MMA et l'importance du MMA fitness, l'aspect ludique des différents ateliers (grappling, MMA, pieds/poings et fitness). 18h, l'évènement se termine.

- MMA beach tour 2013 :

Faute de partenariat avec les autres fédérations et délégations, la CFMMA a réduit la tournée avec des dates à Monaco, Marseille, Cap d'Adge et Narbonne-Plage (le passage à Canet-d'Aude étant annulé à cause de la météo). Bertrand Amoussou était le seul intervenant du CFMMA, aidé par les clubs locaux dont la Fight Impact de Narbonne, la Blackout Academy de Monaco, le DEP 13 de Marseille. Ils ont financé la tournée grâce à des partenaires dont *Fightsport* et Nintaï. Ces partenaires sont par ailleurs tenus par Bertrand Amoussou et Ghislain Bryks de la CFMMA. Adidas permet une petite aide aussi. Au micro, Jason Onderwater a longuement répété les fondamentaux du MMA. Si le nombre d'intervenants était moindre, le nombre de spectateurs et de participants aux initiations n'a pas diminué, mais pas augmenté. La différence, c'est que la part d'initiés aux sports de combat était plus nombreuse. Les organisateurs disent que cela vient d'une meilleure communication en amont de la tournée. Des combattants reconnus du milieu sont passés contrairement à l'an passé : Vincent Del Guerra, Yvan Sorel par exemple. Parmi les discussions, Bertrand Amoussou et Ghislain Bryks m'ont rappelé que le dossier du MMA français était au stade « d'un attaquant qui est dans la surface de but, qui a des occasions et qui est proche de marquer ».

Annexe n°15 : Expérience des sports de combat

Annexe n°15.1 : Expérience au sein d'une association sportive de boxe anglaise et de kick-boxing de septembre 2011 à juin 2012 à Lespignan

Non-affiliée à une fédération de boxe, il s'agissait d'une association sportive répondant aux formalités administratives. Les entraînements avaient lieu dans la salle polyvalente de la municipalité de Lespignan, les mardis et jeudis, de 18h à 20h. Il n'y avait

pas de séances durant les vacances scolaires. L'association était destinée à la fois aux adultes, mais également ouverte aux enfants (qui pratiquaient uniquement le mardi). Deux dirigeants nous encadraient : l'un expérimenté, ancien champion et un jeune suppléant qui est aussi le président et fondateur de l'association. Une séance type se déroulait ainsi : dix minutes de footing et de courses alternées (pas chassés, à reculons, sprint, etc.), des exercices ludiques de force pure tels que le portage (avec un partenaire d'un poids équivalent). Les exercices purement physiques se terminaient par une petite course collective dans un espace délimité où (« en garde ») on devait s'éviter en alternant des pompes, abdominaux, squats. La préparation physique se terminait avec un échauffement des épaules (bras tendus et divers mouvements durant cinq minutes) puis un exercice de lancers et de transmissions de *medecine-ball*. Au bout de 45 minutes, on passait à la seconde partie de l'entraînement, celle technique où les exercices consistaient à la frappe au sac, aux esquives, aux déplacements, aux enchaînements et aux combinaisons de boxe anglaise et de kick-boxing. Même s'il n'y avait pas de contacts, les protège-dents étaient demandés. Au bout de quelques semaines, nous avons fait des simulations de « K.O » : tourner à vive allure autour d'un bâton vertical puis frapper le sac. Cela permet d'accentuer la lucidité même après un choc. Ces ateliers duraient en moyenne une trentaine de minutes. La troisième partie combinait la dimension physique et technique puisque c'était les confrontations : entre six et huit carrés de combat où on appliquait des techniques apprises. Des rounds de 2 minutes avec 1m30 de repos. La diversité du niveau de chacun permettait de travailler différemment. Parfois, nous faisions un exercice très spécifique comme le 2 ou 3 contre 1. Cela permettait d'anticiper ou de décupler la vision sur les assaillants venant de toute part. Les moins de 15 ans portant le casque s'opposaient entre eux sous le contrôle d'un dirigeant. Nous portions tous les gants, protège-dents et certains la coquille. Des pauses pour boire et s'équiper entrecoupaient régulièrement l'entraînement. Enfin, nous finissions collectivement la séance par des abdominaux et des pompes, puis relaxation et étirements. L'entraînement se termine par les remerciements réciproques entre le *coach* et les élèves.

L'association a compté jusqu'à trente adhérents, mais il y avait rarement plus de quinze boxeurs par entraînement. Selon les emplois du temps et l'état de forme de chacun, la moyenne par séance était entre dix et quinze personnes. Le groupe « enfant » comptait 5 garçons et une fille, seule la fille avait déjà fait du kick-boxing auparavant. Dans le groupe des adultes (à partir de 15 ans), il y avait cinq femmes (de 15 à 30 ans), des hommes de 15 à 35 ans. Le groupe était jeune (une moyenne de 22-23 ans), dont cinq qui avaient déjà fait des

sports de combat. Il y avait donc un grand nombre de néophytes. Tout au long de l'année, des individus sont venus essayer. Deux *rugbymen* sont venus faire quelques séances, dans le but de profiter des exercices physiques intéressants pour leur préparation au rugby. Un homme de 22 ans a participé au début des entraînements avant de rentrer en école de Gendarmerie. Au niveau des équipements, seuls les anciens pratiquants d'arts martiaux avaient des pantalons de kick-boxing. La grande majorité des boxeurs ont acheté leurs propres gants et un protège-dents. Nous étions trois à avoir un short de MMA (de marque Venum et Full contact fighter), j'étais le seul à avoir un short de muay thaï (venant de Thaïlande). Un seul membre avait acheté l'ensemble de la tenue de boxe anglaise : gants, protège-dents, short, chaussure.

Nous avons tous participé au forum des associations organisé lors du marché de Noël en décembre 2011, à Lespignan. Un stand était installé où nous proposions des gâteaux faits maison, des boissons et une aire de jeu pour enfants. Le président de l'association a réalisé une démonstration de boxe où des enfants ont pu essayer ce sport. La seconde manifestation fut une soirée en décembre 2011, un repas de gala où un ring fut installé. Le coût d'une location de ring était trop important pour l'association, l'appel à des bénévoles pour le construire était nécessaire. Le repas a attiré 70 personnes environ. La démonstration consistait à des combats de boxe et de kick-boxing dans les conditions de l'entraînement. À la manière d'un vrai gala professionnel où les combats ont lieu dans un ordre établi selon le niveau des individus, les enfants ont été les premiers à monter sur le ring, puis les féminines, puis les boxeurs adultes. Le « *main-event* » mettait aux prises un ancien kick-boxeur de compétition contre le président de l'association. Les adultes sont montés deux fois sur le ring pour des rounds entre deux et trois minutes. L'entraîneur arbitrait toutes les oppositions, pour canaliser des boxeurs qui commençaient à s'emporter. La troisième manifestation fut un déplacement à Montélimar (Drôme) pour un interclub. L'entraîneur Noël étant originaire de cette ville, il a permis à cette association d'y participer. Il y avait un club de Montélimar, un de Montpellier. Nous étions quatre du club. Ce n'était pas une compétition, mais cela permettait de jauger son niveau. La dernière manifestation fut un loto organisé début mars 2012, la dernière date possible. Ce fut un succès dans l'ensemble. Des membres des familles de boxeurs ont aidé à son bon déroulement. Dans tous les cas, la boxe s'est heurtée à un milieu associatif « réticent », où les associations les plus anciennes (et les plus influentes) du village empêchent les nouvelles de marcher sur leur plate-bande.

Annexe n°15.2 : Monter sur le ring

Même s'il ne s'agissait que d'une démonstration, boxer devant un public et sur un ring est une expérience particulière. Parler de « combat » est inapproprié, nous parlerons d' « opposition » car cela correspond davantage à la nature de la démonstration. Après un échauffement de vingt minutes, la première opposition était face à l'un des jeunes dirigeants de l'association : si j'ai taché d'appliquer au mieux les recommandations et les techniques apprises, mon partenaire était beaucoup plus actif que lors des entraînements. Ce dernier attaquait davantage et baissait la garde comme un « Mohamed Ali », il nous confia le soir même qu'inconsciemment il voulait impressionner le public. Il recevait une réprimande par notre entraîneur car baisser la garde est à proscrire. Avec le stress d'exercer devant des dizaines de spectateurs, nous nous essoufflions et ressentions la fatigue plus rapidement. Cela produit un surplus de lucidité pour ne pas « mal faire », ce qui mange de l'énergie. La deuxième opposition était face à un partenaire plus âgé. Lui aussi avait le même comportement que son prédécesseur à l'exception de sa garde « haute ». D'ailleurs, j'avais le sentiment qu'il avait élevé son niveau pour l'occasion.

Photo 18 - Ma première opposition de la soirée

Annexe n°15.3 : Le bilan de l'année

La part importante laissée à la préparation physique attire des sportifs venant d'activités éloignées de la boxe. Cela est aussi une raison qui explique le départ de néophytes en cours d'année, pensant que les entraînements consisteraient uniquement à frapper les sacs

et à combattre. De plus, la difficulté des séances a certainement rebuté certains d'entre eux. Le second point concerne la culture martiale. Le fait que cela soit une association « neuve » sur une terre culturellement marquée par le rugby est intéressante car la majorité des membres débutaient la boxe ou en avait fait qu'un ou deux ans. Le nombre de boxeurs se réduisait progressivement au fil des mois. Les membres non issus de l'expérience martiale étaient les premiers à arrêter. Nous n'étions que six adhérents en moyenne les dernières semaines. Ce fut déjà le cas lorsque j'étais dans le club de kick-boxing il y a cinq ans. La boxe et les sports de combat en général sont durs physiquement et découragent rapidement des individus tentés d'en faire pour de mauvaises raisons : le « désir de paraître » par exemple. Ce sont des sports de contact, nous nous blessons régulièrement, des blessures superficielles principalement. J'eus deux saignements de nez causés par des *uppercuts*. Deux troubles aux articulations temporo-mandibulaires (ATM) après des coups de poings reçus. Un de ces coups a causé une douleur intense durant trois jours, obligeant à manger exclusivement du liquide. Le reste des blessures comprend des contusions au visage et à la lèvre, sur la photo ci-dessous. Cela peut paraître beaucoup car nous faisions que des oppositions avec des coups non « portés », c'est-à-dire que le K.O n'est pas recherché. Cependant, une erreur de défense ou un coup dans le bon « *timing* » peut causer de légers dégâts. D'autres adhérents reçurent des blessures superficielles. Des entraînements de cyclisme et de musculation complétaient mon programme. Durant cette saison 2011-2012, mon programme d'entraînements hebdomadaires comptait en moyenne douze heures. Je me suis également fait mal à la nuque (un nœud musculaire) ainsi que des douleurs chroniques au dos. Mon année de kick-boxing m'avait causé davantage de douleurs au corps à cause de coups de pieds sur les genoux, de chocs de tibias ou sur les coudes.

Photo 19 - Ecchymoses après des entraînements de boxe anglaise

Annexe n°15.4 : Expérience grappling

Le 26 mars 2013, à la salle Léo Lagrange de Narbonne, dans le club Fight Impact. Juste avant nous, le club animait un entraînement de Kick-boxing/muay Thai. Ils étaient 10, les membres les plus assidus visent la compétition. Nous étions 18 pour le grappling. Le président et spécialiste du combat au sol Anthony Beyon anime la séance. Nous démarrons par 15 minutes d'échauffement avec course autour du tatami, abdominaux, travaux fessiers. Des exercices qui se font en groupe de deux. La partie technique débute avec un atelier de « renversement » à partir de la « garde papillon », puis en « garde X ». Nous sommes par duo. Nous n'avons pas étudié les techniques de soumissions. Toutes les deux minutes nous alternons attaque/défense avec le partenaire. Cela dure 50 minutes où l'entraîneur passe dans les groupes, refait les mouvements. Il se comporte ainsi avec tout le monde. L'entraînement finit par 20 minutes de combat au sol où les quatre combattants les plus aguerris accueillent au fur et à mesure les autres pratiquants. Si nous les battons, nous prenons leur place. Je fais ainsi trois passages où je perds par soumission, face à un homme de 90kg (kimura, puis guillotine) et l'entraîneur par étranglement arrière. Ces exercices de mises en condition d'un combat au sol étaient très intéressants, car le grappling est une discipline où les positions sont glanées comme un jeu d'échecs. Cela demande un niveau technique qui prend plus de temps à acquérir que la boxe pieds/poings.

Il n'y a pas de coups portés en grappling mais des chocs existent, j'ai ainsi reçu un léger coup de genou dans l'entrejambe lors d'un renversement, mon partenaire reçut le même coup. J'ai également eu une compression musculaire sur un mollet quand la main de mon partenaire est restée bloquée derrière mon genou lors d'un renversement. Lors de l'étranglement arrière, j'ai reçu un coup involontaire à la glotte. Ce sont des techniques pouvant blesser voire tuer car un étranglement peut être mortel, on nous demande donc de « taper » (abandonner) dès que la prise est réalisée et passée. Enfin, j'ai eu plusieurs brûlures à cause du tatami au niveau des pieds, genoux et coudes (photo ci-dessous, à la page suivante)

Photo 20 - Brûlures aux pieds après le grappling

L'expérience dans la compétition cycliste : de 1992 à 2005, en BMX, VTT, cyclo-cross et cyclisme sur route. Entre 2011 et 2013, j'ai repris la compétition. Une blessure chronique sur le nerf sciatique m'a tenu à l'écart durant deux mois en 2012. 2013, je chute violemment ce qui causa de nombreuses brûlures, ainsi qu'une commotion cérébrale.

Photo 21 - Blessures après une chute lors d'une course cycliste

Annexe n°16 : Tableau récapitulatif des entretiens

Nom Enquêté	Gr.	âge	Ville de résidence	date	Lieu d'enquête
Monique 1	4				
Bernard 2	4				
Ivan 3	4				
Robert 4	3				
Florent 5	2				
Akira 6	2				
Régis 7	4				

Clément 8	1				
Yohann 9	2				
Steve 10	2				
Crocopblack 11	5				
Rom1 12	5				
Ariakas 13	5				
Parp 14	5				
Frédérique Decocq 15	5				
Sophian 16	2				
Julien 17	1				
Pascal 18	3				

Maria 19	3				
Yannis 20	2				
Jérôme 21	1				
Nicolas 22	3				
Jason 23	3				
Jean 24	4				
Nicolas R. 25	3				
Pany 26	3				
Darragh 27	1				

Bertrand 28	1				
Arthur 29	2				
Frédéric Decocq30	3				
Adil 31	1				
Christian Laborde 32	5				
Irwin 33	3				
Nouhé 34	3				
Cynthia 35	2				
Gor 36	1				

Laura 37	4				
Fernand Lopez 38	5				
Jonathan Gelber 39	5				
Ludovic 40	1				
Lorenzo 41	2				
Ian 42	3				
Marc 43	3				
Marie-Pierre 44	4				
Volkan 45	1				

Anthony 46	3				
Benjamin 47	2				
Sabrina 48	4				
Kussay 49	1				
Morgane 50	1				

Tableau 34 - Récapitulatif des 50 entretiens

Annexe n°17 : Les questions posées durant les entretiens

Annexe n°17.1 : Questions pour les groupes 1 et 2

Les questions qui suivent le premier point d'interrogation étaient uniquement utilisées lorsque l'enquêté(e) ne répondait pas entièrement.

*Pouvez-vous me définir le MMA en cinq mots (les cinq premiers mots qui vous viennent en tête) ?

*Depuis quand connaissez-vous le MMA ? Par quels moyens avez-vous eu accès ?

*Quel est votre cursus sportif ? Pratiquez-vous le MMA ? Pensez-vous faire davantage ?

*Quelles sont les raisons de cet intérêt ? Quel a été votre premier sentiment sur le MMA ?

*Quels sont les avis de vos proches sur ce sujet ?

*Quelles images et quelles valeurs véhicule le MMA selon vous ? Le voyez-vous comme un sport à part entière ou un spectacle avant tout ? Avez-vous une préférence pour un style de combat particulier ?

*Que représentent les combattants (des guerriers, des têtes brûlées, des intermittents du spectacle et/ou des hommes d'honneur)?

*Pensez-vous que ce sport est plus violent qu'un autre ? Plus dangereux ?

*Pensez-vous que cela fait du tort aux arts martiaux traditionnels ? Hormis les règles, quelles sont selon vous les différences avec ces arts martiaux traditionnels ?

*Le MMA a beaucoup évolué. Avez-vous des regrets ? Êtes-vous satisfait de ces changements ?

*Selon vous, quelle serait la pratique parfaite en matière de règlement ?

* Comment voyez-vous son avenir (vers plus de « sportivité », spectacle, essor ou déclin) ?

*Si vous combattez, que ressentez-vous avant et pendant le combat ? Attendez-vous que l'arbitre stoppe le combat quand votre adversaire est K.O ?

*Durant vos combats, le temps vous semble-t-il passer plus vite ou non ?

*Êtes-vous blessé actuellement ?

*Portez-vous des vêtements spécialisés ? Avez-vous un langage particulier avec vos camarades de jeu ?

*Avez-vous vu des films et des DVD consacrés aux MMA et aux sports de combat ? Vous jouez à des jeux vidéo spécialisés ?

*Quelles sont vos autres passions ? Intérêts ?

*Quelle est votre situation professionnelle ? Cursus scolaire ?

*Où avez-vous grandi ?

Annexe n°17.2 : Questions pour le groupe 3

*Pouvez-vous me définir le MMA en cinq mots (les cinq premiers mots qui vous viennent en tête) ?

*Depuis quand connaissez-vous le MMA (le free fight) ? Par quels moyens avez-vous eu accès ?

*Pratiquez-vous un sport de combat ? Pensez-vous faire davantage ?

*Quels sont vos sentiments à ce sujet ? Quel a été votre premier sentiment sur le MMA ?

*Quels sont les avis de vos proches sur ce sujet ?

*Quelles images actuelles véhicule le MMA selon vous ? Le voyez-vous comme un sport à part entière ou un spectacle avant tout ? Avez-vous une préférence pour un style de combat particulier ?

*Que représentent les combattants (différence de valeurs ? Des guerriers, des têtes brûlées, des intermittents du spectacle et/ou des hommes d'honneur) ? Quelles sont les différences entre les pratiquants de MMA et des autres sports de combat ?

*Pensez-vous que ce sport est plus violent qu'un autre ? Plus dangereux ?

*Pensez-vous que cela fait du tort aux arts martiaux traditionnels ? Hormis les règles, quelles sont selon vous les différences avec ces arts martiaux traditionnels ?

*Comment voyez-vous l'avenir de ce sport (vers plus de « sportivité », spectacle, essor ou déclin) ?

*Si vous combattez, que ressentez-vous avant et pendant le combat ? Attendez-vous que l'arbitre stoppe le combat quand votre adversaire est K.O ?

*Durant vos combats, le temps vous semble-t-il passer plus vite ou non ?

* Êtes-vous blessé actuellement ?

*Avez-vous vu des films, et des DVD consacrés aux MMA et aux sports de combat ? Vous jouez à des jeux vidéo spécialisés ?

*Quelles sont vos autres passions ? Intérêts ?

*Quel est votre cursus sportif ?

*Quelle est votre situation professionnelle ? Cursus scolaire ?

*Où avez-vous grandi ?

Annexe n°17.3 : Questions pour le groupe 4

*Pouvez-vous me définir le MMA en cinq mots (les cinq premiers mots qui vous viennent en tête) ?

*Depuis quand connaissez-vous le MMA (le free fight) ? Par quels moyens avez-vous eu accès ?

*Quels sont vos sentiments à ce sujet ? Quel a été votre premier sentiment ? Qu'est ce qui vous ferez changer d'avis ?

*Quels sont les avis de vos proches sur ce sujet ?

*Êtes-vous favorable à l'autorisation des combats en France ?

*Quelles images actuelles véhicule le MMA (ou free fight) selon vous ? Le voyez-vous comme un sport à part entière ou un spectacle avant tout ?

*Que représentent les combattants (des guerriers, des têtes brûlées, des intermittents du spectacle et/ou des hommes d'honneur) ?

*Hormis les règles, quelles sont selon vous les différences avec les arts martiaux traditionnels ?

*Pensez-vous que ce sport est plus violent qu'un autre ? Plus dangereux ?

*Comment voyez-vous l'avenir de ce sport (vers plus de « sportivité », spectacle, essor ou déclin) ?

*Avez-vous vu des films et des DVD consacrés aux MMA et aux sports de combat ? Vous jouez à des jeux vidéo spécialisés ?

*Quelles sont vos passions ? Intérêts ?

*Quel est votre cursus sportif ?

*Quelle est votre situation professionnelle ? Cursus scolaire ?

*Où avez-vous grandi ?

Annexe n°17.4 : Questions en anglais

*How do you define MMA in five words?

*How long have you known MMA? How did you hear about this sport?

*Do you practice sports?

*What are the reasons for your interest in Mixed Martial Arts?

*What was your first feeling about MMA? And now?

*What is the public view in the USA about MMA?

*Do you see it as a sport? As a spectacle?

*Except for the rules, what are the differences between MMA and others combat sports (values and degree of violence)?

*Is MMA more violent than others sports? More dangerous?

*Do you see fighters as warriors? As hotheads? As entertainment workers? As men of honor?

*MMA has evolved so much. Do you have any regrets? Do you have nostalgia for the Pride fc? Vale Tudo?

*What are some better rules for MMA?

*Is there an aspect in this sport that you do not like?

*How do you see the future for Mixed Martial Arts (growth or decay, more spectacle or more sportivization)?

*Do you play video games (UFC undisputed for example)?

*Do you wear MMA clothing?

* What are your hobbies?

*What is your professional status (school and job)?

*How old are you?

*Where did you grow up?

Annexe n°17.5 : Questions en espagnol

* ¿Cómo definirías las MMA con cinco palabras (las cincos primeras palabras que te vienen a la cabeza)?

* ¿Desde cuándo conoces las artes marciales mixtas? ¿Mediante Internet? ¿Mediante televisión o amigos?

* ¿Qué deportes practicas?

* ¿Cuales son las razones de tu interés por las MMA?

* ¿Cuál fue tu primer sentimiento a propósito de este tema? ¿Tu sentimiento hoy?

* ¿Cuál es la opinión pública en España a propósito de las MMA?

*¿Las MMA son un deporte o un espectáculo?

* ¿Cuáles son las diferencias entre las artes marciales mixtas et los otros deportes de combate (diferentes valores por ejemplo)?

* ¿Las MMA son más violentes que los otros deportes? ¿Más peligrosas?

* ¿Según tu opinión, los combatientes son "guerreros"? ¿Son "cabezas locas"? ¿Son "trabajadores del entretenimiento"? ¿Son "hombres de honor"?

*Este fenómeno ha evolucionado. ¿Tienes nostalgia de los cambios? ¿Nostalgia del Pride? ¿Vale tudo?

* ¿Cuales son las mejores reglas por este deporte?

*¿Hay aspectos de las MMA que no te gustan?

* ¿Cómo ves el futuro de las artes marciales mixtas (crecimiento o decadencia, más o menos de espectáculo)?

* ¿Puedes explicar tu interés por los highlights de las MMA?

* ¿Que buscas para estés videos-clips (emociones, las actuaciones atléticas por ejemplo)?

* ¿Tus creaciones artísticas tienen un mensaje para el público?

* ¿Miras películas de artes marciales?

* ¿Juegas a los videojuegos (UFC undisputed por ejemplo)?

*¿Te vistes con ropa deportiva (ropa de las MMA)?

*¿Cuáles son tus pasiones?

*¿Cuál es tu estatuto profesional? ¿Trabajo y diplomas?

*¿Qué edad tienes?

*¿Dónde has crecido?

Annexe n°17.6 : Questions posées et réponses données sur le forum d'Ikusa.fr

1) Quelles sont les raisons de votre intérêt pour le MMA?
2) Que représentent pour vous les combattants?
3) Avez-vous des regrets sur l'évolution du MMA ?
4) Pouvez-vous me définir le MMA en cinq mots (les cinq premiers mots qui vous viennent en tête)?

Questions posées le 10/03/2011, sur le forum du site *Ikusa.fr*. Disponible sur : http://www.ikusa.fr/forums/topic/13618-memoire-mma/, dernière consultation le 20/11/2011.

Annexe n°18 : Entretiens du groupe 1

Annexe n°18.1 : Entretien n°45 avec Volkan

Pouvez-vous me définir le MMA avec les cinq premiers mots qui vous viennent en tête ?
Mental, volonté, discipline, entraînement, diversité.

Que représente le MMA pour vous ?

Le MMA c'est le mental, c'est la chose la plus importante, il faut savoir rester fort...dans la douleur, même sous la volonté de l'autre. Il faut en vouloir, je pense que c'est l'une des choses les plus importantes, parce que ce n'est pas un sport facile et il ne faut pas faire ça pour... voilà professionnellement on ne va pas faire ça pour le *fun* ou je ne sais quoi. On ne va pas réussir, je parle professionnellement à haut niveau, on ne va pas réussir sans avoir un mode de vie, des choses... très cadrées, que ça soit alimentaire, l'entraînement ou des choses comme ça. On n'a rien sans rien, on a beau être le plus talentueux du monde, on fait en sorte que le travail paye, si on ne fait pas en sorte de travailler on a rien. Et puis il faut être bon partout. On a vu des gens qui sont trop fermés dans un style, qui essayent seulement de faire ça, ça marche parce qu'ils sont très forts mais au bout d'un moment, par exemple Junior Dos Santos contre Cain Velasquez, il a toujours voulu boxer, ça a toujours été un boxeur, et on voit qu'au bout d'un moment même s'il a mis K.O tout le monde avec sa droite ou son *uppercut*, au bout d'un moment dès qu'on a de bonnes techniques, les bonnes choses à faire, ça ne marche plus.

Depuis quand connaissez-vous le MMA ?

Alors, à mes 16 ans. Je me suis inscrit dans un club qui faisait du kempo. Mais dans une forme plus combat, combat intégral un peu avec tout : sol, soumission. Et c'est là que j'ai commencé à m'y intéresser.

C'est par le biais de la télévision ou sur Internet que vous avez vu du MMA pour la première fois?

Sur Internet, c'était une vidéo de l'époque, c'était le Pride, au Japon. C'est ça qui était un peu... le gros (accentuation) truc, le *show*, c'était spectaculaire, incroyable, c'était violent aussi. C'est ça qui m'intéressait quand j'étais petit, c'était la violence, faut pas se leurrer. Et puis voilà.

D'ailleurs, quel a été votre sentiment en le voyant pour la première fois?

Alors, j'étais bluffé on va dire. Je voyais les gens, ils étaient fous un peu, ils ramassaient dans la tête, les coups par terre, il y avait du sang... et pour moi c'était des guerriers (accentuation), des machines pour combattre. Je voulais faire pareil, je voulais être comme eux.

Quels reproches font vos amis sur ce sport ?

Les reproches sont les mêmes que les choses qui m'ont intéressé : c'est la violence, les coups au sol, c'est vrai que la cage fait peur, le but c'est de faire mal (accentuation mais d'un ton envisageant une erreur de mot choisi) aux autres, et puis c'est un sport de contact, et il y a des gens qui ne comprennent

pas vraiment, ils ne comprennent pas l'utilité. Je pense que c'est ça : « pourquoi ces gens se font du mal dans une cage ? ». Je pense que les reproches, c'est surtout ça.

D'accord.

Après il y a d'autres types de reproches, mais ce sera plus politique.

D'ailleurs, vous pensez que le MMA peut faire du tort aux autres arts martiaux traditionnels ?

Oui, je le vois même à petite échelle. Dès que des gens ne font que de la boxe ou du karaté, ils viennent chez moi s'inscrire. Je m'entraîne dans un club et je donne aussi des cours deux fois par semaine, ben je vois que ça les intéresse de plus en plus. Au début, ils font toujours comme ça, ils s'entraînent une fois chez moi, une fois dans leur club et puis ils reviennent chez moi.

On parlait de l'époque du Pride. Vous les voyez comme des guerriers. Est-ce que vous voyez aussi les combattants comme des têtes brûlées ?

Oui bien sûr, on dit que les combattants n'écoutent pas leur *coach*, quand il leur demande de se reposer, de faire ci, voilà ils en font un peu qu'à leur tête. Ben comme des chiens parfois (sourire) ils s'obstinent, ils s'obstinent mais il faut s'obstiner pour atteindre son but.

On parlait du spectacle avec le Pride, est-ce que vous vous considérez un peu comme un intermittent du spectacle par rapport au public ?

C'est-à-dire ?

Par exemple, il faut produire du spectacle, il faut être attractif.

Ah oui, il faut être attractif pour plusieurs raisons : se faire aimer et bien sûr aussi parce que c'est comme ça qu'on va générer de l'argent si on veut s'entraîner plus, des choses comme ça. C'est comme ça qu'on réussit donc il faut avoir une bonne gueule, du charisme, faire des combats qui plaisent, c'est tout ça qui fait que le MMA est un gros sport.

Est-ce que vous voyez les combattants comme des hommes d'honneur ?

Un homme d'honneur, j'ai des principes bien sûr, après c'est moi c'est comme ça parce que c'est ma personnalité. Ça dépend de la personne, est-ce-que les autres sont pareils ? Pas forcément. Il y a autant de gens cons, il y a autant de gens intelligents. Mais pour les gens qui se mettent à fond dedans, en général il y a une éthique, parce qu'on ne peut pas aller à fond

dans une chose, aussi dure si on n'est pas travailleur avec des principes. Oui je pense qu'en général ceux qui le font à fond le sont. Après ceux qui le font pour le plaisir, il y a de tout.

Pensez-vous que le MMA est plus violent qu'un autre sport de combat ?
Alors, je suis toujours étonné des coups qu'ils reçoivent en boxe thaï, surtout les kicks. Parce que moi dans les combats, parfois je reçois des kicks et ça me fait mal pendant une semaine (sourire) sur les tibias et tout, en boxe thai ils font que des kicks, des kicks jusqu'en plus finir, donc je me dis voilà c'est une autre douleur, c'est une autre sorte de truc. Et puis il y a des sports où il y a plus de blessures, pas forcément beaucoup plus mais c'est surtout quand on s'y attend le moins comme au foot, on ne s'y attend pas à se faire blesser, la blessure arrive plus facilement quand on est décontracté.

Le MMA a beaucoup évolué, est-ce-que vous avez des regrets par rapport à d'autres époques comme le Pride ?
Non, pas vraiment. J'aurais voulu combattre là-bas ça c'est clair. Mais des regrets non. Maintenant, chaque chose a des valeurs différentes. Moi j'aime bien tout l'intérêt technique qu'il y a en ce moment, ça l'était pas autant avant. C'est devenu un sport à part entière.

Quelle serait pour vous la pratique parfaite en termes de règlement ? Les règles de l'UFC, les anciennes du Pride ?
Celles de l'UFC sont pour moi les plus correctes. Je n'aime pas trop les coups de coude à cause des coupures. Moi-même je n'ai pas envie de me blesser. Et puis ce serait l'UFC sans les coudes. Après ceux qui le font connaissent les risques, mais si je pouvais enlever les coudes, je les enlèverais.

Au Bellator, il me semble qu'il n'y a pas les coudes non ?
Il y a les coudes sauf pour les tournois. Durant les tournois, on combat tous les mois, on ne peut pas se permettre d'avoir les coudes sinon on ne peut pas combattre pendant plus d'un mois à cause d'une ouverture. Par exemple, mon dernier combat en *prelim*, on avait le droit aux coudes.

Ok. J'avais oublié ces règles du Bellator. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous n'aimez pas dans le MMA ?

Non, ça va, je crois que j'accepte un peu tout (sourire), l'aspect *showbiz*, l'aspect ça...Après si je pouvais éviter certaines personnes dans le *showbiz* (sourire), des embrouilles avec des manageurs, c'est comme partout dès qu'il y a de l'argent.

Comment vous voyez l'avenir de ce sport ? Toujours en essor ou un retour au spectacle ?

Je pense que ça va grandir. Par exemple le Bellator en ce moment, ils ont raté leur premier *pay-per-view* mais j'aurais bien voulu voir ce que ça donne, déjà pour moi parce que le Bellator gagne plus de sous avec les *pay-per-views*, on sera plus payés, on aura plus de visibilité. Déjà que c'est la concurrence directe de l'UFC, avec le *pay-per-view* ils seront encore plus dangereux. Plus il y a de concurrence et mieux c'est, donc ça va grandir.

On va maintenant parler de vos combats. Comment vous vous sentez avant de combattre ? Quel est votre état d'esprit ?

Moi, je suis assez serein, calme. Je n'ai pas de pression en fait. Voilà, moi c'est clair, je me vois toujours gagnant. Je pense que c'est le plus important, c'est pour ça que je parlais de mental. Je visualise toujours les choses, j'essaie de voir les choses, jamais je me fais toucher. Par exemple quand je regarde les vidéos de l'adversaire, je sais quels coups il donne, donc j'imagine, je sais par où j'esquive, comment je lui rends, je suis toujours plus fort que lui. Chaque fois qu'il tente, je gagne toujours et à la fin du combat c'est toujours moi qui aie la main levée. Parfois j'imagine des moments où je suis en difficulté, mais après c'est toujours le plus fort, je le retourne. Comme ça, quand ça m'arrive pendant le combat, je l'ai déjà imaginé et je n'ai pas de soucis, je n'ai pas de peur des imprévus.

Et vous ne ressentez pas un peu de stress, ou de peur ?

Non justement moi je suis assez calme, je dis toujours que ce qui doit m'arriver m'arrivera en fait. On va dire que les choses sur lesquelles on n'a pas de contrôle, on n'a pas besoin de gaspiller de l'énergie. Par exemple, là je combats le 24 décembre, je ne vais pas commencer à stresser maintenant jusqu'à Noël, ça sert à rien de gaspiller des forces en attendant le 24 alors que c'est une force vitale. Je me mets à fond dans les entraînements et puis comme ça j'aurais de meilleures performances. C'est comme ça que je pense, donc ça se déroule toujours comme ça.

Durant vos combats, êtes-vous complètement conscient de ce que vous faites ou y a-t-il une part de non-conscience ?

Alors, ça dépend des personnes, moi je suis très calculateur, je pense que ça se voit un peu...dans mon regard, froid, calme. Et puis c'est comme des mathématiques, il y a des angles, il y a de la pression. Je travaille beaucoup les pressions avants, arrières, sur les côtés, j'essaie de... l'embrasser dans son élan tu vois ? Voilà je travaille avec les angles, la pression, ce sont des mathématiques, des échecs : s'il fait ça, je fais ça, s'il travaille par là c'est comme ça que je vais travailler. Voilà.

Et au niveau de la perception du temps, trouvez-vous que pendant les combats, le temps passe rapidement ou au contraire qu'il est interminable ?

C'est interminable mais ça dépend si on gagne ou si on perd, si on se fait taper. Moi j'ai eu un combat qui était super long, c'était mon deuxième combat contre Boubacar, il était... vraiment long, et puis voilà je pense que ça dépend si on perd ou si on gagne. C'est ça qui rend le temps changeable.

Dernière question sur vos combats. Faites-vous confiance en l'arbitre pour arrêter le combat ou de vous-même vous arrêtez de frapper quand vous voyez votre adversaire K.O ?

À vrai dire, je n'y ai pas vraiment pensé. Je pense que...voilà dans les grosses organisations ils sont bons (accentuation), ils ont beaucoup arbitré, parfois une centaine de combats. Ils ont plus d'expérience et c'est plus facile de les croire, d'avoir confiance en eux. Mais c'est vrai que je me vois toujours finir et donc réellement je n'y pense pas vraiment. Après ce serait bien que j'y pense quand ça m'arrivera mais je suis sur une bonne lancée j'espère que ça continuera.

D'accord, maintenant nous allons parler de la culture autour du MMA. Est-ce que vous vous habillez tous les jours avec un *fightwear* ?

Alors, je me regarde oui (sourire) ça c'est clair, c'est des habits que l'on a gratuits, des habits que l'on reçoit lors des *shows*, etc. Donc on les porte c'est clair. Après c'est des sponsors donc il faut les promouvoir pour l'aspect financier. Et puis après c'est aussi par plaisir, ce n'est pas forcément pour me montrer mais ce sont des habits que j'aime. Et puis voilà, je ne fais pas beaucoup de shopping aussi.

Est-ce que vous regardez des films ou des DVD sur le MMA et les sports de combat ?

Quand il y a des films au cinéma, je ne regarde jamais. Même les UFC avant je regardais, maintenant je ne regarde plus, à part les *main events* qui m'intéressent parce que j'ai quelques combattants que j'aime, que je connais... personnellement. Et là je regarde de moins en moins

en fait. Avant je regardais tout (accentuation), cartes préliminaires, cartes principales, tout mais maintenant c'est vraiment de moins en moins.

D'accord, est-ce que vous jouez à des jeux vidéo sur le MMA ?
Non. J'ai des amis oui, moi j'ai la Xbox mais je n'achète pas les jeux comme l'UFC.

Quelles sont vos autres passions en dehors du MMA ?
C'est compliqué, je n'ai plus grand-chose (sourire), tout tourne autour de ça. J'ai acheté mon chien, ça fait plaisir. Je me consacre aussi à ma famille. Sinon les passions je n'ai pas grand-chose, il faut que je réfléchisse plus. Mais voilà dans la vie de tous les jours, il y a les amis. Mais ce qui est dominant dans ma vie, c'est le sport.

Vous êtes désormais professionnel à plein temps ?
Oui exactement.

Ok. Et quel est votre cursus scolaire ?
J'ai fait l'école obligatoire, je ne sais pas comment ça s'appelle chez vous mais nous c'est le collège. Ca doit être le lycée chez vous. Et après je suis parti en Thaïlande, j'ai travaillé un peu de nuit pour pouvoir partir. Après je suis parti en Thaïlande parce que je voulais m'entraîner en boxe thai. Et puis depuis j'ai lancé un club où j'entraîne.

Vous êtes de Fribourg ?
Oui.
Vous y avez grandi à Fribourg ?
Oui.

Ok merci.

Durée de l'entretien : 25 min.

Annexe n°18.2 : Méthodologie et idées clés du groupe 1

Entretien n°8 : Clément

- Découverte en 1999, une VHS de l'UFC dans un vidéoclub.
-Héritage familial, poussé par son père pour faire de la boxe quand il était enfant, puis la passion est arrivée.
-Le sport le plus complet, une polyvalence et une ouverture d'esprit. Un sport professionnel, bien encadré.
-Différences de préparation et une ouverture d'esprit des combattants.
-Il voit un déclin de l'UFC dans l'avenir, un retour au modèle japonais et au spectaculaire car les combats aujourd'hui sont souvent monotones.
-Boxe dès 11 ans, Boxe Thaïlandaise, Kick-Boxing puis deux combats en MMA.
-Passionné par le MMA, porte des habits. Il aime aussi la lecture.
-Polyvalence, professionnel, préparation, volonté, victoire.

Durée : 30 min.

Entretien n°17 : Julien

-Découverte en 2002-2003, un DVD dans un mégastore, par un vendeur le présentant comme un sport malsain.
-Le sentiment est différent selon le pratiquant et le spectateur. Ce dernier contrairement au pratiquant préfère le spectacle au sport.

-Ne déifie pas les combattants, mais reconnaît la masse de travail et leurs sacrifices. Il les voit comme n'importe quels sportifs.
-Une bonne évolution, mais il préfère enlever les coups de coude et changer le système de notations des juges. Il voit dans l'avenir une augmentation du « *show* » comme le catch car l'hégémonie de l'UFC peut être dangereuse et lasser les fans les plus « vieux ».
- Il a pratiqué le rugby, athlétisme, kick-boxing, boxe anglaise, puis pancrace.
-Pas trop passionné par le MMA. Il a une « vie à côté ». Ne regarde pas de films, ne porte pas d'habits spécialisés. Il s'est vite lassé des jeux vidéo de MMA. Il aime la musique et se consacre à sa vie de famille.
-Courage, humilité, violent, mode, Dana (White).

Entretien n°21 : Jérôme

- Découverte en 2005, par un copain.
- Il y a des « cons partout ». Des combattants ont deux visages : agressif avant le combat et calme dans la vie. « Un combattant doit être humble, à l'image de Georges St Pierre ». Ce sont des guerriers comme dans tous les sports de combat, tous ne sont pas des têtes brûlées. Certains sont des intermittents du spectacle, surtout au Japon.
- Les valeurs dépendent du professeur et non de la pratique.
- Distinction entre l'« aspect visuel violent » et la faible dangerosité « scientifique ».
- Regret du début du MMA pour le côté « visuel », mais c'était plus un « sport de barbares ». Il souhaite les mêmes règles pour tous. Il voit l'avenir avec l'accroissement de l'UFC.
- Regarde des films de Van Damme mais pas que ça, il porte des habits spécialisés. Il aime aussi le cinéma dans son ensemble, jeux vidéo, être avec sa famille.
- Boxe anglaise, full-contact, rugby, boxe thaïlandaise et MMA.
- Respect, sacrifice, courage, humilité, mental.

Durée : 40 min.

Entretien n°27 : Darragh

- Sport, Combat, Complet, Dépassement, Respect.
- Découverte en 1993, par une émission télévisée en Angleterre. Pas choqué car pratiqué déjà les sports de combat.
- Des combattants respectueux, des « gentlemen », une mentalité de guerrier, pas des têtes brûlées sauf exceptions, pas d'intermittents du spectacle.
- Aujourd'hui c'est plus un sport même si avant c'était « plus réaliste ». Son essor dépend de l'état de popularité de la boxe anglaise. Les sports traditionnels « se font du tord à eux-mêmes »
- Trop pensif pendant le combat, pas de perception de temps
- Fan de films sur les sports de combat, cursus en informatique et marketing.
-Pratique du judo à 12 ans, puis karaté, aïkido et rugby et taekwondo.

Durée : 1h20.

Entretien n°28 : Bertrand

- Sport, combat, réunification, intelligent, effrayant pour les autres (il sourit).

- Découverte en 1994 durant un championnat de jiu-jitsu combat par Walid Ismael (« C'est quoi ce truc ? », premier combat en valetudo en 1995. Il a aussi pratiqué le judo à très haut niveau.
- Les combattants sont des conquérants, un esprit guerrier même s'il y a la conscience qu'on ne tue pas physiquement : métaphore de la mort. Sport intelligent donc pas des têtes brûlées, oui des intermittents du spectacle même si ça se perd. Le « MMA perpétue les valeurs traditionnelles selon les enseignants ». Importance de l'éducation et de l'enseignement.
- Pratique parfaite : l'UFC sans les coudes. Le *penalty* est bien en *self-defense*, pas en MMA.
- Explosion intérieure avant le combat, serein pendant car bonne préparation. Le temps passe plus vite.
- Aime les films comme *Warrior*, son fils, le cinéma, chanter, le golf.
- Formation en STAPS, marketing.

Durée : 1h.

Durant une pause où il allait donner des consignes à son entraîneur adjoint, nous lancions une discussion avec Serge Dyot, l'entraîneur de judo. :

C'est rare de voir du judo et du MMA cohabiter comme vous le faites ici.

(Il sourit) Oui, le MMA est un sport magnifique. Il y a ceux qui ne voient qu'un sport avec des coups et puis il y a nous. Heureusement que ça a changé.

Entretien n°31 : Adil

- Maîtrise de soi, persévérance, loyauté, mental, détermination.
- Découverte en 2011 par le film *Never Back Down*.
- Du respect, envie de vaincre, de l'adrénaline. Sport nécessaire pour lui car il est « hyperactif ». Ce sont des guerriers au Pride, et des intermittents du spectacle à l'UFC.
- Le manque de compétition est le point négatif selon lui. Il ressent un « stress sportif » durant les compétitions. Le temps est perçu plus long quand il est moins préparé.
- Il regarde les films et porte les habits relatifs au MMA. Il est au lycée.
- Il a pratiqué directement le MMA.

Durée : Non évaluable

[742] Des vidéos de lui sont en ligne où lui et d'autres combattants font MMA en compétition sur le sol français, à Revel, *in YouTube*, mis en ligne le 18/12/2011, disponible sur http://www.youtube.com/watch?v=3ne3__NUGPs , dernière consultation 15/11/2014..

Entretien n° 35 : Gor

- Souffrance, respect, mixité, amitié, voyage.
- Découverte il y a plus de 15 ans. C'est l'un des sports les plus durs.
- Ce ne sont pas des guerriers car le sport n'est pas la guerre, pas de têtes brûlées car il faut être intelligent, l'honneur et les intermittents dépendent des individus.
- Le MMA ne peut pas plus évoluer sportivement, sinon il y aura plus dopage, ce qui est le point négatif avec l'argent.
- Pas de différences avec les sports traditionnels où des « vices » existent en lutte. Il s'adapte à toutes les règles.
- Pas de stress avant le combat, lucide pendant sauf quand il est épuisé ou sonné. Le temps passe plus vite. Il laisse l'arbitre intervenir sauf s'il voit que l'adversaire est K.O.
-Il regarde des films, ne joue pas aux jeux vidéo. Il aime le sport, la randonnée, famille.
-Formation à l'INSEP, CREPS après un BAC STG.
- Il a pratiqué la lutte à très haut niveau, et un peu de course à pied.

Durée de l'entretien: 1h20.

Entretien n°40 : Ludovic

- Sacrifice, détermination, assiduité, persévérance, passion.
- Découverte en 1993-1994, les premiers UFC par VHS.

- Une « quête de complétude », le « combat global », un sport doit passer par le spectacle pour grossir. Le MMA doit rester à mi-chemin entre sport et spectacle.
- Le point négatif : la politique américano-américaine de l'UFC. Il ne veut pas les coudes.
- Contrairement aux arts martiaux traditionnels, le MMA n'est pas bridé et évolue.
- Un peu de peur avant le combat, « adrénaline canalisée » et pas assez conscient pendant, déçu après. Le temps passe plus vite.
-Il aime le cinéma, lecture.

Durée de l'entretien : 45 min.

Entretien n°49 : Kussay

- Liberté, créativité, endurance, courage, technique.
- Découverte en 1993 par un magazine.
- Un sport où on est « face à soi-même », comme un sport extrême car l'« humain est un élément de la nature ». Dépassement de soi, maîtrise, vigilance et créatif.
- Pas de guerriers car pas plus de violence qu'en politique ou dans le milieu du travail. Des têtes brûlées avec des limites, intermittents du spectacle et des hommes d'honneur « d'une certaine manière ».
- Le dopage est le point négatif.
-Une hypocrisie des arts martiaux traditionnels avec des « gourous » et des « techniques illusoires ».
- Un stress car peur de la défaite. Le combat est « hors du temps ».
- Il n'aime pas les films et les jeux vidéo spécialisés, mais ne porte pas d'habits. Il aime les livres et la musique.
- Il a fait un an d'université (Lettres), a travaillé dans la sécurité.
- Il a pratiqué le kung-fu, le karaté et la boxe thaïlandaise.

Durée : 1h45.

Entretien n°50 : Morgane

- Combat, abnégation, discipline, ferveur, respect.
- Découverte vers 2000, après le film *Fight Club*.
- Elle a pratiqué des arts martiaux birmans, puis full-contact en *light* et *full*, boxe birmane, boxe thaïlandaise. Mais aussi de la danse, natation synchronisée et de l'équitation
- Elle trouve dommage que les jeunes démarrent directement par le MMA.
- Même si ce n'est pas de « l'adrénaline pure » comme dans les sports extrêmes, elle « se sent en vie ».
- Le plus dangereux n'est pas les règles de combat mais le *matchmaking*. Elle laisse l'arbitre intervenir, mais elle préfère frapper au corps qu'à la tête.
- Le combat c'est « se dominer soi-même avant de dominer l'autre ».
- Les instances morales dictent ce qui est violent ou non. Hypocrisie sur d'autres pratiques comme la gymnastique, boxe anglaise.
- Elle a un master de psychologie clinique et un master de philosophie.
- Lecture, voyage, le sport, les balades, les amis, le spectacle et la fête, les expositions, l'art en général, la culture. « En fait j'ai une soif d'apprendre, et le MMA me permet ça ».

- Elle a grandi avec les films de Bruce Lee et joue aux jeux vidéo spécialisés.

Durée : 2h10.

Annexe n°19 : Entretiens du groupe 2

Annexe n°19.1 : Entretien n°29, Arthur

Pouvez-vous me définir le MMA avec les cinq premiers mots qui vous viennent en tête ?
Vérité, esprit martial, Test, sport spectacle pour le spectateur, (il réfléchit). T'as le courage de te tester mais ce n'est pas le courage comme…t'as un bâtiment en feu, t'es pompier tu rentres dedans.

Depuis quand connaissez-vous le MMA ?
J'étais en 4ème, j'ai vu la cassette de l'UFC 2, la cassette vidéo, au début je croyais que c'était une fiction (accentuation), je ne comprenais pas du tout l'intérêt de ce film. Et je trouvais ça vachement sale forcément. Pour moi ça saignait tellement, c'était de la fiction. Après j'ai compris que ce n'était pas de la fiction, on y voyait notre « ami » Orlando Wiet asséner des coups de coude à Roberto Luccarelli, ça se voyait à la tête qui vibrait que l'impact c'était du vrai. Donc au début j'ai eu un rejet, puis après une fascination. Il y avait ce côté « mais pourquoi ils font ça les types ? Est-ce que ce sont vraiment des malades mentaux ? » Ensuite, j'ai vu les UFC 3 et 5 qui étaient assez gratinés, surtout le 5 où il y avait beaucoup de mecs qui ressemblaient à rien, qui se battaient comme dans la rue, il faut le dire. Et donc voilà, une fascination qui a continué avec ces UFC-là. Et puis il y a eu l'arrivée du Pride en DVD, début des années 2000. C'est depuis ce temps-là, j'avais 15 ans, en 1994.

D'accord. Quel est ton cursus sportif ?

Moi je n'ai pas fait grand-chose comme sport. J'ai commencé le sport tardivement, j'ai fait de l'aïkido à mes 15/16 ans pendant un an et demi, j'ai fait du yoseikan budo… je sais pas si tu connais, c'est un système sympa, c'est qu'à chaque cours, tu apprends un art martial ou un sport différent. Les compétitions sont pas terribles, j'en ai jamais fait parce que c'est à la touche, mais l'enseignement est sympa. Ensuite j'ai fait du grappling pendant 3 ans, à la BTT France.

Et du MMA ?

Du MMA, non.

Et dans le futur, vous comptez en faire ?

Non. En loisir mais pas en compétition. J'ai vraiment pas la fibre, je comprends ça mais il me manque le mécanisme d'arriver à avoiner quelqu'un qui ne m'a rien fait. Je l'ai pas ce truc-là, je comprends la violence « sportive » entre guillemets. Je le comprends, mais le faire non.

Quelles sont les raisons de cet intérêt pour le MMA ?

Tout simplement, quand j'étais gosse j'ai vu *Bloodsport* que j'ai adoré. T'as le côté *Street Fighter 2* où tu prends un personnage il fait du karaté, un autre fait de la boxe anglaise… à la base moi j'aime beaucoup ça en MMA, une discipline bien identifiée. T'as ce côté-là, moi j'aime bien au pancrace savoir que tel combattant vient du judo, même si je sais très bien qu'il va savoir envoyer des *low kicks*, un *clinch* et soumettre. J'aime bien ça, l'opposition des styles qui donnent souvent une couleur au combattant. Un type qui vient du karaté, tu sais souvent qu'il va essayer de finaliser très rapidement, à frapper une seule fois, à faire des enchaînements très brefs. Et puis le côté sol qui me parle beaucoup comme les autres, c'est le côté très échec et mat (accentuation) que j'apprécie beaucoup.

Vous êtes satisfait de l'évolution du MMA ? Avec par exemple la standardisation des lutteurs.

Non ça je n'aime pas. En fait, longtemps on a attendu cette standardisation parce que les mecs qui faisait de la peine c'est les mecs qui faisaient qu'un seul des arts martiaux, qu'un sport de combat. Ça faisait de la peine, tu dis : la pauvre, il est envoyé à l'abattoir. Voilà, il se faisait souvent remballer vite fait bien fait. Là on est trop dans la standardisation et on sait à l'avance ce qu'il va se passer, je veux dire pas le déroulement exact du combat mais les techniques employées, on sait souvent ce qui va être utilisé. On n'est pas très surpris sauf par

des gens qui innovent comme Anderson Silva ou Jon Jones notamment. Voilà on sait souvent que ce sera de la boxe anglaise debout, même sans coups de poing retournés, les coups de coude debout on en voit super rarement, c'est étonnant parce que normalement, c'est une arme en boxe thaïlandaise, il y a mille et une manières de l'utiliser debout, je comprends pas pourquoi ils ne s'en servent pas en MMA. Et ensuite, en *clinch*, le judo, la lutte c'est vrai qu'il y a des techniques qu'on ne voit pas souvent qui pourraient être utilisées. On sait qu'au sol c'est pareil, en MMA il y a des choses qui ne sont pas utilisées. Pourquoi il n'y a pas de soumissions un peu plus inventives ? Pourquoi on ne voit pas de compressions musculaires comme en *luta livre* ? On en a vu mais il y a quelque temps maintenant, une compression de mollet contre Charles Oliveira je crois. Mais c'est super rare, pourtant c'est super efficace. Je pense que la future évolution du MMA quand tout le monde sera standardisé, on aura de plus en plus de combattants comme Anderson Silva ou Jon Jones qui vont justement comprendre que tu dois surprendre l'adversaire, même si ça fonctionne pas forcément. Ça c'est l'intelligence de combat. Et c'est ça que j'attends en voyant du MMA. Malheureusement, en ce moment ce n'est pas vraiment ça.

Donc vous pensez qu'à l'avenir, le MMA va revenir à un retour des arts martiaux plus traditionnels ?

Oui, carrément. C'est pour ça que la crainte des fédérations de judo, etc. qui disent : « ils vont nous voler des pratiquants », pour moi ce n'est pas vrai, c'est l'inverse. Tu vois, les français, ils retournent faire des disciplines de base, tu les vois tourner en lutte, tourner en karaté, faire de l'anglaise, etc. Donc voilà, c'est clair et net pour moi.

En fait, la gué-guerre entre fédérations, c'est un faux débat.

C'est ridicule, ça ne sert à rien. C'est hors de propos.

Est-ce que vous êtes nostalgique de l'époque du *valetudo*, du Pride ?

Le Pride c'est quand même rude. Je trouvais le Pride plus dur que l'UFC parce que les *soccer kicks* et les *stomps*, les genoux au sol surtout, c'est vraiment horrible comme technique. Il y avait un combattant je crois que c'est… James Schiavo ! C'est James Schiavo qui avait dit : « ouais ça plaît au public, mais dans les coulisses après un combat, t'as des gars qui tombaient par terre, parce qu'ils avaient une commotion cérébrale à cause de coups de genoux au sol », on ne le disait pas mais c'était une catastrophe. Donc c'était vachement rude, la nostalgie…je ne dirai pas nostalgie. J'ai mes vidéos, j'ai mes DVD, c'est vrai qu'un combat de NHB ça n'a pas du tout la même saveur qu'un combat de MMA, de l'UFC de nos jours, mais après je me

mets à la place d'un combattant. Il y a deux types de gars de nos jours : t'as les artistes martiaux du MMA et t'as les sportifs du MMA, c'est ça qui est différent. Les artistes martiaux veulent se tester comme « leurs ancêtres » entre guillemets, les doyens des UFC 1 et compagnie qui ont vraiment cette envie de se tester, bien préparés avec le minimum de barrière, il y en a qui seraient encore partants pour faire ça. Et après t'as les sportifs qui ne seront pas intéressés parce que derrière ils auront une carrière (accentuation), eux ils ne peuvent pas perdre. Eux, ils font en sorte de se mettre moins en danger sur le ring pour ne pas perdre, juste pour gagner et ça se respecte parce que le MMA est un sport. Maintenant, quelle est ta position quand tu regardes le MMA ? Voilà, moi je ne fais pas d'arts martiaux, je ne suis jamais monté sur un ring. Maintenant quand j'assiste à un combat, j'ai envie d'en prendre plein la vue. Et après t'en as qui seront intéressés par ce côté sport tactique, qui seront impressionnés par un combat comme Georges Saint-Pierre contre Jake Shields, Georges Saint-Pierre contre Josh Koscheck, là où ça ennuie très fortement les gens, il y en a qui seront passionnés. Ça dépend des gens, c'est une question de point de vue.

Que représentent pour vous les combattants ?

Tout simplement des athlètes, des sportifs. Des athlètes très entraînés. Pour avoir vu pas mal de préparations et d'entraînements, franchement c'est quelque chose… parce qu'ils doivent s'entraîner dans toutes les disciplines… mais aussi dans le cardio surtout pour être capable de sortir toutes les techniques… et ça mérite un certain respect. Je ne pense pas que tu puisses faire ça en loisir, ce n'est pas possible. Donc pour moi ce sont des athlètes.

Je vais vous donner des propositions pour désigner des combattants. Les voyez-vous comme des guerriers ?

(Il réfléchit) Certains combats oui ! Après en tant que tel, tous les combattants non. Pour moi ce sont avant tout des athlètes. T'as certains combats oui, c'est la guerre, donc quelque part c'est des guerriers. Mais « guerre », ça fait trop penser à des morts, sportivement ce n'est pas ça. Après c'est vrai que certains combats, ce sont des vraies guerres, des guerres sportives, on sait qu'il n'y aura pas de morts mais c'est la boucherie, on sait pas comment ça va finir.

Est-ce que vous les voyez comme des têtes brûlées ?

Non. Non ou alors certains. Ça touche à une thématique, c'est la psychologie des combattants. Parce que je pense, il y en a ils tiennent parce que ça ne va pas bien dans leur tête, certains (accentuation), je ne pense pas que ce soit la majorité. Je pense qu'il y en a

certains qui ont des petits soucis, qui ont besoin de se prouver quelque chose, qui ont été malmenés, ça existe, c'est un cliché mais qui existe. Je pense que pour certains ça peut être des têtes brûlées, ça veut dire qu'ils vont au carton.

Est-ce que vous les voyez comme des intermittents du spectacle ?

(il réfléchit) Non, non pas des intermittents du spectacle. Je les vois comme des athlètes encore une fois. Et pourtant j'ai dit que c'était un sport spectacle. Sport-spectacle, par le *show* qu'il y a autour, les *trailers* etc., le spectacle il vient de là. Quand un combat est spectaculaire, ce n'est pas spectaculaire dans le sens spectacle « venez voir le cirque Pinder », euh…c'est un spectacle où t'en prends plein les yeux par les techniques. Avant tout, ce sont des athlètes.

Vous pensez donc que le côté spectacle est apporté par des éléments extra-sportifs ?

Sur la promotion, voilà. La promotion. Ouais pour moi, ça fait monter la sauce. Les petits films… Tu parlais du Pride, les petits clips du Pride étaient excellents, étaient géniaux. Pourquoi ? Parce que ça te faisait connaître le combattant comme un personnage de film, des petits scénarios, ça te faisait aimer Ricardo Arona, ça te faisait aimer Wanderlei, Sakuraba, Fedor…parce qu'ils avaient tous une personnalité bien établie, et ça c'est du spectacle pour moi, ça fait monter la sauce, ça fait monter un *buzz*. Le combat, ce n'était pas qu'un combat mais toute une histoire (accentuation), c'est la compilation de l'histoire présentée en amont, ça c'est excellent, ça c'est un sport-spectacle.

Vous pensez que ce sport est plus violent qu'un autre ?

Euh…. non ! Certainement pas. On compare le MMA avec la boxe anglaise. La boxe thaï, je regardais plus quand j'étais adolescent, c'est bien plus violent à regarder parce que tu vois des sportifs (accentuation), qui montent sur un ring en sang qui en met plein la gueule et qui s'en prend plein la gueule. En MMA tu peux monter en disant, soit j'en prends plein la gueule, soit je le mets au sol et je le soumets, ce qui est différent ! Il y a toujours plusieurs portes de sortie. En anglaise, tu vas te faire compter, si tu ne repars pas t'as perdu. Si tu repars tu peux avoir des lésions au cerveau, tu peux avoir des débuts de… des œdèmes (accentuation), c'est un peu malsain je trouve. Je ne juge pas les gens, je me permets juste de comparer et il y a plus violent, la boxe anglaise est la quintessence de la violence dans les sports de combat et les arts martiaux.

En Suède, la boxe anglaise professionnelle est interdite alors que le MMA est autorisé.

C’est ça. Il y a eu un temps le MMA avait été interdit aussi. Après faut savoir que ça peut être une histoire politique avec les fédérations. Je ne connais pas l’histoire mais ça peut être des gens qui ne se sont pas entendus et qui se mettent des bâtons dans les roues.

Quelle est votre implication dans ce sport ?

Déjà c’est personnel dans le sens où la première chose que j’ai réalisée dans le MMA c’est un documentaire personnel, personne me l’a commandé, j’ai eu envie de le faire. C’est un documentaire qui s’appelle *Toutes les forces.* Pourquoi j’ai voulu faire ça ? Parce que je m’entraînais à la BTT France et que c’était un peu le QG de tous les combattants d’Île-de-France, t’avais des David Baron, Cyrille Diabate, les Johnny Frachey et tout ça qui venaient s’entraîner. Je les voyais s’entraîner, taper dans les sacs, avec Jean Marie Merchet. Il y avait ce côté très impressionnant d’être avec ces combattants-là tous les jours. Je les trouvais sympathiques, ils rigolaient, concentrés sur ce qu’ils faisaient. Moi, à la base je voulais être réalisateur de cinéma, faire un documentaire je n’y avais pas pensé. Je me suis dit : « tiens, c’est quand même un sujet assez fort, il y a quelque chose d’intéressant ». Après ça m’a permis de voir des combats, d’aller au Cage Rage et franchement, c’était assez impressionnant, je ne m’attendais pas à ça. C’est toujours pareil, quand tu vois quelque chose à la télé, au cinéma, un spectacle à la télé et dans une salle, là c’est plus du tout pareil. Là le MMA, j’avoue que j’ai pris plein tarif, j’ai assisté à des K.O, des gros K.O, des gros *grounds and pounds* sur T.K.O, la salle qui résonne, le public c’est super impressionnant. Donc j’ai essayé de retranscrire ça au mieux, c'est-à-dire que je n’ai pas fait le petit défenseur du MMA *gnangan* « oui c’est génial et tout ça », mais je n’ai pas non plus évidemment sabré la discipline parce que je l’apprécie. Ça m’a permis de rencontrer pas mal de combattants français, le milieu était bien plus petit avant, en 2006. *Atch* a bien aimé ce que j’ai fait, il m’a proposé de travailler pour lui. Après j’ai aussi travaillé pour *Fightsport* pendant un an et demi. Je prends toujours parti des gens qui sont injustement montrés du doigt. Savoir qu’ils ont été traînés dans la boue pendant des années, je voulais les mettre en valeur. C’est vrai que… pour rentrer dans les détails, je gagne mieux ma vie en faisant des films institutionnels, en travaillant mutuellement pour la télévision, mais le plaisir est ici. C’est sur que dans la partie documentaire, le plaisir c’est de travailler dans le MMA, pancrace, dans le sport.

Dans le MMA est-ce que vous êtes dans la recherche des émotions ? Ou plutôt dans le côté spectacle ?

En fait je te dirai les deux, parce que dans mon équipe, je travaille toujours avec un cadreur. Le cadreur est là pour m'assurer d'avoir un plan d'ensemble du combat. Et moi avec des plans plus serrés, je vais chercher le visage des combattants, c'est ce qui marque pour moi. Voir ce qui se lit sur les visages : l'appréhension là ça va mal je suis en train de perdre, ou alors je suis à l'aise, ça c'est intéressant. Et ensuite dans le montage je me sers des plans qui concordent, c'est-à-dire des plans de spectacle : les K.O spectaculaires qu'on passe au ralenti après, et puis les plans un peu plus… introspectifs. Pour moi, les deux sont indissociables. Par contre, je me mets des certaines limites. Il y a des choses que je m'interdis, par exemple… si tu veux il y avait un 100% Fight où t'avais un combattant qui attendait de faire un retour fracassant et était opposé à quelqu'un de pas très connu qui l'a mis K.O. Et alors, il a eu du mal à encaisser ça, le K.O c'est pas marrant, tu perds quelques secondes de mémoire, ce n'est pas bon pour la santé, ça ne rend pas plus intelligent. Et puis finalement il est parti après avoir salué tout le monde, j'ai couru derrière lui pour avoir sa réaction. J'ai vu qu'il s'est mis à genou, il a pleuré, une horreur franchement, ça m'a fendu le cœur. Il a pleuré avec les mecs autour de lui qui lui tapaient sur l'épaule : « c'est pas grave », franchement j'aurais pu filmer, il me voyait pas, j'aurais pu filmer, mais je me suis interdit de le faire, il y a des limites je trouve. Tu ne peux pas quand le mec souffre le martyre, tu ne peux pas filmer quand le mec pleure toutes les larmes de son corps. Il y a des bagarres qui éclatent parfois, il ne faut pas croire. C'est un sport entre combattants, que ça soit entre *Atch* et les entraîneurs, ça se gueule dessus.

Quelles sont les raisons de ces échauffourées ?

Des décisions foireuses (accentuation) des juges…

Donc c'est en relation avec une décision sportive.

Oui c'est vrai.

On retrouve ça dans le foot ou le rugby après une action litigieuse.

C'est sûr. On retombe dans ce qu'on disait, en NHB tu laisses sans limites de temps, personne va pouvoir contester une décision, ce sera forcément par abandon ou K.O. Mais c'est vrai que c'était toujours lié à des décisions d'arbitres, de juges. Et *Atch* qui veut souvent bien faire, va dans les vestiaires et il sert de tampon, il s'en prend plein la gueule. Bon après les gens l'aiment bien, il y a qu'une partie de gens du MMA qui bave un peu sur son dos.

Mais j'ai l'impression que chaque acteur de MMA a ses opposants.

Tout à fait.

C'est dommage car c'est un microcosme.

Oui c'est dommage, mais c'est humain. Ce n'est pas que dans le MMA. C'est un divertissement, en tant que spectateur c'est un divertissement, faut pas se leurrer. Moi par exemple, à plus petit niveau, récemment, on m'a un peu calomnié sur Internet : « Ouais Arthur, de toute façon tu prends parti de telle personne, t'as été payé pour orienter ton reportage de telle manière ». Franchement, je l'ai mal pris, parce que j'y mets beaucoup de cœur, beaucoup d'énergie pour que tout le monde soit au même niveau.

(la discussion se poursuit)

Si vous deviez faire votre propre règlement pour un évènement, vous choisiriez lequel ?

C'est marrant ça parce que j'ai écrit là-dessus sur *Ikusa*. Moi j'aimais beaucoup la règle de l'*Open guard* du Cage Rage, pour l'avoir vu en *Live*, j'ai trouvé que ça marchait bien.

C'est un peu comme ce que fait le One F.C, mais c'est litigieux ?

Au One fc c'était pas clairement défini. Au Cage Rage, c'était tout simple : t'avais une ligne à un mètre de l'octogone, à l'intérieur, donc le combattant il pouvait voir s'il était au bord de la cage. Si t'avais un combattant au sol au-delà de cette ligne, t'avais pas le droit de lui envoyer un *penalty* et des *stomps*. Si le mec était avant cette ligne, tu pouvais le faire à l'exception que le mec soit sur le dos face à lui, ça permettait au mec de se défendre. C'est pour éviter qu'un mec sonné à quatre pattes ne reçoive un grand coup de savate dans la tronche. Pour le coup ça donne une image vachement sale même si ça fait partie du combat total. Voilà, donc au Cage Rage, les coups de coude debout, les coudes au sol, les clés, torsions tout ce que tu voulais, et les penaltys avec l'*open guard*.

Quelle est pour vous, l'image la plus néfaste du MMA ?

C'est l'arbitre qui n'est pas au taquet, il laisse un gars sonné qui ramasse au moins (accentuation) une frappe en trop, ça me fait mal au cœur. Ce sera toujours une image sale et tu ne pourras jamais la modifier. Après globalement c'est l'image du dopage qui ne repartira pas demain la veille malheureusement. Ce que je n'aime pas du tout c'est le *cutting*, ce n'est pas sportif, c'est un cercle vicieux dans lequel un combattant professionnel doit rentrer de toute façon de nos jours. Mais ça ressemble à rien, un combat poids légers, en fait t'as deux poids moyens qui combattent, c'est une situation débile où personne ne fait vraiment son poids, retour à l'*absolut* ! Pour moi l'*absolut* représente au mieux ce qu'est le MMA, parce que tu testes quelqu'un qui a toutes les techniques, parfois différentes des tiennes, et qui ne fait pas forcément la même taille, le même poids, et ça je trouve ça bon. En France, il y a eu le

Contenders 6 d'*Atch* où il avait un tournoi *absolut* de 73 à 93 kilos, c'est un tournoi que j'ai beaucoup aimé, malheureusement, on ne peut plus le faire.

Morphologiquement les champions se ressemblent : grand, longiligne, grands segments à la Anderson Silva, Jon Jones, Junior Dos Santos. Chez les poids lourds, ils sont entre 115 et 120 kilos. Il n'y a plus le poids lourd comme Fedor.

C'est vrai, ça collera peut-être avec ce qu'on disait sur l'évolution du MMA. Et peut-être t'auras des gars qui puiseront des techniques que les autres utilisent pas forcément. Fedor, il avait un excellent *ground and pound*, il jouait là-dessus, il avait une grosse défense de soumissions, il encaissait super bien. Ses enchaînements, sa vélocité.

Est-ce que vous portez des vêtements *fightwear* ?

Ouais, ouais j'en porte. J'aime bien la marque Tapout, j'ai toujours aimé la marque et quand tu connais l'histoire, c'est lourd de sens parce qu'au début du MMA, t'avais UFC et Tapout et personne d'autre. T'as des mecs qui se sont lancés, on va créer un système où l'agent va transiter entre l'UFC et cette marque. J'aime bien ce qu'ils font. Ils sont souvent copiés par Venum d'ailleurs pour ne pas les citer. Et pour parler de marques moins connues, j'aime beaucoup Pride or Die, j'en ai un sur moi là, Pride or die c'est un côté *fun* du MMA : bien sûr personne ne va mourir mais le côté *fun*, surfeur qu'on retrouve dans le MMA et le jiu-jitsu, côté les vagues, tu viens prendre des ondes, t'es bien, tu t'extériorises. Pour moi Pride or die c'est ça.

D'ailleurs, le t-shirt Pride or die « Fight club » ressemble à celui de la série *Sons of Anarchy*.

C'est vrai.

Dans la terminologie, les symboles, la marque joue sur le côté mauvais garçon.

Oui comme la marque Bad boy. C'est vrai, bon après, t'en as de mauvais goût faut pas de cacher, c'est pas terrible. Il y a la marque Invincible de sympathique, j'aime le nom pour une marque de MMA, ça colle.

Sur les films, vous m'avez répondu, *Bloodsport*. Vous regardez les films sur les sports de combat ?

Oui j'aime ce film, il y a un charme, il a bien vieilli, Van Damme…j'aime ce côté de combattant personnifié, avec un style bien défini. Il y a aussi *Warrior*, c'est un peu plus cru, un peu plus premier degré, mais c'est respectable. Bon après c'est un peu *tchip*, il y a moins de budget, dans *Kickboxer 4* t'as un tournoi NHB. T'as le retour de Tong Po qui fait un

tournoi à huit clos, avec des combattants de la capoeira. Il y a les frères Machado d'ailleurs, en 1996.

C'est très marqué « premiers UFC ».

Oui carrément. Mais c'est sympa.

L'UFC est né à la suite des films comme *Bloodsport*, et aujourd'hui on voit des films plus premier degré.

Oui c'est la tendance du cinéma actuel. En fait depuis les années 2002-2003, t'as un *revival*. T'as un retour de ce qui se faisait dans les années 1970. Les années 1970, les films n'étaient plus là pour divertir, mais montrer des choses de la vie réelle : des flics faisant des bavures, une violence crue. *L'Exorciste*…La violence n'est pas contournée, on y va frontalement, ça s'est atténué dans les années 1980, 1990 encore plus et 2000… Et là ça revient en fait, et les mecs ils vont pas refaire *Bloodsport* ça marcherait pas, ils font *Warrior*.

(la discussion reprend sur le cinéma avant de revenir sur le MMA)

Êtes-vous fan des *highlights* sur le MMA ?

Oui des *highlights* de combattants, moi-même j'en fais, à la demande. Là on travaille sur celle de Florent Betorangal, un combattant du Parabellum qui a combattu chez Atch et qui vient de faire une sortie victorieuse en Italie, où il a gagné par T.K.O et qui combat en Russie dans deux semaines. Ouais, j'aime bien en faire, c'est sympa. Il y a des *highlights* qui peuvent être un peu sales (accentuation)… Mais le *highlight* en règle générale, c'est une très bonne chose.

Est-ce que vous avez un *HL maker* préféré ?

Oui, il y en a un, je crois que c'est un américain… je les connais pas tous mais lui il était novateur… il s'appelle Machinemen.

C'est un espagnol.

C'est un espagnol ? Étonnant. Sensibilité européenne comme dirait les critiques (il sourit).

C'est quelqu'un qui est très souvent dans les émotions.

Excellent. C'est ça que j'aime parce que lui à l'époque, son premier *highlight* que j'ai vu… une espèce de prévisionnel du combat de Wanderlei Silva contre Chuck Liddell avec la musique de la série télé *Heroes*. C'était la première fois que je voyais un *highlight* sans rap (accentuation), sans rock, sans truc violent ! Parce que justement il faut être intelligent, le MMA il y a assez d'images brutales, faut pas rajouter de musiques brutales. Tu peux le faire

mais ce n'est pas très fin je trouve, alors que lui il mettait des musiques de cinéma, des bandes originales.

Je remarque qu'on utilise davantage actuellement de musiques instrumentales.

Oui, tu ne mets pas du blanc sur du blanc, tu mets du blanc sur du noir pour ressortir. C'est le même système pour moi.

Est-ce que vous avez d'autres passions que le MMA et le cinéma ?

Celle-là est dépassée maintenant, mais j'étais fan des jeux de plateau *Warhammer 40000*. C'est comme un jeu de plateau avec des figurines où tu te construis une armée, et tu dois construire, peindre, tu te fais toi-même les décors et ensuite… c'est comme des échecs. J'aime ce côté échec.

Vous aimez les combats de Georges Saint-Pierre et les stratégies à la Greg Jackson ?

Alors Georges Saint-Pierre jusqu'à 2007 et son deuxième combat contre Matt Serra ouais j'aimais bien. Le personnage est sympathique quoiqu'il arrive. Depuis 2008, j'accroche moins. Ok c'est le challenger qui doit aller chercher la ceinture, mais il est tellement rodé que ça fait des combats qui ne passionnent pas. En MMA j'ai un côté fougueux, j'ai envie d'en prendre plein les yeux. Parce qu'en tant de spectateur c'est un régal, t'as l'adrénaline à 100%, voilà le curseur est à 100%, tu ne sais pas ce qui va se passer, t'as des coups dans tous les sens, c'est dangereux. Qui va encaisser ? Qui va s'accrocher ? J'aime beaucoup.

Quel est votre cursus scolaire ?

J'ai fait un Bac littéraire. J'ai fait trois années d'étude à l'école de cinéma.

Avez-vous grandi à Paris ?

Non, je suis arrivé à Paris à 20 ans, je viens de Soissons.

Voilà, on a fait le tour. Merci.

C'est bien, tu l'as bien travaillé.

Durée : 1h40.

Annexe n°19.2 : Méthodologie et idées clés groupe 2

Entretien n°5 : Florent

- Découverte en 1996, avec l'UFC 2, par une cassette vidéo d'un ami du jiu-jitsu.
- C'est un « mélange, donc intéressant sur le plan stratégique ». Un combat n'est jamais le même. Il porte un intérêt particulier pour les « aspects techniques, tactiques, stratégiques ». Les différences entre sport et spectacle varient selon les stratégies commerciales, différentes entre le Japon (plus spectacle) et les USA (plus sport). Des valeurs positives comme les autres arts martiaux avec « le courage, l'abnégation, l'entraide ».
- Les combattants ne sont pas des guerriers car ce « n'est pas la guerre », ne sont pas des têtes brûlées, sont un peu des intermittents du spectacle. Ne sont pas forcément des hommes d'honneur car ça dépend de la personne et non du sport.
- Le MMA est violent mais pas violent quand on fait déjà des sports de combat. Besoin d'éduquer les gens qui ne connaissent pas ce sport.
- Il a pratiqué le jiu-jitsu, jiu-jitsu brésilien et un peu de boxe anglaise.
- Il n'est pas passionné par le MMA, ne porte pas d'habits, pas de films spécialisés.
- Mélange, technique, violent, abnégation, efficacité.

Durée : 50 min.

Entretien n°6 : Akira

- Découverte en 2000, par le *pro-wrestling* au Japon, à la télévision avec son père.
- Plus de spectacle au Japon, focalisé sur la vie des combattants alors qu'aux États-Unis, l'accent est mis sur le sport, le combat. Dans tous les cas, il y a toujours du respect et une sacralisation des combattants et des combats. Un bon « mix » entre sport et spectacle.
- Image de guerriers, 50% de têtes brûlées avec des « *punch drinkers* », pas des intermittents du spectacle (contrairement au catch), des hommes d'honneur.
- Le MMA est plus concret. Les arts martiaux traditionnels ont une « philosophie », chacun croit être le meilleur dans sa discipline mais ça reste du « cassage de briques ».
- Regrets du Pride, de ses règles et de son show. Il voit l'UFC grandir à condition qu'il trouve des nouveautés s'ils ne veulent pas lasser le public.
- Il a pratiqué le football, pas de sports de combat.
- Passionné par le MMA, porte des habits, achète des DVD, *goodies*. Il aime aussi la lecture, le voyage.
- Sport, *Pound for Pound*, Pride, meilleur, victoire.

Durée 1h.

Entretien n°9 : Yohann

- Découverte en 1996, UFC 2, par un ami.

-La cage, les gants représentent le MMA, ne rien lâcher, l'investissement total des hommes. Le spectacle l'a charmé au début, puis c'est devenu un sport.
- Des guerriers oui, mais plus trop maintenant car c'est moins « bourrin ». Des têtes brûlées au début. Des intermittents du spectacle surtout pour les français à cause de leur précarité. Des hommes d'honneur aujourd'hui car il y a plus de règles.
- Le MMA est les arts martiaux « modernes » car une synthèse de tout. Privilégie autant la défense que l'attaque. Beaucoup d'arts martiaux comme le judo ont oublié d'où ils viennent, avec trop de règles.
- Il a pratiqué le football, judo, jiu-jitsu, jiu-jitsu brésilien et grappling.
- Passionné par le sport. Regardez au début des films comme *Bloodspor*t. Ne porte pas d'habits spécialisés. Il aime aussi l'informatique.
- Endurance, psychologie, passion, technique, persévérance.

Durée : 1h30.

Entretien n°10 : Steve

- Découverte en 1994, par un magazine où il parlait de l'UFC 2, un « tournoi à la *Bloodsport* ».
- Les combattants sont des athlètes, motivés, qui font des sacrifices. Ce ne sont pas des guerriers, ne sont pas tous des têtes brûlées car ils jouent la sécurité, sont plus ou moins des intermittents du spectacle à cause de leur précarité et sont dans la majorité des hommes d'honneur.
- C'est violent mais pas plus. Ça peut choquer à cause des gants fins, des coupures et du sang.
- Les arts martiaux traditionnels ont montré qu'en combat « réel », ils n'étaient pas efficaces. Ils n'ont pas évolué leurs techniques depuis longtemps. De plus, les règles limitent l'efficacité des techniques.
- Il regrette que les règles américaines dominent car les juges et certains combattants abusent du système de la notation. Contre les coudes au sol, il ajouterait les coups de genou au sol.

- Passionné par le sport en général. Il regarde les films de sports de combat. Il ne porte pas de f*ightwea*r. Il aime le cinéma, la lecture, le voyage, l'informatique, le billard.
- Il a pratiqué la lutte contact, natation, escalade, karaté *shotokan*, aïkido, *nunjitsu,* grappling et jiu-jitsu brésilien.
- Efficacité, arts martiaux, mélange, sport, éthique.

Durée : 30 min.

Entretien n°16 : Sophian

- Découverte en 2001, avec l'UFC 1 ou 2 et le Pride 10, « tout naturellement quand on fait déjà un sport de combat ».
- « Sport de combat de référence avec toutes les phases de combat réel ». C'est un sport avec du spectacle derrière.
- « Ce sont des gladiateurs des temps modernes », il faut du courage, du travail, de la détermination. Il les voit comme des guerriers, des têtes brûlées pour « rentrer dans la cage », des hommes d'honneur à « 98% » mais pas des intermittents du spectacle.
- C'est plus violent parce qu'il y a les gants plus fins, ça coupe, il y a les coudes, les *stomps* avant. « Mais c'est pas plus violent que la boxe thaïlandaise ».
- Il y a plus de respect dans les arts martiaux traditionnels, où il n'y a pas de *trash-talking*. Le respect en MMA est après le combat.
- Passionné par le sport en général. Il aime la musique, le cinéma et la vie de famille.
- Il a pratiqué le football américain, judo, boxe thaïlandaise et boxe anglaise.
- Courage, travail, sacrifice, respect, honneur.

Durée : 30 min.

Entretien n°20 : Yannis

- Découverte en 2006, par un *Highlight* de Boondock sur Internet.
- L'aboutissement des arts martiaux, à la limite de l'humain (« les derniers retranchements psychologiques »). Haute valeur technique et beaucoup de respect. Un sport spectaculaire.
- Valeurs dépendantes de la personnalité de chacun, véhiculées par les médias.
- Distinction entre violence et dangerosité car les blessures ne sont pas graves en MMA.
- Il voit le MMA dans l'avenir comme un « sport de masse ».
- Il a pratiqué la boxe pieds/poings.
- Ne porte pas d'habits. Il aime l'art, l'informatique. Les jeunes prennent connaissance de ce sport par le biais des jeux vidéo.
- Retranchements humains, exploration, émotion, sport, respect.

La durée de l'entretien n'est pas évaluable

Entretien n°34 : Cynthia

- Passion, évolution, Pride, cœur, dévouement.
- Découverte en 2003-2004, par le K-1, puis Pride et UFC. Elle était déjà fan de boxe mais sans l'influence des parents.
- Ce sont des « guerriers des temps modernes », certains sont des intermittents du spectacle pour le *show*, ce sont des hommes d'honneur car il y a l'esprit des arts martiaux.
- Le Pride représentait la pratique parfaite.
- Le MMA est plus « innovant », plus « frais » que les arts martiaux traditionnels.
-À travers les *highlights*, elle veut créer une histoire avec les sentiments et pensées des combattants.
- Les fans américains ont une méconnaissance de ce sport, le MMA ayant grandi « trop vite ».

-Elle regarde les films de Jean-Claude Van Damme et de Michelle Yeoh. Elle joue aux jeux vidéo mais ne porte pas de *fightwears*. Elle aime les voyages, l'anthropologie et l'archéologie.
- Elle pratique la boxe anglaise et le kempo.

Durée non évaluable.

Entretien n°41 : Lorenzo

- Grandeur, magique, passion, merveilleux, émotion.
- Découverte vers 2000, par un ami avec une vidéo, puis sur Internet.
-Nostalgie du Pride. Le One F.C a actuellement les meilleures règles.
- L'*Ultimate Fighter* fut l'élément qui a permis à l'opinion sur le MMA d'évoluer
- À travers ses *highlights*, il veut montrer le côté humain, émouvoir le téléspectateur.
- Il regarde beaucoup de films sur ces sports, joue aux jeux vidéo et porte un peu de *fightwears*. Il aime le cinéma, la musique, les voyages et le sport.
- Il pratique la musculation et la course.

Durée non évaluable.

Entretien n°47 : Benjamin

- Puissance, droiture, combat, respect, art.
- Découverte pendant le Pride, par Internet et des DVD.
- Ce sont des sportifs de très haut niveau.

- Le point négatif est que des bloggeurs s'approprient ce sport. Le MMA est trop dépendant de l'UFC. Il gagne sa vie grâce au MMA, ce qui cause des jalousies en France.
- Il a pratiqué le football, boxe anglaise et du MMA à l'entraînement.

Durée de l'entretien non évaluable.

Annexe n°20 : Entretiens du groupe 3

Annexe n°20.1 : Entretien n°25, Nicolas R.

Depuis quand êtes-vous entraîneur de boxe anglaise ?
Oula… depuis plus de 30 ans ! Je fais ça depuis plus de 30 ans. J'ai démarré avec la boxe éducative, avec des petits, j'ai commencé à faire mes armes là, la filière fédérale classique : instructeur fédéral BE1, BE2. Après j'ai évolué logiquement dans la pratique : boxe éducative, boxe amateur, boxe semi-professionnelle, boxe professionnelle… et haut niveau.

Et si vous deviez définir la boxe anglaise, quelles seraient selon vous les principales valeurs ?

(il réfléchit) Il y a deux cas…je le vois de deux façons : il y a la boxe de compétition et la boxe-*business*. J'ai évolué dans les deux… les deux rayons. La boxe *business*, il n'y a que l'argent qui prime.

Ok, et depuis quand vous connaissez le MMA ?
Le MMA… j'en ai entendu parler au départ sur Internet. Euh… bien évidemment, on était fondamentalement contre ! La diffusion du MMA, au niveau de la télé parce que ça nous

prenait de l'espace… de l'espace temps et bien évidemment argent (accentuation). Donc je sais que…il y a des gens de l' « ancien régime » de la boxe anglaise qui ont... fait en sorte qu'on refuse l'accès au droit télé au MMA. Pour moi, le MMA bien évidemment c'est quelque chose qui serait diffusé parce que c'est codifié de la même façon qu'une autre pratique, que ça soit la boxe, le kick, etc. Voilà, je le place au même niveau qu'une autre pratique de sport de combat, d'opposition.

Quand vous dites les droits télés…vous faites référence à l'histoire de canal + ? (NDLR la boxe était diffusée sur Canal+ alors que le Pride F.C était diffusé sur Sport+, soit une chaîne du groupe Canal).

Moi, ce que je vois…c'est que l'évolution aujourd'hui fait que dans les clubs, on arrive pratiquement à faire de la multi-boxes, on va de plus en plus vers de la multi-boxe. Parce que les mecs de l'anglaise se rendent compte que finalement, les gamins ne viennent pas parce que la boxe anglaise, elle est moins attractive que du pieds/poings. On voit les gamins qui s'entraînent et qui font… euh du *fight* ! Enfin…MMA, tous ces dérivés-là, free fight, etc., ils le font dans les caves ou dans des espaces qu'ils squattent… à cet effet ou dans les municipalités, on leur prête des dojos et on ne sait pas vraiment ce qu'ils y font. Donc ça, ça a évolué et on se rend compte qu'aujourd'hui il y a des galas mixtes, etc. Et je crois qu'on va… vers une boxe, enfin en France… une multi-boxes (accentuation).

Et vous pensez qu'ils peuvent cohabiter ensemble ? Boxe anglaise, MMA ?

Je pense que oui, on… on peut cohabiter. Oui ! Obligatoirement on va arriver par cohabiter parce que les dix gamins qui feront du MMA, les dix gamins qui feront de l'anglaise, autant les avoir tous sous la main et de faire un sport complet (accentuation). Peut-être, on va arriver à la naissance d'un autre sport, on peut rêver, d'une autre codification, d'une seule fédération unique avec plein de sports mais ça on ne le verra pas !

Il y a quelque chose qui vous dérange dans le MMA ?

Non, non rien du tout, il n'y a rien qui me dérange. Techniquement (accentuation), ce qui me dérange c'est que je ne comprends pas le combat au sol que… je ne me maîtrise pas ! Je ne comprends pas techniquement mais je ne suis pas contre. Je suis allé faire des combats à Amsterdam où il y avait du free fight, il y avait de gros combats de free fight dans la même soirée.

Oui, c'est vrai qu'il y a des galas mixtes en Hollande.

(il m'interrompt) Moi, j'ai un gars qui avait un championnat du monde en Hollande et euh… dans la même soirée il y avait du free fight avec de grands noms !

Et vous pensez qu'au niveau des entraînements, ce sont des sportifs à part entière ?
Oui, ce sont des sportifs à part entière. Quand tu vois, quand ils montent sur le ring : ils sont affûtés ! On voit bien qu'ils n'arrivent pas là avec de la couenne (accentuation), ils sont prêts, ils sont affûtés. Pour moi, ce sont des athlètes, ouais.

Quelle est la part de spectacle ?
(il réfléchit) Le combat ça plaît ou ça plaît pas. Heureusement qu'il y a des détracteurs, ça fait parler. Moi, ça ne me dérange pas, de tout temps il y a toujours eu les jeux du cirque, l'arène, on tue/on tue pas, on donne la vie/on donne pas la vie. La catharsis, c'est pas à toi que je vais l'expliquer (il sourit). Parce que de toute façon, il y a des spectateurs et on le regarde à la télé. Alors bien sûr, il y aura des gens qui seront contre. La corrida, quand ça passe à la télé les *aficionados* vont regarder la corrida et les détracteurs vont dire que c'est pas bien. Ceux qui aiment le sport de combat vont le regarder à la télé et pareil.

Pensez-vous que dans les valeurs, parce que les détracteurs parlent toujours des valeurs. Y a-t-il des différences entre la boxe anglaise ou autres sports de combat et le MMA ?
Ben là, je vais te répondre en tant que technicien, technicien/éducateur. Les fondamentaux de l'abnégation, des efforts, la souffrance : ce sont les mêmes ! Un éducateur il te dit ce qui est important si tu mets un gamin sur le ring et que ce gamin-là, il passe son seuil de souffrance, qu'il se batte avec lui-même. À partir de là, quand le gosse il vient et qu'il est dans cette logique-là, dans la vie c'est un mec qui ne baissera pas les bras, c'est un mec qui avancera de toute façon. J'ai expérimenté ça, ça fait 30 ans que je me sers de la boxe, des outils de médiation, d'insertion, socialisation tout ce que tu veux, euh… le gamin qui en chie (accentuation) sur le ring est un gamin qui en chiera dans la vie et qui sera capable, il reproduira ses effets de transfert qu'il connaîtra à un moment donné. Voilà, si t'es guidé, obligatoirement tu feras des efforts et tu réussiras dans la vie.

D'ailleurs, j'ai vu qu'il y avait un docteur qui expérimentait la boxe thérapeutique par la réinsertion.
(il m'interrompt) Ça fait 30 ans que je me sers de ça comme outils. Mon mémoire de BE2 je crois, c'est « Boxe-thérapie ». C'est bien, qu'il expérimente (il sourit), ça marche. Rien que d'être face à soi-même, rien que pour se lever, s'habiller, venir, se peser, tenir un régime

alimentaire, rentrer dans la zone de la souffrance physique (accentuation) et de se battre avec soi-même. Rien que là, l'opposition que tu as avec toi-même quand tu es en phase de socialisation, je pense qu'elle est plus pointue que déjà parler de l'opposition que tu peux avoir avec un individu. Donc ton docteur, tu lui diras qu'il me convoque et on parlera en intimité (il rigole).

Ok. Y a-t-il un moment où ça part en dérive ?

Oui, à tout moment ! Bien évidemment. La codification interne de la pratique doit t'emmener à ne pas dériver. Mais à tout moment, la perte de contrôle, j'ai vu des mecs se finir à coups de pied, péter les plombs ! On parle bien de l'anglaise, j'ai vu des mecs craquer et se mettre des coups de pied. Alors bien évidemment, l'accompagnement il est fin, il est subtil pour t'amener à comprendre ce qu'il se passe, d'amener le mec à se contrôler. Mais oui, tu peux craquer, on a vu… même des mecs, des grands champions craquer : Oliver MacCall a éclaté en sanglots, refuser le combat, tourner le dos. Il se passe quand même des choses sur le ring au-delà de la boxe, il y a quand même de l'émotion.

Parce que c'est vrai qu'en dehors de la boxe, comme en rugby, d'autres personnes pètent un plomb. Mais sur le ring, comment certains peuvent-ils basculer en dehors des règles ?

Ben, Tyson qui bouffe l'oreille à Holyfield, il craque le mec, il est dépassé, il est prêt à tout pour tricher et il lui mord l'oreille. J'ai vu des garçons ici qui étaient en championnats d'Europe qui ne s'en sortaient pas et qui sont arrivés à mettre des coups de coude, qui sont arrivés à parler aux mecs. Après tu as le fait que tu te mets à tricher quand t'es dépassé.

Est-ce que c'est dû aux excès de la compétition ?

Ce sont les excès de la compétition où c'est l'individu qui n'est pas prêt à aller, à dépasser ses seuils de difficulté, des seuils de difficulté qu'il ne maîtrise pas. Et euh… il faut que je réfléchisse là-dessus pour te dire ce que je pense.

D'accord, pour revenir au MMA, que pensez-vous de l'avenir du MMA ? Comment va-t-il évoluer ?

Je pense que si les mecs qui sont à la tête de ça, arrivent à…continuer à se battre, à créer une fédération, à codifier, structurer, ça va être… On voit naître plein de pratiques sauvages, le truc brésilien, le truc chinois, le truc machin, le truc cambodgien, dès qu'il y a un mec qui revient d'un voyage dans un pays asiatique, qui revient avec une technique, ça y est il se lance et ça marche. On a vu apparaître dans les années 1980 avec Zenaf et tous ces gens-là, Battesti, Zenaf, on a vu arriver la boxe américaine, le full-contact. Après ils se sont battus entre eux,

chacun a monté sa propre fédération donc ça devient ingérable. Si aujourd'hui le MMA reste le même truc, ça risque de marcher. Mais au moment où ils vont commencer à se dissocier, c'est comme la boxe thaï, il y a dix (accentuation) fédérations de boxe thaï. Nous, on évolue avec un groupe de gamins, il y a quinze fédérations ! Les valeurs propres à la pratique sportive c'est que voilà, l'important c'est de participer, Coubertin, c'est facile à dire mais on va rester dans cette logique de participer, jouer, ça risque de fonctionner. Dès qu'on va partir dans le sport *business*, malheureusement c'est là où il y a de la dérive, elle arrive à ce moment-là. Tu rentres dans le sport *business*, les attributions, ils ont des salles, ils encaissent des cotisations. La force de l'anglaise, c'est qu'on n'encaisse pas de cotisations, on paye (accentuation) sa licence. Elle peut être là la différence.

Pratiquement tous les combattants ont une base, un art martial propre à côté : certains vont être lutteurs…Certains commencent directement par le pancrace ou MMA…

(il m'interrompt) Il y a pas mal de gamins ouais…qui vont directement au MMA. Il y a une vraie, une vraie recherche. C'est comme la drogue, si la drogue on l'a trouvée dans toutes les pharmacies, personne en fumerait. Le fait de l'interdit t'excite ! C'est humain, je veux dire voilà.

Le côté « interdit ».

Le côté interdit t'excite ! Voilà, tu y vas.

Est-ce que vous avez vu des films, DVD consacrés au MMA et même aux autres sports de combat ?

Oui, bien sûr sur Internet on regarde c'est intéressant (accentuation). Je t'ai dit, j'ai participé plusieurs fois à des soirées où il y avait du free fight, j'étais spectateur, j'étais dans les vestiaires, j'ai regardé les mecs se préparer. J'ai plein (accentuation) de propositions pour des mecs qui voulaient venir ici, pour se préparer, perfectionner leur anglaise et qui faisaient du free fight. Je n'ai pas donné suite parce que…pas le temps ! Pas le temps et je voulais rester en accord avec moi-même et voilà… l'anglaise, je fais un peu de pieds/poings : donner quelques coups de main, tenir des *paos* pour Mezzache, Pany…voilà des préparations pour des gros combats. Mais ouais, oui c'est intéressant. Le plus gros agent au Japon, le pays qui fait le plus de championnats du monde par an mine de rien, et euh… qui lui aussi est dans le MMA, ce gars me demande de trouver des gros en Europe pour monter ça et pour faire des échanges là-dessus, j'ai pas donné suite.

Par manque de temps ?

Non, après c'est un réseau, je suis passé à autre chose. Je me suis occupé du rugby et voilà ça me plaît.

(la discussion se poursuit sur le rugby)

Est-ce qu'il y a des liens entre les clubs de boxe anglaise ?

Ce sont des pratiques, comment dire ? Des pratiques où les types n'échangent pas, on ne se donne pas les recettes. Les mecs qui mettent sur Internet ou qui partagent leurs écrits ça ne se fait pas chez nous.

Parce qu'en MMA, il y a une centralisation de la discipline comme en France où il y a un pôle autour d'Avignon : les combattants de Béziers, Marseille s'entraînent avec le Bushido des frères Schiavo. Aux États-Unis aussi, il y a une centralisation.

Non, non la boxe anglaise ne fonctionne pas comme ça. Il n'y a pas de partage. La fédération essaye, on fait des stages de formation et voilà. T'as deux ou trois mecs qui vont échanger parce qu'ils étaient dans la même formation. Ils gardent contact mais dès que tu passes la phase d'expérimentation de ton sport en tant qu'enseignant, tu deviens autonome et tu crois avoir la science infuse, hein ?

(la discussion se poursuit sur sa méthode de travail reconnu dans le milieu)

Pour finir, quelle serait pour vous la définition du MMA en cinq mots, les cinq premiers mots qui vous viennent à l'esprit ?

Carré, combat, sang, spectacle, argent.

Et pour la boxe anglaise, pareil en cinq mots.

Je ne veux pas cracher dans la soupe (il rigole), euh… corde, spectacle, télévision, travail, abnégation.

Voilà, il y télévision, média parce que ça reste un sport, on a été exposé. C'est vrai qu'il y a 36m², 6 par 6, 36m² d'espace télévisé par excellence où avec trois caméras tu fais un direct. Tu fais de la mondovision. Si tu veux faire la cage déjà c'est différent, c'est un autre moyen technique parce que ça doit filmer par-dessus, etc. Euh… le rugby, le vélo… t'imagines le vélo, « je vais retransmettre le vélo, le Tour de France », c'est colossal techniquement donc voilà exposition médiatique est intéressante en anglaise.

Ok, ça y est, Merci.

Moi ça m'intéresse ton truc. (la discussion se poursuit).

Je souhaite recueillir le plus d'informations pour pouvoir parler du MMA. Combien avez-vous fait de championnats du monde ?

27 championnats (NDLR dont celui de Jean-Marc Mormeck).

La boxe amateur a-t-il encore de l'avenir ?

Oui, c'est indispensable. Tout le monde y est passé.

J'allais oublier une question. Pensez-vous que le MMA est dangereux ?

En MMA, les types ont plus de stigmates (il se touche le visage), c'est physique. En boxe anglaise, avec tout ce qu'ils reçoivent, les gants sont plus gros… ils deviennent félés ! Ils parlent comme ça : « bleubleu », j'en ai vu ils finissent tarés.

Oui, alors qu'en MMA, les coups sont donnés sur tout le corps, la boxe anglaise concentre la plupart des coups au visage.

Oui.

Durée : 45 min.

Annexe n°20.2 : méthodologie et idées clés groupe 3

Entretien n°3 : Ivan

- Découverte il y a peu de temps, « je suis allé voir dans une salle pour essayer ».
- Premier sentiment : « ça a l'air violent », mais il a l' « esprit ouvert ».
- Les frappes au sol et le sang « ça gêne les femmes ».

- Il est indifférent à la légalisation du MMA en France, il pense que la prostitution le sera avant.
- Il ne voit pas d'avenir de ce sport.

Durée 20 min

Entretien n°4 : Robert

- Découverte en 2006 ou 2007, par un club d'aïkido où les pratiquants parlaient de « Combat libre ». Seuls les initiés connaissent.
- Il y a de l'argent là-dedans, ça vient des États-Unis. De la « la violence pour la violence ».
- La défense est privilégiée dans le karaté, aïkido, il y a une histoire et pas de K.O, alors que le MMA c'est de l' « attaque ».
- Ne souhaite pas la légalisation du MMA en France.
- Il a pratiqué de l'aïkido et fait de la musculation.

Durée : 20 min.

Entretien n°18 : Pascal

- Découverte en 2003, par un DVD vu dans un hypermarché.
- La cage peut choquer, « ça fait combats de coqs ».
- C'est du sport, mais c'est avant tout un spectacle « pour les trois-quarts des gens ». « Plus le niveau de compétition augmente et moins il y a de valeurs ».

- Les combattants sont des « athlètes » avec une hygiène de vie, des entraînements mais au final, ils se dopent. Ce sont des guerriers car ils montent sur le ring, rentrent dans la cage. Ce ne sont pas tous des têtes brûlées, ce ne sont pas des intermittents du spectacle mais des hommes d'honneur dans sa majorité.
- C'est violent quand on ne connaît pas, comme le kick-boxing, la boxe thaï. Ce n'est « pas un sport de voyous ». Il n'y a pas de traditions dans le MMA.
- Il trouve que les combats aujourd'hui sont trop longs, ennuyeux, préfère les combattants légers que les poids lourds comme en boxe anglaise. Il pense que le MMA ne va pas s'accroître davantage, ça va « rester entre passionnés », peut s'essouffler car il y aura d'autres sports plus spectaculaires.
- Passionné par le sport, il possède des DVD du Pride mais ne porte pas de *fightwears*. Il aime la musculation, la condition physique et la musique.
- Il a pratiqué le rugby, judo, self-défense, kick-boxing.
- Honneur, mode de vie, choquant, pieds/poings, soumission.

Durée : 1h30

Entretien n°19 : Maria,

- « Pas plus violent que d'autres sports de combat ». Le judo a des combats agressifs avec « des sales coups, des judokas ont un mauvais esprit ». Des combattants agressifs dans tous les sports de combat.
- « En compétition, on est loin de la philosophie de Jigoro Kano ».
- Passionné par le sport en général, musculation.
- Elle a pratiqué le judo à haut niveau.

Durée : 8 min.

Entretien n°23 : Jason

- Sport, combat, physique, passion, boxe.
- Découverte par un ami sur Internet.
- Il aime le MMA car c'est un mélange. Il préfère les coups de coude.
- Le rugby est plus traumatisant que le MMA (« j'avais mal aux épaules pendant trois semaines), plus violent que la boxe et le MMA.
- Il a pratiqué le rugby, le judo, le kick-boxing et la boxe anglaise.

Durée : 20 min.

Entretien n°26 : Pany

- Générosité, combativité, monstrueux, révolutionnaire, attractif.
- Découverte avec les premiers UFC, par VHS.
- Un sport révolutionnaire, une évolution des défis entre arts martiaux.

- Le MMA a besoin d'une reconnaissance en France, mais présence de « charlatans ». La différence avec les arts martiaux traditionnels se fait selon les individus, pas selon les pratiques. Hypocrisie avec la violence autorisée du karaté contact.
- Le MMA n'est pas plus violent mais « ça abîme ».
- Héritage familial avec la boxe birmane, avant de faire de la boxe thaïlandaise.
- Avant les combats, il ressent du « stress », « pas conscient » pendant avec une baisse progressive de l'adrénaline. Il sait quand son adversaire est K.O par rapport à ses yeux.
- La boxe attire aussi la « voyoucratie », qui se sert de techniques à de mauvaises fins.
- Il regarde des films sur ces sports et porte les *fightwears*.

Durée : 1h.

Entretien n°30 : Frédéric

- Guerrier, cage, compétition, violent, spectaculaire.
- Il s'est dirigé vers le kick-boxing pour « décharger ses nerfs après le boulot ».
- Des « personnes quittent la thaï et le kick pour aller vers le MMA car c'est mois traumatisant pour les genoux ».
- Il regarde des films sur les sports de combat et porte des *fightwears*.
- Il a pratiqué le karaté contact, kick-boxing puis boxe thaïlandaise. Du VTT aussi.

Durée totale : 35 min

Entretien n°33 : Irwin

- Combat, extrême, *show*, spectaculaire, guerrier.
- Découverte il y a plus de cinq ans, par un ami avec un DVD.
- « De vrais combattants », un sport spectaculaire, des « gladiateurs » avec rigueur et respect. Des « guerriers mais nobles », des têtes brûlées mais pas des intermittents du spectacle.
- Il préférait le Pride, il n'est « pas fan de la cage » car cela fait animal. Le MMA a plus de mixité donc est plus attractif.
- C'est un peu plus violent, ça doit être interdit pour les enfants.
- Il regarde des films et jeux vidéo spécialisés, mais ne porte pas d'habits *fightwear*.
- Il a pratiqué le football, le judo, kick-boxing, aïkido et de l'*Oliva Professional Fight System*.

Durée de l'entretien : 20 min.

Entretien n°34 : Nouhé

- Free fight, combat de rue, liberté, coups permis, K.O.
- Découverte en 2006. Un entraînement de boxe anglaise où était aussi pratiqué le MMA. Puis des vidéos sur Internet.
- Un sport complet mais il ne faut pas commencer directement par le MMA.

- Ce ne sont pas des guerrier car c'est un « art », pas des têtes brûlées car il faut être intelligent, pas des intermittents du spectacle. Pas des hommes d'honneur car cela dépend de chacun.
- La cage (« pour les bêtes) est le point négatif. Le MMA est « un style plus tape-à-l'œil ».
- « Le MMA tu peux arrêter quand tu veux », en boxe non.
- Il ne regarde pas de films et ne joue pas à des jeux vidéo spécialisés. Pas de *fightwears*.

Durée : 25 min.

Entretien n°43 : Marc

- Brutalité gratuite, gros bras, intelligence facultative, spectacle, honneur
- Découverte il y a moins de dix ans, par Internet.
- « Horreur » car c'est une destruction de l'adversaire. Image d'athlètes « surdimensionnés » comme au catch. Ce sont des têtes brûlées et des intermittents du spectacle.
- La cage est le point négatif. Comme un « combat de coqs », « clandestins ». Le free fight a une volonté commerciale, un business sans histoire.
- Une génération avec « l'oubli de la guerre et de l'horreur », on se dirige vers l'émergence de tournois à mort.
- Il ne regarde de films sur les sports de combat. Il aime le bricolage, le voyage et la photographie.
- Il a pratiqué le judo, le jiu-jitsu.

Durée de l'entretien : 25 min.

Entretien n°46 : Anthony

- Gladiateur, puissant, art, guerre, arts martiaux.
- Découverte en 2006, dans mon ancien club de kick-boxing.
- Un côté gladiateur. Un sport vers du spectacle.
- Le point négatif est que le MMA est trop fermé, une « caste ». Il préfère les règles qui autorisent plus de coups de l'Arrow system. Selon lui, ce système est plus facilement accessible.
- Il a pratiqué le kick-boxing
- Il aime la chasse à l'arc, les randonnées en montagne, les stages de survie et les tatouages.

Durée de l'entretien : 30 min.

Annexe n°21 : Entretiens du groupe 4

Annexe n°21.1 : Entretien n°1, Monique

Depuis quand connaissez-vous le free fight ?

Depuis quelques années, je veux dire 4-5ans.

Par quels moyens avez-vous eu accès ?

Par l'intermédiaire de mon fils.

…**Est-ce que vous en avez vu ?**

Oui malheureusement j'ai envie de dire, puisqu'il le regardait à la télé. Et en quelque sorte il nous imposait… (léger silence) ce sport (terminant la phrase d'un ton plus bas).

Quels sont vos sentiments sur ce sujet ?

J'ai malheureusement envie de dire assez négatif.

Qu'est-ce qui vous dérange là-dedans ?

C'est… (elle réfléchit)

La violence ? Un degré de violence inacceptable ?

Ce n'est pas inacceptable. C'est je crois la vue du sang (accentuation). Je ne saurais pas plus l'expliquer : le sang ! Voilà c'est j'ai envie de dire que ça s'arrêterait à ça. Comment on peut arriver à se battre jusqu'à justement à… au sang ? (elle réfléchit) Peut-être que si il n'y avait pas le sang dans ce sport… euh… ça me dérangerait pas plus que ça.

Est-ce que vous avez pratiqué un sport de combat dans votre vie ?

Non

Et…que pouvez-vous faire pour, soit encourager ou soit enrayer ce phénomène ? Pensez-vous militer ?

Non, je suis assez indifférente, dans la mesure où ceux qui le pratiquent, ils font ce qu'ils veulent et ils savent ce qui les attend (elle réfléchit). Plutôt indifférente, ni pour ni contre. En tant que femme je suis indifférente, en tant que mère je suis contre.

Ce sport est interdit actuellement en France, vous pensez que c'est une mauvaise chose ?

Pas spécialement, mais ce n'est pas forcément une bonne, je suis indifférente. Il peut, il peut être pratiqué ça ne me dérangerait pas, il est interdit ça me dérange pas plus.

Ok. Quel a été votre premier sentiment quand vous en avez vu ?

Euh… le premier qui me vient, le premier mot, premier sentiment est horreur.

Et aujourd'hui, ça s'est atténué ?

Oui, oui ça s'est atténué. J'essaye de comprendre, j'essaye de comprendre pourquoi on ressent le besoin d'aller vers ce sport, surtout que bon, la plupart du temps c'est pratiqué quand même par des gens dits intelligents. Donc, j'essaye de comprendre. Donc, je ne suis pas 100% réticente, mais euh… j'ai besoin peut être de mieux comprendre.

Quelles imagent actuelles véhiculent le free fight selon vous ?

Quelles images ? Malheureusement oui liées au sang, violence.

Le voyez-vous comme un sport à part entière ou un spectacle avant tout ?

(Elle souffle, réfléchit) Un sport qui devient un spectacle, mais un sport quand même, car il y a… de l'effort, du travail, il y a des entraînements donc c'est un sport qui (accentuation), qui est un spectacle.

Que représentent pour vous les combattants ?

Ben, beaucoup de respect. Je, je les respecte parce que…ouais, ouais je les respecte. Du courage…

J'ai plusieurs qualificatifs. Euh, vous allez me dire si ça correspond. Les voyez-vous comme des « guerriers » ?

… Non parce que le mot guerrier, il y a guerre, ça me gêne un peu.

Des têtes brûlées ?

C'est, ça correspondrait mieux on va dire.

Des intermittents du spectacle ?

Non. Ce sont pas des comédiens, ce n'est pas de la comédie.

Des hommes d'honneur ?

Oui (réponse franche).

D'accord. Quels sont les avis de vos proches sur ce sujet ?

J'en connais qui sont fans, qui aiment beaucoup, notamment mon fils. Après, mon conjoint n'apprécie pas plus que ça. Donc c'est neutre, c'est partagé plutôt.

Pensez-vous que c'est partagé selon… l'âge, une génération ?

Peut-être (courte réflexion), peut-être mais c'est aussi peut-être les traits de caractère plus qu'une question d'âge.

Comment voyez-vous l'avenir de ce sport ?

(elle souffle en faisant la moue). Je sais pas. Je sais pas, peut-être se développer certainement. Euh, j'ai envie de dire que ce sera quand même dur. Voilà, ce sera pas facile pour lui de s'imposer.

Et… (elle m'interrompt)

Surtout en France avec tous les interdits qu'on peut rencontrer (d'une voix progressivement plus basse).

Est-ce que vous pensez que l'avenir, l'essor de ce sport passe par plus de « sportivité » ? Plus de règlements et moins de spectacle ?

À partir du moment que ça se passe en salle, dans un ring. Je ne pense pas qu'on puisse enlever le côté spectacle. Les règles, je pense qu'il y en a suffisamment, il y en a… ça a l'air d'être bien fait puisqu'il n'y a pas plus d'accidents mortels que dans d'autres. Donc… moi personnellement je ne vois pas ce qu'on peut apporter ; d'autres sauront davantage répondre.

Hormis les règles, quelles sont selon vous les différences entre les arts martiaux traditionnels et le free fight ?

Justement, je crois la vue du sang. Je vois pas de sang au karaté si ce n'est des saignements de nez, au judo aussi, il n'y a pas de blessures proprement dites c'est-à-dire des arcades, des… voilà, non. Je crois que c'est ce sang, je… j'en arrive à nouveau à ce sang.

Vous pensez que ce sport est plus violent qu'un autre ?

Beh il paraît, il paraît. Du moment qu'il… oui. Pour moi, oui.

Pensez-vous qu'il y a plus de blessures du coup, de combattants ?

Ben (un nouveau souffle) vu les combats que j'ai vu ! Ce n'est peut-être pas toujours les mêmes qui sont blessés, mais sur les deux… il y en a toujours un… qui sort plus ou moins amoché.

D'accord. Vous m'avez parlé de neutralité sur…l'interdiction du sport en France, mais trouvez ce constat normal ? De cette situation interdite ?

Ouais, c'est peut-être typique de la France. La France est quand même assez réticente…sur beaucoup de choses, que ça soit les films, tout ce que, on veut trop protéger les gens. Et peut-être qu'à force de faire ça, on va peut-être encourager à le faire. Donc… pff (Souffle, elle est plus agacée cette fois-ci) si les gens doivent le faire, je serai pour des ouvertures, des associations comme des clubs et les gens qui iraient ben… je pense qu'on peut le considérer comme un sport comme un autre. Maintenant, il doit être encadré c'est tout, par des professionnels, des gens, des… comme les arts martiaux. Qu'on ne mette pas là des gens pour le plaisir de se battre. Qu'il y ait autre chose que le plaisir de se battre, qu'il y ait autre chose derrière.

Avez-vous vu des films, des dvd consacrés aux MMA et sports de combat ?

Quelques films. Quelques films mais bon, je… j'avoue ne pas prendre du tout du plaisir à les voir.

Ce n'est pas par votre volonté ?

Pas du tout. Je ne regarderai pas par moi-même.

Quelles sont vos passions ? Vos intérêts ?

(elle réfléchit) J'aime le sport, mais plutôt le sport pour maintenir une forme, une santé. Dans les arts martiaux, je vois plutôt le côté sagesse…(léger silence) que je… ne vois pas en quoi le free fight apporte quelque chose dans ce que moi je recherche… si ce n'est le côté sport, le côté… (courte réflexion) de se défouler.

Quel est votre cursus sportif ?

L'athlétisme. Je viens de l'athlétisme. Moi c'est plutôt la course, le vélo. Après le sport c'est devenu un loisir.

Des sports sans contact ?

Sans contact, voilà.

D'accord.

(elle poursuit) C'est vrai que ce contact on aurait tendance à l'assimiler quand même à un comportement un peu bagarreur, moi je ne le suis pas. Ce ne sont pas spécialement des bagarreurs mais justement pourquoi les gens vont au karaté, au judo ? Si ce n'est le côté un peu sagesse, euh… c'est vrai les gens disent qu'on va judo/karaté pour plus les canaliser. C'est pas spécialement à la base, c'est quand même plus ou moins des mauvais garçons…

…**Oui, comme vous l'avez dit, ça dépend des comportements. Chacun…chacun a un besoin différent.**

(elle acquièce) Qu'ils soient payés me dérangerait parce que ça voudrait dire qu'on fait ça pour de l'argent. Donc il y a plus, la notion de plaisir n'est plus la même, alors que si ça reste dans le domaine du sport… je trouve que c'est différent. Dans le domaine du sport il y a… euh c'est plus les mêmes notions et personnellement je trouve que ça passerait mieux. Devenir un métier, se battre pour de l'argent, ça devient du combat et… (elle réfléchit) plutôt que dans le domaine du sport. D'une compétition, il a ses entraînements, il y a un championnat, il peut devenir le meilleur mais de là à dire que c'est un métier comme un rugbyman professionnel, un footballeur professionnel… bon tout ceux qui le pratiquent ne seront pas d'accord avec ce

que je dis parce qu'ils aimeraient faire de leur passion un métier. Mais moi étant quelqu'un de neutre, je privilégie le côté sport au métier.

Et cette différence, c'est par rapport à la nature du sport ?

Oui c'est la nature, oui, oui. Parce que se battre c'est qu'on le veuille ou non…c'est quand même se battre (accentuation) pour de l'argent. Je trouve que… (réflexion) peut-être que pour certains ils verront que c'est mieux de se battre pour de l'argent que de se battre pour le plaisir aussi. La prostitution c'est le même principe. Je préfère savoir qu'une pute fait ça parce qu'elle aime le sexe que pour gagner de l'argent, parce qu'à gagner de l'argent tu as d'autres moyens de gagner de l'argent (silence).

(Elle revient au sujet) On ne peut pas de suite l'amener à un sport professionnel, il faut peut-être commencer par des étapes, que déjà il soit reconnu comme un sport et peut-être dans 15 ans 20 ans reconnu comme un sport professionnel. Il faut aller doucement dans ce domaine.

Et ça risque d'avoir des répercussions dans la société, le fait que ça soit institutionnalisé ? Reconnu comme un sport à part entière ?

Non… ça pourra peut-être comme dans d'autres domaines. On le sait que l'argent ne fait pas de bien, s'il n'y a pas d'enjeu, d'argent en jeu avant, bon personne a peur de perdre ou de gagner, juste la gloire.

Il semblerait que là-dedans l'argent joue un grand rôle, donc ça pourrait être un frein ou un accélérateur pour ce sport ? Vous parlez de possibles combats arrangés…

Ça dépend de quelle optique on pourrait le voir. L'argent, s'il y en a qui veulent en vivre, ce sera pas un frein. Mais… (réflexion) l'argent je peux comprendre qu'il y ait des coûts, ça a des frais, des gens qui se blessent donc peut-être au contraire avec des bonnes licences qui prendront plus de choses en charge parce que c'est quand même des sports où on peut se blesser, ces gens ont besoin de vivre…De toute façon, d'une manière ou d'une autre, ce sport basculera, c'est sûr : je suis quasiment sûr, c'est presque obligatoire. C'est son issu… à long terme. Le problème c'est peut-être que les gens veulent en faire à court terme, professionnel de suite… mais pour que les gens l'acceptent, il faut y aller progressivement, peut-être ne pas brûler les étapes justement.

Qu'est-ce qui vous ferait changer d'avis ?

Qu'est ce qu'il me ferait changer d'avis sur ce sport ? Je sais… actuellement je ne sais pas. Je me pose la question, malheureusement je ne vois pas de réponse. Peut-être que… allez va, moins de sang ! (elle sourit) Qu'on arrête… pourtant ils sont arrêtés, mais moins de sang.

Comment vous définiriez le MMA avec les cinq premiers mots qui vous viennent en tête ?

Sang, violence, sport, combat, respect.

Durée : 45min.

Annexe n°21.2 : Méthodologie et idées clés groupe 4

Entretien n°2 : Bernard

- Découverte en 2010, par un reportage au journal télévisé.
- « C'est un truc de fous et de débiles ».
- « C'est le truc mélangé où tous les coups sont permis, c'est pas un sport ».
- Les combattants sont des « fous, ils esquintent leur santé, c'est comme le dopage ».
- Il ne souhaite pas la légalisation du MMA. « Il faut pas. Il n'y a pas de règles. T'es pas à l'abri d'une frappe qui blesse… on sait pas où ça s'arrête. C'est interdit mais bon ils doivent faire ça en douce, en cachette ». « Les entraîneurs ils ont pas de diplômes, ils prennent leur chèque et voilà ».
- Il n'aime pas la compétition, il préfère le sport-loisir.

Durée 15 min.

Entretien n°7 : Régis

-Il y a quelques mois, trois ou quatre combats sur la TNT.
- «C'est des combats de coqs ! Bon en France ils arrêtent quand il y a du sang, t'as pas le droit aux coups de coude, de pied au sol mais ailleurs... » « Si j'avais un fils, il le ferait pas… du vélo oui ».
- Les combattants sont des « botchs…des coqs, des animaux ».
- « Ils n'ont pas de fédérations. Quand dans les arts martiaux, ils se battent dans la vie, on leur enlève la licence, ce qui n'est pas le cas ici. Donc, il y a un risque de débordements des pratiquants dans la rue ».
-Il ne souhaite pas la légalisation du MMA en France. « C'est interdit et tant mieux. C'est interdit mais ils le font quand même, ils se cachent, ils s'appellent le samedi et voilà ».
-Il ne veut pas que les images de free fight soient montrées à des enfants car ils s'identifient déjà au catch et se blessent après.

Durée : 20 min.

Entretien n°22 : Nicolas P.

- Découverte en 2006, des combats à la télévision. Son frère en regardait.
-Premier sentiment : « ça va loin, quand tu connais pas c'est agressif ». C'est un « bon sport ».
- Les combattants sont « des gladiateurs des temps modernes, la préparation la plus pointue, la plus avancée dans le sport ». Pour lui, ce sont des guerriers : « il faut avoir l'âme du guerrier pour monter sur le ring ». Ce ne sont pas des intermittents du spectacle. Pour les hommes d'honneur, « il y a de tout », des passionnés mais aussi des « mercenaires comme dans tous les sports ».

- Ce n'est pas plus violent car il y a des règles, les coups sont calculés, pas plus choquant qu'un autre sport. « On a pas le droit de mettre un coup de pied dans la tête d'un mec au sol… alors que même au rugby on le voit souvent ».
- Distinction entre les spectateurs aimant le sport et ceux aimant le spectacle.
- En MMA, les combattants sont « plus agressifs, plus hargneux », ils ne lâchent rien. Ils se battent davantage « comme des chiffonniers ». Mais il y a du respect comme les autres arts martiaux.
-Il voit l'avenir du MMA avec davantage de protections des athlètes. Il y a un bon compromis. Comme dans tous les sports (rugby, football) « ça va plus vite ». Le MMA a bien évolué.
- Il a pratiqué le football, rugby.
-Sang, takedown, *show*, vaillant, respect.

Durée : 25 min.

.

Entretien n°24 : Jean

- « ça se passe dans la cage. C'est le sport où tout est presque permis ». Il a vu sur RTL9.
- « Ils se donnent de sacrés coups. Ce qui m'impressionne le plus c'est leur capacité pour encaisser ».
- Il a pratiqué du rugby et du cyclisme. Il a pratiqué rapidement de la boxe à l'armée.

Durée : 7min. L'entretien fut réalisé au domicile parental puisque l'enquêté est une connaissance à mes parents. De passage, nous entamions la conversation qui démarrait le sujet de thèse, d'où les questions sur le MMA. Ses connaissances étant limitées, l'entretien fut bref

avec des prises de notes. Il était à l'aise, répondant sans gêne. Il partit rapidement sur des anecdotes hors sujet, qui explique aussi la courte durée de l'entretien.

Entretien n°36 : Laura

- Baston, vif, violent, peu connu, masculin.
- Découverte il y a moins de cinq ans par un ami qui le regardait à la télévision.
- « Super violent au début, impressionnant », mais moins violent finalement. De bons rapports entre les combattants. De la « philosophie derrière les entraînements ».
- Ce n'est pas la « guerre » car il n'y a pas de haine, il faut être une tête brûlée pour accepter les risques. Ce ne sont pas des intermittents du spectacle, mais des hommes d'honneur.
- Ce sport ne doit pas être vu par les enfants.
- Elle regarde quelques films sur les sports de combat et joue à de vieux jeux vidéo.

Durée : 20 minutes.

Entretien n°42 : Ian

- Découverte il y a quelques années, à la télévision.
- « Ce sont des fous dans leur tête ! Ils sont fous. J'ai pratiqué du Kung fu plus jeune, un peu de jeet kune do aussi. Je préfère ça, ce sont des arts martiaux traditionnels avec plus de techniques ». Il préfère les coups de pied pour la précision et non juste pour frapper.
- Il a regardé les films de Bruce Lee. Il pratique aussi le cyclisme et aime les voyages.

Durée de l'entretien : 10 min.

Entretien n°44 : Marie-Pierre

- Dépassement, Liberté, Bestialité, Baston, Violence.
- Découverte il y a peu de temps, en cherchant du catch.
-Elle voyait le MMA comme du spectacle au début, puis du sport. Ce sont des « gladiateurs », des « spartiates ». Ce sont un peu des têtes brûlées, pas des intermittents du spectacle. Il a de l'honneur.
- Elle souhaite plus de mise en scène, voire « rendre plus dur ».
- Elle regarde des films sur les sports de combat. Elle a pratiqué le hand-ball, l'aïkido.

Durée : 20 min.

Entretien n°48 : Sabrina

- Violence, K.O, blessure, méchant
-Découverte il y a peu de temps, par une vidéo que regardaient ses neveux.
- C'est « horrible », un spectacle, « trop violent », « pas de règles ».
- Ce sont des guerriers, des têtes brûlées, pas d'intermittents du spectacle, pas d'honneur.

- Plus violent que les autres arts martiaux car ces derniers ont plus de règles. Elle voit l'utilité de se défendre mais pas le loisir de frapper.
- Elle ne regarde pas de films, ne joue pas aux jeux vidéo.
- Elle a pratiqué l'athlétisme, joue au piano. Elle aime la musique.

Durée : 15 min.

Annexe n°22 : Entretiens du groupe 5

Entretien n°11 : « CrocopBlack », le 10/03/2011.

Respect, sacrifice, dépassement de soi, entraînement, force.

Entretien n°12 : « Rom1 », le 10 mars 2011.

Efficacité, pugnacité, contrôle, respect, volonté.

Entretien n°13 : « Ariakas », le 11 mars 2011.

Émotion, courage, affrontement, entraînement, béatitude ;

Entretien n°14 : « Parp », le 12 mars 2011.

Courage, honneur, respect, passion, persévérance.

Entretien n°15 : Frédérique Decocq

- Comme dans les sports extrêmes, les pratiquants sont dans « une recherche de vitalisme ».
- Distinction entre la violence et l'agressivité. Elle est d'accord avec la remarque : « Certains pratiquants m'ont dit que ce n'était pas le free fight qui était violent mais les hommes qui le

font qui pouvaient l'être ». Une personne psychotique ne peut pas faire ce sport car présence de l'autre en tant qu'adversaire et présence de règles.
- Le degré d'agressivité et de violence dépend du facteur situationnel.
- Contexte d'une possible mutation du comportement agressif.
- Les sports violents peuvent alimenter les comportements agressifs mais peuvent aussi la soigner : exemple de la « psychoboxe ».

Durée : 2h.

Entretien n°32 : Christian Laborde

- « Je connais Mirko, Wanderlei Silva and C° par mon fils Jean qui est un grand fan de free fight. Il s'entraîne à Toulouse avec Anthony Réa. Il a rencontré Fédor à Paris, et c'est lui qui me parle de tous ces champions ».
- Il a écrit un roman *Le soleil m'a oublié*, dont le héros est fan de MMA.
- Il assiste à des compétitions de pancrace.

Durée non évaluable. Un entretien spécifique qui liait le MMA et l'écriture. Nous sommes rentrés en contact après un passage télévisé où il parlait du free fight. Nous sommes revenus le voir une seconde fois pour en savoir davantage.

Entretien n°38 : Fernand Lopez

Durée non évaluable. Un entretien spécifique pour connaître des données sociographiques et l'état des lieux de la Commission Française de MMA.

Entretien n°39 : Dr Jonathan Gelber

- Les coups de coude sont dangereux car ils coupent, mais pas plus que les genoux, car ces derniers bénéficient du poids du corps et sont donc plus dangereux.

Durée non évaluable. Entretien spécifique pour connaître la dangerosité de certains coups que nous retrouvons en MMA.

Annexe n°23 : L'équipement obligatoire du *mixed martial artist*

Photo 22 - Le short, les gants ou mitaines, protège-dents, coquille, bandage (chevillière facultative)